MAX LAZARD

Master of Arts (Columbia University)

Docteur en droit

LE CHOMAGE

ET

LA PROFESSION

Contribution à l'étude statistique du Chômage

et de son

Coefficient professionnel

PARIS

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES 108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1909

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

LE CHOMAGE

ET

LA PROFESSION

Dans le flot montant des publications consacrées au phénomène économique du chômage, on peut distinguer deux grands courants : l'un d'art social, l'autre scientifique.

Ce que l'on étudie le plus souvent à propos du chômage, ce sont les moyens de lutter contre lui : travaux de secours, placement, assurance, etc. Les applications faites de ces divers procédés en diverses circonstances sont décrites, commentées, appréciées; les meilleurs remèdes, ou du moins les plus inoffensifs, sont prônés.

Si utile que soit, pour la politique sociale, cette œuvre d'information, elle ne se suffit pas à elle-même. Pour combattre efficacement le chômage, il faudrait avant tout savoir en quoi consiste ce phénomène, quelles sont ses lois. L'acquisition de ces connaissances fait l'objet d'un deuxième groupe de travaux, alliant, de façon inégale, la documentation pure et simple à l'élaboration scientifique des données recueillies.

C'est à cet ordre de recherches que se rattache l'étude suivante : son objet précis est d'examiner, à l'aide des statistiques disponibles, s'il existe un rapport entre l'inactivité temporaire des professionnels et l'industrie à laquelle ils appartiennent.

Le rapprochement des grands recensements professionnels français et allemands témoigne, à notre avis, que ce rapport existe; que, d'un groupe professionnel à l'autre, le taux du chômage varie,

et que sa valeur relative reste, au sein de chaque groupe, d'une constance remarquable.

Il existerait donc, s'il nous est permis d'emprunter à la mathématique son langage précis, un véritable coefficient professionnel du chômage.

La détermination de ce coefficient nous paraît constituer pour l'étude du chômage et la recherche de ses lois un point de départ nécessaire et fécond. Obtenir l'acquiescement du lecteur à cette modeste conclusion, sera notre seule ambition.

LE CHOMAGE

ET

LA PROFESSION

CHAPITRE PREMIER

Définition du chômage et objet de la présente étude.

§ I. — Définition provisoire du chômage.

L'observation statistique du chômage, première et nécessaire étape dans la recherche de ses lois, se heurte à une difficulté initiale, dont bien peu d'auteurs ont pleinement conscience: l'absence d'une définition précise du phénomène. La seule notion sur laquelle il y ait unanimité et qu'on puisse, par conséquent, accepter comme point de départ de l'étude, est celle qui voit dans le chômage l'état exceptionnel d'oisiveté d'une personne habituellement occupée. Précisons-la le plus possible, en nous reportant au système économique actuel. Admettons que les personnes, qui travaillent habituellement, exercent une profession, qu'on ne considère en elles que leur travail professionnel, et plus spécialement leur travail rémunéré, le seul qui joue un rôle dans les échanges économiques, et nous pourrons dire que le chômage est l'absence exceptionnelle de travail rémunéré chez un professionnel 1.

¹ Cette définition convient particulièrement au mot français de *chómage*. En allemand, le mot *arbeitslosigkeit*, en anglais celui de *unemployment*, en italien même celui de *disoccupazione*, expressions qu'on considère en général comme synonymes de notre mot *chómage*, ont un sens plus restreint que celui-

Dès qu'on examine cette notion d'un peu près, son obscurité, son insuffisance apparaissent. Elle limite aux seuls professionnels le risque de chômage; or, entre les professionnels et les non-professionnels, il existe une masse de demi-professionnels, apprentis, vieillards, femmes aidant leurs maris, rentiers partiellement occupés, vagabonds, demi-valides, etc., et l'on peut se demander si l'oisivelé de toutes ces catégories de personnes est ou non du chômage.

Parmi les professionnels eux-mèmes, des sous-distinctions semblent utiles à faire. Lorsqu'un professionnel est riche, ou lorsqu'il travaille pour son propre compte, son oisiveté est rarement appelée chômage. Même parmi les salariés des classes sociales inférieures, il semble qu'on doive distinguer encore ceux qui ont habituellement une place fixe chez autrui des ouvriers à domicile, les travailleurs qualifiés des simples manœuvres, etc.

A côté des modalités dans la situation économique du travailleur, il y en a d'autres relatives à l'absence de travail, et dont il semble qu'il faudrait également tenir compte; n'est-il pas irrationnel de confondre en une seule notion le chômage légal des jours fériés, la grève, le lock-out, le chômage dit de dignité, le chômage accompagné de maladie, et enfin le manque d'ouvrage atteignant, contre leur gré, des travailleurs valides.

Dans ce dernier cas lui-même, des nuances complémentaires apparaissent : rupture ou non-rupture du contrat de travail, durée de l'oisiveté déterminée ou au contraire illimitée, durée de cette même oisiveté brève ou au contraire s'étendant à plusieurs semaines (mortes-saisons). Notre définition ignore toutes ces nuances.

ci; l'analyse sémantique qui suit s'applique pourtant mutatis mutandis à ces vocables étrangers, car on peut se demander à leur sujet si, entre le phénomène qu'ils désignent et les autres absences de travail, il y a ou non une différence profonde, et c'est précisément la question que soulève notre définition.

On peut enfin lui reprocher à volonté, soit d'être trop étroite, soit d'être trop ample. Nous appelons chômage l'état d'oisiveté exceptionnelle des professionnels, mais n'y a-t-il pas des professionnels, par exemple les dockers de Londres, qui souffrent du chômage d'une façon chronique, et non plus exceptionnelle? Est-il d'autre part indispensable qu'il y ait oisiveté pour qu'il y ait chômage? Un professionnel qui est privé de son occupation habituelle et doit se contenter d'un travail temporaire étranger à sa profession, n'est-il pas un chômeur?

Tandis que ces extensions du concept de chômage sont généralement acceptées par la classe ouvrière, on trouve, du côté patronal, des restrictions de ce même concept. Pour beaucoup de chefs d'industrie par exemple, il n'y a chômage que lorsque les instruments de production restent inutilisés.

Certains théoriciens semblent même penser qu'on doit calculer la différence existant entre les insuffisances et les excès de main-d'œuvre susceptibles de se produire à la fois dans un pays donné et égaler le chômage à cette seule différence¹.

Nous sommes loin d'avoir ainsi épuisé la liste des caractères existant, soit dans le travailleur, soit dans l'absence de travail, et dont il semble qu'il faudrait tenir compte, pour donner du chômage une définition exacte. Mais nous en avons assez dit pour montrer l'insuffisance de celle que nous acceptons.

¹ Voir l'indication de ce point de vue dans une note de M. Gullain, directeur au Ministère des Travaux publies, insérée au Rapport sur la question du chômage (Publications du Conseil Supérieur du Travail). Paris, Imprimerie nationale, 4896, p. 356. L'auteur commence par distinguer le chômage des exploitations de celui des individus. Se limitant au premier, il l'étudie dans les industries extractives et rappelle qu'au cours du xixº siècle ces dernières ont périelité dans certaines régions, tandis qu'elles se développaient dans d'autres. Dans ces cas-là, dit-il, « il a pu y avoir, et il y a eu, des déplacements de main-d'œuvre d'un distriet sur un autre, on ne peut pas dire qu'il y ait eu des chômages ».

§ II. — Nature de la recherche suggérée par la définition précédente.

Telle qu'elle est, la notion courante du chòmage suffit pourtant à nous orienter dans l'étude du phénomène et remplit ainsi sa fonction essentielle.

Elle met en pleine lumière ce fait que le chômage est l'état d'inutilisation ou d'anéantissement temporaire d'une force de travail professionnel. Sous le chômeur, par conséquent, elle nous montre le professionnel, et ce simple rapprochement nous ouvre de vastes horizons : qui dit professionnel dit division du travail, spécialisation des travailleurs dans les diverses branches de la production sociale. Le caractère essentiel, au point de vue social, du professionnel, est le fait qu'il exerce telle ou telle profession, qu'il collabore à telle ou telle industrie.

Les chômeurs, étant des professionnels, doivent donc être distingués avant tout selon leur industrie particulière. Pas plus qu'on ne peut confondre le travail d'un mécanicien et celui d'un médecin, on ne peut confondre leur chômage; qu'elles soient au repos ou en action, leurs forces de travail sont et restent des grandeurs d'ordres différents.

Cette distinction nécessaire des chômeurs selon leur profession, qui apparaît comme un corollaire de notre définition, s'est depuis longtemps imposée à la pratique. Parmi les remèdes au chômage, il en est en effet au moins deux, l'assistance par le travail et le placement, dont l'application n'est efficace que si la profession des chômeurs est connue, et si l'on peut ainsi leur procurer un travail en rapport avec leurs aptitudes. Ce motif pratique explique que presque toutes les statistiques de chômeurs classent ceux-ci plus ou moins sommairement selon leur industrie ou profession. Notre définition nous conduit logiquement à fixer d'abord notre attention sur cette répartition.

Lorsque, en comptant des chômeurs, nous les classons par professions, nous formons ce qu'on peut appeler une série statistique, c'est-à-dire que nous remplaçons l'observation statistique unique que serait leur décompte sans cette sous-distinction, par plusieurs observations distinctes, observation du nombre des maçons chômeurs, de celui des tailleurs chômeurs, de celui des boulangers chômeurs, etc...¹.

Le grand avantage des séries statistiques par rapport aux chiffres uniques est qu'elles fournissent la matière de comparaisons, grâce auxquelles l'importance relative des chiffres qui les composent peut être appréciée. Ces comparaisons sont le plus souvent présentées sous la forme de pourcentages, rapportant les chiffres de la série à un étalon unique qui est tantôt leur total (pourcentages de répartition), tantôt une grandeur typique quelconque (pourcentages indépendants)².

Bien qu'elles présentent un certain intérêt, on ne peut dire que ces comparaisons statistiques, lorsqu'il s'agit de chômeurs, satisfassent l'esprit. Reportons-nous de nouveau à notre définition, et nous verrons pourquoi cette impression d'insuffisance est légitime.

Le chòmage, avons-nous dit, est la non-utilisation d'une certaine force professionnelle. Mais cette non-utilisation, nous ne pouvons en apprécier l'importance que si nous savons combien de force est, par ailleurs, employée. Perdre 1 sur 10.000, c'est perdre moins que 1 sur 100. Les forces professionnelles forment un total dont une certaine fraction est perdue ou non employée: la valeur relative de la fraction ne peut être

¹ Voir au sujet des séries statistiques en général, infra, chap. 1X.

On calculera par exemple combien, sur un total de 100 chômeurs, ou pour 100 maçons en chômage, existent de chômeurs tailleurs, cordonniers, etc. Le premier calcul donne des pourcentages de répartition, le deuxième des pourcentages indépendants.

connue que si l'on connaît le total duquel elle est déduite.

Notre définition attire donc l'attention sur ce fait capital que, pour mesurer réellement le chômage, il faut rapporter le nombre des chômeurs au nombre total des travailleurs. Au lieu de nous contenter de compter les chômeurs et de les répartir par groupes professionnels, il faut que nous sachions aussi combien il y a de travailleurs dans ces mêmes groupes professionnels et que nous établissions le rapport de ces deux chiffres.

Nous obtenons ainsi une série statistique de valeurs relatives qu'il ne faut confondre ni avec les pourcentages de répartition, ni avec les pourcentages indépendants mentionnés plus haut. Maintenant, en effet, ce n'est pas un phénomène seulement qui est observé et mesuré, soit avec un étalon, soit avec un autre, mais bien le rapport de deux phénomènes, tous deux variables. Les pourcentages de ce type pourraient être appelés pourcentages de fréquence et la série qu'ils forment série composite par opposition aux séries simples ne portant que sur un seul phénomène¹.

D'après cette définition, ce que nous devons tâcher d'obtenir comme observation statistique du chômage, c'est une série composite de pourcentages de fréquence concernant le chômage des divers groupes professionnels².

¹ Presque tous les décomptes de faits sociaux comportent, pour être instructifs, des rapprochements de ce genre. Un fait social est un fait qui affecte à la fois un plus ou moins grand nombre de membres d'un groupe social donné. L'importance du fait se mesurera au rapport du nombre d'individus affectés avec celui des individus susceptibles d'être affectés; c'est ainsi qu'on compare le chiffre des morts à celui des vivants, le chiffre des naissances à celui des adultes, le chiffre des divorces à celui des mariages, etc.

² Notons que, quand une séric de cc type est établie, il peut être avantageux de substituer aux chiffres réels dont elle est composée les valeurs relatives de ces chiffres, par rapport à un étalon conventionnel, fonction de la série elle-même. Les grandeurs relatives ainsi obtenues sont évidemment très abstraites, puisque ce sont des proportions de proportions; pourtant, elles sont logiquement équivalentes aux pourcentages de répartition ou indépendants, calculés d'après les nombres entiers d'une série simple.

§ III. — PORTÉE SCIENTIFIQUE DE LA RECHERCHE PROPOSÉE : ELLE VISE A DÉTERMINER DES COEFFICIENTS PROFESSIONNELS DE CHÔMAGE.

Une recherche statistique de cet ordre est-elle, pour l'étude scientifique du chômage, un point de départ satisfaisant? Nous achemine-t-elle vers la connaissance des lois du phénomène?

Pour nous en rendre compte, le plus simple est de reprendre, en nous plaçant au point de vue causal, l'exposé que nous venons de faire. Nous avons adopté une définition du chômage, et indiqué l'étude que suggère cette définition. Nous devons voir maintenant si le phénomène en question paraît susceptible de rentrer dans un système de relations causales, et si la recherche projetée permettra de découvrir ces relations.

A. — Valeur scientifique de la définition provisoirement adoptée.

Considérée au point de vue causal, notre définition paraît tout d'abord trop large. Telles formes particulières de chômage, comme le chômage-grève ou le chômage-maladie, paraissent si évidemment dues à l'état affectif ou physique du travailleur, qu'il semble fâcheux de les confondre avec telles autres formes, comme le manque d'ouvrage, pour rechercher une cause commune aux unes et aux autres.

Si l'on examine les choses de plus près, la confusion provisoire se justifie pourtant. Nous ne pouvons, en effet, considérer les opinions que nous avons, quant aux liens existant entre telle espèce de chômage et tel autre phénomène, que comme des hypothèses à vérifier expérimentalement, et il est de bonne méthode de faire cette vérification en commençant par l'hypothèse la plus simple. Or celle-ci est, en l'espèce, que le phénomène du

chòmage est bien, par sa nature intime, tel que le définit le bon sens populaire. Nous devons donc accepter provisoirement cette définition, quitte à adopter ensuite, si nous ne pouvons faire rentrer le chòmage ainsi défini dans aucun rapport constant, une notion plus restreinte de l'inaction temporaire.

La nature même des documents, à l'aide desquels nous pouvons étudier le chômage, nous impose d'ailleurs cette méthode, car s'il existe bien certaines statistiques consacrées exclusivement au chômage-grève ou au chômage-maladie, la même spécialisation n'existe pas pour les autres types de chômage, et par conséquent la confusion ne peut être complètement évitée.

B. — Portée scientifique de la recherche projetée.

Il s'agit alors de vérifier si la recherche particulière projetée est susceptible de nous faire apercevoir les lois du phénomène, autrement dit, si elle nous permettra de découvrir un phénomène logiquement antérieur au chômage qui, lorsque le chômage augmente ou diminue, prenne lui-même des valeurs croissantes ou décroissantes. Ce but ne peut être atteint qu'aux trois conditions suivantes : 1° avoir du chômage une notion numérique; 2° disposer d'une série de valeurs du chômage; 3° avoir relevé ces valeurs dans des circonstances telles qu'on puisse noter éventuellement dans les mêmes circonstances la valeur de la cause inconnue. Comparons avec les trois articles de ce programme notre projet d'étude :

1° Il nous faut d'abord avoir du chômage une notion numérique. Le taux de chômage est une notion de cette nature, préférable à la notion analogue, mais plus grossière, que fournit le nombre des chômeurs tout seul;

2º Il nous faut, en outre, avoir non pas une mesure

isolée du chômage, mais une série de mesures; c'est-à-dire qu'il faut former un certain nombre de groupes d'individus, et que chacun de ces groupes doit se distinguer de ses voisins par la valeur ou la qualité variable que prend, dans son sein, un phénomène donné. Ce phénomène, devant par hypothèse être présent dans chacun des individus observés, ne peut être qu'une des nuances, une des modalités existant à la fois chez les travailleurs occupés et chez les chômeurs, et mentionnées dans notre premier paragraphe : la modalité profession est du nombre; elle peut donc bien être prise comme variable de notre série de taux de chômage;

3° Arrivons maintenant au troisième article de notre programme: il faut que les circonstances, dans lesquelles le chômage est observé, soient aussi celles où sa cause éventuelle se produit. Traduit en langage statistique, ceci signifie que le phénomène pris comme variable pour notre série de taux de chômage doit pouvoir servir également de variable à une série de valeurs du phénomène considéré comme la cause du chômage. Il doit donc être présent dans la cause du chômage comme dans le chômage lui-même; et, comme en fait on ne peut séparer le chômage et ses causes du travailleur chômant, ce phénomène pris comme variable devra exister dans le travailleur dès avant le début du chômage. Cette condition est remplie, comme la précédente, par la modalité *profession*.

Notre programme d'étude statistique peut donc légitimement servir de base à une recherche méthodique des causes du chômage; le jour où nous saurons comment le chômage varie d'une profession à l'autre, nous saurons aussi comment, dans ces mêmes circonstances, doit varier la cause du chômage, et ce rythme connu nous permettra de reconnaître la cause en question parmi les divers phénomènes en rapport hypothétique avec le chômage.

C. — Nature des rapports étudiés.

Les rapports entre la profession et le chômage, nous mettant sur la voie des causes du chômage, peuvent être considérés eux-mêmes comme des rapports de causalité indirecte entre la profession et le chômage. Si, en effet, la cause inconnue du chômage varie d'une profession à l'autre, il est logique de supposer que la nature de la profession agit sur cette cause, ce qui implique qu'elle exerce indirectement une influence sur le chômage.

Cette influence, que nous nous proposons d'étudier, peut être, remarquons-le, mesurée numériquement. Supposons, par exemple, que nous considérions dans un milieu économique donné les deux groupes professionnels de la boulangerie et de la boucherie, et que nous constations des taux de chômage de 7 0/0 dans le premier et de 4 0/0 dans le deuxième. Nous pouvons, par convention, égaler à 1 l'influence exercée par la boulangerie sur le chômage et nous pouvons dire alors que l'influence de la boucherie vaut 4/7 de celle de la boulangerie. Inversement, si nous prenons le taux de la boucherie comme étalon, nous pouvons dire que l'influence de la boulangerie est 7/4 fois plus forte que celle de la boucherie.

Les valeurs relatives des taux les uns par rapport aux autres mesurent donc les influences respectives des diverses industries sur le chômage, et peuvent être considérées, en quelque sorte, comme des coefficients professionnels de chômage.

§ IV. — Intérêt pratique de la recherche. Délimitation précise du problème étudié.

L'expérience déjà acquise tend à montrer que ces coefficients, une fois déterminés, ne seraient pas tous égaux à l'unité; qu'en fait, d'une profession à l'autre, on trouverait des taux de chômage différents.

Cette diversité apparut, d'une façon très frappante, lors du fameux essai d'assurance obligatoire de Saint-Gall. Un des principaux motifs de l'échec de cette tentative fut l'hostilité que lui témoignèrent les ouvriers peu exposés au risque de chômage, qui se plaignirent de payer pour les autres. L'étude postérieure des opérations de la Caisse d'assurance montra que cette différence de risque existait réellement et correspondait à une différence de profession⁴.

Que valait exactement cette différence de risque? Comment se classaient à ce point de vue les diverses professions? C'est ce que l'expérience trop limitée de Saint-Gall ne permit pas de dire, et c'est ce qu'on ne sait pas encore actuellement. C'est pourtant ce qu'il serait indispensable de connaître, si l'on voulait pratiquer avec sécurité le remède le plus en faveur actuellement dans la lutte contre le chòmage : l'assurance.

La recherche statistique que nous suggère notre définition aurait donc, outre son intérêt scientifique, et malgré une apparence très abstraite, un intérêt pratique immédiat et considérable : celui de déterminer la valeur du risque professionnel de chômage. Presque tous les auteurs ont aperçu l'importance de cette donnée et il n'en est guère qui n'aient présenté sur les variations du taux de chômage d'une industrie à l'autre, sur les variations du risque professionnel de chômage, quelques observations. Mais la question n'a fait encore l'objet d'aucune étude approfondie, et aucune notion générale, aucune connaissance réelle ne se dégagent des bribes d'informations ou de commentaires répandues çà et là dans la littérature du sujet.

¹ Cf. E. Hoffmann. Die Arbeitslosenversicherung der Stadt St-Gallen (in Statistik des Kantons St-Gallen XI Heft.) St-Gall 1898.

La diversité même du vocabulaire employé empêche les idées de se préciser. Les publications françaises, par exemple, parlent tantôt de variations dans l'étendue 4, l'intensité², ou l'importance³ du chômage, tantôt de différences dans le nombre proportionnel des chômeurs de chaque industrie⁴. Le professeur Schanz⁵ traite la même question sous la rubrique Degré du chômage selon les professions. H. Greulich es sert de la même expression et emploie le mot intensité pour désigner la durée du chômage. Ce dernier terme, dans la récente enquête officielle allemande, s'applique à tout rapprochement entre un nombre de chômeurs et un nombre de travailleurs, à quelque point de vue qu'on les compare. Ce rapprochement, lorsqu'il concerne exclusivement le fait même du chômage, est appelé parfois dans le même document degré de chômage8. De ces degrés, il est formé ailleurs une échelle du chômage⁹. Enfin, l'expression risque professionnel 10 se rencontre également.

Chez tous les auteurs, la même indétermination du vocabulaire se retrouve, témoignage frappant de l'incertitude des notions. On en arrive à se demander si notre ignorance ne tient pas simplement au fait qu'il est impossible de préciser la valeur des taux professionnels de

¹ Voir le Rapport sur la question du chômage cité plus haut, p. 293.

² Voir *ibid.*, p. 292.

³ Voir *ibid.*, p. 301.

Voir Résultats statistiques du Recensement général de la population effectué le 24 mars 1901, Paris, Imprimerie nationale, 1906, t. IV, p. 324.

⁵ Voir G. Schanz. Neue Beiträge zur Frage der Arbeitslosenversicherung, Berlin, Heymann, 1897.

⁶ Voir Secrétarial ouvrier suisse : *Le Chômage et les Bourses du travail*. Rapport au Département fédéral du Commerce et de l'Industrie. Genève, 4904, p. 50.

⁷ Voir Kaiserliches Statistisches Amt. Die Versicherung gegen die Folgen der Arbeitslosigkeit, im Ausland und im Deutschen Reich, Berlin, Heymann. 1906.

⁸ Voir id. ibid., p. 407.

⁹ Voir id. ibid., p. 390.

¹⁰ Voir id. ibid., p. 393.

chòmage. C'est ce que semble dire G. Schanz dans son premier ouvrage ⁴. J.-A. Hobson dénonce, lui aussi, l'imperfection des données statistiques existantes, mais, au lieu de l'attribuer à la nature des choses, il s'en prend, non sans ironie, à la mauvaise volonté des administrations publiques ².

Il est certain que les documents dont nous disposons pour étudier statistiquement les rapports existant entre l'industrie et le chômage sont imparfaits. On peut néanmoins tirer, croyons-nous, des chiffres qu'ils contiennent un peu plus qu'on n'a fait jusqu'à présent. S'il est impossible d'établir dès maintenant une liste définitive de coefficients professionnels de chômage, on peut rechercher quelle est leur physionomie générale. Il serait, par exemple, important de savoir s'ils sont ou non très diversifiés; si l'influence particulière de chaque industrie sur le taux de chômage est plutôt constante, ou au contraire instable. On peut, enfin, chercher si cette influence s'exerce semblablement sur tous les genres de chômages, ou si elle varie, lorsqu'on fait varier tel ou tel caractère secondaire de l'absence de travail.

Cette dernière recherche jetterait sur l'ensemble de la question du chômage beaucoup de lumière, puisqu'elle nous renseignerait sur la généralité des rapports qui pourraient être découverts. Elle est facilitée par la disparité des documents disponibles. Supposons, par exemple, que tel document porte seulement sur les chô-

G. Schanz Zur Frage der Arbeitslosenversicherung, Bamberg, 1895, p. 81. « En cette matière, écrit l'auteur, tout change constamment et il semble même que plus on va, plus s'éloigne la possibilité d'établir, sur des bases techniquement satisfaisantes, une assurance contre le chômage. »

² « Nos informations statistiques, honteusement imparfaites, fournissent tout juste le fondement d'ignorance nécessaire, pour faire, à des questions embarrassantes, d'officielles et discrètes réponses. » J.-A. Honson, *The Problem of the Unemployed*, 2° édit., London. Methuen, 1904, p. 11.

meurs valides et que tel autre vise exclusivement les malades: s'il est constaté que, d'un groupe professionnel à l'autre, les taux de ces deux types de chômage varient semblablement, il faudra admettre que l'influence exercée sur eux par la profession est la même, que, par conséquent, au regard du facteur profession, le rôle du facteur maladie est secondaire. Ainsi, la diversité des statistiques, dénoncée par la plupart des auteurs comme l'irrémédiable défaut des documents existants, peut, dans une certaine mesure, favoriser l'élaboration scientifique de ces mêmes documents.

Obligé de faire un choix parmi les sources à analyser et, par suite, parmi les genres de chômages à observer, notre attention se portera naturellement d'abord vers le chômage involontaire des travailleurs valides apparlenant à la classe sociale des *preneurs d'ouvrages*.

Ce type particulier d'inaction pose, en effet, dans les sociétés modernes, tant par ses conséquences lamentables que par son apparente iniquité, le plus angoissant des problèmes. C'est à lui qu'on pense surtout lorsqu'on parle du chômage sans épithète, c'est lui qui a fait jusqu'ici l'objet des plus importantes statistiques et des plus nombreuses études. Il est vrai qu'on l'observe rarement à l'état pur et que, le plus souvent, tous les genres d'inaction des travailleurs salariés sont englobés sans distinction dans les statistiques établies.

De toutes façons, le choix fait n'a pas d'importance théorique, puisqu'il n'implique aucun jugement sur l'identité ou la dissemblance des divers types de chômage. Nous devrons seulement préciser la signification des chiffres étudiés, afin d'éviter dans nos conclusions éventuelles toute généralisation prématurée.

CHAPITRE II

Les Sources. — Inventaire méthodique des statistiques relatives au chômage, classées selon le phénomène observé.

Même en bornant notre étude à cette forme particulière de chômage qu'est le manque d'ouvrage des salariés valides, nous nous trouvons encore, au moment de l'entreprendre, en présence d'observations disparates, portant sur toute une gamme de phénomènes différents. Cette diversité ne saurait nous surprendre, puisque nous avons reconnu que toute distinction entre les cas de chômage était factice. Telle statistique confond le type d'inaction qui nous intéresse spécialement avec d'autres espèces de chômage; telle autre raffine au contraire sur les distinctions et se limite à telle ou telle catégorie de salariés, à telle ou telle forme spéciale de manque d'ouvrage.

Autant il se fait de ces sélections, volontaires ou non, autant de fois la matière étudiée est différente. Ce n'est pas tout. Le manque d'ouvrage, seul ou associé à d'autres formes d'inaction, n'a donné lieu jusqu'à présent qu'à des observations de médiocre valeur. Il n'est pas noté d'office, d'une façon continue, par les administrations publiques, mais a fait seulement l'objet d'enquêtes isolées, par lesquelles son rythme dans le temps n'est pas révélé.

On a donc été amené à utiliser, comme sources d'informations complémentaires, d'autres statistiques, portant sur des phénomènes supposés en rapport avec le chômage, mais plus aisément connus que lui, et plus régulièrement enregistrés. De là, toute une diversité de documents, dont l'inventaire méthodique est le préambule indispensable de notre étude.

A la base de cet inventaire, il est commode de poser la distinction que nous venons d'indiquer entre les documents ayant trait au chômage lui-même et ceux ayant trait à des indices du chômage ¹.

Ces indices peuvent eux-mêmes se diviser en deux catégories, selon leur degré de connexité avec le chômage. Les uns sont des phénomènes affectant des chômeurs, mais n'affectant pas qu'eux; les autres sont des phénomènes affectant exclusivement des chômeurs, mais n'affectant pas tous ceux du milieu considéré ⁹. La deuxième catégorie, plus proche du chômage proprement dit que la première, peut être appelée celle des phénomènes directement connexes au chômage; et la première celle des phénomènes indirectement connexes, ou simplement symptomatiques.

¹ Cette distinction est courante dans la science, depuis les travaux de G. Schanz. Nous en acceptons le principe, mais croyons devoir ranger parmi les données indicielles certains chiffres généralement considérés comme relatifs au chômage lui-même.

² Nous écartons de la liste des indices du chômage un certain nombre de phénomènes mentionnés parfois comme tels, et qui formeraient alors une troisième catégorie de symptômes, mais dont le lien avec le chômage est trop lointain pour qu'on puisse en faire état : par exemple, le mouvement du commerce extérieur, de l'émigration, des faillites, des mariages, des encaisses de banques, des prêts sur gages, etc.

§ I. — Statistiques visant des phénomènes symptomatiques du chomage.

Parmi les indices de la première catégorie, il convient de citer d'abord, en raison de leur notation officielle en divers pays, les chiffres relatifs aux bureaux de placements non commerciaux : le rapport du nombre des places demandées à celui des places offertes, ou des placements effectués, diminue lorsque la production industrielle est intense et augmente lorsqu'il y a stagnation. Il peut donc passer pour un indice de chômage, mais cet indice est extrêmement vague, car les fluctuations des offres d'emploi, et celles des placements effectués, ne se reflètent que très imparfaitement dans les opérations des bureaux.

Cette statistique est particulièrement intéressante en Allemagne, où les bureaux de placement « d'intérêt public » ont pris le développement que l'on sait. Elle est résumée mensuellement dans le *Reichsarbeitsblatt*. Elle l'était, avant la création de ce périodique, dans la revue *Der Arbeitsmarkt*, fondée en 1897 par le D' Jastrow. En France, des données analogues à celles de l'Allemagne, mais infiniment plus fragmentaires et moins significatives, sont publiées mensuellement dans le *Bulletin de l'Office du travail* ¹.

Une autre source de renseignements intéressants,

¹ On trouvera d'autres indications bibliographiques concernant le placement, tant municipal que syndical, dans les divers pays, dans : Emil Kruger, Bibliographie der Arbeitslosenfürsorge, Berlin, Troschel, 1904, p. 7, 41, 49, etc.

Sur l'état actuel du placement en Allemagne, on consultera avec intérêt : Louis Varlez, Rapport sur les bureaux de placement en Allemagne, broch. 71 p., Gand, Nouvelle Imprimerie, 1904, et le tome II de Die Versicherung gegen die Folgen der Arbeitslosigkeit im Ausland und im Deutschen Reich, Berlin, Heymann, 1906.

Nous avons déjà cité et mentionnerons fréquemment au cours de notre étude cette remarquable publication de l'Office impérial allemand de Statistique. Nous

mais spéciaux à l'Allemagne, est la statistique des caisses d'assurance-maladie⁴. Certaines de ces caisses communiquent chaque mois à l'Office impérial de Statistique le nombre de leurs membres payants. Or la loi autorise les chômeurs par manque d'ouvrage à suspendre le payement de leurs cotisations : les fluctuations du nombre des cotisants sont donc, dans une certaine mesure, fonction de l'activité industrielle. Mais comme elles dépendent en même temps d'autres facteurs plus importants, en particulier des variations dans le nombre des astreints à l'assurance, leur valeur comme indice de chômage reste médiocre ². A côté de l'assurance-maladie et de la même manière qu'elle, l'assurance-invalidité est également utilisée par l'Administration allemande comme source indirecte d'informations quant au chômage.

On peut de même considérer comme symptômes des fluctuations du chômage les variations dans le nombre des vagabonds ou mendiants, ou dans celui des indigents³.

Un autre phénomène économique qui paraît, lui aussi,

tenons à rappeler qu'elle est due au D^r Leo, conseiller de gouvernement. Nous adopterons pour la désigner ultérieurement l'abréviation : *Enquête allemande*.

Sur la valeur des chiffres sournis par les bureaux de placement, comme indices de chômage, voir : G. Schanz, Zur Frage der Arbeitslosenversicherung, p. 85; voir également Jastrow, Die Krisis auf dem Arbeitsmarkt (tome V de la collection Die Störungen im deutschen Wirtschaftsleben während der Jahre 1900 ff.), et du même Sozialpolitik und Verwaltungswissenschaft, tome 1, Arbeitsmarkt und Arbeitsnachweis, Berlin, 1902.

¹ Publiée, comme la précédente, dans le Reichsarbeitsblatt et avant son apparition dans l'Arbeitsmarkt. Tableaux remontant à 1895 et s'étendant jusqu'à 1902 dans l'ouvrage cité plus haut du D' Jastrow.

^a Une circonstance de fait qui enlève beaucoup de valeur à cet indice est que, jusqu'ici, 20 0/0 à peine des caisses communiquent leurs chiffres à l'Administration. Le passage des assurés d'une caisse notée dans la statistique à une caisse non notée apparaît donc comme une diminution du chiffre des cotisants et fausse d'autant la signification des fluctuations notées. Cf. Enquête allemande, t. I, p. 401. Voir quelques statistiques fragmentaires de caisses de maladies dans Schanz: Zur Frage, etc., annexes 1 à 7.

³ Voir, à ce sujet, W.-H. Beveridge, *The making of paupers*, in *Toynbee Record*, novembre 1904. (Rapprochement intéressant entre la courbe du chômage dans les Trade-Unions anglaises et celle des indigents admis dans

influencé par le chômage est la circulation des ouvriers d'une ville à l'autre. Or cette circulation laisse une double trace : c'est, d'abord, l'inscription des « trimardeurs » dans les refuges ou auberges spécialement affectés à leur usage⁴; c'est, ensuite, pour certains groupements syndicaux, la distribution de viatiques. Il y aurait donc là de nouveau des indices utilisables.

Mentionnons enfin un groupe de données dont l'observation passe pour particulièrement instructive et a donné lieu déjà à d'intéressants travaux, ce sont celles qui concernent les fluctuations du personnel employé dans les grands établissements industriels. L'Administration du Massachusetts, par exemple, relève annuellement, depuis 1886, les effectifs employés dans les principales usines de l'État². Des données semblables ont été recueillies en Pensylvanie pour les années 1892 à 1901³ et en Suisse, pour l'année 1888⁴; la Belgique, dans son grand recensement industriel de 1896, a fait une recherche analogue, en notant pour chaque établissement industriel la période des mortes saisons⁵. En Angleterre, la Labor

les Workhouses.) Voir également Jastrow, op. cit. — Le Bulletin de l'Office du Travail français a publié avec la même intention, depuis sa création jusqu'à 1900, la statistique des asiles de nuit parisiens.

^{&#}x27; Forme d'assistance particulièrement développée en Allemagne sous le nom de Naturalverpflegungestationen et de Herbergen zur Heimat.

² Cf. Statistique annuelle des manufactures et spécialement pour la période 1889-1893, le XXIV° rapport annuel du *Bureau of Statistics of Labor*. Une recherche du même ordre, mais plus complète, a été faite dans ce même État de Massachusetts lors de son recensement de 1905. Voir *Massachusetts Labor Bulletin*, février 1907.

³ Voir publications du Bureau of Industrial Statistics of Pennsylvania et Second Series of Memoranda... prepared in the Board of Trade... on british and foreign trade and industrial conditions. Londres 1904, p. 125. Nous désignerons dorénavant ce document officiel anglais sous l'abréviation: Second Series of Memoranda.

⁴ Voir Secrétariat ouvrier suisse, Le Chômage et les Bourses du travail Genève, 1904, p. 23, d'après le Recensement suisse des établissements industriels en 1888.

⁵ Cf. Recensement général des industries et des métiers du 31 octobre 1896. Bruxelles 1900, 599. Volume xvIII, p. 153 et 211.

Gazette publie, chaque mois, des renseignements sur la production des hauts fourneaux, forges, aciéries et tôleries. Enfin, l'Office du travail français, dans sa grande enquête de 1891 sur les Salaires et la Durée du Travail dans l'Industrie française, a cherché également à déterminer, par la variation des effectifs employés et des journées faites, divers indices de chômage.

Le défaut de ce procédé saute aux yeux : il renseigne sur l'activité plus ou moins grande des établissements, mais non pas sur le chômage des ouvriers individuellement considérés. Lorsqu'un de ces ouvriers est congédié par un établissement, un risque de chômage s'ouvre, il est vrai, pour lui, mais l'on ne sait si ce risque se réalise ou non. Ce système, qui serait satisfaisant s'il pouvait saisir tous les établissements à la fois, ne donne que des résultats approximatifs, lorsqu'un nombre limité d'établissements est seul pris en considération 4.

§ II. — STATISTIQUES VISANT LES PHÉNOMÈNES DIRECTEMENT CONNEXES AU CHOMAGE.

A côté des indices de chômage fort imprécis que nous venons d'énumérer, il en est d'autres plus significatifs, dont nous formons notre deuxième catégorie: ce sont les chiffres concernant l'assistance aux chômeurs, et l'assurance contre le chômage, chiffres dont le caractère commun est qu'ils se réfèrent exclusivement à des chômeurs, mais non pas, comme on semble le croire souvent, au chômage lui-même. Les statistiques établies au sujet de ces faits,

¹ De l'étude des données recueillies par l'Administration française, il ressort qu'on peut tirer de celles-ci trois catégories distinctes d'indices de chômage, selon qu'on considère, a) le total des mises à pied, b) l'écart des effectifs extrêmes, c) le nombre des journées de travail. La mise en œuvre de ces données par l'Administration n'est pas à l'abri des critiques, mais l'indication de celles-ci dépasserait le cadre du présent chapitre.

et utilisables comme renseignements sur le chômage, quoique moins diverses que celles de la première catégorie, ne visent pourtant pas toujours exactement le même phénomène.

A. - Statistiques d'assistance.

En matière d'assistance, on peut distinguer les types suivants :

1° Statistiques portant sur les demandes de secours formulées par les chômeurs. C'est à ce type qu'appartiennent les chiffres intéressants et souvent cités publiés par les villes de Zürich, de Bâle et de Saint-Gall¹ et également une statistique moins connue, établie à Amsterdam dans l'hiver 1894-1895 ².

2º Statistiques portant sur les chômeurs secourus sans obligation de travail. Exemple : le relevé des secours accordés aux chômeurs par l'Assistance publique allemande en 1885 ³.

Pour Bâle voir Mitteilungen des Statistichen Amtes des Kantons Basel-Stadt, Numéros 1, 2, 6, 9, portant respectivement sur les demandes de secours des hivers 1902-1903, 1903-1904, 1904-1905, 1905-1906; chiffres reproduits et commentés dans la Denkschrift über die Entwickelung der Staatliche Arbeitslosenfürsorge im Kanton Basel-Stadt, Bâle 1906, et dans l'Enquête allemande, p. 147.

Pour Saint-Gall, voir Rapport de C. Zuppinger dans Statistik des Kantons St Gallen II Heft, chiffres reproduits dès 1896 dans la circulaire n° 2, série B, du Musée Social et, plus récemment, dans l'Enquête allemande, p. 45; ne pas confondre ces données portant sur les chômeurs déclarés au cours des huit hivers 1886 à 1894 avec les données relatives à la caisse d'assurance-chômage qui a fonctionné de 1895 à 1897.

¹ Cf. Arbeitslosenkommission der Stadt Zürich, Jährliche Berichte régulièrement publiés depuis 1899; pour les années 1892-1899, renseignements fragmentaires reproduits dans Schanz, Zur Frage, etc.; Secrétariat ouvrier suisse, op. cit.; Enquête allemande, p. 43. Dans les hivers 1879-1880 et 1880-1881 avaient également eu lieu à Zürich des inscriptions de chômeurs en vue de travaux de secours. Leurs résultats sont signalés dans Secrétariat ouvrier suisse, op. cit., p. 12 et 17.

¹ Voir Statistik der Werkloosen die zich bij de Commissic voor Werkverschaffing te Amsterdam hebben aangemeld, publication du bureau de statistique de la commune d'Amsterdam.

Relevé exceptionnel publié par l'Administration allemande dans le tome 29 de la Statistique impériale, mentionné par Schanz: Zur Frage, etc., annexe n° 12.

- 3° Statistiques portant sur les chômeurs secourus avec obligation de travail:
- *a*) Statistiques permanentes des œuvres d'assistance par le travail, colonies agricoles, etc. ⁴;
- b) Statistiques des travaux de secours. Ceux-ci sont le remède classique aux crises aiguës de chômage, remède appliqué un peu partout, mais dont la terre d'élection est l'Angleterre².

Le caractère commun de ces divers types de statistiques est de porter, non sur le chômage proprement dit, mais sur le chômage accompagné de misère. Une ville qui organise des travaux de secours n'y admettra pas, par exemple, tous les chômeurs sans distinction, mais seulement ceux dont l'indigence a été officiellement constatée, et qui ont leur domicile de secours dans la commune. Pour la distribution pure et simple de secours, des règles encore plus strictes sont naturellement suivies. D'ailleurs, les ouvriers sentent eux-mêmes cette nuance, et ne s'inscrivent sur les registres ad hoc que lorsqu'ils sont totalement dénués de ressources. On ne saurait, dans ces conditions, confondre le nombre des individus inscrits ou admis aux secours avec celui des chômeurs. C'est pourquoi nous ne voyons dans le premier qu'un indice du second.

¹ Voir pour la France: Rapport sur la question du chômage, Paris 1896, annexe IV, p. 187 à 280.

¹ Voir pour l'Angleterre: Report on agencies and methods for dealing with the unemployed, edited by Llewellyn Smith, London 1893. Résumé dans le Rapport sur la question du chômage, p. 135-173. Également: Report of Select Committee on distress from want of employment, 1895-1896; Report of Mansion House Committee on the unemployed, 1903-1904 (colonies agricoles de Hadleigh et Osea); Report of the Central Executive Committee of the London Unemployed Fund for 1904-1905.

Pour la France, le Rapport sur la question du chômage présente le tableau détaillé des travaux de secours des villes ayant un budget supérieur à 100.000 fr. entre 1890-1895. Le Bulletin de l'Office du Travail donne annuellement des détails financiers sur ces travaux de secours.

B. — Statistiques d'assurance-chômage.

Le même raisonnement s'applique mutatis mutandis aux données concernant l'assurance-chômage. Ici aussi, le phénomène donnant lieu à indemnité, le seul qui soit exactement noté, n'est pas le chômage pur et simple des travailleurs assurés, mais le chômage accompagné de conditions restrictives nombreuses, sans rapports directs avec lui : on considère avant tout la régularité dans le payement des primes dues, et la date d'adhésion à la caisse; puis on tient compte, selon les caisses, leurs ressources financières ou leur orientation économique, de délais de carence, de la durée du chômage, de sa cause apparente, de l'attitude de l'assuré en présence de nouvelles offres de travail, etc. Le nombre des bénéficiaires d'indemnité, même si on lui adjoint celui des membres en période de carence, ne doit donc pas être confondu avec celui des membres de la caisse atteints par le chômage.

Il serait difficile de donner une bibliographie complète des statistiques concernant l'assurance-chômage; on sait en effet quelle extension cette pratique a prise au sein des syndicats ouvriers des divers pays. En dehors des syndicats, l'assurance est encore pratiquée au sein de quelques groupements municipaux et patronaux; enfin, il existe, tendant vers le même but, certaines organisations d'épargne. Chacune de ces institutions fournit sa quotepart de renseignements sur le chômage. Nous n'indiquerons ici que les documents les plus accessibles.

- 1. Épargne. 1° Publications de la Caisse d'épargne de Bologne depuis 1896⁴;
- 2º Publications du Fonds de chômage gantois, en ce qui concerne le Service d'épargne de ce Fonds;

¹ Statuts commentés dans Schanz, Neue Beiträge, etc., p. 75.

- 3º Publications de la coopérative de consommation *Produktion* de Hambourg depuis 1901 ⁴.
- 11. Institutions municipales ou privées d'assurance facultative. 1° Rapports annuels (depuis 1894), de la Caisse d'assurance facultative contre le chômage de la ville de Berne;
- 2º Rapports annuels (depuis 1902) de la Caisse de l'*Arbeiterbund* bâlois;
- 3º Rapports annuels (depuis 1897), de la Caisse de Cologne².
- 4º Publications (depuis 1901) de la Caisse de prévoyance de Venise³.
- 5° On signale quelques entreprises patronales ayant organisé des caisses d'assurance facultative 4.
- 111. Institution municipale d'assurance obligatoire. C'est la fameuse tentative de Saint-Gall, dont la Caisse fonctionna du 1er juillet 1895 au 1er juillet 1897.
- 1V. Caisses syndicales d'assurance-chômage. 1° Les plus connues et les plus anciennes sont les caisses anglaises dont la statistique résumée est donnée :
 - a) mensuellement dans la Labor Gazette;

¹ Voir Enquête allemande, p. 538. Schanz mentionne, dans ses Neue Beiträge, etc., p. 90 et dans son Dritter Beitrag, etc., p. 213 une dizaine d'entreprises industrielles, soit privées, soit municipales, ayant organisé des caisses d'épargne en vue du chômage; mais les opérations de ces caisses ne sont pas publiées.

³ Voir Schanz, *Neue Beiträge*, etc., p. 67. Une caisse analogue à celle de Cologne a été fondée à Leipzig en 1905. Voir Soziale Praxis, 3 août 1905.

³ Voir Contro la Disoccupazione (nº 10 des Publications de l'Office du travail de la Società Umanitaria), Milan, 1905, p.23; Bollettino dell'Ufficio del Lavoro, octobre 1904; Enquête allemande, p. 281.

⁴ Voir Schanz, Dritter Beitrag, etc., p. 169-214 et Rapport sur les caisses de chômage (Publications du Conseil Supérieur du Travail), Paris, Imp. nat. 1903.

Voir les deux rapports annuels de la Caisse et l'étude déjà citée de E. Hoffmann dans la XI^{*} livraison de la Statistique de Saint-Gall.

- b) annuellement dans les Annual Abstracts of Labor Statistics;
- c) d'ensemble et avec des recherches rétrospectives originales dans la Second Series of Memoranda⁴.
- 2° Les plus importantes actuellement sont les caisses allemandes dont la statistique est publiée trimestriellement dans le *Reichsarbeitsblatt*².

L'Administration allemande fait, depuis 1906, des efforts méritoires pour transformer ces statistiques d'assurance en de véritables statistiques de chômage. Elle demande à cet effet aux syndicats de lui communiquer, non pas seulement le nombre des chômeurs secourus, mais celui de tous les chômeurs déclarés. Dans la mesure où les syndicats remplissent ce programme, les renseignements qu'ils fournissent doivent être considérés comme relatifs au chômage lui-même ³.

3° Les plus intéressantes, en raison de la collaboration obtenue des pouvoirs publics, sont les caisses belges, en particulier celles des syndicats gantois 4.

En dehors des trois pays que nous venons de désigner, il existe des caisses syndicales d'assurance-chômage un peu partout. Nous nous contenterons d'indiquer en

^{&#}x27; Voir également, pour l'assurance au sein des syndicats d'employés anglais, Schanz, Zur Frage, etc., annexes 50, 51 et 52.

² Voir également, pour les deux premières années de cette statistique, l'*Enquéte allemande*, p. 385 et suivantes.

³ Voir, dans l'*Enquête allemande*, p. 471 et suivantes, quelques chiffres relatifs à l'assurance dans des syndicats d'employés.

Voir d'autre part pour le passé :

a) la Korrespondenzblatt der freien Gewerkschaften Deutschlands, passim.

b) le Gewerkverein, passim; en particulier, numéros du 17 mai 1895 et du 31 juillet 1896; ce dernier est résumé dans Schanz, Neue Beiträge, etc., p. 116.

c) Schanz, Zur Frage, etc., annexes numéros 35 à 40, 43 et 47.

d) la Bibliographie, de Krüger.

⁴ Chiffres publiés mensuellement, depuis 1896, dans la Revue du Travail de Belgique. Voir également les rapports sur le Fonds de chômage: trois premiers exercices, 1901-1903; quatrième exercice 1904; cinquième exercice 1905, etc.

note quelques-unes des publications dans lesquelles les statistiques de ces caisses se trouvent reproduites⁴.

§ III. — STATISTIQUES CONCERNANT LE CHOMAGE LUI-MÊME.

Les collectivités modernes, souffrant du chômage, ne se contentent pas de se renseigner indirectement à son sujet, ni même de lutter empiriquement contre lui. Elles essaient de déterminer la nature exacte du mal et d'abord de le mesurer. De là, une quantité d'enquêtes, faites en divers pays, et qu'il nous faut maintenant passer en revue.

Ces enquêtes, différentes les unes des autres à bien des égards, le sont en particulier au point de vue du phénomène observé.

Ce sont les causes apparentes de l'inaction qui interviennent le plus fréquemment comme bases de distinctions. Certaines enquêtes n'en tiennent pas compte du tout, ou du moins, tout en les notant, n'en font pas un critérium pour exclure de l'observation tel ou tel cas de chômage; presque toutes excluent le chômage-vacances; d'autres éliminent le chômage-maladie; d'autres, raffinant

¹ a) Caisses françaises. Voir le Rapport sur les caisses de chômage, déjà cité, et, depuis lors, les rapports semestriels du Bulletin de l'Office du Travail sur les opérations des caisses subventionnées par l'État.

b) Caisses norvégiennes. Voir depuis 1903 les statistiques mensuelles du bulletin officiel Arbejdsmarkedet et leur résumé dans les annuaires statistiques.

c) Caisses hollandaises. Voir depuis 1898 les statistiques mensuelles du bulletin municipal d'Amsterdam Statistisch Maandbericht der Gemeente Amsterdam (ne se référent guère qu'aux diamantaires et typographes).

d) Caisses italiennes. La ville de Milan est seule à avoir des caisses syndicales un peu importantes contre le chômage. Celles-ci sont affiliées à un Fonds de chômage créé en 1905 sur le modèle du Fonds gantois par la Società Umanitaria. Voir Contro la Disoccupazione et aussi Bollettino dell'Ufficio del Lavoro, en particulier depuis mars 1906.

e) Caisses de divers pays. Voir les rapports du secrétaire ouvrier international Legien (Premier rapport 1905).

f) Caisses des syndicats typographiques de tous les pays. Voir les rapports et publications du Secrétariat typographique international (siège à Berne, M. Stautner, secrétaire).

davantage, excluent ou essaient d'exclure le chômagegrève, le chômage demi-validité, le chômage-paresse, etc. Parfois, c'est la présence ou l'absence d'une occupation accessoire, qui est prise en considération; parfois, c'est la durée du chômage : ainsi le chômage durant moins d'un jour complet, même s'il se renouvelle pendant de nombreux jours, n'entre généralement pas en ligne de compte. Dans d'autres cas, au contraire, ce chômage partiel est seul noté.

Les différences existant dans la condition économique du travailleur déterminent aussi de nombreuses sélections.

Certaines enquêtes, organisées par les syndicats ouvriers, ne portent que sur leurs membres, c'est-à-dire sur des travailleurs ayant ce caractère particulier d'être des salariés syndiqués. Le plus grand nombre vise tous les salariés sans distinction, ou du moins tous ceux d'entre eux qui appartiennent aux classes sociales inférieures. D'autres statistiques portent exclusivement sur les ouvriers et employés travaillant habituellement à poste fixe chez autrui. Il en est enfin qui s'étendent à toute la population active, sans distinction de classe ou de position contractuelle.

Sans pousser jusque dans leurs détails ces distinctions diverses, nous pouvons présenter notre dernier groupe de renseignements bibliographiques, en ordonnant grosso modo les documents selon l'extension décroissante du phénomène observé.

A. — Enquêtes portant sur tous les genres d'inaction et sur l'ensemble de la population active.

Ce type d'enquête, au cadre excessivement vaste, ne se rencontre guère, à notre connaissance, qu'aux États-Unis. Lors des trois derniers Recensements fédéraux, en 1880, 1890 et 1900, toutes les personnes économiquement actives, de plus de 10 ans d'âge, furent invitées à répondre, le cas échéant, à la question suivante : Mois sans emploi pendant l'année du Recensement? Comme aucun commentaire additionnel ne semble avoir restreint la portée de l'enquête faite, il faut admettre qu'elle provoqua des réponses aussi bien chez les travailleurs indépendants que chez les salariés, et qu'elle visait tous les genres d'absence de travail, sans distinction. La documentation extrêmement vaste et peu différenciée ainsi obtenue fut, en 1880, jugée trop inexacte pour être publiée. Elle figura au contraire dans les comptes rendus de 1890 et de 1900.

Les Recensements du Massachusetts en 1885 et 1895 contiennent des renseignements analogues à ceux des Recensements fédéraux.

En ce qui concerne en particulier celui de 1895, on peut noter qu'il fit, entre les travailleurs, la triple distinction suivante : gens n'ayant jamais chômé pendant l'année du Recensement, gens n'ayant chômé qu'une partie de l'année et gens ayant chômé tout le temps. Cette recherche n'a pas été renouvelée par le Massachusetts lors de son dernier Recensement (1905)¹.

B. — Enquêtes portant sur tous les genres d'inaction, à l'exception des vacances, ne tenant pas compte en général du chômage partiel, et s'étendant à tous les salariés des classes sociales inférieures.

Ce genre d'enquêtes est de beaucoup le plus répandu. Cela tient au fait que le chômage ainsi entendu est précisément le phénomène dont l'opinion publique se préoccupe. Ce qui est grave, en effet, au point de vue pratique, c'est la misère qui suit le chômage, et celle-ci se produit, quelles

⁽¹⁾ Cf. Massachusetts Labor Bulletin, février 1907.

que soient les formes ou la cause apparente de l'inaction, du moment que cette dernière est complète et affecte des gens sans ressources accumulées.

Pour ordonner cette masse de renseignements, le plus simple est de la diviser par pays.

On remarquera que l'Allemagne a, à elle seule, plus d'enquêtes que tous les autres pays réunis. Il semble que l'on retrouve là un trait du caractère national, minutieux et laborieux. L'Allemand, souffrant du chômage, ne se contente pas de se plaindre, il veut savoir pourquoi il souffre et, à cet effet, interroge patiemment les faits. Sans doute les chiffres obtenus ne sont pas d'une exactitude rigoureuse, mais ils se contrôlent les uns les autres, et arrivent à serrer la réalité d'assez près.

- 1. Allemagne. L'ensemble des enquêtes faites s'ordonne en un cadre chronologique très net, correspondant aux conjonctures économiques.
- 1° Un premier groupe de renseignements date de la dépression économique de 1893. Les Gewerkschaftskartelle de différentes villes, en vue de soulever l'opinion publique, procédèrent à des décomptes de chômeurs. Ces décomptes portèrent sur trente-trois localités dont treize de plus de 50.000 habitants 2.

On reproche, en général, à ces enquêtes d'être vagues et tendancieuses.

2° Ce mouvement d'opinion détermina l'Administration impériale à s'enquérir à son tour de l'importance du chômage. Deux recensements généraux devaient avoir lieu en 1895 : l'un, le 14 juin, consacré au dénombrement pro-

^{&#}x27; Rappelons que le « cartel syndical » allemand correspond à la « bourse du travail » française, c'est-à-dire groupe les différents syndicats ouvriers d'une même ville.

³ La liste complète de ces villes, ainsi que les principales données recueillies sont reproduites dans Schanz, Zur Frage, etc., ann. 13 à 19.

fessionnel et à la statistique des entreprises industrielles, l'autre, le 2 décembre, recensement quinquennal régulier, exclusivement démographique. Il fut décidé de mettre à profit ces deux décomptes pour recenser les chômeurs. Les chiffres obtenus au cours du Recensement de décembre furent rapprochés de ceux de juin et une longue préface critique mit en relief l'importance de ce double décompte que nous étudierons, par la suite, en détail.

Mentionnons seulement ici deux nuances dans le phénomène observé : d'une part, on distingua deux catégories de chômeurs, les malades et les autres; d'autre part, au Recensement de juin, on demanda aux travailleurs d'indiquer éventuellement leurs occupations accessoires; et ceux d'entre eux qui indiquaient une profession accessoire salariée, ne furent pas comptés comme chômeurs, même s'ils se donnaient comme tels.

3º Sur les données acquises par ces deux Recensements généraux de 1895, certaines grandes villes firent des travaux statistiques complémentaires, destinés d'une part à corriger par un contrôle minutieux les réponses erronées, d'autre part à obtenir sur les chômeurs des informations plus détaillées que ne le comportaient les formulaires impériaux ².

4° Après le gros effort statistique de 1895, il y eut en Allemagne une période d'accalmie. La crise économique de 1901-1903 y mit fin. De nouveau la question du chômage

¹ Voir Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer im Deutschen Reich am 14 Juni und 2 Dezember 1895. Collection des Vierteljahreshefte zur Statistik des Deutschen Reichs; Jahrgang 1896, Ergänzung zum 4ten Heft. Berlin 1896. Les tableaux de chiffres, sans commentaires, figurent au tome 1 de la Berufsund Gewerbezählung, vom 14 Juni 1895, tome 102, de la Statistique impériale allemande.

² Ces villes furent les suivantes: Dresde et Leipzig, pour les deux Recensements, Berlin et Magdebourg, pour le Recensement de juin seulement, Hambourg, Lübeck, Stuttgart, Strasbourg, pour celui de décembre seulement. On trouvera dans l'Enquête allemande l'indication des documents municipaux où s'enregistrèrent ces Nacherhebungen.

devenait brûlante; de nouveau les enquêtes apparurent. Comme en 1893, elles portèrent sur les principales villes de l'Empire; comme alors, ce furent les organisations ouvrières qui commencèrent l'agitation. Cartels syndicaux et secrétariats ouvriers se partagèrent la besogne. Dans vingt et une villes en 1901-1902, dans trente et une en 1902-1903, des enquêtes furent organisées ¹.

Parmi toutes celles-ci, de valeurs forcément inégales, l'Enquête allemande cite spécialement, avec beaucoup de critiques et quelques éloges, les suivantes :

- a) Halle, 8 décembre 1901 et 2 novembre 1902 2;
- b) Nuremberg, 19 janvier 19023;
- c) Berlin, 1er février 1902;
- d) Francfort, 1er février 19035.
- 5° A la suite de cette agitation populaire, certaines municipalités reconnurent de leur devoir de se saisir à leur tour du problème. Mais leurs chiffres datant principalement de 1904-1905, c'est-à-dire de la reprise des affaires, leur permirent d'être plus optimistes.

Toutes ces statistiques, sauf celles de Charlottenbourg et de Munich, que nous réservons pour un autre paragraphe, portent, comme les précédentes, sur tous les genres de chômages, et sur toutes les catégories de salariés. Leur liste doit donc trouver place ici:

a) Dresde: Enquêtes régulières depuis 1902, au mois d'octobre de chaque année; se rattachent à l'établissement des listes de contribuables pour l'impôt sur le revenu 6.

^{&#}x27; Voir les noms dans l'Enquête allemande.

² Voir 2º et 3º Rapports annuels du Secrétariat ouvrier de Halle, 1902 et 1903.

³ Voir 7º Rapport annuel du Secrétariat ouvrier de Nuremberg, 1902.

⁴ Voir Berliner Gewerkschaftskommission: Rechenschaftsbericht für das Jahr 1901, nebst Ergebnis der Arbeitslosenzählung am 1 Feb. 1902, Berlin 1902.

⁶ Voir K. Böhme: Ergebnisse der Arbeitslosenzählung im Frankfurt am Main vom 1 Februar 1903. (Publication de la Centrale für private Fürsorge), Francfort, 1903.

⁶ Voir Monatsberichte des Statistischen Amts der Stadt Dresden,

- b) Stuttgart : Enquêtes qui devaient avoir lieu régulièrement trois fois par an et qui, en raison de leurs médiocres résultats (les chômeurs devaient déposer des fiches dans des boîtes de quartier), n'ont été faites que les 19 février et 10 novembre 1902, les 2 février et 1^{er} juillet 1903¹.
- c) Ulm, Heilbronn, Cannstadt, Reutlingen, Ludwigsburg, Goppingen, Tübingen: dans ces sept villes du Wurtemberg, à l'imitation de Stuttgart, des décomptes eurent lieu le 2 février et le 1^{er} juillet 1903².
- d) Magdebourg (avec collaboration du Gewerkschafts-kartell pour la réunion des données), 7 décembre 1902 et 24 janvier 1904³; à l'occasion du premier de ces deux décomptes, on essaya de noter également les cas de chômage partiel, mais le résultat fut reconnu très imparfait par les auteurs eux-nièmes.
 - e) Hanovre, 22 février 1904 4.
 - f) Cologne, 17 janvier 1904, 15 février, 30 juillet 1906.
- g) Barmen, 4 novembre 1904⁵; se rattache comme les décomptes de Dresde au Recensement annuel des contribuables.

A cette place, où se termine notre longue énumération des statistiques allemandes relatives à l'inaction temporaire des *preneurs d'ouvrage*, le lecteur s'étonnera peutêtre de ne pas voir mentionné le Recensement professionnel du 12 juin 1907. Il semblait en effet indiqué de profiter de ce dénombrement pour relever à nouveau, comme on l'avait fait en 1895, le chiffre des travailleurs inoccupés. L'Adminis-

Voir Amts und Anzeigeblatt der Stadt Stuttgart, Mars 1902, sqq.

² Voir Reichsanzeiger, 14 octobre 1903.

³ Voir Mitteilungen des Statistischen Amts der Stadt Magdeburg, numéros 11 et 14.

⁴ Voir Veröffentlichungen des Statistischen Amts der Stadt Hannover, tome VII.

⁵ Voir Statistisches Jahrbuch der Stadt Barmen 1904.

tration impériale en a malheureusement décidé autrement. Elle a, il est vrai, annoncé son intention de procéder ultérieurement à des recherches spéciales sur le chômage, mais ce projet n'a pas encore été réalisé.

11. Angleterre. — Autant l'Allemagne est riche en statistiques du chômage, autant en Angleterre la récolte documentaire est maigre.

Il y semble officiellement admis que la statistique des caisses syndicales d'assurance est à la fois la seule possible et la seule utile ¹. En dehors d'elle et des données secondaires relatives à l'assistance, rien n'existe; ni les municipalités, ni a fortiori l'État n'ont essayé de mesurer exactement la grandeur du mal. On ne peut citer qu'un seul blue book contenant des données numériques sur la question, c'est la Tabulation of the statements made by men living in certain selected districts of London in March 1887.

111. Autriche. — Il n'y a à signaler qu'un essai important de statistique directe, joint au Recensement général du 31 décembre 1900. L'enquête ne porta malheureusement pas sur l'ensemble de l'Empire, mais seulement sur les dix principales villes. Elle visa tous les salariés et tous les genres de chômage².

IV. Hongrie. — Lors du Dénombrement du 31 décembre1900, l'Administration hongroise fit figurer sur le bulletin

¹ Voir la note de M. (maintenant Sir) Llewellyn Smith dans Recensements industriels et Statistique du chômage, rapport présenté par M. L. March à l'Institut international de Statistique (travaux des IX° et X° sessions).

² Voir Ergebnisse der Volkszählung vom 31 Dez. 1900, volume LXV, cahier L de la Statistique autrichienne, Vienne 1904. Nous relevons encore dans la Bibliographie de Krüger deux petites enquêtes, l'une sur le chômage à Prague, l'autre sur le chômage dans l'industrie du verre de Bohême. (Soziale Rundschau, II, 2. p. 855).

individuel de recensement, une série de questions concernant le personnel des établissements industriels (mines, métallurgie, industries proprement dites, commerce, crédit, transports), et parmi ces questions se trouvaient les deux suivantes : 1° Combien de semaines avez-vous été occupé dans les douze mois précédant le recensement? 2° Si vous étiez sans place à l'époque du recensement, quelle en était la cause et depuis combien de jours étiez-vous sans occupation¹?

Des deux séries de réponses obtenues on n'utilisa que la deuxième: les individus qui s'étaient déclarés sans place furent classés selon le groupe professionnel auquel ils appartenaient et secondairement selon la durée de leur chômage au jour du Recensement².

V. Belgique. — On ne signale que deux enquêtes sur le chômage *largo sensu* de tous les salariés, toutes deux faites à Bruxelles par les soins de la police, l'une en 1893, l'autre en 1895³. Le Recensement de 1896 a bien rassemblé des données sur le chômage, mais celles-ci rentrent dans notre catégorie E ci-dessous.

VI. Pays-Bas. — Le Recensement professionnel n'a pas posé de question relativement au chômage et nous n'avons connaissance que d'une enquête faite dans l'hiver de 1901-1902 5.

¹ Cf. Dénombrement de la population des pays de la Couronne hongroise en 1900, 6° partie, préface, p. vi, Budapest 1905.

² Voir Ibidem, 6° partie, tableau III, p. 146-489.

³ Voir Rapport sur la question du chômage, Paris 1896, et Revue du Travail, de Belgique, année 1896, p. 33.

^{&#}x27; Voir note de M. Verrijn Stuart annexée au rapport de M. March, précédemment cité.

⁵ Voir la Tijdschrift van het centraal Bureau voor de Statistik, 1903, 2° livraison.

VII. Italic. — Ici aussi la documentation directe est très maigre, mais, chose remarquable, la voie a été ouverte par l'Administration nationale. C'est, en effet, par le Recensement général du 10 février 1901 que les premières données ont été recueillies. La question posée ressembla à celles d'Allemagne et d'Autriche. On s'adressa aux ouvriers, artisans, domestiques ou journaliers, et on leur demanda d'indiquer, le cas échéant, leur état de chômage et sa cause.

En dehors de cette source, on ne peut citer comme autres enquêtes sur le chômage que celles dont la *Società Umanitaria* a pris l'initiative dans ces dernières années: l'une visa le chômage agricole en Basse-Émilie; l'autre constitua un véritable recensement de la population milanaise à la date du 1^{er} juillet 1903¹.

VIII. Suisse. — Les plus importantes statistiques directes sont les deux décomptes de chômeurs, faits à Bâle, conjointement avec les Recensements fédéraux du 1^{er} décembre 1888 et du 1^{er} décembre 1900².

En dehors de ces deux Recensements, nous pouvons citer quelques décomptes secondaires, antérieurs au mouvement d'assistance municipale, à savoir :

1° Trois enquêtes à Berne : en février 1880³; en 1885-1886⁴; en 1892-1893, cette dernière préalable à l'organisation de la Caisse d'assurance;

¹ Voir La Disoccupazione nel Basso Emiliano et La Condizione de la classe lavoratrice a Milano (Publications de l'Office du travail de la Società Umanitaria de Milan).

² Voir 4° Die Bevölkerung des Kantons Basel-Stadt am 1 Dezember 1888, bearbeitet von D^r K. Bücher, Basel 4890; 2° Die Bevölkerung des Kantons Basel-Stadt am 1 Dezember 1900, bearbeitet von D^r Steph. Bauer, Bale 4905. Un décompte analogue, fait à Zürich à l'occasion du même Recensement fédéral de 4900, mais dans lequel une notion plus étroite du chômage fut adoptée, sera mentionné plus loin.

³ Voir Enquête allemande, p. 42.

⁴ Voir Schanz, Zur Frage, etc., p. 91.

2º Une enquête à Bienne, en février 18921.

Notons enfin qu'une question relative au chòmage figurait dans le Recensement municipal du 1^{er} juin 1894 à Zurich, mais les chiffres obtenus sont restés en manuscrit dans les archives de la ville. Nous ne pouvons donc en faire état.

- IX. États-Unis d'Amérique. En dehors des Recensements fédéraux ou d'États déjà mentionnés, et des statistiques syndicales que nous indiquerons plus loin, il ne semble pas y avoir beaucoup de données directes sur le chômage. Mentionnons pourtant deux enquêtes faites en Massachusetts en 1878 et en 1893°.
- X. Danemark. Le Recensement du 1^{er} février 1901 a demandé à tout salarié occupé dans l'industrie, le commerce ou la marine, d'indiquer le nom de son employeur. Les chiffres d'individus déclarés sans emploi sont répartis par groupes professionnels³.
- X1. Australie occidentale. Le VII^e Census de cet État a relevé le nombre des « personnes sans emploi » à la date du recensement et dont le chômage avait commencé au moins une semaine avant cette date ⁴.

La longue énumération qui précède relative aux seuls documents rentrant dans notre catégorie B témoigne hau-

¹ Voir Secrétariat ouvrier suisse, op. cit., p. 43.

 $^{^{\}circ}$ Voir le X° et le XXIV° Rapports du Bureau of Labor Statistics, de Massachusetts.

³ Voir Folketællingen i Kongeriget Danmark den 1 feb. 1901, Copenhague, 1903. tome II, p. 77 à 83. Les chiffres concernant Copenhague et Frederiksborg seuls sont reproduits partiellement dans la brochure préparée pour l'Exposition de Milan par le Ministère de l'Intérieur danois, sous le titre: Efforts faits pour remédier au manque d'ouvrage en Danemark.

Les chiffres répartis par professions figurent in extenso au volume II, 9° partie du Census, et en résumé au volume I, p. 194.

tement de l'importance attachée actuellement en tous pays à la question du chômage. Autour de ce noyau central d'observations s'en groupent d'autres, de champ plus limité, mais importantes tout au moins à titre de contrôle; c'est à elles que nous consacrerons la fin de notre paragraphe.

C. — Enquêtes analogues, comme concept du chômage, à celles de la catégorie B, mais visant exclusivement les ouvriers syndiqués.

En dehors des données que fournissent leurs caisses d'assurance mutuelle, les syndicats établissent parfois des statistiques directes du chômage. Ces statistiques sont généralement antérieures à l'assurance et préparent les voies pour cette dernière; il est utile de les distinguer des statistiques portant sur l'ensemble des salariés, car il semble bien que, toutes choses égales d'ailleurs, le taux de chômage des syndiqués diffère de celui des nonsyndiqués⁴. Les renseignements de ce genre les plus connus émanent d'Allemagne, de France et des États-Unis.

1. Allemagne. — Ce furent les Gewerkvereine qui s'appliquèrent le plus tôt et le plus consciencieusement à

¹ Les arguments avaneès à l'appui de ce point de vue sont, il est vrai, contradictoires. Le Report on distress from want of employment disait, par exemple, que la moyenne de chômage trade-unioniste est plus élevéc que la moyenne générale, d'une part, parce que eertains métiers très stables ne fournissent pas de données, et, d'autre part, parce que les chiffres d'ensemble ne sont pas correctement établis. M. Hobson (op. cit., p. 17) affirme, au contraire, que les non-syndiqués ont en général plus de chômage que les syndiqués, d'une part, parce que les Unions existent dans les métiers les plus prospères, et, d'autre part, parce que ce sont, dans chaque métier, les meilleurs ouvriers qui s'affilient aux Unions. Que l'un ou l'autre point de vue soit vrai, cela justifie, en tout cas, la distinction que nous proposons

évaluer le risque de chômage de leurs membres. Les résultats des enquêtes faites furent régulièrement publiés dans l'organe corporatif der Gewerkverein¹.

On signale de même, du côté des Gewerkschaften, un assez grand nombre d'enquêtes 2.

L'intérêt de toutes ces données fragmentaires est d'ailleurs actuellement éclipsé par celui, sans cesse grandissant, que présente la statistique syndicale publiée trimestriellement dans le *Reichsarbeitsblatt*, statistique qui se transforme graduellement, comme nous l'avons dit plus haut, en un décompte périodique des syndiqués chômeurs.

- 11. France. Les enquêtes syndicales sont notre seule source de renseignements permanents sur le chômage. Tous les mois, l'Office du travail envoie aux organisations syndicales un questionnaire qui débute ainsi :
- 1° Quel est le nombre des ouvriers adhérant au syndicat, à la date du.....?
- 2° Quel est le nombre de ces adhérents, sans ouvrage ou sans place, à la même date?

Un certain nombre de syndicats retournent ce questionnaire rempli. L'Administration établit alors le pourcentage des chômeurs par rapport aux travailleurs et présente les résultats de ce calcul, d'une part en détail à la fin

¹ Citons entre autres:

¹º Une statistique portant sur quatorze fédérations pour les années 1877, 1878, 1879 (Schanz, Zur Frage, etc., annexe 21);

²º Des statistiques trimestrielles, puis semestrielles, régulières entre 1879 et 1888 (Schanz, Zur Frage, etc., p. 23);

³º Des statistiques isolées en 1891 et 1895 (Schanz, Zur Frage, etc., ibid.);

⁴º Sept statistiques trimestrielles de novembre 1901 à mai 1903. (Enquête allemande, p. 441.)

² Voir Schanz, Zur Frage, etc., annexes 22-31; même ouvrage, p. 89; Neue Beiträge etc., p. 403; Enquête allemande, p. 430 et 432.

du Bulletin de l'Office du travail, d'autre part méthodiquement groupés et résumés en tête de ce même bulletin⁴.

111. Etats-Unis. — L'American Federationist, organe officiel de l'American Federation of Labor, publie tous les mois le pourcentage de chômage des trade-unions affiliées à la Fédération. Bien que les chiffres relativement bas rappellent ceux des caisses de chômage, l'absence complète de renseignements au sujet des secours distribués paraît bien indiquer qu'il s'agit plutôt d'une appréciation directe du chômage².

Pour les trade-unions de l'État de New-York, une statistique mensuelle, analogue à la statistique française, est publiée dans le *Bulletin of the New York State Department of Labor*³.

D. — Enquêtes portant spécialement sur le manque d'ouvrage des salariés valides.

Il s'agit ici du phénomène qui nous intéresse spécialement. Beaucoup de documents des sections précédentes le distinguaient, plus ou moins nettement, des autres formes d'inaction; mais nous avions pu considérer ceux-ci comme relatifs au chômage *largo sensu*, parce qu'il suffisait de négliger les sous-distinctions faites, pour retrouver la notion plus large du phénomène. Il existe, au contraire,

¹ Une enquête du même genre, mais entreprise en dehors de l'Administration, fut faite en 1898 par les Bourses du travail. Ses résultats sont mentionnés dans F. Pelloutier, Histoire des Bourses du travail, Paris, Schleicher, 1902, p. 94, et il y est fait allusion dans Ch. Gide, Rapport sur l'Économie sociale, t. V de l'Introduction générale aux Rapports du Jury de l'Exposition universelle de 1900, p. 236.

² Certains de ces chiffres sont reproduits dans les Second Series of Memoranda, p. 423 (années 1901-1903) et dans l'Enquête allemande, p. 353 (années 1900-1905).

² Cette statistique est résumée dans les Rapports annuels du même département.

quelques enquêtes qui tendent à limiter le plus possible l'observation faite. Ces enquêtes sont forcement moins nombreuses que celles qui acceptent la notion courante du chômage.

Nous pouvons citer parmi elles:

- 1° Les décomptes de la ville de Charlottenbourg 1. Ces décomptes furent exécutés par la municipalité, avec le concours des syndicats ; les chômeurs malades furent exclus de l'observation ;
- 2° Le décompte fait à Munich, le 27 novembre 1904°. Ce décompte était destiné à apprécier les charges éventuelles de la Ville, au cas où elle subventionnerait, selon le mode gantois, des Caisses syndicales d'assurance-chômage. Il ne porta donc pas sur les malades;
- 3° Le décompte spécial de chômeurs fait à Zurich à l'occasion du Recensement fédéral du 1^{er} décembre 1900 ³. Dans l'élaboration des réponses on élimina strictement non seulement les malades, mais encore les gens âgés et demi-valides, les gens ne subissant qu'un chômage partiel et ceux ayant une occupation accessoire.
- E. Enquêtes portant sur les employés et ouvriers des établissements industriels momentanément sans place.

Parmi les travailleurs salariés, il y a souvent lieu de distinguer ceux qui travaillent à domicile de ceux qui sont employés au siège même de l'entreprise dont ils dépendent. Cette distinction selon le mode de production, importante

¹ 23 février 1902; 23 février, 26 juillet, et 20 novembre 1904; 26 février 1905. Sources: Monatsberichte des Statistischen Amts der Stadt Charlottenburg et Enquête allemande p. 417 sqq.

² Cf. Mitteilungen des Statistischen Amts der Stadt München, tome XVIII, 5° livraison, et Enquête allemande, p. 424.

³ Voir Die Ergebnisse der eidgenössischen Volkszählung vom 1 Dez. 1900 in der Stadt Zürich, Heft 2: Methode und Ergebnisse der Arbeitslosenzählung, Zürich, 1902.

à beaucoup d'égards, n'est pas indifférente en matière de chômage. L'inaction des travailleurs placés est plus facilement connue que celle des ouvriers à domicile. Elle est surtout évidente, quand elle s'accompagne de la rupture du contrat de travail. Aussi cette forme particulière de chômage, l'absence de contrat de travail, chez des individus habituellement munis d'une place, a-t-elle été prise parfois comme matière spéciale d'enquête. Tel est le cas, en particulier, pour les deux Recensements français de 1896 et de 1901, et aussi pour le dénombrement B du Recensement belge de 1896.

F. — Enquêtes portant exclusivement sur le chômage partiel (ouvriers mineurs).

Dans l'industrie des mines, le personnel reste relativement stable, et les ralentissements de la production se traduisent, non par des mises à pied, mais par des réductions de la journée de travail. L'Angleterre et la France publient régulièrement chaque mois, dans la Labor Gazette et dans le Bulletin de l'Office du Travail, des données concernant cette forme particulière de chômage chez les mineurs.

§ IV. — COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE.

Nous voici parvenu au terme de notre inventaire, et l'analyse faite montre que les documents statistiques

¹ Voir ci-après, annexe I, la reproduction du Bulletin individuel du Recensement français de 1901; le bulletin correspondant de 1896 est reproduit au tome I, page 75, du Recensement professionnel français de 1896; pour la Belgique, voir Recensement du 31 octobre 1896, volume XVII, cadre XVIII et volume XVIII, p. 422.

Remarquons ici que la notion *Employé sans place (sub litt.* E) est à la fois plus large et plus étroite que le concept *Salarié valide sans ouvrage (sub litt.* D). Elle s'applique en effet, d'une part, aux malades ou demi-valides dont le contrat est rompu, mais exclut, d'autre part, les salariés à domicile.

habituellement consultés en matière de chômage portent sur une vingtaine de phénomènes différents. Cette diversité est d'autant plus importante à noter qu'on ignore encore la nature exacte des rapports existant entre les phénomènes en question : on ne peut donc utiliser scientifiquement les données disponibles qu'en spécifiant toujours à quel ordre de faits elles se rapportent.

Cette distinction faite, il y a lieu de se demander quelle catégorie de données utiliser en première ligne. Pour qui étudie les remèdes au chômage, les documents relatifs à ces remèdes sont, à coup sûr, les plus importants. Pour nous, au contraire, les statistiques portant sur le chômage lui-même sont évidemment préférables. Parmi elles, un nouveau choix entre les six catégories que nous avons distinguées est nécessaire. L'idéal serait une statistique à la fois ample dans son objet, et minutieuse dans les sous-distinctions faites; telles par exemple les Nacherhebungen des villes allemandes en 1895. Au contraire, des statistiques trop sommaires, comme les Recensements américains, ou trop spéciales, comme le Recensement fait à Zurich en 1900, devraient être rejetées.

Mais la valeur d'un décompte ne dépend pas seulement de la nature du phénomène observé. En ce qui concerne spécialement les statistiques du chômage, les autres caractéristiques dont il convient de tenir compte pour juger de leurs mérites respectifs peuvent être classées sous les six chefs suivants :

- 1º Durée de chaque observation faite;
- 2º Nombre et continuité des observations;
- 3° Exactitude des observations;
- 4º Amplitude du champ d'observation;
- 5° Extension de l'observation aux travailleurs occupés;
- 6° Classification professionnelle adoptée.

Tel document satisfaisant à certains égards est défectueux à d'autres. Défauts et qualités varient d'ailleurs d'importance relative selon le but assigné à l'étude.

Tenant compte de celui que nous nous proposons, à savoir: la recherche de l'influence éventuelle de la profession sur le chômage, nous devons apprécier à ces divers points de vue la valeur des documents disponibles, et retarder notre choix définitif jusqu'après cette investigation comparative.

CHAPITRE III

Les Sources (suite). — Classement des documents disponibles selon leurs caractères secondaires.

§ I. — Classement selon la durée de chaque observation faite.

A. — Le principe du classement et son intérêt.

Parmi les caractères secondaires des statistiques relatives au chômage il en est un qui influe indirectement sur la nature même des faits observés, et que, pour cette raison, nous devons examiner ici en première ligne; c'est la durée du laps de temps sur lequel porte chaque observation faite. Cette durée de la période d'observation influe directement sur tout chiffre statistique; mais elle joue, selon le phénomène observé, un rôle plus ou moins important.

S'il s'agit d'événements se produisant d'une façon très régulière, il n'importe pas que chaque observation embrasse peu ou beaucoup de temps : le nombre des cas observés grandit régulièrement en proportion du temps écoulé. Il n'en va pas de même pour le chômage, dont l'intensité semble pouvoir varier sensiblement d'un jour à l'autre, ce qui risque de rendre trompeuse une observation portant sur un seul jour, ou même la moyenne de plusieurs observations brèves et discontinues. Lorsqu'au contraire l'observation s'étend sur plusieurs jours consécutifs,

sur un mois, un semestre, une année, etc., les influences perturbatrices prennent leur valeur vraie, et le taux de chômage calculé est un reflet exact de la réalité, au lieu de n'être qu'une approximation plus ou moins trompeuse.

A ce premier avantage des observations portant sur un long laps de temps, s'en ajoute un autre qui appelle quelques explications.

Le chômage, et avec lui les autres phénomènes énumérés dans le chapitre précédent, peuvent être mesurés à l'aide de plusieurs procédés différents; tenons-nous en, pour plus de simplicité, au chômage lui-même et aux faits d'assistance et d'assurance : on peut, pour mesurer ces trois ordres de phénomènes, compter soit des jours chômés, soit des individus chômant, soit des cas de chômage; on peut même utiliser pour les faits d'assistance et d'assurance seuls, un quatrième indice, celui des sommes dépensées.

Laissant de côté ce dernier indice, évidemment moins précis que les autres, nous devons reconnaître à chacun des trois premiers une signification distincte : en relevant le nombre de jours de chômage, on a une mesure intéressante du phénomène, comme quantum d'inactivité sociale; le nombre des individus atteints nous renseigne sur le risque moyen de chômage par tête; quant au nombre des cas de chômage survenus, il est indispensable de le connaître pour faire fonctionner les institutions d'assistance ou d'assurance; en outre, la combinaison de ces trois indices deux à deux fournit des renseignements complémentaires intéressants.

Mais pour obtenir ces mesures multiples du phénomène, une condition est nécessaire, et c'est précisément que chaque observation faite embrasse un long laps de temps. Alors, en effet, mais alors seulement, les trois indices jours, individus, cas, peuvent être distingués et ils

prennent une physionomie d'autant plus caractéristique que le cadre de temps de l'observation est plus large. Lorsqu'au contraire les observations faites portent sur un seul jour, les valeurs des trois indices se confondent, ou plutôt un indice unique est établi : celui qui mesure le chômage comme quantum d'inactivité sociale ⁴. Il y a donc, on le voit, deux raisons différentes pour préférer aux observations instantanées du chômage les observations embrassant un long laps de temps.

B. — Réalisation du classement.

Considérés à ce dernier point de vue, les documents énumérés précédemment présentent une physionomie assez caractéristique. Il n'y a guère de décomptes à observations prolongées que parmi les statistiques visant les phénomènes symptomatiques du chômage et aussi celles qui concernent les faits d'assistance et d'assurance. Au contraire, presque toutes les enquêtes directes que nous avons citées ne sont que des coups de sonde et nc portent que sur un seul jour ².

¹ Voir, comme exemple de la différence entre le chiffre des individus atteints et celui des cas de chômage, la statistique trimestrielle régulière du Zentralverein der Bildhauer dans le Reichsarbeitsblatt. On relève, par exemple, dans le quatrième trimestre 1907, 1.848 individus chômant pour 2.376 cas de chômage. Voir également la Denkschrift, déjà citée, du Bureau de Statistique bâlois : pour les cinq hivers 1902 à 1906 réunis, 3.063 individus atteints pour 4.671 cas. Le D' Mangold, auteur de cette Denkschrift, tire argument du grand nombre de récidivistes du chômage, pour déclarer que l'oisiveté involontaire, due surtout à des tares personnelles, ne peut faire l'objet d'une assurance obligatoire. Ce jugement, qui nous paraît trop radical, montre bien l'intérêt que présente le rapprochement des divers indices du chômage.

² Les seules statistiques directes qui fassent exception à cette règle sont les suivantes: 1° Recensements américains divers, portant tous sur l'année entière précédant le jour du décompte; 2° décompte des syndiqués chômeurs à Brême, du 6 octobre 1900 au 6 octobre 1901; 3° Tabulation of the Statements made by men living in certain selected districts (ces Statements portèrent sur les six mois antérieurs à la date de l'enquête); 4° La Disoccupazione nel Basso Emiliano et aussi La Condizione de la classe lavoratrice a Milano

Laissant de côté les phénomènes simplement symptomatiques, moins intéressants à notre point de vue que les autres, on pourrait se demander pourquoi les observations prolongées sont la règle en matière d'assistance et d'assurance et l'exception en matière de chômage proprement dit. La réponse est vite trouvée: l'observation prolongée suppose un enregistrement journalier des cas de chômage avec, si possible, la date où ils prennent fin; et l'on ne s'astreint guère à cet enregistrement minutieux que quand des intérêts pécuniaires sont en jeu, lorsqu'il est nécessaire de tenir des comptes. Il est encore possible d'avoir des observations de longue haleine dans des groupements fermés, comme le sont les syndicats. Au contraire, dès que le champ d'observation s'élargit, cet enregistrement journalier ne peut plus avoir lieu. Les Recensements américains essaient bien de tourner la difficulté, en interrogeant les souvenirs de chaque individu; mais qui ne voit le risque d'inexactitude d'une pareille méthode?

Quoi qu'il en soit, et réserves faites pour les rares enquêtes directes que nous avons citées en note, nous voyons qu'en général les statistiques relatives aux phénomènes connexes fournissent des mesures plus exactes et plus complètes que celles relatives au chômage lui-même; et l'on est amené à se demander s'il vaut mieux bien connaître les fluctuations des faits en relation avec le chômage que mal connaître celles du chômage lui-même.

⁽total des jours de chômage dans l'année); 5° les petites enquêtes faites à Berne en 1885-1886; 6° les statistiques des Gewerkvereine pour 1877-1879; 7° les enquêtes syndicales signalées par Schanz ou l'Enquête allemande (cadre annuel pour les menuisiers, les tourneurs, la fédération du bois, les maçons, les tailleurs de pierre de Dresde et Breslau, les métallurgistes, cadre d'un hiver pour la fédération des tailleurs de pierre, les charpentiers, les tonneliers; cadre de deux mois pour les employés de commerce; cadre mensuel pour les syndicats hambourgeois; cadre de deux semaines pour les lithographes); 8° la statistique officielle des Gewerkschaften allemandes (depuis 1906); 9° les données sur le chômage partiel des mines en Angleterre et en France.

50 CLASSEMENT SELON LE NOMBRE ET LA CONTINUITÉ DES OBSERVATIONS Avant de prendre parti, il convient de voir si d'autres facteurs n'entrent pas en ligne de compte.

§ II. — CLASSEMENT DES DOCUMENTS SELON LE NOMBRE ET LA CONTINUITÉ DES OBSERVATIONS.

Pour mesurer le chômage d'une façon exacte, il ne suffit pas d'une observation, mème prolongée. Celle-ci, en effet, si elle s'étend trop, noie des différences d'intensité qu'il peut être intéressant de relever. Mieux valent donc plusieurs observations qu'une seule. D'autre part, pour que ces chiffres nombreux donnent une image tout à fait fidèle de la réalité, il est bon qu'ils se succèdent continument, sans laisser aucun laps de temps inobservé. Considérés à ce point de vue, nos documents s'ordonnent d'une façon qui rappelle le classement précèdent, sans pourtant se confondre avec lui.

C'est encore du côté des statistiques relatives aux faits symptomatiques ou directement connexes au chômage, qu'on trouve les séries d'observations les plus longues et les plus continues. Tel est le cas, par exemple, des statistiques relatives à la criminalité ou à l'assistance publique : elles donnent une courbe continue dans le temps. De même, en Massachusetts, la fluctuation des effectifs industriels, en Allemagne celles du placement, sont relevées d'année en année ou de mois en mois sans interruption. Et cette continuité compense dans une certaine mesure l'insuffisance de ces données à d'autres points de vue.

Parmi les statistiques des faits connexes au chômage, une distinction est à faire : les statistiques d'assistance, alors qu'elles comportent en général des observations prolongées, ont, par contre, le défaut d'être discontinues. L'assistance aux chômeurs ne fonctionne, en effet, que lorsque la misère est intense et s'arrête soit aux saisons d'activité économique (semestre d'été), soit dans les années prospères. Les chiffres fournis ne nous font donc jamais connaître du chômage que ses maxima successifs.

Les statistiques d'assurance facultative présentent presque le même caractère, car les caisses dont elles retracent l'activité ne sont en général utilisées que contre le chômage d'hiver.

Au contraire, les statistiques d'assurance syndicale sont essentiellement continues, et leur permanence est une de leurs plus précieuses qualités. Non seulement elles sont continues, mais encore le nombre des observations faites est plus considérable que dans n'importe quelle autre source, ce qui augmente encore beaucoup leur intérêt ¹.

Parmi les statistiques directes du chòmage, on trouve encore de la continuité dans celles qui émanent des syndicats (France, États-Unis) et également dans les données sur le chòmage partiel des mineurs (France, Angleterre); mais toutes les autres enquêtes directes sont discontinues Beaucoup sont seules de leur espèce. Les plus stables ne comportent guère que trois ou quatre observations successives, séparées par des intervalles plus ou moins longs.

§ III. — CLASSEMENT DES DOCUMENTS SELON L'EXACTITUDE DES OBSERVATIONS.

L'enchaînement des idées nous a fait négliger jusqu'ici une considération qui paraît pourtant capitale, celle de l'exactitude des diverses statistiques. Que sert, en effet, de manier des chiffres s'ils sont faux?

⁴ Ceci est vrai surtout des statistiques trade-unionistes anglaises (voir Second Series of Memoranda, p. 81) qui remontent dans certains cas jusqu'à l'année 1851.

La statistique directe du chômage a, à cet égard, une détestable réputation. Les chiffres allemands sont critiqués par les Allemands, les français par les Français et ainsi du reste. Aux États-Unis, on ne voulut même pas publier les renseignements recueillis en 1880. Quant à ceux de 1890 et de 1900, beaucoup d'experts les déclarent presque aussi défectueux.

Les seules données directes sur le chômage dont l'exactitude soit généralement reconnue, sont les quelques enquêtes municipales ayant comporté un contrôle très rigoureux 4 et, d'autre part, les renseignements fournis par les chefs d'industrie 2.

Au contraire, les enquêtes concernant les phénomènes connexes ou symptomatiques sont en général exactes. L'influence favorable qui intervient ici est celle que nous avons déjà notée au sujet de la durée des observations faites: les cas de chômage et leur durée sont exactement enregistrés, parce qu'il y a des intérêts pécuniaires en jeu. De même le placement, l'assurance-maladie, le « trimard »³, la criminalité, etc., sont des phénomènes qui donnent lieu à une comptabilité régulière.

Faut-il donc rejeter de parti pris les documents concernant le chômage lui-même et leur préférer les autres? Ce serait à notre avis très excessif. La statistique vaut surtout en effet par ses comparaisons. Or les comparaisons de chiffres matériellement inexacts peuvent être valables et instructives, si les erreurs de ces chiffres sont des erreurs constantes. Un autre facteur susceptible d'atténuer l'importance des erreurs est l'amplitude du

¹ Ce sont en particulier les *Nacherhebungen* des villes allemandes et les Recensements de Bâle et de Zurich.

² Cas des mines françaises et anglaises.

³ Le lecteur voudra bien excuser l'emploi de cette expression populaire, à défaut de laquelle il nous faudrait employer une longue périphrase telle que celle-ci : Circulation des ouvriers en quête de travail d'une ville à l'autre.

champ des observations. Lorsque celles-ci sont très nombreuses, les erreurs accidentelles faites en un sens peuvent être contrebalancées par les erreurs opposées, et ainsi le résultat global reste sensiblement exact. Ceci s'applique aux chiffres fournis, au sujet du chômage, par les grandes enquêtes, et en particulier par les recensements professionnels nationaux.

§ IV. — CLASSEMENT DES DOCUMENTS SELON L'AMPLITUDE DU CHAMP D'OBSERVATION.

L'amplitude du champ d'observation, outre l'utilité négative qu'elle a de corriger éventuellement, par le jeu des grands nombres, les erreurs individuelles contenues dans les statistiques, présente encore un autre avantage : elle donne aux chiffres recueillis leur véritable portée, et permet de distinguer ce qui est normal de ce qui est exceptionnel.

Il est possible, sinon probable, que le chômage varie d'une catégorie de travailleurs à une autre, des syndiqués aux non-syndiqués, des ouvriers à domicile à ceux qui travaillent en atelier, des qualifiés aux non-qualifiés, etc. Les décomptes qui concernent exclusivement telle ou telle de ces catégories ne nous donnent donc que des impressions fragmentaires et, par là même, trompeuses. Au contraire, les observations amples nous permettent de dégager des moyennes exactes.

Envisagés à ce point de vue, nos documents se classent encore différemment. Parmi les données simplement symptomatiques, les unes, par exemple celles qui concernent l'assistance publique, la criminalité, les assurances sociales obligatoires, bénéficient des avantages que confère l'amplitude du champ d'observation; au contraire, les fluctuations du placement, du « trimard », des

effectifs industriels, connues seulement pour un petit nombre d'individus, ont une valeur indicielle beaucoup moindre.

Passe-t-on aux phénomènes connexes, assurance ou assistance-chômage, les données recueillies, satisfaisantes à d'autres égards, ont toutes l'inconvénient de ne comporter qu'un champ d'observation trop restreint. Il en va de même des chiffres relatifs au chômage lui-même, lorsqu'ils sont recueillis par des administrations urbaines ou syndicales. Au contraire, les décomptes de chômeurs, étendus à l'ensemble d'une nation, en particulier ceux des recensements professionnels, nous donnent sur l'intensité moyenne du chômage de précieux aperçus.

§ V. — Classement des documents selon qu'ils étendent ou non l'observation aux travailleurs occupés.

Pour juger de l'importance du chômage, il ne suffit pas, nous l'avons vu, de compter les chômeurs, il faut encore pouvoir comparer leur nombre au nombre total des travailleurs, établir des taux de chômage. Ce rapprochement est souvent difficile à faire. Il s'agit de trouver quels sont les individus exposés au même risque que les chômeurs, mais qui y ont échappé, et ce groupe d'individus est rarement bien déterminé. Vus sous cet angle, nos divers groupes de documents comportent encore un nouveau classement, coïncidant d'ailleurs en partie avec le classement indiqué au paragraphe précèdent.

Parmi les données symptomatiques, celles qui portent sur un champ d'observation étendu, et, en particulier, les chiffres absolus d'indigents, de criminels, de travailleurs soumis à l'assurance obligatoire, peuvent être comparés à ceux de la population totale. Les variations des effectifs industriels, celles du placement public ne permettent au contraire aucun rapprochement satisfaisant. Quant aux chiffres de « trimardeurs », ils ne peuvent être comparés à ceux des travailleurs sédentaires que s'il s'agit d'ouvriers syndiqués.

Parmi les chiffres relatifs aux phénomènes directement connexes au chômage, de nouvelles distinctions doivent être faites. Le rapprochement d'un chiffre de chômeurs assistés avec un chiffre total de travailleurs est en général impossible, puisque le nombre des travailleurs occupés dans le milieu considéré et celui des chômeurs ne demandant pas de secours restent inconnus.

En matière d'assurance, au contraire, on peut toujours opposer le chiffre des assurés à celui des individus atteints par le chômage, mais ce rapprochement est plus ou moins significatif. Il est à peu près sans valeur lorsqu'on considère les caisses d'assurance municipale facultative dans lesquelles la prédominance des mauvais risques donne lieu à des proportions tout à fait anormales. Dans l'assurance obligatoire, telle qu'elle fut pratiquée à Saint-Gall, on obtient, au contraire, des taux de chômage absolument corrects. Il en va de même pour les assurances syndicales dans lesquelles les chiffres de chômeurs s'opposent tout naturellement à ceux des membres des syndicats.

Considere-t-on enfin les statistiques relatives au chômage lui-même, on constate que les enquêtes urbaines ne comportent généralement pas de recherches sur les travailleurs occupés et, par suite, ne peuvent fournir de taux de chômage. Il en va autrement des enquêtes concernant les syndiqués, de celles sur le chômage partiel, et surtout des recensements professionnels, soit urbains, soit nationaux. Ces derniers documents sont, de toutes les sources disponibles, celles qui fournissent les taux de chômage les plus correctement constitués, puisqu'ils

56 CLASSEMENT SELON LA CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE ADOPTÉE observent au même instant, dans le même milieu et par les mêmes procédés, les travailleurs et les chômeurs.

§ VI. — CLASSEMENT DES DOCUMENTS SELON LA CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE OU'ILS ADOPTENT.

Les caractères que nous avons énumérés jusqu'à présent sont importants à considérer, quel que soit le problème particulier qu'on se propose de résoudre. Il nous faut maintenant serrer notre sujet de plus près et rechercher quelles sont, entre les diverses sources, celles qui peuvent le mieux nous renseigner quant à l'influence de la profession sur le chômage. Un premier tri écartera naturellement les documents dans lesquels la profession des individus observés n'est pas notée : certaines statistiques symptomatiques, telles que celles de l'assistance publique ou de la criminalité, sont généralement muettes sur ce point; de même, certaines statistiques de travaux de secours ou certains décomptes sommaires des villes allemandes ou suisses.

Dans d'autres cas, les chômeurs sont répartis selon leur statut économique; on oppose alors les employeurs aux employés, et l'on distingue, entre eux, les travailleurs indépendants. Des nuances secondaires de cette même classification séparent les employés stricto sensu des ouvriers et, parmi ceux-ci, les travailleurs qualifiés des simples manœuvres. Pas plus que les documents précédemment indiqués, ces statistiques ne nous offrent un classement véritablement « professionnel ». Elles doivent donc être a priori rejetées par nous.

Parmi celles qui notent la profession des chômeurs, un nouveau choix, d'après la qualité du classement qu'elles comportent, est alors nécessaire, et ce choix est d'autant plus délicat à faire qu'aucun document n'est tout à fait satisfaisant à cet égard. Les professions, qui comportaient dans le système de l'économie urbaine des signes extérieurs certains, les ont en effet perdus; par la spécialisation de la production, les branches industrielles se sont multipliées; par la décomposition du travail au sein de chacune de ces industries nouvelles, les spécialités individuelles se sont accrues encore bien davantage : toute notion claire, touchant le domaine des diverses professions a ainsi disparu momentanément de la conscience collective, et cette obscurité s'est forcément étendue aux statistiques professionnelles elles-mêmes.

Ce trouble économique paraît déjà, il est vrai, en voie de décroissance : chaque jour, à l'heure actuelle, se reforment, tant dù côté patronal que du côté ouvrier, des groupements organiques nouveaux, les syndicats. Il semblerait donc indiqué d'utiliser avant tout, pour étudier les rapports entre la profession et le chômage, les renseignements fournis par les syndicats. Ce serait le cas en effet, si, de la profession au syndicat, les liens étaient certains et stables. Mais, pour le moment tout au moins, il n'en est pas ainsi. Les groupements syndicaux sont encore en période de rapide évolution; leurs frontières professionnelles respectives se déplacent sans cesse; tantôt elles empiètent les unes sur les autres (rivalité des fédérations de métiers et des fédérations d'industries), tantôt elles se perdent dans les régions inexplorées des « parties similaires ». La communauté d'intérêts économiques, qui fait l'unité de chaque groupement, n'est donc pas équivalente aux liens professionnels. Le même groupement peut comprendre des individus appartenant à plusieurs professions différentes; d'autres membres de ces mêmes professions peuvent s'en trouver exclus; enfin, les fractions des diverses professions représentées dans un syndicat donné sont d'importance relative variable et

inconnue. De tout cela résulte que le taux syndical de chômage, non seulement n'est pas le taux d'une profession donnée, mais encore n'équivaut pas à la moyenne des taux d'un nombre donné de professions. Il est donc, au point de vue où nous nous plaçons ici, nettement défectueux.

Récusant les statistiques syndicales pour l'insuffisance de leurs démarcations professionnelles, nous trouvons en dehors d'elles deux autres types de classement. Le premier est celui de presque toutes les statistiques urbaines, qu'elles concernent le chômage lui-même ou les faits connexes d'assistance et d'assurance. Il est hybride et incomplet. Les travailleurs appartenant aux vieux métiers d'artisans sont classés, selon leur profession individuelle, aux rubriques menuisier, serrurier, maçon, etc. Quant à la masse des travailleurs qui ne peuvent plus rentrer dans ce cadre périmé, on les groupe d'autre part, tant bien que mal, en industrie métallurgique, industrie textile, industrie chimique, etc., et, surtout, on les laisse s'agglomérer à la rubrique manœuvre.

Cette classification n'est certes pas satisfaisante. Il reste heureusement une autre méthode : c'est celle des grands recensements professionnels nationaux. Les administrations publiques chargées de ces recensements ont dù chercher un plan rationnel de classification. Par des moyens ingénieux, que nous décrirons plus loin, elles ont essayé de retrouver, sous l'infini morcellement du travail moderne, les grandes lignes de son anatomie. Ces tentatives savantes, même si elles ne sont pas impeccables, ont de grands mérites, et, en particulier, celui de partir d'une vue d'ensemble de la production. Par la comparaison des techniques ou des objets de toutes les branches industrielles sans exception, la parenté des unes avec les autres se dégage. Le classement, en tout cas, ne com-

porte plus de lacunes: toute la population active d'un pays est répartie dans des cadres industriels précis. A cette classification exhaustive et rationnelle on peut assurément reprocher d'être artificielle; mais puisqu'il n'existe, à l'heure actuelle, aucune classification organique satisfaisante, il faut s'en contenter.

§ VII. — CONCLUSION. — CHOIX DES DOCUMENTS A ÉTUDIER EN PRE-MIÈRE LIGNE: LES RECENSEMENTS PROFESSIONNELS FRANÇAIS ET ALLEMANDS.

Arrivé au terme de nos divers classements, il n'y a plus, pour faire notre choix définitif, qu'à rechercher quelle catégorie de documents offre, à notre point de vue, la plus grande somme d'avantages : la préférence doit être accordée, sans conteste, aux recensements professionnels nationaux, ou, plus exactement, à ceux d'entre eux qui ont comporté une question quant au chómage. Leur premier mérite est qu'ils visent bien le phénomène même qui nous intéresse, et non pas des phénomènes qui lui sont plus ou moins connexes; ils sont, d'autre part, les seuls documents qui comportent une classification professionnelle complète et méthodique: la réunion de ces deux qualités est évidemment pour nous d'une importance primordiale. Ils permettent, en outre, de former des taux de chômage absolument corrects. Enfin, l'amplitude de l'observation fait leur juste part aux influences perturbatrices éventuelles.

Il ne reste au passif des recensements professionnels qu'un défaut sérieux: c'est celui de ne pas faire connaître les fluctuations des taux professionnels de chômage dans le temps. L'idéal serait une combinaison de leurs diverses qualités et de celle que présentent, à ce point de vue particulier, les statistiques d'assurance syndicale. Sans

doute arrivera-t-on à réaliser peu à peu cette combinaison. Le chômage syndical, mieux connu, pourra servir de baromètre de l'activité économique des diverses professions, comme il sert déjà de baromètre économique général. Le meilleur moyen de réaliser ce progrès est de commencer par établir, à l'aide des recensements, une image d'ensemble du phénomène pouvant servir de fond de tableau aux nuances que révéleraient ensuite les chiffres syndicaux. Dans le nombre très restreint des recensements professionnels comportant une question sur le chômage, une dernière sélection est nécessaire. Les Recensements américains sont, de l'avis général, dangereusement inexacts et imparfaits à beaucoup d'égards. Le Recensement italien, meilleur, a l'inconvénient de ne présenter qu'une classification professionnelle sommaire; du moment que nous voulons comparer des taux professionnels de chômage, nous avons intérêt à en avoir le plus grand nombre possible, c'est-à-dire à avoir une classification professionnelle détaillée. A cet égard, les Recensements français de 1896 et 1901 et le Recensement professionnel allemand de juin 1895 l'emportent de loin sur tous les autres. A côté d'eux, on peut citer, mais avec des réserves, le Recensement démographique allemand de décembre 1895⁴.

Entre ces quatre documents, nous croyons devoir interroger d'abord le plus récent, à savoir le Recensement professionnel français de 1901.

¹ Lors de ce Recensement, les chômeurs furent décomptés et répartis dans le cadre professionnel du Recensement de juin. Mais cette répartition ne fut pas faite pour les travailleurs occupés. Ce document ne fournit donc pas, strictement parlant, des taux professionnels de chômage; mais on peut en établir d'approximatifs en rapportant les chiffres de 'chômeurs de décembre aux chiffres des travailleurs de juin.

CHAPITRE IV

Le Recensement professionnel français de 1901¹.

L'étude des renseignements fournis sur le chômage par le Recensement français de 1901 comporte deux phases successives. Il nous faut d'abord rechercher le sens exact des chiffres publiés; savoir quelles distinctions le Recensement fait parmi les professionnels, comment il détermine leurs professions respectives, qu'il considère comme chômeur, etc. Nous devrons ensuite chercher comment mettre en œuvre les données recueillies par l'Administration pour projeter sur le problème qui nous occupe le plus de clarté possible.

§ I. — La classification professionnelle du Recensement de 1901.

La meilleure façon de saisir le sens exact des chiffres publiés est de replacer ceux-ci dans le cadre général de l'enquête faite. A la complexité apparente des notions se substitue alors une simplicité assez grande. Nous reproduisons, pour plus de clarté, à l'annexe I, le texte même du bulletin individuel employé en 1901.

A. — Le principe de la classification.

On sait que le Recensement de 1901 fut à la fois général et professionnel. En tant que recensement général,

¹ Voir Résultats statistiques du Recensement général de la population, effectué le 24 mars 1901, 4 vol. in-4º. Paris, Imprimerie Nationale, 1904 et suiv.

il étudiait la population totale de la France; en tant que recensement professionnel, il divisait cette même population en deux grandes catégories : individus économiquement inactifs, individus économiquement actifs, et formait de ces derniers autant de groupes qu'il y a, dans la société française, d'activités économiques distinctes.

La première question qui se présentait était alors celle de savoir quels individus considérer comme économiquement actifs. Le Recensement de 1896, dont les principes généraux ont été appliqués à nouveau en 1901¹, répond à cette question de la façon suivante : « En parlant d'activité économique, on entend habituellement tout ce qui concourt à réaliser des produits ou des services en vue d'un échange » ². Cette notion sert de base à la classification adoptée par le Recensement de 1901, lequel distingue les diverses activités économiques selon les produits dus à ces activités économiques selon les produits dus à ces activités d'activité économique ainsi envisagée étant ce qu'on appelle l'industrie, l'on peut dire que la classification adoptée par l'Administration est une classification par industries.

Par cette première constatation, une difficulté est sou-

¹ Cf. Recensement de 1901, t. I, p. 40. « La méthode appliquée en 4896 pour le recensement des industries et professions ne fut pas modifiée. »

² Cf. Recensement de 1896, t. l, p. 7. Cette définition un peu vague est complétée par les exemples suivants: « Le propriétaire qui fait valoir ses propriétés exclusivement pour son usage personnel..., le rentier..., le peintre amateur .., le médecin n'exerçant pas..., la femme qui se consacre exclusivement aux soins du ménage, ne doivent pas être atteints par le recensement professionnel. Mais l'artiste peintre qui vit de l'exercice de sa profession, le secrétaire qui fait la correspondance, la domestique qui aide aux travaux de ménage seront comptés, parce que, dans ces divers cas, il y a échange de services. »

³ Cf. Recensement de 1901, t. Î, p. 40 et suivantes : « Le principe de la méthode est de grouper tout d'abord les individus, suivant les établissements, puis de classer les établissements d'après la nature de l'industrie collective qui constitue l'objet propre de chacune de ces agglomérations... En opérant ainsi on évite les rapprochements arbitraires. Quelles que soient les transformations industrielles, on est assuré que les groupes formés aux diverses époques sont comparables, parce qu'ilsont pour caractère commun de concourir à la réalisation de produits analogues. »

levée qui appelle des explications immédiates. Nous nous étions donné, en effet, pour programme d'étudier le taux de chômage des diverses professions et non celui des industries, et l'on peut se demander si un document qui, précisément, porte sur les industries et non sur les professions est utilisable pour notre propos.

Considérées in abstracto, les deux notions de profession et d'industrie sont certainement distinctes l'une de l'autre: tandis que l'industrie est l'activité économique envisagée dans son produit, la profession est cette même activité envisagée dans le genre de travail accompli⁴. Il est évident que si cette différence de concept réagit sur la classification des professionnels, nous ne pouvons substituer sans inconvénient l'une des deux classifications à l'autre. Mais en est-il ainsi ou non? Les faits seuls peuvent nous le dire.

Un premier point semble acquis: c'est que la différence des deux classifications, à supposer qu'elle existe, est, en tout cas, un phénomène récent. Sous le régime de l'économie urbaine, en effet, profession et industrie se confondaient. La profession, le métier étaient l'art de produire tel ou tel objet, de rendre tel ou tel service: l'effort fait et le bien économique se correspondaient exactement ². Il en va encore de même actuellement dans les branches d'industrie où le morcellement du travail n'a pas fait de trop grands progrès. Considérons, par exemple, un maréchal ferrant, un avocat, un domestique: les biens qu'ils produisent ou les services qu'ils rendent, c'est-à-dire leurs

² « Autrefois chaque individu ayant appris un métier l'exerçait complètement. En énonçant sa profession, il désignait donc les opérations auxquelles il consacrait son activité. » (Recensement de 1896, ibid.)

^{&#}x27;« La notion de profession possède un caractère personnel. Professer un art, c'est l'exercer en affirmant sa volonté de l'exercer. » (Recensement de 1896, t. 1, page 7.)

« industries » respectives, sont connus par la seule énonciation de leur profession.

A côté de ces industries peu transformées par l'évolution économique moderne, il en est, il est vrai, d'autres beaucoup plus nombreuses où les choses ont pris un tout autre aspect. Très souvent, aujourd'hui, l'activité économique d'un individu donné n'aboutit plus à produire un bien échangeable; elle consiste seulement à donner une « façon » au produit collectif de tout un groupe de travailleurs. Au sein de ce groupe, qui constitue dans le vocabulaire du Recensement français « l'exploitation » industrielle, la profession, au sens ancien du mot, n'existe plus : il n'y a que des « spécialités professionnelles ». L'individu est « tourneur », « lamineur », « mouleur », « pareur », etc.; et cette dénomination, qui indique bien le travail fait, ne nous laisse plus du tout deviner quel est le produit obtenu.

Reste à savoir comment cette différenciation entre le travail fait et le produit obtenu réagit sur la classification professionnelle des travailleurs. L'on est alors amené à reconnaître que ses effets sont à peu près nuls, et cela par la nécessité où l'on est de former des groupes économiques suffisamment vastes.

Les mille spécialités professionnelles où s'éparpillent certaines industries ne donnent matière à une classification intelligible que si on les réunit selon leurs affinités. Or leur lien principal est précisément l'industrie à laquelle elles se rattachent; et ainsi, dès le premier degré de la classification, les industries forment l'unité de groupement. Ces industries elles-mêmes sont d'ailleurs trop nombreuses pour rester toutes distinctes les unes des autres. Cherche-t-on alors, pour les grouper, un critérium satisfaisant, on s'aperçoit que le plus significatif est l'analogie des procédés de fabrication : les industries

dites « similaires » par les praticiens sont, avant tout, celles dont les techniques se ressemblent, c'est-à-dire qui font appel aux mêmes professions. Par cette deuxième étape, l'identité essentielle des deux classifications s'affirme, on le voit, définitivement.

Nous pouvons donc utiliser sans scrupules, pour nos recherches, le Recensement français de 1901. Peu importe que sa classification professionnelle soit une classification par industries et non par professions : distinctes en théorie, les industries et les professions sont, en fait, et sauf certaines exceptions que nous verrons plus loin, des groupements de même nature, et que nous pouvons appeler indifféremment industriels ou professionnels.

Ce premier point éclairci, il nous reste à voir comment se réalise pratiquement la classification du Recensement de 1901.

B. — La réalisation pratique de la classification.

La grosse difficulté pratique de toute répartition professionnelle est de grouper par industries les spécialités individuelles. Quand on questionne, en effet, un travailleur au sujet de sa profession, sa réponse est souvent trop vague ou trop obscure pour qu'on puisse même savoir à quelle branche d'industrie il se rattache. Qr, si on lui demandait d'indiquer expressément cette branche d'industrie, l'ignorance ou la vanité lui feraient souvent donner une indication inexacte.

Le Recensement français donne à cette difficulté une solution sinon parfaite, du moins la meilleure possible. Il commence par distinguer les « travailleurs isolés » de ceux qui font partie d'un groupe de producteurs. Pour les premiers, le reuseignement qu'ils fournissent eux-mêmes doit être utilisé tel quel. Mais il se trouve qu'il est souvent

satisfaisant. Si, en effet, on a affaire à un individu économiquement indépendant, il y a des chances pour que son produit ait une individualité aisément reconnaissable, pour que, chez lui, il y ait correspondance entre la profession et l'industrie 4.

Pour les individus travaillant en groupe, c'est, nousl'avons vu, le produit collectif de l' « exploitation » qu'il faudrait connaître. Mais comment découvrir l'industrie à laquelle appartient tel ou tel spécialiste à la dénomination incomplète? Le lien technique qui l'unit à ses camarades n'apparaît pas dans sa réponse. Une nouvelle notion est alors substituée à celle de l'exploitation : celle de l'« établissement industriel ». On demande à chaque recensé d'indiquer, éventuellement, à quel établissement il appartient, et quelle est l'industrie collective exercée dans cet établissement. Sur le premier point, la réponse des travailleurs est presque forcément exacte. On réunit alors les bulletins individuels de toutes les personnes employeurs ou employés - travaillant dans le même établissement, et l'on compare les indications fournies, soit quant aux professions individuelles, soit quant à l'industrie collective de l'établissement.

Ce rapprochement jette sur l'industrie collective recherchée un jour éclatant. A tel patron qui s'est déclaré négociant, on découvre une majorité d'ouvriers d'industrie, qui le fait reconnaître comme fabricant. Inversement, on s'aperçoit qu'un autre, qui se déclare fabricant, est en

¹ Ce n'est plus le cas, il est vrai, lorsque l'isolement est exclusivement matériel. L'Administration confond avec les petits producteurs indépendants dont nous venons de parler, les salariés à domicile et ceux qui vont en journée chez l'un ou chez l'autre. Pour ces deux dernières catégories de producteurs, l'indication de leur spécialité professionnelle ne nous renseigne que mal au sujet de l'industrie à laquelle ils appartiennent. L'Administration accepte cette défectuosité comme inévitable, parce qu'il lui semble impossible de traiter ces salariés autrement qu'en isolés. On ne peut s'empêcher de regretter qu'il en soit ainsi.

réalité marchand. Les spécialités des ouvriers s'éclairent de même par l'indication professionnelle du patron. Le « monteur » d'une cordonnerie est évidemment un monteur en chaussures. Le « ferreur » d'une serrurerie est évidemment un serrurier. L'ingéniosité de ce contrôle automatique des déclarations les unes par les autres est indéniable.

On ne saurait pourtant espérer que, grâce à lui, toutes les chances d'erreur soient écartées. Il y a d'ailleurs plus de 20 0/0 de la population active qu'il n'atteint pas 1, ce sont les 4 millions de « travailleurs isolés ». On suppose, il est vrai, que chez eux la profession individuelle et l'industrie sont confondues, et qu'ainsi en indiquant l'une ils révèlent l'autre; mais ce n'est pas toujours le cas. Il y a, en outre, de nombreux travailleurs dont la déclaration indique bien qu'ils se rattachent à un établissement, mais sans qu'on puisse savoir duquel il s'agit, si bien que le contrôle des bulletins individuels ne joue pas2. Dans d'autres cas, plus nombreux, l'industrie est bien mentionnée, mais d'une façon insuffisante³. De là, la nécessité d'intercaler, entre les rubriques industrielles bien définies. des rubriques vagues comprenant les dénominations incomplètes, telles que mineur, ouvrier en coton, teinturier. métallurgiste, livreur, courtier, journalier, manœuvre, etc.

L'existence de ces rubriques imparfaites modifie forcément, en même temps que le cadre industriel du recen-

¹ Exactement 21,7 0/0, nous dit le Recensement de 1901, t. IV, p. 176.

³ C'est ainsi qu'en 1901, 250 patrons se donnèrent comme fabricant, industriel, manufacturier, etc., sans indiquer leur industrie, et, de même, il y eut 3.540 bulletins d'ouvrier, ouvrière, apprenti, sans indications complémentaires.

^{*} On trouve, par exemple, 6.715 patrons et 8.227 employés et ouvriers, qu'on peut bien rattacher au groupe *Textiles*, dont on peut même déterminer la spécialité professionnelle : tisserand, filateur, monteur de chaîne, commissionnaire en tissage, etc., sans qu'on puisse savoir à quelle industrie textile particulière : lin, laine, coton ou soie, ils se rattachent.

sement, la manière de s'en servir. Elle nous fait toucher du doigt la complexité de la production moderne et nous montre qu'entre les diverses industries il n'y a pas de cloisons étanches. Il est sans doute bon de chercher à faire, entre les diverses branches industrielles, le plus de distinctions possibles; mais il est nécessaire, une fois ces distinctions faites, de reformer des ensembles qui, faisant ressortir les grandes lignes de l'activité économique nationale, permettent en même temps de noyer les particularités et les imperfections que nous venons de signaler.

Conformément à ce programme, l'Administration française, après avoir noté plus de 6.600 dénominations professionnelles, et les avoir rattachées à plus de 1.400 rubriques, répartit ces 1.400 rubriques en environ 250 groupements, dénommés industries principales, desquels sont formés environ 120 ensembles, dénommés sous-groupes industriels; ces 120 sous-groupes forment alors, à leur tour, 33 groupes industriels, 10 sections et enfin 5 grandes catégories d'activité économique : pêche, agriculture et forêts, industrie, commerce, professions libérales et services publics, services domestiques ¹.

Dès que les rubriques détaillées sont groupées par industries principales, la plupart des obscurités, que nous avons signalées, disparaissent, et la masse des professionnels s'ordonne déjà en des ensembles industriels cohérents. Quant aux groupements plus vastes, ils permettent de totaliser les chiffres des industries qui, par leurs procédés ou leurs objets, présentent une certaine similitude et facilitent, d'autre part, les rapprochements

¹ Rappelons ici brièvement la numérotation adoptée pour distinguer les différents degrés de cette hiérarchie. Les cinq grandes catégories désignées dans le texte, ne figurant pas dans le corps du dépouillement mais seulement dans quelques tableaux résumés, n'ont pas d'indices numériques qui leur soient

entre ce décompte et d'autres recensements analogues, mais moins fouillés 1.

C. — Le décompte spécial de quelques professions individuelles.

Si avantageux que soit le système adopté par l'Administration française, il n'est pourtant pas parfait. Il met

propres. Avec les sections, numérotées de 0 à 9, commence la classification régulière.

Ces sections sont les suivantes :

- 0 Profession mal déterminée :
- 1 Pêche:
- 2 Forêts et agriculture;
- 3 Industries extractives;
- 4 Industries de transformation;
- 5 Manutention et transport;
- 6 Commerce, banque;
- 7 Professions libérales:
- 8 Soins personnels, service domestique;
- 9 Services de l'État, des départements ou des communes.

Les groupes, subdivisions de sections, sont désignés par le numéro de section suivi d'une lettre majuscule. Ex.: 2. A Forêts; 2. B Culture, élevage.

Pour les sous-groupes, une minuscule est ajoutée à la suite de la majuscule. Ex.: 2. Ba Culture; 2. Bb Élevage.

Les *industries principales* sont des groupements mal définis qui se composent d'une industrie principale proprement dite et d'un certain nombre d'industries secondaires voisines. Ainsi, dans la *Culture*, on a l'industrie principale 2.20 dite *Agriculture* qui comprend les rubriques :

- 2.20 Culture sans autre indication;
- 2.21 Propriétaire exploitant;
- 2.210 Propriétaire sans autre indication ;
- 2.22 Fermier, etc.

De même l'industrie principale 2.26 Jardinage comprend les rubriques :

- 2.26 Arboriculture;
- 2.27 Sulfurage des vignes;
- 2.28 Jardinage:
- 2.281 Greffeur.

Les groupements dits *industries principales* n'ont pas, on le voit, de numéros propres, mais sont désignés par le numéro de la première rubrique qu'ils contiennent.

Quant à ces rubriques elles-mêmes, elles sont numérotées selon la méthode dite décimale, avec, comme base du classement, les dix sections industrielles déjà indiquées.

L'ensemble du système adopté est extrêmement compliqué. Son seul avantage est qu'il permet d'intercaler des rubriques nouvelles lors de recensements ultérieurs, sans détruire l'ordre de numérotation précédemment adopté.

¹ Le tableau statistique où figure le détail de cette elassification industrielle porte dans la publication officielle le n° VII. Nous le désignerons dorénavant par ee numéro d'ordre.

en vedette le groupement des professionnels dans les établissements industriels. Or, un établissement n'est pas forcément une unité industrielle simple, il peut comprendre plusieurs exploitations distinctes, et chacune de ces exploitations peut relever d'une branche industrielle différente. Tel serait, par exemple, le cas des grands établissements de l'industrie textile comprenant un peignage, une filature, un tissage et, en outre, des ateliers annexes de mécanique ou de serrurerie. Si l'on poursuivait un classement industriel tout à fait exact, il faudrait, en ce qui concerne ces grands établissements, substituer, dans le groupement des travailleurs, l'unité « exploitation » à l'unité « établissement ». L'Administration, pour éviter cette complication et n'avoir qu'une industrie collective par établissement, adopte la simplification conventionnelle suivante : pour tout établissement où s'exercent plusieurs industrics distinctes, elle rccherche celle qui occupe le plus grand nombre de salariés, et lui attribue la totalité du personnel de l'établissement.

Par ce système, la physionomie industrielle de chaque établissement considéré isolément est, certes, tout à fait dénaturée; mais on peut admettre que, pour l'ensemble des établissements industriels, des compensations s'établissent par lesquelles finalement chaque industrie se voit attribuer, à peu près, le personnel qu'elle aurait eu, si la fiction de l'industrie principale d'établissement n'avait pas été utilisée.

Il n'y a, en réalité, qu'un petit nombre d'occupations pour lesquelles le système adopté dans le Recensement français soit réellement défectueux : ce sont celles qui figurent, soit comme services généraux, soit comme services auxiliaires, dans beaucoup d'établissements. Il y a, de par le monde, beaucoup plus de menuisiers, de serruriers, de comptables, de cochers, etc., qu'il n'y a d'employés dans les établissements exclusivement ou principalement consa-

crés à la menuiserie, à la serrurerie, à la comptabilité, aux transports par chevaux, etc. Des professions bien caractéristiques, comme celles de chauffeur, de commis voyageur, ne sont même jamais exercées d'une façon autonome. Le rattachement des travailleurs à l'industrie principale de leurs établissements respectifs masque donc complètement l'importance de ces divers travaux.

Pour remédier, dans la mesure du possible, à ce défaut du système, auquel, pour d'autres raisons, elle donnait la préférence, l'Administration organisa, à côté du recensement général, un décompte spécial des individus exerçant, dans les établissements industriels, les professions auxiliaires mentionnées en note⁴. Tout bulletin professionnel portant une de ces dénominations, et qui était rattaché une première fois à l'industrie principale de l'établissement auquel il appartenait, fut, en outre, retenu pour figurer une deuxième fois dans ce décompte spécial².

Celui-ci permet donc de serrer la composition industrielle des établissements d'un peu plus près que le classement par industrie collective. Cependant, nous ne savons pas si les individus dont le bulletin professionnel ne porte pas les dénominations spécialement relevées, appartiennent ou non, à l'industrie principale de leurs établisse-

¹ Ingénieur ou dessinateur, — employé de bureau, — voyageur ou représentant, — ajusteur ou serrurier, — charron, — chaudronnier, — chausseur, — cocher, charretier ou livreur, — électricien, — forgeron, — maçon, — magasinier ou emballeur, — mécanicien, — menuisier, — peintre, — tourneur.

Le décompte porte encore sur une autre catégorie de travailleurs que nous omettons à dessein: celle des contremaîtres. On ne s'explique pas que ceux-ci figurent dans ce décompte selon la profession individuelle, au lieu d'être classés à leur place logique, entre les patrons et les employés des divers établissements auxquels ils se rattachent. Il y a là, semble-t-il, une confusion de notions, sans grande importance peut-être, puisque le décompte spécial luimême indique comment les contremaîtres se répartissent, sinon entre toutes les rubriques industrielles, du moins entre les industries principales, mais qui n'en est pas moins regrettable au point de vue scientifique.

² Voir Recensement de 1901, tome IV, p. 776 et 794, tableaux XXVII et XXVIII.

ments respectifs. Il peut se faire, d'autre part, que des bulletins présentant des appellations synonymes de celles qu'on désire atteindre soient, par erreur, exclus du décompte spécial, et ainsi le total auquel on arrive pour chaque corporation visée doit être considéré comme inférieur à la réalité. Il ne faut donc pas voir, en somme, dans ce décompte un nouveau recensement, à la fois parallèle au premier et différent de celui-ci par la nature des données recueillies, mais seulement un ensemble de renseignements complémentaires, destinés à corriger les chiffres de certaines rubriques, de celles où l'application du critère de l'industrie collective principale donne des résultats par trop éloignés de la réalité.

§ II. — LE DÉCOMPTE DES CHOMEURS DANS LE RECENSEMENT DE 1901.

A. — Notion adoptée par l'Administration.

A travers les tableaux du Recensement court une classification secondaire qui recoupe la classification professionnelle et comporte cinq divisions :

- 1º Travailleurs de situation inconnue;
- 2º Travailleurs isolés;
- 3º Chefs des établissements;
- 4º Employes ou ouvriers des établissements;
- 5° Employés ou ouvriers sans emploi.

Cette classification a un caractère hybride qui déconcerte au premier abord. On ne voit pas très bien pourquoi des nuances concernant la forme de la production y voisinent avec d'autres nuances concernant le régime de production; pourquoi, si l'on entreprend des

¹ Travailleurs isolés opposés aux travailleurs des établissements. Patrons opposés aux salariés.

recherches sur ce dernier point, on ne les pousse pas davantage⁴; pourquoi, enfin, le relevé des chômeurs complète cette bigarrure.

En ce qui concerne particulièrement les chômeurs, on peut s'étonner, en outre, de l'étroite sélection faite parmi eux. Seuls, les individus travaillant habituellement chez autrui à poste fixe sont interrogés. Quant aux autres professionnels, patrons ou travailleurs isolés, qui peuvent être exceptionnellement sans travail, leur oisiveté n'est pas prise en considération. Chez les salariés des établissements eux-mêmes, on ne recherche pas tous les genres de chômage, mais seulement le chômage dû à l'absence d'emploi.

Pour s'expliquer d'où provient, dans le Recensement de 1901, cette conception si spéciale du chômage, pour saisir, en même temps, le principe général de cette classification seconde où figurent les chômeurs, il suffit de se reporter au système de classification industrielle exposé dans le précédent paragraphe, et l'on s'aperçoit alors que les deux classifications sont liées l'une à l'autre, comme l'envers d'une étoffe à son endroit. Si l'on distingue les travailleurs isolés des travailleurs groupés, c'est parce que, pour ces derniers, le critère de l'industrie collective détermine leur classement industriel; si l'on oppose les patrons aux employés, c'est parce que leurs réponses, quant à l'industrie collective des établissements, se contrôlent mutuellement; si, enfin, on classe à part les salariés momentanément privés d'emploi, c'est que leur occupation habituelle ne se caractérise ni comme celle des travailleurs isolés, pour qui profession et industrie sont censées se confondre, ni comme celle des membres des

¹ C'est ici que devrait logiquement apparaître le décompte des contremaîtres. On aurait pu d'autre part décomposer les travailleurs isolés en salariés, tâcherons ou producteurs autonomes.

74 LE DÉCOMPTE DES CHOMEURS DANS LE RECENSEMENT DE 1901 établissements, puisqu'ils n'appartiennent actuellement à aucune industrie collective.

Outre cette raison fondamentale qu'avait l'Administration pour limiter, comme nous venons de dire, aux salariés sans emploi l'observation du chômage, elle en indique elle-même une secondaire, c'est le souci d'obtenir les données les plus exactes possibles1. L'absence de contrat de travail chez un salarié est une notion claire et précise. La question posée au sujet de ce type d'oisiveté s'enchaînait, en outre, logiquement aux autres questions contenues dans le bulletin individuel de recensement : les salariés munis de place devaient indiquer le nom de leur employeur; s'ils ne le pouvaient pas, c'est qu'ils étaient sans place, et alors ils étaient requis d'indiquer depuis combien de jours durait cette absence de place. En réduisant ainsi volontairement l'observation à son minimum, on était en droit de compter sur un maximum d'exactitude, et cet idéal n'est certes pas négligeable.

B. — Imperfection des chiffres établis.

Le décompte des chômeurs, si bien préparé qu'il ait été, n'est pourtant pas sans défauts. Le plus fâcheux, à notre point de vue, est la répartition imparfaite des chômeurs entre les diverses rubriques de la classification

¹ Cf. Recensement de 1901, tome IV, p. 322, et également, Arth. Fontaine Rapport sur les procédés des statistiques du chômage in Bulletin du Conseil Supérieur de Statistique, nº 8, Paris, Imprimerie nationale, 1903. «... La réduction du travail rétribué» lit-on dans ce rapport « constitue bien une perte; on ne saurait cependant confondre dans une même statistique les ouvriers dont les ressources ont subi quelque diminution et ceux qui n'ont plus aucune ressource. D'autre part, le manque d'emploi est un fait aisément saisissable, il ne comporte de degrés que suivant la durée du chômage, élément de signification très précise et simple; au contraire, l'appréciation de la plus ou moins grande quantité de travail se ramène à la détermination du salaire ou de la durée du travail, c'est un autre sujet d'enquête, qui exige des observations beaucoup plus complètes...»

industrielle. Beaucoup d'entre eux n'ayant, lorsqu'ils travaillent, qu'une spécialité professionnelle fort étroite ou, au contraire, une occupation mal définie, mentionnent celles-ci sur leur bulletin d'une façon qui ne permet pas de reconnaître à quelle industrie ils se rattachent. Ils viennent alors s'entasser dans les rubriques vagues que nous avons déjà signalées, et qui, pour les travailleurs occupés, peuvent généralement être évitées, grâce à l'indication de l'établissement. Trop souvent même l'indétermination reste complète, et la rubrique *Profession inconnue* recueille une proportion de chômeurs relativement très supérieure à celle des travailleurs occupés ¹.

Un autre type de mention inexacte, fréquent chez les chômeurs, est le suivant : ceux d'entre eux qui ont, comme spécialité professionnelle, une occupation détachée d'un ancien métier, celle, par exemple, de menuisier en meubles ou en voitures, mentionnent, une fois en chômage, sur leur bulletin professionnel, non pas leur spécialité, mais le métier ancien, auquel ils se rattachent indirectement, en l'espèce celui de menuisier. Les rubriques correspondant à ces anciens métiers reçoivent donc, tout comme les rubriques vagues, une proportion excessive de chômeurs.

Ainsi, l'effort fait pour rattacher étroitement le décompte des chômeurs au recensement professionnel général n'est pas couronné d'un plein succès. La répartition des travailleurs occupés et des chômeurs dans un même cadre est plus apparente que réelle. Avec ce dernier trait noté, notre description du Recensement de 1901 est suffisamment complète. Il nous reste à chercher quel partitirer des chiffres recueillis.

⁴ La population active totale de la rubrique *Profession non spécifiée* est de 48.820 individus, dont 10.647 chômeurs, tandis que l'ensemble de la population active comprend, pour 19 millions de travailleurs, 303.000 chômeurs seulement.

CHAPITRE V

Utilisation du Recensement de 1901 pour l'étude des rapports entre la profession et le chômage.

A l'aide des données fournies par le Recensement, nous voulons mesurer l'importance relative du chômage dans les diverses professions. Cette importance doit ressortir, nous le savons, du rapprochement effectué, au sein de chaque profession, entre les forces de travail disponibles et les forces de travail perdues. Il s'agit, les forces professionnelles étant considérées comme spécifiquement distinctes, de grouper toutes celles qui se ressemblent, qu'elles soient employées, ou au contraire temporairement inactives, et de mesurer, dans chacun des groupes ainsi formés, la proportion des forces inactives au total des forces existantes.

Autant ce programme est aisé à formuler, autant la complexité des faits économiques rend sa réalisation difficile. Nous avons vu combien de nuances existent dans la notion de profession, dans celle de professionnel, dans celle de chômeur; nous avons vu que certaines de ces nuances sont admises par le Recensement de 1901 et d'antres non. La nature des données recueillies conditionne étroitement le rapprochement à effectuer entre chômeurs et travailleurs et donne naissance à deux séries de difficultés, les unes relatives à la profession, les autres relatives aux autres caractères des travailleurs qu'il s'agit

de grouper. Il est commode d'examiner ces deux séries de difficultés en commençant par la deuxième.

§ I. — Groupement des travailleurs selon leurs caractères non professionnels.

Dans un groupe professionnel quelconque, l'Administration française distingue, nous l'avons vu, quatre catégories principales: travailleurs isolés, patrons, salariés occupés, salariés sans emploi; au sein de chacune de ces catégories, elle sépare les travailleurs selon le sexe; puis, dans les huit groupes ainsi formés, elle distingue des groupes nouveaux, classés selon l'âge, l'état civil, l'instruction, les professions accessoires; enfin, aux employés et ouvriers sans emploi, elle demande la durée de leur chômage. Il s'agit de savoir dans quelle mesure il faut tenir compte de toutes ces nuances pour arriver à former des groupes dont tous les membres se ressemblent au point de vue économique, sauf en ce qui concerne le chômage.

L'une d'entre elles apparait immédiatement comme capitale : les chômeurs sont exclusivement des salariés sans place; le groupe de travailleurs auquel ils appartiennent est donc exclusivement celui des salariés, et c'est au total de ces salariés qu'il faut rapporter le chiffre de chômeurs établi en excluant, au contraire, de la comparaison, les travailleurs non salariés ¹.

Cette sélection est, à première vue, la seule nécessaire. En effet, parmi les caractères notés chez les chômeurs, l'un, la durée du chômage, est un simple attribut de l'état

¹ Ce mode de procéder est partiellement suivi par l'Administration dans l'étude qu'elle consaere au chômage. Elle compare, en effet, les chiffres des salariés sans emploi à ceux des salariés occupés. Son tort est de ne pas avoir pris, comme terme de comparaison, le total des deux chiffres.

de chômage, et tous les autres existent, en principe, chez les travailleurs occupés comme chez les chômeurs 1.

Une précaution semble pourtant utile à prendre : c'est celle qui consiste à distinguer complètement les sexes. Rien ne dit en effet que le taux du chômage féminin soit égal au taux masculin. Les chiffres concernant les femmes sont, d'autre part, moins exacts que ceux établis pour les hommes ². Ils sont en outre moins significatifs, parce qu'il y a relativement beaucoup moins de femmes que d'hommes travaillant en atelier. Enfin, la différence des sexes implique en général, même sous une rubrique industrielle identique, une différence profonde des occupations individuelles. Dans ces conditions, mieux vaut, jusqu'à plus ample informé, consacrer à chaque sexe une étude distincte. Celle qui suit s'occupera exclusivement des salariés hommes.

§ II. — GROUPEMENT DES TRAVAILLEURS SELON LEURS CARACTÈRES PROFESSIONNELS.

Les difficultés de rapprochement dues aux caractères professionnels des travailleurs sont moins simples à résoudre que les précédentes. L'objectif à atteindre est de grouper les rubriques du Recensement de telle façon que tous les salariés, appartenant à une famille de professions donnée, soient inclus dans le groupement correspondant

¹ Si l'on veut rassiner, on peut pourtant faire la remarque suivante: parmi les individus qui se déclarent chômeurs, un certain nombre accusent un âge supérieur à soixante ans, ou une durée de chômage supérieure à un an. Or de tels individus ne sont vraisemblablement pas, ou ne sont plus des professionnels Leur maintien à l'effectif du groupe fausse donc peut-être le taux de chômage. Mais comme il est possible que cette inexactitude soit contrebalancée par d'autres erreurs en sens inverse, mieux vaut ne pas modifier à la légère le chiffre de chômeurs ofsiciellement constaté.

² Cette inexactitude, constatée d'une saçon générale dans les diverses statistiques du chômage, s'explique par l'imprécision fréquente du statut économique des lemmes.

à cette famille. Or certaines rubriques ne peuvent être rattachées à aucun groupement. Ce sont les rubriques tout à fait vagues, telles que *Profession non spécifiée*, *Industrie mal désignée*, etc. Tous les bulletins portés à ces rubriques doivent donc être négligés, et, par là déjà, les taux de chômage des diverses familles professionnelles sont jusqu'à un certain point faussés.

Cette première tare acceptée, il reste à former avec les autres rubriques un certain nombre de groupements. Le plus simple serait d'adopter dans son entier la classification méthodique du Recensement, mais ce n'est pas possible. Les ensembles administratifs, industries principales, sous-groupes et groupes, ont été établis, en effet, a priori sans tenir compte de la répartition des bulletins entre eux. Or celle-ci est très différente, nous l'avons vu, selon qu'on considère les bulletins des travailleurs occupés ou ceux des chômeurs, et notre recherche ne peut avoir lieu que si les deux classements divergents sont ramenés à l'unité.

Un exemple précis nous fera mieux comprendre. L'Administration sépare complètement le sous-groupe Pêche maritime de l'industrie principale Transports maritimes, cette dernière étant rattachée au groupe des transports. Ce système, à première vue, n'a rien de choquant. Mais considérons maintenant les chiffres du Recensement; nous trouvons pour la pêche maritime 26.000 travailleurs occupés contre 800 chômeurs; et pour les transports maritimes, en regard de 32.000 travailleurs occupés, 2.200 chômeurs. La différence de taux de chômage indiquée par ces chiffres est faite pour surprendre. Scrutant alors les choses de plus près, nous nous apercevons qu'on a placé dans l'industrie Transports maritimes les bulletins portant la dénomination marin et matelot. On comprend alors ce qui s'est passé : ceux d'entre les travailleurs de la mer qui étaient en chômage se sont désignés

par ces dénominations générales de marin et de matelot, et sont venus s'agglomérer dans les rubriques englobant ces dénominations au détriment de la rubrique pêche. L'équilibre ne peut donc être rétabli entre les travailleurs occupés et les chômeurs qu'en fondant ensemble les diverses rubriques en question. Ce qui se passe chez les travailleurs de la mer étant susceptible de se reproduire dans les autres professions, c'est rubrique à rubrique qu'il nous faut étudier les chiffres officiels, afin de n'accepter qu'à bon escient les groupements établis par l'Administration.

Ceci nous amènera à constater qu'il existe certaines rubriques auxquelles aucun groupement des chiffres du tableau VII¹ ne peut rendre leur équilibre : ce sont celles qui concernent les professions auxiliaires disséminées dans toutes les industries. Si nous considérons, par exemple, la rubrique *Menuiserie de bâtiment*, nous y trouvons une proportion de salariés occupés relativement faible par rapport au chiffre des chômeurs ².

Cela tient au principe même du Recensement, qui répartit les travailleurs occupés selon l'industrie collective à laquelle ils collaborent. Ce système, bien qu'il s'applique indistinctement à toutes les rubriques, n'a pas pour la majorité d'entre elles l'effet que nous signalons ici. On peut en effet supposer qu'il y a, en général, équivalence entre le nombre de travailleurs occupés, détournés de la rubrique qui leur conviendrait personnellement par la convention de l'industrie collective d'établissement, et celui qui revient à cette rubrique en vertu de la même convention. Il n'en va pas de même pour les rubriques

¹ C'est, on le sait, le tableau du Recensement de 1901 qui répartit les prol'essionnels selon l'industrie collective des établissements.

² Cf. Recensement de 1901,, tome lV, p. 540; rubrique 4.625: 69.566 salariés occupés contre 6.874 chômeurs.

relatives aux professions auxiliaires, comme par exemple celle des menuisiers, lesquelles perdent infiniment plus de travailleurs occupés qu'elles n'en reçoivent. Il faudrait donc se résigner à négliger purement et simplement ces rubriques, si leur cas n'avait été prévu par le décompte des spécialités individuelles.

Celui-ci nous fournit le total des travailleurs exerçant, dans tous les domaines industriels, l'une des seize professions considérées comme les plus répandues. Si donc nous rapprochons chacun de ces seize totaux des chiffres de chômeurs agglomérés dans les rubriques correspondant auxdites professions, nous pouvons former des taux de chômage rationnels.

Ce rapprochement, hâtons-nous de le dire, ne donne pas un résultat parfait. Il s'agit, en effet, de combiner deux décomptes qui, en fait, ne se correspondent pas. Reprenons, pour nous en rendre compte, notre exemple des menuisiers. La rubrique 4.625, qui les concerne, est classée par nous, avec un certain nombre de rubriques voisines, dans un groupement nouveau auquel nous donnons le numéro d'ordre 91 4. Si nous ajoutions simplement le chiffre du décompte spécial aux chiffres de ces rubriques, nous aurions un nombre assez considérable de doubles emplois. Il est en effet probable que presque tous les salariés occupés de la rubrique 4.625 sont des menuisiers, et que les rubriques voisines en contiennent aussi quelques-uns. Or, tous ces menuisiers sont déjà inclus dans le décompte spécial. On ne peut donc utiliser le chiffre fourni par celui-ci qu'en le diminuant.

Cette diminution peut se faire de deux façons, toutes deux défectueuses. Une première méthode consisterait à n'introduire dans notre groupement que la différence entre

⁴ Voir infra, chap. VI, p. 101.

le total du décompte spécial, soit 98.501, et celui des salariés occupés de la rubrique 4.625, soit 69.566. Ce système, basê implicitement sur l'hypothèse que tous les salariés de la rubrique 4.625 sont des menuisiers et qu'eux seuls le sont, est assurément grossier.

Les détails fournis par l'Administration, dans les tableaux XXVII et XXVIII¹, nous permettent de recourir à un deuxième procédé moins imparfait. Il consiste à rechercher dans ces tableaux, d'une part le total des menuisiers que nous appellerons M, et d'autre part le nombre m des menuisiers appartenant aux diverses rubriques de notre groupement 91, à déduire m de M et à ajouter la différence ainsi obtenue aux chiffres fournis par le tableau VII. Ce procédé donnerait, si l'on connaissait la valeur exacte de m, un résultat tout à fait correct.

Malheureusement, cette valeur n'est indiquée par les tableaux XXVII et XXVIII que pour les catégories supérieures de la classification administrative, et certains de nos groupements ne coïncident pas exactement avec ces catégories : c'est ainsi que nous introduisons dans le groupement 91 quelques-unes des rubriques ressortissant à l'industrie principale 4.647 Meubles rustiques. Combien de menuisiers au juste contiennent ces quelques rubriques, c'est ce que le tableau XXVIII ne nous apprend pas. Nous sommes donc, encore une fois, réduit à des approximations arbitraires. La meilleure nous paraît la suivante : nous avons 627 menuisiers inscrits à l'industrie principale Meubles rustiques; nous admettrons que tous ces menuisiers se trouvent précisément dans les rubriques placées par nous au groupement 91, et nous réduirons le chiffre fourni par le décompte spécial de 627 unités.

¹ Tableaux relatifs au décompte spécial des professions individuelles; Cf. Recensement de 1901, t. IV, p. 776 et 794.

Il y a, d'ailleurs, un assez grand nombre de cas où cette inexactitude peut être évitée: ce sont ceux où les groupements à modifier correspondent exactement aux industries principales de la classification administrative. De toute façon, ce système, même avec son imperfection éventuelle, est encore moins grossier que le premier procédé indiqué, et, faute de mieux, nous nous en contenterons.

La marche à suivre étant ainsi déterminée, nous n'avons plus qu'une remarque à faire avant de passer à l'exécution : c'est que l'introduction dans nos groupements des chiffres tirés du décompte spécial, jointe d'ailleurs à la suppression des rubriques indéterminées, rend les totaux généraux auxquels nous aboutissons différents des totaux de la statistique officielle 1.

Notre but étant l'étude particulière des divers groupes professionnels au point de vue du taux de chômage, cette liberté prise avec les chiffres du Recensement nous paraît sans inconvénient. Notre seul effort doit être d'arriver par ce moyen à former des groupements fermés, c'est-à-dire qui n'empiètent pas, au point de vue professionnel, les uns sur les autres.

⁴ On trouvera à l'annexe II un tableau de contrôle permettant de vérifier la concordance de nos chiffres avec les données officielles.

CHAPITRE VI

Les taux de chômage des divers groupes professionnels d'après le Recensement français de 1901.

Conformément au programme que nous venons d'indiquer, nous calculons ci-après les taux de chômage régnant en France à la date du 24 mars 1901 dans les divers groupes professionnels. La dimension du tableau statistique, au long duquel s'inscrivent ces pourcentages, surprendra peut-être le lecteur. Elle tient au fait que nous ne pouvons accepter tels quels les ensembles industriels établis par l'Administration, mais que nous sommes obligé de reprendre, rubrique à rubrique, les données officielles, afin de modifier, dans une certaine mesure, leur groupement.

Nous ne demandons pas qu'on nous suive pas à pas dans cette opération fastidieuse. Il suffira de parcourir les observations rassemblées au bas de chaque page pour voir dans quels cas, pour quelles raisons, et jusqu'à quel point nos groupements diffèrent des ensembles officiels. Pour faciliter les comparaisons, nous avons rappelé, en marge des rubriques détaillées, les grandes lignes de la classification administrative. Des signes typographiques relient entre eux les divers échelons de cette classification. Lorsque les rubriques qui composent une *industrie principale*, un *sous-groupe* ou un *groupe* se suivent dans un

TAUX DE CHOMAGE PAR GROUPES PROFESSIONNELS, FRANCE 1901 85 ou plusieurs de nos groupements sans interruption, ces signes sont des filets tremblés; lorsque au contraire nous devons rompre les unités établies par l'Administration, ce démembrement est indiqué par des hachures.

On peut ainsi constater que les ensembles auxquels nos groupements correspondent le plus souvent sont ceux que l'Administration dénomme industries principales. La règle que nous observons dans ce remaniement du cadre officiel, et qui fait que nous nous éloignons parfois de ce dernier, est double: nous voulons, d'une part, arriver à distinguer le plus grand nombre possible de groupes d'industries, et, d'autre part, nous nous efforçons que chaque groupe formé ne laisse en dehors de lui aucun individu appartenant vraisemblablement à l'une des industries du groupe. Ces deux tendances sont, remarquons-le, contradictoires : la première nous pousse à former les groupes les plus petits, les plus homogènes possible; la deuxième se réalise, au contraire, d'autant mieux que nos groupes sont plus vastes et plus hétérogènes. Ce conflit apparent se résout par la subordination d'un principe à l'autre. Le premier est l'idéal vers lequel nous devons tendre; le deuxième, le programme minimum que nous devons réaliser avant tout. Le lecteur qu'effrayerait la minutie du travail fait trouvera, au chapitre suivant, un tableau résumé des pourcentages calculés ci-après.

TABLEAU I

TAUX DE CHOMAGE PAR GROUPES PROFESSIONNELS, FRANCE 1901

aux	admi	nistr.	ative	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	IÉS	URS	MILLE
GROUPENENT	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	et Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIËS	CHOMEURS	POUR M
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	1.a 5.B c	5.6	1. 5.6 5.60 5.61 5.62	Pèche maritime Navigation maritime Marin (s. a. i.). Armateur de navires. Remorquage en mer	27.144 30.338 979 2.350 599	832 1.566 633 0 12	
1				Pêche et transports maritimes	61.410	3.043	49,5
	1.b		1.1 1.2 1.3	Pèchc fluviale. Ostréiculture, pisciculture Scaphandrier	982 925 25	31 "	
2				Pêche fluviale et pisciculture	1.932	31	16,0
	2.A		2.1 2.12 2.13 2.15	Bûchcron	22.341 2.861 2.994 84	417 1 98 5	
3		}		Travailleurs des forêts	28.280	521	18,4
			2.14	Chasseurs, gardes-chasse, gardes-marais, ctc.	1.567	15	
4				Gardes-chasse	1.567	15	9,6
	2. B a	2.20 (d suiv)	2.20 2.21 2.210 2.22 2.222 2.222 2.224	Culture (s. a. i.). Propriétaire exploitant. Propriétaire (s. a. i.). Fermier Faucheur, moissonneur, etc. Battage de grains	514.611 777.563 1.520 536.032 94 2.922	278 1 12 19 10	
		}	}	A reporter	1.832.142	320	

Groupement 1.— Avant la rubrique 1, par laquelle nous débutons, se trouve sur le tableau officiel la rubrique 0, *Profession non spécifiée*, qu'il nous faut évidemment négliger.

La composition de notre groupement 1, rapprochant de la pèche en mer l'industrie des transports maritimes, a été signalée à l'avance et expliquée au chapitre V, page 79. Nous n'avons donc pas à y revenir. Rappelons seulement que l'Administration avait indiqué elle-mème (Recensement de 1901, t. I, p. 97, note 1) la possibilité de ce rapprochement. Elle n'y comprenait pas, il est vrai, les rubriques 5.61 et 5.62. Mais il semble bien que les chômeurs de ces rubriques doivent être aux rubriques voisines, d'où la fusion générale.

Groupement 2. — Nous ne rapprochons pas ici, comme nous l'avons fait pour les industries de la mer, la pêche ct la navigation, car les dénominations professionnelles ne prêtent pas à confusion.

Groupements 3 et 4. — Les industries de ccs deux groupements forment, dans le Recensement, un seul groupe, sans sous-groupes ni industries principales, le 2.A Forêts. Il nous semble qu'il y a avantage à distinguer des rubriques voisines celle du 2.14, dont la physionomie est très particulière. Sur les 1.567 salariés qu'elle compte, il y en a, tout au plus, 100 dans des établissements industriels (1): les autres apparaissent donc comme des serviteurs; et, en effet, le titre de la rubrique indique que ce sont des gardes-chasse, sorte de serviteurs attachés aux propriétés, dont la condition n'a rien de commun avec celle des bûcherons ou charbonniers, portés aux rubriques voisines.

(1) Voir Recensement de 1901, t. IV, p. 515; chiffre déduit du classement des établissements suivant le nombre des employés et ouvriers.

í	,					,		
	à	adm	SSIFICA inistr	tion ative		,,	SQ.	लं
I	GROUPEMENTS		1 10	1	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	SALARIËS	CHOMEURS	MILLE
ı	попуевих	ses npes	ies	nes	et	AB	ME	
I	non	Groupes ou sous-groupes	cip	Rubriques	Groupements nouveaux	SAL	HO	POUR
ı	5	Gr	Industries	Ruf	(s. a. i.: sans autre indication	5.		P
I	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
ı					Report	1.832.742	320	
ı		2.B a	2.20 (fin)	2.225 2.23	Presse à fourrages	114 149.926)) 4	
I		():10)	2.24	2.24	Maraicher	6.189	32	
I			}	2.25 2.251	Champignons de couche	1.591	30	
ı			2.26	(2.26	Arboriculteur. Sulfurage des vignes.	4.749	13	
ı			}	2.27 2.28	Jardinage	13 34.252	2.050	
I			0.00	₹ 2.281 ₹ 2.29	Greffeur	62 46,418	32,663	
I		2.B b		\$ 2.30	Journalier agricole (s. a. i.) Elevage (s. a. i.)	288	a	
I			}	2.31 2.311	Chevaux, mulets, ânes	1.601 1.670	2	
ı				2.32 ·	Elevage de bestiaux	4.352	3	
ı			2.33	2.323	Berger, vacher	3.348 207	670 4	
ı				2.34	Aviculture Apiculture	109	1	
ľ			2.35 2.36	2.35	Sériciculture Laiterie	43 4.943	» 43	
ı	5				Culture, élevage	2.092.700	35.836	17,1
ı		3.A	3.0	3.0	Mine, mineur (s. a. i.)	126	111	
ı				3.1	Mine, mineur (s. a. i.)	167.825	746 2	1
ı			$\frac{3.2}{3.21}$	3.21	Fer	9.518 914	1	
H				3.22 3.34	Plomb Zinc	2.800 1.187	4	
ı				3.35	Cuivre	193	»	1
H				3.36 3.37	Antimome	540 306	» 6	
H			0.7	3.38	Métanx divers	779	»	
		8	3.4	3.41	BitumeAsphalte	625 293	» »	
ı		}		3.44 3.45	Soufre	77 1.299	» 3	
H	6				Mines et minières.	186.482	873	4,7
		3.B {	3.60			3.668	683	
H		3.5	3.61	3.61	Carrière, carrier (s. a. i.)	12.050	31	
Ш		{	3.62	3.62 3.63	Extraction de pierre à bâtir	21.014 10.510	119 2I	
Ш		}	}	3.64	Id. marbre	1.379	3	
I		}	}	3.65 3.67	Id. terre à ciment, marnière Id. pierre à plâtre	469 984	6 2	
		}	}	3.68	Id. pierre à chaux	2.023	»	
		{	}	3.69	Id. craie	1.068	n 18	
		{	}	3.71 3.8	Id. bauxite, baryte, etc Id. cailloux, sable, etc	384 2.960	» 11	1
1		}	}	3.81	Id. tourbe	183	6	
		}	}	3.82 3.83	Id. kaolin	637 60	» »	1
		}	3	3.84	ld. phosphates	2.658	6	
	1	Î	3.9	3.9	Marais salants	742	906	
V					A reporter	60.876	500	
41				-				

Groupement 5. — Correspond à la totalité du groupe 2.B. L'agglomération des chômeurs à la rubrique *Journalier agricole* nécessite cette vaste fusion des huit *industries principales* distinguées par l'Administration.

Groupement 6. — L'Administration distinguait ici quatre industries principales, mais comme les chomeurs du 3.0 se recrutent sans doute dans les quatre indistinctement, il vaut mieux opérer la fusion.

N TS	CLA admi	ssificat nistra	rion	DUDDIQUES ADMINISTRATIVES	S.	RS	E
GROUPEMENTS	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i. : saus autre indication)	SALARIĖS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.Pa	4.913	4.91 4.9111 4.9111 4.9112 4.9121 4.9121 4.9121 4.9131 4.9131 4.9134 4.914 4.914 4.914 4.914 4.915 4.9161	Report. Marbrerie (s. a. i.). Marbrerie de bătiment Cheminées en marbre. Monuments funébres. Pendules en marbre, polissage Scieur de marbre. Polisseur sur marbre. Taille de pierres. Sciage de pierres. Sciage de pierres. Sciage de pierres. Hourneur en pierres et marbre. Meules à moulins. Rhabillage de meules. Ardoiscs (hors carrières). Piquage de granit, etc. Cassage de pierres. Apprèt de craie.	60.876 3.049 1.362 497 5.877 829 705 62 52 11.823 557 60 675 818 29 45 354 595	906 245 3 3 16 3 1 15 11 2.279 73 2 5 9 4 6 6 2 23 88	
7				Carrières, taille de pierres	88.330	3.730	42, 2
	4.A		4.02	Chauffeurs (s. a. i.) ouvriers moufletiers Chauffeurs (Décompte spécial)	1.931 45.280	1.529 »	
8				Chauffeurs	47.261	1.529	32, 3
	4.Ba	4.1	4.11 4.11 4.112 4.113	Meunerie Pâtes alimentaires Triage de grains. Décorticage de riz.	51.748 2.713 137 343	626 40 2	
9		{		Minoterie, meunerie	54.941	668	12,2
		4.114	4.114 4.1141 4.116	BeurrerieSalaison de beurreFromagerie.	1.316 466 2.766	1 » 52	
1 0				Beurrerie, fromagerie	4.548	53	11,6

Groupement 7. — Les industries que nous réunissons ici appartiennent, dans le plan officiel, les unes aux industries extractives, les autres aux industries de transformation. Nous n'osons conserver ces distinctions, car il nous semble que l'unité de matière travaillée établit entre les carriers, les tailleurs de pierre et les marbriers, un lien étroit, et nous craindrions, en les séparant les uns des autres, d'aboutir à des taux de chômage inexacts.

Groupement 8.— Les chauffeurs occupés dans les établissements industriels sont rattachés par l'Administration aux diverses industries collectives de ces établissements. C'est ce qui explique la physionomie anormale de la rubrique 4.02, laquelle ne comprend que les bulletins incomplets et ceux des chômeurs. Il est pourtant possible de calculer le taux de chômage régnant réellement dans la corporation des chauffeurs à l'aide du décompte spécial des professions individuelles, ainsi que nous l'avons indiqué chapitre V, page 82.

Le tableau XXVIII, auquel nous devons nous reporter, donne un total de 45.719 chauffeurs occupés dont 439 pour le groupe 4.A. Cette subdivision ne correspond pas exactement à la nôtre, puisque nous détachons du groupe 4.A la rubrique 4.02, mais le faible écart entre ce chiffre de 439 et celui de 452 que fournit, pour les salariés occupés, la rubrique 4.02, indique qu'en réalité cette rubrique 4.02 doit contenir à peu prés la totalité des chauffeurs du 4.A. Nous introduirons donc dans notre groupement un chiffre tiré du décompte spécial par le calcul suivant:

Remarquons ici qu'aucune autre rubrique du groupe 4.A n'apparait pour le moment sur notre tableau; nous retrouverons l'une d'elles, le 4.03 Mécanicien, conducteur (s. a. i.), au groupement 115 Serrurerie, etc. Quant aux quatre autres (1), elles sont trop indéterminées pour figurer dans un groupe industriel quelconque, et nous devons nous résigner à les supprimer.

^{(1) 4.0,} industrie mal désignée. — 4.01, surveillant, contremaître (s. a. i.). — 4.01, réparateur, rhabilleur (s. a. i.). — 4.05, travail en prison (s. a. i.).

S X	a d m	ASSIFICA inistr	TION ative	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	sz	RS	E T
GROUPEMENTS	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	et Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIËS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.B b	4.122	4.122 4.1221 4.123 4.124	Sucrerie	12.524 363 6.391 158	52 3 39	
11		}		Industrie du sucre	19.836	94	4,7
	4.B c		4.1250 4.126 4.1261 4.127 4.1271 4.128 4.13 4.131 4.133 4.134	Distillerie (s. a. i.). Alcool de grains. Levure Alcool de betteraves. Raffinerie d'alcool Distillerie agricole. Eaux-de-vie, rhum, etc. Liqueurs, sirops. Vermout. Absinthe.	533 1.465 312 1.732 149 231 1.294 10.280 232 405	37 1 2 4 7 1 7 114 8	
12		} '		Industrie de l'alcool et des liqueurs	16.633	164	9,9
		4.135	4.135 4.136 4.1360	Vins artificiels	64 5.121 224	" 3 210	
13				Indust ¹⁰ des vins mousseux; cavistes	5.409	213	39,4
	4.B d	}	4.14 4.142 4.144	Bière Malt Cidre	18.553 1.020 524	186 16 »	
14		}		Bière, cidre	20.097	202	10,0
		4.146	4.146 4.1461 4.148	Eaux gazeuses Glace à rafraichir. Eaux minérales ou thermales	2.007 907 1.863	8 2 7	
15				Glace, eaux minérales	4.777	17	3,5
	4.Be (à suivre)		4.15 4.1512	Boulangerie Boulangerie mécanique	74.743 672	5.006	
16				Boulangerie	75.415	5.006	66,4

Groupement 12. — Nous réunissons dans ce groupement deux industries principales que l'Administration avait séparées, et nous éloignons au contraire l'une de l'autre les industries de l'alcool et du sucre que l'Administration avait rapprochées dans le même sous-groupe.

Il nous semble en effet que les liens existant entre la fabrication de l'alcool et celle des liqueurs sont plutôt plus forts que ceux existant entre l'alcool et le sucre. Nous n'en voulons pour preuve que la désignation usuelle de distillateur-liquoriste. C'est cette réunion fréquente des deux genres de travaux dans les mêmes entreprises qui nous les fait réunir pour apprécier leur chômage.

Groupement 13. — La rubrique *Caviste* (s. a. i.), que nous rapprochons, comme le fait l'Administration, de la fabrication des vins mousseux, appelle quelques observations. Elle est évidemment imparfaite puisqu'elle ne contient guère que des chômeurs, et il peut paraître excessif d'imputer la totalité de ces chômeurs à la seule industrie des vins mousseux.

Nous nous sommes pourtant rallié au système de l'Administration, après avoir constaté que sur les 210 cavistes en chômage, 104 se trouvent dans le seul département de la Marne; ce qui indique un lien étroit entre le métier de caviste et l'industrie des vins mousseux, concentrée, comme l'on sait, dans ce département.

Sans doute, la solution adoptée reste médiocre, puisque les chômeurs, qui ne sont pas de la Marne, relèvent peut-être d'autres industries, mais, comme ce point n'est pas vérifiable, il faut nous contenter du groupement ci-dessus.

-							
r.s	CL/ a d m	SSIFICATION IN ISTR	rion ative		**	ß	呵
GROUPEMENTS	50	s s	02	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	SALARIËS	CHOMEURS	POUR MILLE
UPE	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	Groupements nouveaux	LAI	OMI	JR J
GRO	Jrou ol 18-81	ndus	ubri	(s. a. i.: sans autre indication)	SA	СН	POT
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		-(9)					-(0)
	4.Be (fin)		4.151 4.1511 4.1513 4.1514	Pătisserie. Pâtisserie en gros. Pain d'épices Pain azyme, etc.	10.807 2.668 241 55	870 11 6 »	
17				Pâtisserie	13.771	887	64,4
	4.Bf	4.16	4.16 4.161 4.163 4.164	Confiserie en gros Glacier confiseur Réglisse, pâte de guimauve Confitures.	3.949 350 236 147	199 8 » 2	
18		{ .	}	Confiserie	4.682	209	44,6
		{	4.162	Chocolaterie	3.676	34	
19		{		Chocolaterie	3.676	34	9,2
		{ {4.165	4.165	Conserves de légumes	3.594	2	
		{	4.1651 4.1652 4.1655	Conserves de fruits, de truffes, etc Lait pasteurisé	173 19 5)) D))	
20		{	4.1033	Epluchage de légumes Conserves de légumes	3.791		0,5
		{ 1.166		Vinaigre	581 184	1 1	
21		{	4.1001	Fab. du vinaigre et de la moutarde	765	2	2,6
	3	{		Table and the same			
		4.167	4.168 4.169	ChicoréeBrûlerie de café, etc	1.339	9	
22	• • • • • • • •			Travail de la chieorée et du café	1.591	10	6,3
	4.Bg	 3.17	4.17	Conserves de poissons	2.495	157	
23		}		Conserves de poissons	2.495	157	62,9
		\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	4.172 4.173	Charcuterie	14.046 571	870 »	
24				Charcuterie	14.617	870	59,5
	4.Bh	•	4.18 4·181 4.183 4.185	Abatage de viande	306 1.027 477 399	5 5 1 4	
25				Abatage de viande, triperie	2.209	15	6,8
	4.B i		4.19 4.191 4.192 4.193 4.197	Féculerie Raffinerie de sel Amidonnerie Glucose, dextrine Margarine, gélatine	792 135 823 300 661	2 3 4 »	
26	• • • • • • • • •			Fécule, amidon, margarine	2.711	9	3,3

Groupement 21. - Ce groupe, quoique numériquement très faible, est assez dissemblable des industries voisines pour que nous croyions opportun de l'isoler.

	CL	ASSIFICA	TION			1	
GROUPEMENTS	a d m	inistr	ative	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	SE	CHOMEURS	POUR MILLE
оогремент попусацх	se	ies	ies	et	SALARIËS	l ag	MI
nou	Groupes ou	ıstr	riqu	Groupements nouveaux	VI.	HOI	UR
e e	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	(s. a. i.: sans autre indication)	ω ·	ט	PC
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.Ca	4.2	4.2	Produits chimiques (s. a. i.)	5,152	13	
	4.C d	4.25	4.25 4.251	Distillation du bois	716 1.238	» 1	
		{	4.2513	Ammoniaque	29	D D	- 3
		{4.2521	₹ 4.252 ₹ 4.252i	Acide carbonique, oxygène, etc	147 5.513	n D	
		}	4.2522 4.253	Potasse, etc	267 452	» »	
		}	4.2535	Soufre, iode, arsenic	207	»	
		}	4.255	Bouillie bordelaise	13 683	»	
	1	}	$\begin{cases} 4.2567 \\ 4.257 \end{cases}$	Tartrate de potasse, lessive Eau de Javel	524 173	4	1
		}	4.2575 4.2576	Produits pour photographie Tannin	326 1.035	n D	
		4.258	4.258	Produits résineux	657	, »	
		,	4.2585	Huiles de résines, etc	665		
27				Prod. chim.(s.a.i.), acides et sels div.	17.797	18	1,0
	4.C a	4.21	4.21	Produits pharmaceutiques	2.589 26	3	
		e 5 6	4.221 4.222	Encres à écrire Cire, pains à cacheter Colle de pâte	229 59	»	
			4.224	Colle de pâte	225	»	
28		Ī	4.225	Cirage, insecticides	419		
40				Prod. pharmaceutiques et similaires.	3.547		1,1
	4.C b	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	4.23 4.230	Huiles végétales Huilcrie (s. a. i.)	7.000	45 »	
29		}		Huilerie	7.039	45	6,4
		4.234	4.234	Suifs	703	9	
		}	4.235 4.2351	Stéarine, bougies	$\frac{2.491}{282}$	1 19	
		}	4.2354 4.2357	Cire, encaustique	178 544	3 6	
30		{		Stéarinerie	4.198	38	9,0
		4.236	4.236	Savonnerie	3.652	84	
31				Savonnerie	3.652	84	23,0
		}	4.237	Parfumeric	1.802	19	
32				Parfumerie	1.802	19	10,5
	4.C c	{	4.24 4.2423	Huiles animales	282	D I	
		}	4.2424	Boyauderie	362 110	$\begin{vmatrix} 1 \\ 2 \end{vmatrix}$	
		}	4.243 4.2433	Colle-forte, graisse, etc	1.195 1.136	D J	
1 1		{	4.2436	Papier de verre et d'émeri Noir animal	30 111	Î	
	(d suivre)	}	4.2441	Engrais.	5.326	2	
33		} ······	}	Indio des déchets animaux et engrais	8.552	7	0,8

Groupement 27. — Les entreprises dites de Produits chimiques, sans autre indication, sont très probablement des fabriques d'acides et de sels divers. De là, leur réunion au sousgroupe 4.C d, dans lequel, d'autre part, nons ne croyons pas qu'il y ait lieu de faire de sous-distinctions, le travail fait étant toujours à peu près le même.

i =								
-	GROUPEMENTS nouveaux	a d m i	SSIFICAT nistra	nion	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	ES	CHOMEURS	MILLE
i	rear	Sec Sec	es	ses	· et	I I	IEC	
	ROUPEMENT	ou group	stri	rigu	Groupements nouveaux	SALARIËS	ION	POUR
	g "	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	(s. a. i.: sans autre indication)	SQ.	5	РО
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		4.Cc		4.245	Entreprise de vidanges	2.956	27	
	34	(fin)			Vidange	2.956	27	9,1
		4.C e		4.26 4.261 4.2611	Gaz d'éclairage	24.891 102 77	45 n 2	
	35				Gaz, coke, acétylène	25.070	47	1,9
ı			}	4.262	Asphalte ou bitume	74	»	- 1
П			}	4.2621 4.2622	Agglomérés combustibles Charbon artificiel	1.827 663	» 1	
Ш			{	4.2623 4.263	Charbon artificiel	33	»	
Ш			{	4.266	GoudronBeton, meules artificielles	109 342	1 1	
	36		{		Agglomérés	3.048	3	0,9
				4.264 4.265	Pétrole	3.032 57	3	
ŀ	37				Raffinerie et épuration de pétrole	3.089	3	0,9
ľ	_	4.C f	} }4.27	3 4.27	Pyrotechnie	495	13	
Ш			} {4.276	4.270 4.276	Explosifs divers	272 20	1	
Ш	1		{4.270	4.278	Phosphore	153	n	
M.			}	4.2781	Carbure de calcium	596	2	
	38				Matières explosibles	1.536	17	11,1
ı		4.C g	4.28	4.28 4.281	Broyage et pulvérisation de matériaux Mastics, blancs divers	191 286	5 1	
Ш			},	4.284	Mouture de phosphates	789	5	
П			4.29	4.29 4.291	Substances tinctoriales	1.356	1	
Ш			}	4.2917	Rouge à polir, tripoli, etc	254 10	D	
H		Ì	}	4.293	Garance	514) D	
			}	4.2932 4.294	Bleu de Prusse	64 366	D	
Ш			{	4.2942	Couperose, sulfate de fer	22	n	
ı			}	4.295 4.2951	Noir de fumée	11 704	n	
Ш			}	4.2954	Oxyde de zinc, etc	201	D	
ı			\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	\$ 4.296 4.297	Crayons, pastels	234 857	D 4	
			}	3 4.298	Encres d'imprimerie	229	2	
ı			{	4.299 4.2991	Vernis	390 60	4	
I	39				Substances tinctoriales et similaires.	7.567	22	2,9
		4.D a	4.31	3 4.31	Caoutchouc	1.720	27	
			}	{ 4.312 4.313	Câbles caoutchoutés	1 663 360) » 1	
		(à suivre)}	4.314	Objets en caoutchouc, en gomme, etc	1.972	25	
	40		.}		Caoutchouc	5.715	53	9,3
		1	>			1 '	1.	1

Groupement 38. — Dans les industries du groupement 38, l'Administration distinguait, on le voit, deux industries principales: leur étroite parenté nous engage à les réunir.

Groupement 39. — La grande similitude des travaux de toutes ces industries nous engage, de nouveau, à les réunir sans maintenir la distinction de l'Administration.

S	CLA admi	SSIFICA	rion			vo	ы
GROUPEMENTS			-	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	SALARIËS	CHOMEURS	MILLE
опремент попуеацх	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	lues	et	'AB	NE	
non	Groupes ou ous-groupe	usti	Rubriques	Groupements nouveaux	SAL	OH	POUR
S	25 Bous	Ind	Rul	(s. a. i. : sans autre indication)	•-		Ъ
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4 D a	4 32	4.32	Celluloïd Linolèum	300 328	1	
41				Linoléum, celluloïd	628	1	1,6
	4.D b	 4.33	4.33	Papier	17.259	152	
	1.0 2	{1.00	4.331	Dais à nontes	495 1.547	2	
		{	4.332 4.334	Papier-paille Papier-paille Papier-filtre, etc Papier à cigarettes. Carton Papier goudronné et verni	384	$\begin{bmatrix} 2\\2 \end{bmatrix}$	
		}	4.337 4.338	Papier à cigarettes	1.153 1.765	» «	
		4.339	4.339	Papier goudronne et verni	304	»	
		}	4.344 4.345	Cartes en feuilles	304 71	2	
		}	4.346	Carton faqué	235	D	
42				Fabrication du papier et du carton	23.517	159	6,8
	4.D e	}	4.35	Cartonnages	3.849	168	
l .		}	4.351 4.3521	Carton pate	140 738	12	
		}	4.3522 4.3523	Abat-jour (s. a. i.), etc	99 930	1 %	
		{	4.3524	Tubes en papier, etc	384	1	
		{	4.353 4.356	Régleur de papier, filigraniste, ete Découpage de papier	274 83	14	
43				Fabrication de cartes et cartonnages.	6.497	199	30,6
	4.D d	\$	4.358 4.359	Papiers peints	1.837 270	38	
44]		Fabrication de papiers peints	2.107	41	19,5
	4.E a	}4.36	4.36	Reliure	3.058	245	
		}	4.361	Coloriste (s. a. i.), etc	142	25	
45		{·····		Reliure	3.200	270	84,3
		{4.363	4.363 4.366	Registres, albums, etc Etiquettes	1.093	» »	
li .		{	{ 4.367	Brochure	413	25	
	1	}	4.368 4.369	Dorure sur tranches, sur cuir	134 12	19	
 		}	4.3691	Numéroteur	30	2	
46				Brochure	1.723	46	26,7
	4.E b	į	4.37 4.370	Imprimerie (s. 2. i.)	25.421 27.903	1.051	
	1	{	{ 4.372	Imprimerie (s. a. i.). Imprimerie lithographique	4.024	420	
1		}	4.373 4.374	Imprimerie en taille-douee	662 855	21 6	
		}	4.376	Autographie Imagerie	25	Z _k	
		{	4.377	ImagericZineographie	301 269)) /i	
Į.	1	}	4.38	Dessinateur, lithographe, ete	413	64	
		}	4.381 4.3821	Cartes géographiques	78 198	5	
		3	4.384	Photogravure, etc	916	23	
47			•	Imprimerie et gravure	61.065	2.339	38, 3
1		1	1		1.	A	1

Groupement 42. - L'agglomération des chômeurs à la rubrique Papier nous amène à fusionner les deux industries principales prévues par l'Administration.

Groupement 47. — De même que l'Administration, nous ne faisons pas de distinction entre

6								
	So	GLA adm	SSIFICAT	non ative			ro	題
ı	GROUPEMENTS				RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
l	попуевих	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	et	AR	ME	B M
ı	nor	Groupes ou ous-groupe	lust	briq	Groupements nouveaux	SAL	ОН	OUI
ı	9	Gr	Ind	Ru	(s. a. i.: sans autre indication)	-	٥	P
ı	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
ı		4.E c	}	4.39	Photographie	2.147	158	
ı			}	4.391 4.392	Emaillage de photographie	$\frac{6}{22}$	» 5) (
ı				4.393	Restaurateur de tableaux, d'obj. d'art, etc	20	<u>»</u>	
ı	48				Photographie	2.195	163	74,2
ł		4.F b	{4.411	4.411	Rouissage, teillage du lin ou du chanvre Fils d'Archal, filasse de nerfs	799 1	19	7
ı			}	4.4113	Etoupes, filasse	32	»	
			}	4.4114	Effilochage de chiffons, charpie Eplucheur de chanvre ou lin	119	» »	
ı			{	4.4118 4.412	Peigneur de chanvre ou lin	205 1.405	107	
ı			{	4.4121	Filature de ramie	1.405	3 »	
I			{	4.413	Filature de linLinier (s. a. i)	7.935 28	198	
ı			}	4.4131	Dévidage de lin	4	ĩ	
ı			}	4.4132 4.414	Filateur d'étoupes Filateur de jute	91 1.741))))	1
I	49		{		Filature du lin et du chanvre	12.489	328	26,3
ı			4.415	4.415 4.416	Corderie	7.262 183	170	
l	50				Corderie	7.445	171	23,0
I		4.F c	5	4.417	Toiles	25.898	305	
ı			}	4.4171 4.4172	Toile à voile	176 675	3 13	
ı			}	4.4173	Linge dc table, mouchoirs	3.303	6	
	51			4.418	Tissus de crins, de poils, etc	348	332	10.0
I	-51				Toiles de lin			10,9
		4.Fd	4.420	4.421	Effilochage de coton	47 56	» 1	
			{	4.4221	Ouates. Filature de coton	221 16.125	5 63	
ſ				4.423 4.4231	Retorderie de coton	1.205	5	
I			}	4.4232	Dévideur de coton	74	<u> </u>	
	52				Filature de coton	17.728	74	4,2
			4.424	4.424 4.425	MèchesCotonnades	172 41.968	» 429	
I		14		4.4250	Contremaitre de tissage	69	429))	
			{	4.4252 4.4253	Doublures	163 6.861	7	
		1		4.4254	Pilou	255	p	
		-		4.426 4.427	Piqué Gratteur de toiles de coton	25 23	» 1	
	53				Tissage de coton	49.536	437	8,8
				3 131			1241	

les diverses branches de l'imprimerie, et notamment entre la typographie et la lithographie, parce qu'elles sont souvent pratiquées concurremment dans les mêmes ateliers; les chiffres de travailleurs groupés selon l'industrie principale des établissements seraient donc trompeurs, si on ne les fusionnait pas.

Groupement 49. — Nous faisons du travail du chanvre le premier groupe de l'industrie textile, et laissons tomber le groupe 4.Fa dans lequel l'Administration a réuni tous les travailleurs des industries textiles insuffisamment désignées. Ceux-ci ne peuvent être, en effet, ni affectés à l'une de ces industries exclusivement, ni répartis entre toutes, ni formés en un groupe à part, car le nombre de chômeurs que ce groupe contiendrait serait hors de toute proportion avec celui des travailleurs occupés.

GROUPEMENTS nouveaux	a d m	ssifica	ative	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	SALARIËS	CHOMEURS	POUR MILLE
поиуеаих	se subset	Industries	ser	et	AR	ME	N
our ou	Groupes ou sous-groupe	Industries	Rubriques	Groupements nouveaux	AL.	10.	UB
GR	Gro us-	l pd	qn	(s. a. i.: sans autre indication)	SO.	Ü	PO
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Dálainaga da acons	1.050	,	
	4.F e	4.43	4.43 4.431 4.4312 4.4313 4.4314 4.4316	Délainage de peaux. Dégraissage, épaillage et lavage des laines. Battage, effilochage de laine. Affinage de laine. Feutre Foulerie d'étoffes	1.076 683 304 795 1.228 199	4 7 1 236 10 20	
54		}		Délainage, feutrage de la laine	4.285	278	64,9
_		}					
		4.432	4.432 4.4320 4.4323 4.4324 4.433 4.4331 4.4333	Filature de laine peignée. Filature de laine (s. a. i.) Cardage de laine. Peignage de laine Filature de laine eardée. Dévidage de laine Retorderie de laine	8.883 626 57 7.772 4.941 173 250	760 34 16 145 40 3	
55		}		Peignage et filature de la laine	22.702	998	43,9
		4.434 4.436 4.437	4.4361 4.4366 4.4367 4.437 4.4371	Tissage de laine, mérinos, flanelle, etc Tissus d'ameublement. Plieur d'ètoffes. Draperie. Drap-feutre Friseur de drap. Nouveautés laines, drap. Velours de coton ou laine. Peluches, imitation d'astrakan	19.913 901 4.877 22 12.523 56 36 16.224 1.811 171	1.746 » 10 7 172 » 28 8 2 2	
		4.438	4.4372 4.4374 4.438 4.439 4.4391	Coupeur de velours, peluehe	68 92 2.547 3.764 55	3 2 32 36	
56	•••••			Tissage de la laine, velours, couver- tures, etc	63.060	2.048	32,5
	4.F f	4.44	4.44 4.440 4.441 4.442 4.4421 4.443 4.4431	Filature de soie. Ouvrier en soie (s. a. i.). Peignerie de bourre de soie Filature de bourre de soie, soie artificielle. Dévidage, cannetage, pliage de la soie. Moulinage de soie. Tireur, polisseur de soie.	669 36 454 3.168 212 3.318 82	6 11 2 12 6 22 »	
57		}		Filature de la soie	7.939	59	7,4
		4.444	4.444 4.4442 4.4451 4.447 4.448	Tissage de la soie. Satin-sergé. Tissus à bluter Préparation pour le tissage. Velours de soie.	10.340 438 39 414 916	328 ,, ,, 1 28	
58				Tissage de la soie	12.147	357	29,4
		l/	1				

Groupement 56. — Le nombre énorme de chômeurs agglomérés à la rubrique *Tissage de laine*, etc. donne à penser que ces chômeurs se recrutent en réalité dans toutes les industries tissant la laine; de là, la fusion des quatre *industries principales* distinguées par l'Administration.

ſ								
	GROUPEMENTS	a d m	inistr	ative	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	ÉS	JRS	POUR MILLE
ı	тоичевих поичевих	sədr	ies	les	· et	SALARIËS	CHOMEURS	MI
Ш	non	Groupes ou sous groupes	Industries	Rubriques	Groupements nouveaux	YY T	НО,	U.
ı	. G	Gr	Industries	Rub	(s. a. i. : sans autre indication)	0,2	Ö	PC
Į.	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
ı		4.F g	<u> </u>	4.450 4.451	Teinturier (s. a. i.)	850 7.766	444 153	
ı				4.452 4.459	Teinture de tissus	11.874 2.983	197 32	
ı		4.G g			Teinture et dégraissage	2.935	74	
5	9				Teinture, impression, dégraissage	26.408	900	34,1
ı		4.F g		4.453 4.4530	Apprèteur d'étoffes	11 081 146	399 145	1
Ш				4.4531	Apprêt de chanvre, lin, etc	64	5	
Ш				4.4532 4.4533	Apprêteur de soie	19 940	» »	
I				4.4537 4.454I	Apprêteur de laine	730 494	53 6	
ı				4.455	Colleur de chaînes	14	»	
П				4.456 4.457	Décatisseur d'étoffes	158 2.858	9 20	
L		4.G g	4.494	4.4941	Apprêt de mouchoirs, etc	60	5	
_	60	• • • • • • • •		<u></u>	Apprêt, blanchiment	16.564	642	38,7
ı		4.F h	{	4.46 4.460	Bonneterie	10.840 38	152 30	
и			{	4.461	Bonnetier (s. a. i.)	552	12	
п				4.4612 4.4613	Ganterie de laine Ganterie de fil ou de soie	143 44))))	
п				4.4614 4.4615	Cousage de ganterie de laine	» 229	n n	
ì				4.4616	Jerseys	65	»	
Н				4.4617 4.462	Gîlets de cotonBas	819	n 11	
Н				4.4621	Cousage de bas et bonneterie	47	70	
-	61			4.4623	Bas élastiques, bandagiste Bonneterie	13.425	$\frac{13}{218}$	16,2
-	-	4.F i	1. 1.00	4.463	Dentelles à la main, guipures d'art	197	1	10,2
		4.1 1	4.405	4.4631	Facteur de dentelles, de tulles	24	»	
				4.464 4.4641	Dentelles à la mécanique	1.028	21	
				4.465	Apprèt de dentelles	9.382	307 4	
				4.4651 4.4652	Bouillonneuse d'étoffes, etc	81 1.054	8	
				4.4653 4.4654	Rideaux	347 51	D D	
	62				Crêpes, tulles, mousselines, dentelles.	12.211	341	27,9
			4.466	4.466	Broderie à la mécanique	2.124	44	
				4.4661 4.4662	Apprèt de broderies	5	» »	
		(å suivre)	(å suiv)	4.4664	Dessinateur pour broderies	1.517		
					A reporter	3.664	173	
-								

Groupements 59 et 60. — Les industries comprises dans ces deux groupements sont réparties par l'Administration entre le sous-groupe 4. Fg Teinture, Apprêt, Blanchiment, Impression de fils et tissus et l'industrie principale 4.494 Teinture et Dégraissage, rattachée au sous-groupe 4. Gg Blanchissage, Teinture et Nettoyage de vêtements. La similitude de nom existant entre les teinturiers pour lissus et les teinturiers dégraisseurs nous oblige à rapprocher les uns des autres. Nous pouvons bien laisser avec eux les imprimeurs sur tissus; mais le blanchiment et l'apprêt nous paraissent relever d'un métier différent, auquel appartient également la petite industrie Apprêt de mouchoirs, etc., ce qui détermine notre second groupement.

î								
	GROUPEMENTS поичеаих	Groupes ou p p p p p p p p p p p p p p p p p p	Industries Siliss principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i.: sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
ł	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	(-)		4.465 (fin)	4.4665 4.4666 4.467 4.4670 4.4672	Report. Brocheur pour tissus, etc. Epetissage, épincelage, etc. Broderies à la main, etc. Enfilage d'aiguilles (s. a. i.) Facteur de broderie	3.664 230 61 1.235 5 5	173 2 6 34 1	
	63				Broderies, brochage	5.245	217	41,4
		4.F j		4.468 4.4682 4.4683 4.4684 4.4685	Passementerie Cannetilles en tissus, franges Chenilles. Lacets, cordons, tresses, etc. Ferreur de lacets.	4.686 6 60 1.522 15	595 " 1 2	
	64	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	{		Passementerie	6.289	598	95,0
				4.469 4.4691 4.4692 4.4693 4.4694 4.4695 4.4696 4.4697	Rubans . Voilettes . Galons . Passementerie or et argent . Agrémaniste, pailleteuse, etc . Boutons en étoffe . Echantillonnage d'étoffes . Enfileuse sur rubans .	3.284 254 101 205 72 7 28	63 » » » 22 » 5	
N	65				Rubans	3.951	70	17,7
		4.Ga	34.471	4.471 4.4714 4.4715 4.472 4.472 4.4723 4.4723 4.473 4.474 4.474 4.4746 4.4747 4.4752 4.4755	Sacs en toile, etc	368 445 299 948 758 2 2 2 3 16 38 11 21 11 802 401 5 84	1 2 3 78 3 78 3 78 3 4 4 3 5 6	
	66		.{	<u></u>	Ouvrages divers en tissus	3.621	90	24,8
			{4.475€	4.4756 4.4758 4.4759	Matelas Matelassicr (ière). Ouatage, duvetage.	381 437 8	7/4	
	67		.{		Matelasserie	826	75	90,8
			4.476	4.476 4.4761 4.4763	Tapisserie et tenture. Tapisserie à l'aiguille Peintre sur étoffes	7.091 58 13	1.149 1 4	
	68		• • • • • • •		Tapisserie et tenture	7.162	1.151	160,7
		1						

XTX XI		ASSIFICA		RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	S	RS	POUR MILLE
eau	s s	es	es	et.	RII	EU	MIL
GROUPEMENTS	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	Groupements nouveaux	SALARIËS	CHOMEURS	JR
GRO	o ls-g	dus	abr	-	SA	CH	100
(i)	(5)	(3)	(4)	(s. a. i.: sans autre indication) (5)	(6)	(7)	(8)
1	(-)	10)	(4)	(0)	(0)		(0)
	4.Gb		4.477 4.4771 4.4772 4.4773	Tailleur d'habits Confections pour dames ou enfants Vètements tout faits Culottier (ère)	25.300 1.398 9.098 45	1.832 4 14 3	
		}	3 4.4774	Giletier (ère)	17	1	
		}	4.4775	Dessinateur de costumes	126	»	
		}	4.4779	Costumier	41	1	
		{4.478	5 4.478	Tailleur pour dames, couturière	1.680	68	
1		}	4.4781 4.4782	Piqure à la mécanique, etc Tailleur pompier	75 6	15 2	
1		}, ,=0,	4.4783	Tailleur coupeur	109	2 85	
		4.4784	4.4784	Raccommodage de tissus, etc Boutonnières (fab. de)	6 9	» 2	
69				Confection de vêtements, tailleurs	37.912	2.027	53,5
	4.Gc	ģ .	4.482	Corsels	590	7	
		}	4.483	Lingerie	759	2	
		}	4.4831	Chemises, caleçons	1.588 169	53 1	
		}	4.4833	Cravates Gilcts de flanclle, brassières.	255	3	
li l		}	4.4834 4.4835	Gilcts de flancile, brassières	224 225	» 2	
		}	4.4836	Bretelles, jarretières	3	»	
		}	4.4837	Ouvroir	196	»	
		{	4.4838 4.4839	Objets de pansements	188 4	» »	
70		 		Lingerie	4.201	68	16,2
		!					
	4.Gd	}	4.484 4.4841	Parapluies et ombrelles	1.018 49	23 8	
		}	4.4842	Fourreaux de parapluies	5	»	
		}			4.050		
71	• • • • • • •			Parapluies	1.072	31	28,9
	4.Ge	$\{4.485$	4.485 4.4850	Chapeaux en feutre, soie (lab. de) Chapelier (s. a. i.)	7.347 468	117 233	
		}	4.4854	Apprêt de chapeaux (feutre)	60	1	
		} , ,oc	4.4856	Apprèt de chapeaux (feutre)	943	16 2	
		4.486	4.486 4.4861	ModistesDessinateur en modes	518	2	
		}	4.4862	Garnitures pour chapeaux	18	'n	
		4.4863	4.4863 4.4864	Chapeaux de paille	2.032 100	9	
72				Chapellerie, modistes, chap. de paille.	11.486	379	33,0
		4.487	4.487	Chaussures de feutre, etc	2.821	30	
73		}		Chaussons de feutre	2.821	30	10,6
			4.4872	Semelles de paillc	1.465	16	
74				Espadrilles, semelles de paille	1.465	16	10,9

Groupement 69. — L'agglomération des travailleurs inoccupés à la rubrique Tailleur d'habits nous oblige à réunir les quatre industries principales du 4.G b.

Groupement 72. — L'agglomération des travailleurs inoccupés à la rubrique Chapelier (s. a. i.) nous oblige à fusionner les trois industries principales relatives aux diverses branches de la chapellerie.

25	CLA adm	ssificat inistr	non ative		Ş	RS	LE
GROUPEMENTS	SS	S S	Se	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et	SALARIĖS	CHOMEURS	POUR MILLE
OUVE	upes u	strie	ique	Groupements nouveaux	ALA	HOM	UR
GRO	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	(s. a. i.: sans autre indication)	νi	CE	ьо
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.G f	4.488	4.488	Fleurs artificielles	1.402	47	
		}	4.4880 4.4881	Fleuriste (s. a. i.) Feuillagiste	65 164	41 13	
		{4.489	4.489 4.4891	Fleurs, couronnes en perles, etc	327 82	» 1	
		(4.4892	Couronnes en immortelles	6	<u> </u>	10.0
75				Fleurs, perles, immortelles	$\frac{2.046}{}$	102	49,8
	4.G g	4.49	4.49 4.491	Blanchissage de linge	5.277	195 1	
			4.493	Blanchissage, triage de chiffons	104	<u> </u>	
76			<u></u>	Blanchissage de linge	5.415	196	36,2
		4.495	4.495 4.496	Désinfection de literie, etc Lavoir	1.380	» 50	
77				Lavoirs	1.402	50	35,6
	4.H a] }	4.511	Apprêt et fendage de paille, jonc, etc	9	3	
		{	4.5111 4.5112	Tenture de paille, mousse, etc	34 390	» 2	
		{	4.512 4.514	Vannier Ouvrages en sparterie	6.813 657	203 10	
		}	4.5141	Paillassons	60	3	
78		<u>]</u>	1.0142	Vannerie, sparterie	7.978	221	27,7
-	4.H b	54.52	4.52	Crins pour brosserie	250	1	
		}	4.522 4.5232	Apprèt de crin frisé, etc Ouvrages en cheveux	39 44	$\frac{1}{2}$	
		} }4.524	4.5233	Filature de poils, crins, etc	246	9	
		{4.02*	4.524	Epuration de plumes, éte	104 27))	
1		{	4.526 4.527	Plumes pour ornements Teinture de plumes	407 147	15 1	
79				Crins et plumes	1.264	30	23,7
	4.I a	4.53	4.53	Couperie de poils	664	2	
		}	4.5311 4.532	Soufflerie de poilsApprêt de peaux	5 82	» »	
		}	4.5321 4.535	Tcinture des peaux	772 2,469	17 98	
		{	4.5351 4.536	Lustrage de fourrures	242 606	1 14	
		{	4.537	Naturaliste	108	5	
80		}		Pelleterie	4.948	137	27,7
		4.538	4.538 4.54	Façonneur en peaux	115 8.105	17 324	
81		.}		Mėgisserie	8.220	341	41,5
	(à suivre	4.545		Tanneric	20.118	304	
82	(a surore		}	Tannerie	20.118	30/4	15,1
1		`	,		A.J.	1	1

Groupement 75. - Le travail des hommes dans ce sous-groupe est si restreint qu'il n'y a pas lieu de maintenir pour eux la distinction en deux industries principales élablie par l'Administration.

Groupement 77. — L'industrie de la teinturcrie pour particuliers, placée par l'Administration dans le sous-groupe 4.Gg, a été déjà réparlie par nous entre nos groupes 59 el 60.

Groupement 79. — Même remarque qu'au groupe 75.

	-						_
	CLA	SSIFICA	TION				[r-2]
NTS	aum	inistr	ative	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	S	IRS	3
ME	s sa	es	Ses	. et	BII	EU	MI
зопремент попуеацх	ron	pal	da	Groupements nouveaux	SALARIËS	MO	J.B.
GROUPEMENTS	Groupes ou sous-groupes	dus	Rubriques		SA	CHOMEURS	POUR MILLE
	Sou G	Industries	Ru	(s. a. i.: sans autre indication)			1 4
(i)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.I a	 } 4.545	\ \\ 4.546	Hongroyage	114	3	
1	(fin)	(fin)	4.547	Maroquinerie	1.171	60	
1		{ }4.55	\$ 4.548 \$ 4.55	Chamoiserie	3.654	6 407	
1		}4.55	4.550	Cuirs (s. a. i.)	57	407 »	
	i i	} ,	4.551	Batterie de cuirs	25	7	
		}4.556 	4.556	Cuir verni	2.046	9	
83	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			Corroirie et vernissage du cuir	7.546	492	65,2
	4.1 b	£	4.56	Sellerie, harnachement	16.035	1.241	
	1	}4.56l	4.561 4.5611	Repoussage de cuir	22 244	» 11	
	1	$\{4.562$	4.562	Objets en cuir de buffle	28	>>	
1		}	4.5621 4.567	Cuir factice	278 456	» 2	i
		}	4.568	Objets divers en cuir (s. a. i.)	1.094	3	
		{	4.569	Cuirs à chapeaux, etc	296	1	
		}	4.574 4.575	Articles de chasse (cuir) Petites courroies, lacets, etc., en cuir	173 216	, » 1	
		}	4.576	Articles de voyage en cuir	996	22	
H		4.5761	4.5761	GainerieObjets en maroquinerie	1.003 517	65 6	
1	13	{	4.5771	Portefeuilles	113	10	
			4.5772	Portemonnaics, etc	352		
84			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Sellerie, objets divers cuir et peau	21.823	1.366	62,6
1	4.1 c	4.58	4.58	Chaussures	60.880	2.963	
li .			4.581 4.582	Piqure de bottincs, tiges de bottes, ctc Talons en cuir	532 495	10 4	
1		}	4.586	Réparation de chaussures	137	8	
			4.587	Cambrurier, trépointeur	349	16	
85			•••••	Chaussures	62.393	3.001	48,1
			4 588	Galoches (cuir et bois)	3.141	133	/2.2
86				Galoches	3.141	133	42,3
	-	4.59	4.59 4.591	Ganterie de peau	3.234 701	51 107	
87				Ganterie	3.935	158	40,1
	4.Ja \$	4.61	4.61	Sciage mécanique de bois	26,204	191	
	}	}	4.611	Sciage de bois à brûler	584	38	
	}	}	4.612	Parquets	755 1.792	5 1	
	}	}	4.614	Moulures pour bâtiment	1.041	35	
	}	}	4.615	Baguettes d'encadrement	404	»	
	}	3	4.617	Bois d'allumettes	195 4.062	» 96	
	}	3	4.618	Fibre de bois	159))	
	(d suivre)	3	4.6181 4.619	Tan, sumac	134 204	» 1	-
88	}	ì		Seiage mécanique, façons simples don-			
00				nées au bois	35.534	367	10,3
	{						

Groupement 83. — Il nous parait vraisemblable que la masse des corroyeurs en chômage n'appartient pas uniquement aux établissements du 4.55, mais peut se recruter dans les industries voisines, donnant diverses façons aux cuirs. De là, la fusion établie.

Groupement 84. — Les noms de métier, sous les rubriques desquels s'assemblent les chômeurs, sont ceux de sellier et de gainier. Il est probable qu'on trouve ces artisans dans toutes les industries du 4.I b; de la, le rapprochement de celles-ci en un seul groupement.

TS	CLA admi	ssifica	TION ative	DUDBLOGER ADMINISTRATIVES	Š	RS	LE
GROUPEMENTS	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIES	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.J a (fin)	4.62	4.62 4.621	Charpente en bois, etc	42.234 8.753	3.030 850	
89				Scieurs de long, charpentiers	50.987	3.880	76,I
		4.622	4.622 4.623	Barques et bateaux, etc	4.416 715	76 156	
90				Construction de barques et bateaux.	5.131	232	45,2
	4.J c	4.642	4.6421 4.643 4.646 4.6460 4.647 4.6471 4.6472 4.652 4.653	Menuiserie de bâtiment. Escaliers, rampes en bois Parquetage. Raboteur de parquets. Châssis, vasistas en bois, etc. Echelles Cercles, échalas, etc, Layetier-emballeur Articles de gymnastique, etc. Jougs, attelles en bois, etc. Articles de menage en bois Outils en bois. Boissellerie Modeleur (s. a, i.). Meubles de cuisine. Couveuses artificielles. Cercueils. Grillageur en bois. Objets de jardin en bois Articles de pèchc Archels, arçons pour chapellerie Stores en bois. Apprèteur de rotins. Menuisiers (Décompte spécial)	76.440 197 703 115 24 127 1.868 3.190 165 238 307 965 914 552 59 19 547 39 120 28 120 255 35.671	6.874 119 88 1 1 3 322 223 311 1 4 4 4 23 112 39 *** *** *** *** *** *** *** *** ***	
91			•••••	Menuiserie et industries similaires	123.600	7.570	61,2

Groupement 91. — Avec le groupement 91 Menuiserie et industries similaires, se pose nettement le problème de classification professionnelle qui fait l'objet du présent travail, et qui tient à la désharmonie existant, dans le Recensement français, entre le classement des travailleurs occupés et celui des chômeurs.

Le nombre d'objets divers faits par les menuisiers est considérable. De là, quand on classe les producteurs selon leur produit, une quantité de rubriques distinctes; les chômeurs, au contraire, s'agglomèrent tous à la rubrique Menuiserie de bâtiment qui comprend les menuisiers (s. a. i.). Guidé par le souci d'établir des groupes fermés, contenant quant que possible tous les travailleurs d'une mème profession et ne contenant qu'eux, nous réunissons en un seul groupe toutes les industries se rattachant au travail de la menuiserie, et y joignons les métiers voisins de modeleur et de layetier dont les rubriques sont évidemment remplies d'une façon défectueuse.

Il faut, d'autre part, se rappeler que de nombreux menuisiers sont occupés à titre auxiliaire dans des établissements non rattachés aux rubriques ci-dessus. Ces menuisiers sont susceptibles de fournir leur quote-part au contingent de chômeurs du 4.625, et il serait bon de ne pas les négliger. Le tableau XXVIII (1) nous en donne le moyen. Nous y relevons un total de 98.501 menuisiers, duquel doivent être déduits ceux qui figurent déjà dans les rubriques de notre groupement, à savoir :

Le chiffre qu'il faut ajouter aux données du tableau administratif n° VII pour avoir un lotal de menuisiers approximativement exact, est donc : 98.501 — 62.830 = 35.671.

(1) Voir Recensement de 1901, t. IV, p. 795 et 802.

⁽²⁾ Le chiffre exact ne peut être établi vu la différence existant entre notre groupement et celui de l'Administration.

GROUPEMENTS nouveaux	admi	ries oales	ative	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
GROU	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	Groupements nouveaux (s. a. i.: sans autre indication)	SAJ	СНС	Pou
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.J b		4.63 4.631 4.632 4.634 4.635	Charronnage Roues de voiture. Carrosserie. Peintre en voitures Brouettes. Charrons (Décompte spécial).	33.312 206 14.430 1.652 165 5.852	1.210 110 346 »	
92				Charronnage, carrosserie	55.617	1.666	29,9
	4.Je	4.6413	4.6413	Tonnellerie	20.970	1.753	
93				Tonnellerie	20,970	1.753	83,6
		4.644	4.644 4.645 4.6450	Saboterie Crépins en bois Formier (s. a. i.).	16.352 364 10	354 9 4	
94				Saboterie et formes pour chaussures.	16.726	367	21,9
		4.654	4.655 4.656 4.657	Manches de parapluies et ombrelles Cravaches, fouets Cannes	347 301 269	1 5 8	
95				Manches de parapluies, cannes et fouets	917	14	15,3
			4.65 4.651	Cadres, soeles, ete Encadreur	470 990	1 26	
96				Cadres et encadrements	1.460	27	18,5
		4.6591	4.6591	Objets en liége	3.258	36	
97	ļ			Objets en liège	3.258	36	11,0
	4.J d	-	4.66 4.662 4.663 4.663 4.663 4.665 4.6662 4.6664 4.6667 4.6669 4.6673 4.6673	Meubles. Chaises et fauteui's. Mobilier seolaire. Canneleur pour ébénisterie. Placage en bois. Sculpture sur bois. Cannage de sièges, etc. Vernissage de meubles. Dorure, argenture sur bois. Gravure sur bois. Dessinateur en meubles. Marqueterie. Coffrets en bois. Malles en bois. Appareils de pholographie.	184 557 795	1.685 93 8 281 50 20 142 11 6 8 5 20 9	
98			4.668 4.669 4.6691	Sommiers élastiques Billards. Billes de billard Ébénisterie (meubles, sièges).	27 254 16 49.733	2.330	46,8

Groupement 92. — Remarquons iei la proportion anormalement forte de chômeurs du 4.634; elle doit tenir au fait que la plupart des peintres en voiture occupés figurent dans le personnel des entreprises de carrosserie. De là, la fusion du 4.634 avec les autres industries du sousgroupe.

⁽¹⁾ Voir Recensement de 1901, t. IV, p. 795 et 802, tableau XXVIII.

					-		
GROUPEMENTS	Groupes ou sous-groupes	Industries sings principales principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIËS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	_(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.J c	4.674	4.6741 4.6744	Pianos, facteur de pianos. Orgues, harmoniums. Accessoires pour pianos. Lutherie Accordeur de pianos, etc.	3.430 928 389 960 55	39 7 36 17	
99				Instruments de musique en bois (pia- nos, lutherie)	5.762	89	15,4
100	4.J f	4.68	4.68 4.6812 4.6824 4.6823 4.6823 4.6823 4.6823 4.6833 4.6833 4.6835 4.6835 4.6834 4.6854 4.6854 4.6854 4.6860 4.6864 4.6864 4.6864 4.6864 4.6864 4.6864 4.6864 4.6864 4.6864 4.6868 4.6888 4.6888 4.6888	Tabletterie. Découpage de bois. Tourneur sur bois, corne, etc. Peignes en corne, etc. Apprèt de corne. Apprèt de baleines. Feuilles en corne, etc. Objets en corne. Polissage de tabletterie Objets en celluloïd. Objets en écaille. Chapelets. Manches de couteaux. Eventails. Décoration d'éventails. Objets en jais, etc. Objets en jais, etc. Objets en pois, corne, etc. Boutons en bois, corne, etc. Boutons (s. a. i.). Articles de bureau en bois, etc. Pipes en écume de mer Vernissage sur bois.	878 231 4.960 2.323 79 25 461 19 336 19 336 127 25 24 270 234 480 3.039 50 10 303 11 103 31	39 26 241 23 75 1 3 2 2 2 2 2 2 2 2 3 7 3	
100		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••••	Tabletterie, tournage du bois et matières similaires	15.537	490	31,5
		4.689	4.689 4.6891 4.6893	Jouets en bois ou carton Pièces d'anatomie. Mannequins.	1.033 16 63	10	
101	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			Jouets, mannequins, pièces d'anatomie	1.112	10	9,0
		4.69	4.69 4.691 4.694 4.695	Balais Brosserie Pinceaux et brosses à peindre Plumeaux.	1.288 4.737 181 89	8 100 "	
102		• • • • • •		Brosserie	6.295	108	17,1
	4.Ka 4.La	4.721	4.710 4.711 4.712 4.721	Métallurgie (s. a. i.)	24 42.620 20.583 23.954	19 64 127 83	
103	•••••	• • • • • •	••••••	Métallurgie fer et acier	87.181	293	3,4

Groupement 100. — Le décompte des spécialités individuelles comporte un relevé des tourneurs; mais il semble, par la répartition donnée à ces tourneurs, que ce sont uniquement des tourneurs en métaux : on n'en compte, en effet, que 19 dans le sous-groupe 4. J f. Dans ces conditions, nous n'avons pas à nous en occuper.

Groupement 103. — L'Administration, en éloignant comme elle le fait la rubrique *Forges générales* du sous-groupe 4. Ka *Métallurgie, fer et acier*, a voulu marquer deux étapes dans la fabrication du fer : d'une part sa production, d'autre part la façon donnée au métal. Mais ces deux branches industrielles sont aujourd'hui constamment confondues. L'activité de l'une est

	CI.	SSIFICAT	DVON.				
GROUPEMENTS	adm	inistr	ative	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et	SALARIÉS	CHOMEURS	MILLE
GROUP	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	Groupements nouveaux (s. a. i.: sans autre indication)	SALA	СНОЛ	POUR
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.K b		4.714 4.715 4.7151 4.716 4.7162 4.7163 4.7164 4.717 4.718 4.7190	Cuivre (laminage de) Minerais de plomb Fonderie d'argent Minerais de zinc Nickel, maillechort, etc. Aluminium Antimoine. Fer-blanc Galvanisation du fer Electro-métallurgie (s. a. i.)	4.533 811 173 2.553 584 460 45 1.817 335 87	10	
104				Métallurgie, métaux divers	11.398	24	2,1
	4.La	4.7210	4.7210 4.7215 4.7216 4.7217 4.7219 4.7221 4.7221 4.7222 4.7223 4.7223 4.7224 4.7227 4.7228	Ressorts (s. a. i.). Essieux, bandages pour roues. Grosse quincaillerie Ressorts de voitures. Ressorts de montres Ferronnerie Outils en fer ou acier Boulons, rivets. Ecrous Fers à cheval, etc. Espagnolettes, crémones. Attelles en fer, etc	117 1.733 5.476 218 288 6.212 2.057 4.681 19 168 96 44	11 1 1 2 89 3 13 »	
105				Ferronnerie, quincaillerie	21.109	121	5,7
			4.7225	Maréchal ferrant	37.100	1.327	
106		ļ		Maréchaux ferrants	37.100	1.327	35,8
		4.723	4.723 4.7230 4.7231 4.7232 4.7233 4.7235 4.7236 4.7237 4.7238	Coutellerie (fabr. de), Coutelier (s. a. i.). Lames de couteaux, etc. Montage de couteaux. Repassage de couteaux Faux ou faucilles. Sécateurs. Scies. Trempage d'outils, etc.	3.781 30 1.855 167 449 913 292 328 4	43 13 37 5 22 1 ,	
107		ļ		Taillanderie.	7.819	121	15,4
		4.724	4.724 4.7241 4.7245	Limes	2.840 562 39	11 64 5	
108				Limes	3.441	80	23,2
		4.7246	4.7246 4.7247	Chaines en fer. Cables métalliques.	1.023 104	29 »	
109		·····		Chaînes et câbles	1.132	29	25,6

étroitement dépendante de l'activité de l'autre. Mieux vaut donc les réunir. Le mot forges éveille, il est vrai, l'idée de forgeron, et on pourrait se demander si la présence, au sein des forges, d'individus exerçant le métier de forgeron, ne donne pas à ces forges un caractère industriel différent de celui des hauts fourneaux. Mais le décompte spécial des professions individuelles nous enseigne que, sur 46.303 forgerons dénommés tels dans toute l'industrie, il n'y en a que 4.160 au 4.721 Forges générales. Cette constatation est un argument de plus pour la fusion proposée.

акопрементя поиуеаих	Groupes ou sous-groupes	Industries uis	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux	SALARIËS	CHOMEURS	POUR MILLE
GRO	Grou	ndus	tubr	(s. a. i.: sans autre indication)	S.	CH	POI
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.La	4.725	4.725 4.7252 4.7253	Tréfilerie Fils de laiton, de guimperie Tuyaux étirés, tubes en cuivre	4.732 298 3.527	46 12 17	
110				Tréfilerie	8.557	75	8,8
	4.L b	4.726	4.726	Clouterie	3.232	55	
111				Clouterie	3.232	55	17,0
		4.7263	4.7263 4.7264 4.7265 4.7267 4.7267 4.727 4.727 4.7271 4.7272 4.7273 4.7275 4.7277	Objets en fil de fer	252 329 24 782 109 318 200 8 201 410 216	4 2 7 1 4 2 1 2	
112		·	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Articles de fer ou acier (plumes de métal, etc.)	2.859	23	8,0
		4.728	4.728 4.729	Filières et tarauds	14 1.914	р 1	
113				Petite quineaillerie	1.928	1	0,5
		4.7291	4.7291	Ustensiles de ménage en fer battu Couverts en métal	3.201 697	D D	
114	. .			Ustensiles de ménage en fer battu	3.898	D	0,0
	4.Le	4.7295 4.731	4.7313 4.732 4.7320 4.7321 4.7322 4.7323 4.733 4.7331 4.734 4.7341 4.744	Mécanicien eonducteur (s. a. i.) Serrures, etc Charpente en fer. Rampiste en fer. Serrurerie en bâtiment. Grillageur (s. a. i.) Persiennes, châssis en fer. Clôtures métalliques. Grillageur en fer Devantures en métal Pièges, cribles, etc. Lits et meubles en fer Serrurerie en voitures. Navires en fer. Forgeron de marine. Chaudronnerie en fer. Piquage de chaudières.	111 3.035 5.910 10 36.878 43 287 95 1.224 645 163 1.613 21.985 463 121.992 26	84 36 85 3.952 11 1 26 25 7 136	
		4.751 (ù sviv)	4.7423	Appareils à distiller. Appareils réfrigérants. Aimants Planeur sur métaux. Braseur sur métaux Ventilateurs, soufflets de forge, etc. Meulage. Méeanique générale. Machines à vapeur, gaz, etc. Locomotives. Matériel de chemins de fer. Machines-outils. Matériel de filature, tissage. Machines de papeterie. A reporter.	1.471 11 14 160 29 318 60 55.348 4.086 199 8.175 5.070 3.689 372 164.290	% » » % % % % % % % % % % % % % % % % %	

1							
GROUPEMENTS	a d m	SSIFICAT inistra	ative	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et	SALARIÉS	CHOMEURS	MILLE
GROUF	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	Groupements nouveaux (s. a. i.: sans autre indication)	SAL	СНО	POUR
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.L f	4.751 (fin)	4.7617 4.7618 4.7619 4.762 4.7622 4.7623 4.7625 4.7626 4.7626 4.7627 4.7628 4.7639 4.7631 4.7635 4.7636 4.7639 4.7636 4.7639 4.7636 4.7636 4.7636 4.7642 4.7642 4.7645 4.7646 4.7646 4.7646 4.7647 4.7647 4.7648 4.7648 4.7648 4.7648 4.7648 4.7648 4.7648 4.7648 4.7655 4.7688 4.7788 4.7688 4.7788 4.7788 4.7788 4.7788 4.7788 4.7788 4.7788 4.7714 4.77114 4.77112	Report. Machines pour ehaussures Broyeurs, etc. Matériel d'imprimerie Instruments aratoires Moulins à huile Pressoirs. Pressos hydrauliques Pompes Appareils hydrauliques Pompes Appareils hydrauliques Trieurs. Presses à copier Outillage pour industries diverses Forgeron pour serrurerie Appareils de levage Matériel de moulin Fou'oirs, pétrins, etc. Matériel de tannerie Machines à bois. Métiers pour bonneteric, brodcrie, etc. Berlines pour mincs, etc. Ascenseurs, outillage de mine. Ajusteur-mécanicien, etc. Filtres. Découpoirs. Moules métalliques. Taille d'engrenages. Forêts, vrilles, etc. Mécanique de précision. Appareils de pesage. Balanees, balancier. Raboteur, tourneur (s. a. i.). Tourneur sur métaux. Appareils de pesforation Ajusteur de métiers pour tissage. Pièces édètachées et aceessoires. Accessoires pour tissage. Remetleur de brins. Cardes. Coffres-forts. Machines à coudre. Véloeipèdes. Voitures pour enfants. Lits mécaniques. Chevaux mécaniques. Automobiles. Petite chaudronnerie. Repousseur en cuivre. Etamage. Appareils de sauvetage, d'arrosage. Ajusteurs-serrurlers, chaudron*ers, forgerens,		8.402 8.402 8.8 8.8 9.7 1.8 1.990 1.1 1.990 1.2 1.130 1.2 1.130 1.370 1.	(0)
115				mecaniciens, tourneurs (Décompte spécial). Serrurerie, chaudronnerie for et	143.585	D	
				cuivre, construction mécanique	319.865	15.777	41,5

Groupement 115. — La formation d'un groupe si considérable et si hétérogène peut surprendre au premier abord. Elle s'explique par l'impossibilité où l'on est de répartir de plus près, entre les différentes rubriques industrielles iei rassemblées, les chômeurs agglomérés dans les quelques grandes rubriques professionnelles qui leur correspondent.

Soit, par exemple, la rubrique 4.732 Serrurerie en bâtiment. Les nombreux chômeurs qui y figurent peuvent se recruter dans la fabrication des serrures, dans la serrurerie de bâtiment, dans la serrurerie en voitures, et aussi dans les industries voisines, charpentes en fer, grillageurs, lits en fer, etc. Ce n'est pas tout. L'art du serrurier et celui de l'ajusteur sont très voisins. C'est au

NTS X	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	SS	RS	MILLE
GROUPEMENTS	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	Groupements nouveaux (s. a. i.: sans autre indication)	SALARIËS	CHOMEURS	POUR MII
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.Ld	4.735 4.7354	4.735 4.7354 4.7356	Toiles mécaniques, tôle perforée, etc Appareils de chauffage Objets en tôle vernie.	881 5.473 2.284	14 3 217	
116				Tôlerie	8.638	234	27,1
	4.Le		4.736 4.738 4.7381 4.739	Articles pour l'escrime. Armurerie Canonnier armurier. Armes de guerre.	130 2.648 160 716	178 »	
117				Armurerie	3.654	178	48,7
	4.L f	4.75	4.75 4.750 4.7500	Fonderie de fer (2º fusion)	31.143 119 11	682 79 11	
118			• • • • • • • • •	Fonderie de 2º fusion	31.273	772	24,7

point que l'Administration, dans son décompte spécial des professions individuelles, n'a qu'un total dénommé *Ajusteurs-serruriers*. Pour utiliser ce chiffre du décompte spécial, il faut que nous réunissions les industries où travaillent des ajusteurs à celles où travaillent des serruriers.

Parmi les premières se trouvent les différentes branches de la construction mécanique, dont la présence dans notre groupe se trouve ainsi expliquée. Avec la construction mécanique, doivent forcément marcher la construction maritime et la fabrication des automobiles, sans oublier les *Mécaniciens* d'affectation industrielle incertaine, classés au 4.03; mais, qui dit construction mécanique et surtout construction maritime, dit chaudronnerie, et comme il y a un décompte spécial des chaudronniers, dans lequel les chaudronniers en cuivre ne sont pas distingués des chaudronniers en fer, nous sommes obligé de joindre la petite chaudronnerie à la grosse.

A cette masse de travailleurs groupés selon leur industrie collective, il faut enfin ajouter les salariés des autres rubriques, susceptibles d'avoir fourni des chômeurs à notre groupe. Ceux sur lesquels nous renscigne le tableau XXVIII (1) sont : les ajusteurs-serruriers, les chaudronniers

déjà nommés, les forgerons, les mécaniciens et les tourneurs (en métaux). Considérons-les tous ensemble :

Ajust.-ser. Chaudronniers Forgerons Mécaniciens Tourneurs Ils sont au nombre total de..... 93.031 25.944 46.303 84.389 27.495 Parmi ces spécialistes, les suivants figurent déjà dans les rubriques du groupement 115 rattachées aux industries principales suivantes: 4.7295. Serrures .. $\frac{2.183}{30.450}$.731. .74. Serrurerie de bâtiment..... 299 2.077 5.378 1.066 1.543 429 Navires
Chaudronnerie
Construction mécanique
Machines à coudre, vélos, autos...
Petile chaudronnerie, repoussage. 2.509 1.071 854 818 1.170 599 483 612 .751 3.699 15.321 23,386 .7682.2,914 160 283 5.406 1.416 3.889 38 190 Soit en tout à déduire..... 15.506 55.240 18 380 32.169 12.282 Difference à ajouter au groupement.... 37.791 + 10.438 + 27.923 + 52.220 + 15.213 = 143.585

Groupement 117. — Une question nouvelle se pose ici, c'est celle des industries exercées par l'Etat. On trouve des armuriers, et en grand nombre sans doute, dans les arsenaux militaires. Ces armuriers doivent-ils figurer dans notre groupe 117? La règle générale de notre travail suffit à nous éclairer. Il faut que les travailleurs occupés ne différent des travailleurs chômant que par la présence du travail; or il y a entre les armuriers de l'Etat et ceux de l'industrie privée une autre différence : c'est que les premiers sont à peu près indemnes du risque de chômage, tandis que les seconds y sont pleinement exposés. Les armuriers en chômage ne sont donc pas recrutés parmi les travailleurs des arsenaux, mais sculement parmi ceux de l'industrie privée, et ceux-ci seuls doivent figurer dans notre groupement.

⁽¹⁾ Voir Recensement de 1901, t. IV. p. 795, 802 et 804.

NTS		SSIFICAT		RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	ŞŞ	RS	POUR MILLE
GROUPEMENTS	p es	Industries	les	et et	SALARIÉS	CHOMEURS	MI
опь	Groupes, ou ous-groupe	ipa	riqu	Groupements nouveaux	AL/	HON	UR
GR	Groupes, ou sous-groupes	Indt	Rubriques	(s. a. i.: sans autre indication)	S	C	PC
(i)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
× ·	4.L g	 {	4.769	Electricien	4.312	923	
		{	4.7691 4.7695	Maehines électriques	6.633 110	11 »	
		}	4 7696 4.7697	Piles électriques Appareils pour télégraphie. Accumulateurs	991 854	» »	
	4.Q b		4.925	Distribution d'électrieité	5.256	3	
119				Electriciens (Décompte spécial) Electricité (appareils et distribution)	23.150	937	40,4
						- 937	40,4
	4.Lh		4.7715 4.7716	Objets divers en cuivre	256 349	» »	
		4 7710	4.7717	Cuivrerie de bâtiment, etc	788 3.321	» 27	
		4 772	4.772	Fondeur, euivre, bronze, cte	6.370	199	
			4.7720 4.7721	Alliages, joints metalliques, ete	46 190	n))	
			4.7722	Bronzes d'art	2.415	24	
		4.7724	4.7724 4.7725	Appareils d'éclairageLampes et suspensions en euivre	$\frac{3.696}{399}$	1	
		4 7726	4.7726	Relaminage de cuivre	172 861	3 2	
		4.773	4.7730	Bronze imitation Ciseleur (s. a. i.) Monteur en bronze, cuivre	567	206	
			4.7732 4.7733	Monteur en bronze, cuivre	963 1.211	218 59	
		4.7735	4.7735	Clous dorés	131	*	
			4.7736 4.7739	Décors d'ameublement en euivre Plaquage pour sellerie	105 220	1 7	
			4.774	Polissage sur métaux. Polisseur (s. a. i.).	709 136	111 108	
			4.7741	Brunissage en cuivre	11))	
		4.7756	4.7742 4.7757	Peinture sur métaux. Etalages en métal, ete.	188 191	9	
			4.776	Porte-plumes	139	1	
			4.7762 4.7764	Fermoirs Artieles en métal pour fumeurs	357 27	» »	
			4.7765 4.7766	Encriers	79 512	» »	
			4.7767	Bouclerie Feuilles d'étain à étamer	134	»	
			4.7768 4.7769	Etiquettes en métal	21 882	» 1	
			4.777	Boutons en métal	660	»	
			4.7771 4.7772	Ressorts pour sommiers	77 97	» 4	
			4.7773	Agrafes métalliques	318	1	
			4.7774 4.7775	Perles métalliques	47 53	. »	
			4.7776	Articles de piété en métal	213 300	» 105	
			4.778 4.7781	Découpage de métaux, etc Estampage à froid	530	31	
		(à suin)	4.779 4.7791	Cafetières en euivre	46 10	» »	
		, ,	1.7701	A reporter	27.797	1.118	
	-						

Groupement 119. — Il est certain que de très nombreux ouvriers électriciens sont employés dans les entreprises de distribution de force électrique. De là, le rapprochement opéré ici, le sousgroupe 4. Lg contenant tous les électriciens en chômage.

Le chiffre tiré du décompte spécial est calculé comme suit (1):

	so on the du decompte special est calcule comme suit (1).	
l	Total des électriciens occupés	11.258
ì	Électriciens occupés du 4.Lg. Appareils électriques Electriciens occupés du 4.925, identifié par convention avec le 4.Q b, Distrib. urbaines, envir.	4.251
l	Electriciens occupés du 4.925, identifié par convention avec le 4.Q b, Distrib. urbaines, envir.	2.013
l	Soit en tout à déduire :	6.264
l	Différence à ajouter au groupement:	4.994

⁽¹⁾ Voir Recensement de 1901, t. IV, p. 795 et 805, tableau XXVIII.

.,	CLA a d m	SSIFICAT	non ative			70	臼
GROUPEMENTS	adin			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	SALARIËS	CHOMEURS	POUR MILLE
ЕМІ	sadi	ies	ies	et	4RI	ME	M
топремент поиуеаих	on on -gro	str	ide	Groupements nouveaux	AL.	OF	UB
g u	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	(s. a. i.: sans autre indication)	S)	CI	PO
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
							
				Report	27.797	1.118	
	4.L h	$\frac{4.7756}{(6n)}$	4.7793 4.7794	Garnitures de parapluies et cannes Sertissage en cuivre, etc	234 283	$\frac{4}{32}$	
	4.L1	4.7951	4.7901	Poterie d'étain	604	45	
			4.7952 4.7953	Dessoudeur	46 13 3	1	
			4.7954	Comptoirs en étain	182	»	
		4.798	4.7955 4.7981	Jouets en métal	814 94	» »	
	4.Lp	}	4.84	Galvanoplastie	72 296	5	
		}	4.841 4.842	Galvanoplastie Clicheur-stéréotypeur Bronzage sur mélaux, etc.	296	15 16	
		}	4.843	NickelureArgenture, dorure sur métaux	495 1.143	30 73	
		}	4.844	Doreur (s. a. i.)	1.143	88	
400				Articles en metaux communs autres			
120	• • • • • • • •	• • • • • •		que le fer	32.584	1.427	43.8
-							-
1	4.L h	4.775	4.775	Décolletage de métaux	2.409	44	
}			4.7751 4.7752	Vis à bois en fer ou en cuivre	799 130	n))	
			4.7753	Roulettes pour meubles. Riveur (euse) (s. a. i.). Perçage sur metaux.	75 38	59 3	
			4.7754 4.7755	Rouleaux pour filature	33	»	
121				Décolletage (vis en fer et en cuivre)	3.484	106	30,4
	4.Li	}	4.785 4.7851	Appareils de chirurgie Fournitures pour dentiste	790 274	6 34	
	/ T = 1	}	4.7854	Polisseur pour chirurgie	32 1.840	D E 4	
	4.Lj	}	4.786 4.787	Opticien, oculariste	1.840	51 7	
			4.7871 4.788	Instruments de précisionLunettes	1.288 1.081	5 11	
		}	4.7881	Jumelles lorgnettes	590	D .	
			4.7883	Mesures linéaires	81	*	
122	••••••	•••••		Instruments de chirurgie et d'optique.	6.508	114	17,5
	4.Lk	,	4.789	Instruments de musique	987	6	
		}	4.7892 4.7893	Boites à musique	298 242	» 3	
123		Ì					
123	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			Instruments de musique en métal	1.527	9	5,9
	4.L1	4.79	4.79	Ferblanterie	13.178	1.098	
			4.790 4.791	Lampisterie.	407 622	111 14	
			4.7911	Zingueur (s. a. i.) Lampisterie Lanternes pour voitures. Appareils de chauffage en fer-blanc.	649	14	1
			4.7912 4.7913	Ornements en zinc	144 339	» 1	
			4.7914 4.7915	Ornements en zinc	134	»	
		(à suiv)		Baignoires	70 1.898	» »	
					17.441	1.238	
		18		A reporter	17	1.200	

Groupement 120. — En dépit des nombreuses distinctions établies par l'Administration entre toutes ces rubriques, celles-ci nous paraissent devoir être confonducs, de façon que les chômeurs agglomérés aux rubriques Fondeur en cuivre, Ciseleur, Monteur en cuivre, Polisseur, Découpeur, Doreur, retrouvent, dans le groupe formé, les travailleurs occupés des mêmes spécialités.

,							
GROUPEMENTS	admi	seles seles seles	ative	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
GROUI	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication)	SAL	СНО	POUF
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4. L l	4.79 (fin)	4.7918 4.7919 4.792 4.793	Report. Boites métalliques. Vannerie métallique, etc. Bouchage métallique. Fondeur en zine.	17.441 2.602 17 498 153	1.238 82 3 1	
124				Ferblanterie, zingage	20.711	1.321	63,8
125		4.7951	4.7974	Caractères d'imprimerie	827	27	22.6
123				Fonderie de caractères d'imprimerie.	827	27	32,6
	4. L m		4.81 4.810 4.811 4.8113 4.812	Gravure en taille-douce	76 249 46 87 1.250	104 1 1 " 70	
			4.8121 4.813 4.8131 4.814 4.816	Gravure sur bijoux. Alphabets en métal. Gravure en lettres. Gravure sur eylindres. Guilloeheur	190 21 108 358 218	11 " " 5 13	
		1	4.8191	Composteurs, numéroleurs	74	<u> </u>	
126				Gravure sur métaux	2.677	208	77,7
	4. L n		4.82 4.83 4.830 4.831 4.8312 4.833 4.836 4.837	Bimbeloterie. Horlogerie. Horloger-bijontier (s. a. i.). Fournitures d'horlogerie. Pierriste pour horlogerie. Clefs, aiguilles pour montres, etc. Horloges en bois. Boîtes de montres.	94 2.823 5.239 3.082 60 265 137 781	5 8 320 38 2 2 2 2	
127				Horlogerie, Bimbeloterie	12.481	379	30,4
	4. M	4.85	4.85 4.852 4.853 4.854 4.856	Fondeur en or, argent, ete. Essai de métaux. Dorures pour passementerie. Paillettes or, argent, etc. Batteur d'or, d'argent.	651 30 464 119 248	2 1 8 6 13	
128		·}		Fabrication de fils et feuilles de métaux précieux	1.512	30	19,8
	(à suivre	4.86	4.86 4.861 4.865 4.87 4.871 4.8730 4.874 4.875 4.877 4.878	Orfévrerie. Dessinateur pour orfévres. Chaines or, argent, jaseron. Sertisseur or et argent. Polisseur en orfévrerie. Brunisseur (s. a. i.). Emaillage pour bijouterie. Perçage des perles, etc. Bouclerie or, argent. Tourneur en or, argent.	3.679 154 154 186 35 18 114 1 18 35	83 4 2 5 2 3 2 3 2	
129	1	· }		Orfévrerie	4.255	101	23,7

Groupement 124. — Remarquons qu'il peut y avoir à la rubrique 4.928, rattachée par nous au groupement 134, un eertain nombre de zingueurs dont la place serait ici. En outre les ferblantiers ont assez souvent occupés comme auxiliaires dans diverses industries, ce qui laisse supposer que tous les ferblantiers occupés ne sont pas ici. Cette double raison explique l'élévation du taux de chômage.

Groupement 125. — Cette industrie peu importante, mais hien earaetérisée, peut former un groupe distinct. L'Administration l'avait eonfondue avec les autres industries du plomb partagées par nous entre le groupement 120 Articles en métaux communs autres que le fer et le groupement 134 Plomberie, etc.

CLASSIFICATION administrative				No.	S.S.	LE
Groupes on sous-groupes	Industries principales	Rubriques	Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÈ	СНОМЕП	POUR MILLE
(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
4. M (fin)	4.88	4.88 4.880 4.881 4.882 4.884	Bijouterie (fab. de). Bijoutier (s. a. i.) Perles fausses. Décorations, ordres. Joaillerie fine	8.768 514 30 50 746	152 309 " " 23	
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Bijouterie	10.108	484	47,8
4. N		4.89 4.892	Pierres précieuses, lapidaire, etc Filières en diamant	1.408 75	53 »	
•••••			Taille de pierres précieuses	1.483	53	35,7
4. Pb		4.917 4.9173 4.918 4.9183 4.9184 4.919 4.9193 4.9194	Ornemaniste. Statues religieuses. Stucateur. Statues en plâtre. Praticien (s. a. i.). Moulage en plâtre. Moulage en cire Objets en albâtre.	1.225 651 418 605 3 207 14 26	125 2 45 25 3 74 1	
			Moulage en plâtre	3.149	276	87,6
4. Qa		4.921 4.922 4.9221 4.9222 4.923 4.9232	Drainage, irrigation Sondage, forage de puits. Recherches minières. Maitre cureur de puits. Canaux, digues Dragage.	410 1.052 567 5 903 1.141	5 103 » » 2 14	
			Puisatiers, dragueurs	4.078	124	30,4
4. Qb 4. Qc		4.796 4.7961 4.797 4.7972 4.924 4.927 4.928 4.9281 4.929	Fontainier, poseur de robinets	30 348 413 324 1.598 6.549 21.893 544 10	3 3 1 2 1.283 1.775 34 2	
		••••••	Plomberie et annexes, couverture	31.409	3.101	98,7
	4. P b	administr sed no One	administrative Sedinal Sedinal	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et	Administrative RUBRIQUES ADMINISTRATIVES Et Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication) (d) (5) (6) (6) (6) (6) (8) (1) (2) (3) (4) (5) (5) (6) (6) (8) (8) (1	Administrative RUBRIQUES ADMINISTRATIVES Part Part

Groupement 132.— Nous écartons de notre groupement deux rubriques qu'y place l'Administration, et qui nous paraissent trop vagues pour qu'il en soit tenu compte. Ce sont celles de:

		SALARIĖS —	CHOMEURS —
	Sculpteur (s. a. i.)	991 508	517 391
4.9190	Moulcur (s. a. i.)	508	991

Il serait excessif d'imputer à la sculpture et au moulage en plâtre le chiffre énorme des chômeurs de ces rubriques, recrutés sans doute dans de nombreuses industries différentes.

Groupement 134. - Les travailleurs de ce groupe sont placés par l'Administration dans trois sous-groupes différents. La connexité de leurs occupations respectives nous paraît justifier leur réunion.

					1		
ည	elas admi	ssificat nistra	itive		S	SS	MILLE
GROUPEMENTS	70	100		RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	SALARIÈS	CHOMEURS	E
PEM	Groupes ou ous-groupes	ies	nes	et	'AF	ME	
ou ou	on! on gro	cip	riq	Groupements nouveaux	. AI	HO H	POUR
g u	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	(s. a. i.: sans autre indication)	0,2	5	P(
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
- (1)	4. O d	4. 93	4.93	Maconnerie	197.082	11.435	
	4. Q u	} 00	4.930	Entrepreneur (s. a. i.)	204	26	
		{	4.9300 4.931	Tâcheron (s. a. i.) Terrassements	11.490	3.488	
ll l		{	4.9311	Dessinateur de pares	159	1	
		{	4.9312 4.932	Cribleur (s. a. i.)	6 47.695	1 88	
		{	4.933	Démolisseur	838	41	
1		}	4.934 4.936	Plàtrier, plafonneur	12.605 190	1.574	
6		ζ	4.937	Ritumier, asphaltier	666	25	
li .		}	4.9370	Piqueur (s. a. i.)	7 16	3	
	1	}	4.9371 4.9372	Poseur de béton	4.199	415	
		}	4.9373	Pavage en bois	110	6	
		}	4.9374 4.9376	Carreleur	877 191	94	
		}	$\begin{cases} 4.9376 \\ 4.938 \end{cases}$	Cimentier	3.103	413	
1		}	4.9381	Construction d'egouts	134 156)) / ₄	
		}	4.9382	Rustiqueur, rocailleur	13.924	» »	
135		}		Terrassement. maçonnerie	293.660	17.671	60,1
		§ 4. 939		Fumistarie	6.516	719	
1	1	}	4.9391 4.9392	Fours en maçonnerie, ete	814 800	39	
136		}	4.9592	Ramonage	8.130	763	93,8
130		{·····					-00,5
1		\\ 4. 94	\$ 4.94 4.940	Peintre en bâtiments		5.007 1.320	
	1	}	4.941	Décorateur de bâtiments	2.363	350	
		}	4.943	Colleur de papiers peints Entreprise de nettoyage d'appartements	425	41	
1		}	4.949	Vitrerie	443	40	
-		}	4.95 4.951	Enseignes en toiles et autres	371 238	5 24	
	1	}	{ 4.952	Peintre en lettres	332	46	
		}	4.953	Peintre en décors de théâtre		1 "	
137	1				62.495	6.846	109,5
	4. Ra	{	4.96	Chaux	5.079	22	
		}	4.961	Plâtre	4.957	4	
		}	4.962 4.963	Chaux hydraulique	7.352 5.402	13	1
		}	4.965	Ciment		2	1
1	-	}	4.966	Carreaux en eiment		8	
138		• •		Fabrication de chaux et de plâtre	23.957	49	2,0

Groupement 135. — Aux travailleurs des établissements de terrassement et de maçonnerie, on peut adjoindre les maçons employés à titre auxiliaire dans d'autres entreprises. Leur nombre fourni par le décompte spécial peut se calculer comme suit (1):

Total des maçons oecupés. 488,395
Maçons occupés de l'industrie principale 4.93. Terrasse et maçonnerie 424,471
Différence à ajouter au groupement. 13.924

Groupement 137. — Le nombre des peintres, employés ailleurs que dans des entreprises de peinture et sur lesquels le décompte spécial nous renseigne, est calculé comme suit :

Groupement 138. — On peut se demander si certains chômeurs, qui devraient figurer à ce groupe, ne sont pas égarés sous le nom de plâtriers ou cimentiers dans le groupe 135. Mais, dans le doute, on ne peut modifier les données recueillies.

⁽¹⁾ Voir Recensement de 1901, t. IV, p. 795 et 804, tableau XXVIII.

				<u></u>			
10	CLA	ssificat	TION				M
GROUPEMENTS	adını	11301		RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	S	CHOMEURS	POUR MILLE
зопремент пои veaux	Seg	les	ies	et	SALARIÊS	161	Ŋ.
ouv	ou ou group	stri	iqu	Groupements nouveaux	į	0	N.
GRC	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	(s. a. i. : sans autre indication)	$\tilde{\mathbf{x}}$	CH	PO.
	-	_				4.	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4. R b	4.97	4.97	Briqueterie	13.737	326	
		}	4.970 4.9700	Briqueterie Céramiste (s. a. i.) Potier (s. a. i.)	404 23	39	
		{	4.971	Tuilerie	21.970	228	
139		{		Briqueterie, tuilerie	36.134	597	16,5
		{, 0=11	/ 0711	The same of the sa	070		
		4.9/11	4.9711 4.9712	Tuyaux en poterie	$\frac{272}{1.935}$	8	
		}	4.972	Poèles en faïence, etc	220))	0
		{	4.973 4.9730	Poterics de terre	3.969	56	
		}	4.9731	Pipes en terre	432	3	
		5	4.9736	Cornues en terre	261	»	
140		}.		Poterie	7.095	67	9,4
		{ 4.974	4 974	Objets en grès	1.495	3	
141				Objets en grès	1.495	3	2,0
	4. Re	}	4.976	Faïencerie	8.258	32	
	4. It C	}	4.9761	Bijouterie en faïence	808	4	
		}	4.977	Porcelaine	8.503 292	73 2	
		{	4.9774	Pâte à porcelaine, etc	26	15	
		}	4.978 4.979	Décor sur faïence, peintre sur porcelaine	1.145	134	
142		•		Mosaïste	243	$-\frac{8}{268}$	12.0
142				Faïence et porcelaine	19.275	208	13,9
	4. R d	\$	4.98	Gobeleterie	14.109	20	
		{	$\frac{4.980}{4.982}$	Verrerie (s. a. i.)	774 14.035	126 109	
		}	4.983	Verres à vitre	3.474	15	
		}	4.984 4.9341	Souffleur de verre	84	11	
		}	4.9842	Thermomètres, aéromètres, etc	85 215	» 3	
		}	4.9843	Bombeur de verre	71	1	
		}	4.9844 4.9845	Verre de montres	99 721	» P	
		}	4.985	Verres d'optique	647	1	
		}	4.986	Yeux artificiels	4.636))	
1	4. R e	4.99	3 4.99	Glaees et miroirs	1.099	58	
		}	4.991	Taille de cristaux et verres	610	43	
		}	{ 4.9912 4.9914	Flaeons à l'èmeri Polissage de verres	188 16	14	
		}	4.9915	Etamage de glaces et miroirs	148	»	
		}	4.992 4.9921	Décoration de cristaux	88 165	5 17	
		}	4.993	Verreie d'art	134	1	
143		}	4.9931	Vernes oristour mineing	749	436	10 F
120		}		Verres, cristaux, miroirs			10,5
		4.998	4.993 4.9981	Emailleur sur verre, métaux, ete	581 64	28	
144				Emaillerie	645	29	45,0
		1			1		10,0
4							

Groupements 143 et **144**. — La miroiterie est rapprochée par l'Administration de l'émaillerie. Il nous semble qu'elle est plus voisine de la verrerie et que l'émaillerie peut être, au contraire, laissée isolée.

GROUPEMENTS nouveaux		Industries (3) Find participates (5.13		RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i.: sans autre indication) (5) Coltineur (s. a. i.)	(6) 849 6.409 142 211	« CHOMEURS « 200	② POUR MILLE
145		}		Exploitant de péage Déchargement de bateaux	6.493	737	113,5
		5.3	5.3	Service des dépêches	553	1	
146				Entreprises privées de dépêches	553	1	2,0
147	5.Ba	5.47	5.4 5.41 5.42 5.43 5.43 5.44 5.46 5.47 5.47 5.471 5.473 5.473 5.473 6.474 8.62	Entreprise de roulage, messageries. Conducteur de bestiaux. Palefrenier (s. a. i.). Transport de viande. Transport de gravois. Charretier (s. a. i.). Entreprise de balayage, etc. Déménagements Livreur (s. a. i.). Voitures publiques, omnibus, etc. Cocher (s. a. i.). Loueur de chevaux Marchand et loueur d'ânes. Loueur de voitures. Conducteur d'automobiles (s. a. i.). Loueur de charrettes, etc. Entreprise d'inhumation, fossoyeur. Cocher particulier. Cochers, charretiers, livreurs (Décompte spécial.	31.529 293 635 345 250 3.476 984 2.374 1.203 11.929 2.971 101 29.331 451 451 422 21.791 87.212	965 73 291 4 3 2.011 3 54 425 22 2.285 4 349 28 3 76	33,4
	5. B b		5.5	Chemins de fer (personnel)	253.668	198	
148			5.51	Entreprise de tramways Transport par voie ferrée	$\frac{18.258}{271.926}$	248	0,9
	5.Bc	5. 7 (d suiv)	5.7 5.71 5.72 5.73	Navigation fluviale	8.560 1.729 1.111 46 11.446	392 29 1 4 426	

Groupements 145 et 146. — Les travailleurs de ces rubriques font partie, dans la classification administrative, du groupe 5.A *Manutention* et sont, au sein de ce groupe, les seuls dont la profession soit assez bien définic pour que nous les prenions en considération.

Nous laissons tomber, par contre, pour cause d'imprécision, le sous-groupe 5. A a, où sont réunis tous les individus dénommés manœuvre (s. a. i.), et aussi la rubrique 5. 1 Commissionnaire, portefaix, qui comportent, tous deux, des taux de chômage extrêmement élevés, mais sans signification réelle.

La rubrique 5.12 *Emballeur*, que l'Administration place dans le sous-groupe 5. A b, est rapprochée par nous des magasiniers, c'est-à-dire du commerce, en vue de l'utilisation du décompte spécial, lequel vise les emballeurs et les magasiniers, sans distinction (voir groupement 151).

Groupement 147. — Le rapprochement effectué ici entre les cochers de maison bourgeoise et les autres se justifie par la grande probabilité que les premiers, lorsqu'ils sont en chômage, se classent à la rubrique mal définie 5.470.

Le chiffre emprunté au décompte spécial est basé sur les données suivantes :

Total des cochers, charretiers, livreurs occupés. 139.029
Cochers occupés du 5. B a. Transport par terre. 51.817
Différence à ajouter au groupement. 87.212

Nous ne déduisons pas les cochers du 8.62 parce qu'ils ne figurent pas dans le décompte spécial (1). Il n'y a donc pas lieu de les déduire du total.

⁽¹⁾ Voir Recensement de 1901, t. IV, p. 795, tableau XXVIII.

NTS	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	ÈS	JRS	MILLE
GROUPEMENTS nouveaux	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	et Groupements nouveaux (s. a. i.: sans autre indication)	SALARIËS	CHOMEURS	POUR MI
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	5.B c (fin)	5.7 (fin) 5.9	5.8 5.82 5.9	ReportLoueur de bateaux, etcCanaux privésAérostation	11.446 70 396 4	426 3 1 "	
149				Transports fluviaux, aérostation	11.916	430	36,1
	6.A a 6.C	6.9 6.92 6.96 7.1 7.10	6.06 6.9 6.92 6.93 6.95 6.95 6.96 6.98 6.99 7.4 7.42 7.42 7.46 7.18 7.19	Comptable (s. a. i.). Compagnie immobilière. Banque Agent de change. Remisier. Coulissier Changeur Assurances. Concessionnaire d'octroi. Caisse d'épargne. Avocat. Agréé, avoué. Arbitre-rapporteur Administration judiciaire. Commissaire-priseur Notaire. Huissier Employés de bureau, comptables (Décompte spécial).	5.342 717 32.903 2.531 98 204 4263 10.892 8359 6.690 38 271 276 18.470 4.557	3.143 » 2600 4 2 2 » 1011 » 4 4 133 1 3 0 235 105	
150				Employés de bureau et comptables	160.811	3.988	24,8

Groupement 149. — Les industries réunies ici font partie du sous-groupe 5.B c, dont les autres rubriques, visant les transports par mer, ont été rapprochées de la pèche maritime.

Groupement 150. — Dans la section 6 *Commerce, banque*, où se recrutent les principaux éléments de notre groupe 150, l'Administration distingue vingt-deux ensembles industriels. Cette subdivision minutieuse ne répond pas à nos besoins. Elle repose, en effet, sur la diversité des objets dont il est fait commerce, et celle-ci n'implique aucune différence profonde dans les aptitudes professionnelles des salariés.

Il résulte de là que le sous-groupe 6. A a, Commerce et administration mal désignés, recueille près de la moitié du total des chômeurs de la section 6 (11.743 sur 25.533 en tout). Et ainsi, l'on ne peut se faire une idée exacte du chômage dans le commerce, qu'en rapprochant le sous-groupe 6. A a des autres sous-groupes mieux caractérisés (1). Sept ensembles nouveaux nous paraissent devoir ètre substitués à ceux de l'Administration, et forment nos groupements 150 à 156. Nous consacrons le premier aux comptables et employés de bureau, dont les chômeurs sont agglomérés au 6.06. Les rubriques à rapprocher de cette dernière sont celles des groupes 6.C Banques, assurances, etc. et 7.a Professions judiciaires, dans lesquelles la grande majorité des salariés est composée d'employes de bureau.

Mais comme cette catégorie de travailleurs se retrouve dans toutes les autres branches d'industrie, il y a lieu de faire intervenir les chiffres du décompte spécial. Celui-ci présente un total de 235.226 employés de burcau. Nous devons en déduire :

1º Les employés de bureau du 6.06. Ceux-ci ne sont pas totalisés séparément par le décompte spécial qui ne donne qu'un chiffre global pour le sous-groupe 6. A a tout entier ; comme ce chiffre (3.574) est sûrement trop fort, il vaut mieux y substituer celui des travailleurs occupés de la rubrique 6.06, soit 2.199.

2º Les employés de bureau des groupes 6.C et 7.a, pour lesquels le tableau XXVIII donne les chiffres de 37.468 et de 29.235.

3º Les employés de bureau de la section 9 Services publics, formant (toujours d'après le tableau XXVIII) le total de 90.801 personnes. Ces employés n'étant pas, en fait, exposés au même

⁽¹⁾ Cette situation n'existait pas dans la section 4 Industrie : sur un total de 111-658 chômeurs, 3-852 seulement appartenaient aux groupements mal déterminés 4.A et 4.Fa, et l'on pouvait les négliger sans fausser la physionomie des taux des divers groupements.

GROUPEMENTS nouveaux	a d m	SSIFICAT	ative	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et	SALARIÉS	CHOMEURS	MILLE
UPE	u u roup	pale	ique	Groupements nouveaux	TYI	OMI	
GRC	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	(s. a. i.: sans autre indication)	SA	СН	POUR
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
- \2/-		-(0)					(0)
	6.Aa		6.0 6.05	Commerce mal désigné Revendeur (s. a. i.)	21.404	8.556 1	
			6.07 6.071	Administratèur (s. á. i,)	2.911))	
l	6.Ab	6.1	6.1	Bestiaux	268 2.638	43 8	
			6.11 6.112	Chevaux	1.993 875	39	
			6.114	Petits animaux domestiques	28	2 »	
		6.12	6.115	Chiens Plants, arbres et arbustes	16 13	»	
		0.12	6.13	Fourrage, paille, etc	1.605	"	
	- 8	}	6.14 6.140	Blé en gros Produits agricoles (s. a. i.)	$7.193 \\ 364$	8 2	
	\$	}	6.141	Graincs de vers à soic	11	»	
	}	{	6 142 6.15	Graines de jardins	$2.787 \\ 456$	19	
		}	6.16	Drêches, etc	135	»	
	}	}	6.171 6.172	Articles de brasseric, etc	57 131	» »	
	}	}	6.18	Pommes de terre, etc	403))	
	{		6.180 6.1801	Facteur aux halles	1.463 267	» 3	
	3	3	6.1802	Regrattier (s. a. i.)	15	1	
	6.Ac		$\frac{6.2}{6.20}$	Liquides, vins, etc., en gros	41.817 538	52 1	
	}	{	6.21	Eaux-de-vie, etc., en gros	2.408	»	
	{	}	6.211 6.212	Eaux-de-vie, etc., au détail	321 197	1	
	}	}	6.213	Bière en gros	1.501	»	
	}	}	6.214 6.215	Eaux gazcusesLait	783 4.254	» 76	
	. }	}	6 99	Huile, vinaigre, etc	2.160	»	
	6.A d		6.23 6.231 6.232 6.233 6.234	Beurre, œufs, volailles	4.331 713	26 9	
			6.232	Fromages	1.279	4	
			6.233	Epiccrie en gros	8.872 2.901	4 2	
			6.236	Epicier au détail	30.693	651	
			6.237 6.238	Légumes frais en gros	2.386 2.030	6 32	
			6.2381	Fruits, légumes au détail	1.300	32	
			$6.239 \\ 6.2391$	Marchand confiseur	212 250	1	
			6.24	Quatre-saisons	385	» 47	
- 1			6.241 6.242	Friture, viandes cuites, etc	69 130	1 3	
1			0.242	Gâleaux, ctc.	154.627	9,604	
				A reporter	104.027	3.004	

risque de chômage que ceux de l'industric privée, nc doivent pas être en effct confondus avec eux. C'est ici une situation semblable à celle que nous avons déjà indiquée pour les armuriers des arsenaux (1).

Nous devons donc, en résumé, ajouter à notre groupement 150 un chiffre calculé comme suit :

Total des employ	és de bu	reau oc	ccupés	235.226
Employés o	ccupés o	lu 6.06.	Comptables (s. a. i.)	2.199
·		6. C.	Banques, assurances, etc	37.168
_	_	7. a.	Professions judiciaires	29.235
_	_	9.	Services publics	90.801
Soit en tout à dé	duire		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	159.403
Di	ll'érence	à ajou	ter au groupement	75.823

⁽¹⁾ Nous aurions dû, en toute rigueur, procéder de même chaque fois que nous avons utilisé les chiffres du décompte spécial. Dans le total concernant chacune des professions auxiliaires figuraient en effet des ouvriers appartenant au groupe 9.B Services industriels de l'Etat ou des communes, et qui auraient dû être laissés en dehors de nos groupements. On trouvera leur nombre au tableau XXVIII du Recensement de 1901 (tome IV, page 808). L'on pourra constater que ce nombre est toujours assez faible. C'est ce qui nous a décidé à le négliger, de façon à ne pas compliquer, sans véritable utilité, des calculs déjà bien arides.

ž.	CLA admi	ssifica nistr	non ative		100	<u> </u>	घ
GROUPEMENTS	sed	ries ales	nes	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
GROUI	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	Groupements nouveaux (s. a. i.: sans autre indication)	SAL	СНО	OUR
(1)	(2)	(3)	(4)	(5. 4. 1 sans date indication)	(6)	(7)	(8)
				Report		9.604	
	6.A d		6.243 6.244	Dépôt de pain Poissons. Huitres, escargots, clc. Sel. Débit de tabac. Tabac en gros, etc. Dynamite, poudres, etc. Combustibles au détail.	14 961	n 5	
			6.2442 6.247	Huîtres, escargots, ctc.	168 155	» »	
	6.Ag		6.3 6.31 6.32	Tabac en gros, etc	182 52 58	» »	
	}		6.33 6.331	Combustibles au détail. Charbon en gros	7.387 8.511	157 3	
1	}		6.332 6.333	Sable, terre, etc. Engrais, fumier, etc. Graisses industrielles, etc. Résine, gommes.	505 1.398	» »	
	}		6.34	Graisses industrielles, etc	422 118	D D	
	}		6.342 6.343 6.344	Savon en gros Produits chimiques ou pharmaceut. en gros. Bougies de cire, etc.	2.767 92	p p 1	
	1	3	6.346 6.35	Parfumerie. Couleurs.	68I 1.919	$\begin{bmatrix} 2\\5 \end{bmatrix}$	
	3	3	6.350 6.351	Droguiste (s. a. i.). Produits pour teinture, etc	2.078	57 »	
	6.Ah {	8	6.36 6.361 6.362	Editeur de musique	192 375 368	1 3 »	
	}	8	6.363 6.365	Objets d'art Éditeur d'œuvres d'art	200 70	» »	
	}	8	6.37 6.371	Librairie, bibliothèque de gare. Libraire-éditeur.	1.994 2.461	29 4	
	}	8	6.372 6.373 6.374	Cabinet de lecture. Colporteur de journaux.	41	20 20	
	}		6.375 6.38	Editeur de journaux	1.068 1.351 1.051	25 1 75	
	1		6.380 6.381	Papetier (s. a. i.)	24 249	19 »	
	1	1	6.383	Papiers en gros Fournitures pour photographie	2.233 260))	
	6.A i	{	6.4 6.41 6.411	Chanvre, laine, coton, etc.	5.490 2.678	140	
	{	{	6.42	Toiles cirées, éponges, etc	78 589 2.257	» 4 8	1
	{	{	6.44 6.441	Articles pour tissage, etc	26 44	p 1	
	{	{	6.443 6.444 6.445	Ustensiles d'imprimerie Quincaillerie en gros	233 1.302	2	
	{	{	6.446	Savon en gros. Produits chimiques ou pharmaceut, en gros. Bougies de cire, etc. Parfumerie. Couleurs. Droguiste (s. a. i.) Produits pour teinture, etc. Gravures, images, etc. Editeur de musique Curiosités, antiquités. Objets d'art. Editeur d'œuvres d'art. Librairie, bibliothèque de gare. Libraire-éditeur. Cabinet de lecture. Colporteur de journaux. Marchand de journaux Marchand papetier. Papetier (s. a. i.) Portefeuilles, plumes, crayons, etc. Papies en gros. Fournitures pour photographie Chiffons, bourres, etc. Chanvre, laine, coton, etc. Paille coupée, etc. Toiles cirées, éponges, etc. Cuirs et peaux. Articles pour tissage, etc. Poids, balances, etc. Ustensiles d'imprimerie Quincaillerie en gros. Accessoires pour l'industrie Instruments aratoires, etc. Armurier. Métaux	1.051 252 81	» n	
	}	}	0.451	Métaux Vieux métaux	4.770	3 11	
	}	}	6.452	Bimbeloterie en gros	149 2.712	» »	- 1
	}	}	6.47 6.48 6.49	Vieux melaux Bimbeloterie en gros Matériaux pour construction Pierres lithographiques, etc. Décors, ornements. Verres à vitre. Toiles, bâches. Drap, tissus d'ameublement, etc. Soieries, velours. Couvertures. Mercerie.	10 139 160	» »	
	6.Aj {	}	6.5 6.51	Toiles, bâches. Drap, tissus d'ameublement, etc.	1.465 3.426	3 16	
	}	}	6.52 6.521	Soieries, velours.	4.605 85	3	
	{	}	6.53 6.531 6.532	Mercerie Nouveaulés, elc Coupons d'étoffes Tulles, dentelles, etc	8.969 40.296 39	102	
((à suivre)	}	6.533		2.074	3	
1	}	}		A reporter	277.856	10.346	

	CLA	SSIFICAT	ION				63
GROUPEMENTS	admi	nistra	itive	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	ĘS	CHOMEURS	MILLE
топремен	es	ies	nes	et	SALARIĖS	MEI	
noc	Groupes ou	str	riq	Groupements nouveaux	AL	HO	POUR
GB	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	(s. a. i.: sans autre indication)	SQ	ਹ	PC
(i)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	277.856	10.346	
	6.Aj		6.534	Passementerie, etc	582))	
	(fin)		6.535 6.537	Corcets	36 8))))	
1			6.54	Layettes d'enfants. Vèlements confectionnes. Lingerie	3.832	5	
			6.541 6.542	Demostonia	2.090 1.563	5 4	
		}	6.543	Sacs de toile	215))	
		{	6.544 6.545	Sacs de toile. Chapeaux, casquettes, etc. Fournitures pour chapeaux. Gants. Plumes et fleurs Teinturier-dégraisseur. Vieux bablits, broanteur	1.272	10	
		}	6 .546	Gants	129	2	
		}	6.547 6.548	Teinturier-dégraisseur	1.168))	
		}	6.549 6.55	Vieux habits, brocanteur	646 82	$\frac{21}{2}$	
		{	6.551	Fourrures, pelleteries	174	2	
		{ .	6.552 6.553	Cheveux en gros	49))))	
		}	$\{6.554$	Vieux habits, brocanteur Peaux de lièvre, lapin Fourrures, pelleteries Cheveux en gros. Plumes, duvets en gros Chaussures Sabots, galoches Ecaille, ivoire, etc. Bijouterie. Diamants. Ornements d'èglise Ornements funèraires. Fleurs antificielles	2.309	10	
		}	6.556 6.557	Sabots, galoches	26 124	» »	
		{	6.5571	Bijouterie	901))	
		{	6.5572 6.5573	Ornements d'èglise	175 108	» »	
		}	6.558	Ornements functaires	62 302	1	
		}	6.5591	Fleurs artificielles	52	Ĩ.	
	6.A k	}	6.56	Bois de construction, etc	8.878 153	15 2	
		}	6.561 6.562	Fleurs artificielles. Bois de construction, etc. Bois des iles. Marchand buffletier, etc. Bouchons.	116))	
		{	6.565	Bouchons	135 97	1	
		}	6.567	Meubles	1.887	2	
	1	}	6.5671 6.5672	Tapis, sparterie, etc	263 129	» »	
	i	}	6.5673	Sciure, sarron. Meubles. Tapis, sparterie, etc. Loueur de meubles Brosses et balais. Vannerie. Cannes, parapluies. Papier peint. Closes et miroirs	215	1	
		{	6.5674	Vannerie	119 315	16	
		{	6.5676	Papier peint	517 282))))	
	1	}	6.568	Objets en caoutchouc	355	"	
		}	6.569	Paper peint. Glaces et miroirs. Objets en caoutchouc. Boites d'emballage, etc. Articles de voyage. Tabletterie.	34 73	» 1	
		}	6.5692	Tabletterie	217	»	
		{	6.5693 6.5694	Objets de piètè	57 205	» »	
	1	}	6.5696	Peignes en gros	104 83	» 1	
		}	6.57 6.574	Tabletterie Objets de pièté Articles pour fumeurs Peignes en gros Articles de pèche, etc Tonneaux Articles de cave. Artieles de marine	314	5	
		}	6.575	Articles de cave	217 16	9	
		}	6.58	Instruments de musique	432	»	
	ļ	{	6.581	Appareils de chauffage, d'éclairage, etc	468 290	1	1
		{	6.5812	Artieles de marine Instruments de musique Appareils de chauffage, d'éclairage, etc. Articles de ménage, etc. Quincaillerie au détail. Voitures. Vélocipédes, automobiles. Machines à coudre. Appareils électriques. Marchand opticien Bazar, soldeur Aiguilles en gros Coutellerie. Appareils de chirurgie, etc.	9.265	115	
		}	6.582 6.5821	Velocipèdes, automobiles	39 657	3	
		}	6.5823	Machines à coudre	1.160	2	
		}	6.583 6.5832	Marchand opticien	124	1	
		{	6.584 6.585	Bazar, soldeur	6.252	14	
		}	{ 6.5851	Coutellerie	227	»	
	(à suivre	.}	6.586	Appareils de chirurgie, etc	145 406	1 1	
1	(a sutore	'}	{	A reporter		10.601	-

_								
	'n	a d m	SSIFICAT	rion ative			S	ल
	GROUPEMENTS				RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	SALARIËS	CHOMEURS	POUR MILLE
	UPE	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	et Groupements nouveaux	LAF	OME	IR N
	ou l	or or us-gl	inci	phri		SA	СНС	300
ш				1	(s. a. i.: sans autre indication)		(-)	
-	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Report		10.601	
ı		6.A k (fin)	{	6.589 6.59	OrfèvreriePorcelaines, faïence	$\frac{128}{2.303}$	» 9	
		, , ,	}	6.591 6.592	PoterieAppareils sanitaires. Bouteilles Ustensiles de chimie	53 107	.))	
			{	6.593	Bouteilles	208	>>	
			{	6.5931 6.594	Cristaux et verres	12 1.121	» 1	
ш		0.43	}	C 50=	Accessoires pour pharmacie	48	n	1
1		6.A l		6.61	Commissionnaire en marchandises Objets pour les troupes	5.187 1.355	31 1	
Ш				6.62 6.631	Commissionnaire pour transports	3,125 711	7 38	
Ш				6.632	Courtier en vins	773	3	
				6.60 6.61 6.62 6.631 6.632 6.635 6.638	Courtier en soies	796 675	1	
Ш		6.Am	} }	6.641	Manége d'équitation. Loueur de vélocipèdes Loueur de chaises Loueur de matériel.	206 55	2	1
ш			} }	6.642	Loueur de chaises	»))	
			} }	6.64 6.641 6.642 6.648 6.651 6.652 6.653 6.653 6.654 6.655 6.655	Loueur de matériel	545 94	» »	
			}	6.652	Usine de force motrice Loueur d'échafaudages, etc Magasin général, dock Entrepôt de pétrole. Logeur de bestiaux Entreprise de marchés	144))	
			} }	6.653 6.6531	Magasın general, dock Entrepôt de pétrole	5.2/41 404	2	
			{ {	6.654	Logeur de bestiaux	82	2	
			{ {	6.655 6.656		331))	
			} }	6.657 6.658	Installations pour fêtes. Eclairage à l'huile. Cabinets d'aisances publics. Locaux pour ventes à l'encan. Condition des soies, etc Vente par abonnement.	227 172	» »	
				6.659	Cabinets d'aisances publics	15))	
ı			}	6.66 6.661	Condition des soies, etc	267 752	1 »	
		6.Ba	67	6.67	Vente par abonnement	5.500 1.089	189	
			: 6.79 ≥	6.79	Agence de voyages, guide, etc	193	37	
		6.Bb	6.8	6.8 6.811	Agence de publicité, etc	1.280	13 p	
	1		{	6.82	Agent dramatique, etc	58	n))	
1	1		{ }	6.83 6.84	Agence de funérailles	158 180	1	
			}	6.85 6.86	Agence d'affaires Agence pour renseignements	1.308 956	15 2	
			}	6.87	Agence de location, vente d'immeubles l	664	4	
			6.88	6.880	Receveur de rentes	302 10	1 3	
		5.A b	5.1	6.88 6.880 6.881 5.12	Gérant de propriétés Emballeur	2.141 352	16 213	
				3112	Magasiniers, emballeurs (Décompte spécial).	13.616	» »	
1	51		· · · · · •		Commerces divers, sauf les voyageurs	204 202	44 107	20.2
					de commerce	381.363	11.197	29,3
-								
	Gr	coupeme	ent 15	1. — No	us réunissons ici tous les salariés des divers	commerce	es sans c	arac-
d	lu dė	compte s	spécial 1	par le cal	adjoignons les <i>Emballeurs</i> du 5.12, augm leul suivant (1):	entes au	in chinre	tire
	То	tal des n	nagasini	iers et er	nballeurs occupés		27.0	29
r		nt a ded res suiva		omme lig	rurant déjà dans les rubriques de notre grou	pement, I	es	
				hant au s	ous-groupe 6.A a. Commerce mal désigné — 6.A b. — de produits agrice	otes	1.7	781 284
		_	=		- 6.Ab de produits agrice - 6.Ac de liquides		:: {	042
					A reporter		3.0	007
1	(1)	Voir Rece	ensement	de 1901, to	ome iv pages 795 et 806, tableau XXVIII.			

POUR MILLE
(8)
3
63,6
))
2 46,7
3 7 7 2 2 6 1 3
4 69,5
02 15 3 19 85 82 35

			Re	nort.	3.007	
Rabriques se	rattachant ai	u sous-group	oe 6. A d. C	ommerce	e de comestibles environ 800	
_	_	_	6.Ag.	_	de combustibles et de produits	
					chimiques 463	
_			6.Ah.	_	de papiers, livres, etc 470	
_	-	_	6.A i.	_	de matières premières pour l'in-	
					dustrie 1,035	
_	_	_	6. A j.	_	d'objets pour l'habillement 5.217	
_	_	_	6. A k.	=	de matériaux et objets pour l'u-	
			0111161		sage domestique 1.510	
_	_	_	6.A.I. C	ommissi	onnaires et courtiers environ 500	
_	_	_	6.Am. L	ocation of	de locaux et d'objets divers 400	
_	_	_	6.Ba. Je	eux et so	ectacles, marchands for ainsenviron 4	
_	_	_	6. R b. A	gences d	ectacles, marchands forainsenviron 4 iverses	
		_				
		5	Soit en to	ut à dċd	uire 13.413	
	T 1001					
	Diffé	rence à aiou	iter au gr	oupeme:	nt	

Groupement 152. — Cette troisième grande catégorie d'employés de commerce peut, grâce au décompte spècial qui en a été fait, être considèrée séparément. Est-ce légitime, et ne devrait-on pas plutôt fondre les voyageurs de commerce dans le groupe précédent? Il nous semble que non, et qu'il y a une sorte de « métier » spécial de voyageur, distinguant les employés qui l'exercent de leurs confréres sédentaires. Le chiffre des membres de ce « métier » nous est fourni grâce au calcul suivant (1):

Groupement 153. — Remarquons que l'Administration place le travail des bouchers dans la section *Commerce*. Admettant ce point de vue, nous devons reconnaître que ce commerce est d'un genre très particulier. De là, la constitution d'un groupement séparé.

Groupement 154. — Nous croyons utile de réunir les deux sous-groupes 6. A e et 6. A f, en raison des liens étroits existant entre le personnel des cafés et celui des restaurants. Nous adjoignons au groupement les cuisiniers de maison bourgeoise. Leur séparation d'avec les cuisiniers du 6.274 serait admissible si nous considérions les travailleurs occupés seuls; mais comme les chômeurs s'agglomèrent à la seule rubrique 6.274, la fusion s'impose.

⁽¹⁾ Cf. Recensement de 1901, t. 1v, p. 776 et 788, tableau XXVII.

S.		assifica inistr			10	v2	ы
GROUPEMENTS	Groupes ou sous-groupes	Industries princi pales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i.: sans autre indication)	SALARIËS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(i)	(5)	(6)	(7)	(8)
	6.Ba	6.7 6.72	6.71 6.72 6.73 6.74 6.75 6.76 6.76	Marchand, spectacle forain Entreprise de concert Maitre de jeux, etc. Entreprise de bal public Entreprise théâtrale Cirquc. Acrobate, etc.	2.821 644 663 112 1.258 547 100	43 4 1 22 16 38	10)
155			<u>}</u>	Spectacles divers	6.145	124	20,2
			6.77 6.772	Etablissement pour courses de chevaux Toréador, jockey, etc	2.197	8 45 53	00.5
156				Ecuries de courses	2.253		23,5
	7.b	7.3 7.4 7.43	7.3 7.31 7.32 7.33 7.4 7.42 7.43 7.44 7.45	Société savante, etc. Bibliothécaire Sociétés dc secours, etc. Chambre de commerce, etc. Entreprise d'écriturc. Dactylographe, sténographe Traducteur Généalogiste, etc. Expert	312 11 2.576 1.229 74 172 64 26 219	31 39 40	
157				Professions annexes du commerce	4.683	124	26,5
		7.46 7.5 7.53	7.5 7.51 7.52	Dessinateur (s. a. i.)	1.270 670 575 3.974 546 1.101 18.689	489 27 101 110 130 252	
158		•••••		Professions annexes de l'industrie	26.825	1.109	41,3
	7.d	7.8	7.8 7.811 7.812 7.813 7.814 7.82	Docteur en médecine Sage-femme Maison de santé. Interne d'un hôpital Officier de santé Chirurgien-dentistc	132 2 647 " " 1.094	4 » » » » 25	
	(à suiv.)			A reporter	1.875	29	

Groupement 157. — Les occupations dénommées Professions libérales, auxquelles sont empruntés les éléments de ce groupe et des trois groupes suivants, ont ceci de particulier qu'elles ne comportent que peu de travailleurs dans les fonctions d'employés ou d'ouvriers. Elles en comportent pourtant un certain nombre.

Nous avons déjà tenu compte des clercs de notaire ou d'avoué, confondus avec les employés de bureau. Un autre groupe assez important de salariés est formé par les infirmiers, rattachés à la profession libérale de médecin. Il existe, enfin, un certain nombre d'occupations, classées par l'Administration aux *Professions libérales* qui s'exercent le plus fréquemment au sein d'entreprises industrielles. Ce sont, en particulier, celles d'ingénieur et de dessinateur.

Dans ces divers cas, un relevé du chômage est possible; nous l'établissons, et laissons par contre tomber les rubriques relatives aux professions enseignantes ou artistiques, dans lesquelles la proportion tout à fait anormale des chômeurs par rapport aux « employés et ouvriers » donne à penser que les chiffres publiés sont sans valeur.

⁽¹⁾ Cf. Recensement de 1901, t. IV, p. 776 et 790, tableau XXVII-

1								
GROUPEMENTS	nx	admi	SSIFICAT	ative	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	SALARIÈS	CHOMEURS	MILLE
EME	vea	es	ies iles	nes	et	ARI	13	M
OUP	nouveaux	Groupes ou ous-groupe	asta	rig	Groupements nouveaux	AL.	303	POUR
GR	, -	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	(s. a.i.: sans autre indication)	vo.	Ü	PO
((1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Report	1.875	29	
ш		7.d	7.84	7.84	Vétérinaire-médecin	779	9	
		(fin)	7.84 7.9		Hôpital	14.905 200	2 198	
			7.92	7.901	Garçon de salle (s. a. i.) Infirmier (s. a. i.) Crèche, dispensaire.	207 37	109	
			1.32	7.92 7.93	Maison de retraite	343	ű	
1	59				Gardes-malades, infirmiers	18.346	348	18,9
			7.84	7.85 7.851	Pharmacie	10.358	175	
-	-				llerboriste	250	7	
1	60	•••••			Garçons pharmaciens	10.608	182	17,1
		8.A	8.1	8.1 8.2	Bains	1.022 13	23	
ш			{	8.3	Dograftour	28	2	
ш			}	8.4 8.42	Masseur Pédicure Coiffeur, perruquier. Fabricant de postiches.	22 13	6	
			8.5	8.5	Coiffeur, perruquier	21.215	1.330	
			}	8.51 8.53	Tondeur de chevaux, etc	56 106	23	
1	61				Services personnels (coiffeurs, etc.).	22.475	1.392	61,9
		8.B		8.6	Domestique particulier	87.233	3.214	
ı				$\frac{8.61}{8.7}$	Nourrice chez elle Dame de compagnie	» »	» »	
				8.8	Femme de ménage	»	»	- 8
1	62				Domestiques attachés à la personne.	87.233	3.214	36,8
				8.9	Concierge	16.437	82	
				8.9 8.91 8.92 8.93	Froiteur. Garde de propriété (s. a. i.) Veilleur de nuit.	2.068 40.171	37 85	
				8.93	Veilleur de nuit	983	21	
1	63				Domestiques gardiens de propriétés	59.659	225	3,8
		9.A		9.1	Clergė séculier	52.497	ת	
				9.12 9.13	Clergé régulier. Culte israélite. Culte protestant.	5.385	» »	
				9.14 9.15	Culte protestant	1.277	»	
				9.13	Pouvoirs publics, etc	9.416)) n	
				9.21 9.211	Forêts	7.731))))	
				9.231	Haras de l'Etat	1.074	n	
				$9.24 \\ 9.25$	Inspecteur du travail, etc	3.542 59.226	5	-
				9.251	Ambaggada, consulat	019	» »	
				$9.26 \\ 9.27$	Observatoire	173	»	
				9.3 9.31	Observatoire. Cours et tribunaux. Prison, colonie penitentiaire. Ponts et chaussées.	13.369 2.936	1	
				9.49	Ponts et chaussées	15.992	1	
				$9.58 \\ 9.69$	Postes et télégraphes Mont-de-Piété	67.439 856	4 n	
				9.12 9.13 9.13 9.15 9.21 9.21 9.211 9.231 9.25 9.25 9.25 9.26 9.27 9.3 9.49 9.69 9.69	Conservateur (hypothèques)	1.503	»	
1					A reporter	262.867	11	
-			•	•				

w		SSIFICA				ro.	E
ENG XID		-		RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	Sai	UR	녈
ЕМЕ	se	ies	tes	et	AR	ME	M
GROUPEMENTS	ou ou grou	str	igu	Groupements nouveaux	SALARIËS	CHOMEURS	POUR MILLE
GR	Groupes ou sous-groupes	Industries	Rubriques	(s. a.i.: sans autre indication)	w	CI	РО
		_					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	262.867	11	
	9.A		9.692	Contributions directes	12.408	»	
	(fin)		9.693	Contributions indirectes, etc	25.837 1.110	2	
			9.6931 9.694	Entreposeur de tabacs	22.610	1	
			9.722	Enseignement public	75.668	1	
			$9.731 \\ 9.732$	Archives nationales, etc Dépôt de mendicité	1.367 235	» »	
			9.79	Assistance publique	1.461	1	
			9.792 9.8	Crèche communale	98.364	» 10	
				Set vice de voirie			
164				Clergé et administrations publiques.	501.931	26	0,1
	9.B		9.921 9.9220	Exploitation de forêts	8 39	» »	
			9.9228	Jardinage	39	»	
		}	9.9232 9.9362	Bergerie nationale Carrières	$\frac{24}{249}$	» »	
			9.9302 9.941	Minoterie	243	»	
			9.9422	Manufacture de tabacs	2.385	>>	
			9 9426 9 94270	Usine à gazPoudrerie nationale	103 3,134	» »	
		}	9.94276	Manufacture nationale d'allumettes	618))	
		}	{9.94370 {9.94439	Imprimerie nationale	890 131	» »	
		}	{9.946}	Scierie de bois	40	»	
		}	{9.9463 {9.94721	Construction de voitures pour l'artillerie	1.077	» »	
		}	9.94739	Forges nationales	15.716))	
		}	9.9474	Arsenal de la marine	29.175	»	
		{	9.9476 9.94761	Montage de machines pour la marinc Etablissements de la marine	126 1.315	» »	
	3	}	39.947769	Cartoucherie nationale	488	»	
			9.947781 9.94921	Hôtel de la monnaie Epandage des eaux d'égouts	272 373	» »	
		} :	9 94922	Adduction d'eau	68	»	
			\$9.94923 \$9.94924	Ateliers des ponts et chaussées	243 1.456	»	
		}	9.94925	Distribution municipale d'eau	71	» »	11
		}	9.949373	Fabrique de pavés	110))	
		}	{9.94977 }9.959	Manufacture de porcelaines	198 130	» »	
		}	9.96	Manutention militaire	180	»	
	- 3	}	\$9.965672 \$9.96653	Garde-meuble	52 432	» »	
	- 1	}	9.981	Bains et lavoirs municipaux	11	»	
165				Services industriels de l'Etat et des			
				communes	59.220	»	0,0
		1					

Groupement 164. — Nous éliminons du groupe 9. A l'armée permanente, se montant au chiffre de 596.684 hommes. Le service militaire, étant une obligation et non une industrie, ne comporte pas de chômage, du moins au sens adopté par l'Administration.

Les membres du clergé, que nous maintenons dans notre groupe, sembleraient pouvoir être traités comme l'armée. Pourtant leur risque de chômage, si minime soit-il, n'est pas entièrement nul; en outre, à côté du clergé proprement dit, il y a les gardiens, sacristains, etc, assimilables, au point de vue chômage, à des employés d'administration, et, comme la distinction des uns et des autres n'est pas faite, il faut les maintenir tous ensemble dans notre tableau.

Quant aux employés de l'Etat qui forment le reste du groupe 164 et le groupe suivant, ils sont également, dans une mesure très minime il est vrai, exposés au risque de chômage.

CHAPITRE VII

Intérêt et insuffisance des enseignements fournis par le Recensement de 1901.

Conformément au programme que nous nous étions tracé, nous avons, dans le tableau qui précède, comparé, au sein d'un certain nombre de groupes professionnels, les forces de travail perdues aux forces de travail disponibles. Nous ne prétendons pas avoir obtenu, ce faisant, une mesure absolument parfaite du chômage existant dans les diverses industries en France, le 24 mars 1901.

Nous n'avons pu atteindre, en effet, tous les genres de chòmage, mais seulement celui qu'avait noté l'Administration française, c'est-à-dire l'absence de contrat de travail chez les individus habituellement munis d'une place ou d'un emploi; nous n'avons même pas pu tenir compte de · tous les chômeurs de ce type car, faute d'indications suffisantes, nous avons dû éliminer les chômeurs dont nous ignorions la profession, et ceux qui ne l'avaient indiquée que d'une façon trop vague. Notre classement professionnel est, en outre, défectueux, et ne pouvait pas ne pas l'ètre : nous efforçant avant tout de réunir ensemble tous les travailleurs ayant les mêmes caractères professionnels, nous avons été amené, en effet, à former, dans certains cas, des groupes très hétérogènes. Les pourcentages de chômage calculés pour ces groupes sont alors des movennes de taux professionnels plutôt que les taux spécifiques que nous recherchions.

Des chiffres imparfaits ainsi obtenus, il se dégage pourtant au moins un enseignement certain : c'est que le taux de chômage varie d'une profession à l'autre. Les différences que nous constatons dans nos chiffres ne pourraient, en effet, être dues à des erreurs accidentelles de calcul. Il suffit, pour s'en convaincre, de répartir nos cent soixante-cinq taux selon leur valeur et de comparer cette répartition à celle qui se produit en vertu de la loi des erreurs accidentelles, lorsqu'on répète un grand nombre de fois l'observation d'un phénomène toujours identique à lui-même.

Décidons, par exemple, conventionnellement, de grouper ensemble tous les taux ayant entre eux moins de 5 °/o d'intervalle; convenons de prendre comme valeur centrale la moyenne arithmétique des taux, soit 29,9 °/o ¹ et formons une première catégorie de toutes les observations qui donnent un taux écarté de cette moyenne de moins de 2,5 °/o en plus ou en moins. Les autres groupes comprendront les taux inférieurs ou supérieurs à la moyenne : de 2,5 à 7,5 °/o, de 7,5 à 12,5 °/o, de 12,5 à 17,5 °/o, etc. Dans les cadres ainsi établis, les taux observés se répartissent de la façon suivante :

^{&#}x27;Cette moyenne est calculée en tenant compte des cent soixante-cinq taux figurant au tableau I. Le lecteur qui trouvera un peu plus loin (tableau III) des calculs aboutissant à la moyenne 29,7 s'étonnera peut-être de cette divergence. Elle provient de ce que, dans le tableau III, le taux du groupe 152 Commis voyageurs est volontairement laissé de côté.

TABLEAU II. — RÉPARTITION SELON LEUR VALEUR

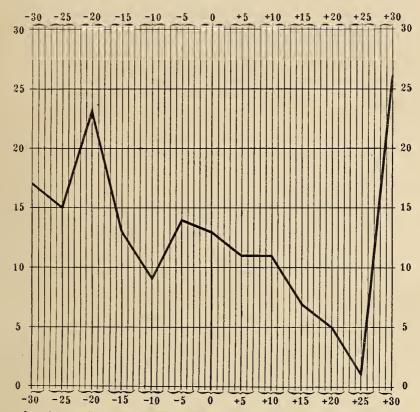
DES TAUX DE CHÔMAGE

DES DIVERS GROUPES PROFESSIONNELS. — FRANCE 1901.

NUMÉROS d'ordre.	VALEUR ABSOLUE	ÉCART DES TAUX par rapport à leur moyenne.		
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	29,9 °/00 et — 27,5 °/00 27,5 » » — 22,5 » 22,5 » » — 17,5 » 17,5 » » — 12,5 » 12,5 » » — 7,5 » 7,5 » » — 2,5 » 2,5 » » + 2,5 » 7,5 » » + 12,5 » 12,5 » » + 17,5 » 12,5 » » + 17,5 » 12,5 » » + 17,5 » 12,5 » » + 22,5 » 22,5 » » + 27,5 » 27,5 » et au-dessus.	17 15 23 13 9 14 13 11 11 7 5 1 26	

Pour avoir de cette répartition une impression nette, représentons-la graphiquement à l'aide d'une courbe statistique. Portons en abscisses les valeurs des taux et en ordonnées les nombres de taux de chaque valeur, et nous obtenons le profil suivant, qui n'a, évidemment, rien de commun avec celui de la courbe théorique des erreurs accidentelles.

GRAPHIQUE A.



Le point 0 sur l'axe des abscisses correspond à la valeur moyenne des taux de chômage, soit 29,9 $^{\circ}/_{\circ o}$. Les subdivisions de part et d'autre du 0 représentent des écarts de 1, 2, 3, 4 $^{\circ}/_{\circ o}$, etc. en plus ou en moins de la moyenne.

Au point 0, nous groupons conventionnellement tous les taux dont la valeur est comprise entre (29.9-2.5)%, et (29.9+2.5)%, Au point -5 nous groupons de même les taux dont la valeur est comprise entre (29.9-2.5)%, et (29.9-7.5)%. Pour toutes les valeurs inférieures ou supérieures nous formons des groupes analogues. L'importance numérique de chaque groupe de taux ainsi formé est mesuré le long de l'axe des ordonnées.

Quelles que soient les inexactitudes possibles des observations faites, il est donc certain que les taux de chômage diffèrent entre eux, et de cette première proposition découle un corollaire également certain : la profession a une influence indirecte sur le chômage. Du moment que, toutes choses égales d'ailleurs, le taux de chômage est plus élevé dans l'industrie A que dans l'industrie B, il

faut bien admettre qu'il y a certains facteurs dont l'action varie selon l'industrie, et qui font que le risque de chômage des ouvriers de l'industrie, A est plus grand que celui des ouvriers de l'industrie B.

Cette première notion acquise, si sommaire soit-elle, a déjà de la valeur. Elle montre qu'il est nécessaire, pour découvrir les causes du chômage, de se placer dans un cadre professionnel. Mais ne peut-on, des chiffres réunis, tirer un enseignement moins négatif? Si nous faisions abstraction des défauts que nous avons signalés, nous serions, semble-t-il, justifié à considérer la diversité des taux de chômage comme un reflet de la diversité des causes du chômage, et à estimer l'intensité variable de celles-ci par le niveau plus ou moins élevé des taux constatés.

La façon la plus méthodique de procéder à cette estimation serait de substituer aux taux eux-mêmes leurs rapports à un taux-étalon, fonction de la série entière. Nous éliminerions ainsi automatiquement l'action possible des causes non professionnelles, pour ne considérer que celle des causes professionnelles, ou, plus exactement, que la différence entre l'action de ces causes sur les divers taux et leur action sur le taux-étalon ⁴.

Sachant que le taux de chômage de l'industrie A vaut, par exemple, 2 fois le taux-étalon, tandis que celui de l'industrie B vaut 3 fois, et celui de l'industrie C une demifois ce même taux, nous saurions que l'intensité des causes professionnelles de chômage varie dans ces industries de la même façon.

Ce renseignement numérique faciliterait grandement la recherche des causes professionnelles du chômage. Il permettrait, en effet, de rapprocher les industries ayant

¹ Appelons V₁, V₂, V₃... les taux de chomage dus aux causes professionnelles seules; supposons qu'une cause non professionnelle intervienne : elle

des taux situés semblablement par rapport au taux-étalon. On chercherait alors par où ces industries se ressemblent, par où, d'autre part, elles diffèrent des industries autrement affectées par le chômage. De ces rapprochements, de ces oppositions, des inductions quant aux causes professionnelles du chômage naîtraient sûrement.

Il faudrait pour cela, avons-nous dit, que nos taux fussent tout à fait exacts. Cette condition, à voir les choses de plus près, n'est ni absolument nécessaire, ni d'autre part suffisante. Elle est insuffisante, parce que toutes les données déjà recueillies au sujet du chômage donnent à penser qu'il n'a pas une valeur constante. On peut craindre, par conséquent, que la diversité des taux constatés dans le Recensement français de 1901 soit due à un concours éphémère de circonstances, et que telles industries, semblablement affectées par le chômage à cette date-là, soient le lendemain, ou le mois d'après, aux antipodes l'une de l'autre.

fait nécessairement varier tous les taux dans la même proportion et ceux-ci deviennent CV_1 , CV_2 , CV_3

La moyenne arithmétique de ces valeurs est:

$$\frac{\mathrm{CV}_1 + \mathrm{CV}_2 + \mathrm{CV}_3 + \ldots + \mathrm{CV}_n}{n}$$

qui peut s'écrire :

$$C\left[\frac{V_1+V_2+V_3+\ldots+V_n}{n}\right]$$

Si nous rapportons chacun des taux à cette moyenne, la valeur relative du premier taux sera:

$$\frac{CV_4}{C\left[\frac{V_1+V_2+\ldots+V_n}{n}\right]}$$

ou en simplifiant :

$$\frac{n \, V_1}{V_1 + V_2 + \dots V_n}$$

Celle du deuxième sera de même :

$$\frac{n V_2}{V_1 + V_2 + \dots + V_n}, \text{ etc.}.$$

Ainsi, lorsqu'on rapporte les taux à leur moyenne, l'influence des facteurs qui agissent semblablement sur cette moyenne et sur les taux eux-mêmes est éliminée.

Ce doute ne pourrait être levé que si l'on disposait de plusieurs séries analogues à celle que nous venons d'établir, notant le taux du chômage à diverses époques et dans divers milieux. Alors seulement, on pourrait savoir si les taux du chômage différent toujours entre eux, si ces différences sont constantes ou si, au contraire, la situation relative des industries change d'une observation à l'autre.

Ce renseignement jetterait sur la nature des facteurs professionnels du chômage une précieuse lumière. Il montrerait si ces facteurs sont des attributs fixes des diverses industries ou, au contraire, des forces qui, au sein de chaque industrie, prennent des valeurs variables. Ainsi, s'opérerait une première sélection parmi les causes possibles du chômage, qui limiterait heureusement le champ des investigations ultérieures.

La répétition de cette recherche statistique nous renseignerait en même temps sur la présence réelle et l'importance des inexactitudes possibles signalées dans les taux de 1901, et l'on comprend alors pourquoi, à titre de première épreuve, ceux-ci restent utilisables. Ces inexactitudes possibles tiennent soit à des erreurs d'observation, soit au choix défectueux du phénomène observé et du cadre professionnel. Si nous possédions plusieurs relevés statistiques portant exactement sur le même phénomène, et comportant le même classement professionnel que le Recensement de 1901, les chiffres entachés d'erreurs accidentelles se distingueraient facilement des autres par leur valeur insolite et pourraient être alors soit négligés, soit expliqués. Quant aux erreurs constantes, de beaucoup les plus probables, elles sont, de toute façon, sans importance pour nous, puisqu'elles ne faussent pas la valeur relative des taux.

D'autre part, à côté des statistiques semblables, comme

phénomène observé et comme cadre professionnel, à celle de 1901, nous en aurions sans doute d'autres plus ou moins différentes à ces deux points de vue; nous verrions alors si cette diversité réagit, ou non, sur les taux de chômage, et la différence de ces taux nous renseignerait sur l'importance réelle des nuances existant entre les divers concepts.

Toute cette investigation serait assurément fort lente et minutieuse. Même amenée à son terme, elle ne nous révélerait rien encore des causes du chômage, et nous permettrait seulement de rechercher méthodiquement celles-ci en classant les industries selon leur plus ou moins grand coefficient de chômage. Ce sont là des procédés fort lents et, par suite, peu en honneur dans le domaine de la science économique, où les nécessités pratiques pressent et harcèlent le théoricien; et pourtant n'est-il pas nécessaire, pour lutter efficacement contre le chômage, de connaître d'abord avec toute la précision possible sa nature exacte et les facteurs dont il dépend?

La comparaison nécessaire des chiffres tirés du Recensement de 1901 avec d'autres données statistiques, sans qu'elle puisse être étendue à autant de sources qu'il conviendrait, n'est pas impossible. Le Recensement français de 1896, les Recensements allemands de 1895, aussi généraux, aussi détaillés que celui de 1901, peuvent être utilement rapprochés de ce dernier. C'est là, sans doute, une documentation trop insuffisante pour pouvoir appuyer sur elle, ultérieurement, des conclusions très solides. Encore faut-il, sans se décourager, tirer de cette maigre matière tout le parti possible. Le Recensement de 1896 étant, à tous égards, le plus semblable à celui de 1901, est celui que nous interrogerons d'abord.

CHAPITRE VIII

Le Recensement professionnel français de 1896 et ses taux de chômage⁴. — Comparaison avec le Recensement de 1901.

§ 1. — RAPPROCHEMENT CRITIQUE DES DEUX DOCUMENTS OFFICIELS ET DE LEURS TAUX DE CHÔMAGE.

La comparaison du Recensement de 1896 avec celui de 1901 est relativement facile à faire. Ces deux statistiques, dressées en un court intervalle de temps par la même Administration, reposent, en effet, sur des bases scientifiques et pratiques presque identiques. Les seules différences existant entre elles proviennent de ce que le Recensement de 1901, ayant bénéficié de l'expérience acquise, se rapproche davantage de l'objectif commun aux deux décomptes. De là, un certain nombre de nuances que nous devons noter, et qui concernent soit les questions posées, soit le dépouillement des réponses, soit la présentation des résultats.

Parmi les différences dans les questions posées, la seule qui nous importe est celle qui existe dans le décompte spécial des professions individuelles. On trouvera ci-dessous la liste des professions notées en 4896°. Si l'on compare cette liste avec la liste correspondante

¹ Voir Résultats statistiques du Recensement des industries et professions (Dénombrement général de la population du 29 mars 1896), 4 volumes in-4°, Paris, Imprimerie nationale, 1899 et suiv.

² Ingénieur, dessinateur, — employé de bureau, aux écritures, commis, caissier, comptable, teneur de livres, clerc, expéditionnaire, — surveillant, contremaître, etc., — ajusteur, ajusteur-mécanicien, serrurier, — chaudronnier,

pour 1901 ¹ on s'apercevra des divergences suivantes : 1° les voyageurs de commerce, qui sont visés par le décompte en 1901, ne l'ont pas été en 1896; 2° les charpentiers, les ferblantiers, les selliers-bourreliers ont été décomptés en 1896 et ne le sont pas en 1901; 3° parmi les travailleurs des métaux, les tourneurs forment, en 1901, une catégorie à part, tandis qu'en 1896 ils ont été confondus avec les mécaniciens.

D'autres différences existent dans les questionnaires professionnels proprement dits, mais n'ont pas d'importance au point de vue où nous nous sommes placé. On ne demandait pas, par exemple, en 1896, les professions accessoires, tandis qu'on le fait en 1901. Par contre, en 1896, on demandait aux chômeurs la cause de leur chômage, tandis qu'on ne le fait pas en 1901. Mais, de ces nuances ne résulte aucune dissemblance dans la notion de chômage adoptée.

Quelques différences dans le dépouillement des deux Recensements sont signalées, d'autre part, par l'Administration elle-même ². La plus importante, à notre point de vue, est celle qui concerne les travailleurs séjournant dans les hôpitaux à l'époque du Recensement : ces individus, qui doivent figurer comme chômeurs dans la population active, y figurent effectivement en 4901; en 1896, au contraire, ils ont été souvent, et à tort, rattachés par les municipalités à la *Population comptée à part*. Cette erreur abaisse abusivement, mais de fort peu sans doute, le nombre des chômeurs en 1896³.

chaudronnier en fer, chaudronnier en cuivre, — chauffeur, — cocher, eharretier, livreur, — charpentier, — charron, — électricien, — ferblantier, — forgeron, — maçon, — magasinier, emballeur, garçon de magasin, — mécanicien, conducteur de machines, machiniste, tourneur en métaux, — menuisier, — peintre, — sellier, bourrelier.

¹ Voir ehapitre 1v, p. 71.

^a Voir Recensement de 1901, tome I, p. 305-306.

³ Voir Recensement de 1896, tome I, p. 47.

La reconstitution du personnel des établissements industriels fut, d'une façon générale, plus défectueuse en 1896 qu'en 1901; entre les salariés travaillant à domicile et ceux travaillant chez leurs patrons, de nombreuses confusions eurent lieu, qui modifièrent, dans la mesure où elles ne se compensaient pas, le chiffre, seul considéré par nous, des salariés d'établissements.

Le rattachement des travailleurs à des industries bien déterminées fut, d'autre part, moins souvent possible en 1896 qu'en 1901; de là, l'accroissement du nombre des individus classés aux rubriques vagues, ce qui diminue sensiblement le pourcentage des chômeurs dans ces rubriques⁴. La modification, correspondante et en sens inverse, du pourcentage dans les industries bien déterminées est forcément moins sensible puisqu'elle se répartit sur un grand nombre de rubriques.

En ce qui concerne, enfin, la présentation des résultats, il convient de noter que le Recensement de 1896 ne comporte pas, dans sa classification industrielle, le groupement intermédiaire par industries principales. D'autre part, le décompte spécial des professions individuelles y est présenté sommairement et sans les détails que fournissent, en 1901, les tableaux XXVII et XXVIII.

A part ces très menues différences, les chiffres de 1896 ont exactement la même signification et la même portée que ceux de 1901. La comparaison des uns avec les autres

Nous	trouvons, par exemple, les chif	fres suivants:		
Numéros d'ordre	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES	Salariés hommes	1896	1901
_				_
0	Profession non spécifiée }	Occupės Sans emploi	14.468 6.658	5.715 8.303
4.0	Industrie mal désignée {	Occupės	$\frac{1.608}{213}$	531 960
4.9180	Sculpteur (sans autre indic.) }	Oceupės	881 336	474 517
4.9190	Mouleur (sans autre indication). {	Oceupės	301 316	117 391

est donc très légitime. Il suffit que nous formions, avec les données tirées du Recensement de 1896, des ensembles professionnels semblables à ceux que nous avons établis pour 1901, c'est-à-dire comprenant à la fois les salariés occupés et les chômeurs de chaque industrie, et groupant ensemble les mêmes rubriques industrielles.

La seule difficulté est celle qui provient de la présentation plus sommaire, faite en 1896, des chiffres du décompte spécial. Nous n'avons plus le moyen de savoir comment les travailleurs totalisés par ce décompte se répartissent entre les rubriques de la classification industrielle. Les doubles emplois entre les chiffres de ces rubriques et ceux du décompte spécial sont donc plus difficiles à éviter que précèdemment, et il nous faut accepter une convention très grossière indiquée déjà au chapitre V (p. 81) : nous rapprocherons les chiffres du décompte spécial de ceux des rubriques industrielles ayant les dénominations exactement semblables à celles du décompte; nous opposerons, par exemple, au chiffre total des menuisiers celui des salariés occupés dans les établissements de menuiserie; nous admettrons que ces salariés sont tous des menuisiers, et que dans le groupement formé, eux seuls le sont; nous déduirons alors leur nombre du total fourni par le décompte spécial, et la différence sera le chiffre à ajouter à ceux fournis par les rubriques.

Les effectifs à rattacher, en suivant cette méthode, aux divers groupes professionnels précédemment formés, figurent au tableau III ci-après. Nous y reproduisons, pour faciliter les comparaisons, les chiffres et pourcentages calculés pour le Recensement de 4901. Nous joignons enfin aux taux eux-mêmes des données concernant leurs valeurs relatives; cette troisième partie du tableau sera commentée à la fin du présent chapitre; elle n'est introduite ici que pour ne pas multiplier inutilement les pages de chiffres.

S		RECENSEM	IENT DE 1	896	
NUMÉROS d'ordre	GROUPES PROFESSIONNELS	Numéros d'ordre des rubriques administra- tives	Salariés	Chòmeurs	Pour mille
(1)	(9)		(1)	(5)	(6)
(1)	(2)	(3)	(4)	(3)	(6)
1	Pêche et transports maritimes	1 à 1.0 — 5.6 à 5.62	43,390	2.485	57,3
2	Pêche fluviale et pisciculture	1.1 à 1.3	1.812	14	7,8
3	Travailleurs des forêts	2.1 à 2.13 — 2.15	31.033	659	21,2
4	Gardes-chasse	2.14	1.569	18	11,5
5	Culture, Elevage	2.B	2.180.242	26.192	12,0
6	Mines et minières	3.A	452.141	1.318	8,6
7	Carrières, taille de pierres	3. B — 4.91 à 4.9161	78.424	3.051	38,9
8	Chauffeurs	4.02 — Décompte spécial	36.428	1.245	34,2
9	Minoterie, meunerie	4.1 à 4.113	57.466	724	12,6
10	Beurrerie, fromagerie	4.114 à 4.116	2.978	35	11,7
11	Industrie du sucre	4.122 à 4.124	18.021	109	6,0
12	Industrie de l'alcool et des liqueurs	4.12 — 4.126 à 4.129 — 4.14 à 4.144	15.076	179	11,8
13	Industrie des vins mousseux, cavistes	4.145 à 4.1460	4.465	185	41,4
14	Bière, cidre	4.13 à 4.134	19.074	205	10,7
15	Glace, eaux minérales	4.136 à 4.139	3.243	14	4,3
16	Boulangerie	4.15 — 4.1512	69.400	4.808	69,3
17	Pâtisserie	4.151 — 4.1511 — 4.1513	11.046	782	70,8
18	Confiserie	4.16 à 4.161 — 4.163 — 4.164	4.029	234	58,0
19	Chocolaterie	4.162	2.946	40	13,6
20	Conserve de légumes	4.165 à 4.1655	2.188	0	0,0
21	Fabrication du vinaigre et de la moutarde	4.163 à 4.1661	822	4	4,9
22	Travail de la chicorée et du café	4.168 à 4.169	1.301	4	3,1
23	Conserves de poissons	4.17	2.541	4	1,6
24	Charcuterie	4.172 à 4.173	13.038	826	63,3
25	Abatage de viande, triperie	4.18 à 4.185	1.340	19	14,2
	A reporter		2.754.013	43.154	588,8

Groupe 1. — Ce groupe contient, en 1896, les scaphandriers inclus sous la rubrique *Pêche en mer* tandis qu'ils ont une rubrique distincte en 1901.

GROUPES PROFESSIONNELS. - FRANCE 1896 ET 1901

-									-
1	RECENSEMENT DE 1901					VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives			
ı				/	par rappor	u leurs	DANS CHAQUE		30S
ı	Numéros d'ordre			Pour	1896	490t	couple d'ol	o-ervations	NUMÉROS d'ordre
ı	des rubriques administra-	Salariés	Chômeurs		(mov : 31 (l)	(moy.: 29,7)	valeur	la plus	NU.
١	tives			c	(110351,0)	(1110 3 20,7)	faible	forte	
١	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
ı									
ı	1.a — 5.6 à 5.62	61.410	3.043	49.5	1,85	1,67	1,67	1,85	1
ı	1.b	1.932	31	16.0	0,25	0.54	0,25	0,54	2
ı	2.1 à 2.13 — 2.15	28,280	521	18,4	0,68	0,62	0,62	0,68	3
ı	2.14	1.567	15	9,6	0,37	0.32	0,32	0,37	4
I	2.B a — 2.B b	2.092.700	35.836	17,1	0,39	0,52	0,39	0,58	5
	3.A	186.482	873	4,7	0,28	0,16	0,16	0,28	6
ı	3.B — 4.P a	88,330	3.730	42,2	1,26	1,42	1,26	1,42	7
1	4.02 —	47,261	1.529	32,3	1,10	1,09	1,09	1,10	8
1	Décompte spécial			5,5	,		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
1	· 4.1 à 4.113	54.941	668	12,2	0,40	0,41	0,40	0,41	9
1	4.114 à 4.116	4.548	53	11,6	0,38	0,39	0,38	0,39	10
ı	4.122 à 4.124	19.836	94	4,7	0,19	0,16	0,16	0,19	11
ı	4.1250 à 4.128 — 4.13 à 4.134	16.633	164	9,9	0,38	0,33	0,33	0,38	12
1	4.135 à 4.1360	5.409	213	39,4	1,34	1,33	1,33	1,34	13
1	4.14 à 4.144	20.097	202	10,0	0,35	0,33	0,33	0,35	14
١	4.146 à 4.148	4.777	17	3,5	0,14	0.12	0,12	0,14	15
ł	4.15 - 4.1512	75.415	5.006	66,4	2,24	2,23	2,23	2,24	16
1	4.151 — 4.1511 — 4.1513 — 4.1514	13.771	887	64,4	2,28	2,17	2,17	2,28	17
	4.16 à 4.161 — 4.163 — 4.164	4,682	209	44,6	1,87	1,50	1,50	1,87	18
١	4.162	3.676	34	9,2	0,44	0,31	0,31	0,44	19
1	4.165 à 4.1655	3.791	2	0,5	»	0,02	v	0,02	20
I	4.166 à 4.1661	765	2	2,6	0,16	0,09	0,09	0,16	21
	4.168 à 4.169	1.591	10	6,3	0,10	0,21	0,10	0,21	22
	4.17	2.495	157	62,9	0,05	2,12	0,05	2,12	23
	4.172 à 4.173	14.617	870	59,5	2,04	2,00	2,00	2,04	24
	4.B h	2.209	15	6,8	0,46	0,23	0,23	0,46	25
		2.757.215	54.181	604,3	19,00	20,35	17,49	21,86	

Observations concernant i.es chiffres de 1896

Groupe 8. — Le chiffre des salariés de ce groupe comprend, outre les salariés occupés et sans emploi des rubriques administratives, 32.950 unités tirées du décompte spécial par le calcul suivant :

S		RECENSEMENT DE 1896					
NUMÊROS d'ordre	GROUPES PROFESSIONNELS	Numéros d'ordre des	Salariės	Chòmeurs	mille		
Z		rubriques administra- tives	Sal	Chor	Pour		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		
	Report		2.754.013	43.154	588,8		
26	Fécule, amidon, margarine	4.19 à 4.197	2.553	7	2,7		
27	Prod. chimiq. (s. a. i.), acides et sels divers	4.2 – 4.25 à 4.2589	14.977	28	1,9		
28	Produits pharmaceutiques et similaires	4.21 à 4.225	2.220	5	2,2		
29	Huilerie	4.23 à 4.230	6.092	82	13,5		
30	Stéarinerie	4.234 à 4.2357	3.262	34	10,4		
31	Savonnerie	4.236	2.966	42	14,2		
32	Parfumerie	4.237	1.603	15	9,3		
33	Industric des déchets, animaux et engrais	4.24 à 4.2441 4.245	5.327 2.729	9 26	1,7		
34	Vidange	4.245 4.26 à 4.2611	19.160	53	9,5		
35 36	Agglomérès		1.806	4	2,8		
36	Raffinerie et épuration de pétrole	4.264 4.264	2.599	5	2,2 1,9		
38	Matières explosibles	4.27 à 4.278	628	8	12,7		
39	Substances tinctoriales et similaires	4.28 à 4.2994	5.016	45	2.9		
40	Caoutehoue	4.31 à 4.314	3.301	29	8,8		
41	Linolèum, celluloïd	4.32 à 4.323	482	0	0,0		
42	Fabrication du papier et du carton	4.33 à 4.347	21.294	239	11,2		
43	Fabrication de cartes et cartonnages	4.35 à 4.356	4.673	490	40,6		
44	Fabrication de papiers peints	4.358 à 4.359	1.889	51	27,0		
45	Reliure	4.36 à 4.361	3.121	242	77,5		
46	Brochure	4.363 à 4.369	1.702	47	27,6		
47	Imprimerie et gravure	4.37 à 4.384	50.246	2.230	44,4		
48	Photographie	4.39 à 4.393	1.903	127	66,7		
49	Filature du lin et du chanvre	4.411 å 4.414	11.971	135	11,3		
50	Corderie	4.415 à 4.416	8.005	200	25,0		
51	Toiles de lin	4.417 à 4.4173 — 4.4	31.492	79	2,5		
52	Filature de colon	4.421 å 4.4232	47.945	136	7,6		
53	Tissage de colon	4.424 à 4.4254	47.207	89	1,9		
54	Délainage, feutrage de la laine	4.43 à 4.4316	2.504	94	37,5		
55	Peignage et filature de la laine		25.141	158	6,3		
56	Tissage de la laine, velours, couvertures, etc.		72.733	532	7,3		
57	Filature de la soie		7.295	41	5,6		
58	Tissage de la soie		12.111	791	65,3		
59	Teinture, impressions dégraissage	4.459 - 4.491	25.166	910	36,2		
60	Apprêt, blanchiment	4.453 à 4.457 — 4.4762	14.831	311	21,0		
	A reporter		3.189.963	50.118	1-208,0		

	REGENSEMENT DE 1901				VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives				8
	Numéros d'ordre des	Salariés,	Chômeurs	Pour	4896	1901	couple d'o	CHAQUE bservations la plus	NUMÉROS d'ordre
	rubriques administra- tives	Salatics,	Chomeurs	mille	(moy. : 3t,0)	(moy. ; 29,7)		-	ž
	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	faible (13)	forte (14)	(15)
	(11		(,,)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(10)
		2.757.215	54.181	604,3	19,00	20,35	17,49	21,86	
	4.B i	2.711	9	3,3	0,09	0,11	0,09	0.11	26
	4.2 — 4.C d	17.797	18	1,0	0,06	0,03	0,03	0,06	27
	4.21 à 4.225	3.547	4	1,1	0,07	0,03	0,03	0,07	28
	4.23 à 4.230	7.039	45	6,4	0,44	0,21	0,21	0,44	29
-	4.234 à 4.2357	4.198	38	9,0	0,34	0,30	0,30	0,34	30
	4.236	3.652	84	23,0	0,46	0,77	0,46	0,77	31
	4.237	1.802	19	10,5	0,30	0,35	0,30	0,35	32
	4.24 à 4.2441	8.552	7	0,8	0,05	0,03	0,03	0,05	33
	4.245	2.956	27	9,1	0,31	0,30	0,30	0,31	34
	4.26 à 4.2611	25.070	47	1,9	0,09	0,06	0,06	0,09	35
	4.262 à 4.263 - 4.266	3.048	3	0,9	0,07	0.03	0,05	0,07	36
	4.264 à 4.265	3.089	3	0,9	0,06	0,03	0,03	0,06	37
	4. C f	1.536	17	11,1	0,41	0,37	0,37	0,41	38
	4. C g	7.567	22	2,9	0,09	0,09	0,09	0,09	39
	4.31 à 4.314	5.715	53	9,3	0,28	0,31	0,28	0,31	40
Ì	4.32 à 4.323	628	1	1,6	»	0,05	n	0,05	41
	4.D b	23.517	159	6,8	0,36	0,23	0,23	0,36	42
	4.D c	. 6.497	199	30,6	1,31	1,03	1,03	1,31	43
	4.D d	2.107	41	19,5	0,87	0,65	0,65	0,87	44
	4.36 à 4.361	3.200	270	84,3	2,50	2,84	2,50	2,84	45
	4.363 à 4.3691	1.723	46	26,7	0,89	0,90	0,89	0.90	46
	4.E b	61.065	2.339	38,3	1,43	1,29	1,29	1,43	47
	4.E c	2.195	163	74,2	2,15	2,50	2,15	2,50	48
	4.411 à 4.414	12.489	328	26,3	0,36	0,88	0,36	0,88	49
	4.415 à 4.416	7.445	171	23,0	0,81	0,77	0,77	0,81	50
	4.F c	30.400	332	10,9	.0,08	0,36	0,08	0,36	51
	4.421 à 4.4232	17.728	74	4,2	0,25	0,14	0,14	0,25	52
	4.424 à 4.427	49.536	437	8,8	0,06	0,29	0,06	0,29	53
j	4.43 à 4.4316	4.285	278	64,9	1,21	2,18	1,21	2,18	54
	4.432 à 4.4333	22.702	998	43,9	0,20	1,48	0,20	1,48	55
	4.434 à 4.4391	63.060	2.048	32,5	0,24	1,09	0,24	1,09	56
	4.44 à 4.4431	7,939	59	7,4	0,18	0,25	0,18	0,25	57
	4.444 à 4.448	12,147	357	29,4	2,11	0,99	0,99	2.11	58
	4.450 à 4.452 — 4.459 — 4.494	26.408	900	34,1	1,17	1,14	1,1%	1,17	59
	4.453 à 4.457 4.4941	16.564	642	38,7	0,68	1,30	0,68	1.30	60
		3.227.129	64.419	1.301,6	38,98	43,73	34,89	47,82	

Se		RECENSEM	ENT DE 1	896	
NUMÈROS d'ordre	GROUPES PROFESSIONNELS	Numéros d'ordre des rubriques administra-	Salariés	Chômeurs	Pour mille
41)	(0)	tives	1	_	
	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Report		3.189.963	50.418	1208,0
61	Bonneterie	4.46 à 4.4625	14.515	279	19,2
62	Crepes, tulles, mousselines, dentelles	4.463 à 4.4656	10.662	622	58,3
63	Broderies, brochages	4.466 à 4.4672	4.403	268	60,9
64 .	Passementerie	4.468 à 4.4684	7.155	475	66,4
65	Rubans	4.469 à 4.4696	3.822	35	9,2
66	Ouvrages divers en tissus	4.471 à 4.4755	3.755	166	44,2
67	Matelasserie	4.4756 å 4.4759	715	87	121,6
68	Tapisserie et tenture	4.476 à 4.4761	6.025	992	164,6
69	Confection de vêtements, tailleurs	4.477 à 4.4813	42.036	1.767	42,0
70	Lingerie	4.482 å 4.4838	4.508	71	15,7
71	Parapluies	4.484 à 4.4842	943	35	37,1
72	Chapellerie, modistes, chapeaux de paille	4.485 à 4.4864	11.747	651	55,4
73	Chaussons de feutre	4.487	2.777	259	93,2
74	Espadrilles, semelles de paille		1.072	72	67,1
75	Fleurs, perles, immortelles	6.5590	2.762	99	35,8
76	Blanchissage de linge	4.49 — 4.493 à 4.494	4.157	132	31,7
77	Lavoirs	4.495 à 4.496	1.261	40	31,7
78	Vannerie, sparterie	4.511 à 4.515	7.461	157	21,0
79	Crins et plumes	4.52 à 4.527	1.087	19	17,5
80	Pelleterie	4.53 å 4.537	4.561	161	35,3
81	Mėgisserie	4.538 à 4.54	7.668	740	96,5
82	Tannerie	4.545	17.382	559	32,1
83	Corroirie et vernissage du cuir	4.546 à 4.556	8.011	666	83,1
84	Sellerie, objets divers en euir et peau	4.56 à 4.569 — 4.574 à 4.579	20.565	1.249	60,7
85	Chaussures	4.57 à 4.572 — 4.58 à 4.586 — 4.589	71.363	3.243	45,4
86	Galoches	4.587	3.714	171	46,0
87	Ganterie	4.59 à 4.591	3.864	221	57,2
88	Sciage mée., façons simples données au bois	-4.649 - 4.679		410	16,1
89	Scieurs de long, charpentiers	4.62 à 4.621	49.787	3.251	65,3
	A reporter		3.533.190	67.015	2738,3

Groupe 84. — Il y eut en 1896 un décompte spécial des selliers; mais comme ce décompte ne fut pas renouvelé en 1901, il n'y a pas à tenir compte des renseignements fournis en 1896.

	RECENSEMENT DE 1901				VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives				s
	Numéros d'ordre des rubriques administra-	Salariés	Chômeurs	Pour	1896	1901	DANS Couple d'ol valeur	servations	NUMÈROS d'ordre
	tives		mille		(moy.:31,0)	(moy.: 29,7)	faible forte		
ı	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
		3.227.129	64.419	1301,6	38,98	43,73	34,89	47,82	
ı	4.F h	13.425	218	16,2	0,62	0,54	0,54	0,62	61
1	4.463 à 4.4654	12.211	341	27,9	1,88	0,94	0,94	1,88	62
ł	4.466 à 4.4672	5.245	217	41,4	1,97	1,39	1,39	1,97	63
١	4.468 å 4.4685	6.289	598	95,0	2,14	3,20	2,14	3,20	64
	4.469 à 4.4697	3.951	70	17,7	0,30	0,59	0,30	0,59	65
	4.471 à 4.4755	3.621	90	24,8	1,43	0,83	0,83	1,43	66
	4.4756 à 4.4759	826	75	90,8	3,92	3,05	3,05	3,92	67
ı	4.476 à 4.4763	7.162	1.151	160,7	5,31	5,41	5,31	5,41	68
ı	4.G b	37.912	2.027	53,5	1,36	1,80	1,36	1,80	69
1	4.G c	4.201	68	16,2	0,51	0,55	0,51	0,55	70
ł	4.G d	1.072	31	28,9	1,20	0,97	0,97	1,20	71
ı	4.485 à 4.4864	11.486	379	33,0	1,79	1,11	1,11	1,79	72
ı	4.487	2.821	30	10,6	3,01	0,36	0,36	3,01	73
۱	4.4872	1.465	16	10,9	2,17	0,37	0,37	2,17	74
1	4.G f	2.046	102	49,8	1,16	1,68	1,16	1,68	75
۱	4.49 á 4.493	5.415	196	36.2	1,02	1,22	1,02	1,22	76
١	4.495 à 4.496	1.402	50	35,6	1,02	1,20	1,02	1,20	77
ł	4.H a	7.978	221	27,7	0,68	0,93	0,68	0,93	78
ł	4.H b	1.264	30	23,7	0,57	0,80	0,57	0,80	79
1	4.53 à 4.537	4.948	137	27,7	1,14	0,93	0,93	1,14	80
	4.538 à 4.54	8.220	341	41,5	3,12	1,40	1,40	3,12	81
	4.545	20.118	304	15,1	1,04	0,51	0,51	1,04	82
ı	4.546 à 4.556	7.546	492	65,2	2,68	2,19	2,19	2,68	83
i	4.I b	21.823	1.366	62,6	1,96	2,10	1,96	2,10	84
	4.58 à 4.587	62.393	3.001	48,1	1,47	1,62	1,47	1,62	85
	4.588	3.141	133	42,3	1,49	1,42	1,42	1,49	86
	4.59 à 4.591	3.935	158	40,1	1,85	1,35	1,35	1,85	87
	4.61 à 4.619	3 5.534	367	10,3	0,52	0,35	0,35	0,52	88
	4.62 à 4.62t	50.987	3.880	76,1	2,11	2,56	2,11	2,56	89
		3.575.566	80.508	2531,2	88,42	85,10	72,21	101,31	

Groupe 89. — Même remarque qu'au groupe 84.

Š		RECENSEMENT DE 1896				
NUMÉROS d'ordre	GROUPES PROFESSIONNELS	Numéros d'ordre des rubriques administra- tives-	Salariės	Chômeurs	Pour mille	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
	Report		3.533.490	67.015	2738,3	
90	Construction de barques et bateaux Menuiserie et industries similaires	4.622 à 4.623 4.625 à 4.6291 — 4.64	4.035 98.435	280 5.870	69,4 59,6	
		à 4.6411 — 4.642 à 4.643 — 4.646 à 4.6472 — 4.652 — 4.654 à 4.6546 — 4.658 — 4.659 — Décompte spécial				
92	Charronnage, carrosserie	4.63 à 4.635	44.608	1.241	27,8	
93	Tonnellerie	4.6413	18.605	2.131	114,5	
94	Saboterie et formes pour chaussures		18.975	416	21,9	
95	Manches de parapluies, cannes et fouets		833	14	16,8	
96	Cadres et encadrements	4.65 à 4.651	1.106	15	13,6	
97	Objets en liège	4.6781	2.975	79	26,5	
98	Ebėnisterie (meubles, siėges)	4.671 à 4.673	41.547	1.752	42,1	
99	Instrum, de musique en bois, pianos, lutherie.		5.292	98	18,5	
100	Tabletterie, tournage du bois et mat. simil.	4.68 à 4.6883	12.518	447	35,7	
101	Jouets, mannequins, pièces d'anatomie		1.093	14	12,8	
102	Brosserie	4.69 à 4.695	4.805	129	26,8	
103	Métallurgie, fer et acier	4.710 à 4.712 — 4.721	67.875	165	2,4	
104	Métallurgie, métaux divers	4.714 à 4.7190	7.273	25	3,4	
105	Ferronnerie, quincaillerie	4.7211 à 4.7224 — 4.7226 à 4.7228 — 4.7260 à 4.7262	18.190	80	4,4	
106	Maréchaux ferrants	4.7225	36.052	1.018	28,2	
107	Taillanderie	4.723 à 4.7238 — 4.7244	6.983	143	20,4	
108	Limes	4.724 — 4.7241 — 4.7245	2.969	62	20,8	
109	Chaines et câbles	4.7246 à 4.7247	910	9	9,9	
	.1 reporter		3.928.269	81.003	3313,8	

Groupe 91. — Le chiffre des salariés du groupe comprend, outre les salariés occupés et sans emploi des rubriques administratives, 19.387 unités tírées du décompte spécial par le calcul suivant :

Total des menuisiers occupés					
Salaries occupes du 4.625 Menuiserie de bâtiment					
Différence introduite dans le groupe	19.387				

RECEN	SEMENT DE	1901				rives des moyennes r		· ·
Numéros d'ordre des rubriques administra-	Salariés	Chômeurs	Pour	1896	1901	pans of couple d'ol valeur	servations	NUMÉROS d'ordre
tives			mille	(moy.:31,0)	(moy.: 29,7)	faible	forte	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
	3.575.566	80.508	2531,2	88,42	85,10	72,21	101,31	
4.622 à 4.623	5. 131	232	/E 0	2.24	4.50	1,52	2,24	90
	123,600	7.570	45,2		1,52	1	,	91
4.625 à 4.6291 — 4.64 à 4.6411 — 4.642 à 4.643 — 4.646 à 4.6460 — 4.647 à 4.6472 — 4.652 à 4.6544 — 4.658 à 4.659 — Dècompte spècial	123.600	7.570	61,2	1,92	2,06	1,92	2,06	91
4.J b — Décompte spécial	55.617	1.666	29,9	0,90	1,01	0,90	1,01	92
4.6413	20.970	1.753	83,6	3,70	2,81	2,81	3,70	93
4.644 à 4.6450	16.726	367	21,9	0,71	0,73	0,71	0,73	94
4.655 - 4.656 - 4.657	917	14	15,3	0,54	0,51	0,51	0,54	95
4.65 à 4.651	1.460	27	18,5	0,44	0,62	0,44	0,62	96
4.6591	3.258	36	11,0	0,86	0,37	0,37	0,86	97
4.3 d	49.733	2.330	46,8	1,36	• 1,57	1,36	1,57	98
4.J e	5.762	89	15.4	0,60	0,52	0,52	0,60	99
4.68 à 4.6883	15.537	490	31,5	1,15	1,06	1,06	1,15	100
4.689 à 4.6893	1.112	10	9,0	0,41	0.30	0,30	0,41	101
4.69 à 4.695	6.295	108	17,1	0,87	0,57	0,57	0,87	102
4.K a — 4.721	87.181	293	3,4	0,08	0,11	0,08	0,11	103
4.K b	11.398	24	2,1	0,11	0,07	0,07	0,11	104
4.7210 à 4.7224 —	21.109	121	5,7	0,14	0,19	0,14	0,19	105
4.7227 à 4.7228			5,,	.,	,,,,,		,,,,	
4.7225	37.100	1.327	35,8	0.91	1,20	0,91	1,20	106
4.723 à 4.7238	7.819	121	15,4	0,66	0,51	0,51	0,63	107
4.724 à 4.7245	3.441	80	23,2	0,67	0,78	0,67	0,78	108
4.7246 à 4.7247	1.132	29	25,6		0,86	<u> </u>	, i	109
4. 1240 (1 4. 1211	1.132		20,0	0,32	0,86	0,32	0,86	109
	4.050.864	97.195	3048,8	107,01	102,47	87,90	121,58	

OBSERVATIONS CONCERNANT LES CHIFFRES DE 1896

Groupe 92. — Il y eut en 1896, comme en 1901, un décompte spécial des charrons; on en trouva en tout 29.858 Comme la rubrique industrielle correspondante 4.63 Charronnage, fabr. de voitures comprend 30.032 salariés occupés, on ne peut faire la soustraction conventionnelle, et le micux est de négliger la donnée fournie par le décompte spécial.

S.		RECENSEM	ENT DE 1	896	,
NUMEROS	GROUPES PROFESSIONNELS	Numéros d'ordre des rubriques administra- tives	Salariės	Chòmeurs	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	-		3.928.269	81.003	3313,8
110	Trėfilerie		5.177	55	10,6
111	Clouterie		3.517	60	17,1
112	Articles de fer ou acier, plumes de métal, etc.		2.184	12	5,5
113	Petite quincaillerie		1.872	1	0,5
114	Ustensiles de ménage en fer battu	4.7291 à 4.7293	3.330	7	2,1
115	Serrurerie, chaudronnerie, fer et cuivre, construction mécanique	4.03 — 4.7229 — 4.7295 à 4.7342 — 4.7353 — 4.74 à 4.7423 — 4.757 à 4.7685 — 4.7694 — 4.77 à 4.7712 — 4.7824 — Décompte spécial	276.501	11.308	40,8
116	Tôleric	4.7351 — 4.7355 — 4.7356	8.302	185	22,3
117	Armurerie	4.736 à 4.739	2.578	167	64,8
118	Fonderie de 2e fusion	4.75 à 4.7500	24.853	417	16,8
119	Electricité (appareils et distribution)	4.769 — 4.7691 — 4.7696 à 4.7697 — 4.925	7.950	328	41,2
	A reporter		4.264.533	93.543	3535,5

Observations concernant les chiffres de 1896

Groupe 115. — Le chiffre de salariés de ce groupe comprend, outre les salariés occupés et sans emploi des rubriques administratives, 94.059 unités tirées du décompte spécial par les calculs suivants:

a) Total des ajusteurs, ajusteurs-mécaniciens, serruriers occupés	70.971	
Salariés occupés du 4.764 Ajusteur-mécanicien		
	29.196	
Différence		41.775
b) Total des chaudronniers occupés	18.690	
Salaries occupes du 4.742 Construction de chaudières, détartrage, piquage de chaudières		
_	13.217	
Différence		5,473
Salariés occupés du 4.763 Forgeron pour la serrurerie ou la mécanique	13.873	
Différence		24.798
A reporter		72.046

	RECENS	SEMENT DE	1901				TIVES DES		NUMÉROS d'ordre
	Numéros d'ordre des rubriques administra-	Salariės	Chômeurs	Pour	1896	1901	couple d'ob	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus	
ı	tives			mille	(moy.:31,0)	(moy.: 29,7)	faible	forte	Z
	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
		4.050.864	97.195	3048,8	107,01	102,47	87,90	121,58	
	4.725 à 4.7253	8.557	75	8,8	0,34	0,29	0,29	0,34	110
ı	4.726	3.232	55	17,0 -	0,55	0,57	0,55	0,57	111
	4.7263 à 4.7277	2.859	23	8,0	0,18	0,27	0,18	027	112
ı	4.728 à 4.729	1.928	1	0,5	0,01	0,01	0,01	0,01	113
	4.7291 à 4.7293	3.898	»	0,0	0,07	0,00	>	0,07	114
	4.03 - 4.7295 - 4.L c - 4.74 à 4.7424 - 4.751 à 4.7688 - 4.77 à 4.7712 - Décompte spécial	379.865	15.777	41,5	1,32	1,39	1,32	1,39	115
			Ì						
	4.L d	8.638	234	27,1	0,72	0,91	0,72	16,0	116
	4.L e	3.654	178	48,7	2,09	1,64	1,64	2,09	117
	4.75 à 4.7500	31.273	772	24,7	0,54	0,83	0,54	0,83	118
	4.L g — 4.925 — Décompte spécial	23.150	937	40,4	1,33	1,36	1,33	1,36	119
		4.517.918	115.247	3265,5	114,16	109,74	94,48	129,42	

OBSERVATIONS CONCERNANT LES CHIFFRES DE 1896

	Report 72	.046
d) Total des mécaniciens, machinis	tes, tourneur's occupés 75.386	
Salariés oecupés du 4.76 9 4.7655 9 4.766	Construction mécanique, s. a. i	
Différence totale introd	53.373 Différence. 22 luite dans le groupe. 94	2.013

Groupe 119. — Il y eut en 1896, comme en 1901, un décompte spécial des électriciens; on en trouva en tout 4.313. Comme les rubriques industrielles correspondantes 4.769 Fabrication d'appareils électriques et 4.7691 Construction et installation de machines électriques comprennent en tout 4.626 ouvriers ou employés, on ne peut faire la soustraction conventionnelle : nous n'avons donc qu'à négliger la donnée fournie par le décompte spécial.

ιχ		RECENSEM	IENT DE	1896	
NUMÉROS d'ordre	GROUPES PROFESSIONNELS	Numéros d'ordre	Ş	l s	lle
UM d'o		des rubriques administra-	Salariés	mer	n .
2		tives	Sal	Chômeurs	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Report		4 264.533	93.543	3535,5
120	Articles en métaux communs autres que le fer.	4.7715 à 4.7742 —	26.402	873	33,0
120	mittees on metaax communs autres que le lei.	4.7756 à 4.784 — 4.7951	20.402	010	33,0
		å 4.7955 — 4.7982 — 4.799 — 4.7993 — 4.85	3		
	Disallatara (via an fan at an anima)	à 4.850	2 400		
121	Décolletage (vis en fer et en cuivre) Instruments de chirurgie et d'optique	4.775 à 4.7755 4.785 à 4.7883	2.409 5.407	56 81	23,2
122	Instruments de musique en métal	4.789 à 4.7892	5.407 879	7	15,0
123	Ferblanterie, zingage	4.79 à 4.795	17.835	1.189	8,0 66,6
124	Fonderie de caractères d'imprimerie		608	1.109	26,3
126	Gravure sur métaux		2.611	188	72,0
127	Horlogerie, bimbeloterie	4.82 à 4.838	12.019	425	35.3
128	Fabrie, de fils et feuilles de métaux précieux.	4.84 à 4.846	1.219	25	20,5
129	Orfèvrerie	4.86 à 4.877	3.012	94	31.2
130	Bijouterie	4.88 à 4.884	8.342	527	63,2
131	Taille de pierres précieuses	4.89 à 4.892	1.359	34	25,0
132	Moulage en plâtre	4.917 à 4.918 — 4.9181 à 4.919 — 4.9192 à 4.9194	2.096	129	61,6
133	Puisatiers, dragueurs	4.921 à 4.9232	2.456	86	35,0
134	Plomberie et annexes, eouverture	4.796 à 4.7972 — 4.924 — 4.927 à 4.929	25.904	2.550	98,4
135	Terrassement, maçonnerie	4.93 à 4.9382	261.688	16.298	62,3
136	Fumisterie	4.939 à 4.9392	7.068	596	84,3
137	Peinture et vitrerie		49.037	4.336	88,4
138	Fabrication de chaux et de plâtre		21.513	41	1,9
139	Briqueterie, tuilerie	4.97 à 4.971 4.9711 à 4.974 —	34.650 6.177	540 49	15,6
140	Poterie	4.969	0.177	49	7,9
141	Objets en grès		1.046	0	0,0
142	Faïence et porcelaine	4.976 à 4.979	17.005	384	22,6
	A reporter		4.775.275	122.067	4432,8

Observations concernant les chiffres de 1896

Groupe 124. — Les ferblantiers ont été soumis, en 1896, à un décompte spécial ; mais comme ce décompte n'a pas été renouvelé en 1901, il n'y a pas lieu d'en faire état.

Groupe 135. — Le décompte spécial des maçons, en 1896, donne le total de 135.704. A la rubrique industrielle correspondante 4.93 Entreprise de maçonnerie, maçon il y a 161.135 ouvriers ou employés: il n'y a donc qu'à négliger la donnée du décompte spécial.

RECEN	SEMENT DE	1901			VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives			
Numėros d'ordre des rubriques administra-	Salariés	Chômeurs	Pour	1896	1901 (moy.: 29,7)	DANS C	CHAQUE bservations	NUMÉROS d'ordre
tives						faible	forte	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
	4.517.918	115.247	3265,5	114,16	109,74	94,48	129,42	
4.7715 à 4.7742 — 4.775 à 4.7794 — 4.7951 à 4.7955 — 4.7981 — 4 L ₁	1	1.427	43,8	1,07	1,47	1,07	1,47	120
4.775 à 4.7755	3.484	106	30,4	0,75	1,02	0,75	1,02	121
4.175 a 4.1755 4.L i — 4.L j	6.508	114	17,5	0,73	0,59	0,49	0,59	121
4.L 1 — 4.L j	1.527	9	5,9	0,26	0,20	0,20	0,26	123
4.79 à 4.793	20.711	1.321	63,8	2,15	2,15	2,15	2,15	124
4.7974	827	27	32,6	0,85	1,09	0,85	1,09	125
4.L m	2.677	208	77,7	2,32	2,61	2,32	2,61	126
4.L n	12.481	379	30,4	1,14	1,02	1,02	1,14	127
4.85 à 4.856	1.512	30	19,8	0,66	0,66	0,66	0,66	128
4.86 à 4.878	4.255	101	23,7	1,01	0,80	0,80	1,01	129
488 à 4.884	10.108	484	47,8	2,04	1,60	1,60	2,04	130
4. N	1.483	53	35,7	0,81	1,20	0,81	1,20	131
4.917 à 4.918 — 4.9183 à 4.919 — 4.9193 à 4.919		276	87,6	1,99	2,95	1,99	2,95	132
4.Q a	4.078	124	30,4	1,13	1,02	1,02	1,13	133
4.796 à 4.7972 — 4.92 — 4.Q c	4 31.409	3.101	98,7	3,18	3,31	3,18	3,31	134
4.93 à 4.9382 — Décompte spécial	293.660	17.671	1,09	2,01	2,02	2,01	2,02	135
4.939 à 4.9392	8.130	763	93,8	2,72	3,15	2,72	3,15	136
4.94 à 4.953 — Décompte spécial	62.495	6.846	109,5	2,85	3,68	2,85	3,68	137
4.R a	23.957	49	2,0	0,06	0,07	0,06	0,07	138
4.97 à 4.971	36.134	597	16,5	0,50	0,56	0,50	0,56	139
4.9711 à 4.9736	7.095	67	9,4	0,26	0,31	0,26	0,31	140
4.974	1.495	3	2,0	»	0,07	»	0,07	141
4.R c	19.275	268	13,9	0,73	0,47	0,47	0,73	142
	5.106.952	149.271	4218,5	143,14	141,76	122,26	162,64	Cr.

Observations concernant les chiffres de 1896

S		RECENSEN	MENT DE	1896	
NUMEROS d'ordre	GROUPES PROFESSIONNELS	Numéros d'ordre des rubriques administra- tives	Salariės	Chòmeurs	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Report		4.775.275	122.067	4432,8
143	Verres, cristaux, miroirs		35.132	527	15,0
144	Émaillerie		360	15	42,0
145	Déchargement de bateaux		3.221	216	67,0
146	Entreprises privées de dépêches		184	4	21,7
147	Cochers, charretiers	Décompte spécial	115.223	5.159	44,7
148	Transport par voie ferrée		224.999	321	1,4
149	Transports fluviaux, aérostation		10.035	322	32,1
150	Employés de bureau, comptables	Décompte spécial	140.248	4.364	31,1
151	Commerces divers, sauf les voyageurs de commerce	$\begin{array}{l} 6.07 - 6.074 - 6.A \text{ b} \\ - 6.A \text{ c} - 6.23 \text{ a} \\ 6.247 - 6.A \text{ g} - 6.A \text{ h} \\ - 6.5 \text{ a} 6.5591 - 6.5593 - 6.5591 - 6.5591 - 6.781 - 6.781 - 6.781 - 6.781 - 6.79 - 6.88 - 5.12 - 0.60000000000000000000000000000000000$		8 955	26,5
152	Commis voyageurs		8.843	1.475	»
153	Bouchers		39.071	2 239	57,3
154	Cabarets, cafés, restaurants, hôtels		82.064	5.735	69,8
155	Spectacles divers		4.848	81	16,7
156	Écuries de courses	6.77 à 6.772	1.633	22	13,4
	A reporter		5.779.023	151.502	4871,5

OBSERVATIONS CONCERNANT LES CHIFFRES DE 1896

		····		101.101
Salariės occ	upés du 5.4	Entreprise de roulage, messagerie.	23.308	
D	5.430	Charretier, s. a. i	2.537	
n	5.460	Livreur, s. a. i	635	
'n	5.47	Entreprise de voitures publiques	11.613	
))	5.470	Cocher, s. a. i	1.240	
'n	5.473	» de fiacre	22.641	
		_		61.974
D	ifférence intro	duite dans le groupe		42.160

Remarquons, en outre, que les cochers employés au service domestique sont, en 1896, confondus avec les autres domestiques, et, par conséquent, ne figurent pas ici. En 1901, au contraire, ces mêmes cochers, étant classés à part, avaient pu être détachés du service domestique, et rapprochés de la masse des cochers. Cela explique, au moins en partie, que le nombre des salariés notés dans ce groupe, pour 1896, soit si sensiblement inférieur à celui de 1901.

=	RECEN	SEMENT DE	1901				rives des moyennes	TAUX respectives	S
	Numéros d'ordre des	Salariés	Chômeurs	Pour	1896	1901	couple d'o	CHAQUE bservations la plus	NUMÉROS d'ordre
	rubriques administra- tives			mille	(moy.:31,0)	(moy.: 29,7)	faible	forte	Z
	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
		5.106.952	149.271	4218,5	. 143,14	141,76	122,26	162,64	
Ī	4.R d — 4.99 à 4.9931	41.547	436	10,5	0,49	0,35	0,35	. 0,49	143
	4.998 à 4.9981	645	29	45,0	1,36	1,51	1,36	1,51	144
	5.13 å 5.23	6.493	737	113,5	2,16	3,82	2,16	3,82	145
	5.3	553	1	2,0	0,70	0,07	0,07	0,70	146
I	5.4 à 5.477 — 8.62 — Décompte spécial	197.310	6.597	33,4	1,44	1,12	1,12	1,44	147
	5.B b	271.926	248	0,9	0,05	0,03	0,03	0,05	148
ı	5.7 à 5.9	11.916	430	36,1	1,04	1,21	1,04	1,21	149
ı	6.06 — 6.C — 7.a — Décompte spécial	160.811	3.988	24,8	1,00	0,83	0,83	1,00	150
	6.0 - 6.05 - 6.07 à 6.071 - 6.A b - 6.A c - 6.23 à 6.247 - 6.A g - 6.A h - 6.A i - 6.A j - 6.A k - 6.60 - 6.61 à 6.638 - 6.A m - 6.7 - 6.79 - 6.B b - 5.12 - Décompte spécial	381.363	11.197	29,3	0,86	0,99	0,86	0,99	151
	6.601 à 6.603 — Décompte spécial	31.750	2.021	»	» *	»))	»	152
1	6.25 à 6.255	46.927	2.192	46,7	1,85	1,57	1,57	1,85	153
	6.A e — 6.A f — 8.81	95.754	6.664	69,5	2,25	2,34	2,25	2,34	154
	6.71 à 6.761	6.145	124	20,2	0,54	0,68	0,54	0,68	155
	6.77 à 6.772	2.253	53	23,5	0,43	0,79	0,43	0,79	156
		6.362`.3′45	183.988	4673,9	157,31	157,07	134,87	179,51	

Observations concernant les chiffres de 1896

Salariés occupés de toutes les rubriques du groupe. 72.050

Différence introduite dans le groupe. 63.825

Groupe 151.— Le chiffre des salariés de ce groupe comprend, outre les salariés occupés et sans emploi des rubriques administratives, 22.741 unités tirées du décompte spécial par le calcul suivant :

Groupe 152. — L'absence des données relatives aux taux de chômage surprendra au premier abord le lecteur. Elle se justifie par cette raison que le taux de 1896, si nous l'avions calculé, n'aurait pas été comparable avec le taux de 63,6 trouvé pour 1901. En effet, le décompte spécial fait en 1901 et dont nous avons utilisé les données n'avait pas eu lieu en 1896. De là, dans les chiffres de salariés rattachés au groupe une énorme différence qui ne peut être corrigée, et qui rend toute comparaison impossible.

S.		RECENSEMENT DE 1896				
NUMÉROS d'ordre	GROUPES PROFESSIONNELS	Numéros d'ordre des rubriques administra- tives	Salariės	Chômeurs	Pour mille	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
	Report		5.779.023	151.502	4871,5	
157	Professions annexes du commerce	7.3 à 7.45	3.102	91	29,3	
158	Professions annexes de l'industrie	7.46 à 7.54 — Décompte spécial	19.966	789	39,5	
159	Gardes-malades, infirmiers	7.8 à 7.84 — 7.86 à 7.87	12.793	389	30,4	
160	Garçons pharmaciens	7.85 à 7.851	9.305	138	14,8	
161	Services personnels, coiffeurs, etc		18.788	1 111	59,1	
162	Domestiques attachés à la personne		103.748	2.737	26,3	
163	Domestiques, gardiens de propriété		64.385	222	3,4	
164	Clergé et administrations publiques		474.657	279	0,6	
165	Services industr. de l'État et des communes.	9.9	42.142	142	3,4	
	Televin				F 070 0	
	Totaux					
	Moyenne des taux					
	indice de ressemblance					

Observations concernant les chiffres de 1896

Total des ingente	eurs et acssinateurs occupes	14.074
Salaries occupés	du 7.46 Dessinateur, s. a. i	
ת	du 7.54 Ingénieur, s. a. i	
	_	1.232
Différenc	e introduite dans le groupe	13.442

RECENSEMENT DE 1901			VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives			S		
Numéros d'ordre des	Salariés	Chômeurs	Pour	1896	1901	DANS C couple d'ol valeur	oservations	NUMÉROS d'ordre
rubriques administra- tives	Bullines	Gaganeure .	mille	(moy.: 31,0)	(moy.: 29,7)	faible	forte	Z
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
	6.362.345	183.988	4673,9	157,31	157,07	134,87	179,51	
7.3 à 7.45	4.683	124	26,5	0,95	0,89	0,89	0,95	157
7.46 à 7.54 — Décompte spécial	26.825	1.109	41,3	· 1,28	1,39	1,28	1,39	158
7.8 à 7.84 7.9 à 7.93	18.346	348	18,9	0,98	0,63	0,63	0,98	159
7.85 à 7.851	10,608	182	17,1	0,48	0,57	0,48	0,57	160
8.A	22.475	1.392	61,9	1,91	2,08	1,91	2,08	161
8.6 - 8.61 - 8.7 - 8.8	87.233	3.214	36,8	0,85	1,24	0,85	1,24	162
8.9 à 8.93	59.659	225	3,8	0,11	0,13	0,11	0,13	163
9.A moins 9	501.931	26	0,1	0,02	»))	0,02	164
9.B	59.220	»	0,0	0,11	»	»	0,11	165
	m 450 005	100,000	/ 000 2	101.00	101.00	4/1.00	400.00	
	7.153.325	190.608	4 · 880,3 29,7	164,00	164,00	141,02	186,98	
			23,7			0.	75	
						0.		

OBSERVATIONS CONCERNANT LES CHIFFRES DE 1896

Groupe 164. — Le nombre des chômeurs du groupe est, en 1896, beaucoup plus élevé qu'en 1901. Il semble que cela doit tenir au dépouillement plus défectueux de 1896 : on aura, sans doute, compté comme chômeurs des employés d'administration en état de maladie, mais non dépourvus d'emploi.

Groupe 165. — Même remarque que pour le groupe 164. Les chômeurs de ce groupe sont fournis, presque tous, par la rubrique 9.94739 Arsenaux de la guerre, et, sans doute, cela tient-il à une mauvaise compréhension des questions posées, ou à un dépouillement défectueux.

§ II. — Comparaison des deux séries de taux de chomage. Établissement des coefficients professionnels de chomage. Mesure de leur ressemblance.

Pour apprécier les ressemblances ou différences existant entre les taux de chômage constatés en 1901 et ceux constatés en 1896, le mieux est de considérer le graphique B hors texte. Il montre nettement, croyons-nous, d'une part la diversité des taux dans les diverses industries et d'autre part leur similitude au sein des industries considérées isolément. Sans doute, il y a quelques cas de dissemblance, mais la physionomie générale des deux séries de taux est étonnamment semblable. En général, et sauf exceptions, aux taux élevés ou bas de 1896 correspondent, en 1901, des taux également élevés ou bas. La zone pâle qui marque l'écart entre les taux de chômage d'une même industrie est en général très étroite. Parfois même elle disparaît complètement¹.

Il est surprenant de constater qu'à cinq ans de distance, les circonstances économiques et les hommes ayant changé, ce phénomène si instable et apparemment si accidentel du chômage, ce phénomène dont l'importance varie si considérablement d'une industrie à l'autre, se trouve avoir, dans chaque industrie prise isolément, presque exactement la même valeur.

Faudrait-il, de cette coïncidence constatée une fois, conclure immédiatement que les taux de chômage des diverses industries sont, sauf exceptions, constants; qu'il

¹ Les seules industries importantes faisant exception à la règle sont la mégisserie, la tonnellerie, et certaines industries textiles. Il y a, il est vrai, quelques autres surfaces pâles assez étendues, mais elles concernent soit des industries de très minime importance économique (conservation de poissons, fabrication de chaussons, d'espadrilles), soit des industries mal déterminées (déchargement de bateaux).

y a toujours, par exemple, environ 5 0/0 de chômage chez les marins et 1,5 0/0 chez les cultivateurs? Cette induction trop rapide serait contraire à tout ce que nous savons du chômage, de ses fluctuations dans l'espace et surtout dans le temps. Comment parler d'un taux constant de chômage, quand on voit la courbe si accidentée du chômage trade-unioniste depuis cinquante ans? Nos deux Recensements se trouvent dater tous deux de mars : qui nous dit que, si l'un d'eux datait de décembre, il n'y aurait pas dissimilitude? L'intensité de l'activité industrielle s'est trouvée à peu près la même en 1896 et 1901; mais n'est-ce pas là un simple hasard? Si, enfin, au lieu de considérer à deux reprises le même pays, nous avions comparé deux pays différents, la différence de milieu n'aurait-elle pas déterminé la différence des taux?

Une distinction est, il est vrai, nécessaire, qui diminue un peu la portée de ces réserves : ce n'est pas la valeur absolue des taux qui nous intéresse, mais leur valeur relative au sein de chaque série; et l'on peut très bien concevoir que des changements de circonstances, modifiant les valeurs absolues des taux, diminuent leur ressemblance sans rien changer à leurs valeurs relatives. Supposons, par exemple, que l'hiver amène une élévation du taux de chômage, mais que toutes les professions soient également sensibles à cette influence : les taux observés en décembre seraient, dans cette hypothèse, différents des taux correspondants de mars, tandis que leurs valeurs relatives pourraient être identiques à celles de ces mêmes taux. En d'autres termes, les valeurs relatives ne sont sensibles qu'aux seules influences professionnelles. Leur ressemblance est donc moins fragile que celle des valeurs absolues; elle existe nécessairement quand existe la ressemblance des valeurs absolues, mais elle peut encore subsister quand celle-ci disparait.

Quoi qu'il en soit de cette possibilité, il reste incontestable que nous ne pouvons connaître la loi du chômage après deux séries d'observations seulement. La comparaison faite, si elle ne nous mène pas droit au but, nous en rapproche pourtant. Celui-ci serait atteint le jour où nous pourrions construire, pour chaque industrie, la courbe complète des valeurs relatives de son chômage; et nous admettons que la forme de cette courbe nous serait connue si nous connaissions un certain nombre de ses points, ceux, par exemple, correspondant aux observations A, B, C, D, E, etc. Notre programme consiste donc à chercher comment la valeur relative des taux de l'industrie X varie de A à B, de B à C, de C à D, etc., et de même comment varient, lors de ces mêmes observations, les valeurs relatives des taux des industries Y, Z, etc. Reportons-nous, maintenant, à notre graphique, et nous verrons qu'il nous indique comment les taux de X, Y, Z, etc., et par conséquent leurs valeurs relatives, varient de l'observation A à l'observation B. Il nous permet donc de construire le premier segment des courbes de X, Y, Z, etc., et nous rapproche d'autant du moment où nous connaîtrons le profil complet de ces différentes courbes.

La précision donnée à notre programme par les commentaires qui précèdent le fait paraître, il est vrai, presque irréalisable. Nous avons distingué 165 industries; ce seraient donc 165 lois distinctes dont nous poursuivrions la recherche. Il y a là de quoi décourager l'analyste le plus patient; mieux vaut espérer que la réalité sera moins complexe, et que nos 165 groupes professionnels, unis en fait entre eux, tant au point de vue de la production qu'à celui de la consommation, par des liens nombreux, subissent en ce qui concerne la valeur relative de leurs taux de chômage des influences semblables. La première expérience faite confirme heureusement cet espoir. Nous constatons, en

effet, que pour presque toutes les industries observées, le rapport des taux de 1901 aux taux de 1896 est un rapport de quasi-égalité. Sans doute, il y a des exceptions. Mais celles-ci sont assez rares pour que l'impression générale de stabilité des taux reste très nette. Qu'adviendrait-il lors d'autres observations? Nous ne pouvons le prévoir, mais nous pouvons espérer que les règles de leurs variations se ressembleraient encore plus ou moins d'une industrie à l'autre.

Nous sommes justifié, en tout cas, à ne chercher d'abord, dans les observations faites, qu'une impression d'ensemble, à dégager l'allure générale des segments des courbes unissant dans chaque industrie les observations A aux observations B, quitte à rechercher ensuite les variations particulières à telle ou telle industrie. Nous pouvons dire alors que les valeurs des taux de chômage notés en 1896 ressemblent beaucoup, dans l'ensemble, aux valeurs correspondantes de 1901.

Il serait intéressant et utile de donner de cette similitude d'ensemble une expression définie. Cela permettrait d'établir, entre l'ensemble des rapports notés dans ce premier rapprochement et tel autre ensemble de rapports provenant d'un autre rapprochement, des comparaisons précises. Si l'on trouvait, par exemple, à plusieurs reprises, une constance moyenne des valeurs relatives du chômage dans les diverses industries qui soit aussi grande que celle dont témoigne notre graphique, on serait fondé àaffirmer que la loi générale de ces valeurs relatives est la stabilité. Si l'on constatait, au contraire, lors d'expériences ultérieures, portant de nouveau simultanément sur deux séries de taux, qu'au sein de chaque couple de taux les deux valeurs relatives notées s'éloignent beaucoup l'une de l'autre, il faudrait admettre que la ressemblance existant entre les taux de 1901 et ceux de 1896 est une

exception, et que la loi générale des taux professionnels de chômage est l'instabilité. Il resterait alors à rechercher la formule et l'explication de cette instabilité, d'abord pour l'ensemble des industries, puis éventuellement dans chaque industrie séparée.

La confection d'un indice numérique de ressemblance pour nos deux séries de taux est-elle possible? Il nous semble que oui. Mais, avant d'y procéder, il nous faut établir les séries de valeurs relatives de ces taux puisque ce sont seulement ces valeurs dont la ressemblance nous intéresse. Il s'agit donc de faire choix d'un étalon auquel comparer tous nos taux. Le plus indiqué, en l'espèce, nous paraît être la moyenne arithmétique des taux de chaque série . Cette moyenne est de 31 °/oo pour ceux de 1896 et de 29,7 °/oo pour ceux de 1901. Calculées par rapport à ces deux étalons, les valeurs des taux de 1896 et de 1901 figurent aux colonnes 11 et 12 du tableau III cidessus. Pour mesurer numériquement la ressemblance existant entre les deux séries de valeurs relatives en question nous proposons le procédé suivant :

Soit d'abord un seul couple de valeurs relatives, par exemple celles de l'industrie A. La ressemblance de ces deux valeurs est d'autant plus grande que l'écart qui les sépare est plus petit. Si donc nous rapportons la plus faible à la plus forte, nous aurons une fraction qui variera comme la ressemblance des valeurs : plus elle se rapprochera de l'unité, plus la ressemblance sera grande, plus

^{&#}x27;Ne pas confondre cette moyenne des taux avec le taux moyen de chômage, toutes professions réunies. Cette dernière grandeur est à celle que nous préconisons comme une moyenne barique à une moyenne simple. Puisque nos taux ne tiennent pas compte du nombre absolu des professionnels, l'étalon auquel nous les comparons ne doit pas davantage être influencé par ce nombre-Parmi les autres étalons possibles, les uns (taux le plus haut, taux le plus bas) sont moins stables, d'une série à l'autre, que la moyenne arithmétique, donc moins satisfaisants. Les autres (autres moyennes, telles que la médiane ou la moyenne géométrique) sont à peu près équivalents, mais moins usuels.

elle se rapprochera de 0, plus la ressemblance sera petite.

Pour passer de la ressemblance d'un seul couple de valeurs à la ressemblance moyenne de tous les couples, pour former par conséquent notre indice de ressemblance, il suffira de former le total des valeurs les plus petites de chaque couple, et de le comparer au total des plus fortes. La fraction obtenue sera comprise comme la précédente entre 0 et 1, et représentera une ressemblance d'autant plus grande qu'elle s'approchera davantage de la limite 1. Cette opération faite sur nos valeurs relatives, et portée aux colonnes 13 et 14 du tableau III, donne pour les valeurs les plus faibles le total 141,02, pour les plus fortes celui de 186,98 et par conséquent, comme indice de ressemblance, la fraction 0,75.

Il ne faut pas attacher à la valeur numérique de l'indice choisi plus d'importance qu'elle n'en a réellement. Il nous a paru rationnel de mesurer, par l'écart moyen existant entre les deux séries de valeurs relatives, la dissemblance des séries statistiques; mais cette mesure n'était pas la seule possible. Si nous en avions adopté une autre, la valeur de l'indice trouvé aurait pu être différente de 0,75. La ressemblance existant entre nos deux séries de taux aurait pourtant été la même. Son expression seule aurait différé. Il ne faut donc pas confondre la valeur de la ressemblance avec l'indice de ressemblance. Parce que nous ne pouvons exprimer numériquement la première, nous en donnons un équivalent conventionnel, mais celuici ne doit pas nous faire illusion. Dire que la ressemblance existant entre les taux de 1896 et ceux de 1901 a pour expression 0,75, ce n'est pas dire que nous avons une ressemblance aux trois quarts parfaite. Ce n'est, en réalité, rien dire du tout, tant qu'on n'a que cette seule mesure. Mais vienne une autre comparaison entre deux autres séries, comparaison faite par le même procédé : si l'indice trouvé alors est plus fort ou plus faible que 0,75, nous pourrons dire que la ressemblance des nouvelles séries est plus grande ou plus petite que celle des premières.

C'est, répétons-le, en vue de comparaisons de cet ordre — comparaisons de comparaisons — que nous avons établi notre indice. Nous cherchons, par ce procédé, à déterminer si les influences qui agissent sur la valeur relative des taux de chômage des diverses industries sont, en général, stables ou non. La comparaison faite entre les taux des Recensements français de 1896 et de 1901 indique de la stabilité. Si d'autres expériences indiquaient une stabilité analogue, ce serait à des attributs constants des industries qu'il faudrait imputer la différenciation des taux de chômage. L'examen des Recensements allemands de 1895 nous aidera peut-être à nous former à ce sujet une opinion raisonnée. Il nous faut pourtant, avant de l'aborder, nous assurer que le procédé est légitime, par lequel nous nous proposons de comparer entre elles ces diverses statistiques.

CHAPITRE IX

De la ressemblance des séries statistiques et de la mesure de cette ressemblance.

La mesure de la ressemblance de deux séries de chiffres statistiques est une opération délicate et dont la valeur méthodique est souvent contestée. C'est pourquoi nous croyons utile d'accompagner le chapitre précédent de quelques commentaires. Les difficultés de la matière tiennent d'une part à la diversité des séries statistiques, et d'autre part à la diversité des buts qu'on peut viser lorsqu'on se propose de mesurer leur ressemblance.

§ 1. — Généralités sur les divers types de séries statistiques. Rapprochement des courbes statistiques et de la courbe des erreurs accidentelles.

A. — Classement des séries selon la matière observée.

Il est utile de distinguer parmi les séries statistiques les principales catégories suivantes :

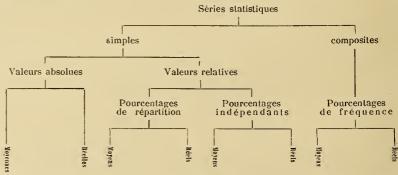
- 1° Séries de chiffres groupant les observations d'un phénomène donné selon leur situation dans le temps. Exemples : nombre par mois, ou par année, de naissances, de morts, de chômeurs, etc.
- 2º Séries de chiffres groupant les observations selon leur situation dans l'espace : nombre par département, par province, etc., de naissances, de morts, de chòmeurs, etc.

3º Séries de chiffres groupant les observations selon les valeurs numériques prises par un attribut quelconque du phénomène observé : décédés groupés selon l'âge au décès, conscrits groupés selon le tour de poitrine ², chômeurs groupés selon la durée du chômage, etc.

4º Séries de chiffres groupant les observations selon les modalités qualitatives d'un attribut quelconque du phénomène observé : nombre des morts selon la cause du décès, nombre des étrangers selon leur nationalité, nombre des chômeurs selon leur profession, etc. ³.

Envisagées dans leur caractère le plus général, ces quatre catégories de séries statistiques sont identiques,

³ Dans les quatre catégories de séries, indistinctement, les valeurs absolues pourraient être remplacées par des valeurs relatives ou des valeurs moyennes; on pourrait également former des séries composites, rapprochant en un taux les variations simultanées de deux phénomènes. Nous avons mentionné dès notre chapitre premier ces nuances dans la forme numérique des séries statistiques. Nous nous contenterons donc de les rappeler ici par le schéma suivant:



Sous toutes ces nuances numériques, on pourrait retrouver les quatre types de séries que nous indiquons dans le texte.

¹ Nous appelons attribut un fait quelconque dont les valeurs variables caractérisent les groupes d'observations du phénomène visé par la statistique; nous donnons ainsi au mot *attribut* un sens large, qui risque de surprendre le lecteur, mais qui répond pourtant bien à la nature des choses, car puisque la variante varie selon les variations de la variable, c'est qu'il existe bien un lien entre elles ct que l'une caractérise l'autre.

² Rappelons, en choisissant cet exemple, le grand nom de Quètelet, qui utilisa une mensuration de ce genre pour comparer, comme il est dit plus loin, les courbes statistiques avec la courbe d'erreur. (Voir Quètelet, Lettres sur la théorie des probabilités, p. 400.)

en ce sens qu'elles représentent toutes les variations d'importance numérique d'un certain phénomène correspondant aux variations d'un certain attribut de ce phénomène : situation dans le temps, dans l'espace, qualité mesurable ou non mesurable. Exprimant ces relations en langage mathématique, on peut dire que ce sont celles d'une variante avec sa variable⁴. Les différences de nature de l'attribut (variable), les différences d'importance numérique du phénomène (variante) donnent lieu à diverses classifications qui recoupent celle que nous venons d'indiquer.

B. — Classifications secondaires des séries statistiques.

On peut d'abord opposer la situation dans le temps à tous les autres attributs, et distinguer ainsi les séries de succession des séries de répartition. Cette distinction, intéressante par elle-même, est, en outre, utile à faire, lorsqu'on mesure la ressemblance des séries statistiques : nous la retrouverons à la fin du présent exposé.

On peut, d'autre part, assimiler le temps à une variable de nature numérique, l'espace à une variable de nature non numérique, et ne plus distinguer que ces deux types de séries : celles pour lesquelles les variations de l'attribut sont numériques et celles pour lesquelles elles ne le sont pas.

A ce nouveau classement correspond une différence, qu'il est utile d'observer dans les représentations graphiques des séries statistiques. Lorsque le phénomène et l'attribut varient tous deux d'une façon numérique, on peut représenter les chiffres observés par des points,

¹ Dans notre cas particulier, la variable est la profession, et la variante le taux de chômage.

géométriquement déterminés dans un plan. On se donne, à cet effet, deux axes coordonnés le long desquels sont mesurées, d'une part (axe des abscisses), les variations de valeur de l'attribut; d'autre part (axe des ordonnées), les variations dans les chiffres observés. La position des points représentant ces chiffres est alors déterminée par l'intersection de deux parallèles aux axes, menées respectivement par l'extrémité de l'abscisse et l'extrémité de l'ordonnée. Si on relie ces points par une ligne brisée, on a un profil analogue aux courbes géométriques, et qu'on désigne, pour cette raison, sous le nom de courbe statistique.

Au contraire, pour les répartitions dont le cadre est qualitatif et dont par conséquent une seule donnée est numérique, il vaut mieux renoncer à la représentation par courbes, et utiliser soit les cartogrammes, soit des images analogues aux cartogrammes moins le cadre géographique: teintes dégradées, lignes ou surfaces proportionnelles aux grandeurs du phénomène seul.

Une dernière et plus importante classification des séries statistiques est celle qui prend en considération les fluctuations dans le nombre des observations faites. On peut distinguer, à ce point de vue, deux grands types de séries : celles pour lesquelles l'importance numérique des groupes d'observation varie confórmément à la loi des erreurs accidentelles, et celles pour lesquelles les chiffres relevés ne se conforment pas à cette loi. Ce rapprochement, surprenant au premier abord, appelle quelques

¹ Cette règle, que nous observons dans notre graphique B, n'est pas toujours suivie. Dans le *Reichsarbeitsblatt*, par exemple, les graphiques représentant tous les trois mois, les pourcentages de chomage des différentes fédérations professionnelles sont établis sous forme de ligne brisée. Ce procéde permet de diminuer les dimensions des graphiques et de représenter les variations simultanées de plusieurs grandeurs sans trop nuire à la clarté. Il ne saurait, pourtant, en raison de son inexactitude théorique, être recommandé.

commentaires montrant comment il est possible et quel est son intérèt.

- C. Rapprochement des séries statistiques et de la loi des erreurs accidentelles d'observation.
- 1. La loi des erreurs accidentelles d'observation. On sait que lorsqu'on observe un grand nombre de fois un même phénomène, par exemple la déclinaison d'une étoile, l'imperfection des moyens d'observation fait qu'on ne trouve pas toujours le même résultat, mais bien une série de valeurs légèrement différentes entre elles.

Si l'on recherche alors comment les valeurs observées se répartissent autour de leur moyenne, on constate que cette répartition est assez régulière; que, d'une façon générale, les valeurs proches de la moyenne sont celles qui sont observées le plus souvent, qu'au contraire plus une valeur diffère, en plus ou en moins, de la moyenne, plus rarement elle est observée. Si l'on représente cette répartition par une courbe statistique dont les abscisses mesurent les valeurs observées et les ordonnées les nombres d'observations, on constate que la valeur moyenne correspond, à très peu près, à l'ordonnée maxima, et que, de part et d'autre de celle-ci, la courbe décroît régulièrement et rapidement.

Le profil ainsi établi est, on le voit, analogue à celui qu'on obtient lorsqu'on représente les probabilités régulièrement décroissantes, autour d'une probabilité maxima, des répétitions d'un phénomène pouvant également se produire ou ne pas se produire, et l'on peut dire que la courbe des erreurs accidentelles représente un cas particulier des courbes de probabilités.

11. Comparaison des courbes statistiques avec la courbe des erreurs; son intérêt. — La courbe des erreurs étant. comme l'indique notre description, une courbe de répartition à variable numérique peut être directement comparée à toute autre courbe de ce même type. Quant aux séries statistiques qui ne peuvent être représentées par une courbe de cette nature, on peut toujours répartir leurs éléments selon l'importance numérique de chacun d'eux, et obtenir ainsi la matière d'une comparaison avec la courbe des erreurs.

Soit, par exemple, une série de succession formée par cinquante taux annuels de natalité. On peut considérer ces cinquante taux indépendamment de leur date, les répartir en catégories d'après leur valeur, et établir une série du type suivant : tant de taux entre les valeurs a et b, tant entre les valeurs b et c, etc. Le procédé consiste, on le voit, à prendre comme attribut l'importance numérique des observations primitivement faites et à considérer comme nouveau phénomène le nombre de fois que chacune de ces valeurs numériques a été observée. C'est exactement la méthode que nous avons employée précédemment pour rechercher si les valeurs des taux de chômage se répartissaient, ou non, selon la loi des erreurs.

La comparaison des courbes statistiques avec la courbe des erreurs accidentelles jette sur les observations faites une grande lumière. Elle montre si, aux variations de l'attribut, correspondent, dans les observations faites, des différences significatives ou non. Si les chiffres relevés ne différent pas entre eux autrement que ne le comporterait la loi de probabilité, nous en augurons légitimement que l'influence de l'attribut sur le phénomène est insignifiante et négligeable; si, au contraire, nous constatons dans les chiffres observés des changements de valeur considérables, et si les observations ne se répartissent pas

selon la loi des erreurs accidentelles, c'est, apparemment, qu'il y a une action du fait considéré comme attribut sur le phénomène. Qu'est cette action, nous ne pouvons le dire, mais nous savons au moins qu'il y a là un rapport à étudier.

III. Autre qualification des séries soumises ou non à la loi des erreurs accidentelles : séries homogènes et hétérogènes. — On peut présenter la même idée sous une forme encore plus catégorique, en disant des séries statistiques qu'elles sont ou homogènes, ou hétérogènes. Lorsque les observations se répartissent dans le cadre établi conformément à la loi des erreurs, on peut, semble-t-il, affirmer qu'elles portent sur un seul et même phénomène et c'est pourquoi la série peut être dite homogène. Si, au contraire, les groupes d'observations diffèrent entre eux, plus et autrement que ne le comporterait la loi des erreurs, on ne peut être assuré qu'il s'agisse du même phénomène : chaque chiffre de la série peut être considéré comme relatif à un phénomène distinct, et la série peut être dite hétérogène.

Ce jugement porté sur l'homogénéité ou l'hétérogénéité des courbes est d'ailleurs entaché de subjectivisme. Dire qu'une courbe ressemble ou ne ressemble pas à la courbe théorique des erreurs, c'est constater un fait; dire qu'il y a homogénéité lorsque cette ressemblance existe ou inversement identifier dissemblance et hétérogénéité, c'est exprimer une opinion. Que vaut cette opinion, nous n'avons pas actuellement à nous le demander; nous avons seulement voulu l'indiquer, parce qu'elle est à la base de certains raisonnements mathématiques, que nous exposons plus loin, et qui ont trait à la mesure de la ressemblance des séries statistiques.

IV. Fréquence de la ressemblance des courbes statistiques et de la courbe des erreurs accidentelles. — Un des plus féconds

enseignements de la statistique moderne est d'avoir montré que les fluctuations de valeur des phénomènes sociaux tendent souvent à se répartir autour de la valeur moyenne de chacun de ces phénomènes selon la loi des erreurs accidentelles. Lorsqu'on ne fait d'un phénomène que quelques observations isolées, cette régularité n'apparaît pas; on constate un certain nombre de valeurs différentes, et il semble que le phénomène n'obéisse à aucune loi fixe; lorsque, au contraire, on répète l'observation un grand nombre de fois, on s'aperçoit que le phénomène a une valeur normale à peu près constante, dont il ne s'écarte que par exception. Cette distinction du normal et de l'accidentel est une première étape dans la découverte des lois sociologiques.

§ II. — DE LA MESURE DE LA RESSEMBLANCE EXISTANT ENTRE DEUX COURBES STATISTIQUES ANALOGUES A LA COURBE DES ERREURS.

Intéressant en lui-mème, le rapprochement des séries statistiques et de la courbe des erreurs éclaire, en outre, le problème particulier que nous étudions ici, celui de la mesure de la ressemblance existant entre deux séries statistiques. C'est, en effet, la ressemblance de deux séries conformes à la loi des erreurs qui, historiquement, a été étudiée la première, et la question qui se pose est celle de savoir dans quelle mesure les conclusions auxquelles on est arrivé pour ce cas particulier de ressemblance sont applicables à d'autres séries statistiques.

A. — Champ exact de la recherche et son intérêt.

Avant d'aborder ce problème délicat, il est bon de le délimiter exactement. La ressemblance que nous nous proposons d'étudier n'est pas, en effet, celle de séries statistiques quelconques, mais seulement celle de séries ayant la même variable.

Dans notre cas particulier, la variable est l'occupation professionnelle; nous y distinguons autant de modalités qualitatives qu'on peut former de familles industrielles bien déterminées, et nous recherchons d'abord comment varient d'une famille à l'autre, d'une part le chiffre total des salariés hommes, d'autre part le chiffre des salariés privés d'emploi. L'examen de cette double répartition, synthétisée dans la différence des taux de chômage d'une famille industrielle à l'autre, est destiné à nous renseigner sur les rapports existant entre le chômage et la profession. Mais, comme un seul renseignement serait insuffisant, nous faisons une seconde expérience et comparons ses résultats avec ceux de la première répartition. Cela implique donc bien que le cadre des observations doit être le même dans les deux séries statistiques ou, en d'autres termes, que les deux séries ont la même variable.

L'intérêt de la recherche ainsi conçue a déjà été indiqué précédemment. Si le même phénomène, à savoir, en l'espèce, le taux de chômage, prend plus d'une fois, dans des circonstances semblables, la même valeur, cela tend à prouver qu'il y a un lien constant entre les circonstances en question et le phénomène lui-même. La ressemblance constatée d'une série d'observations à l'autre nous met donc sur la trace de rapports de causalité.

Le même résultat est atteint d'une façon encore plus

¹ Remarquons, avant d'aller plus loin, que, sur les quatre types de séries statistiques antérieurement distingués, il en est un pour lequel des comparaisons comme celle dont nous parlons ne serait pas possible. C'est le type des séries de succession. La variable « temps » est en effet constamment changeante. Si l'on observe deux fois un même phénomène, ce ne peut être au même moment; et, par consèquent, le cadre des observations n'est plus identique à lui-même. Au contraire on peut observer à deux reprises le même phénomène dans un cadre de lieu ou dans un cadre de répartition quelconque.

évidente dans une autre hypothèse, plus fréquemment envisagée par les statisticiens que celle qui nous intéresse : c'est lorsque, dans le même cadre, deux séries statistiques se rapportant à deux phénomènes différents sont comparées. On aperçoit alors, non seulement le rapport respectif des deux phénomènes observés avec le phénomène indice, mais aussi leur rapport éventuel entre eux. Supposons, par exemple, qu'on relève pour 10.000 conscrits d'une part la taille, d'autre part le tour de poitrine, et qu'on établisse les deux séries suivantes :

Sė	RIE I	Sèrie II		
Liste des conscrits	Tailles mesurées en centimètres	Liste des conscrits	Tours de poitrine mesurés en centimètres	
_	-	_		
A	m	A	m′	
В	n	В	n'	
C	p	C	p'	

et ainsi de suite.

Ces deux séries, convenablement rapprochées, peuvent nous montrer si, en règle générale, les tailles et les tours de poitrine varient ou non simultanément; et, si c'est le cas, il est raisonnable d'admettre que ces deux caractères physiques dépendent d'un facteur commun⁴. La nature

¹ En opposition avec l'exemple mentionné dans le texte, on pourrait imaginer les deux séries suivantes :

Sérte	SÉRIE I		Série II		
Nombres des tailles de chaque dimension	Tailles mesurées en centimètres	Nombre destours de poitrine de chaque dimension	Tours de poitrine mesurés en centimètres		
X	m	Χ'	m'		
Y	n	Y'	n'		
Z	p	Z'	p ′		
et ainsi de suite.					

Un instant de réflexion suffit pour voir que ces deux séries rapprochées ne peuvent rien nous apprendre quant à la connexité éventuelle de la taille et du tour de poitrine. Et cela tient précisément à ce qu'il n'y a pas de variable commune.

exacte du lien qui les unit est d'ailleurs difficile à préciser et l'on peut, dans le doute, se contenter de dire qu'il existe entre eux une certaine corrélation. Plus la ressemblance constatée entre les deux séries de chiffres sera grande, plus grande sera la probabilité de cette corrélation et, inversement, moins il y aura de chances pour que les phénomènes aient entre eux un rapport constant.

Cette forme spéciale de ressemblance ayant été beaucoup plus étudiée jusqu'à présent que la ressemblance de séries relatives à un seul et même phénomène, il est plus commode pour nous d'indiquer d'abord la solution à laquelle on est arrivé dans le cas où les phénomènes observés sont différents. Nous aurons ensuite à rechercher comment appliquer les procédés indiqués à notre hypothèse particulière.

Les travaux relatifs à cette question ont en général un caractère mathématique très abstrait. Nous excusant de devoir suivre leurs savants auteurs sur ce terrain, qui n'est pas de notre compétence, nous ne prétendons pas apporter ici, au point de vue mathématique, quoi que ce soit de nouveau. Notre seul désir est de présenter, dans leur enchaînement logique, et de discuter, à l'aide du simple bon sens, les résultats auxquels on a abouti. Nous nous appuierons pour cela principalement sur les travaux de l'école anglaise, qui révèlent mieux que les autres, nous semble-t-il, la genèse de la formule vers laquelle les différents auteurs convergent ².

⁴ Ce mot de corrélation est celui qu'emploient en général les auteurs anglais; le psycho-physicien allemand Fechner parle de « dépendance »; M. Lucien March (Remarques sur la terminologie en statistique, Journal de la Société de statistique de Paris, septembre 4908, p. 295) préfère celui, plus objectif, de « co-variation ».

² Citons parmi ces travaux Galton, Family likeness in stature (Proceedings of the Royal Society, 1886 et 1888); K. Pearson, Contribution to the theory of evolution (Transactions of the Royal Society, 1896); U. Yule, The Theory

B. — Traitement du problème de la corrélation par l'école anglaise.

Préoccupés d'établir une formule scientifiquement irréprochable, les auteurs anglais ne considèrent d'abord, parmi les courbes statistiques, que celles qui donnent prise au raisonnement mathématique et spécialement celles dont le profil se rapproche de celui de la courbe théorique des erreurs. Se limitant ainsi, ils peuvent utiliser, pour mesurer la ressemblance des séries, le calcul des probabilités. Cette méthode, scrupuleusement scientifique, est, il est vrai, difficile à manier. Le passage des courbes mathématiques d'abord étudiées aux courbes statistiques réelles est plein de dangers. Certaines notions théoriques importantes, comme celle de la probabilité plus ou moins grande des coïncidences, perdent toute précision dès qu'on n'envisage plus toutes les combinaisons mathématiquement possibles des événements observés. Comme, de plus, l'hypothèse originelle est très particulière, on peut se demander dans quelle mesure la solution trouvée peut être appliquée à des cas moins spéciaux. Quoi qu'il en soit de ces difficultés, voici dans quelle forme a été traité par l'école anglaise le problème qui nous occupe.

of correlation, in Statistical Journal, dec. 4897; A.-L. Bowley, Elements of Statistics, London, 1901.

Le précurseur de ces recherches semble avoir été le Français Bravais, dont les travaux remontent à 1837. Du côté allemand, la principale contribution est celle de Fechner dans sa Kollektivmasslehre, Leipzig, 1897. Citons enfin les travaux plus récents de M. Lucien March, en particulier: Les représentations graphiques et la statistique comparative (Communications faites à la Société de Statistique de Paris en 1904-1905), Nancy, Berger-Levrault, 1905. L'analyse des travaux de M. March ainsi que les commentaires oraux que leur auteur a bien voulu nous fournir, nous ont été, pour la rédaction du présent chapitre, de la plus grande utilité.

Nous devons également tous nos remerciements à M. M. Huber, statisticien du Ministère du Travail, qui nous a aplani les difficultés mathématiques du sujet. A l'étranger, enfin, nous avons trouvé de précieux conseils auprès de MM. A.-L. Bowley, Pareto et Boninsegni, et tenons à leur exprimer ici notre gratitude.

Soient deux séries d'épreuves, portant l'une sur un phénomène A et l'autre sur un phénomène B, et donnant toutes deux des résultats tels qu'on puisse appliquer le postulatum de Gauss, et prendre comme valeurs les plus probables des deux phénomènes les moyennes des déterminations obtenues d'une part pour A, de l'autre pour B. Supposons qu'on fasse une nouvelle épreuve qui donne pour A une détermination présentant un écart x_a par rapport à la moyenne : quelle est la probabilité d'obtenir pour la valeur de B un écart x_b ?

Si les deux phénomènes A et B sont entièrement indépendants, s'il n'y a entre eux aucune corrélation, la réponse est simple : le fait d'obtenir pour A un écart x_a ne modifie nullement la probabilité d'obtenir pour B un écart x_b , et la probabilité composée p que les deux mesures fournissent précisément ces deux écarts est égale au produit des deux probabilités d'obtenir séparément l'écart x_a sur A et l'écart x_b sur B.

Si, au contraire, les phénomènes A et B ne sont pas indépendants, s'il existe entre eux une certaine corrélation, lorsqu'on fera une épreuve nouvelle, le fait d'avoir obtenu pour A un écart x_a fait que, dans la mesure de B, certains écarts seront plus probables que d'autres. Autrement dit, la probabilité d'avoir, pour A et B, les écarts x_a et x_b n'est plus égale au produit des probabilités d'obtenir séparément l'écart x_a et l'écart x_b .

En faisant, pour soumettre la question au calcul, certaines hypothèses simplificatrices 4 , on peut calculer la probabilité P que les deux mesures fournissent l'écart x_a sur A et l'écart x_b sur B.

La comparaison des expressions mathématiques de

 $^{^4}$ On admet que les écarts x_a et x_b sont des fonctions linéaires d'un certain nombre de variables, ou, en d'autres termes, que les phénomènes Λ et B dépendent linéairement d'un certain nombre de causes communes.

p et de P montre alors que l'accroissement de la probabilité est en raison directe de la valeur de l'expression :

$$r = \frac{\sum_{x_a \ x_b}}{\sqrt{\sum_{x_a^2} \sum_{x_b^2}}}$$

Les variations de r servant d'indice aux variations de la probabilité composée cherchée, r est dénommé coefficient de corrélation. On démontre que sa valeur absolue varie entre -1 et +1. Plus r approche de l'unité, plus grande est la probabilité d'obtenir un écart donné $+x_b$ ou $-x_b$ pour B quand on a déjà obtenu pour A un écart x_a .

La valeur de r n'est d'ailleurs qu'une valeur probable et sa probabilité peut être faible. On peut alors, en calculant l'écart probable de r, déterminer les limites entre lesquelles r a une chance sur deux d'être compris.

C. — Argument de bon sens à l'appui de la formule trouvée.

Les mathématiciens qui ont donné la formule du coefficient de corrélation ajoutent une remarque, secondaire à leurs yeux, capitale pour nous. Ils font remarquer que le coefficient:

$$r = \frac{\sum_{x_a x_b}}{\sqrt{\sum_{x_a^2} \sum_{x_b^2}}}$$

apparaît, a priori, comme une bonne mesure de la ressemblance existant entre deux séries d'écarts.

En effet, disent-ils ', l'expression :

$$\frac{\sum x_a x_b}{\sqrt{\sum x_a^2 \sum x_b^2}}$$

¹ Cf. Bowley, Elements of Statistics, section VI, p. 320.

peut s'écrire:

$$\frac{x_{a_1} x_{b_1} + x_{a_2} x_{b_2} + \dots}{\sqrt{\sum_{x_a} \sum_{x_b}^2}}$$

Lorsque les écarts x_a et x_b sont tous deux des écarts positifs ou des écarts négatifs, c'est-à-dire sont de même signe, leur produit est positif et vient grossir le numérateur du rapport. Si, au contraire, ils différent dans leurs signes, leur produit est négatif et diminue le numérateur. La valeur de la fraction augmente donc quand il y a similitude de signe, et diminue quand il y a dissemblance, ce qui est logique. En même temps, le dénominateur donne aux écarts leur valeur relative, qui seule importe, et maintient la valeur du rapport entre -1 et +1.

Cette remarque ramène notre attention sur une vérité que le raisonnement mathématique avait voilée, à savoir que la corrélation de deux phénomènes dont les valeurs s'ordonnent selon la loi des erreurs, se ramène à la ressemblance de deux séries d'observations de ces phénomènes, observations groupées par couples, d'après les valeurs que prend une variable commune.

Le coefficient de corrélation, trouvé à l'aide du calcul des probabilités, ne faisait en somme que mesurer cette ressemblance. La formule établie indique, en effet, qu'on considère les écarts donnés par l'expérience et qu'on les groupe par couple : x_{a1} avec x_{b1} , x_{a2} avec x_{b2} , etc... Supposons qu'il y ait, au sein de chaque couple, ressemblance parfaite; il y a alors tout lieu de penser que cette ressemblance se retrouvera dans les nouvelles expériences. D'autre part, cette ressemblance parfaite donne au coefficient la valeur 1; de là, l'affirmation que, quand le coefficient prend la valeur 1, la corrélation est parfaite. De même si, au lieu d'avoir la valeur 1, le coeffi-

cient prend la valeur — 1, cela indique que, dans le passé, les écarts de valeur constatés pour A et pour B ont été égaux, mais de signes contraires; il y a eu non pas ressemblance, mais antisymétrie; et puisque cette antisymétrie a été parfaite dans le passé, on est fondé à affirmer qu'elle se retrouvera dans l'avenir.

Sous la corrélation calculée à l'aide du calcul des probabilités, nous retrouvons, en un mot, la ressemblance de deux séries de répartition ayant la même variable, et cette constatation de bon sens rend la formule trouvée plus intelligible au lecteur non mathématicien. Mais ne peut-il donc y avoir ressemblance que si les courbes de répartition se conforment à la loi théorique des erreurs? Evidemment non. De même, nous l'avons vu, il peut être intéressant de comparer deux courbes se rapportant à un seul et même phénomène et non à deux phénomènes différents.

Peut-on légitimement, dans ces nouvelles hypothèses, mesurer numériquement la ressemblance des séries statistiques? Peut-on utiliser pour procéder à cette mesure le coefficient:

$$\frac{\sum x_a \ x_b}{\sqrt{\sum x_a^2 \ \sum x_b^2}}$$

D'autres procédés de calcul ne sont-ils pas préférables? Telles sont les questions qui se posent, dès qu'on a fait le tour du problème particulier résolu par l'école anglaise. § III. — DE LA RESSEMBLANCE DES COURBES STATISTIQUES NON CONFORMES A LA LOI DES ERREURS ET DE LA MESURE DE CETTE RESSEMBLANCE.

A.— De la légitimité des mesures portant sur la ressemblance des séries statistiques peu régulières.

Avant d'appliquer à toutes les séries statistiques ayant la même variable un procédé quelconque, destiné à mesurer leur ressemblance, on peut se demander si cette opération est, en principe, légitime. Nous avons supposé, dans tout ce qui précède, que les séries comparées se référaient chacune à un seul phénomène, mais comment être certain qu'il en est ainsi? Comment être certain que telle ou telle série de chiffres, très irrégulière, vise bien un seul phénomène? Ne doit-on pas, au contraire, dans ce cas-là, présumer l'hétérogénéité des observations faites? Nous avons précédemment indiqué ce point de vue. On peut, si on l'adopte, opposer, le cas échéant, à tout coefficient de ressemblance quel qu'il soit, une objection de principe: à savoir qu'il mesure une ressemblance globale et que cette ressemblance, si elle concerne plusieurs objets distincts, est dénuée de sens. On ne songerait pas à faire la moyenne des ressemblances existant d'une part entre deux hommes, d'autre part entre deux animaux ou deux objets. Notre coefficient de corrélation n'aboutit-il pas à une notion aussi absurde?

C'est là, on le voit, la grande querelle des moyennes qui reparaît. Il est certain que le coefficient de corrélation mesure une ressemblance moyenne. Admettons que les ressemblances ainsi rapprochées soient celles de couples hétérogènes. Cette hétérogénéité est-elle trop accentuée pour que l'opération faite ait un sens?

C'est là une question d'espèces, et la réponse dépend surtout de l'emploi qu'on fait de la moyenne. Considérée dans sa valeur absolue, une mesure de la ressemblance moyenne de deux séries comme celles que nous avons étudiées n'aurait sans doute pas grand sens. Il nous paraît au contraire légitime de l'établir pour la comparer à la fonction correspondante de deux autres séries : sa valeur relative signifie quelque chose.

Reste à savoir si le coefficient particulier

$$\frac{\sum x_a x_b}{\sqrt{\sum x_{a^2} \sum x_{b^2}}}$$

que nous dénommerons dorénavant, pour être plus bref, le coefficient classique, et qui a été établi en se référant expressément à des courbes du type « courbe des erreurs », peut être légitimement employé pour mesurer la ressemblance de séries statistiques quelconques, — ou si d'autres formules ne doivent pas lui être préférées.

B. — De l'extension de l'emploi du coefficient classique aux séries non conformes à la loi des erreurs accidentelles.

ll semble, *a priori*, logique de ne pas transférer hors du calcul des probabilités une formule établie à l'aide de ce calcul. Ce point de vue est celui de MM. Pareto et Boninsegni¹; au contraire, M. L. March, dans sa brochure déjà citée, cherche à démontrer la possibilité d'appliquer le coefficient classique à toute espèce de séries statistiques.

La vérité nous paraît se trouver entre les deux opinions extrêmes Le coefficient classique peut être envisagé, en effet, sous deux aspects. Il est, d'une part, la mesure la

¹ Il nous a été indiqué au cours d'entretiens particuliers que ces messieurs ont bien voulu nous accorder.

plus probable de la corrélation existant entre deux séries de valeurs distribuées selon la loi des erreurs accidentelles; mais il est en même temps, nous l'avons vu, une mesure de la ressemblance de deux séries statistiques quelconques, ayant la même variable. Il serait sans doute hors de propos, lorsqu'on le considère sous ce deuxième aspect, de parler de sa « probabilité » ou de son « écart probable ». Mais on peut, sous cette importante réserve 4, rechercher quelle est, comme simple indice de ressemblance, sa valeur propre.

1. Premier inconvénient du coefficient classique : il porte sur les écarts existant entre les valeurs et leurs moyennes respectives.

— Le grave défaut du coefficient classique, lorsqu'on le considère comme indice de ressemblance, est qu'il porte non pas sur la ressemblance des séries à comparer, mais sur la ressemblance de séries dérivées des premières, à savoir : les séries des écarts séparant chaque valeur observée des moyennes respectives des deux séries primitives.

Il y a là une complication très grande d'une matière déjà fort ardue. Un exemple imaginaire ne sera pas inutile pour bien faire saisir la superposition d'abstraction à laquelle on arrive ainsi.

Supposons que nous ayons, dans un cadre à cinq compartiments, les deux séries d'observations suivantes :

¹ Il nous paraît nécessaire d'insister sur cette restriction, qui n'est pas toujours faite avec assez de netteté. Si deux séries n'obéissent pas, dans la répartition de leurs valeurs respectives, à la loi des erreurs, on ne doit pas calculer l'erreur probable du coefficient de corrélation. La solution bâtarde qui consiste à calculer cette erreur probable et à mettre, en même temps, le lecteur en garde contre le caractère illusoire de ce calcul est également à rejeter. Son seul effet serait de rendre le lecteur secptique à l'égard de toute application, même légitime, de ces procédés d'investigation statistique.

Tableau o.

VALEUR		LEURS ABSOLUES bservations faites		
de la variable	Série I	Série II		
_	-	-		
a	640	1.310		
b	800	1.290		
c	770	1.270		
d	520	2.040		
e	490	2.110		
Totaux	3.220	8.020		

Avant de vouloir comparer les chiffres des séries I et II, il faut leur substituer leurs valeurs relatives, par rapport aux moyennes, lesquelles sont respectivement 644 et 1604 ¹. Nous devons donc considérer, au lieu du tableau ci-dessus, le tableau ci-dessous :

Tableau B

Valeurs	Valeurs relatives des observations faites			
de la variable	Série I	Série II		
-	_	_		
a	0,99	0,82		
b	1,25	0,80		
c	1,20	0,79		
d	0,80	1,27		
e	0,76	1,32		
Totaux	5,00	5,00		

Si, maintenant, nous voulons former le coefficient classique, nous devons d'abord substituer aux chiffres relatifs ci-dessus la troisième espèce de données que voici :

¹ C'est là, on le sait, un postulat fondamental en matière de comparaisons statistiques; voir, entre autres, March, loc. cit., p. 8 et 15, citant Cheysson, in Journal de la Société de statistique de Paris, avril 1887.

Tableau 7

Valeurs	ECART ENTRE LES VALET et Ieurs moyenne	JRS RELATIVES
de la variable	Série I	Série II
_	_	-
a	— 1	- 18
d	+ 25	— 20
c	+ 20	— 21
d	20	+ 27
e	24	+ 32
Totaux	0	0

Enfin, pour comparer ces deux nouvelles séries entre elles, la règle indiquée au sujet du tableau α doit être appliquée derechef, c'est-à-dire que nous devons substituer à chacun des écarts notés sa valeur relative par rapport aux moyennes respectives des deux séries. Celles-ci sont de 18 pour la série I et de 23,6 pour la série II; nous sommes donc finalement amené à considérer le tableau suivant:

Tableau 8

Valeurs de la	par r	rives des écarts rapport nnes respectives
variable —	Série I	Série II
a	1/18	18/23.6
b	+25/18	20/23.6
c	+20/18	-21/23.6
d	— 20/18	+27/23.6
e	24/18	+ 32/23.6

La comparaison de ces deux séries, que réalise le coefficient classique, nous renseigne, cela est certain sur la ressemblance des chiffres inscrits au tableau γ et, par suite, sur celle des chiffres des tableaux β et α . Mais il faut reconnaître que le procédé manque de

180 de la mesure de la ressemblance des courbes statistiques simplicité et facilité, par là même, les erreurs et les malentendus.

11. Deuxième inconvénient du coefficient classique : il définit la ressemblance d'une façon trop particulière. - Les chiffres à comparer étant ainsi déterminés, il s'agit d'effectuer la comparaison; et ici se pose la question capitale de savoir si les variations du coefficient donnent de celles de la ressemblance elle-même une notion satisfaisante. Sur ce point, l'argument de bon sens, indiqué plus haut, a déjà répondu sommairement; mais il est nécessaire de revoir les choses de plus près. La brochure de M. March sur Les ressemblances graphiques et la statistique comparative va nous y aider. Dans cette étude, M. March se place volontairement, en effet, en dehors des conditions du calcul des probabilités, et se propose de mesurer la ressemblance de deux courbes statistiques quelconques. S'il arrivait, au cours des raisonnements faits dans ce but, à retrouver comme indice de ressemblance le coefficient classique, la cause de celui-ci serait gagnée; mais nous ne croyons pas que ce soit le cas. Deux démonstrations successives sont pourtant présentées dans ce sens. Mais, de ces deux démonstrations, la première comporte, dans l'enchaînement des formules mathématiques, une solution de continuité qui la rend partiellement inutilisable, et elle aboutit seulement au coefficient

$$\frac{\sum x_a x_b}{\sum x_a^2 + \sum x_b^2}.$$

Quant à la seconde démonstration qui, elle, aboutit bien au coefficient classique, elle repose tout entière sur les conventions suivantes:

- 1°) On décide de considérer comme semblables tous les écarts de même signe, et comme dissemblables tous les écarts de signes contraires;
- 2°) On décide, en outre, de mesurer chaque ressemblance ou chaque dissemblance par le produit $\frac{x_a}{m_a} \times \frac{x_b}{m_b}$, symbole dans lequel m_a représente une fonction des x_a et m_b une fonction semblable des x_b^{i} ; la ressemblance moyenne est alors égale à la somme algébrique des produits:

$$\frac{x_a}{m_a} \times \frac{x_b}{m_b}$$

divisée par le nombre des couples, ce qui donne au coefficient la forme

$$\frac{1}{n} \frac{\sum_{x_a x_b}}{m_a m_b}.$$

 3° On détermine enfin la valeur de m_a et de m_b par cette seule condition que, lorsque les x_a et les x_b sont deux à deux égaux et de même signe, le coefficient prend la valeur 1. Cette dernière convention étant faite, on ramène aisément le coefficient

$$\frac{1}{n} \frac{\sum_{x_a x_b} x_a x_b}{m_a m_b} \text{ à la forme } \frac{\sum_{x_a x_b} x_b}{\sqrt{\sum_{x_a^2} \sum_{x_b^2}}}.$$

Le seul exposé de cette méthode indique notre critique :

$$m_a = \frac{\sum x_a}{\sqrt{n}}$$
 et $m_b = \frac{\sum x_b}{\sqrt{n}}$.

Ce ne sont donc pas, à proprement parler, des moyennes, mais bien une autre fonction des séries considérées.

¹ M. March désigne ces fonctions comme étant les valeurs moyennes des variations comparées; mais d'autre part, pour que son coefficient prenne la valeur 1 dans le cas où la ressemblance des écarts comparés est parfaite, il est amené à donner à ces mêmes fonctions les valeurs,

La dernière convention admise assure bien au coefficient la valeur 1 dans le cas de la ressemblance parfaite, mais ne nous garantit nullement qu'il soit sensible à toutes les nuances dans la ressemblance ou la dissemblance moyenne des séries. Nous n'en voulons pour preuve que le petit exemple ci-après, choisi, il est vrai, à dessein :

VALEURS			ES VALEURS RELATIVES
de la variable	Série	_	Série II
_	_	•	, –
ล	+	1	+ 5
b	+	1	+ 10
c	+	1	+ 15
d	_	5	- 7 5
e	+	1	+ 20
f	+	1	+ 25
Totaux		0	0

Pour ces valeurs, on trouve en effectuant les calculs

$$\frac{\sum_{x_a x_b}}{\sqrt{\sum_{x_a^2} \sum_{x_b^2}}} = \frac{450}{458}$$

c'est-à-dire que le coefficient indique une ressemblance presque parfaite qui ne cadre guère avec la physionomie des écarts eux-mêmes. Tâchons de dégager de ce cas particulier l'enseignement qu'il comporte, et nous pouvons dire, croyons-nous, que, si l'on a affaire à des écarts tous concordants, ou tous discordants, une très grande différence des écarts peut ne pas empêcher le coefficient de prendre des valeurs proches de 1 ou de — 1.

La critique précédente se ramène d'ailleurs elle-même à celle-ci plus générale et visant les deux premières conventions faites : identifier la ressemblance des séries primitives avec celle des écarts que font les valeurs absolues avec leurs moyennes respectives, utiliser, d'autre part, pour mesurer cette ressemblance, le procédé de la multiplication, c'est accorder aux signes de ces écarts une importance excessive.

111. Domaine limité du coefficient classique. — Faut-il, des diverses critiques qui précèdent, déduire que le coefficient classique est, d'une façon générale, un mauvais indice de ressemblance, et qu'on doit, par suite, limiter exclusivement son emploi aux cas pour lesquels il a été construit? Ce serait aller trop loin. Il y a, en effet, certaines séries statistiques n'obéissant pas à la loi des erreurs accidentelles et pour lesquelles, pourtant, le coefficient classique peut être utilisé avec avantage. Ce sont les séries relatives à des phénomènes dont les intensités sont susceptibles d'être reliées entre elles par un rapport inverse, comme, par exemple, fréquentation des écoles et pourcentage d'illettrés, activité commerciale et chômage, etc. Si, lorsque les valeurs du phénomène A se chiffrent par 101, 102, 103, etc., celles du phénomène B tendent à descendre à 99, 98, 97, etc., il y a là un antiparallélisme qu'il est important de noter, et cet antiparallélisme est mis vigoureusement en relief par le coefficient classique 1. Mais son usage nous paraît devoir être limité aux hypothèses de ce genre.

IV. Autres coefficients possibles et parfois préférables. — Le domaine du coefficient classique étant ainsi limité, on ne manque pas d'autres coefficients possibles, qui conviennent mieux que lui à telles ou telles formes particulières de

⁴ En effet, les écarts des valeurs du phénomène A, par rapport à leur moyenne sont affectés, dans l'hypothèse que nous venons de faire, d'un signe positif, ceux des valeurs du phénomène B d'un signe négatif, et cette différence de signes donne au coefficient une forme négative.

ressemblance. C'est ainsi que M. March in dique un système très simple, recommandable si le signe des écarts a beaucoup d'importance, et qui consiste à ne considérer que ce signe : on compte le nombre C des concordances de signe et le nombre D des discordances, et on forme le rapport

$$\frac{C-D}{C+D}$$

Lorsque tous les signes concordent, le coefficient prend la valeur 1; il prend la valeur 0 quand il y a autant de concordances que de discordances, et la valeur — 1 pour l'antiparallélisme des signes.

M. March, à la suite de Fechner, montre en outre qu'il y a signes et signes, et que le signe des écarts par rapport à la moyenne n'est pas le seul intéressant. Pour les séries de succession, les plus fréquemment considérées des séries statistiques, il y a un grand intérêt à rechercher le sens des variations successives. Si deux phénomènes, considérés dans la même série d'années, passent par des variations successives de même sens, augmentent ou diminuent de valeur ensemble, il y a là une concomitance si remarquable qu'elle peut à bon droit être considérée comme de la corrélation, et cela lors même que l'on ne prendrait pas en considération la valeur même des variations. Dans cette hypothèse, le signe des variations successives l'emporte en intérêt sur le signe des écarts par rapport à la valeur moyenne ¹.

Il y a ensin des cas où les questions de signes, signe

¹ Dans toute la première partie de son étude, M. March n'étudie que ces variations successives. Il leur applique, mutatis mutandis, le coefficient classique, ce qui paraît élargir beaucoup le domaine de ce dernier. Il nous semble préférable de ne pas confondre ces deux types de ressemblance: ressemblance des variations successives et ressemblance des écarts par rapport à la moyenne. L'application de la formule classique aux variations successives se heurte d'ailleurs aux objections indiquées pour les écarts.

des variations successives ou signe des écarts, n'ont pas d'intérêt. Ce sont ceux où l'antiparallélisme des phénomènes est improbable ou inadmissible *a priori*. Si l'on compare deux phénomènes très semblables, ou mieux deux fois le même phénomène, il serait absurde de rechercher si, pour la même variable, les variantes prennent des directions antiparallèles. Dans cette hypothèse, le coefficient classique, ou les autres coefficients que nous venons de mentionner, seraient franchement mauvais. Il faut donc en imaginer d'autres, visant seulement la ressemblance parallèle. C'est ce que nous avons fait dans notre travail qui porte sur deux mesures du même phénomène.

A côté du système que nous avons adopté, on pourrait en imaginer d'autres. On pourrait, par exemple, décider de mesurer non pas le rapport des valeurs entre elles, mais leur différence ou le carré de leur différence. L'indice qui serait obtenu ainsi aurait le désavantage de ne pas comporter de limite supérieure fixe.

On pourrait encore, au lieu de mesurer comme nous le faisons le rapport moyen des valeurs, prendre la moyenne des rapports au sein de chaque couple ¹. Ce système donne aux divers rapports considérés isolément un peu plus d'importance qu'il ne nous paraît convenable.

On pourrait aussi définir conventionnellement et sommairement la ressemblance et la dissemblance : déclarer semblables, par exemple, tous les taux dont l'un vaut plus de 50 0/0 de l'autre, et dissemblables ceux pour lesquels ce rapport est inférieur à 50 0/0. On comparerait alors le nombre de ressemblances au nombre total d'observations, et l'on obtiendrait ainsi un coefficient très simple,

 $^{^{\}circ}$ Ce système, appliqué aux écarts, est mentionné par M. March. Cf. loc. cit., p. 27, note 4.

186 de la mesure de la ressemblance des courbes statistiques semblable dans sa forme à l'indice de dépendance de Fechner.

Il serait fastidieux de chercher encore d'autres combinaisons, et le but de ce chapitre est atteint si nous avons montré qu'il était légitime de mesurer la ressemblance de nos deux séries de taux, lors même qu'elles seraient hétérogènes, et que le coefficient choisi par nous était mieux adapté au cas particulier dont il s'agissait que le coefficient classique trouvé par le calcul des probabilités.

CHAPITRE X

Les Recensements allemands de 1895. — Comparaison avec les Recensements français, méthode à suivre pour unifier les classifications professionnelles des quatre documents.

§ I. — Les deux Recensements allemands de 1895. Imperfection de celui de décembre au point de vue des taux professionnels de chomage.

Des deux Recensements allemands de 1895, celui de juin (recensement professionnel) est le seul qui ait réparti par profession, à la fois les travailleurs occupés et les chômeurs. En décembre, au contraire, ce classement ne fut fait que pour les chômeurs. En toute rigueur donc, les chiffres de juin sont les seuls desquels nous puissions tirer des taux professionnels de chômage et, par là même, la matière de comparaisons nouvelles. Mais nous sommes trop pauvres en documents pour nous montrer si difficiles, et la tentation est grande de former une deuxième série de taux en rapprochant les chômeurs de décembre des professionnels de juin.

Ce procédé manque assurément d'exactitude. De juin à décembre 1895, la population totale de l'Empire augmenta d'environ 1 0/0². Il est donc certain que, au sein

¹ Voir Berufs-und Gewerbezählung vom 14 Juni 1895 (Statistique impériale allemande, nouvelle série, tomes 102 à 119), Berlin, Puttkammer et Mühlbrecht, 1897, sqq.

² Elle passa de 51.770.000 âmes à 52.246.000. Cf. Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer im Deutschen Reich, p. 2*, première colonne.

de chaque industrie, les effectifs se modifièrent également, mais il est impossible de dire dans quelle mesure chaque groupe professionnel contribua à l'accroissement total. L'opinion des experts est que, de l'été à l'hiver, la répartition industrielle d'une population donnée se modifie assez sensiblement; on pense, en particulier, que les industries ayant régulièrement en hiver une longue morte-saison, c'est-à-dire l'agriculture, le bâtiment et les transports par eau, voient leur effectif diminuer à ce moment-là, pour croître de nouveau en été, et que ce mouvement périodique trouve sa contre-partie dans un mouvement inverse, affectant les industries dont la morte-saison est en été. S'il en était ainsi, ces dernières industries auraient gagné, de juin à décembre, plus de 1 0/0 de leur effectif, tandis que les industries du plein air auraient eu des effectifs stationnaires, sinon en décroissance.

Quoi qu'il en soit de ces variations, elles ne sont pas connues et nous devons, ou bien renoncer à former des taux de chômage pour décembre, ou les former sciemment inexacts en utilisant les chiffres de travailleurs de juin. Cette dernière solution a été acceptée par l'Administration allemande et aussi par le professeur Schanz. La déviation qu'elle impose aux taux de chômage par rapport aux taux vrais est, somme toute, légère, puisqu'elle n'est que rarement supérieure au dixième des valeurs réelles. C'est là un écart assez peu important dans une matière où l'exactitude absolue est, en tout cas, une impossibilité. Suivant les exemples autorisés que nous venons de rappeler, nous formerons donc non pas une seule, mais bien deux séries de taux, en comparant aux chiffres de professionnels relevés en juin, d'abord les chiffres de chômeurs de juin, puis ceux de décembre.

§ II. — Comparaison des taux de chomage français et allemands.

Difficultés apparentes de ce rapprochement.

Disposant de deux séries de taux, nous pouvons d'abord les comparer entre elles et voir si, au sein de l'économie allemande, il y a une stabilité du coefficient industriel de chômage analogue à celle que nous avons constatée dans l'économie française. Cette comparaison a été faite, très sommairement d'ailleurs, par l'Administration allemande et par M. Schanz. A cette recherche, qui présente déjà un grand intérêt, pouvons-nous en ajouter une autre, pouvons-nous comparer les taux de chômage constatés en Allemagne à ceux qui ont été relevés pour la France? Les spécialistes de la question du chômage ont sans doute opiné pour la négative, car cette comparaison n'a jamais été tentée jusqu'à présent.

Qu'il y ait entre les deux groupes de statistiques de nombreuses différences, cela est indéniable. Nous avons déjà signalé que le phénomène observé n'est pas le même: l'Administration française ne note que l'absence de contrat de travail des salariés travaillant habituellement à poste fixe chez autrui, tandis que le Recensement allemand demande à tout preneur d'ouvrage (*Arbeitnehmer*) si au jour du Recensement il est sans travail ¹. A cette première différence s'en ajoute une autre, par laquelle le Recensement de juin allemand se distingue à la fois du Recensement de décembre et des Recensements français:

¹ Cette notion d'absence de travail, plus large que celle d'absence de contrat de travail, se présente sous la forme suivante :

Question: Für alle Arbeitnehmer; ob gegenwärtig in Arbeit oder Stellung? Commentaire: Als gegenwärtig in Arbeit oder Stellung zu betrachten sind Alle in Lohn und Arbeit beschäftigten, so lange der Lohnverhältniss dauert. Nous déduisons de ce commentaire que les individus en chômage partiel ne doivent pas se déclarer. D'autre part, tous ceux qui ne reçoivent momentanément aucun salaire devraient se déclarer, même 's'ils figuraient encore à l'effectif d'un établissement.

les individus qui se disent en chômage, mais indiquent une profession accessoire, sont, au Recensement de juin, défalqués du nombre des chômeurs ¹, tandis que cette nuance n'est prise en considération ni dans le Recensement de décembre, ni dans les Recensements français. On pourrait encore indiquer, comme obstacle aux comparaisons, la différence des saisons d'un Recensement à l'autre; mais ou bien cette différence s'oppose à la comparaison des deux Recensements allemands comme au rapprochement des statistiques françaises et allemandes, ou bien elle n'importe pas.

En fait, ces diverses nuances sont secondaires et, si elles peuvent nuire à la ressemblance des chiffres, elles ne font pas obstacle à leur comparaison. Elles sont même plutôt avantageuses, car elles nous permettent de voir si les modalités auxquelles elles se réfèrent ont, ou non, de l'influence sur le coefficient professionnel de chômage.

Au point de vue de l'exactitude, nos quatre documents ne présentent pas non plus de trop grandes différences. Ils ont, les uns et les autres, la physionomie de tous les Recensements nationaux, peu exacts sans doute, en ce qui concerne beaucoup de réponses individuelles, mais satisfaisants dans l'ensemble, en vertu de la loi des grands nombres. Il ne faut pas se laisser effrayer, en ce qui concerne l'Allemagne, par les corrections nombreuses auxquelles donnèrent lieu les *Nacherhebungen* des principales villes de l'Empire. Les chiffres français, s'ils avaient été contrôlés, auraient présenté sans doute à peu près la même marge d'inexactitude individuelle, compensée vraisemblablement par des inexactitudes en sens contraire qui, elles, échappent au contrôle².

¹ Cf. Schanz, Neue Beiträge, etc., p. 170.

² Voir à ce sujet l'argumentation indiquée par Schanz (Neue Beiträge, etc., p. 169) d'après G. von Mayr.

§ III. -- DIFFICULTÉS RÉELLES PROVENANT DE LA DIFFÉRENCE DES CLASSIFICATIONS FRANÇAISE ET ALLEMANDE ET SOLUTION DE CES DIFFICULTÉS.

Le grand obstacle à notre comparaison éventuelle est la différence des classifications professionnelles en Allemagne et en France, et l'on ne peut que déplorer une fois de plus, à cette occasion, les trop lents progrès de l'internationalisme scientifique.

A. — Le système allemand.

Ayant indiqué en détail le système adopté en France, il nous faut, pour juger des possibilités de rapprochement, décrire de même le système allemand. Celui-ci est à la fois plus complexe et plus simple que le système français. Il est plus complexe, parce que l'Allemagne, au 14 juin 1895, fit non pas un, mais bien deux et même trois recensements : il y eut simultanément une statistique professionnelle (Berufszählung), une statistique industrielle (Gewerbezählung) et une statistique agricole (Landwirts-chaftsstatistik).

Le point de départ de cette énorme enquête ' fut un formulaire, que chaque chef de famille devait remplir, et dans lequel il devait indiquer sa profession et celle des personnes habitant à son foyer. A tout individu exploitant une parcelle quelconque du sol, on fit alors remplir un deuxième formulaire relatif aux biens qu'il exploitait (surface, animaux, machines). D'autre part, à tous les chefs

d'entreprises industrielles ou commerciales privées ¹, employant au moins un aide ou un moteur inanimé, on fit remplir un troisième formulaire (Gewerbebogen), comprenant quatorze questions et visant, entre autres points, la nature de l'industrie exercée et le nombre d'employés ².

Laissant de côté la statistique agricole, qui ne porte que sur les biens et non sur les personnes, nous sommes donc en présence de deux grands décomptes : l'un général, visant tous les individus actifs de l'Empire allemand, l'autre notant, une seconde fois, une fraction de cette population, à savoir ceux qui, parmi les professionnels adonnés à l'industrie ou au commerce, travaillent d'une façon collective ou avec l'aide d'un moteur.

A ces deux décomptes correspondent en principe deux classifications professionnelles distinctes. Les individus visés par la statistique des entreprises sont groupés selon l'industrie à laquelle ils collaborent; la désignation de cette industrie est faite par le chef d'entreprise; si, au sein d'une entreprise (Gesammtbetrieb) il y a plusieurs exploitations distinctes (Betriebszweige), le chef de l'entreprise doit indiquer séparément chacune de ces exploitations, et aussi comment se répartissent entre elles les individus qu'il emploie. Envisagés, d'autre part, individuellement, les membres de ces entreprises, et avec eux tous les autres travailleurs, sont groupés dans la statistique professionnelle selon leur spécialité individuelle.

Ce double classement donne, certes, une impression de

¹ Etaient expressément exclues: 1° toutes les entreprises étatisées ou municipalisées, en particulier les chemins de fer, postes et télégraphes; 2° les entreprises musicales ou théâtrales; 3° les entreprises relatives à la médecine, au droit, aux sciences et à l'enseignement. (Cf. Tome 119 de la Statistique impériale.)

² Voir ces divers formulaires dans le Tome 102 de la Statistique impériale, (Tome I du Recensement), p. 3 à 12. Le formulaire relatif aux entreprises industrielles *(Gewerbebogen)* ne comprend pas moins de quatre grandes pages.

complexité plus grande que l'unique dénombrement français, mais il est plus simple à un autre point de vue: c'est en ce qui concerne la répartition des bulletins individuels dans ce double cadre. Il n'y a pas, en effet, dans l'œuvre allemande, comme dans la française, ce travail personnel de l'Administration contrôlant les réponses des membres d'un même établissement les unes par les autres, en vue de déterminer l'industrie principale de l'établissement; chaque travailleur, chaque chômeur, est, dans le décompte général, classé d'après sa propre réponse; de même dans la statistique industrielle, l'indication fournie par le chef de l'entreprise fait foi.

De ces deux documents, un seul d'ailleurs nous intéresse : les chômeurs qui, par définition, ne font partie d'aucun établissement, n'apparaissent pas, en effet, dans la statistique des entreprises, mais seulement dans le décompte professionnel général. C'est donc celui-ci seul qui peut nous fournir les taux de chômage désirés.

B. — Très grande ressemblance des principes généraux de la classification industrielle en Allemagne et en France.

Nous sommes ainsi amené à rechercher dans quelle mesure le classement individuel du décompte allemand peut s'accorder avec le classement français selon l'industrie principale des établissements. Nous pouvons, pour en juger, comparer d'abord le classement professionnel allemand au classement industriel voisin de la *Gewerbezählung*. Chose remarquable, ils sont à peu près identiques. Voici, en effet, d'après le formulaire officiel, la règle à suivre pour déterminer la profession individuelle¹:

^{&#}x27; Voir note de M. Zahn dans le rapport déjà cité de L. March. Recensements professionnels et statistique du chômage.

Huitième question. — Profession : ne pas se contenter des expressions telles que fabricant, marchand, ouvrier; il faut, au contraire, spécifier à quelle branche de l'industrie, du mêtier, du commerce, de la profession, se rattache l'activité exercée.

Dire par exemple: fabrique de bonneterie, filature de coton, etc... Les ouvriers et journatiers, en particulier, devront bien indiquer dans quelle branche industrielle ils sont occupés '.

Ainsi, ce qui caractérise la spécialité professionnelle, c'est, le plus souvent, l'industrie collective à laquelle elle se rattache. Entre les 10.397 dénominations professionnelles de la Berufszählung et les 7.793 dénominations de la Gewerbezählung, il y a à peu près identité, les premières n'étant plus nombreuses que parce qu'elles sont relatives à l'économie nationale tout entière. Ces dénominations ne forment, d'ailleurs, ni dans l'une ni dans l'autre classification un échelon distinct, et la dernière subdivision admise par l'Administration allemande est celle qui correspond aux sous-groupes français. Elle comporte, d'une part, trois cent vingt Gewerbearten, d'autre part, cent quatre-vingt-dix-neuf Berufsarten². Les subdivisions professionnelles sont dont ici, à l'inverse de ce qui se passait pour les simples dénominations individuelles, moins nombreuses que les subdivisions industrielles; mais cela tient simplement au fait que la classification par industrie est un peu plus fouillée que celle par métier. On compte, par exemple, comme une seule profession toutes les branches du commerce sédentaire, tandis que dans la classification industrielle, on distingue selon les biens vendus quinze catégories de commerce. De même, tous les tisseurs ne forment qu'un sous-groupe professionnel, tandis qu'ils forment, selon la matière tissée, sept sous-groupes industriels, etc. Des ensembles professionnels aux ensembles industriels, il n'y a donc qu'une différence de complexité,

¹ Texte de la feuille de ménage. Voir Statistique impériale, tome 402, p. 3*.
² Plus huit sous-groupes formant la section F Sans profession.

et les deux classifications pourraient, sans difficulté, être fondues en une seule. Leur identité est si complète que certains métiers individuels disparaissent absolument sous les industries auxquelles ils se rattachent. Tel est le cas, en particulier, pour les teneurs de livres, les chauffeurs, les cochers, les commis voyageurs, etc. 1. Les individus qui ont indiqué dans quelle industrie ils exerçaient ces métiers particuliers sont classés d'après cette industrie, et non d'après leur métier. D'une façon analogue et qui nous paraît critiquable, le métier de domestique attaché à la personne ne forme pas une catégorie distincte, mais ses membres sont considérés comme faisant partie de la famille de leurs employeurs et rattachés, par conséquent, à la profession de ces derniers. On reconnaît, par contre, et on respecte dans leur individualité, les vieux métiers d'artisans : peintre, menuisier, serrurier, etc.

Puisque la classification individuelle allemande vise surtout, en somme, l'industrie collective des travailleurs, il n'y a pas entre les statistiques françaises et allemandes la différence profonde qu'on aurait pu craindre. Les seules professions pour lesquelles il pourrait y avoir discordance sont les quelques professions auxiliaires d'artisans, et le personnel de celles-ci nous est connu, en France, grâce au décompte spécial. Du côté des domestiques, il pourrait y avoir une difficulté en sens inverse, ceux-ci étant isolés en France et non en Allemagne; mais heureusement le nombre total des domestiques a été établi en Allemagne, sinon dans le Recensement lui-mème, du moins dans son commentaire critique².

¹ Les occupations ainsi traitées se reconnaissent, sur la liste alphabétique des professions, à la mention suivante : voir aux diverses branches industrielles. Cf. Statistique impériale, tome 402, p. 79* sqq.

² Cf. Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer, p. 4*.

C. — Différences dans les cadres de classification des deux pays. Insuffisance du cadre allemand; méthode à suivre pour former un cadre mixte unique.

Malheureusement, l'identité de principe ne suffit pas pour que la comparaison soit possible; il faut encore que les groupes formés de part et d'autre correspondent aux mêmes industries; et ceci n'est pas aisé à réaliser. Il n'existe aucun critère objectif de la parenté des industries entre elles. Selon qu'on les envisage dans la matière qu'elles travaillent, dans leur but, dans les procédés employés, les rapprochements à faire varient, et aucun de ces points de vue ne s'impose à l'exclusion des autres. C'est ce qui explique que les essais de conventions internationales au sujet de la classification des industries n'aient pu encore aboutir 1. Chaque administration nationale se trouve préférer tel ou tel cadre professionnel, et de l'un à l'autre de ces cadres les chevauchements sont inévitables. Pour réduire ces chevauchements au minimum, le meilleur système serait de multiplier les subdivisions. C'est ce qu'a compris l'Administration francaise, et la répartition des travailleurs entre quatorze cents rubriques distinctes n'est pas un des moindres mérites des deux derniers Recensements. L'Allemagne, au contraire, n'a au plus bas échelon de sa classification que cent quatre-vingt-dix-neuf groupements.

¹ Voir, dans le Bulletin de l'Institut international de statistique, aux comptes rendus des troisième et quatrième sessions de l'Institut (Vienne, 4891, et Chicago, 4893), le projet de classification présenté par M. Bertillon et rapporté par M. Körösi. Le premier obstacle à l'unification souhaitée des statistiques professionnelles est qu'on ne sait comment traduire exactement, d'une langue à l'autre, les innombrables dénominations usitées dans chaque pays. Se limitant à ce problème particulier, M. L. March doit présenter à la prochaine session de l'Institut (Paris, 4909) un projet de répertoire technologique en trois langues. L'adoption de ce projet présenterait, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue pratique, un intérêt considérable.

Cette insuffisance de sous-distinctions fait obstacle aux comparaisons internationales; elle ne les rend pourtant pas impossibles. Nous pouvons en prendre à témoin l'auteur même des Recensements français, qui, dans le Bulletin de l'Office du travail⁴, a tenté une comparaison des effectifs industriels d'après les Recensements français, belge et allemand, de 1895 et 1896. Pour obtenir des groupes comparables, il a dû, il est vrai, former de très vastes ensembles, et n'a pu distinguer que quarantecinq familles d'industries. Nous restreignant à deux classifications, au lieu de trois, et poussant dans ses plus grands détails le travail de traduction des rubriques, nous devrons arriver à former un plus grand nombre de groupes comparables.

L'idéal serait assurément de faire rentrer les chiffres allemands dans le cadre français que nous avons déjà établi, de façon à introduire les pourcentages déjà connus dans de nouvelles comparaisons; mais, en raison de la rigidité du cadre allemand, cela est impossible. On pourrait alors chercher à conserver ce dernier et à y faire rentrer les chiffres français, quitte à établir pour la France de nouveaux pourcentages; mais une nouvelle difficulté se présente alors : comme la nomenclature allemande comporte près de dix mille dénominations, tandis qu'il n'y a que quatorze cents rubriques françaises, une seule de ces rubriques correspond souvent à deux ou plusieurs de ces noms allemands; et parfois ces noms, apparemment synonymes, sont pourtant placés par l'Administration allemande dans deux sous-groupes différents. Chaque fois que cette anomalie se présente, nous sommes obligé de fusionner ceux des sous-groupes allemands sur lesquels chevauche la rubrique française

¹ Numéro de juillet 1902.

considérée, et ainsi nous arrivons à ce résultat regrettable de devoir nous contenter d'une subdivision sensiblement plus sommaire que celle du Recensement allemand. De ce premier défaut, un autre non moins fâcheux découlera : les taux auxquels nous aboutirons différeront à la fois des taux officiels allemands, des taux officiels français, et enfin des taux que nous avons déjà formés pour la France. Malgré cette grave complication, la comparaison des statistiques des deux pays nous paraît intéressante à tenter. Nous ne nous attarderons donc pas à la comparaison plus facile des deux statistiques allemandes entre elles, et poursuivrons simultanément celle des quatre documents. Le cadre allemand étant, dans cette comparaison, celui duquel nous devons tâcher de nous rapprocher, c'est dans l'ordre adopté par l'Administration allemande que nous présenterons notre classification mixte.

D. — Règles secondaires à observer dans les comparaisons projetées.

Pour le choix des chiffres à rapprocher en un taux de chômage, nous n'aurons pas à éliminer du côté français ceux qui portent sur des rubriques vagues, car les dénominations correspondantes se retrouvent au sein des sous-groupes allemands. Il n'y a d'exception à faire que pour les ouvriers d'usine à industrie indéterminée, et les manœuvres sans autre indication, qui forment les uns et les autres, dans la classification allemande comme dans la française, des groupements distincts1. Nous éliminerons de même, de part et d'autre, l'armée, comme nous

¹ Sous-groupes B. 161 et D. 2 en Allemagne, groupe 4. A et rubrique 5 en France.

l'avons fait antérieurement¹. Nous pourrons, par contre, faire état pour la France des chiffres du décompte spécial, dans la mesure où le classement allemand respecte l'individualité des professions visées en France par ce décompte². Nous reproduirons dans ce but les chiffres calculés dans les chapitres VI et VIII ci-dessus 3. Outre ces données déjà connues, nous en utiliserons d'analogues portant sur les chiffres de 1896 seuls, et concernant les charpentiers, les ferblantiers et les selliers. On sait, en effet, que ces trois métiers avaient été inclus dans le décompte spécial de 1896 et exclus de celui de 1901. Lorsque nous ne considérions que les deux Recensements français, nous devions, pour que nos chiffres fussent comparables, négliger ces renseignements unilatéraux. Maintenant, au contraire, notre but étant le rapproche-

¹ Sous-groupe E. ¹ en Allemagne auquel correspondent, pour la France, les rubriques suivantes : 9 Armée, 9.9474 Arsenaux de la marine, 9.9476 Atelier de construction des manufactures de l'État, 9.94761 Établissement de la marine, 9.94784 (1896) ou 9.947769 (1901) Cartoucherie nationale, 9.959 Aérostation militaire, 9.96 (1901) Manutention militaire.

² Ceci s'applique aux treize professions suivantes: ajusteur-serrurier, chaudronnier, charpentier, charron, electricien, ferblantier, forgeron, maçon, mécanicien, menuisier, peintre, tourneur, sellier-bourrelier. Il n'y a pas à tenir compte des chiffres relatifs aux employés de bureaux, aux chauffeurs, aux cochers, aux commis voyageurs, aux magasiniers-emballeurs, parce que tous ces travailleurs sont répartis par l'Administration allemande entre les industries auxquelles ils collaborent. De même, le chiffre des ingénieurs doit être négligé, parce que ces derniers sont partagés entre les quatre sous-groupes B. 45, B. 57, B. 138 et B. 148. Il ne reste alors pour clore la liste du décompte spécial que les contremaîtres, et nous avons déjà dit pourquoi nous n'avons pas à nous en occuper.

³ En ce qui concerne le Recensement de 1896, ce procédé est entièrement légitime. En ce qui concerne, au contraire, les chissres tires du décompte spècial pour 1901, il n'est pas à l'abri de la critique. En effet, ces chiffres sont calculés en tenant compte de toutes les rubriques figurant dans les groupements et, comme les groupes nouveaux que nous allons établir diffèrent des précédents, il faudrait en toute rigueur refaire de nouveaux calculs. Mais, pour ces calculs, la scule méthode possible serait celle même que nous appliquons aux chiffres de 1896, et dont nous avons signalé l'imperfection. Dans ces conditions, et puisque nous ne pouvons arriver en tout cas qu'à des approximations assez grossières, mieux vaut adopter le système le plus simple, et c'est assurément celui qui consiste à appliquer aux groupes nouveaux les chiffres calculés antérieurement.

ment des taux français et des taux aliemands, nous ne devons pas hésiter à diminuer la similarité des chiffres français entre eux, si cela nous permet de mieux les comparer aux statistiques allemandes. De même que précédemment, nous n'étudierons encore maintenant que le chômage des salariés hommes et ne ferons pas d'autre sélection. Les chiffres auxquels nous aboutissons, en suivant ces diverses règles, figurent au chapitre suivant.

CHAPITRE XI

Tableau synoptique des données fournies par les deux Recensements allemands et les deux Recensements français au sujet du taux de chômage des divers groupes professionnels.

En tête de ce chapitre comme au début du chapitre VI, nous devons nous excuser de présenter au lecteur un tableau statistique de dimensions aussi considérables. On voudra bien croire que, s'il nous avait été possible de procéder autrement, et en particulier de rejeter cette masse de chiffres en annexe, nous n'y aurions pas manqué. Mais le travail qui suit est l'un des éléments essentiels de la démonstration poursuivie par nous, et non une simple pièce justificative.

Nous recherchons si, d'un pays à l'autre, les taux de chômage des diverses industries se ressemblent : l'identification préalable des industries des deux pays est le premier stade de cette recherche. Cette identification a surtout été, il est vrai, un travail de traduction. Nous avons scruté les titres, sous-titres et listes de professions du Recensement allemand, et avons recherché leurs correspondants français. Mais les groupements que nous avons formés ont leur physionomie propre. Il n'est pas mauvais qu'en parcourant la quadruple liste des taux qui leur correspondent, le lecteur puisse vérifier leur composition. On trouvera

d'ailleurs, dans le chapitre suivant, ces mêmes taux isolés de leurs éléments constitutifs, et présentés par conséquent sous une forme plus lisible. Pour la constitution matérielle de notre tableau, voici comment nous avons procédé: nous avons considéré, d'abord isolément, chaque sous-groupe du Recensement allemand et nous avons cherché à former un ensemble français qui lui corresponde. Ce premier travail fait, nous avons constaté des imperfections, des chevauchements. Nous avons alors opéré des fusions, par lesquelles les 199 groupements originaux ont été ramenés au chiffre définitif de 102. Les données numériques utilisées ont été les suivantes :

- 1° Allemagne, chiffre des salaries : $Tableau\ I$ de la Berufsstatistik, pages 4 et suivantes. Pour chacun des 199 sous-groupes originaux nous avons soustrait du total de la population active masculine le chiffre des patrons ou travailleurs indépendants. La différence donne le chiffre global des salariés, divisé lui-même par l'Administration en plusieurs catégories que nous n'avons pas besoin de distinguer, à savoir : les travailleurs dépendants à domicile, désignés par les lettres $a.\ fr^{\,1}$; les employés de tous genres, désignés par la lettre b; les ouvriers de tous genres, désignés par la lettre c.
- 2° Allemagne, chiffre des chômeurs : $Tableau\ V$ de la Berufsstatistik, pages 262 et suivantes. Les chômeurs sont répartis, de même que l'ensemble des salariés du tableau I, entre les catégories $a.fr,\ b,\ c.$ Nous reportons pour plus de clarté ces différentes catégories sur notre tableau, mais ne considérons que leur total.
- 3° France, chiffre des salariés: comme précédemment, ce chiffre est formé dans chaque rubrique par le total: employés et ouvriers occupés, plus chômeurs, auquel s'ajoute,

¹ Voir le sens exact de cette abrévation dans la Statistique impériale allemande, t. 102, p. 27*.

le cas échéant, un chiffre tiré du décompte spécial. Une seule liste de rubriques peut suffire pour les deux Recensements, la double liste des numéros d'ordre précisant les distinctions nécessaires¹.

Les deux dernières colonnes du tableau sont consacrées au relevé des établissements français, occupant au moins un salarié, lors du Recensement de 1901, et au calcul, d'après cette donnée, de l'effectif moyen par établissement au sein de chaque groupe formé. Cette recherche, qui se rapporte à la matière de notre chapitre XVI, ne doit pas actuellement retenir notre attention.

Le lecteur qui désirerait avoir une vue d'ensemble des chiffres absolus présentés dans notre tableau, les trouvera sommairement reproduit à l'annexe V. D'autre part, l'annexe III lui permettra de vérifier la concordance de ces mêmes chiffres et des données officielles correspondantes.

¹ Les dénominations reproduites dans notre tableau IV sont celles du Recensement de 1896; de là, les légères différences qu'on pourra remarquer entre ces noms et ceux qui figurent ci-dessus au chapitre VI.

TABLEAU IV. - TABLEAU SYNOPTIQUE DES TAUX DE CHOMAGE

		RECE	NSEM	IENTS A	LLEMA	NDS	DE 1895	
sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		CH	OMEURS (J	Juin)	СНОМ	EURS (Déc	embre)
NUMÉROS d'ordre	dėnominations (2)	SALARIĖS — (Juin)	S Catégories	Nombres	© Pour mille	g Catégories	Nombres	© Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
A.1	Culture, élevage de bestiaux, laiterie, viticulture, cultures maraîchères, fruitières, de tabac, etc (Administrateur, propriétaire, fermier, métayer, éleveur de volailles, colon, colon partiaire, pomologue, propriétaire de laiterie, éleveur, etc.).	3.137.447	b c	1.252 20.757		b c	1.959 90.932	
A. 2	Jardinage d'art et de commerce, horticulteurs. fleuristes, pépiniéristes (Éleveur de champignons, jardinier d'art, jardinier-paysagiste jardins botaniques, etc.).	69,842	a. fr b c	2 18 1.857		a. fr b c	33 5.237	
А. 3	Petits élevages (abeilles, vers à soie, poissons, oiseaux, chiens, etc.), non compris l'élevage des animaux de culture, mais y compris les jardins zoologiques et aquariums	726	b c	1 8		b c	3 27	
1	Agriculture, hortic ¹⁰ , élevage et occupat. simil	3.208.015		23.895	7,4	<u></u>	98.191	30,6
A. 4	Forêts et Chasse	101.296	b c	81 992		b c	114 2.942	
2	Travailleurs des forêts.	101.296		1.073	10,6		3.056	30,1

Groupement 1. — L'agglomération des chômeurs français à la rubrique Journalier agricole, la similitude, au point de vue métier, des diverses entreprises distinguées par l'Administration française justifient la formation d'un seul groupement, correspondant au groupe I de la classification allemande, Culture, horticulture, élevage.

									-		_
				_	ECEN	SEMENT	S FRANÇ				
			1896					190	! 	1	
	FRANÇAISES	os e	S	ırs	lle	so s	ss.	ırs	ille	EXTS	OYEN
(s. a. 1, ; sans	s autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chòmeurs	Pour mille	Numèros d'ordre	Salariës	Chòmeurs	Pour mille	ISSEM avec larie	EFFECTIF MOTEN par tablissemen
		A, N.	. %	Ü	Pou	S &	Š	g	Pou	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par etablissement
	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
										050.00	
Propriétaire (s. a. i)	à la campagne	2.210	2.088.199 4.669))		$\frac{2.20}{2.210}$	514.611 1.520	278		358.687 1.852	
Battage de grains	ns, moissonneur	2.224	$\frac{247}{2.224}$	15 10		2.222 2.224	$\frac{94}{2.922}$	19 10		1.248	
Journalier agricole (s	ėrc . a. i.)	2 24 2.29	5.468 25.332	22.440		2.24 2.29		$\frac{32}{32.663}$		3.890 2.515 100	
Elevage de chevaux.	ânes, mulets	2 30 2.31	$\frac{259}{1.461}$	1		2.30 2.31	288 1.601	2		326 1.297	
Elevage de bestiaux	ages	2.311	577 7.216	6		2.311	1.670 4.352	3		2.119	
Elevage d'animaux de	ferme, bergere basse-cour	2.323	1.366	639 1		2.323 2.33	3.348 207	670		1.757	
Gerant de propriété,	rėgisseur de domaine	$\frac{2.36}{6.881}$	4.070 6.186	37 21		2.36 6.881	4.943	43 16		2.960 428	
Presse à fourrage))))	9		2.22 2.225	536.032	12		266.883	
Etablissement commu	nal d'agriculture	» »	» »	» »		2.23 9.9220	149.926))		88.845 2 567.467	
Proprietaire exploitair	nt ses terres	»	, ,))		2.21	777.563	1		367.467	
Culture de champigno Ramasseur de champi	onsgnons, herbes, escargots.	$2.25 \\ 2.251$	1.109 11	18 »		$2.25 \\ 2.251$	1.591 83	30 1		284 70	
Jardinage	ent des vignes	$\frac{2.26}{2.28}$	4.282 33.353	6 1.884		$\frac{2.26}{2.28}$	4.749 34.252			1.218 19.849	
Greffeur Dessinateur de parcs	et jardins	2.281 4.9311	70 217	» v		$\frac{2.281}{4.9311}$	62 159	» 1		34 26	
rées	ent des vignes phylloxé-))	»	n		2.27	13))		8	
Etablissement commu	nal de jardinage	»	2	**		9.9228	39))		3	
Pisciculture, ostreicul	ture	$\frac{1.2}{2.34}$	882 92	э 1		$\frac{1.2}{2.34}$	925 109			596 73	
1 Sériciculture	nimaux domestiques	2.35 6.114	58 49	D))		2.35 6.114	43 28))		30 27	
Tondeur de chevaux,	dc chiens	8.53	46	9		8.53 6.115	106 16	23		66 43	
			0.107.000	90, 999							
			2 187 622	26.222	11,9		2.096,153	35.876	1/,1	1 322.869	1,6
Coupe de bois, bûcher	on	2.1	24.368	535		2.1	22.341	417		5.821	
Forêts de l'Etat ou de	es communes	2.14 9.21	1.550 7.501	18		2.14 9.21	1.567 7.731	15 »		12 *1	
Ecorcage de bois en f	rdc-peche, gchasse, etc.	9.9232 2.12	3.947	1		9.9232 2.12	24 2.861	1		1.327	
Exploitation communa	on de bois en forêt ale de forêts	2.13	2.650	118		$\frac{2.13}{9.921}$	2.994 8	98 »		1.248	
			40.036	673	16,8		37.526	531	14,1	8.411	4,5
1	1.10	et i									

Groupement 2. — Les travailleurs groupés au A. 4 sont de provenances très diverses : gardes-chasse privés, gardes forestiers, bûcherons sont confondus; cela nous oblige à réunir de même, pour la France, les chiffres de fonctionnaires à ceux des entreprises privées.

^{*} Indique un chiffre conventionnel, voir ch. XVI, p. 332.

		RECE	NSEA	IENTS A	LLEMA	NDS	DE 1893	-
sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		_	OMEURS (J	~		eurs (Déc	
NUMEROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	salariės — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
A.5	Pèche en mer et sur les côtes	2.778	С	40		с	550	
C. 16	Entreprise de navigation et d'armement	2.359	b c	21 45		b c	12 33	
C. 17	Navigation au long cours et sur les côtes	14.320	b c	223 1.763		b c	624 4.088	
C. 19	Service des ports et pilotage, garde des côtes et service des phares, garde des écluses et canaux.	3.640	b c	4 38		b c	2 264	
3	Pêche et navigation maritimes	23.097		2.134	92,4		5.573	241,2
A. 6	Pèche en eau douce	5.660	С	89		С	519	
4	Pêche en eau douce	5.660		89	15,7		519	91,6
B. 1	Extraction et préparation de minerais (Mines de fer, cuivre, plomb, etc.)	70.375	b c	30 894		b c	17 985	
B .3	Mines de sel gemme et salines	9.949	b c	109		b c	1 146	
	quettes et de coke	319.296	b c	67 4.630		b c	90 7.236	
B. 5	Tourbières et préparation de la tourbe	5.432	b c	1 47		b c	9 182	
5	Mines, minières et fabrication de briquettes	405.052		5.779	14,2		8.666	21,3

Groupement 3. — Le sous-groupe A.5, ainsi que le sous-groupe A.6, sont, par l'Administration allemande, rapprochès du sous-groupe A.4 pour former le groupe III Forêts et pêche.

L'intention de ce groupement est de rapprocher les unes des autres les industries primitives de l'homme, celles où il s'approprie, sans les transformer, les produits du sol. Cette vue théorique établit un lien étroit entre des gens qui, dans la vie moderne, sont très dissemblables : qu'y a-t-il de commun entre un bûcheron et un pècheur de sardines? Elle éloigne en même temps les uns et les autres d'individus qui leur sont beaucoup plus proches. Nous avons déjà rappelé, dans notre étude du Recensement de 1901, la parenté qui unit le pècheur maritime, le marin affecté à la navigation commerciale, et, d'une façon générale, lous ceux qui vivent de la mer : c'est cette parenté dont nous tenons compte dans la formation de notre groupement.

Remarquons que, malgré la fusion, la correspondance des chiffres allemands et français n'est pas parfaite, car les

			D	CCEN	SEMENTS	S ERANG	PAIS	_		-
		1896		ECEN	SEMENT	3 FIANG	190:	1		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numeros	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numèros d'ordre	Salariės	Chòmeurs	Pour mille	ÉTABLISERMENTS avec salariés	EFFECTIF NOVEN
(10)	(11)	' (12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(I7)	(18)	(19)	(20)
Pèche en mer, scaphandrier	1. " " 5.61	20.854 » 3 4.792	607 »		1. 1.3 5.61	27.144 25 2.350	832 »		9.093 5 297	
Navigation maritime	5.6 5.60 5.62 6.638 5.82	15.071 2.212 461 634 425	196 1.674 7 "		5.6 5.60 5.62 6.638	30.338 979 599 675	1.566 633 12 1		1.277 89 100 193 56	
Pèche en eau douce	1.1	44.449	2.485	<u>55, 9</u>	1.1	62.506	3.045	48,7	11.110	5,6
Garde-pèche privé.	1:11	930	» 14	15,0	» 	982	31	31,6	612	1,6
Mine de fer. Mine de pyrile, de cuivre Mine de plomb Mine de zine Mine d'antimoine Mine de manganése Mine de métaux divers. Mine de cuivre.	3.2 3.21 3.22 3.34 3.36 3.37 3.38 »	6.033 1.174 1.280 631 187 370 493	17 » » » »		3.2 3.21 3.22 3.34 3.36 3.37 3.38 3.35	9.518 914 2.800 1.187 540 306 779 193	2 4 4 3 8 6 8 9 9		86 5 26 13 16 8 10 5	
Salines	3.45 4.491	1.458 121	5 1		3.45 4.191	1.299 135	3 3		30 37	
Mine (s. a. i.). Mineur (s. a. i.). Mine de houille, anthracite ou lignite Extraction de bitume Extraction d'asphalte Mine de soufre	3.0 3.1 3.4 3.41 3.44 4.261	422 439.285 508 240 60 106	233 1.063 » » »		3.0 3.4 3.4 3.41 3.44 4.261	126 167.825 625 293 77 102	111 746 » » »		5 179 7 9 4 5	
Fabrique d'agglomérés combustibles, asphalte, ou bitume. Fabrique de charbon artificiel. Acétylene. Asphalte ou bitume. Manchons pour éclairage.	4.2621 4.2622 » »	1.212 264))	» 2 » »		4.2621 4.2622 4.2611 4.262 4.2623	1.827 663 77 74 33	» 1 2 » »		53 18 13 5 8	
Tourbière, fabrique de tourbe	3.81	365	2		3.81	183	6		69	210.0
		154.209	1.323	8,5		189.576	885	4,7	611	310,3

données fournies ne permettent pas de faire figurer, du côté français, les fonctionnaires des Ponts et Chaussées détachés au service des ports.

Groupement 4. — Le rapprochement des travailleurs de la pêche en cau douce avec ceux de la navigation intérieure (C.18) ne s'impose pas comme celui des travailleurs de la mer.

En effet, dans le premier cas, tous les chômeurs français étaient au mot Marin qui ne pouvait être exclusivement rapporté aux marins du commerce. Cette possibilité de confusion n'existe pas ici. Nous maintenons donc la distinction faite par les deux Administrations, et formons de la navigation intérieure notre groupement 82.

Groupement 5. - Si nous ajoutions au groupement formé le B.2 Forges, affinage, laminoirs nous aurious exac-

sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	NSEN	IENTS A	ALLEM		DE 189	_
			eı	HOMEURS (Juin)	еном	EURS (Déc	embre)
NUMÉROS d'ordre	, dénominations	SALARIĖS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	:4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 2	Forges, affinage, laminoirs (Fonderie d'or, d'argent, de plomb, de euivre; travail du niekel, de l'antimoine, du bismuth, de l'arsenie; hauts fourneaux, forges, aciéries, fabriques de roues de wagons, de tuyaux en fer, de rails, ete.).	144.393	b c	64 2.232		b c	55 2.286	
6	Hauts fourneaux, forges et laminoirs	144.393		2.296	15,9		2.341	16.1
	The source of th	1121000	-	2.200	13,3			
B. 6	Tailleurs et casseurs de pierre	52.790	a. fr b c	1.010		a. fr b c	24 4.061	
В.7	Carrières de marbre, pierre, ardoise (sauf les carrières de pierre à chaux), articles grossiers en marbre, pierre et ardoise	64.782	a. fr b c	1 12 838		a. fr b c	2 21 2.318	
B.8	Articles fins en pierre	6.340	b c	3 132		b c	» 298	
B .9	Exploitation de gravier, de sable, extraction ou fabrication de chaux, ciment, pierre de trass, de gypse, baryte	34.667	b c	11 445		b c	19 1.025	
	A reporter	158.579		2.459			7.768	
			1					-

tement le groupe III allemand Mines, hauts fourneaux, salines, tourbières. Mais la distinction entre la métallurgie et les industries extractives nous paraît assez nette pour être maintenue ici. La fusion des quatre autres sous-groupes s'explique, au contraire, par l'impossibilité de répartir entre eux les mineurs français du 3.0.

s'explique, au contraire, par l'impossibilité de répartir entre eux les mineurs français du 3.0.

Notons ensin que l'Administration allemande, au sein de chacun de ces sous-groupes, rapproche les premiers façonnages donnés à la matière de l'extraction proprement dite. Nous devons, sans l'approuver, adopter ce système que

		-	R	ECEN	SEMENT	5 FRANÇ	ÇAIS			
	1896 1901									
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numèros d'ordre	Salariės	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOTEN par etablissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Métallurgie (s. a. i.) Hauts fourneaux, fonderie de première fusion. Acièrie Fabrique et laminage de cuivre Fonderie de minerai de plomb. Lavage de cendres (s. a. i.). Fonderie d'argent Fonderie de minerai de zinc Fabrique de nickel Préparation de l'antimoine. Forges et laminoirs, fer et acier. Laminage de cuivre Affinage de métaux précieux. Forges nationales	4 7150 4.7151 4.716 4.7162 4.7164 4.721	459 27.987 19.205 2.232 760 14 157 1.547 316 37 20.224 261 466	47 6 23 23 23 1 1 2 2 89 2 3 89 2 3		4.710 4.711 4.712 4.714 4.715 4.715 4.716 4.7162 4.7164 4.721 4.7726 4.85 9.94721	24 42.620 20.583 4.533 811 3 173 2.553 584 45 23.954 172 651 1.077	19 64 427 10 3 1 2 3 83 3 2		1 61 30 12 5 1 13 4 4 96 5 40	
		73.665	171	2,3		97.780	311	3,2	273	358,2
Taille de pierre. Sciage de pierre. Tourneur en pierres Cassage de pierres, de cailloux. Sculpteur sur pierre et marbre. Carrière, carrier (s. a. i.). Ardoisière. Carrière de pierre à bâtir Carrière de pierre à bâtir Carrière de granit, grès, etc Carrière ou extraction de marbre. Marbrerie (s. a. i.). Scierie de marbre. Polisseur et tourneur sur marbre Fab. de meules à moulins, de pierres à aiguiser. Rhabillage de meules. Fabrique d'ardoises hors carrière. Piquage de granit. Fabrique de meules à aiguiser. Carrières com ^{les} de granit, de pierre, etc. Taillerie de pierres précieuses. Fabrique de filières en diamant. Marbrerie de bâtiment. Fabrique de cheminées en marbre. Entreprise de monuments funèbres. Fabrique et polissage de pendules en marbre. Fabrique et polissage de pendules en marbre. Exploitation de marnière, terre à ciment. Carrière de pierre à plâtre. Carrière de pierre à chaux Carrière de bianc minéral. Extraction de cailloux, de sable. Extraction de phosphates naturels.	3.66 3.67 3.68 3.69 3.8 3.83 3.84	10.797 3/2 62 439 1.058 4.269 9.912 23.464 6.049 9.96 5.56 555 703 18 28 285 243 247 1.319 400 1.52 229 3.088 207 19 1.661 482 90 1.668 86 8.168	2.067 64 1 72 37 449 411 146 188 2 34 41 2 3 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34 3		4.913 4.9131 4.9132 4.916 4.9134 3.60 3.61 3.63 3.64 4.912 4.914 4.914 4.914 4.914 4.914 4.915 4.915 4.915 4.915 4.915 4.917 4	11.823 557 60 535 675 3.668 42.050 21.014 40.510 706 62 818 29 45 354 45 354 249 1.408 75 1.362 469 984 2.023 887 2.93 987 2.960 469 987 2.960 60 2.658	2.279 73 88 59 683 31 119 21 45 4 6 22 3 3 3 16 6 2 3 11 6 2 3 11 6 2 3 11 8 6 6 6 7 11 8 6 6 7 11 8 6 6 8 11 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8		3.239 40 10 218 481 1.348 242 2.914 609 62 683 50 37 44 8 11 71 77 519 9 34 23 1.104 37 7 93 667 104 18 5542 3 136	0
		78.087	3.070			86.957	3.749		12.560	

nous retrouverons plus d'une fois par la suite. De là, l'adjonction, du côté français, des rubriques tirées de la section '4.

Groupement 6. — Mettant à part les industries rattachées au sous-groupe B.2, nous rappelons leur parenté avec le travail du fer et de l'acier que nous retrouverons un peu plus loin.

corie	CHOURS ALLEMANDS FT CROUDSNESSES NOUVEAUS	RECE	NSEN	MENTS A	LLEMA	ANDS	DE 1893	
5005-1	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		Сн	OMEURS (luin)	сном	EURS (Déc	embre)
numėnos d'orare	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report	158.579		2.459			7.768	
B.10	Fabrication d'articles de ciment et de carreaux de plâtre	3.853	b c	- 57		b c	» 169	
B.11	Extraction de terre limoneuse et d'argile, de kao- lin, moulins à pâte, à grès quartzeux, à glaçure.	3.612	b c	1 39		b c	" 72	
7	Extraction et travail des pierres et terres	166.044	<u> </u>	2.560	5,2		8.009	48,2
B.12	Briqueterie, tuilerie, fabrique de tuyaux d'argile	163.289	b c	23 1.655		b c	46 13.663	
8	Briqueterie, tuilerie	163.289		1.678	10,3		13.709	83,9
B.13	Poterie ordinaire (voir également B. 149, poéliers). (Pots à fleurs, carreaux pour poèles, cheminées, cruches, pipes en argile, etc.).	21.874	a. fr b c	2 6 611		a. fr b c	3 8 1.905	
B.14	Articles fins en argile, poterie de grès, articles de terralithe et de sidérolithe	1.979	b c	2 20		b c	2 64	
9	Poterie	23.853		641	26,8		1.979	82,9

Groupement 7. — L'amplitude de ce groupement appelle quelques explications; nous y voyons d'abord figurer le sous-groupe allemand Tailleurs et casseurs de pierre désignant un métier individuel; à côté de ce sous-groupe, l'Administration allemande place les industries correspondant à ce métier, et en particulier le B. 7. Nous retrouverons plus d'une fois, au cours de notre étude, ce système du Recensement allemand. Il nous oblige à former des couples de sous-groupes, puisque métier individuel et industrie collective sont, chez nous, confondus et que le métier disparaît derrière l'industrie.

Lorsque le métier et l'industrie se recouvrent exactement, les choses sont simples et le couple peut rester isolé; mais ce n'est pas le cas ici. Les tailleurs de pierre ne travaillent pas exclusivement dans les carrières ou à la fabrication d'articles grossiers; ils travaillent aussi dans telles industries plus raffinées, en particulier dans celle des monuments funéraires; il faut donc faire rentrer le B.8 dans le groupement.

Les ricochets ne sont pas finis ainsi. L'Administration allemande place les ouvriers de certaines carrières au B.9 et au B.11. Pour la France, au contraire, il y a une rubrique Carrier sans autre indication qui s'applique à tous les genres de carrières, et nous oblige à les réunir ici.

Dans le B. 9, d'autre part, sont incluses certaines fabrications, certaines transformations de la matière extraite que nous ne pouvons séparer des transformations très voisines du B. 10.

			R	ECEN	SEMENT	S FRANC	ÇAIS			
		1896					190	1		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOTEN par etablissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Marais salants Broyage et pulvérisation de matériaux Fabrique de blanc d'Espagne, mastic Fabrique de rouge à polir, de garance Chaufournerie. Fabrique de chaux hydraulique. Fabrique de chaux hydraulique. Fabrique de ciment. Fabrique, séchage de garance Fabrique de béton aggloméré, de pierre factice. Fabrique de carreaux en plâtre. Fabrique de carreaux en ciment.	3.9 4.28 4.282 4.2917 4.96 4.961 4.962 4.963 3 4.266 4.965 4.966	78.087 634 237 265 144 6.271 4.700 4.905 4.595 123 118 924	3.070 2 3 » 29 » 5 »		3.9 4.28 4.281 4.2917 4.96 4.961 4.963 4.963 4.292 4.266 4.965 4.966	86.957 742 191 286 254 5.079 4.957 7.352 5.402 10 342 130 1.037	3.749 55 1 22 4 24 23 4 24 28		12.560 196 39 46 25 1.052 308 238 114 2 27 16 74	
Extraction de terre à faïence	3.82 4.9772 3.7	345 170 712 102.227	» 5 3.121	3 5	3.82 4.9772 3.7	637 292 1.068 114.736	2 18	22.2	52 33 139	77
			_	3 3			3.825	33,3	14.921	7,7
Briqueterie Tuiterie Fabrique de tuyaux en poterie.	4.97 4.971 4.9711	11.406 22.167 428	245 226 »		4.97 4.971 4.9711	13.737 21.970 272	326 228 »		1.957 3.596 53	
		34.001	471	13,8		35.979	554	15,4	5.606	6,4
Fabrique de carreaux céramiques	4.969 4.9700 4.972	1.695 580 336	11 49 »		4.9712 4.9700 4.972	1.935 23 220	8 4 »		77 10 9	
poterie Fabrique de pipes (s. a. i.) Fabrique de pipes en terre, préparateur de terre de pipe	4.973 4.9730 4.9731	2.899 56 343	33 » 5		4.973 4.9730 4.9731	3.969 6 432	56 »		740 5	
Fabrique de grés vernis ou non, etc	4.967 4.970 4.974	803 497 420	» 20 »		4.974 4.970 4.9736	1.495 404 261	3 39 »		81 47 16	
		7.629	118	15, 4		8.745	113	12,9	1.002	8,7

Et e'est ainsi qu'il nous faut réunir les cinq sous-groupes pour arriver à rendre à peu près comparables les chiffres des deux pays.

En dépit de son extension, ce groupement n'est peut-être pas encore assez ample pour être « fermé ».

Il y a en effet, entre le travail de la pierre, de la chaux, du ciment d'une part, et le bâtiment d'autre part, des liens assez étroits. Nous retrouverons plus loin des cimentiers, des plâtriers, dont la place pourrait être ici. De même, il y a peut-être des tailleurs de pierre dans les entreprises françaises de maçonnerie, qui devraient figurer iei en regard de leurs camarades chômeurs. Mais nous reculons devant une fusion aussi radicale, et nous contentons de signaler le doute qui reste dans notre esprit.

Groupement 8. — Une fusion s'impose ici entre les deux sous-groupes allemands, trop voisins pour que la distinction puisse être faite dans les Recensements français. L'Administration allemande indique, en outre, l'existence d'un lien entre les potiers et les poèliers, lien qui s'explique quand on songe aux poèles en terre ou en faience, mais les deux métiers sont assez dissemblables au point de vue du chômage, pour qu'on puisse les laisser séparés,

sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECI	_		~		DE 189	-
			СН	OMEURS (luin)	СНОМ	EURS (Déc	cembre)
NUMEROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIĖS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
		(0)						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 15	Fabrication et décor de faïence et de porcelaine	31.930	a. fr b	4 16		a. fr b	1 10	
	(Pipes, fleurs, boutons en porcelaine, peintre sur faïence, porcelaine, majolique, etc.).		c	747		С	686	
10	Faïence, porcelaine	31.930		767	24,0		697	21,8
B.16	Verreries	30.940	b	22 459		b c	9 529	
	(Fabrique de verres à vitres, à bouteilles, de verres de lampes, verres de pharmacie, bouteilles, etc.).							
B.17	Décoration du verre, soufflage à la lampe	8.357	a. fr	2 6		a. fr b	2 5	
	(Souffleur de verre, peintre sur verre, articles de verrerie; imitation de pierres précieuses, yeux de verre, perles en verre, boutons de verre, verrerie artistique, verres de montres, moulins pour polissage du verre, etc.).		č	. 157		c	175	
B.18	Fabrication de miroirs et de glaces	4.914	b c	3. 79		b c	3 38	
	(Verres biseautés, glaces à main, etc.).		_		10.7			
11	Verrerie, miroiterie	44.211		728	16,4		761	17,2
B.20	Orfèvres-joailliers	17.102	a. fr b c	3 11 566		a. fr b	6 467	
	(Monteur de pierres précieuses, de bijoux, polisseur et brunisseur d'or et d'argent, bijoux en or et argent, argen- terie de table, etc.).						101	
					•			
	A reporter	17.102		580			473	

Groupement 11. — Les Recensements français ne permettent pas de sous-distinction dans le travail du verre. D'où

la rèunion faite ici, comme précèdemment dans l'analyse du Recensement de 1901.

Le groupe allemand du travail des terres et pierres auquel correspondent nos groupements 7 à 11 se termine par le sous-groupe B. 19 Jouets en pierre, terre cuite, porcelaine, etc. Ce sous-groupe n'a pas d'équivalent dans les Recensements français, qui groupent toute la fabrication des jouets sous la seule rubrique 4,589. A cette industrie

	RECENSEMENTS FRANÇAIS										
	1896				1901						
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariès (5)	E Chômeurs	Pour mille	Numeros d'ordre	(9) Salariés	Chomeurs	Bour mille	ETABLINEMENTS Salariés Salariés	EFFECTIF MOYEN © établissement	
(10)	(11)	(12)	. (13)	(14)	(13)	(10)	(17)	(10)	(15)	(20)	
Faïencerie	4.9761 4.977 4.978	7.395 767 7.320 1.128 128	70 4 141 151 »		4.976 4.9761 4.977 4.978 9.94977	8.258 808 8.503 1.145 198	32 4 73 134 »		102 25 89 183 1		
		16.738	366	21,8		18.912	243	12,8	400	47,3	
Fabrique de gobeleterie Verrerie (s. a. i.). Fabrique de bouteilles de verre. Fabrique de verres à vitres. Souffleur de verre, fileur de verre. Fabrique de biberons.	4.980 4.982 4.983 4.984	9.763 4.438 10.439 3.871 81 16	33 280 69 3 18		4.98 4.980 4.982 4.983 4.984	14.109 774 14.035 3.474 84 »	20 126 109 15 11		66 13 56 19 27		
Fabrique de perles fausses, joaillerie. Bijouterie en verre. Bombeur de verre. Fabrique de verres de montres. Fabrique de ballons pour verres. Fabrique d'yeux artificiels. Tailleur, polisseur de cristaux et verres. Bouchage et ajustage de flacons à l'émeri. Fabrique de bobèches en verre. Modeleur, décorateur sur verres et cristaux. Fabrique de verrerie d'art. Polissage de verrers, de cristaux. Décoration de cristaux, de verres.	4.9842 4.9843 4.9844 4.9845 4.986	36 44 444 92 359 2 340 54 47 162 82 **	1 1 1 2 30 30 9 1 16 3 3		4.881 4.9842 4.9843 4.9844 4.9845 4.986 4.9912 3 4.9921 4.9921 4.993 4.9914 4.992	30 215 71 99 724 3 610 188 3 165 134 16 88	3 1 3 1 3 43 43 44 3 17 17		21 43 42 55 47 2 89 42 3 47 1		
Fabrique de glaces sans tain Fabrique de glaces et miroirs, miroitier Etamage, polissage de glaces à miroiterie	4.987 4.99 4.9915	2.604 848 272	» 41 »		4.987 4.99 4.9915	4.036 1.099 148	» 58 »		9 156 11	,	
		33.964	508	14,9		40.096	424	10,6	618	65, 1	
Essai de métaux. Fabrique d'orfèvrerie, sculpteur, dessinateur, etc. Sertisseur en or et argent. Polissage en orfèvrerie, bijouterie. Brunisseur (s. a. i.). Fabrique de bouclerie, reperceur or et argent,	4.842 4.86 4.87 4.871 4.8730	35 2.593 134 8 27	» 75 3 9		4.852 4.86 4.87 4.871 4.8730	30 3.679 186 35 18	1 83 5 . 2 3		8 220 57 90 60		
etc. Fabrique de bijouterie Bijoutier (s. a. i.) Fabrique de décorations, ordres. Fabrique de joaillerie fine. Tourneur en or. argent, etc. Perçage de perles, etc. Dessinateur pour orfèvres.	4.884	23 6.929 470 42 865 "	% 66 443 » 17 »		4.877 4.88 4.880 4.882 4.884 4.878 4.875 4.861	18 8.768 514 50 7/46 35 1 15	309 309 309 23 3		1.556 74 8 82 18 3		
		11.126	616			14.095	582		2.181		

4.689 correspond spécialement le sous-groupe allemand B. 100, qui comprend la plus grande partie de la fabrication des jouets. C'est donc en regard du sous-groupe B. 100 que nous placerons les chiffres relatifs à l'ensemble de la fabrication des jouets, chiffres comprenant pour l'Allemagne, non seulement le B. 100 et le B. 19, mais encore le B. 82 Jouets en papier, et le B. 124 Poupées.

_							``		
	SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX								
-	TOTAL STATE OF THE			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
	NUMÉROS	DÉNOMINATIONS	SALARIĖS — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
		Report	17.102		580			473	
	B.21	Autres travaux sur métaux précieux, batteurs et tréfileurs d'or et d'argent, frappe de monnaics et de médailles	7.046	a. fr b c	1 13 162		a. fr b c	17 155	
ŀ	12	Travail des métaux précieux	24.148		756	31,3		645	26,7
	B. 34	Cloutiers.	2.251	a. fr	1		a. fr		,
۱	B. 35	Tréfileurs en fer		c b	64		c b	133	
I	B. 36	Pointes, clous, vis, rivets, chaînes, cordages mé-		c	81		c	90	
	talliques	talliques (exception faite des articles du B. 34 et du B. 35).	10.926	a. fr b c	5 8 147		a. fr b c	» 4 167	
	В. 37	Forgerons, maréchaux ferrants		a. fr b c	3 3.081		a. fr b c) 10 5.280	
	B. 42	Quincailleric en fer	1	a. fr b c	3 7 162		a. fr b c	" 1 207	
	B. 43	repasser, tire-bouchons, fourches, charnières, pènes, quin- caillerie en acier, etc.). Fabrication d'aiguilles, d'épingles en tous genres, de tissus métalliques et d'articles en fil de fer (Crochets, passe-lacets, en aiguilles d'emballage, ceillets agnafes, hamecons, articles pour la pèche, sommisrs mé talliques, passoires, porte-boutefiles, cages, souricières ressorts pour ameublement, pour bandages herniaires ressorts spirales, raccommodage de valsselle, etc.).	8.463	a. fr b c	1 3 170		a. fr b c	» I 196	
		A reporter	169.459	1	3.740	1		6.096	

Groupement 12. — Les titres mêmes des deux sous-groupes allemands montrent l'impossibilité de distinguer exactement les rubriques françaises correspondantes.

exactement les rubriques françaises correspondantes.

Ces deux sous-groupes font partie, dans la classification allemande, du groupe des industries métallurgiques, lequel comprend vingt-trois autres sous-groupes. La répartition des rubriques françaises entre ces vingt-trois sous-groupes est des plus difficiles à faire, et ne peut être réalisée que d'une façon sommaire. Au groupe des industries métallur-

1		···-		RI	ECEN	SEMENTS	5 FRANC	ÇAIS			
١			1896					190	1		
	RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariės	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18	(19)	(20)
	Fabrique de dorures pour passementerie Fabrique de paillettes, estampeur en or et argent Batteur d'or, d'argent	4.843 4.845 4.846	11.126 324 149 245	616 2 1 17		4.853 4.854 4.856	14.095 464 119 248	582 8 6 13		2.181 55 10 28	
	Argenteur, doreur sur métaux	4.85 4.850 4.865 9.94732	873 340 131 258	52 73 4 "		4.844 4.8440 4.865 9.947781	1.143 169 154 272	73 88 2		257 47 74 1	
			13.446	765	56,9		16.664	772	46,3	2.653	6,3
	Fabrique. de clouterie	4.726	3.517	60		4.726	3.232	55		353	
	Trėfilerie	4.725	2.687	26		4.725	4.732	46		66	
	Fabrique d'écrous. Fabrique de boulons en fer, de rivets. Fabrique de chaînes en fer. Fabrique decordes et câblcs métalliques (s.a.i.) Décolletage de métaux. Fabrique de vis à bois. Riveur (euse), griffeur (euse). Perçage sur métaux.	4.7213 4.7226 4.7246 4.7247 4.775 4.7751 4.7753 4.7754	28 3.243 830 80 1.527 567 74 40	6 9 11 39 3		4.7223 4.7222 4.7246 4.7247 4.775 4.7751 4.7753 4.7754	19 4.681 1.028 104 2.409 799 75 38) 13 29) 44) 59 3		13 104 123 1 97 6 36 36	
	Fabrique de bandages de roues d'essieux Fabrique de grosse quincaillerie Fabrique de fors à cheval et à bœuf Maréchal ferrant Forgeron pour la serrurerie ou la mécanique. Forgerons (Décompte spécial)	4.7215 4.7216 4.7224 4.7225 4.763	700 6.109 158 36.052 15.350 24.798	3 3 1.018 1.477 »		4.7215 4.7216 4.7224 4.7225 4.763	1.733 5.476 168 37.100 15.633 27.923	1.327 1.990		29 32 8 24.221 8.901	
	Fabrique de ressorts (s. a. i.). Fabrique de ferronnerie. Fabrique d'outils fer ou acier, etc Fabrique d'outils fer ou acier, etc Fabrique d'objets divers en acier poli Fabrique de buscs en acier Fabrique de petile quincaillerie Fabrique de mors, d'ètriers, d'èperons Fabrique de filières et tarauds	4.7211 4.722 4.7221 4.7228 4.7267 4.7273 4.729	66 5.688 1.477 28 530 184 1.872	2 31 3 4 4 1 1		4.7210 4.722 4.7221 4.7228 4.7267 4.7273 4.729 4.7268 4.728	117 6.212 2.057 44 782 201 1.914 109 14	11 89 3 1 7 1 1		25 469 167 24 83 30 85 53	
	Fabrique d'objets en fil de fer. Fabrique d'aiguilles. Fabrique d'hameçons Fabrique d'èpingles. Grillageur (s. a. i.) Fabrique de clôtures métalliques. Grillageur, treillageur en fer. Fabrique de pièges, cribles en métal, etc. Fabrique de toiles métalliques perforèes. Fabrique d'agrafes métalliques Fabrique d'agrafes métalliques Fabrique d'agrafes métalliques Fabrique d'agrafes métalliques	4.7263 4.727 4.7272 4.7277 4.7320 4.7322 4.7323 4.7333 4.7351 4.7773 4.7827	188 198 46 261 140 117 963 437 948 401 481	1 1 23 3 11 3 3 2.731		4.7263 4.727 4.7272 4.7277 4.7320 4.7322 4.7323 4.7331 4.735 4.7773	252 318 8 216 43 95 1.224 163 881 318 "	4 4 9 11 9 11 9 26 9 14 1		46 17 2 18 15 10 95 26 50 . 17 35,264	
			108.800	2. /31			120.118	3.741		35,204	

giques succède, en outre, dans la classification allemande, celui des Machines, outils, instruments, appareils. Or, certains des sous-groupes de ce dernier groupe, par exemple le B. 45, relatif à la construction mécanique, ont, avec la métallurgie, la plus étroite parenté. Nous sommes donc obligé, pour former des groupements se correspondant à peu près dans les deux pays, de confondre non seulement les sous-groupes, mais encore les deux groupes en question.

		RECE	NSEM	ENTS A	LLEMA	NDS	DE 1895	
sous-c	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		Сн	OMEURS (J	uin)	сном	EURS (Déc	embre)
nuntros d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres 2 b s o l u s	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report	169.459		3.740			6.096	
B. 44	Plumes à écrire en acier, aluminium, etc	231	b c	» 8		b	» 11	
13	Forgerons, ferronnerie, etc	169.690		3.748	22,0		6.107	35,9
В, 30	Fonte de fer, émaillerie de fer	71.384	b c	37 1.582		b c	25 2.083	
14	Fonderie de fer de 2° fusion	71.384		1.619	22,6		2.108	29,5
В. 39	Taillandiers, couteliers, fabricants de faux (Ouvrier fabricant les ciseaux, couteaux, fourchetles, faucilles, canifs, rapières, sabres, hachoirs, tenailles, haches, scies, poinçons, etc.).	19.635	a. fr b c	11 6 235		a. fr b c	» 1 345	
B. 40	Repässeurs de couteaux, remouleurs, affileurs	6.317	a. fr b c	3 134 »		a. fr b c	» » 195	
B. 41	Tailleurs de limes	6.814	a. fr b c	7 2 158		a. fr b c	203	
15	Taillanderie	32.766	.	556	17,0		746	22,7
В. 23	Fondeurs en cuivre (rouge et jaune)	6.451	b c	194		b c	4 242	
B. 24	Fondeurs d'étain	1.798	b c	2 31		b c	2 59	
	(Cruches, cuillers, quincaillerie en étain, etc.). A reporter	8.249		229		<u> </u>	307	

Groupement 13. - Le centre de ce vaste groupement est constitué par le sous-groupe allemand B.37 Forgerons, marechaux ferrants.

Tous les forgerons, même ceux qui travaillent dans la serrurerie ou la mécanique, étant apparemment reunis ici, nous sommes obligé de faire figurer du côté français les forgerons du 4.763. Nous devons, en outre, tenir compte des données fournies au sujet des ouvriers forgerons par les décomptes spéciaux des professions individuelles. Procédant comme nous l'avons indiqué au chapitre X, c'est-à-dire en reprenant simplement les calculs faits pré-

cédemment (voir pages 107 et 144), nous arrivons aux chiffres suivants :

• •	1896	1901
	-	
Total des forgerons (Décompte spécial)	38.671	46.303
Unités à déduire conventionnellement	13.873	18.380
Omics a deduite contentionnement	0.4 500	OF 000
Chiffre approximatif à ajouter	24.798	27.923
	-	

			R	ECEN	SEMENT	S FRANC	ÇAIS			
		1896					190	1		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariės	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariės	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avee salariés	EFFECTIF MOTEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(E1)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Réparation de porcelaine	4.9774	108.855, 20	2.731 8 »		4.9774 4.7265	120.118 26 34	3.741 15 2		35.264 8 9	
Fabrique de plumes métalliques	4.7275	374	»		4.7275	410	2		6	
		109.249	2.739	25,0		120.588	3.760	31,2	35.287	3,4
Fabrique d'ustensiles en fer battu ou étamé Fonderie de fer (2º fusion) Fonderie (s. a. i.), ébarbage (s. a. i.) Ebarbage (s. a. i)	4.7291 4.75 4.750 »	2.745 24.111 742	2 252 165 »		4.7291 4.75 4.750 4.7500	3.201 31.143 119 11	682 79 11		38 693 10	
		27.598	419	15, 1		34.474	772	22,4	741	46,5
Fabrique de coutellerie Coutelier (s. a. i.) Fabrique de faux ou faueilles Forge et apprêt de lames de couteaux Montage et finissage de couteaux. Fabrique de seies. Trempage de tranchets, outils, etc. Fabrique d'articles pour l'escrime. Fabrique de forets, vrilles, tarières Fabrique de sécateurs. Fabrique d'appareils de perforation.	4.723 4.7230 4.7231 4.7232 4.7234 4.7236 4.7238 4.736 4.7673 4.7244	3.585 146 876 1.526 42 208 4 102 29 222	55 8 31 31 3 1 1		4.723 4.7230 4.7235 4.7231 4.7232 4.7237 4.7238 4.736 4.7645 4.7661	3.781 30 913 1.855 467 328 4 130 56 292 30	43 13 1 37 5 » » »		1.437 45 47 678 116 24 3 49 10 25	
Affilage, repassage de coulcaux	4.7235 4.7245 4.759	374 28 55	49 4 4		4.7233 4.7245 4.759	449 39 60	22 5 6		273 16 10	
Fabrique de limes	4.724 4.7241	2.568 373	8 50		4.724 4.7241	2.840 562	11 64		173 200	
		10.138	210	20,7		11.536	207	17,9	3.017	3,8
Fonderie de euivre ou bronze	4.772	5.524	68		4.772	6.370	199		333	
Poterie d'étain, fabrique d'irrigateurs. Fabrique de cuillers d'étain. Fabrique de comptoirs en étain. Dessoudeur de boites métalliques.	4.7953	380 176 199 »	15 ""		4.7951 4.7953 4.7954 4.7952	604 133 182 46	45 » » 1		75 3 15 5	
		6.279	83	• • • •		7.335	245		431	• • • • • •

A côlé du B. 37, il est prudent de grouper les différentes branches de la ferronnerie et de la quincaillerie; la répartition exacte des travailleurs français dans les cadres allemands est, en effet, impossible à faire, et l'Administration allemande signale elle-mème certaines parentés, par exemple entre les sous-groupes B. 34, B. 35 et B. 36.

Groupement 14. — Le sous-groupe B. 30 se distingue assez nettement des sous-groupes voisins pour être maintenu isolé.

sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	_	IENTS A	~	_		
NUMEROS	DÉNOMINATIONS	Salariês — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille (un	Categories	Nombres a b s o l u s	mille
(I)	(2)	(3)	(4)	Z (5)	(9) Po	(7)	(8)	© Pour
B. 25	Report	8.249 511	a. fr	229 4		a, ir	307	
B. 26	Autres articles en métaux communs autres que le	311	b c	i 6		b c	1 9	
D. 20	fer	16.028	a. fr b c	1 5 498		a. fr b c	12 631	
	(Tréfileur de cuivre, tourneur de métaux, fondeur de métaux, vernisseur, batteur d'étain, électrométallurgie; articles d'aluminium, plomb, étain, nickel, en feuilles; projectiles en plomb, tuyaux en plomb, douilles de cartouches, clinquant, boites d'étain, bijouterie ordinaire, chaînes et autres articles de nickel, éperons, articles plaqués, imitation argeat, formes en métal, etc).			430				
				,				
						1]	
B. 27	Fondeurs en bronze, fondeurs de cloches	548	c	9		c	22	
B. 28	Crochetiers, bronzeurs, travailleurs sur plaqué, boutonniers en métal	9.380	b c	6 402		b c	3 309	
	(Boutons d'uniformes, articles en argent chinois, garnitures diverses en métaux ou alliages, etc.).			102		ľ		
B. 29	Autres fabrications d'alliages métalliques et d'ar- ticles en alliages	13.11 5	b	386		n	202	
	(Tourneur, batteur, forgeron de laiton, fil de laiton, articles en laiton divers, articles en métal anglais, quincaillerie en métal, roulettes de meubles, ornements de barnais, poignées pour fenètres et portes, objets pour arbres de Noël, caractères d'imprimerie en métal, articles de cuivre poli, etc.).							
	A reporter	47.831		1.552		_	1.500	

1	RECENSEMENTS FRANÇAIS									
		1896		EGEN	SEMENT:	FRANÇ	190	1		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salartés	Chòmeurs	Pour mille	Numeros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOTEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Fabrique de jouets en métal	4.7955	6.279 618	83	•	4.7955	7.335 814	245		431 73	
Galvanisation du fer Etirage de métaux, fabrique de tuyaux étiré Etameur (s. a. i.). Estampage sur métaux à chaud. Planeur, braseur sur mètaux, etc. Electro-métallurgie (s. a. i.). Fabrique d'objets en cuivre, de poids. Fabrique de cuivrerie de bâtiment. Fab. de robinetterie, appareils de graissage Polissage sur métaux Polissage, lissage en cuivre. Brunissage, lissage en cuivre. Peinture sur métaux minces. Fabrique de retaux minces. Fabrique de caletières en cuivre, de briquets Sertissage en cuivre. Fabrique de caletières en cuivre. Fabrique de caletières en cuivre. Fabrique de cartouches. Fabrique de capsules de bouchage en métal Fondeur en zinc. Batteur d'étain Fabrique de plomb laminé, tuyaux en plomb Fonderie de plomb, fab. de plombs de chas Nickeleur. Fabrique de lettres et chiffres en métal Fabrique d'objets en aluminium, en nickel Galvanoplastie, bronzage sur métaux et plât Bronzage sur métaux Fabrique d'aimants Braseur sur métaux Fabrique d'étiquettes en métal.	5 4, 7260 4, 7260 4, 7262 4, 757 4, 7719 4, 7717 4, 7718 4, 7741 4, 7741 4, 7741 4, 7741 4, 7741 4, 7741 4, 7741 4, 7741 4, 7741 4, 7782 4, 783 4, 783 4, 793 4, 793 4, 793 4, 799 4, 799 5, 799 7, 799 8, 79	357 2.337 142 90 346 301 536 1.493 535 363 2 2 2 2 2 190 361 377 94 619 201 561 382 382 382 383 463 463 464 381 883	4 7 34 4 3 4 4 3 5 4 4 5 5 78 8 26 5 78 8 22 1 1 3 22 2 1 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20		4.718 4.7253 ** 4.757 4.7717 4.7715 4.7717 4.7718 4.7740 4.7740 4.7741 4.7742 4.7794 4.7794 4.7793 4.791 4.792 4.793 4.791 4.794 4.794 4.794 4.794 4.795 4.797 4.797 4.797 4.797 4.797 4.797 4.843 4.843 4.842 4.842 4.7791 4.7768	335 3.527 160 877 256 788 3.321 111 188 300 46 283 339 498 153 34 498 153 21 94 495 222 21 94 222 21 20 10 20 21	9 17		12 32 ** 19 55 45 164 194 127 172 688 8 8 46 ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** **	
Fonderie de cloches et timbres		195	» =		4.7721	190	»		36	
Fabrique de couverts en métal Fabrique de boutons en métal Fabrique de perles métalliques. Fabrique de fermoirs Fabrique de bouclerie. Fabrique d'articles de bimbeloterie.	4.777 4.7774 4.7821 4.783	585 425 23 437 477 477	5 » » » »		4.7293 4.777 4.7774 4.7762 4.7766 4.82	697 660 47 357 512 94	» » » » 5		28 37 6 14 43 37	
Fabrique de fils de laiton, guimperie Fabrique d'alliages (s. a. i.). Fabrique de bronze d'art. Fabrique de bronze d'art imitation. Monteur en bronze, en cuivre. Fabrique de decous dorés pour tapissserie. Fabrique de décors en cuivre p' ameublemer Placage pour sellcrie. Fabrique de tampons pour impressions. Fabrique de cannetilles pour chapeaux. Fabrique d'articles de piété en métal. Estampage à froid. Fabrique de garnitures de parapluies et canne-Fabrique de montres et étalages en métal.	4.7720 4.7722 4.773 4.7735 4.7736 4.7736 4.7736 4.7756 4.7776	153 50 2.340 735 654 118 158 208 20 17 71 173 208 80	22 » 5 » 149 » 9 » 1 1 1 » 3 1 1		4.7252 4.7720 4.7722 4.773 4.7732 4.7735 4.7736 4.7739 ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** **	298 46 2.415 861 963 131 105 220 3 53 213 530 234 191	12 » 24 218 » 1 7 » » 31 4		117 '1 159 87 193 2 12 33 32 11 64 20 32	
·····		24.509	635			30.531	1.036		2.466	

								-	=
sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	ENSE	MENTS A	LLEMA	NDS	DE 189	5	
			CI	IOMEURS (Juin)	CHOA	EURS (Déc	embre)	
NUMÈROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIĖS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	_(6)	(7)	(8)	(9)	
	Report	47.831		1.552		1111	1.500		
B. 31	Fabrication de la tôle et du fer-blanc	2.868	b c	" 41		b c	2 56		
B. 32	Ferblantiers	46.593	a. fr b	5 3 1.441		a, fr b c	» 5 2.042		
B. 33	(Ferblantier de bâtiment, plombier, ferblantier, etc.). Articles en fer-blanc	10.697	b	18		b	11 186		
	(Découpeur de tôle, peintre sur tôle, articles en tôle, moules en fer-blanc, batterie de cuisine, tuyaux de poèle, cercueils en métal, etc.).								
16	Travail des métaux communs autres que le fer	107.989		3.2 58	30,2		3.802	35,2	l
B.22	Chaudronniers en cuivre. (Batteur de cuivre, rétameur, dinandier, articles grossiers en cuivre, ctc.).	9.924	a. fr b c	2 1 464		a. fr b c	» 486		
B.38	Serrurerie (y compris la fabrication des coffres- forts)	271.024	a. fr b c	4 26 9.697		a. fr b c	42 42 12.494		
	(Serrurerie en bâtiment, serrurerie d'art, serrurerie pour machines, tourneur en fer, ouvrier en clefs. Bascules, lits en fer, meubles de jardin, espagnolettes, ferrures de portes et fenètres, serrures de sûreté, verrous, etc.).								
B. 45	Fabrication de machines, outils, appareils (y compris les ateliers dépendant de l'administration des chemins de fer), sauf les occupations inscrites aux n° B. 46 à B. 57		a. fr b c	2 377 2.855		a.fr b c	302 3.585		
	. A reporter	415.745		13.428			16.999		-

Groupement 16. — Ce vaste groupement est nécessaire, d'une part, en raison de la quasi-similitude du B. 23 et du B. 27 et, d'autre part, en raison des liens étroits existant entre les industries visées aux B. 25, 26, 29 et 33 et les métiers répertoriés aux B. 23, 24, 28, 31, 32.

Notons que les chiffres français de la rubrique ferblanterie doivent être complétés, pour 1896, à l'aide des données vijoutes français de la rubrique ferblanterie doivent être complétés, pour 1896, à l'aide des données vijoutes fournies par le décembre registel.

suivantes fournics par le décompte spécial ·

			R	ECEN	SEMENT	S FRAN	ÇAIS			,
		1896	-				190	1		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariės	Chòmeurs	Pour mille	Numėros d'ordre	Salariés	Chòmeurs	Pour mille	ETABLISERENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par etablissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Fabrique de casques Fabrique de porte-plumes Fabrique d'articles en métal p ^r fumeurs, etc Fabrique d'encriers de toutes sortes, Fabrique de roulettes en fer pour meubles Fabrique d'élastiques en laiton pour meublcs	4.7813 4.782 4.7823 4.7825 4.7752 4.7771	24.509 42 209 55 71 458 50	635		**************************************	30.531 " 139 27 79 130 77 97	1.036		2.466 3 4 7 7 8 47	
Fabrique de chaînes en laiton	4.7772 4.717 4.79	1.342 11.989 2.821	20 964 »		4.7772 4.717 4.79 »	1.817 13.178 »	1.098 »		5 216 »	
Tôlerie, fabrication d'objets en tôle vernie Fabrique de moules pour confiseric, baignoires. Fabrique de boîtes de vannerie en métal Fabrique de baignoires en zinc ou en cuivre Fabr. de vannerie, de boisselleric métallique	4.790 4.7356 4.7914 4.7918 *	2.800 99 1.448	159 181 1 39 "		4.790 4.7356 4.7914 4.7918 4.7915 4.7919	2.284 134 2.602 70 17	217 82 »		416 9 64 9 5	
		46.396	2.000	43,2		51.589	2.549	49,4	8.406	6,1
Fabrique de petite chaudronnerie en cuivre Marteleur, repousseur (s. a. i.) Repousseur en cuivres Etamage	4.77 4.770 4.771 4.7711 »	5.741 46 245 1.199 5.473	1.098 7 30 71 »		4.77 ** 4.771 4.7711 **	6.367 299 1.143 10.438	1.370 3 49 61 3		1.633 » 51 822 »	
Fabrique d'espagnolettes, de crémones Ajustcur-mécanicien Fabrique de serrures. Serrurerie de bâtiment. Fabrique de châssis, persiennes en fer. Fabrique de devantures en métal. Fabrique de lits et meubles en fer. Fabrique de coffres-forts. Tourneur en métaux (s. a. i.). Rampiste en fer. Ajusteurs-serruriers (Décompte spécial). Mécaniciens (Décompte spécial). Tourneurs (Décompte spécial).	4.7227 4.764 4.7295 4.732 4.7321 4.733 4.734 4.766 *** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** **	72 2.202 2.453 31.608 225 459 1.054 1.805 241.775 22.013	1.690 39 2.924 1 2 0 680 0 0		4.7227 4.764 4.7295 4.7321 4.733 4.734 4.7681 4.7666 4.7313 **	2.651 3.035 36.878 287 645 1.613 1.047 2.439 40 37.791 52.220 15.213	2.384 36 3.952 1 6 0 1.130		90 574 9.388 20 8 57 40 368 5 3	
Fabrique de ressorts de voitureFabrique de moules en ferFabr. d'articles en acier p ^r filature ou tissage. Fabrique de navettesCharpente en ferFabrique d'outils de mine, d'ascenseurs, etc.	4.7229	107 306 195 238 3.715 359	93 1 3 34 1		4.7217 4.7643 4.7264 4.7271 4.731 4.7639	218 242 329 200 5.910 325	1 42 » 2 85 »		49 33 24 78 3	
		122.384	6.674			179.391	9.059		13.260	

Total des ferblantiers (Décompte spécial) Salariés occupés du 4.79 Fabrique de ferblanterie, etc	13.846 11.025
Chiffre approximatif à ajouter	2.821

Le Recensement de 1901 ne comporte pas de décompte spécial des ferblantiers; les chiffres que nous lui empruntons n'ont donc pas à être modifiés.

		RECE	NSEM	IENTS A	LLEMA	NDS	DE 189	5
SOU	5-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		СН	OMEURS (Juin)	Сном	EURS (Déc	ecmbre)
NUMÈROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIĖS — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report	415.745		13.428			16.999	
	(Ingénieur et mécanicien, forgeron de chaudières de navires, chaudronnier en fer, tourneur en chevilles; instruments divers à vapeur, pompes à incendie, locomobiles, locomotives et tout le matériel des chemins de fer; appareils de chauffage, à air chaud, à eau chaude, à gaz; cuisinières; compteurs à gaz, fours; muchines agricoles, forges de campagne, herses; toutes machines et accessoires pour l'industrie textile; machines à coudre; appareils de canalisation, compteurs à eau; appareils de sauvetage, ascenseurs, toits en fer, tours, plaques tournantes, poulies, grues, engrenages; balances diverses; ressorts pour voitures; machines pour l'imprimerie, machines à glace, à filtrer, à fermer les bouteilles, à remplir les saucisses, à couper le suif, à travailler le bois; rouleaux pour macadam; outils pour bijouterie presses à cigarc, etc.).	415.745		13.428			16.999	
B. 46	Constructeurs de moulins	2.823	b	8		b	5	-
	(Moulins à vent, etc.).		c	129		С	184	
B.49	Construction de navires	21.640	b e	9 707		b c	12 1.472	
	(Chantiers de construction de bateaux en fer, en bois; réparations, etc.).							
	A reporter	440.208		14.281			18.672	

1	RECENSEMENTS FRANÇAIS									
		1896	_				190	ı		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s, a, i, : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariės	Chòmeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20) eta
		122.384	6.674			179,396	9.059		13.260	
Fabrique de forges en fer. Fabr. et installation d'appareils de chauffage. Construction de chaudières. Fabrique d'appareils à distiller, d'appareils réfrigérants. Fabrique d'appareils de ventilation. Construction mécanique (s. a. i.). Graisseur (s. a. i.). Construction de machines à vapeur, à gaz. Construction de machines à vapeur, à gaz. Construction de machines-outils. Construction de machines-outils. Construction de machines-outils. Construction de machines pour la chaussure. Construction de machines pour la chaussure. Construction de machines pour la chaussure. Construction de machines pour la diagrame. Fabrique d'instruments aratoires. Construction de machines pour laiterie. Fabrique de pressoirs, de moulins à huile. Fabrique de pressoirs, de moulins à huile. Fabrique de pressoirs de levage. Construction d'appareils hydrauliques. Fabrique de trieurs. Fabrique de d'appareils de levage. Construction d'appareils de levage. Fabrique de métiers à broder, etc. Taille d'engrenages. Fabrique de balayeuses mécaniques (s. a. i.). Fabrique de balayeuses mécaniques. Montage de métiers pour le tissage. Fabrique de balayeuses mécaniques. Fabrique de machines à coudre. Fabrique d'appareils d'hydrothérapie, de sauvetage. Fabrique d'appareils d'hydrothérapie, de sauvetage. Fabrique de composteurs Pabrique de chaudiéres. Fabrique de moulins à huile.	4.758 4.76 4.761 4.7613 4.7614 4.7617 4.7619 4.762 4.762 4.762 4.762 4.762 4.762 4.763 4.7	122.384 79 4.554 8.687 369 54.326 121 3.836 3.010 98 122 9.54 130 1.099 302 48 652 185 32 411 78 496 106 138 4.158 4.158 4.158 790 83 350 1.088 221 37 37 37	6.674 113 2.533 0 10 10 10 10 10 10 10 10 1		4.7354 4.7423 4.758 4.761 4.7613 4.7613 4.7613 4.7614 4.7613 4.7619 4.7623 4.7623 4.7623 4.7623 4.7624 4.7627 4.7624 4.7631 4.7631 4.7637 4.7644 4.7641 4.7645 4.7672 4.7682 4.7672 4.7682 4.7672 4.7682 4.7682 4.7672 4.7682 4.7682 4.7682 4.7682 4.7682 4.7688 4.7688 4.7624 4.7688 4.7624 4.7688 4.7624 4.7688 4.7624 4.7688 4.7624	179.396 3.689 1.171 318 55.348 4.086 199 5.070 3.689 125 426 1.299 40.174 8.20 1.339 67 755 110 138 453 81 121 1.086 1.133 773 76 349 333 210 1.898 339 348 349 349 349 349 349	9.059 3.136 4.009 3.23 3.31 4.009 3.32 4.009 7.22 3.32 1.28 1		13.200 160 267 17 14 3.592 63 1 1 26 810 823 999 27 3 122 22 135 5 9 9 7 25 15 19 9 7 25 15 19 9 1 20 1 20 1 20 1 20 2 2 2 2 2 2 1 3	
Construction de matériel de moulin		799 »	» •	1	4.7632 4.7634	1.039 26	» »		38 3	
Constructeur de barques et bateaux	4.74	3.855 14.519 226 180	207 1 10 73		4.622 4.74 4.741 4.623	4.416 21.985 463 715	76 7 156		490 42 64 95	
		233.695	9.952			329,100	13.811		20.069	

COME	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	NSEM	IENTS A	LLEMA	NDS	DE 1895	
5005-0	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		Сн	OMEURS (J	uin)	сноя	EURS (Déc	embre)
numėros d'ordre	DÉNOMINATIONS	Salariės — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 55	Report Fabrication d'appareils et d'instruments de mathématique, physique, chimie, chirurgie	440.208 20.931	a. fr b c	14.281 4 23 813		a. fr b c	18.672 " 24 695	
	(Apparells d'astronomie, lunettes, lorgnettes, balances pour chimie, dentiers, instruments d'arpentage, ustensiles pour hôpitaux, compas, manomètres, boussoles, mécanicien de précision, thermomètres, etc.).							
17	Construction mécanique, chaudronnerie	461.139		15.118	32,7		19.391	42,4
B. 47	Charrons, ouvriers en roues	47.017	a. fr b c	1 5 849		a. fr b c	3° 4 1.671	
	A reporter	47.017		855		,.	1.675	

Groupement 17. — Les chaudronniers, les serruriers, les mécaniciens, les tourneurs en métaux sont, nous l'avons déjà vu par l'étude du Recensement de 1901, étroitement unis dans l'industrie moderne. De là, leur réunion ici. Les chiffres français doivent être modifiés à l'aide des données recueillies par les décomptes spéciaux. Voici les calculs faits, indiqués en détail aux chapitres VI et VIII, pages 107, 144 et 145.

1º 1896.

Total des chaudronniers (Décompte spécial). 18.690 Unités à déduire conventionnellement. 13.217 Chiffre approximatif à ajouter. 5.473 Total des ajusteurs, ajusteurs-mécaniciens, serruriers (Décompte spécial). 70.971 Unités à déduire conventionnellement. 29.196 Chiffre approximatif à ajouter 41.775 Total des mécaniciens, machinistes, tourneurs en métaux (Décompte spécial). 75.386 Unités à déduire conventionnellement. 53.373 Chiffre approximatif à ajouter 22.013

			RE	CEN	SEMENTS	FRANÇ	AIS					
	1896 1901											
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : suns autre indication)	Numèros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numċros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLINSEMENTS avec salariés	BFECTIF MOTEN par établissemen		
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(81)	(19)	(20)		
		233.695	9.952			329.100	13.811		20.069			
Fabrique de bas élastiques, bandagiste. Naturaliste, objets d'histoire naturelle Fabrique d'appareils de photographie. Mécanique de précision. Fabrique d'instruments de pesage. Fabrique de balancies, balancier. Fabrique d'instruments de chirurgie. Fabrique d'instruments de chirurgie. Fabrique d'instruments d'optique. Fabrique d'instruments de mathématiques. Fabrique d'instruments de précision. Fabrique de lunettes, lunetier (ière). Fabrique de lunettes, lunetier (ière). Fabrique de mesures linéaires. Fabrique de mesures linéaires. Fabrique de thermomètres. Fabrique de verres d'optique. Polissage d'instr. de chirurgie ou médicaux.	4.537 4.673 4.765 4.7652 4.7653 4.785 4.785 4.786 4.787 4.7881 4.7881 4.7883 4.863 4.9841	383 107 393 220 1.052 736 64 1.601 426 960 856 597 177 8 50 499	177 16		4. 4623 4. 537 4. 6673 4. 7652 4. 7653 4. 7854 4. 7851 4. 786 4. 7871 4. 7881 4. 7881 4. 7881 4. 7883 4. 7883 4. 7883 4. 7883 4. 7883 4. 9841 4. 985 4. 7854	640 108 795 338 1.362 816 790 274 1.840 532 1.288 1.081 590 81 ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	13 5 20 21 136 54 1 7 7 15 4 2 2 1 3 1 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		458 49 64 46 41 160 105 64 236 13 82 417 28 18 14 21			
		242.550	10.086	41,6		340.399	13.986	40,9	21.590	15,8		
Charronnage, fabrique de voitures	4.631 4.635 4.768	30.975 87 4ô 513	943		4.63 4.631 4.635 4.7684 9.9463	33.312 206 165 649 65 5.852	1.210	i	18.466 16 11 30 1			
		31.621	943			40.249	1.21	ι¦	18.524			
Total des chaudronniers (Décompte sp Unités à déduire conventionnellement. Chiffre ap		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • •	• • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •		•••••		25.944 15.506 10.438			
Total des ajusteurs-serruriers (Décomp Unités à déduire conventionnellement. Chiffre ap	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		• • • • • •	••••		· · · · • • • · ·	• • • • • •		$ \begin{array}{r} 93.031 \\ 55.240 \\ \hline 37.791 \end{array} $			
Total des mécaniciens (Décompte spécial)												
Total des tourneurs en métaux (Décon Unités à déduire conventionnellement Chiffre a	• • • • • • • • •	• • • • • • • • •	• • • • • •	• • • • •	• • • • • • • • •	• • • • • • • •	• • • • • •	• • • •	27.495 12.282 15.213			

CONC	GROUDES ALLEMANDS ET CROUDEMENTS NOUVEARN	REC	ENSE	MENTS .	ALLEM.	ANDS	DE 190	5
Sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		CI	OMEURS (Juin)	СНОУ	EURS (Déc	cembre)
NUMEROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIĖS — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 48	Report	47.017		855			1.675	
D. 46	gences)	8.995	b c	9 173		b c	19 170	
	Farmee, etc.).							V
18	Charronnage, carrosserie	56.012		1.037	18,5		1.864	33,2
B. 50	Armuriers	3.189	b c	1 119		b c	3 203	
B. 51	Autres fabrications d'armes à feu	6.943	b c	7 159		b c	4 249	
19	Armurerie	10.132		286	28,2		459	45,3
B. 52	Horlogers	16.799	a. fr b c	2 2 620		a. fr b c	» 5 568	
		10 500						
20	Horlogerie	16.799		624	37,1		573	34,1
B. 53	Fabrication de pianos, orgues, orchestrions (Harmoniums, accordeur, tous articles pour construction de pianos, etc.).	5.598	b c	3 114		b c	3 106	
21	Pianos	5.598		117	20,9		109	19,4

Groupement 18. - Dans ces deux sous-groupes dont la réunion est nécessaire, nous constatons une fois de plus

l'impossibilité où l'on est de baser un recensement uniquement sur le métier individuel.

Constamment, à côté de la rubrique portant le nom de l'ancien métier, on trouve un ou plusieurs autres sousgroupes correspondant aux industries auxquelles cet ancien métier sert de base : à côté du charron, l'ouvrier des ateliers de carrosserie, de même qu'à côté du forgeron, l'ouvrier des ateliers de quincaillerie ou de ferronnerie.

L'Administration française a soumis les charrons à un décompte spécial auquel nous empruntons à nouveau

les données suivantes, déjà mentionnées aux pages 102 et 143 :

1º 1896.

Total des charrons (Décompte spécial)	29.858 30.032
Chiffre approximatif à ajouter	Néant.

I				RE	CEN	SEMENTS	FRANÇ	CAIS			
l			1896					1901	l		
	RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariės	Chômeurs	Pour mille	BTABLINSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
ı	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
	Carrosserie Peinture et vernissage en voitures. Serrurerie en voitures. Construction de matériel de chemins de fer. Construction de berlines pour mines. Fabrique de vélocipèdes. Fabrique de lits et fauteuils mécaniques, etc.	4.7341 4.7612 4.7638 4.7683	31.621 12.075 1.425 184 4.410 152 4.326 118	943 85 213 14 9		4.632 4.634 4.7341 4.7612 4.7638 4.7683 4.7685	40.249 14.430 1.652 111 8.175 956 6.921 43	1.211 110 346 25 " " 13		18.524 1.427 510 13 19 10 1.016 3	
-	Fabr. d'app. automatiques, de distributeurs Fabrique de chevaux, de voitures mécaniques.	D D	» »	D D		4.76851 4.7687	19 15	» »		1	
1			54.311	1.268	23, 4		72.571	1.705	23,5	21.525	3,4
	Fab. d'armurerie, brunissage, damasquinage. Arsenaux de la guerre	4.738 9.94739	2.194 11.160	165 124		4.738 9.94739	2.648 15.716	178		579 14	
	Canonnier-armurier	4.7381 4.739	127 155	1		4.7381 4.739	160 716	» »		22 2	
ı			13.636	290	21,2		19.240	178	9, 2	617	31,2
	Fabrique de ressorts de montres	4.830 4.831 4.8312 4.833 4.836 4.837	275 3.004 4.949 2.881 91 168 232 560 73	4 8 364 48 9 9 5 5		4.7219 4.83 4.830 4.831 4.8312 4.833 4.836 4.837 4.9981	288 2.823 5.239 3.082 60 265 137 781 64	2 8 320 38 2 2 2 3 4 1		32 204 3.214 1.519 56 40 71 40 26	
١			12.233	431	35,2		12.739	377	29,6	5.202	2,4
	Fabrique de pianos	4.674 4.6741 4.6744 4.676	2.843 760 465 79	51 7 9 16		4.674 4.6741 4.6744 4.676	3.430 928 389 55	39 7 39 17		178 54 -13 26	
I			4.147	74	17,8		4.802	63	13, 1	271	17,7

2º 1901.

Groupement 19. — Pour que la comparaison de l'Allemagne et de la France, au point de vue du chômage dans l'armurerie, soit exacte, il nous faut faire pour la France ce que nous avons sciemment refusé de faire dans la comparaison des deux Recensements français, à savoir, joindre aux armuriers de l'industrie privée les armuriers des arsenaux de l'État. L'Allemagne, en effet, faisant un recensement des individus, n'a pas tenu compte des atcliers auxquels ils appartenaient. Elle a done confondu les ouvriers de l'Etat avec les autres. Nous ne pouvons que faire de même, ce qui explique la différence entre les taux de chômage tels qu'ils apparaissent dans le présent tableau et ceux que nous avons indiqués au chapitre VIII, page 1/4.

sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	NSE	MENTS A	LLEMA	ANDS	DE 1895	5
			CF	IOMEURS (Juin)	CHOM	EURS (Déc	embre)
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINAT IO NS	SALAR!ÉS — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
NU.		(Juin)	Caté	Nor	Pour	Caté	Nor	Pour
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 54	Fabrication d'autres instruments de musique (à l'exception des jouets d'enfants)	9.278	a fr b c	19 4 166		a. fr b c	» 4 145	
22	Instruments de musique divers	9.278		189	20,3		149	16,1
B. 56	Fabrication de lampes et autres appareils d'éclai- rage (sauf ceux du B. 57)	3.423	b c	6 104		b c	10 120	
В. 57	Electrotechniciens, machines, appareils et installations électriques	11.919	b c	37 245		b c	30 490	
23	Éclairage et électricité	15.342		392	25,5		650	42,3
В. 59	Fabrication de produits chimiques, pharmaceutiques et photographi jues	31.687	b c	91 547		b c	98 581	
	(Extraction et fabrication d'alun; acides divers, acide borique; chimiste; électrochimie; fabrique d'oxygéne; préparations pharmaceutiques, photographiques; fabriques de tannin, de talc, de soude, d'alcali, de salpétre, de désincrustants, d'acide carbonique, de réglisse, de pepsine, objets de pansement, ouate hydrophile, poudres insecticides, etc.).							
24	Produits chimiques et pharmaceutiques	31.687		638	20,1		679	21,4

Groupement 23. — La jonction du B. 56 et du B. 57 s'impose parce que, du côté français, le 4.7724 comprend à la fois des ouvriers en lampes et des électriciens.

L'Administration française a fait, lors des deux recensements, un décompte spécial des électriciens.

Voici les calculs faits à leur sujet dans les chapitres antérieurs (Voir pages 108 et 145) et que nous utilisons à nouveau ici:

1º 1896.

Total des électriciens (Décompte spécial)	4.313
Unites à déduire conventionnellement.	4.626
Chiffre approximatif à ajouter	Néant

_											
				R	ECEN	SEMENT	S FRAN	ÇAIS			
Ī			1896					190	1		
	RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i.: sans autre indication)	Numėros d'ordre	Salariės	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ETABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF NOTEN par établissement
ı	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
	Fabrique de lutherie, de tambours	4.675 4.789 4.7892	1.145 573 306 »	24 7 "		4 675 4.789 4.7892 4.7893	960 987 298 242	26 6 v 3		183 33 6 12	
ı			2.024	31	15,3		2.487	35	14, 1	234	10,6
	Appareillage pour le gaz et l'électricité Fabrique de lampes et suspensions en cuivre. Fabrique de lampisterie. Fabrique de lanternes pour voitures Fabrique d'appareils d'eclairage en fer-blanc. Fabrique d'appareils électriques Construction et installation de machines élect.	4.7724 4.7725 4.791 4.7911 4.7912 4.769 4.7691	2.737 494 592 562 138 3.509 1.440	12 » 17 4 » 323 »		4.7724 4.7725 4.791 4.7911 4.7912 4.769 4.7691	3.696 399 622 649 144 4.312 6.633	1 3 14 14 14 3 923	*	168 28 196 64 12 588 110	
	Remetteur de brins aux lisses et maillons. Fab. d'app. pour la télégraphie, de piles électr. Fabrique d'accumulateurs. Distribution d'électricité, d'air comprimé. Fabrique de piles électriques. Distribution municipale d'électricité. Electriciens (Décompte spécial).	4.7694 4.7696 4.7697 4.125	731 206 2.064 »	2 » 3 » »		4.7673 4.7696 4.7697 4.925 4.7695 9.94925	1 991 854 5.256 110 71 4.994)) 3))))		5 10 29 505 10 8 "	
	••••••		12.473	361	28,8		28.732	966	32,5	1.733	16,6
	Fabrique de pâte de guimauve, de réglisse Fabrique de produits chimiques (s. a. i.) Fabrique de produits pharmaceutiques Fabrique d'acides divers Fabrique d'acides divers Fabrique de soude artificielle Fabrique de potasse, de produits barytiques Fabrique de suffure de carbone Fabrique de suffure de carbone Fabrique de sulforstéatite cuprique Fabrique d'alun, de chlorate de potasse, etc Fab. d'eau de Javel, de chlorure de chaux Fabrique de produits pour la photographie Fabrique de produits pour la photographie Fabrique de désincrustants, désinfectants Fabrique d'objets de pansement Fabrique d'aluminium Extraction de terre alumineuse Chimiste Fab. d'acide carbonique liquide, d'oxygéne, etc.	4.163 4.2 4.251 4.2512 4.2514 4.252 4.253 4.253 4.2541 4.2567 4.2576 4.2576 4.2576 4.2576 4.2576 4.2576 3.71763 3.71753	117 6.257 1.219 476 4.062 424 4333 180 190 99 193 433 98 182 165 91 1355 91	22 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		4.163 4.2 4.21 4.251 4.2523 4.2523 4.2535 4.2535 4.2536 4.2567 4.2576 4.	236 5.152 2.589 1.238 29 5.513 267 452 207 13 683 524 173 326 1.035 665 188 460 384 546 147) 13 3 1 1 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3		177 159 179 25 3 3 25 8 30 105 20 105 28 32 127 7 7 25 100 100 100 100 100 100 100 100 100 10	
			15.424	116	7,5		20.827	151	7,2	957	21,8

2° 1901.	
Total des électriciens (Décompte spécial)	11.258
Unités à déduire conventionnellement	6.264
Chiffre approximatif à ajouter	4.994

Groupement 24. — Avec le sous-groupe 58, nous entrons dans le groupe des industries chimiques parmi lesquelles l'Administration allemande a placé d'une part les pharmaciens (B. 59), et d'autre part les équarrisseurs (B. 63).

Nous laisserons les pharmaciens figurer à cette place, ear ils peuvent être, sans inconvénient, isolés du groupe Professions libérales où l'Administration française les place. Mais, pour les équarrisseurs, leur parenté avec les bouchers et garçons d'abattoirs est trop intime pour que nous puissions les séparer de ces derniers. Nous grouperons donc le B. 63 avec le B. 111 qui correspond à ces autres méliers.

Sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	NSEM	ENTS A	LLEMA	NDS	DE 1895	
			СН	OMEURS (J	uin)	снолі	urs (Déc	embre
os e		SALARIĖS —	ies	es u s	mille	ies	es u s	mille
Numeros	DÉNOMINATIONS	(Juin)	Catégories	Nombres absolus	r m	Catégories	Nombres	E L
D D			Cat	a b	Pour	Cat	a b	Pour
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 59	Pharmaciens	9.743	b	58		b	98	
Б. 59	, narmaciciis.		c —	143		с —	242	
25	Pharmaciens	9.743		201	20,6		340	34,9
B. 67	Matières tinctoriales, y compris la fabrication de fusains, de crayons, de noir animal, de filtres à charbon, et de tous produits tirés du goudron minéral	15.781	b	· 20 · 239		b c	17 255	
	(Fabrique de couleurs, d'aniline, d'ocre, de bleu de Prusse, de Paris, de blanc de zinc, d'oxyde de plomb, de céruse, de produits de désinfection, de naphtaline, d'encre, de noir animal, de pastels, de fusains, etc.).							
26	Substances tinctoriales	15.781	_	259	16,4	_	272	17,2
	•					<u> </u>		17,52
B. 61	Matières explosives et inflammables	10.997	b c	6 181		b c	168	
27	Matières explosives	10,997	_	187	17,0	_	172	15,7
			-					,.
B. 62	Dechets animaux et engrais artificiels (vidanges, moutures d'os, fabriques d'engrais)	9.342	b c	5 193		b c	2 219	
28	Engrais, huiles animales	9.342		198	21,2		221	23,6
B. 64	Charbons de bois, résines, goudron végétal, suie, poix	902	b c	1 5		b c	, 39	
B. 68	Extraction de goudron de houille; huiles minérales et éthérées, graisses, vernis, utilisation des résines (également colle et mastic)	6.834	b c	22 89		b c	11 176	
	(Fabrique de goudron de houille, de bitume, d'huile pour machines, d'huile de poisson, d'essence de schiste, d'huile de térébenth'ne, de vaseline; cirages de toute espèce, enduits, cambouis; parfumeries, pommades; cire à cacheter, laques. encres d'imprimerie, vernis, colle de poisson, paraffine, raffinerie de pétrole, etc.)							
	A reporter	7.736		117		····	226	

T		RECENSEMENTS FRANÇAIS									
			1896					190	1		
(s.	RUBRIQUES FRANÇAISES a. i. : sans autre Indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chòmeurs	Pour mille	ÉTABLESSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Pharma	cien	7.85	9.171	135		7.85	10.358	175		5.898	
			9.171	135	14,7		10.358	175	16,9	5.898	1,8
Fabriqu Fabriqu Fabriqu Fabriqu Fabriqu Fabriqu Fabriqu Fabriqu Broyage Apprèle	e d'encre à écrire e de matières colorantes e d'aniline e de bleu de Prusse, d'azur, etc e de bleu de Prusse, d'azur, etc e de cruse, de minium e de blanc de zinc, d'argent, etc e de crayons, de fusains e de couleurs ur de craie e de conie de fumée	4.29 4.291 4.293 4.2932 4.294 4.2953 4.2954 4.296 4.297	229 1.147 440 186 169 339 465 108 173 785 23 »	2		4, 221 4, 29 4, 291 4, 293 4, 2932 4, 294 4, 295 4, 296 4, 297 4, 9161 4, 2942 4, 295	229 1.356 1.029 514 64 366 704 201 234 857 65 22 11	1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		27 37 10 15 2 38 21 22 12 73 18 9	
			4.064	14	3,4		5.652	5	1,0	287	19,7
Fab. dei Fabriqu Fab. d'a Poudrer Manufac Fabriqu	e d'allume-feux	4 970	123 336 58 227 7 2.243 664 "	2 7 n 1 » 1 5 »		3, 4.27 4.270 3, 4.276 9.94270 9.94276 4.278 4.2781	495 272 20 3.134 618 153 596	13 1 1 1 1 1 0 0		3 53 7 11 14 7 1 25	
			3.658	16	4,4		5.288	17	3, 2	118	44,8
Pownida	e et épuration d'huile animalerie. e de cordes en boyau, etc. e de noir animal. e d'engrais se de vidanges. de phosphates, etc. s d'aisances publics.	4.24 4.2423 4.2424 4.244 4.2441 4.245 4.254 6.659	275 245 96 248 2.835 2.729 621 17	2 1 1 1 26 2		4.24 4.2423 4.2424 4.244 4.2441 4.245 4.284 6.659	282 362 110 111 5.326 2.956 789 15	3 1 2 2 27 5 3		39 60 11 11 262 307 51 9	
			7.066	32	4,5		9.951	37	3,7	750	13.3
Distillati Fabrique	on, carbonisation du boise de produits résineux	4.25 4.258	654 407	1		4.25 4.258	716 657	D D		. 12 97	
Fabrique Fabrique Fabrique Fabrique Fabrique Fabrique Fabrique Ralfineri	c de poudre de riz, de pastilles, etc e de cire, de pains à cacheter c de colle de pâte, de colle végétale e de cirage, de poudre insecticide de parfumerie, vaseline, etc e de colle-forte, de colle de poisson c de gélatine, d'albumine, etc e et raffinage de goudron e, épur. de pétrole, huiles minérales.	4.211 4.222 4.224 4.225 4.237 4.2431 4.263 4.263 4.264	32 73 139 443 1.603 1.105 429 84 2.599 7.568	2 n 15 24 n 5 27		4,222 4,224 4,225 4,237 4,243 4,243 4,263 4,264	59 225 419 1.802 1.195 1.136 109 3.032 9.350) 1 19 1 1 3		16 25 37 244 74 47 9 32	

sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	NSEM	IENTS A	LLEMA	NDS	DE 1895	
			Сн	OMEURS ((uin)	Сномі	EURS (Déc	embre,
numėnos d'ordre	dén o minations	SALARIĖS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report	7.736		` 117			226	
29	Résine, pétrole, corps gras	7.736	<u></u>	117	15,1		226	29,0
B. 65	Usines à gaz	13.864	b c	246		b c	12 351	
30	Usines à gaz	13.864	<u> </u>	252	18,2		363	26,1
B. 66	Fabrication de bougies et chandelles, savons	7.280	b c	21 164		b c	13 172	
	(Fondeur, bouilleur, de suif ou de graisse; fabrique de bougics, de cierges, de stéarine, de glycérine, de savon, savonnicr, etc.).			104		Ü		
31	Stéarinerie, savonnerie	7.280		185	25,4		185	25,4
B. 67	Huileries	5.196	b c	5 149		b c	3 116	
	(Huile de colza, huile de palme, huile de lin; raffinerie d'huile, ouvriers divers des huileries, etc.).		_					
32	Huiles végétales	5.196		154	29,6		119	22,9
В. 69	Préparation de textiles	8.315	a. fr b c	1 3 132		a. fr b c	2 184	
B. 70	Filature, peignage, dévidage, bobinage, retorderie, fabrication d'ouate	69,065	a.fr b c	10 75 972		a. fr b c	86 1.181	
	A reporter	77.380		1.193			1.453	

Groupement 29. — Le sous-groupe B. 64, d'importance numérique très faible, est à peu près indiscernable du sous-groupe B. 68, ainsi qu'en témoigne la nomenclature allemande. Ils doivent_donc être réunis.

	1		R	ECEN	SEMENT	S FRANC	CAIS			
	-	1896	-		^		190	1		
RUBRIQUES FRANÇAISES		$\overline{}$	1 00	0				1,	LIS I	int)
(s. a. i.: sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariės	Chômeurs	mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chòmeurs	Pour mille	ETABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOTEN par établissement
	Num d'or	Sala	СҺоп	Pour	Num d'oı	Sale	Chôn	our	TABLIS av sala	PPECTU P
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18:	(19)	(20)
		7.568	27			9.350	25		593	
Fabrique d'encre d'imprimerieFabrique de vernis, de laques de toutes sorte	4.298	219 342	» »		4.298 4.299	229 390	» 2		17 71	
Fabrique de schiste et huile de schiste	. 0	» »	» »		4.265 4.2991	57 60	» 4		1 10	- 3
		8.129	27	3,3		10.086	31	3, 1	692	14,6
Fabrique de gaz d'éclairage	4.26	19.054	53		4.26	24.891	45		773	
Usine municipale de gaz d'éclairage	9.9426	75	»		9.9426	103	»		1	20.00
		19.129	53	2,7		24.994	45	1,8	774	32,3
Fondoir de suif	4.234	497 1.959	11 8		4.234 4.235	703 2.491	9		85 31	3)
Fabrique de chandelles Fabrique de cire, blanchisserie de cire	. 4.2351	277 165	8 7 5 3		4.2351 4.2354	282 178	19 3		96 73	
Fabrique de cierges, de bougies de cire Savonnerie	. 4.2357	$\frac{364}{2.966}$	3 42		4.2357 4.236	544 3.652	6 84		133 273	
		6.228	76	12,2		7 850	122	15,5	691	11,4
Fab. ou épuration d'huiles végétales	4.23	5.912	63		4.23	7.000	45		807	
Huilerie (s. a. i.)	4.230	180	19		4.230	39	»		12	
		6.092	82	13,5	<u> </u>	7.039	45	6,4	819	8,6
Rouissage, teillage du lin, du chanvre Fabrique de charpie, effilochage de chiffons.	4.411	1.399	10		4.411	799	19		199	
Delainour de lin, de chanvre	4.4118	181 189 761	98 1		4.4114 4.4118 4.43	119 205 1.076	107		27 43 49	
Dégraissage, épaillage et lavage de laine Battage, effilochage de laine. Affinage de laine, Cardage de laine, laineur. Blanchissage, triage de chilïons et déchets	4.431 4.4312	366 89	15 2		4.431 4.4312	683 304	4 7 1		58 52	
Affinage de laine	4.4313 4.4323	272 76	41 24		4.4313 4.4323	795 57	236 16		41 32	
I Mesurage, intrage de soie, faine on coron	0.001	15 393	»		4.493 6.661	104 752	» »		14 37	
Eplucheur-affineur de chanvre et de lin		D	D		4.4117	4	n		1	
Filature (s. a. i.)	4.40	812 98	638 3		4.401	178 109	158		29 24 57	
Dévidage, cannetage, moulinage (s. a. i.) Fabrique d'étoupe et filasse Filature de chanvre.	4.4051 4.4113 4.412	136 25 274	51 6 6		4.4051 4.4113 4.412	35 32 1,405	19 » 3		57 13 11	
Filature de lin	4.4121	139 8.541) 11		4.4121 4.413	1.405 125 7.935	3 9 198		5 139	
Linicr, ouvrier en lin (s. a. i.). Dévideur, dévideuse de lin. Filateur d'étoupes.	4.4130 4.4131	37 8	3		4.4130 4.4131	28	» l		24 7	
Fliateur de jute	. 4.414	85 1.093	» 1		4.4132 4.414	91 1.741)) D		12 16	
Effilochage, peignage, cardage de coton Fabrique d'ouate	. 4.421	83 231	» 1		4.421 4.4221	47 221	» 5		25 25	
		15.303	911			16.849	776		919	

		1					n = 1000	. 1
sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE		OMEURS (_	DE 1890 EURS (Déc	
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIĖS - — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report	77.380		1.193			1.453	
								1
33	Filature de tous textiles.	77.380		1.193	15,4		1.453	18,7
B.71	Drapiers, tondeurs de drap, pareurs de drap (Fabrique de drap en général, drap pour billards, pour uniformes, pour drapeaux; foulon, tisseur de drap grossier à longs poils, etc.,	38.050	a. fr	11 51 895	13,4	a. fr b c	67 1.134	10,7
B, 72	Tissage	232,040	a. fr b c	507 243 2.549		a. fr b c	93 172 3.867	
	A reporter	270.090		4.256			5.333	

Groupement 33. — Les rubriques françaises se répartissant très exactement, semble-t-il, entre les sous-groupes allemands B. 69 et B. 70, il paraîtrait possible, à première vue, de maintenir cette distinction dans notre dépouillement, et de former ainsi deux groupes au lieu d'un. Nous en sommes pourtant empêché par le fait suivant : Dans le sous-groupe allemand B. 69, figurent tous les travailleurs effectivement occupés à la préparation des textiles, qu'ils appartiennent à des établissements spécialisés dans cette seule branche d'industrie ou au contraire à des filatures.

	RECENSEMENTS FRANÇAIS										
		1896				THAN	190:	1			
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i.: sans autre indication)	Numeros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOTEN par établissement	
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	
Retorderie de fil de coton. Dèvidage de coton. Fabrique de mèches Filature de laine peignée Filature de laine. Peignage de laine. Filature de laine cardée Dévidage de laine. Retorderie de laine Filature de soie. Ouvrier en soie (s. a. i.) Peignerie ou carderie de bourre de soie. Dévidage de soie, cannetage, etc. Moulinage de soie, cannetage, etc. Moulinage de soie, cannetage, etc. Filature de coton Petotonneuse (s. a. i.). Retordage (s. a. i.). Retordage (s. a. i.). Rabrique de fils d'archal, de filasse de nerfs.	4.432 4.4320 4.4324 4.433 4.4331 4.4333 4.44	15.303 1.023 6 240 9.559 2.679 8.274 4.329 100 1674 67 487 1.732 86 3.214 37 16.602	911 6 1 2 83 29 19 1 1 2 2 2 16 3 128 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10		4.4231 4.424 4.432 4.432 4.432 4.4331 4.433 4.433 4.433 4.444 4.444 4.442 4.442 4.442 4.443 4.443 4.443 4.443 4.405 4.405 4.405 4.405 4.411 4.405 4.40	16.849 1.205 74 172 8.883 626 7.772 4.941 173 250 36 454 3.168 212 3.318 82 16.125 7 17 1 5	776 5 700 34 145 40 3 700 6 11 2 12 6 22 7 6 7 2 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7		919 63 20 19 113 123 318 12 32 178 126 10 0 22 623 653 658 18 196		
		65.534	1.221	18, 6		65.090	1.895	29, 1	3.486	18,7	
Foulerie d'étoffe, de bas Fabrique de draperie Fabrique de draps feutre Friseur, éplucheur, etc. de drap	4.4316 4.436 4.4361 4.4366	188 14.323 106 26	21 180 » 15		4.4316 4.436 4.4361 4.4366	199 12.523 56 36	20 172 3 28		51 508 7 8		
Tissage à bras (s. a. i.). Fabrique de lissus mélangés, etc. (s. a. i.) Montage de chaînes, etc. (s. a. i.) Liseur, piqueur de dessin Tissage de toiles. Fabrique de toile à voile Fabrique de toile fines, batistes, linons Fabrique de linge de table, mouchoirs. Fabrique de cotonnades. Commissionnaire en lissage (s. a. i.) Fabrique de doublures Fabrique de doublures Fabrique de silésienne. Tissage de laine, fabrique de mérinos Fabrique de tissus d'ameublement. Fabrique de lainages. Lamier, lamier roticr, laceur de cartons. Plieur d'étoffes. Fabrique de nouveautés, laine, drap. Fabrique de velours de coton ou laine.	4,4062 4,4063 4,4067 4,407 4,417 4,417 4,417 4,4250 4,4250 4,4250 4,4254 4,4254 4,4354 4,4351 4,4367 4,4367 4,437	4.449 2.410 156 767 25.484 3.612 36.722 46 85 9.605 419 16.934 4.080 316 67 22.493 1.084	1.743 32 79 73 66 3 3 23 3 66 4 55 22 21 7 196 64 2.597		4.4062 4.4063 4.4067 4.407 4.417 4.4171 4.4172 4.4173 4.4252 4.4253 4.4253 4.4254 4.4254 4.4254 4.4253 4.4254 4.4364 4.4364 4.4363 4.4367 4.4367 4.4367	2.901 1.426 266 599 25.898 476 675 3.303 41.968 69 163 6.861 255 19.913 4.877 256 22 41.811 140.477	606 22 230 37 305 3 3 6 429 7 7 1.746 10 30 7 8 2		2.334 434 164 78 1.451 6 627 727 2.446 20 20 354 4 1.226 78 8 6 24 109 57		

Dans les Recensements français, au contraire, le personnel de tous les ateliers de préparation de textile, dépendant d'établissements de filature, figure, en vertu de la convention de l'industric principale d'établissement, parmi les filateurs. Nous ne pouvons donc former d'ensembles professionnels exactement comparables qu'en fusionnant les deux sous-groupes.

Remarquons, en outre, qu'à la différence des Recensements français, le Recensement allemand confond en un seul sous-groupe la filature de tous les différents textiles et ne respecte pas les grandes divisions, laine, coton, soie, etc. Nous sommes donc obligé de le suivre.

		RECE	ENSE	MENTS A	LLEMA	ANDS	DE 1895	
Sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX			OMEURS (J	~		EURS (Déc	-
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	*(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Revort	270.090		4.256			5.333	
34	Tissage de tous textiles	270.090		4.256	15,7		5.333	19,7
B. 73	Tressage et tissage de caoutchouc et de crins (Rubans élastiques, tissus de crin, etc.).	969	b c	2 11		b c	1 13	
35	Tissus de caoutchouc et de crin	969		13	13,4		14	14,4
B. 74	Tricot et bonneterie	33.266	a. fr b c	144 53 442		a. fr	33 30 467	
36	Tricot, bonneterie	33.266		639	19,2		530	15,9

Groupement 34. — Nous trouvons de nouveau ici un nom de métier individuel et un nom d'industrie lui correspondant; d'où, la fusion nécessaire du B. 71 avec le B. 72.

I	RECENSEMENTS FRANÇAIS										
		1896			^		190	1.			
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numėros d'ordre	Salariės	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par etablissement	
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	
		150.631	2.597			140.477	3.681		10.801		
Fabrique de peluche Fabrique de peluche de velours Fabrique de cachemires, de châles Fabrique de tapis Rentrayeur de drap et tapis Tissage de la soie Fabrique de satins de sergé Fabrique de soie à bluter Atelier de préparation pour le tissage de la soie. Fabrique de soie à bluter. Atelier de préparation pour le tissage de la soie. Fabrique de welours de soie Fabrique de rideaux Fabrique de rideaux Fabrique de tissus de gaze, barège, etc Brocheur pour tissus Epincelage, débarrage de tissus Fabrique de rubans Echantillonnage d'étoffe Metteur au point, régleur de métier Metteuse en main Piqueur de dessins, de cartons Laceur de cartons Commissionnaire en tissage (s. a. i.) Fabrique de piqué Gratteur de toiles de colon Garnissage de maillons Enfileuse sur ruban	4.4372 4.4374 4.438 4.439 4.4391 4.4442 4.4442 4.4442 4.4451 4.4451 4.44652 4.4653	406 70 655 3.018 3.254 5.9.896 430 733 1.004 708 1.101 267 95 233 347 1322 9	753 753 753 753 754 440 144 9		4,4371 4,4372 4,438 4,439 4,439 4,439 4,4451 4,444 4,4451 4,445 4,465 4,465 4,4665 4,4665 4,4665 4,4665 4,4665 4,4665 4,4665 4,4665 4,4665 4,407 4,407 4,407 4,407 4,407 4,409	174 68 92 2.547 3.764 55 10.340 438 39 414 916 1.054 347 51 230 61 3.284 28 131 13 9 19 19 19 20 6 6 7 8	2 3 3 32 328 336 328 3 1 2 6 6 3 5 5 5 3 3 3 3 6 3 3 6 3 3 6 3 3 6 3 3 3 5 3 5		5 70 10 76 81 41 3.877 7 6 136 386 386 142 18 7 7 7 7 7 7 156 813 45 2 2 2 6 9 9 9 6 4 1 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
		175.376	3.455	19,7		164.989	4.255	25,8	16.846	9,8	
Fabrique de tissus de crins, etc Fabrique de tissus élastiques Fabrique d'ouvrages en cheveux. Préparation de chardons. Fabrique de tissus de crins, d'amiante, etc	4.4343	417 676 35 »	13 » »		3 4.4343 4.5232 4.408 4.418	901 44 70 348	» 2 1 5		27 27 27 20 52		
		1.128	13	11,5		1.363	8	5,9	126	10,8	
Fabrique de bonneterie Bonneterie (s. a. i.) Fabrique de tricots Fabrique de bérets tricotés. Fabrique de ganterie de laine. Ganterie de fil ou de soie Cousage en ganterie de laine fil ou soie. Fabrique de gireseys. Fabrique de gilets de laine Fabrique de bas, apprêts de bas, etc Cousage de bas et bonneterie. Fabrique de gilets Fabrique de gilets Fabrique de gilets	4.460 4.461 4.4611 4.4612 4.4613 4.4614	12.609 43 389 224 123 49 3 153 28 509 2 29	188 38 25 38 25 3 3 4 11 3		4.46 4.460 4.461 9 4.4613 4.4614 4.4615 4.4616 4.462 4.4621 4.4617	10.840 38 552 143 44 ,, 229 65 819 47 38	152 30 12 30 42 30 40 30 41 30 41 31 31 41 31 41 31 41 31 41 31 41 31 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41		1.838 11 507 36 18 23 10 31 287 382 10		
		14.161	262	18,5		12.823	206	16, 1	3.154	4,1	

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895									
Coolers Cool	SOUS	CROUPES ALLEMANDS ET CROUPEMENTS NOUVEAUV	RECI	ENSE	MENTS	ALLEM	ANDS	DE 189	5
(1) (2) (3) (5) (6) (7) (8) (9) B. 75 Crochet, broderies, dentelles	3003	OROOFE BEATS ROOVEAUX		CI	OMEURS ((Juin)	CHO	cembre)	
B. 75 Crochet, broderies, dentelles	numénos d'ordre	DÊNOMINATIONS	-	Catégories	Nombres		Catégories	Nombres	Pour mille
Courages au crochet, spécialement de ligière, de mahair broduir (euse) de drapeaux, de rideaux, de perice ut luile, sur mousseline, etc. Broderic mécanique, sur métier, au tambour, dentellière, raccommodeur de dentelles, blondes, tulles, articles de tupisserie, etc.). 37 Tulle, dentelles, broderies	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 76 Teinturerie	B. 75			b	18		b	8	
B. 76 Teinturerie									
Comparison Com	37	Tulle, dentelles, broderies	8.141		336	41,3		157	19,2
B. 137 Teinturiers-dégraisseurs, cireurs de chaussures, chasseurs en chambre	B. 76								
chasseurs en chambre		(Teinturerie de fils de laioe, de soie, de cotonnades, de jute, de drap; teinturerie en nuances, en noir, en rouge, etc.).							
Blanchiment, impression, apprêt d'étoffes (y compris, à titre accessoire, la teinturerie)	B. 137	chasseurs en chambre	142	с	2		С	. 33	
Blanchiment, impression, apprêt d'étoffes (y compris, à titre accessoire, la teinturerie)									
pris, à titre accessoire, la teinturerie)	38	Teinturerie, dégraissage	31.601		641	20,3		989	31,3
B. 78 Passementeric	В. 77	pris, à titre accessoire, la teinturerie)	24.982	b	20		b	14	
B. 78 Passementeric									
(Passementerie, lacets, ganses, galons, cordons, chenilles, fabrique d'épaulettes, frangés, sangles, courroies, boutons en fil, étoffe, soie; couseur de perles, houppes à poudre, etc.).	39	Apprêt, blanchiment de tissus	24.982		373	14,9		367	14,6
(Passementerie, lacets, ganses, galons, cordons, chenilles, fabrique d'épaulettes, franges, sangles, courroies, boutons en fil, étoffe, soie; couseur de perles, houppes à poudre, etc.).	B. 78	Passementeric	12.072	b	18		b	23	
40 Passementerie		(Passementerie, lacets, ganses, galons, cordons, chenilles, fabrique d'épaulettes, franges, sangles, courroies, boutons en fil, étoffe, soie; couseur de perles, houppes à poudre, etc.).		C	318		C	429	
	40	Passementerie	12.072		453	37,5		455	37,6

Groupement 38. — Aux travailleurs des teintureries, il nous faut joindre, en raison de la similitude des noms en français, les teinturiers dégraisseurs classés par l'Allemagne avec les travailleurs du vêtement et réunis à deux groupes pro-

			R	ECEN	SEMENT	S FRAN	ÇAIS		-	
		1896					190	1		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chomeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOTEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Fabrique de dentelles à la main	4.464 4.466 4.467 4.4671 4.4691	187 79 1.945 748 4 135 8.313 46 9	31 26 3 11 619 3		4.463 4.464 4.466 4.467 ** 4.4691 4.4651 4.4651 4.4670 4.4672	197 47 2.124 1.235 254 9.382 81 24 5	1 944 34 9 307 4 9		2.462 3 684 4.250 195 780 127 21 4 70	
		11.457	690	60,2		13.399	392	29,3	8.596	1,6
Teinturerie (s. a. i.)	4.450 4.451 4.452	1.869 9.366 9.311	679 140 3		4.450 4.451 4.452	850 7.766 11.874	444 153 197		221 279 146	
Teinture et dégraissage Décrotteur Destruction d'animaux nuisibles	4.491 8.2 2.15	2.030 41 87	19 3 5		4.494 8.3 2.15	2.935 28 84	74 2 5		1.364 9 68	
		22.704	849	37, 4		23.537	875	37, 2	2.087	11,3
Apprèteur d'étoffes. Apprèteur, épureur (s. a. i.). Apprèteur de chanvre, lin, etc. Apprèteur de soie, glaceur de coton Apprèteur de laine. Glaceur, lustreur d'étoffes. Colleur, encolleur d'étoffes, de chaînes, etc. Décatisseur d'étoffes, de drap. Blanchiment de fils et tissus Imprimeur sur étoffes et tissus Blanchissage de dentelles, etc. Apprèteur de broderies. Découpage, apprèt de châles Découpage d'étoffes. Apprèt de mouchoirs Imprimeur de broderies.	4.453 4.4530 4.4531 4.4533 4.4533 4.4537 4.456 4.456 4.457 4.4661 4.4752 4.4752 4.4762 **	10.185 150 62 261 1.152 406 90 134 2.287 2.590 574 26 16 48 104 "	84 114 3 56 3 18 11 2 13 69 2 2 3 8 10		4.453 4.4530 4.4531 4.4532 4.4533 4.455 4.456 4.456 4.459 4.4661 4.4755 4.4755 4.4755 4.4941 4.4662	11.081 146 64 19 940 730 14 158 2.858 2.983 1.028 5 84 60 5	399 145 5		200 1 13 9 8 105 6 16 127 66 67 10 12 2337 22 10	
		18.085	390	21,6		20.193	695	34,4	1.009	20,1
Fabrique de passemonlerie. Fabrique de mercerie. Fabrique de cannetilles, de franges Fabrique de chenilles. Fabrique de lacets, cordons, tresses Fabrique de galons Fabrique de passementerie militaire. Enjoliveuse, agrémaniste en passomenterie. Fabrique de boutons en étoffe. Fabrique de sangles, de courroics en coton. Ferreur de lacets.	4.4681 4.4682	5.813 66 8 76 1.192 18 186 8 91 133	475 » » » » » » » » »		4.468 » 4.4682 4.4683 4.4684 4.4692 4.4693 4.4694 4.4695 4.4715 4.4685	4.686 6 60 1.522 101 205 72 7 299 15	595 » 1 2 » 2 » » 2 »		3.219 32 49 108 4 45 66 9 24 13	
		7.591	475	62,5		6.973	600	86,0	3.539	2,0

fessionnels insignifiants, ceux des circurs de chaussures et des chasseurs en chambre qui doivent par suite figurer également ici.

		RECE	NSEM	ENTS A	LLEMA	NDS	DE 1895	
sous-o	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		СН	OMEURS (J	uin)	Сном	eurs (Déce	embre)
NUMEROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B.79	Corderie(Ficelles, câbles, cordes, objets en cordes, etc.).	7.286	a. fr b c	4 2 177		a. fr b c	» 4 308	
41	Corderie	7.286		183	25,1	_	312	42,8
			-					
B.80	Filets, toiles, sacs et objets similaires	1.058	b c	2 44		b c	75	
42	Filet et gros ouvrages en tissu	1.058		46	43,5		79	74,6
B.91	Fabrication du papier et du carton (sauf ce qui appartient au B. 82). (Papetier, papier doré, papier de paille, carton pour toltures, papier tenture, papier à filtre, papier glacé; cartons pour lilatures, cartons Jacquard, papier buvard, papier de luxe, fabrique de papier mâché, d'objets en papier mâché (à l'exception des jouets), satinage du papier, carton pierre, etc.).	47.199	a.fr b c	2 55 626		a. fr b c	1 55 834	
43	Fabrication de papier et de carton	47.199		683	14,4		890	18,8
В.83	Reliure et cartonnage	33.912	a. fr b c	5 20 1.493		a. fr b c	1 18 1.321	
44	Reliure et cartonnage	33.912		1.518	44,8	ļ	1.340	39,5

Groupement 43. — Le sous-groupe B. 82 Jouets en papier mâché ne figure pas ici : nous croyons préférable de le réunir aux autres sous-groupes visant la fabrication des jouets.

	RECENSEMENTS FRANÇAIS										
		1893					1904				
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chomeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOTEN par établissement	
			-							11	
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	
Corderie, fabrique de cordages, ficelles	4.415	7.731	200		4.415	7.262	170		1.434		
		7.731	200	25,8		7.262	170	23, 4	1.434	5,0	
Fabrique de filets. Fabrique de sacs, seaux à incendie, etc Fabrique de stores. Fabrique de bâches et tentes imperméables. Voilier Réparateur de filets. Fabrique d'aérostats. Fabrique de bourrelets, bourses en tissus. Raccommodage de sacs. Fabrique de drapeaux et bannières. Fabrique de bourses et sacs en tissus.	4.4721 4.4722 4.4743 4.4747 »	274 491 71 743 609 4 25 23 "	2 1 4 136 1 0 0 0		4.416 4.471 4.4714 4.472 4.4721 4.4722 4.4743 4.4747 4.4743 4.4745 4.4746	183 368 145 948 758 2 11 11 11	1 1 3 78 2 3 3 78		67 78 31 50 147 46 2 9 1 8 24		
		2.240	144	64,3		2.459	83	33,8	463	5,3	
Fabrique de papier de verre et d'èmeri Fabrique de papier Fabrique de papier de papier. Fabrique de papier de paille. Fabrique de papier de fantaisie. Fabrique de papier de fantaisie. Fabrique de papier à cigarettes. Fabrique de papier goudronné et verni. Fabrique de cartes en feuilles. Fabrique de cartons pour toitures. Fabrique de carton paue. Fabrique de carton paue, bjets en pate. Satineur et lamineur de papier. Fabrique de carton-pierre.	4.33 4.331 4.332 4.333 4.334 4.337 4.339 4.344 4.345 4.346	94 16.256 666 1.063 991 398 848 79 433 72 233 265 32 15	1 169 n n 68 n n 1 n n e 66 n		4.2436 4.33 4.331 4.332 4.338 4.337 4.339 4.344 4.345 4.346 4.351	30 17.259 495 1.547 1.765 384 1.153 304 71 235 140 »	1 152 2 2 2 2 2 2 2 2 2 3 2 2 3 2 2 3 2 2 3 2 3 2 3 1 2 1 3 1 3		8 269 20 51 66 39 39 22 28 40 2		
		21.445	245	11,4		23.687	160	6,8	566	41,8	
Fabrique de sacs en papier. Fabrique d'abat-jour Fabrique de papier à lettre, enveloppes Estampeur, régleur de papier Découpeur en papier Relieur Fabrique de registres, albums Fabrique d'étiquettes Brochure et assemblage Dorure sur tranches, sur cuir. Numéroteur, colleur, etc Fabrique d'articles en coquillage, en corail Fabrique de tubes en papier pour filature. Fabrique de cartonnages, boites en carton Numéroteur, folioteur en papeterie	4.366 4.367 4.368 4.369 4.6861 4.347 4.35	548 123 348 289 35 2.953 1.214 41 304 111 32 12 255 3.033 3	10 4 1 10 1 228 2 1 20 18 6 8 6 9 158 8		4.3521 4.3522 4.3523 4.353 4.356 4.366 4.366 4.366 4.369 4.369 4.369 4.369 4.369 4.3691	738 99 930 2744 83 3.058 1.093 41 413 134 12 10 384 3.849 30	12 1 3 245 3 25 19 25 168 2		186 46 47 75 28 785 785 785 785 22 97 42 3 4 1.006 13		
	 	9.298	460	49,5		11.148	490	44,0	2.482	4,5	

SOUS	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	NSE	MENTS A	LLEMA	ANDS	DE 189	5
5005	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		CI	OMEURS (Juin)	Сном	EURS (Déc	embre)
NUMÉROS d'ordre	DÉN OM INATI ONS	SALARIĖS — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(t)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B.84	Préparation du tan et de l'extrait tannique	495	с	17		С	6	
В.85	Tannerie	37.572	b c	10 765		b c	12 1.386	
B.86	Préparation de cuirs peints et vernis	4.105	a. fr b c	1 1 117		a. fr b	" 3 157	
45	Tannerie et préparation du cuir	42.172		911	21,6		1.564	37,0
B.87	Toiles cirées, linoléum, et aussi courroles de trans- mission	2.123	b c	2 42		b c	3 38	
B.90	Harnachement et sellerie	41.803	a. fr b c	12 10 1.418		a. fr b c	2.409	
B.91	Jouets en cuir ou recouverts de cuir	353	a. fr b c	1 3 17		a. fr b c	1 ,,,	
46	Sellerie, bourrellerie	44.279		1.505	34,0		2.467	55,7

Groupement 45.— Le nombre très faible des individus employés exclusivement, tant en France qu'en Allemagne, à la fabrication du tan, nous engage à rapprocher ces travailleurs de ceux qui figurent au sous-groupe suivant tannerie, bien qu'en réalité leur place soit plutôt avec les travailleurs du bois.

Groupement 46. — La composition de ce groupement, assurément bizarre, s'explique par l'énoncé même du contenu des sous-groupes allemands.

Le B. 87 réunit la toile cirée au travail du cuir et, en particulier, à la fabrication des courroies de transmission. Nous sommes donc obligé de rapprocher ces deux industries différentes et de les joindre au B. 90 consacré à la sellerie, et de nouveau, aux courroies.

Le B. 90 comprend, en outre, presque tous les objets en cuir sauf les jouets portés au B. 91. Le Recensement fran-

			RE	CEN	SEMENTS	FRANÇ	AIS			
		1896					1901			
RUBRIQUES FRANÇAISES	ø .	w	rs	e e	w a	va	rī.	le	NTS 8	rent
(s. a. i.: sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariės	Chomeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chòmeurs	Pour mille	ETABLISSEMENTS avec salariés	IF MO
	Nur d*c	Sal	Cho	Pour	Nur d'c	Sa	Chò	Pour	kTABL a sal	EFFETIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Fabrique de tan	4.679	113))		4.6181	134	»		60	
Fabrique de parchemin, peaux pour tambours. Façonneur en peau, peaussier, etc	4.536 4.538	582 92	12 30		4.536 4.538	606 115	14 17		67 17	
Mégisserie	4.54 4.545	7.576 17.382	710 559		4.54	8.105 20.118	324 304		447 1.496	
Hongroyage	4.546 4.548	157 450	11 14		4.546 4.548	114 479	3 6		6 36	
Corroirie, fabrique de cuirs (s. a. i.)	4.55 »	4.840 »	582 »		4.55 4.550	3.654 57	407 »		414	
Batterie de cuirs	»))	»		4.551	25	7		5	
Maroquinerie	4.547 4.556	854 1.710	50 9		4.547 4.556	$1.171 \\ 2.046$	60 9		72 35	
								_		
		33.756	1.977	58,5		36.624	1.151	31,4	2.658	13,8
Fabrique de linolèum, objets en fibre	4.323	140	n		4.323	328	n		8	
Fabrique de toiles cirées ou vernies Fabrique de courroies pour machines	4.567	400 419	4 "		4.4541 4.567	494 456	6 2		23 39	
Fabrique de tissus pour usages médicaux	D	D	»		4.4731	16	»		3	
Sellerie, harnachement	4.561	15.775 26	1.169		4.56 4.561	16.035 22	1.241		8.795 5	
Dorure sur cuir	4.5611 4.5621	160 151	5		4.5611 4.5621	244 278	11		44 12	
Fabrique de cuirs à chapeaux, visières Fabrique d'articles de chasse en cuir	4.574	216 53	D		4.569 4.574	296 173	1		41 15	
Fabrique de petites courroies, lacets en cuir Fabrique d'articles de voyage en cuir	4.576	169 754	5		4.575 4.576	216 996	1 22		53 152	
Gainerie	4.577	912 672	48		4.5761	1.003	65		230 87	
Fabrique de portefeuilles	4.5772	152 153 13	11 8		4.5771 4.5772	113 352	10		35 67	
Fabrique de tuyaux en cuir	4.579	20	n n		» 3 4.562	28)))		» » 3	
Selliers (Décompte spécial)	. "»	2.535	»		7.302))	D		n	
Fabrique d'objets divers en cuir	4.568	920	1		4.568	1.094	3		69	
		23.640	1.253	53,0		22.661	1.372	60,6	9.681	2,3
			-	1	•	3.		10	4	1

çais, n'affectant pas de rubrique spéciale aux jouets, doit sans doute les placer au nº 4.568, qui se trouve ainsi répondre à la fois au B. 90 et au B. 91. De là, la réunion du B. 91 aux autres sous-groupes, à la différence des autres jouets rencontrés jusqu'à présent sur notre route.

Notons ensîn l'addition pour 1896 d'un chisfre de selliers tiré du décompte spécial en vertu du calcul suivant :

En 1901, il n'y a pas eu de décompte spécial des selliers.

COVIC	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECI	ENSE	MENTS A	ALLEM.	ANDS	DE 180	5
5005	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		Ci	HOMEURS (Juin)	CHON	EURS (Dé	cembre)
NUMÉROS d'ordre	dénominations	SALARIĖS — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 88	Objets en caoutchouc et en gutta-percha (sauf les objets tressés ou tissés et ceux notés au B. 89). (Manteaux et vêtements en caoutchouc, linge en caoutchouc, roulettes de meubles en caoutchouc, vulcanisateur, etc.).	7.494	b c	13 167		b c	9 24 2	
B. 89	Jouets en caoulchouc	193	С	5		С	4	
47	Caoutchouc.	7.687		185	24,1		255	33,1
B. 92	Tapisserie et industries annexes	20.748	a. fr b c	6 4 1.431		a. fr b c	" 7 2.915	
	(Décorateur, poseur de rideaux, nettoyeur de crins, fabri- cation de matelas et meubles rembourrés; tapissier en meubles, séchage, préparation de crin végétal, etc.).							
48	Tapisserie, matelasserie	20.748		1.441	69,4		2.922	140,7
B. 93	Travail et conservation du bois	47.344	b c	32 811		b c	28 1.792	
49	Scierie mécanique	47.344		843	17,8		1.820	38,4
B. 94	Objets grossiers en bois, objets en bois uni, allumettes	14.435	a. fr b c	4 7 260		a. fr b c	" 4 385	
	(Fabrique de boîtes à cigare, cuillers, épingles en bois, boîtes en bois, pelles, manches à balais, billots, ancres en bois, ustensiles en bois, vaisselle en bois, fabrique d'échelles, de formes à chaussures, de caisses, de jougs, de portemanteaux, d'instruments de gymnastique, sabotier; fabrique d'allumettes, de boîtes d'allumettes, etc.).							•
	A reporter	14.435		271			389	

Groupement 47. — Les objets en caoutchouc, mis par l'Administration allemande, d'une façon assez curieuse, au milieu même du groupe Cuir, ont été de nouveau divisés pour faire place à un sous-groupe spécial Jouets. Ceux-ci étant confondus, par l'Administration française, avec les objets divers en caoutchouc, la fusion des deux sous-groupes B. 88 et B. 89 s'impose.

=		RECENSEMENTS FRANÇAIS										
			1893	-	ECEN	SEMENT	5 FRAN	190	1			
	DANDAMES ED MOTICES		1090	<u></u>	_						t	
	RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariės	Chòmeurs	Pour mille	Numèros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par etablissement	
I	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	
	Fabrique de caoutchouc	4.31 4.312 4.313	·980 438 229	23 » 1		4.31 4.312 4.313	1.720 1.663 360	27 » 1		60 15 26		
	Fabrique d'objets en gomme, etc	4.314	1.654	5		4.314	1.972	25		113		
			3.301	29	8,8		5.715	53	9,3	214	26,7	
	Fabrique d'articles de literie, matelas	4.4757 4.4758 4.476 4.4761 4.521 4.522 4.5233 4.524 4.525 4.668 "	265 450 5.888 137 38 74 244 35 17 23 "	2 85 990 2 1 ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		4.4756 4.4768 4.476 9 4.4761 4.522 4.5233 4.525 4.668 4.4759 4.4763	381 437 7.091 58 39 246 104 27 27 8 13	1 74 1.149 1 9 1 9 1 3 1 3 1 3	-	90 523 2.344 108 37 7 13 6 8		
			7.171	1.082	150,9		8.431	1.238	146,9	3.167	2,7	
	Sciage mécanique de bois	4.611 4.618 4.619	19.376 519 121 271	304 68 » »		4.61 4.611 4.618 4.619 9.9461	26.204 584 159 204 40	191 38 38 1		3.324 238 12 29 21		
1		·····	20.287	372	18,3		27.191	230	8,5	3.624	7,5	
	Fabrique de bois pour galoches, brosses, etc. Fabrique de bois d'allumettes Fabrique d'échelles Layetier-emballeur. Fab. d'articles de marine, de gymnastique Fabrique de jougs, attelles, pompes en bois Fabrique d'outils en bois Fabrique d'outils en bois Boissellerie, fabrique de ruches à abeilles Saboterie Fabrique de crépins en bois. Fromier (s. a. i.). Fabrique de moulures pour le bâtiment. Fabrique de coffrets en bois. Fabrique de malles en bois.	4.613 4.616 4.617 4.629 4.64 4.641 4.642 4.642 4.642 4.643 4.644 4.645 4.645 4.648 4.671 4.672	1.396 122 2.285 101 3.651 123 75 813 517 817 18.620 311 44 494 32 481	3 453 453 16 2 3 14 410 4 2 20 11 42		4.613 4.616 4.617 4.629 4.64 4.6411 4.642 4.642 4.643 4.644 4.645 4.645 4.645 4.645 4.6672	1.792 195 4.062 127 3.190 165 238 307 961 16.352 364 10 1.041 184 557	1 96 3 223 11 4 4 4 23 354 9 4 35 5 5		155 6 323 27 510 45 56 49 164 256 9.875 73 4 64 15		
			29.882	992			30.463	793		11.733		
1							1			1		

Groupement 49. — A ce groupe du sciage, on pourrait peut-être ajouter les seieurs de long; mais l'Administration française les rattache aux charpentiers, et, dans le doute, on peut les laisser avec ces derniers. On les retrouvers donc au groupement 81.

						-		
SOUS-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	ENSE	MENTS A	LLEMA	NDS	DE 189	5
			CI	IOMEURS (Juin)	Сном	EURS (Déc	embre)
numėros d'ordre	DÉNOMINATIONS		Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 95	Report	14.435 249.480	a. fr b c	271 17 32 7.995		a. fr b c	389 ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
50	Menuiserie, ébénisterie. saboterie	263.915		8.315	31,5		11.196	42,4
В. 96	Tonnellerie	32.230	a. fr b c	3 » 987		a. fr b c	10 1.339	
51	Tonnellerie	32.230		990	30,7		1.349	41,8
B. 97	Tressage et fabrication de paniers	17.036	a. fr b c	16 12 243		a. fr b c	9 4 466	
B. 98	Autrès tressages et tissages de bois, paille, écorce, jonc	2.991	a fr b c	4 9 76		a. fr b c	» 4 129	
52	Travail du jonc et de la paille	20.027		360	18,0		603	30,1

Groupement 50. — Nous réunissons à nouveau un sous-groupe portant un nom de métier et le sous-groupe voisin portant celui des industries dépendant de ce métier.

Le métier de menuisier a donné lieu à un décompte spécial dont nous utilisons les données par les calculs suivants

Le metter de menusier à donné lieu à un décompte spécial dont nous utilisons les données par les calculs suivants indiqués au détail aux pages 101 et 142:

1896	
Total des menuisiers (Décompte spécial)	82.307
Unites à déduire conventionnellement	62.920
Chiffre approximatif à ajouter	19.387

=		· RECENSEMENTS FRANÇAIS									
			1896					1			
	RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numeros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numèros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOTEN par établissement
	(10)	(11)	(12)	(13)	-14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
ı			29.882	992			30.463	793		11.733	
	Fabrique de parquets Menuiserie de bâtiment. Parquetage. Aplanissage de parquets. Fabrique de châssis en bois. Fabrique de châssis en bois. Fabrique de couveuses artificielles. Fabrique de cercueils Grillageur en bois, objets de jardin en bois. Fabrique de cannes pour voitures. Fab. d'ameubl., ébéniste, menuisier-antiquaire. Fabrique de chaises ct fauteuils. Fabrique de mobilier scolaire. Canneleur pour ébénisterie. Placage en bois. Fabrique d'articles de bureau en bois. Objets en bois pour jardins. Menuisiers (Décompte spécial).	4.647 4.6471 4.6472 4.652 4.658 4.66 4.662 4.663 4.663 4.663 4.669 4.687	547 68.059 769 1009 37 265 466 31 6000 93 30.646 6.165 54 37 131 1245 180 19.387	1 5.139 1044 7 1 1 2 1.212 123 7 3 1 6 8 9		4.612 4.625 4.6271 4.6271 4.628 4.6471 4.6471 4.658 4.66 4.663 4.663 4.663 4.663 4.669 4.669 4.687	755 76.440 708 1115 24 562 59 19 547 5120 36.522 6.995 43 43 35 254 382 39 35.671	5 6.874 189 8 1 3 23 2 1.685 93 9 6 9		35 26.774 94 25 9 8 8 11 8 477 29 7.333 1.627 1 9 9 2 2 2 71 46 9	
			157.283	7.602	48,3		189.791	9.683	51,0	48.001	4,0
	Fabrique de cercles, lattes, échalas, etc Tonnellerie, fabrique de bennes de vendange. Fabrique de cercles et cerceaux	4.6291 4.6413 4.6541	463 18.605 1.197	2.431 25 2.159	106,8	4.6291 4.6413 »	1.868 20.970 22.838	32 1.753 »	78,2	669 6.489 7.458	3,2
	Apprèt et fendage de paille, jonc	4.511 4.5111 4.5112 4.514 4.5141 4.5142 4.659 4.6651 4.513 4.4863	20 4 4 4 86 380 74 6 6 137 208 6.791 1.775 61 1.072	35 148 8 4 72	10050	4.511 4.5141 4.5142 4.5142 4.650 4.650 4.650 4.4863 4.4863 4.4864 4.4863	9 34 390 657 60 15 152 363 6.813 2.032 100 1.465	3 3 2 40 3 3 4 50 203 9 1 16	10,2	8 5 107 52 17 11 1 25 480 3.767 196 21 608	3,3
			10.714	276	25,7		12.090	301	24,9	5.297	2,3
Ī			1901								

1901	
Total des menuisiers (Décompte spécial)	98.501
Unités à déduire conventionnellement	62.830
Chiffre approximatif à ajouter	35.671

Groupement 52. — Encore deux sous groupes que nous sommes forcé de réunir, vu l'agglomération des chômeurs français à la rubrique Fabrique de vannerie.

		RECE	NSEM	IENTS A	LLEMA	NDS	DE 4895	ĵ
sous-o	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX			OMEURS (~	_	EURS (Déc	
NUMÊROS d'ordre	DE DÉNOMINATIONS DÉNOMINATIONS		Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 99	Travail au tour	21.498	a. fr b c	6 1 759		a. fr b c	" 3 753	
B. 101	(Tourneur sur bois, sur ambre, sur ivoire, sur os, sur corne. sur écaille, sur nacre, tourneur de pipes, de tuyaux de pipes, etc.). Divers articles tournés et sculptés, également travail du liège	12.488	a. fr b c	6 8 380		a. fr b c	2 7 382	
	(Objets en os, en ambre, billes de billard, travail de l'ivoire, de la corne, objets en nacre, en écume de mer, en écaille, pipes, tabatières, tabletterie, objets en celluloïd, fabrique d'éventails, sculpteur sur bois, découpage de bois, boutons de bois, de corne et autres matières découpables. Fabrication de bouchons, semelles en liège, travail artistique du liège, garnitures de meubles, etc.).							
B. 102	Fabricants de peignes	1.352	b c	1 36		b c	2 43	
53	Tournage en bois et divers	35.338		1.197	33,9	····	1.192	33,7
B, 103	Brosserie, fabrication de pinceaux (Fabrique de plumeaux, de balais de crins, préparation des crins pour brosserie, monieur en brosses, pinceaux pour	9.761	a. fr b c	4 8 203		a. fr b c	» 9 332	
	peinture, brosses à dents, etc.).		_					
54	Brosserie	9.761		215	22,0		341	34,9
B. 104	Cannes, ombrelles et parapluies	3.452	a. fr b c	4 3 78		a.fr b c	» 6 116	
55	Parasolerie	3.452		. 85	24,6		122	35,3

Groupement 53. – Le B. 90 vise le métier de tourneur, le B. 101 les industries alimentées par ce métier ; leur fusion s'impose. D'autre part au B. 101, sont réunies les menues industries s'exerçant sur une matière analogue au bois :

	RECENSEMENTS FRANÇAIS										
			1896				5 FRANÇ	190	1	-	
ı	PRINCIPLE PRANCIPLE		1000				1	130			ي ا
	RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
	Fabrique de modèles pour la mécanique	4.6460 4.67	637 79 3.275 675 41	27 55 182 1		4.646 4.6460 4.6812 7 4.6893	976 54 4.960 9 63	112 39 241 "		202 5 1.396 9	
	Fabrique de celluloïd	4.32 4.664 4.6691 4.6781 4.68 4.681 4.6821 4.6823	342 1.695 86 2.975 755 258 114 36	3 17 3 17 3 17		4.32 4.664 4.6691 4.6591 4.68 4.681 4.6821 4.6823	300 2.179 16 3.258 878 231 79 29	1 281 36 39 26 7		4 483 4 566 282 - 40 15 7	
	en corne. Polissage de tabletterie. Fabrique d'objets en celluloïd, en écaille. Fabrique de chapelets. Fabrique d'éventails. Décoration d'éventails. Décoration d'éventails. Fabrique d'objets en nacre, os, etc. Fabrique d'objets en pais. Fabrique d'objets en ivoire. Fabrique de boutons en bois, nacre, etc. Fabrique de boutons (s. a. i.). Fabrique de pipes en bois. Fabrique de pipes en écume de mcr Fabrique de feuilles transparentes en corne. Fabrique de féuilles transparentes en corne.	4.6828 4.683 4.6833 4.6845 4.6844 4.6851 4.6853 4.6854 4.686 4.686 4.686	470 19 83 185 141 338 39 243 126 155 2.403 360 977 44	1 1 1 1 2 4 19 2 1 12 64 5		4.6827 4.6828 4.683 4.6835 4.6841 4.685 4.6853 4.6853 4.6854 4.6860 4.688 4.6882 4.6882 4.6831	461 7 336 369 127 258 24 270 234 180 3.039 50 1.103 31 25	1 3 2 3 4 21 3 4 5 29 2 3		41 14 17 68 38 92 14 41 27 31 508 36 111 6	
ı	Fabrique de peignes en corne	4.682	1.551	17		4.682	2.323	23		496	
			18.102	712	39,3		21.879	884	40,4	4.570	4,8
	Fabrique de crins pour la brosserie	4.52 4.69 4.691 4.694 4.695	146 1.095 3.583 61 66	1 3 126		4.52 4.69 4.691 4.694 4.695	250 1.288 4.737 181 89	1 8 100 »		37 316 1.061 21 21	
ŀ	abrique de planedux.	4.000	4.951	130	26,2	-1.000	6.545	109	16,7	1.456	4,5
	Fabrique de parapluies, ombrelles	4.484 4.4841 4.4842 4.655 4.656 4.657 4.654 4.6546	898 32 13 213 299 321 72 141 34	29 6 3 6 8 2 2		4.484 4.4841 4.4842 4.655 4.656 4.657 4.654 4.6544	1.018 49 5 347 301 269 120 28	23 8 7 1 5 8 3		368 83 6 41 77 67 22 11	
			2.023	53	26,2		2.137	45	21,1	675	3,2
1											

corne, écaille, os, etc. Le B. 102 Fabricants de peignes se rattache évidemment à ces industries : de la, son adjonetion au groupement.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX CHOMEURS (Juin) SALARIÉS SOUS-GROUPES ALLEMANDS DE 1895 CHOMEURS (Juin) CHOMEURS (Décembre) SALARIÉS SOUS-GROUPES ALLEMANDS DE 1895 CHOMEURS (Juin) CHOMEURS (Décembre) SALARIÉS SOUS-GROUPES ALLEMANDS DE 1895 (Juin) SALARIÉS SOUS-GROUPES ALLEMANDS DE 1895 CHOMEURS (Juin) CHOMEURS (Décembre) SALARIÉS SOUS-GROUPES ALLEMANDS DE 1895 CHOMEURS (Juin) CHOMEURS (DÉCEMBRE) SOUS-GROUPES ALLEMANDS DE 1895 SALARIÉS SOUS-GROUPES ALLEMANDS DE 1895 CHOMEURS (Juin) CHOMEURS (DÉCEMBRE) SOUS-GROUPES ALLEMANDS DE 1895 SALARIÉS SALARIÉS SOUS-GROUPES ALLEMANDS DE 1895 SALARIÉS SOUS-GROUPES ALLEMANDS DE 1895 SALARIÉS SALARIÉS SOUS-GROUPES ALLEMANDS DE 1895 SALARIÉS SALARIÉS SOUS-GROUPES ALLEMANDS DE 1895 SALARIÉS SAL									
sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUN	RECE	NSEN	IENTS A	LLEMA	ANDS	DE 189	5	1
	S. S.		CH	OMEURS (Juin)	Сном	EURS (Déc	embre)	1
NUMÉROS d'ordre			Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	ı
B. 105	Décoration et dorure d'objets en bois et autres matières similaires (cadres de glaces, de tableaux, etc.)		a. fr b c	2 3 646		a. fr b c	3 1.066		
56	Encadrement, dorure	15.307		651	42,5		1.069	69,8	
B. 19	Jouets en pierre, terre cuite, porcelaine, verre, etc.	959	a. fr	3 4		a. fr c	" 4		
B. 82	Jouets en papier mâché	1.960	a. fr b c	4 3 1 5		a. fr b c	8 3 59		
B. 100	Jouets en bois, corne et autres matières simi- laires	3.515	a. fr b c	5 4 42		a fr b c	4 2 54		
B. 124	Fabrication, habillage et garnissage de poupées	946	a. fr c	17		a. fr	» »		
57	Jouets divers	7.380		97	13,1		134	18,1	1
B. 106	Moulins à blé, moulins à moudre et à décortiquer. y compris le décorticage du riz		b c	50 1.835		b c	93 3.212		
58	Meunerie	71.315		1.885	26,4		3.305	46,3	
B. 107	Boulangerie (y compris les boulangeries-pâtis- series)		b	12 6.017		b c	29 8.042		
59	Boulangerie	122.241		6.029	49,3	<u></u>	8.071	66,0	
B. 108	Pâtisserie, fabrication de pain d'épices, confiserie. (Fabrication d'hosties, de massepains, de biscottes, de bonbons, dragées, etc.)		b c	10 1.020		b c	11 860		
60	Pâtisserie, confiserie	16.877		1.030	61,0		871	51,6	-
B. 109	Fabrication et raffinerie du sucre	27.459	b c	67 439		b c	22 894		
61	Sucrerie	27.459		506	18,4		916	33,3	-

Groupement 57. — Nous pouvons placer ici ce groupement des jouets puisque ce sont les jouets en bois qui, seuls dans les Recensements français, sont compris sous une rubrique spéciale. Il y a lieu de penser que

_											
				R	ECEN	SEMENT	S FRAN	ÇAIS			
ł			1896					190	1		_
	RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ETABLISSRAENTS avec salariés	EFFECTIF MOTEN par établissement
	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
	Fabrique de baguettes pour l'encadrement Fabrique de eadres	4.649 4.65 4.651 4.6660 4.6662 4.6664 4.6667 4.6669 4.6883	205 335 771 3 80 1.032 42 158 79	2 2 13 3 14 130 4 10 48		4.615 4.65 4.651 4.6662 4.6664 4.6667 4.6669 4.6883	404 470 990 90 1.242 98 267 112	1 26 20 142 11 8 73		13 57 278 28 275 26 38 48	
			2.705	223	82,4		3.673	281	76, 5	763	4,8
	Fabrique de jouets, d'articles pour fêtes	4.689	1.021	14		4.689	1.033	10		185	
			1.021	14	13,7		1.033	10	9,7	*	*
	Meunerie	4.1 4.112 4.113	55.167 75 224 »	682 2 »		4.1 4.112 4.113 9.941	51.748 137 343 2	626 2 n		21.439 26 17 2	
			55.466	684	12,4		52.230	628	12, 0	21.484	2.4
	Boulangerie	4.15 4.1511 4.1512	69.240 1.464 160	4.808 15 »		4.15 4.1511 4.1512	74.743 2.668 672	5.006		39.843 134 81	
			70.864	4.823	68,0		78.083	5.017	64,3	40.058	1,9
	Pătisserie. Fabrique de pain d'épiees. Fabrique de eonfiserie. Confiseur, glaeier. Fabrique de pain azyme.	4.151 4.1513 4.16 4.161 "	9.366 216 2.915 862	767 » 214 20 »		4.151 4.1513 4.16 4.161 4.1514	10.807 241 3.949 350 55	870 6 199 8 "		3.935 39 748 49 13	
			13.359	1.001	74,8		15.402	1.083	70,3	4.784	3,2
	Suererie	4.122 4.1221 4.123 4.124	11.492 159 6.206 164	33 75 1		4.122 4.1221 4.123 4.124	12.924 363 6.391 158	52 3 39 »		336 91 30 8	
1			18.021	109	6,0		19.836	94	4,7	465	42,7

les autres jouets sont eonfondus sous cette rubrique, car on ne voit pas où ils pourraient, sans eela, se trouver.

^{*} Suppression conventionnelle, voir chap. XVI, p. 333.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX SALARNÉS SALA			RECE	NSEM	IENTS A	LLEMA	NDS	DE 1893	5
Section Préparation d'aliments à base végétale	SOUS-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		Сн	OMEURS (J	luin)	сноч	EURS (Déc	embre)
B. 110 Autres denrées alimentaires d'origine végétale (nouilles, macaronis, amidon, cacao, chocolat, cafés de substitution, légumes comprimés et conservés) 10.781 181	NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS		Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(nouilles, macaronis, amidon, cacao, chocolat, cafes de substitution, légumes comprimés et conservés). 10.781	(i)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 63 Equarrisseurs	B. 110	(nouilles, macaronis, amidon, cacao, chocolat, cafès de substitution, légumes comprimès et conservès)							
B. 63 Equarrisseurs	62	Fabrication d'aliments à base végétale	10.781		215	19.9		270	25.0
B. 111 Boucherie	72.00		400						
B. 111 Boucherie 92.754 b 12 5.052 b 11 6.368	В. 63		626					31	
(Conserves de viande, extraits de viande, saleur, fumeur de viande, charcuterie, etc.). 63 Boucherie, charcuterie	B. 111		92.754	b					
B. 112 Préparation d'autres denrées alimentaires d'origine animale (poisson salé, fumé, lait concentré, beurre et fromage) 10.892 b 16 c 189 c 267		(Conserves de viande, extraits de viande, saleur, fumeur de viande, charcuterie, etc.).		С	5.052		c	6.308	
gîne animale (poisson salé, fumé, lait concentré, beurre et fromage)	63	Boucherie, charcuterie	93.380		5.079	54,4		6.410	68,6
B. 113 Fournitures d'eau, entreprises hydrauliques, préparation, conservation et fourniture de glace, eaux minérales artificielles	B. 112	gine animale (poisson salé, fumé, lait concentré, beurre et fromage)	10.892						
paration, conservation et fourniture de glace, eaux minérales artificielles	64	Conserves de poissons, beurrerie, fromagerie	10.892		205	18,8		282	25,8
B. 114 Malteric 3.237 b c 14 c 65 B. 115 Brasserie 75.190 b 156 c 2.419 c 3.501	B. 113	paration, conservation et fourniture de glace,	7.583						
B. 115 Brasserie	65	Eaux minérales, glace à rafraîchir	7.583		139	18,3		195	25,7
c 2.419 c 3.501	B. 114	Malteric	3.237		•			» 65	
66 Malterie, brasserie	B. 115	Brasserie	75.190						
	66	Malterie, brasserie	78.427		2.685	34,2		3.745	47,7

Groupement 66. — La réunion des deux sons-groupes B. 114 et B. 115 est nécessaire pour une raison déjà indiquée à l'occasion du groupement 34. La répartition des ouvriers de malterie et de brasserie ne se fait pas, entre les deux sous-groupes de la même façon en Allemagne et en France; en Allemagne elle a lieu d'après le critère de

	RECENSEMENTS FRANÇAIS										
		1896					190	Į.			
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Nnmeros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMBATS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par etablissement	
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	
Fabrique de chocolat. Fabrique de confitures. Fab. de conserves de légumes. Fabrique de conserves de truffes, de tomates. Epluchage de légumes, plumage de volailles. Fabrique de moutarde. Fabrique de ehicorée. Triage, brûlerie de café, café de glands, etc. Féculerie. Amidonnerie. Fabrique de glucose, dextrine. Fabrique de pâtes alimentaires.	4.162 4.164 4.165 4.1651 4.1655 4.1661 4.168 4.169 4.19 4.192 4.193 4.11	2.946 135 1.989 107 6 148 1.146 155 746 830 277 2.000	40 » » » » 3 1 2 3 » 40		4.162 4.164 4.165 4.1651 4.1655 4.1661 4.168 4.169 4.19 4.192 4.193 4.11	3.676 147 3.594 173 5 184 1.339 252 792 823 300 2.713	34 2 2 3 3 1 9 1 2 4 4 0		158 25 480 33 6 51 126 41 148 23 11 234		
•••••		10.485	89	8,5		13.998	95	6, 8	1.036	13,5	
Equarrissage, écorchage	4.183	257	4		4.183	477	1		256		
Charcuterie. Fabrique de salaisons, dc conserves, etc Abatage des viandes de boucherie. Fabrique de présure. Charcutier-revendeur Boucherie au détail. Marchand boucher en gros. Abattoir.	4.172 4.173 4.18 4.185 6.251 6.252 6.253	869 "	826 n 14 1 1 2.198 1 »		4.172 4.173 4.18 4.185 6.251 6.252 6.253 4.181	14.046 571 306 399 45 43.876 1.363 1.027	870 5 4 2.158 5		8.060 54 76 62 146 23.418 ·426 285		
•••••	•••••	52.004	3.045	58,5		62.110	3.043	49,0	32.783	1,9	
Beurrerie Salaison de beurre. Fromagerie Fabrique de lait conservé. Fabrique de conserves, fumage de poissons. Fabr. de margarine, gélatine alimentaire, etc	4.114 4.115 4.116 4.1652 4.17 4.197	523 390 2.065 86 2.541 579	33 33 4 1		4.114 4.1141 4.116 4.1652 4.17 4.197	1.316 466 2.766 19 2.495 661	1 52 3 157 3		295 8 928 4 226 16		
		6.184	40	6, 5		7.723	210	27,2	1.477	5,2	
Fabrique d'eaux gazeuses	4.136 4.137 4.138 4.139	1.407 10 1.401 425	14 » »		4.146 9 4.148 4.1461	2.007 1.863 907	8 7 2		771 ** 151 93		
		3.243	14	4,3		4.777	17	3,6	1.015	4,7	
Malterie	4.132	922	8		4.142	1.020	16		93		
Brasserie de bière	4.13 4.131	17.845	197		4.14 4.1261	18.553 312	186		2.720		
		18.781	205	10,9		19.885	202	10,2	2.818	7,1	

l'industrie individuelle, ou tout au plus d'après celui de l'industrie collective d'atelier, tandis qu'en France elle a lieu d'après le critère de l'industrie principale d'établissement : ce n'est donc qu'en confondant les deux sous-groupes qu'on peut les rendre comparables.

		RECE	NSEM	ENTS AI	LEMA	NDS	DE 1895	
sous-o	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		Сн	OMEURS (J	uin)	CHOME	urs (Déce	embre)
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIĖS (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 116	Distillerie d'alcool, fabrication de liqueurs et de marcs (Fabrication d'essences, brûleur de mélasses, raffinerie de spiritueux, fabrication de punch, etc.).	16.219	b c	124 341		b c	73 303	
67	Eaux-de-vie, liqueurs	16.219		465	28,6		376	23,1
В. 117	Fabrication de vins mousseux et de vins de fruit; soins de la cave	4.954	b c	5 161		b c	10 179	
68	Vins mousseux, cavistes	4.954		166	33,5		189	38,1
B. 118	Fabrication du vinaigre	1.377	b c	3 12		b c	2 22	
69	Fabrication du vinaigre	1.377		15	10,9		24	17,4
B. 119	Travail du tabac	66.437	a. fr b	37 92 1.225		a. fr b c	4 59 1.546	
70	Travail du tabac	66.437		1.354	20,4		1.609	24,2
B. 121	Tailleurs et couturières	157.323	a. fr b c	231 51 3.995		a. fr b c	5 34 7.007	
B. 122	Confection de vêtements et de lingerie		a. fr	25 112 212		a. fr	" 44 351	
	A reporter	168.581	 	4.626		-	7.441	

1	RECENSEMENTS FRANÇAIS											
		1896	-				190	1				
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariės	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement		
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)		
Distillerie d'alcool (s. a. i,). Distillerie de grains. Distillerie de mélasse de betteraves. Distillerie agricole. Raffinerie d'alcool. Fabrique d'eaux-de-vie, rhums, etc Distillateur-liquoriste. Fabrique de vermout. Fabrique d'absinthe.	4.12 4.126 4.127 4.128 4.129 4.14 4.141 4.143 4.144	1.821 1.212 767 1.050 105 1.879 7.712 255 275	112 » » 1 11 55 »		4.1250 4.126 4.127 4.128 4.1271 4.13 4.131 4.133 4.134	533 1.465 1.732 231 149 1.294 10.280 232 405	37 1 4 1 7 114 »		64 41 95 26 5 400 1.542 10 38			
		15.076	179	11,8		16.321	164	10,1	2.221	7,3		
Cidrerie Fabrique de vins mousseux	4.134 4.146 4.1460 »	293 4.274 191 »	7 178		4.144 4.135 4.1360 4.136	524 64 224 5.121	» 210 3		165 3 11 148			
		4.758	185	38,8		5.933	213	35,9	327	18,1		
Fabrique de vinaigre	4.166	674	4		4.166	581	1		120			
		674	4	5,9		581	1	1,7	120	4,8		
Manufacture de tabacs (Corse seulement) Entreposeur de tabacs Manufacture de tabacs (Personnel de l'Etat)	4.22 9.422 9.9422	85 725 2.360	" " 12		4.22 9.6931 9.9422	26 1.110 2.385))))))		12 » 19			
		3.170	12	3,8		3.521	>>	»	*	*		
Tailleur d'habits. Culotier, culotière. Giletier, giletière. Fabrique de chasubles, vètements saccrdotaux Costumier. Tailleur pour dames, couturière. Piqùre à la mécanique, appièceur. Tailleur coupeur, tailleur pompier. Dessinateur de costumes. Tailleur coupeur. Fabrique d'équipements militaires.	4.4773 4.4774 4.4778 4.4779 4.48 4.481 4.4812 0 1 4.475	28.625 58 10 178 44 964 119 111	1.583 10 3 1 2 27 30 89 **		4.477 4.4773 4.4774 4.4778 4.4779 4.478 4.4781 4.4782 4.4775 4.4775	25.300 45 177 126 41 1.680 75 6 2 109 802	1.832 3 1 9 1 68 15 2 9 85		16.776 881 1.020 71 46 63.463 431 8 1 24 102			
Confection de blouses et sarreaux. Confections pour dames ou enfants. Confection de vêtements tout faits. Fabrique de lingcrie. Fabrique de chemises. Fabrique de gilets de flanelle, de brassières. Fabrique de glaux-cols. Raccommodage de tissus. Ouvroir. Fabrique de bonncts, de coiffes de femme. Fabrique de boutonnières.	4.4771 4.4772 4.483 4.4831 4.4834 4.4832 4.4813 4.4837	37 1.129 10.773 743 1.677 144 163 25 103	21 3 57 2 1 1 1		4.4839 4.4771 4.4772 4.483 4.4831 4.4832 4.4784 4.4837 4.4836 4.4785	1.398 9.098 759 1.588 224 169 6 196 3	53 0 1 1 0 0 0 1		17 731 2.158 8.942 1.132 39 60 61 1.139 25 23			
		45.961	1.838			41.657	2.084		97.150			

^{*} Suppression conventionnelle, volr chap. XVI, p. 333.

sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	NSEX	IENTS A	LLEMA	ŅDS	DE 189	5
			СН	OMEURS (Juin)	CHON	EURS (Déc	embre
NUMÉROS d'ordre	dénovinations .	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(G)	(7)	(8)	(9)
	Report	168.581		4.626			7.441	
B. 130	Fabrication de cravates et bretelles	577	a. fr b	1 6		a. fr	» 4	
B. 131	Fabrication de corsets	1.069	c a. fr b c	8 » 2 12		a.fr b c	3 » 2 8	
71	Tailleurs, confection, lingerie	170.227		4.655	27,0		7.458	43,8
B. 123	Modes	518	a. fr b c	» 3 4		a. fr b c	» 3 4	
B. 126	Chapelleric, objets en feutre	10.804	a. fr b c	1 12 402		a. fr b c	» 18 524	
	(Coupeur de poils, chapeaux de feutre, pantoufles de feutre préparation de poils, ouvrier en cuirs de chapeaux, chapeaux de soie, etc.).							
B. 127	Fabrication de casquettes (y compris la fabrication accessoire de chapeaux)	1.065	a. fr b c	3 2 24		a, fr b c	" 1 48	
72	Chapellerie, modes	12.387		451	36,4		593	48,2
B. 125	Travail des fleurs et plumes artificielles	1.582	a. fr b	» 6		a. fr	· »	
	(Fabrication de feuilles, peintre en fleurs, tresseur de perles, couronnes en perles, teinturier en plumes, préparation de p'umes, ctc.).		С	39		С	40	
73	Fleurs et plumes	1.582		45	28,4		44	27,8
B. 128	Pelletcrie et travail des fourrures	6.988	a. fr b c	14 2 357		a.fr b c	» 2 356	
	(Teinturier en peaux, apprêteur de peaux, etc.).	6.988		373	F2 /			
74	Pelleterie	0.988		3/3	53,4		358	51,2
B. 129	Gantiers (y compris ccux qui ont comme occupation accessoire la fabrication des cravates)	5.913	a. fr b c	6 5 141		a. fr b c	» 5 182	
75	Ganterie	5.913		152	25,7		187	31,6
								

Groupement 71. — Le travail à l'aiguille de ces quatre sous-groupes doit être confondu, le premier sous-groupe portant le nom du métier, les autres celui des industries correspondantes.

Nous laisserons forcément de côté un autre sous-groupe de la couture, le B.120 Lingères qui ne comprend que des

	RECENSEMENTS FRANÇAIS											
				ECEN	SEMENT	S FRANC						
		1896				_	190	1				
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numèros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariės	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOTEN par établissement		
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)		
		45.961	1.838			41.657	2.084		97.150			
Fabrique de cravates	4.4833 4.4835	323 537	5 2		4.4833 4.4835	255 225	3 2		347 42			
Fabrique de corsets	4.482	636	3		4.482	590	7		1.306			
		47.457	1.848	38, 9		42.727	2.096	49, 1	98.845	0.4		
Fabrique de modes, modiste	4.486 »	411 » »	3		4.486 4.4861 4.4862	518 " 18	2 "		6.302. 3 5			
Fabrique et vernissage de feutre. Fabrique de coiffes de chapeaux Fabrique de chapeaux en feutre, soie. Chapelier (s. a. i.)	4.4751 4.485 4.4850	828 68 7.653 1.084 78 554 13	14 " 163 458 1 7 "		4.4314 4.4751 4.485 4.4850 4.4854 4.53 4.5311	1.228 101 7.347 468 60 664 5	10 317 233 1 2		53 6 547 173 20 52 4			
Fabrique de képis, casquettes, calottes	4.4856	685	14		4.4856	943	16		404			
		11.374	660	58,0		11.352	381	33, 6	7.566	1,5		
Fabrique de fleurs et plumes artificielles Feuillagiste, fabrique de fleurs en papier Dessinateur en fleurs artificielles Fabrique de fleurs, couronnes en perles Fabrique de broderies en perles Fabrique de couronnes en immortelles Fabrique de plumes pour parures, ornements Teinture ou apprèt de plumes	4.4881	2.051 207 3 404 61 5 374 124	72 14 3 1 11 4		4.488 4.4881 ** 4.489 4.4891 4.4892 4.526 4.527	1.402 164 ** 327 82 6 407 147	47 13 » 1 1 3		1.679 114 ** 618 282 4 424 28			
		3.229	105	32,5		2.535	77	30,4	3.149	0,9		
Apprèteur de peaux. Teinture de peaux Fabrique de pelleteries, pelletier. Lustreur de fourrures.	4.532 4.5321 4.535 4.5354	92 981 2.121 111	1 27 98 »		4 532 4.5321 4.535 4.5351	82 772 2.469 242	" 17 98 1		16 55 338 8			
		3.305	126	38, (3.565	116	32,5	417	8,5		
Ganterie de peau Coupeur, couseuse de gants de peau	4.59 4.591	3.414 450	217		4.59 4.591	3.234 701	51 107		271 . 1.066			
		3.864	221	57,2		3.935	158	40, 2	1.337	2,9		

Groupement 72. — L'accumulation de presque lous les chômeurs français de ces trois sous-groupes, évidemment voisins, à la rubrique *Chapelier (s. a. i.)* nous engage à faire la fusion ci-dessus.

Rappelons ici que le sous-groupe B. 124 *Poupées* a déjà été introduit dans notre groupement 57 *Jouets divers*.

1								_
sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	_		~		DE 1895	
			CH	OVIEURS (J	(uin)	CHOM	EURS (Déc	embre
NUMÉROS d'ordre	dénominati ons	Salariės — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 132	Cordonnerie	173.486	a, fr b c	106 38 3.412		a. fr b c	8 31 5.639	
76	Cordonnerie	173.486		3.556	20,5		5.678	32,7
B. 133 B. 134	Barbiers 'y compris ceux qui sont en même temps coiffeurs)	22.076 8.297	c b c	720 300		c b c	1.174 1 482	
77	Coiffeurs, perruquiers	30.373		1.020	33,5	····	1.657	54,5
B. 135	Ėtablissements de bains	2.461	b c	36		b c	23 153	
78	Bains	2.461	····	40	16,2		176	71,5
B. 136	Lavoirs, blanchisseuses, repasseuses	3.140	a. fr b c	» 1 95		a. fr b c	» 2 70	
79	Lavoirs	3.140		96	30,6		72	22,9
B. 138	Entreprise et entretien de constructions (de chemins de fer, ponts et chaussées, hydrauliques) à l'exception des rubriques portées aux sousgroupes B. 139 à B. 150	357.221	b c	829 9.728		b c	1.354 27•783	
B. 139	Arpenteurs, géomètres, cadastre, agronomes, ingénieurs agronomes	8.185 424.844 790.250	b c b	37 120 143 10.426		b c b c	94 723 3.123 91.225	
	A reporter	150.250)	21.200			124.502	

			RI	CEN	SEMENTS	FRANÇ	AIS		,	
		1896	-				1901			
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numėros d'ordre	Salariės	Chòmeurs	Pour mille	Numėros d'ordre	Salariės	Chōmeurs	Pour mille		EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)		(18)	(19)	(20)
Fabrique de chaussures de feutre	4.487 4.57 4.572 4.58 4.586 4.586 4.587 4.589	2.777 553 347 70.056 195 3.714 212 77.854	259 14 4 3.187 30 171 41 3.673	47,2	4.487 4.581 4.582 4.58 4.586 4.586 4.588	2.821 532 495 60.880 137 3.141 349 68.355	30 10 4 2.963 8 133 16 3.164	46, 3	318 673 48 22.521 95 682 77 24.414	2,8
			-			00.000		10,0		,0
Coiffeur, perruquier, etc Perruquier, implanteur sur tissus	8.5 8.51	17.606	1.070		8.5 8.51	21.215 56	1.330		12.575	
		17.654	1.075	60,8		21.271	1.334	62,7	12.623	1,7
Etablissement de bains Etablissement communal de bains	8.1	1.009	17 »		8.1 9.981	1.022	23		615 4	
		1.009	17	16,8		1.033	23	22,3	619	1,7
Blanchissage de linge de ménage Repassage de linge. Desinfection de la literie, du linge Lavoir.	4.49 4.494 4.495 4.496	4.116 26 31 1.230	130 2 3 40		4.49 4.491 4.495 4.496	5.277 34 22 1.380	195 1 3 50		14,482 4.870 11 942	
		5.403	172	31,8		6.713	246	36,6	20.305	0.3
Construction de canaux, entretien de digues Entreprise de dragage Entrepreneur (s. a. i.) Tâcheron (s. a. i.) Entreprise de terrassements Entreprise de tavaux publics Entreprise de démolitions, échafaudeur Vérificateur de bâtiments Architeete Service des ponts et chaussées et des mines Service de voirie Entretien de canaux, éclusier. Rustiqueur, rocailleur Construction d'égouts Ingénieur (s. a. i.) Epandage des eaux d'égouts Adduction d'eau	4,9232 4,930 4,9300 4,931 4,932 4,933 7,51 7,52 9,49 9,8 9,94923 4,9382 4,9381 7,54	108 1.703 928 »	26 45 2 2.574 42 24 99 93 26 47 8 158		4.923 4.9232 4.930 4.9300 4.9301 4.931 4.932 4.932 4.9382 4.9382 4.9382 4.9381 7.54 9.94922	903 1.141 204 8 11.490 47.695/ 838 575 3.974 15.992 98.364 243 156 134 1.101 373 68	2 144 266 1 3.488 88 441 101 110 4 252 252		144 139 519 2 1,399 3,487 104 223 1,837 14 2 26 1 1 1 1 2 1 6 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Entreprise de drainage, d'irrigation	4 93	241 624 172.727	11.599		4.921 7.5 4.93	410 670 197.082	5 27 11.435		115 393 37,572	
Entreprise de ravalement, ravaleur	4.936 4.9312 »	193 9 »	28	3	4.936 4.9312 »	190 6 13.924	56 1		33 4 ""	
		355.955	14.728	3		395.541	15.662	1	46.119	

^{*} Chiffre conventionnel, voir chap. XVI, p. 332.

SOME	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	ENSEN	IENTS A	ALLEMA	ANDS	DE 1893	5
5005-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		CH	OMEURS (Juin)	CHON	EURS (Déc	embre)
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 1'44	Report	790.250 12.127	 b с	21.283 1 370		 b с	124.302 5 2.486	
В. 146	Poseurs de pierre, paveurs et asphalteurs (Cimentier, poseur de trottoirs, de carreaux de mosaîque, etc.).	17.152	b c	2 572		b e	35 4,569	
B. 147	Fontainiers(Constructeur, foreur de puits, etc.).	2.582	b c	1 92		ь с	8 236	
80	Terrassement, travaux publics, maçonnerie	822.111		22.321	27,1	<u> </u>	131.641	160,1
B. 141	Charpentiers	163.852	b c	60 4.087		b c	754 19.216	
81	Charpentiers	163.852		4.147	25,3		19.970	121,8
B. 142	Vitriers	11.197	a. fr b	2 » 463		a, fr b	» » 483	
B. 143	(Metteur sous verre, encadreur, vitrier d'art, etc.). Peintres, garnisseurs, badigeonneurs, crépisseurs. circurs de parquets	95.639	a. fr b c	5 2 3.415		a. fr b c	» 8 20.293	
82	Peinture, vitrerie	106.836		3.887	36,4		20.784	194,5

Groupement 80. — Le titre même du B. 138 nous montre qu'il est impossible de respecter, dans notre propre classification, toutes les nuances du Recensement allemand. Celui-ei, en effet, oppose à l'ensemble des industries du bâtiment rassemblées au B. 138 un certain nombre de spécialités individuelles auxquelles sont consacrés les sousgroupes suivants. Le Recensement français classant, au contraire, les travailleurs, exclusivement d'après l'industrie collective, certaines fusions s'imposent. Celle par laquelle nous constituons le groupement 80 réunit à peu près les professions qui, dans la classification française, forment le groupe Terrasse et maçonnerie avec, en plus, les fonctionnaires des travaux publies, soit 115.000 travailleurs environ.

L'Administration française a fait un décompte spécial des maçons, dont nous utilisons les données par les calculs suivants déjà indiqués pages 112 et 146 :

4000

	1050.	1001.
Total des maçons (Décompte spécial)	135.704	138.395
Unites a deduire conventionnellement	161.135	124.471
Chiffre approximatif à ajouter	Néant.	13.924

Groupement 81. — Les charpentiers ont fait, en 1896, l'objet d'un décompte spécial dont l'utilisation donne le résultat suivant :

			RI	ECEN	SEMENT	S FRANÇ	CAIS			
		1896					190	1		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariës	Chómeurs	Pour mille	Numèros d'ordre	Salariës	Chòmeurs	Pour mille	ÉTABUNNEMENTS avec salaries	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(43)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Stucateur. Entreprise de plâtrerie, plâtrier.	7.918 4.934	355.955 178 11.881	14.728 25 1.378		4.918 4.934	395.541 418 12.605	15.662 45 1.574		46.119 39 4.113	
Poseur d'asphalte, de bitume. Piqueur (s. a i.) Entreprise de pavage, paveur en grès. Entreprise de pavage en bois. Poseur de carreaux en terre Construction de trottoirs, eylindrage. Cimentier. Poseur de béton. Fabrique de pavés.	4.9370 4.9372 4.9373 4.9374 4.9376 4.938	512 56 2.889 52 520 65 2.017	26 » 279 1 73 » 293 »		4.937 4.9370 4.9372 4.9373 4.9374 4.9376 4.938 4.9371 9.949373	666 7 4.199 110 877 491 3.103 16 110	25 3 445 6 94 3 413 9		30 1 576 4 138 45 524 1	
Entreprise de sondages, foreur de puits Entreprise de recherches minières Maître cureur de puits	4.9221 »	843 20 "	55 » »		4.922 4.9221 4.922 2	1.052 537 5	103 » »		260 65 2	
		374.988	16 858	44,9		419.467	18.340	43,7	51.918	8,1
Charpente en bois. Fabrique d'escaliers et rampes en bois. Sciage de long. Charpentiers (Décompte spécial).	4.626	40.032 182 9.755 8.448	2.559 4 692 v		4.62 4.626 4.621	42.234 197 8.753	3.030 17 850		16.453 58 4.325	
		58.417	3.255	55,7		51.184	3.897	76, 1	20.836	2,5
Vitrerie	4.949 4.9931	362 655	47 18		4.949 4.9931	443 749	40 (1		151 86	
Peinture en bâtiment Peintre (s. a. i.). Décorateur de bâtiments. Collage de papiers peints. Fabrique d'enseignes. Peintre en lettres. Peintre en décors de théâtre. Peintres (Décompte spécial).	4.94 4.940 4.941 4.943 4.95 4.952 4.953	35.834 2.629 1.759 428 190 178 136 6.799	2.750 1.193 227 65 3 21 6 9		4.94 4.940 4.941 4.943 4.95 4.952 4.953	41.887 1.639 2.363 425 371 332 107 13.572	5.007 1.320 350 41 5 46 1		10.203 106 590 89 82 108 13	
) · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		48.970	4.327	88,3		61.888	6.821	110,2	11.428	5,4

Total des charpentiers (Décompte spécial)	45.921
Salaries occupes du 4.62 Charpente en bois	37.473
Chiffre approximatif à ajouter	8.448

Ce décompte spécial des charpentiers n'a pas été renouvelé en 1901.

Groupement 82. — L'union des deux métiers de peinture et de vitrerie dans des entreprises où la peinture est l'industrie principale nous oblige à rapprocher le B. 142 et le B. 143.

On peut d'autre part compléter les chiffres français à l'aide du décompte spécial de la façon suivante (voir le détail des calculs pages 112 et 147):

	1896.	1901,
Total des peintres (Décompte spécial)	41.319	49.387
Unités à déduire conventionnellement	34.520	35.815
Chiffre approximatif à ajouter	6.799	13.572

SOUS-G	ROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE		ENTS AL				
			CHO	OMEURS (J	uin)	CHOME	URS (Déce	embre,
NUMÈNOS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(C)
B. 145	Couvreurs (en ardoises, tuiles, chaume, bardeaux)	22.084	b c	3 707		b c	7 4.669	
B. 148	Poseurs et installateurs de canalisation d'eau et de gaz	7.315	b c	18 374		b c	5 656	
83	Plomberie, couverture	29.399		1.102	37,5	<u></u>	5.337	181,
B. 149 B. 150	Poseurs de poèles (sont inclus les potiers-poseurs de poèles)	12.268 5.548	b c b	4 1.051 1 286		b c b	4 773 1 316	
84	Fumisterie	17.816	<u> </u>	1.342	75,3		1.094	61,4
B. 151	Gravure et fonderie de caractères. Gravure sur bois	3.785	b c	3 105		b	3 175	
B. 152	Imprimerie	60.963	b c	46 2.651		b c	48 2.559	
В. 153	Lithographie et zincographie	19.032	a, fr b c	2 6 713		a. fr b c	, 5 751	
B. 154	Impression sur cuivre et acier	1.064	b c	3 50		b c	l 34	
B. 155	Impression en couleur	882	a fr b c	4 4 29		a. fr b c	" 1 25	
85	Industries polygraphiques	85.726	-	3.616	42,2		3.602	42,0
B. 156	Photographie	6.462	a. fr	2 3 351		a. fr) 6 455	
86	(Héliograveur photolithographe, photographe sur porcelaine retoucheur, etc.). Photographie.	6.462		356	55,1	·	461	71,3

Groupement 85. — La réunion de ces sous-groupes est nécessaire, vu la fusion des différents métiers qu'ils visent dans des entreprises répertoriées par la France à une seule rubrique. La fonderie de caractères d'imprimerie

			R	ECEN	SEMENT	5 FRANC	ÇAIS			
		1898		/			190	1		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariės	Chòmeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par etablissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Entreprise de couvertures en ardoises Couverture en paille et chaume Entreprise de distribution d'eau, etc Entreprise de plomberie, de canalisations	4.928 4.9281 4.924 4.927	19.356 561 1.418 4.170	1.577 38 2 926		4.928 4.9281 4.924 4.927	21.893 544 1.598 6.549	1.775 34 »		6.462 393 182 1.164	
Poseur de sonnettes Distribution municipale d'eau	4.929 9.94924	4.170 18 343	3		4.929 9.94924	10 1.456	2 »		1.104 2 146	
		25.866	2.546	98,4	<u></u>	32.050	3.094	96, 5	8.349	3,8
Fumisterie, poèlier, fumiste	4.939 4.9391	5.333 958	560 12		4.939 4.9391	6.516 814	719 5		1.242 81	
Entreprise de ramonage, ramoneur	4.9392	777	24		4.9392	800	39		295	
		7.068	596	84,3		8.130	763	93,8	1.618	5,0
Graveur sur bois	4.3821 4.7974 4.7991	240 608 201	28 16 9		4.3821 4.7974 4.841	198 827 296	5 27 15		22 34 17	
Imprimerie typographiqueImprimerie (s. a. i.)	4.37 4.370 9.94370	21.380 21.601 721	1.123 619 »		4.37 4.370 9.94370	25.421 27.903 890	1.051 741 »		2.225 1.097	
Imprimcrie-lithographique. Imprimerie en taille-douce. Entreprise d'autographie Zincographie Dessinateur, graveur, écrivain lithographe. Gravure de musique.	7. 272	4.360 411 36 42 423 60	356 32 6 3 46 3		4.372 4.373 4.376 4.379 4.38 4.811	4.024 662 25 269 413 46	420 21 4 4 64 1		388 66 43 40 422 25	
Gravure en taille-douce	4.81	47	3		4.81	. 76	4		26	İ
Fabrique de papiers peints. Fabrique de cartes à jouer Coloriste, enlumineur. Imprimeric chromo-lithographique. Fabrique d'images. Gravure, impression de cartes géographiques	4.311	1.688 201 168 828 303 95	45 6 14 » 2 3		4.358 4.359 4.361 4.374 4.377 4.381	1.837 270 142 855 301 78	38 3 25 6 "		46 8 52 29 25 14	
		53.413	2.308	43, 2		64.533	2.429	37,6	4.220	15,3
Photogravure, hé'iogravure. Photographie, retoucheur, etc. Emaillage de photographie. Retoucheur de photographie.	4.384 4.39 » »	527 1.836 "	15 127 "		4.384 4.39 4.391 4.392	916 2.147 6 22	23 158 » 5		67 890 3 12	
		2.363	172	60, 1		3.091	186	60,2	972	3,2

qui est une industrie bien distincte ne peut pas être isolée, puisque l'Allemagne la confond avec la gravure sur bois.

sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE			^		DE 180	
				IOMEURS (Juin)	CHOM	EURS (Déc	
NUMÉROS d'ordre		SALARIÉS —	Catégories	Nombres	mille	Catégories	Nombres	mille
NUM d'ol	DÉNOMINATIONS	(Juin)	Catég	Non	Pour	Catég	Non	Pour
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 157	Peintres et sculpteurs (artistes)	2.495	a. fr b	3		a. fr b	» 6	
	(Restaurateur de tableaux, décorateur de théâtre, aquarel- liste, paysagiste, etc.)		С	133		С	472	
В. 158	Graveurs, graveurs sur pierre, ciseleurs, modeleurs.	9.890	a. fr b c	4 3 358		a. fr	» 2 302	
	(Graveur de camées, de médailles, de monnaies, sur pierres précieuses, sur ivoire, guillocheur, artiste en mosaïque, nielleur, etc.)			300			302	
B. 159	Dessinateurs de modèles, calligraphes	3.510	a. fr	2 1		a. fr	» 5	!
	(Dessinateur d'industric, en meubles, dessinateur d'ornements, etc.)		c	89		c	112	
B. 160	Autres professions artistiques (à l'exception de la musique, des théâtres et représentations)	1.897	a. fr	4. 7		a. fr b	» 19	
	(Réparateur d'antiquités, reproductions anatomiques, émailleur (sauf les émailleurs sur fer), moulage en plâtre, en cire, dessinateur (s. a. i.), artistes (s. a. i.), etc.)		c	45		С	93	
87	Industries d'art	17.792		650	36,5		1.011	56,6
C. 1	Commerce sédentaire de marchandises et pro-	377.119		9 500		b	5.621	
	(Revendeur, fripier, marchand d'antiquités, de matériaux de construction, d'appareils d'éclairage, bazars, commerce	577.119	b c	3.528 10.983		c	11.849	
	de bière, de bonbons, fleuristes (commerce), instruments de chirurgie, chocolat, diamants, épicerie, passementerie, charbons, cercueils, commerce de papiers, de crayons, de matériel de bureau, ctc.)							
	A reporter	377.119		14.511			17.470	

Groupement 87. — Note relative au sous-groupe B. 161 éliminé de notre classification.

Le dernier sous-groupe dans la section allemande B Industrie est le B. 161 Ouvriers d'industrie indéterminée auquel correspond, du côté français, le groupe 4. A. Ces travailleurs, ne présentant aucun caractère professionnel précis, doivent forcément être éliminés de notre tableau. Mais certaines remarques intéressantes peuvent être faites à leur sujet : c'est d'abord que le B. 161 comprend tous les chauffeurs sans autre indication ; si le principe de la classification individuelle avait été scrupuleusement observé, il semble que cette profession de chauffeur aurait dû passer

1		1		D	ECEN	REMENT	C EDAN	CUE			
			1896	-	EGE	SEVENT	S FRAN	190	1		
	RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numeros d'ordre	Salariės	Chômeurs	Pour mille	Numėros d'ordre	Salariės	Сһо̂тештѕ	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salaries	RFECTIF MOLEN par etablissement
ı	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18	(19))20)
	Restaurateur de tableaux	4.393 7.73 7.74 7.76	67 158 12 417	49 1 17	1	4.393 7.73 7.74 7.76	20 118 10 257	62 4 20		13 48 5 105	
	Ciseleur (s. a. i.). Ciseleur sur metaux. Graveur (s. a. i.). Gravure sur metaux, en medailles. Gravure sur bijoux. Gravure en lettres. Gravure sur cylindres. Guillocheur Gravure sur marbre et pierre. Mosaïste. Gravure en medailles, matrices, etc.	4.7733 4.810 4.812 4.8121 4.8131	704 826 564 1.058 140 69 393 179 35 205	129 44 116 46 12 2 4 5 6 10		4.7730 4.7733 4.810 4.812 4.8121 4.8131 4.816 4.9123 4.979 4.8113	567 1.211 249 1.250 190 108 358 218 52 243 87	206 59 104 70 41 3 5 13 11 8		114 320 77 368 52 23 15 37 19 34	
	Dessinateur pour broderies, etc	4.4664 4.6668 7.46	1.433 36 780	204 9 323		4.4664 4.6668 7.46	$\begin{array}{c} 4.517 \\ 23 \\ 1.270 \end{array}$	129 6 489		299 5 112	
	Fabrique de pièces d'anatomie. Emaillage sur métaux précieux. Ornemaniste Fabrique de statues religieuses. Fabrique de statues en plâtre. Praticien (s. a. i.) Moulage en plâtre. Mouleur (s. a. i.) Fabrique de pétrifications. Moulage en cire. Fabrique d'emaux, émailleur (euse) Modèles pour peintres. Sculpteur (s. a. i.)	4.919	31 88 808 513 312 49 475 617 48 9 257 3 1.217	57 57 3 14 10 23 316 3 13 3 336		4.6891 4.874 4.917 4.9173 4.9183 4.9184 4.9190 3 4.9193 4.9198 7.751 4.9180	16 114 1.225 651 605 3 207 508 3 14 581 2 991	3 2 125 2 25 3 74 391 391 1 28 2 517		1 31 103 29 451 60 26 3 8 104	
		<u></u>	11.203	1.749	156,1		12.665	2.367	86.9	2.382	5,3
	Commerce mal désigné Comptable (s. a. i.). Marchand de bestiaux. Maquignon. Marehand de porcs, de chèvres et chevreaux. Marchand de fourrages, de paille. Commerce de blés Commerce de produits agricoles (s. a. i.). Marchand de graines de jardins, ete. Marchand de farines de toutes sortes. Marchand d'articles de brasserie, etc.	6.0 6.06 6.1 6.11 6.112 6.13 6.144 6.140 6.142 6.15 6.171 6.172	26.423 6.362 2.497 1.859 765 1.307 6.167 294 2.248 370 470 452	7.045 3.640 10 27 2 3 2 15 1		6.0 6.06 6.1 6.14 6.142 6.13 6.144 6.140 6.142 6.15 6.471 6.172	21.404 5.342 2.638 4.998 875 1.605 7.193 364 2.787 456 57 131	8.556 3.143 8 39 2 1 8 2 19 2		1.914 7 1.765 1.027 606 631 3.183 140 1.279 1/22 21 53	
1.		•••••	48.614	10.746			44.845	11.780		10.828	

pour déterminée. Cet exemple montre l'impossibilité pratique de suivre exclusivement un seul des deux grands systèmes de classification. Les contremaîtres sont traités comme les chaufeurs, mais, pour eux, cela est correct, la « profession » de contremaître étant inexistante. On trouve enfin au B. 161 les machinistes; mais comme ils sont distinets des mécaniciens, lesquels figurent au B. 45, il est probable qu'ils ne représentent qu'une fraction insignifiante de la grande profession des mécaniciens, laquelle est identifiée avec l'industrie de la construction mécanique.

Sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	NSE	IENTS A	LLEMA	NDS	DE 1893	5
			CF	OMEURS (Juin)	СНОМ	EURS (Déc	embre)
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIĖS — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report	377.119		14.511			17.470	
	·							
C. 2	Banque et crédit(Employé de banque, encaisseur, changeur, caisses d'épargne, caisses de prêt, banques hypothécaires, etc.).	27.168	b c	231 95		b c	219 692	
	caísses de prèt, banques hypothécaires, etc.).							
С. 3	Expédition et commission	16.421	b c	178 267		b c	124 333	
C. 4	Librairies, commerce d'objets d'art, de musique, y compris l'édition, le commerce de livres anciens, les bibliothèques de prêt	12.875	b c	146 304		b c	155 314	
C. 5	Edition et expédition de journaux	2.862	b c	24 41		b c	30 45	
C. 6	Colportage	1.177	b c	16 15.813		ь с —	1 64 18.824	

			RI	ECEN	SEMENT	S FRANÇ	AIS			
		1896					190	1		
RUBRIQUES FRANÇAISES	S. e	ις.	ırs	lle ,	e e	w.	Sil	lle	ENTS S	MOYEN
(s. a. i. : sans autre indication)	Numèros d'ordre	Salariės	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariės	Chòmeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOTEN par établissemen
	Z D	ů.	· Ch	Роц	ž ⁵	ŊĬ.	ch	Pou	BTAB Sc	EFFECTIF par établiss
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
		48.614	10.746			44.845	11.780		10.828	
Marchand dc pommes de terre	6.18 6.1801 à	277 89.593	, 889		6.18 6.1801 à	403 111.487	» 928		198 58.154	
Marchand d'abats, tripier	6.25 6.254 6.255 6.3	960 120 21.622	36 3 223		6.25 6.254 6.255 6.3	1.175 91 26.294	32 2 225		789 63 9.545	
Marchand de curiosités, d'antiquités Matières prem., outils, objets p. l'habillement.	6.350 6.362 6.41	383 92,430	» 92		á 6.351 6.362 6.41	368 106.008	320		201 31.079	
Commerce d'objets divers	á 6.5671 6.5673 à	22.651	87		6.5671 6.5673 à	26.654	181		8.276	
Vente de tous articles par abonnement Herboriste	6.61 6.67 7.851 6.4 6.04	2.369 134 4.781 6.801 **	2 3 83 844 » »		6.595 6.67 7.851 6.4 6.603 6.42 6.441 6.16 6.61	5.500 250 5.490 3.250 43 41 435 4.355	2 7 140 999 * * * *		212 174 2.512 4 5 4 57 373	
Sociétés financières ou industrielles (s. a. i.) Garçons de bureau (s. a. i.) Compagnie immobilière Banque	6.07 6.071 6.9 6.91 6.92 6.93 6.94 6.95 6.99	2.181 349 199 27.251 1.717 200 447 195 1.076	55 284 5 2 2 3		6.07 6.071 6.9 6.91 6.92 6.93 6.94 6.95 6.99	2.911 268 717 32.903 2.531 98 204 263 1.288	9 43 9 260 4 2 9		508 35 2.834 497 50 59 411 409	
Commissionnaire en transport	6.62	1.971	2		6.62	3.125	7		437	
Marchand de gravures, images. Marchand, éditcur de musique. Marchand d'objets d'art. Editeur d'œuvres d'art. Librairie. Editeur de livres. Cabinet de lecture.	6.36 6.361 6.363 6.365 6.37 6.371 6.372	164 310 147 112 2.131 1.893	1 0 0 17 17		6.36 6.361 6.363 6.365 6.37 6.371 6.372	192 375 200 70 1.994 2.461 14	1 3 » 29 4		104 139 141 45 1.219 255 14	
Colporteur de journaux Marchand de journaux. Editeur de journaux (non imprimeur) Marchand papetier. Papetier (s. a. i.). Marchand de portefeuilles, crayons, plumes. Négociant en papiers. Marchand d'appareils photographiques.	6 373 6 374 6 375 6 38 6 380 6 381 6 383 6 39	18 844 1.228 854 35 161 1.792 126	18 17 5 3 **		6.373 6.374 6.375 6.38 6.380 6.381 6.383 6.39	41 1.068 1.351 1.051 249 2.233 260	20 25 1 75 19 **		12 518 389 564 8 66 307 89	
Marchand ambulant,	6.7	995	152		6.7	1.089	189		901	
		337.106	13.581			390.309	15.299		131.832	

						-		
sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	NSE	MENTS A	LLEMA	NDS	DE 189	5
	1		CI	HOMEURS (Juin)	CHON	EURS (Déc	embre)
os re		SALARIĖS —	ies	s n s	mille	ies	es	mille
NUMĒROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	(Juin)	Catégories	Nombres absolus	i ii	Catégories	Nombres absolus	n n
Ž O			Cat	a da	Pour	Cat	a b	Pour
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report	437.622		15 010				
C. 7	Courtage commercial (intermédiaires, commission-	407.022		15.813			18.824	
C. 7	naires, agents, sauf les agents d'assurances)	4.554	b	93		b	69	
	(Agent en bourse, courtier en bourse, courtier en grains, en vins, en produits agricoles, coloniaux, agences de concert, agences de voyage, marchand de biens, agent d'affaires, etc.).		С	42		, c	22	
	agences de voyage, marchand de biens, agent d'affaires, etc.).							
								8
C. 8	Auxiliaires du commerce (arrimeurs, ouvriers de							
0.0	chantiers, taxateurs, coltineurs, mesureurs, peseurs, emballeurs, portefaix, etc.)	07.000						
	(Expert comptable, expert juré, entrepôts de grains, chi-	27.968	b c	$\frac{10}{2.528}$		b	3.064	
	miste commercial, etc.).							
C. 9	Ventes publiques, locations, entrepôts, bureaux de placement, de publicité, de renseignements	0.511		10				
	(Loueur de lits, de baraques, d'anes, entreprises de bals et	3.511	b c	18 79		b	39 62	
	soirces, location de machines agricoles, de grues, crieur public, etc.).							
				:				
C. 10	Assurances	17.717	b c	244 . 18		b c	225 64	
	(Agent d'assurances mutuelles, assurances en tous genres, etc.).						01	
C 00	Entrappiase de camira I		1					
C. 20	Entreprises de service domestique, serviteurs de louage, commissionnaires, porteurs de malles.							
	guides pour étrangers et professions similaires.	7.450	С	270		С	513	
	A reporter	498.822		19.115			22.902	
					i _			-

		1			2050	CEMPAG	C EDAN	CAIC			
			1896		EGEN	SEMENT	5 FRAN	QAIS 190:			
I	RUBRIQUES FRANÇAISES		1000					_		00	nt n
I	(s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salaries	Chômeurs	Pour mille	Numèros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariès	EFFECTIF MOTEN par établissement
ı	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
			337.106	13.581			390.309	15.299		131.832	
	Commissionnaire en marchandiscs Représentant de commerce (s. a. i.) Courtier de commerce (s. a. i.) Facteur de commerce (s. a. i.) Facteur aux Halles (s. a. i.) Courtier en vins, courtier gourmet Courtier de produits alimentaires Courtier en soies, ctc Agence d'affaires, receveur (s. a. i.) Agence de location ou vente d'immeubles. Receveur de rentes. Receveur (s. a. i.)	6.02 6.03 6.05 6.180 6.631 6.632 6.635	4.816 1.549 498 64 822 532 488 597 1.152 568 198	49 560 71 "" "33 6 1 30 . 3		6.60 6.601 6.602 6.05 6.180 6.631 6.632 6.635 6.85 6.87 6.88 6.880	5.187 1.998 539 64 1.463 711 773 796 1.308 664 302 10	31 909 113 1 38 2 3 15 4 1		1.092 684 187 121 306 401 234 163 644 294 126 **	
	Emballage, emballeur (s. a. i.). Coltineur. Dechargement de bateaux. Conducteur de bestiaux. Logeur de bestiaux Expert généalogiste, numismate, etc. Généalogiste, graphologiste.	5.13 5.2 5.41 6.654	7 31 3.166 300 54 228	28 188 188 58 1 5		5.42 5.43 5.2 5.41 6.654 7.45 7.44	352 49 6.409 293 82 219 26	213 37 700 73 0 10		26 408 97 52 96 12	
	Entreprise d'affichage, afficheur. Concessionnaire de ponts à péage Marchand et loueur d'anes. Loueur de charrettes. Loueur de vélocipédes. Loueur de vélocipédes Loueur de matériel pour divers usages. Usine de force motrice. Loueur d'échafaudages. Magasin général, dock Entreprise d'emarchés. Entreprise d'installations pour fêtes Entreprise d'installations pour fêtes. Entrepot de publicité. Crieur aux ventes, crieur public. Agent dramatique. Bureau de placement Agence de renscignements commerciaux Maître de grues. Entrepot de pétrole. Abreuvoir de veaux Magasin d'habillement (dépôt militaire). Compagnic d'assurances, courtier d'assurances.	5.24 5.472	151 24 146 577 544 163 2 2 228 104 80 3.451 236 236 154 1.063 6 57 1.67 514 8.319	18 6 6 7 4 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8		4.951 5.23 5.472 6.641 6.652 6.653 6.653 6.653 6.656 6.66 6.81 6.83 6.83 6.83 6.83 6.85 6.83 6.83 6.85 6.83 6.83 6.83 6.83 6.85 6.83 6.83 6.83 6.83 6.83 6.83 6.83 6.83	238 211 101 466 129 55 94 144 5.241 331 227 172 227 172 172 172 172 172 172 17	24		64 4 72 38 31 37 4 411 30 46 90 89 26 47 20 126 89 4 4 15 1.674	
	Entreprise de nettoyage d'appartement	4 945 5.0 5.1 5.32	571 178 576 13	9 16 313 10		4.945 5.0 5.1	1.118 73 616 n	12 39 313 n		57 21 117 »	
1			369.002	15.065			435.179	17.961		139.757	

1								
sous	-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE	_	MENTS A			DE 189	
NUMEROS d ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS —	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
мим	DENOMINATIONS	(Juin)	Catég	Non a b s	Pour	Catég	Non	Pour
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report	498.822		19.115			22.902	
88	Commerce, banque, assurances	498.822		19.115	38,3		22.902	45,9
C. 11	Service des postes et télégraphes	119.558	b c	38 230		b c	25 322	
89	Postes et télégraphes	119.558	<u></u>	268	2,0		347	2,8
C. 12	Service des voies ferrées (non compris les voies ferrées sur roule)	254.780	b c	76 858		b c	40 1.160	
90	Chemins de fer	254.780		934	3,7		1.200	4,7
C. 13	Poste aux chevaux, voitures	27.156	b c	19 717		b c	» 826	
C. 11	Voies ferrées sur route	15.200	b c	9 228		b c	318 9	
C. 15	Roulage, transport sur route, messagers (Transports de meubles, de sable, charretier, déménagements, etc.).	41.600	b c	12 1.101		b c	2.764	
91	Transport par voitures	83.956		2.086	24,8		3.921	46,7

Groupement 88. — Nous sommes obligé de confondre en un seul groupement sous les sous-groupes C. 1 à C. 9 relevant en Allemagne du groupe XIX Commerce; nous devons y adjoindre le C. 10, Assurances, qui forme le groupe XX, et le C. 20, emprunté au groupe XXI Transports.

Cette fusion considerable dépasse en amplitude celle que nous avons du faire précèdemment pour étudier les taux de chômage français. Nous avions pu, dans les chapitres VI et VIII, former trois grandes subdivisions : employés de bureau et comptables, employés de commerce sédentaires, commis voyageurs. Cette triple distinction n'est plus possible ici. Les commis voyageurs ne sont pas, en effet, répertoriés à part dans le Recensement allcmand, mais confondus avec la masse des autres employés de commerce. De même, les teneurs de livres ou comptables d'une part, et les magasiniers d'autre part sont ignorés, comme tels, par l'Administration allemande et rattachés aux diverses industries auxquelles ils col·laborent. Il y a là, à nouvcau, une substitution du principe de classification collective au principe de elassification individuelle qu'il est curieux de noter, et qui ne permet pas d'utiliser, du côté français, les données rectificatrices fournies par le décompte spécial. Nous sommes donc réduit à opposer au bloc des chômeurs du 6.0 et du 6.06, la presque

	Ī		R	ECEN	SEMENT	S FRAN	ÇAIS			
		1896			<u> </u>		190:	i		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a., i. : sans autre indication)	Numėros d'ordre	Salariés	Chòmeurs	Pour mille	Numeros d'ordre	Salariės	Chomeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(16)	(11)	(f2)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Livreur (s. a. i.)	5.460 6.781	369.002 903 10	15.065	1	5.460	435.179 1.203	17.961 425		139.757 2 "	
Agence de voyages, guide, cicerone, etc	6.79	140	25		6.79	193	37		26	
		370.055	15.358	41,5		436.575	18.423	42,2	139.785	3,1
Entreprise du service des dépêches Entreprise de signaux télégraphiques Postes et télégraphes	5.3 5.31 9.58	178 6 58.169	4s		5.3 » 9.58	553 % 67.439	1 » 4		107 - » 1*	
		58.353	52	0,9		67.992	5	>>	108	629,6
Personnel des chemins de fer	5.5	218.344	304		5.5	253.668	198		84*	
		218.344	304	1,4		253.668	198	0,8	84	3019,9
Palefrenier (s. a. i.). Entrepreneur de voitures publiques. Cocher (s. a. i.), Loueur de chevaux. Loueur de voitures, cocher de fiacre. Manège d'équitation, écuyer Conducteur d'automobiles	5.470 5.471 5.473 6.64 »	972 11.647 3.436 174 22.783 165	98 34 2.196 » 142 4 »		5.410 5.47 5.470 5.471 5.473 6.64 5.4730	635 11.929 2.974 177 29.331 206 454	291 222 2.285 4 349 2 28		619 8 56 3.172 50	
Entreprise de tramways	5.51	6.655	17		5.51	18.258	50		247	
Entreprise de roulage, messageries	5.4 5.40 5.42 5.43 5.430 5.44 5.46	24.045 12 110 321 4.105 320 1.853	737 6 9 4 1.568 1 31		5.4 » 5.42 5.43 5.430 5.44 5.46	31.529 345 250 3.476 984 2.374	965 4 3 2.011 3 54		8.066 35 88 370 113 406	
		76.595	4.835	63, 1		102.916	6.071	59,0	13.230	7,8

totalité des salariés de la section 6, et nous devons y joindre, en regard du sous-groupe allemand C. 20, les commissionnaires, livreurs, etc. (rubrique 5.1), dont les chômeurs, anormalement nombreux, se recrutent, vraisemblablement, en majorité dans le personnel des entreprises commerciales.

Groupement 91.— Dans ce groupement, comme dans celui du commerce, il n'y a pas à faire jouer le décompte spécial français, bien que celui-ci ait relevé le nombre total des cochers, parce que l'Administration allemande a, pour le C. 13, le C. 14 et le C. 15, comme pour les teneurs de livres, magasiniers, chauffeurs, etc., abandonné son principe de classification habituelle : elle a classé les différents cochers selon les industries qui les emploient (1) et n'a compté dans le C. 13 et le C. 15 respectivement que les cochers ou charretiers des entreprises de transport.

⁽¹⁾ Cf. Statistique impériale, t. 102, p. 115, vo Kutscher,

^{*} Chierc conventionnel, voir chap. XVI, p. 332.

Col		RECE	NSEN	IENTS A	LLEMA	ANDS	DE 1895	,
Sot	S-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		CH	OMEURS (Juin)	Сном	EURS (Déc	embre)
NUMÈROS	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(i)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
C. 1	Navigation intérieure	35.513	b c	43 1.145		b c	209 4.774	
92	Navigation intérieure	35.513		1.188	33,5		4.983	140,3
C. 2	Pompes funèbres y compris les fossoyeurs	2.378	b c	» 32		b	1 78	
93	Pompes funèbres	2.378		32	13,5		79	33,2
C. 2	Industrie hôtelière et restaurateurs	102.636	b c	45 5.722		b c	115 12.061	
94	Logeurs et restaurateurs	102.636		5.767	56,2		12.176	118,8
D.	Services domestiques	74.162		2.953			5.434	
95	Domestiques	74.162		2.953	39,8	-	5.434	73,2

Groupement 92. — A côté de la navigation intérieure qui figure ici, l'Administration allemande avait placé la navigation maritime, l'armement et le service des ports (Sous-groupes C. 16, C. 17 et C. 19). On se rappelle que nous avons réuni tous ces sous-groupes à la pêche maritime; de là, leur absence ici.

Groupement 94. — Il n'y a pas à tenir compte, du côté français, des cuisiniers de maison bourgeoise parce que le Recensement allemand les a confondus avec les autres domestiques. C'est donc au groupement 95 que nous devrons placer la rubrique française 8.81.

Groupement 95. — Le chiffre allemand que nous donnons ici n'est pas celui qui figure dans la statistique allemande au sous-groupe D. 1. Ce sous-groupe ne comprend, en effet, que les domestiques non domiciliés chez leur patron. Les autres, considérés comme faisant partie de la famille qui les emploie, sont rattachés à la profession du chef de famille. Ce procédé nous paraît en contradiction avec le principe individualiste de la classification allemande et

			RI	ECEN	SEMENTS	5 FRANÇ	AIS			
		1896					1901	L		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOTEN par établissement /
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Navigation fluviale	5.71 5.72	7.190 1.262 1.020 36 60 34	289 27 1 5 3		5.7 5.71 5.72 5.73 5.8	8.560 1.729 1.111 46 70	392 29 1 4 3		3.710 237 14 12 35 "	
		9.602	323	33,5		11.516	429	37,3	4.008	2,9
Entreprise d'inhumations, fossoyeur	5.477 6.84	1.882 146	10		5.477 6.84	2.212 180	4 1		182	
		2.028	11	5,4		2.392	5	2, 1	*	*
Marchand de vins au détail, limonadier Café-concert	6.272	26.883 835 16.154 7 987 1.474 1.172 32.750 422 89	2.291 5 658 6 1.438 1 559 »		6.26 6.261 6.27 6.272 6.273 6.274 6.275 6.28 6.282 6.283	26.343 406 21.864 4 1.209 3.392 1.607 36.703 339 189	2.858 823 7 2.352 2 606 1 "		33.512 164 11.935 6 279 7 314 23.439 874 552	
		80.773	4.958	61,4		92.056	6.649	72, 2	71.082	1,3
Domostique Employé et ouvrier chez un propriétaire rentier. Cocher particulier Cuisinier domestique. Concierge (non atlaché au propriétaire) Cireur-frotteur. Garde particulier (s. a. i.). Veilleur de nuit	8.6 8.60 9 8.81 8.9 8.91 8.92 8.93	103.748 48.678 3 1.291 11.355 81 4.178 93	2.737 "777 127 38 51 6		8.6 8.62 8.81 8.9 8.91 8.92 8.93	87.233 21.769 3.698 16.437 2.068 40.171 983	3.214 76 15 82 37 85 21		87.233* » 21.791* 3.698* 16.437* 2.068* 40.171* 983*	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	169.424	3.736	22,1		172.381	3.530	20,5	172.381	1,0
	1									

masque faeheusement l'importanee réelle du groupe Domestiques. Pour attribuer à celui-ci un ehiffre exact, il faut dépouiller actuellement les cent quatre-vingt-dix-huit autres sous-groupes du Recensement, rechcreher le nombre de domestiques rattachés à chacun d'eux et en faire la somme. L'administration a heureusement fait elle-mème ce travail dans son étude spéciale sur le chômage (1); elle y indique le total des travailleurs à rattacher à la section D; il suffit d'en déduire eeux qui appartiennent au D. 2 pour avoir le ehiffre global des serviteurs attachés aux personnes ou aux propriétés. Quant au D. 2 lui-mème, où figurent les Manœurres sans autre indication, c'est un sous-groupe mal constitué, comprenant surtout des chômeurs et qui ne peut être ni laissé isolé ni rattaché à un ensemble industriel quelconque. Nous devons donc l'éliminer de notre tableau en même temps que la rubrique française 5, qui lui correspond exactement.

⁽¹⁾ Cf. Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer, p. 4.

^{*} Suppression conventionnelle et chiffres conventionnels, voir chap. XVI, p. 333.

gove		RECE	NSEN	MENTS A	LLEMA	NDS	DE 189	5
5005-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		СН	OMEURS (Juin)	СНОМ	EURS (Déc	embre)
numeros d'ordre	dénominations (2)	SALARIÉS — (Juin)	& Catégories	Nombres absolus	@ Pour mille	3 Catégories	® Nombres absolus	© Pour mille
E. 2	Administration de la Cour, diplomatique, impériale, d'Etat, départementale, communale, seigneuriale, domaniale; également professions judiciaires, y compris le personnel supérieur et subalterne, les prisons, les établissements de correction, de réforme, d'assistance et de bienfaisance. N. B. — Le personnel des forêts et chasses, des mines et salines, des ponts et chaussées, postes et télègraphes, voies ferrées, service des ports; etc., figure à ces diverses industries		b c	1.164		b c	1.306 593	
96	Administrat. publiques et professions judiciaires.	247.819		1.477	6,0		1.899	7,6
E. 3	Église, service religieux, mission, personnel des établissements religieux	46.313	С	31		С	17	
97	Ecclésiastiques	46.313		31	0,7		17	0,3
E. 4	Culture, éducation et enseignement, biblio- thèques, collections scientifiques et artistiques. Professeurs dans les écoles supérieures, gym- A reporter							

Groupement 96. — La section désignée en Allemagne par la lettre E comprend les services publics et les professions libérales. Ce sont là des occupations dans lesquelles le chômage, tel qu'il est défini, soit en Allemagne, soit en France, est à la fois peu important et difficilement saisissable.

Nous ne rappelons donc les chiffres établis dans les deux pays que pour mémoire et afin d'éviter des lacunes qui paraîtraient mystérieuses. Encore devons-nous éliminer le sous-groupe E.1, correspondant à l'armée active, dans laquelle le chomage est évidemment inexistant. A ce sous-groupe doivent être rattachées du côté français, outre la rubrique 9 Armée, un certain nombre de rubriques concernant les services auxiliaires de l'armée et énumérées au chapitre X,

	RECENSEMENTS FRANÇAIS									
		1896					190	1		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numėros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariės	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSENENTS avec salariés	RFRECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Concessionnaire d'oetroi. Avocat. Officier ministériel, elerc (s. a. i.). Agréé au tribunal de commerce, avoué. Arbitre rapporteur près le tribunal de commerce. Administrateur judiciaire, syndie de faillite. Conservateur des hypothèques. Commissaire-priseur. Notaire. Huissier (s. a. i.) Orphelinat agricole. Société de bienfaisance, de secours. Chambre de commerce, chambre syndicale. Maison de retraite. Services de l'Etat non spécialement désignés. Haras de l'Etat. Services des administrations locales. Ambassade ou consulat. Prison, colonie pénitentiaire. Cours et tribunaux. Mont-de-Piété. Contributions directes, enregistrement. Dépôt de mendicité. Assistance publique. Gardienne communale d'enfants. Garde-meuble national (personnel du). Commissaire de surveillance administrative, etc. Police. Douanes.	9.28 9.3 9.69	209 350 60 6.248 44 282 1.152 230 17.981 1.197 1.459 920 264 54.656 60.465 760 2.872 12.693 12.203 23.399 2.760 12.203 23.399 2.760	» 1 377 94 » 1 181 65 » 6 » 26 » 48 » 1 2 138 » » » » » » » »		6.98 7.1 7.11 7.12 7.14 9.691 7.16 7.18 7.29 7.33 7.93 9.25 9.231 9.25 9.31 9.26 9.31 9.69 9.693 9.792 9.90567 9.905611 9.694	89 359 6.690 38 271 1.503 276 18.470 2.576 1.229 343 9.416 1.074 59.22 9.936 13.369 9.12 2.936 13.369 9.12 2.576 12.408 25.837 1.461 4.552 984 4.8.353 22.610 3.576 9.876	3 4 4 1 3 2 2 3 5 3 3 4 4 1 5 3 3 3 4 4 1 5 3 3 3 4 1 1 3 3 3 3 5 1 1 5 1 5 1 5 1 5 1 5 1 5		21 210 2.671 25 116 1 203 7.907 3.950 206 211 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1	
		206.419	486	2,3		212.283	493	2,3	16.370	13,0
Sonneur de cloches. Chanteur d'église. Clergé séculier, prêtres et leurs employés. Clergé régulier. Culte israélite, rabbin, ete. Culte protestant, pasteur, ele. Cultes divers.	7.62 7.63 9.1 9.12 9.13 9.14 9.15	54.421 931 141 1.219 10	» 2 11 » »		7.62 7.63 9.1 9.12 9.13 9.14 9.15	1 2 52.497 5.385 170 1.277 32	1 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3))))))))))	
		56.724	13	0,2		59.364	3	0,1	*	*
Professeur (s. a. i.)	7.2 7.20 7.21	57 20 20.666	46 8 51	_	7.2 7.20 7.21	45 30 28.302	45 30 32		13.914	
	• • • • • • • •	20.743	105			28.377	107	••••	13.914	

page 198, note 2. Remarquons, d'autre part, que les professions judiciaires sont à peu prés les seules susceptibles d'avoir fourni les chômeurs rattachés à notre groupement 96,

Groupement 97. — Pour établir en Allemagne un groupement analogue à celui qui existe en France, il faut le faire porter sur la population totale, ear les prêtres, assimilés en France à des employés, sont en Allemagne considérés comme patrons. Cela fausse peut-être le taux allemand de chômage, puis qu'en principe, les arbeitnehmer seuls, tels que sacristains, bedeaux, etc., ont dù se déclarer en chômage. Mais cela n'a guère d'importance puisque la notion même de chômage reste, pour les ecclésiastiques proprement dits, aussi bien en France qu'en Allemagne, tout à fait obscure.

^{*} Chiffre conventionnel et suppression conventionnelle, voir chap. XVI, p. 332 et 333.

		RECE	NSEM	ENTS A	LLEMA	ANDS	DE 1895	
Sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		Сн	OMEURS (J	(uin)	СНОМ	EURS (Déc	embre)
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(1)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	nases, écoles réales, primaires, industrielles et orphelinats. Propriétaires et professeurs d'écoles privées, instituts d'aveugles, de sourds-muets, instituteurs privés, tout le personnel des établissements d'instruction	159.581	a b c	229 1 12		a b c	91 2 17	
98	Enseignement	159.581		242	1,5		110	0,6
E. 5	Service sanitaire et soins médicaux (Médecin, sage-femme, vétérinaire, personnel des établis- sements sanitaires et hospitaliers, garde-malade, sœur, etc.).	18.616	b c-d	11 209		b c-d	11 307	
99	Médecins, infirmiers, hôpitaux	18.616		220	11,8		318	17,0
E. 6	Savants, écrivains, journalistes	5.097		37			26	
100	Écrivains, journalistes	5.097		37	7,3		26	5,1
E.7	Sténographes, secrétaires, comptables privés, clercs, scribes	15.404		961			1.468	
101	Secrétaires particuliers	15.404		961	62,3		1.468	95,2

Groupement 98. — Même observation qu'au groupement 97 : les professeurs sont comptés, en Allemagne, avec les patrons; c'est donc, dans ce groupement, la totalité de la population active allemande qu'il faut opposer aux salaries français.

Groupements 100 et 101. — Pour le E. 6 et pour le E. 7, l'Allemagne n'a fait aucune distinction entre les travailleurs occupés. Il faut donc pour que la comparaison soit valable substituer, du côté français, le chiffre de la population

	RECENSEMENTS FRANÇAIS										
		1896					190	1			
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i.: sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salariés	.Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariės	Chomeurs	Pour mille	ÉTABLINEMENTN avec salariés	RFFECTIF MOYEN par etablissement	
(10)	(11)	(12)	(13)_	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	
		20.743	105			28.377	107		13.914		
Instituteur dans les familles, précepteur Professeur de dessin, de peinture. Professeur de langues, d'écriture. Professeur de musique, de déclamation Professeur de gymnastique, danse, etc. Professeur de travaux manuels. Bibliothèque privée, bibliothécaire. Gymnase. Observatoire. Musée. Enseignement public Archives nationales, municipales, etc. Professeur d'écriture.	7.23 7.24 7.25 7.27 7.29 7.29 7.31 8.3 9.27 9.27 9.731 9.722 9.731	375 6 26 86 70 8 10 11 385 343 73.131 490	2 1 12 20 9 ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** *		7.23 7.24 7.25 7.27 7.29 7.291 7.31 8.2 9.722 9.731 7.26	7 20 39 80 12 11 13 173 175.668 1.367) 19 13 9))))) 1		3 14 44 10 1 11 1 * 1 * 1 * 1 *		
		95.684	197	2,1		105.765	151	1,4	14.006	7,6	
Docteur en médecine, chirurgien	7.8 7.811 7.812 7.813 7.814 7.82 7.84 7.86 7.860 7.861 7.862 8.4 8.42 9.9786	387 151 854 666 9.935 328 182 26 10 17 58	» » » 34 7 1 268 79 » 4 3 »		7.8 7.811 7.812 7.813 7.814 7.82 7.84 7.9 7.900 7.901 7.92 8.4 8.42	132 2 647 » 1.094 779 14.905 200 207 37 37 22 13	4 » » 25 9 22 198 109 » 6 4		75 17 122 3 617 599 1.808 855 132 14 12		
		12.614	396	31,4		18.038	357	19,8	4.251	4,2	
Société savante, d'études, etc	7.3 7.7 7.71 7.72	313 450 4.179 1.764	5 26 29		7.3 7.7 7.71 7.72	339 552 4.893 1.986	51 29		76 » 5		
		6.706	60	8,9		7.770	82	10,6	*	*	
Entreprise d'écriture, de copies, etc	7.4 7.42 7.43	571 161 328	37 17 26		7.4 7.42 7.43	414 259 466	31 39 40		15 14 10		
		1.060	80	75, 5		1.139	110	96,6	η¢	*	

active totale à celui des salariés: c'est ce que nous faisons dans notre tableau. La situation est alors inverse de celle des groupements 97 et 98, c'est-à-dire que les taux français de chômage risquent d'être faussés; mais, pour les raisons déjà dites, cela est peu important.

^{*} Chiffre conventionnel et suppression conventionnelle, voir chap. XVI, p. 332 et 333.

sous-	GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX	RECE		IENTS A		_	DE 189	
NUMÉROS d'ordre	DÉNOVINATIONS	Salariés — (Juin)	Catégories	Nombres	Pour mille	Catégories	Nombres	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
E. 8	Musique, théatre, représentations de toutes sortes. (Aéronaute, acrobate, athlète, montreur d'ours, danseur, choriste, cirque, etc.).	55.196	a b c	1.424 24 93		a b c	1.659 78 606	
102	Théâtres et spectacles	55.196		1.541	27,9		2.343	42,4

Groupement 102. — L'Allemagne, bien qu'ayant distingué dans son décompte les catégories a, b et c, les réunit, pour les comparer au chiffre des chômeurs, dans son travail spécial sur les Beschâftigungslosen Arbeitnehmer.

			R	ECEN	SEMENT	S FRANC	CAIS			
		1896					190	1		
RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	Numéros d'ordre	Salaries	Chômeurs	Pour mille	Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	REFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Etablissement d'aérostation	7.64 7.65	777 8.410 367 1.407 378 1.241 794 766 1.766 1.766 1.766 3.476 410 3.476 49 1.491 588	288 3 1 166 111 222 7 15 141 37 8 176 1 171 8		5.9 6.71 6.72 6.73 6.74 6.75 6.76 6.76 6.771 6.772 7.60 7.60 7.64 7.65 7.65	31 11.599 7/0 1.247 396 1.386 725 708 2.446 4.27 6.102 1.129 5.17 3.325 58 1.586 1.190	38 45 45 45 45 45 45 45 45 45 45 45 45 45		1 2.169 94 344 56 118 92 45 225 3 3 3	
		27.877	545	19,5		33,492	688	20,5	*	*

Il faut donc substituer encore ici, pour la France, le chiffre de la population active totale à celui des salariés: c'est ce que nous faisons avec la réserve indiquée pour les groupements 100 et 101.

^{*} Suppression conventionnelle, voir chap. XVI, p. 333.

CHAPITRE XII

Enseignements statistiques à tirer du rapprochement des Recensements français et allemands.

§ I. — Imperfection et médiocre comparabilité des taux de chômage établis.

Arrivé au terme de cet ajustement des statistiques françaises et allemandes, nous sommes effrayé nousmême d'avoir si radicalement transformé les classifications officielles. Sous nos groupements nouveaux, on ne retrouve aucun des échelons de la hiérarchie allemande. Non seulement nous avons ramené à 102 subdivisions les 199 sous-groupes professionnels distingués par l'Administration allemande, mais encore, au sein de ces groupements, des professions voisinent, qui relevaient dans le cadre allemand de classes ou de groupes différents. Du côté des statistiques françaises, la transformation est encore plus complète, puisque nous avons réparti directement dans les cadres nouveaux les 1.400 rubriques officielles.

Avons-nous au moins obtenu par ce profond bouleversement des chiffres parfaitement exacts et parfaitement comparables? Nous sommes loin de le prétendre. En ce qui concerne l'exactitude, chaque série considérée isolément a ses défauts propres. Nous avons déjà signalé ceux des séries françaises : étroitesse du phénomène observé, hétérogénéité excessive des groupes formés, risque que ces groupes ne soient pas fermés. Du côté des chiffres allemands, ces deux derniers défauts se retrouvent. Le phénomène observé est, il est vrai, plus conforme à la notion normale de chômage; mais par contre, les pourcentages de décembre 1895 ont, en propre, un grave défaut, c'est la différence de date entre le relevé des chômeurs et le relevé total des professionnels. Ces différentes tares suffiraient à rendre nos quatre séries de taux médiocrement comparables. On peut craindre, en outre, que la différence originelle entre le classement selon la profession individuelle et celui selon l'industrie collective se fasse sentir ici malgré tout.

Toutes ces imperfections sont heureusement, pour le problème qui nous intéresse, de peu d'importance. Nous n'avons à considérer, en effet, que la valeur relative des taux, la situation des uns par rapport aux autres. Nous voulons savoir si, pour un même groupe professionnel, cette situation reste toujours la même. Or, il est vraisemblable que les différences signalées dans la confection des taux n'agissent pas ou n'agissent que peu sur cette situation. On peut admettre, par exemple, que la valeur relative des taux français ne serait pas très différente de ce qu'elle est, si, au lieu de noter uniquement les cas d'absence de contrat de travail, on avait observé également les autres formes de chômage. De même, on peut supposer que les taux établis à l'occasion du décompte de décembre en Allemagne sont situés, les uns par rapport aux autres, comme ils l'auraient été si le chiffre des travailleurs occupés avait été déterminé au jour même où on comptait les chômeurs, et non six mois plus tôt. Ce ne sont là, il est vrai, que des suppositions, mais elles sont vraisemblables. Quelle que soit, d'ailleurs, la gravité des 282 COMPARAISON DES VALEURS RELATIVES DES TAUX DE CHOMAGE

défauts signalés, ils ne s'opposent pas à ce que nous mesurions la ressemblance de nos séries, et expliquent seulement par avance que celle-ci ne puisse être parfaite.

§ II.— Comparaison numérique et graphique des valeurs relatives des taux de chômage.

A. — Rappel de la méthode suivie.

Dans notre recherche quant à la stabilité des causes professionnelles du chômage, nous avons adopté un système de comparaisons à deux degrés : nous avons d'abord comparé entre eux les deux Rccensements français, et nous avons constaté que les valeurs relatives des taux de chômage étaient, sauf quelques exceptions, remarquablement semblables dans chaque groupe industriel formé; cette ressemblance témoignait que les facteurs professionnels du chòmage avaient eu, en général, dans les deux séries d'observations, une influence stable; nous nous sommes alors demandé si, dans d'autres rapprochements, cette même stabilité apparaîtrait, et pour permettre cette recherche, nous avons donné de la ressemblance moyenne constatée une première fois, une expression numérique dénommée indice de ressemblance : si, en comparant entre elles d'autres séries d'observations, cet indice formé se trouvait être égal ou peu inférieur au premier, il témoignerait par là même d'une égale stabilité dans les facteurs professionnels du chômage.

Il fallait alors trouver la matière d'une ou de plusieurs autres comparaisons. Les Recensements allemands de 1895 nous l'ont offerte, et comme nous les avons fait rentrer, ainsi que les chiffres français, dans un cadre professionnel unique, nous sommes à même de procéder maintenant à six comparaisons simultanées : 1° comparaison des deux

Recensements français entre eux; 2º comparaison des deux Recensements allemands; 3° et 4° comparaisons du Recensement allemand de juin successivement avec les deux Recensements français; 5° et 6° comparaisons du Recensement allemand de décembre successivement avec les deux Recensements français.

B. — Les comparaisons numériques.

Les éléments numériques de ces six comparaisons figurent au tableau suivant. On y remarquera, aux colonnes 4, 6, 8 et 10, les valeurs relatives des taux sur lesquelles portent les comparaisons; puis, pour chaque couple de séries, dans les douze colonnes suivantes, les comparaisons elles-mêmes, c'est-à-dire l'opposition, dans chaque industrie, de la valeur la plus faible à la valeur la plus forte, aboutissant à la formation de six indices de ressemblance globale, analogues à celui que nous avons formé précédemment.

TABLEAU V. — VALEUR RELATIVE DES TAUX DE CHOMAGE ET CALCUL

					TA	UX DE	CHOM	AGE		
	SRE		REC	ENSEMEN'	TS ALLEN	MANDS	RE	CENSEMEN	TS FRAN	ÇAIS
	D'ORDRE		Jui	1895	Décen	abre 1895	Mar	's 1896	Man	s 1901
		GROUPES PROFESSIONNELS		-	_	~	-	-	- Nau	~
	NUMÉROS	dioeras riorassionias	mille	Valeur relative (moyenne 27.0)	mille	relative ne 45,5)	mille	relative ne 33,0)	mille	relative ne 32,2)
	JNE		iii	rel	m.		im .	rel	m	rela
	ž		Pour	leur	Pour	Valeur (moyen	Pour	Valeur rel (moyenne	Pour	Valeur rel (moyenne
										-
-	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
		4,								
	1	Agric ^{re} , Hort ^{re} , Élev. et occup. simil	7,4	0.27	30,6	0.67	11,9	0.36	17,1	0.53
	2 3	Travailleurs des Forêts	10,6	0.39	30,1	0.66	16,8		14,1	0.44
	4	Pêche et Navigation maritimes Pêche en eau douce	92,4 15,7	3.42 0.58	241,2 91,6	5.30 2.01	55,9 15,0	1.69 0.45	48,7	1.51 0.98
	5	Mines, Minières et Fabr. de briquettes.	14,2	0.52	21,3	0.47	8,5	0.43	31,6	0.98
	6	His Fourneaux, Forges et Laminoirs	15,9	0.59	16,1	0.35	2,3	0.20	3,2	0.10
	7	Extraction et trav. des pierres et terres.	15,2	0.56	48,2	1.06	30,5	0.92	33,3	1.03
	8	Briqueterie, Tuilerie	10,3	0.38	83.9	1.84	13,8	0.42	15.4	0.48
I.	9	Poterie	26,8	0.99	82,9	1.82	15,4	0.47	12,9	0.40
1	10	Faïence, Porcelaine	24,0	0.89	21,8	0.48	21,8	0.66	12,8	0.40
1	11	Verrerie, Miroiterie	16,4	0.61	17,2	0.38	14,9	0.45	10,6	0.33
	12	Travail des métaux précieux	31,3	1.16	26,7	0.59	56,9	1.72	46,3	1.44
	13	Forgerons, Ferronnerie, etc	22,0	0.81	35,9	0.79	25,0	0.76	31,2	0.97
- 1	14	Fonderie de fer de 2º fusion	22,6	0.84	29,5	0.65	15,1	0.46	22,4	0.70
	15	Taillanderie	17,0	0.63	22,7	0.50	20,7	0.63	17,9	0.56
	16	Trav. des mél ^x com ^{ns} autres que le fer.	30,2	1.12	35,2	0.77	43,2	1.31	49,4	1.53
	17 18	Constr. mécanique, Chaudronnerie	32,7	1.21	42,4	0.93	41,6	1.26	40,9	1.27
	18	Charronnage, Carrosserie	18,5	0.68	33,2	0.73 1.00	23,4	0.71	23,5	0.73
- 11	20	Horlogerie	28,2	1.04	45,3	0.75	21,2	0.64 1.07	9,2	$0.29 \\ 0.92$
- 11	21	Pianos	37,1 20,9	0.77	34,1 19,4	0.43	35,2 17,8	0.54	29,6 13,1	0.92
	22	Instruments de musique divers	20,3	0.75	16,1	0.35	15,3	0.46	14,1	0.44
	23	Éclairage et Électricité	25,5	0.94	42,3	0.93	28,8	0.87	32,5	1.01
	24	Produits chimiques et pharmaceutiqes.	20,1	0.74	21,4	0.47	7,5	0.23	7,2	0.22
1	25	Pharmaciens	20,6	0.76	34,9	0.77	14,7	0.44	16,9	0.53
	26	Substances tinctoriales	16,4	0.61	17,2	0.38	3,4	0.10	1,0	0.03
	27	Matières explosives	17,0	0.63	15,7	0.35	4,4	0.13	3,2	0.10
1	28	Engrais, Huiles animales	21,2	0.78	23,6	0.52	4,5	0.14	3,7	0.12
	29	Résine, Pètrole, Corps gras	15,1	0.56	29,0	0.64	3,3	0.10	3,1	0.10
	30	Usines à gaz	18,2	0.67	26,1	0.57	2,7	0.08	1,8	0.06
		A reporter	683,8	25.27	1235, 6	27.16	591,5	17.91	571,4	17.78
						Ų.		1	1	

DES INDICES DE RESSEMBLANCE POUR LES QUATRE STATISTIQUES ÉTUDIÉES

=	RA	APPROC	СНЕМЕТ	NT DEU	JX A I	DEUX 1	DES SI	ERIES I	DE VA	LEURS	RELAT	IVES	VAI	EURS	VALEURS trêmes	
	1890 Va	rance 6-1901 aleur ative	décen Va	magne in 1895 et nbre 1895 aleur lative	jui Fran Va	magne n 1895 et ice 1896 ileur ative	Fran Ve rel	magne n 1895 et ice 1901 ileur ative	décen Fran Va	magne abre 1895 et ce 1896 aleur ative	décen Fran Va	magne nbre 1895 et ice 1901 aleur ative	les recens cons si tand	extrêmes pour les quatre recensements considérés simul- tanément		OS D'ORDRE
	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	ÉCART DES	NUMÉROS
ı	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)
ı																
	0.36	0.53	0.27	0.67	0.27	0.36	0.27	0.53	0.36	0.67	0.53	0.67	0.27	0.67	0.40	1
ı	0.44	0.51	0.39	0.66	0.39	0.51	0.39	0.44	0.51	0.66	0.44	0.66	0.39	0.66	0.27	2
	1.51	1.69	3.42	5.30	1.69	3.42	1.51	3.42	1.69	5.30	1.51	5.30	1.51	5.30	3.79	3
	0.45	0.98	0.58	2.01	0.45	0.58	0.58	0.98	0.45	2.01	0.98	2.01	0.45	2.01	1.56	4
	0.15	0.26	0.47	0.52	0.26	0.52	0.15	0.52	0.26	0.47	0.15	0.47	0.15	0.52	0.37	5
	0.07	0.10	0.35	0.59	0.07	0.59	0.10	0.59	0.07	0.35	0.10	0.35	0.07	0.59	0.52	6
	0.92	1.03	0.56	1.06	0.56	0.92	0.56	1.03	0.92	1.06	1.03	1.06	0.56	1.06	0.50	7
	0.42	0.48	0.38	1.84	0.38	0.42	0.38	0.48	0.42	1.84	0.48	1.84	0.38	1.84	1.46	8
	0.40	0.47	0.99	1.82	0.47	0.99	0.40	0.99	0.47	1.82	0.40	1.82	0.40	1.82	1.42	9
	0.40	0.66	0.48	0.89	0.66	0.89	0.40	0.89	0.48	0.66	0.40	0.48	0.40	0.89	0.49	10
	0.33	0.45	0.38	0.61	0.45	0.61	0.33	0.61	0.38	0.45	0.33	0.38	0.33	0.61	0.28	11
	1.44	1.72	0.59	1.16	1.16	1.72	1.16	1.44	0.59	1.72	0.59	1.44	0.59	1.72	1.13	12
	0.76	0.97	0.79	0.81	0.76	0.81	0.81	0.97	0.76	0.79	0.79	0.97	0.76	0.97	0.21	13
ı	0.46	0.70	0.65	0.84	0.46	0.84	0.70	0.84	0.46	0.65	0.65	0.70	0.46	0.84	0.38	14
ı	1.31	0.63	0.50	1.12	0.63	1.31	1.12	1.53	0.50	1.31	0.30	1.53	0.30	0.63	0.13	16
ł	1.26	1.27	0.93	1.12	1.12	1.26	1.12	1.27	0.93	1.26	0.93	1.27	0.93	1.27	0.76	17
1	0.71	0.73	0.68	0.73	0.68	0.71	0.68	0.73	0.71	0.73	0.73	0.73	0.68	0.73	0.05	18
ı	0.29	0.64	1.00	1.04	0.64	1.04	0.29	1.04	0.64	1.00	0.29	1.00	0.29	1.04	0.75	19
ı	0.92	1.07	0.75	1.37	1.07	1.37	0.92	1.37	0.75	1.07	0.75	0.92	0.75	1.37	0.62	20
	0.41	0.54	0.43	0.77	0.54	0.77	0.41	0.77	0.43	0.54	0.41	0.43	0.41	0.77	0.36	21
	0.44	0.46	0.35	0.75	0.46	0.75	0.44	0.75	0.35	0.46	0.35	0.44	0.35	0.75	0.40	22
I	0.87	1.01	0.93	0.94	0.87	0.94	0.94	1.01	0.87	0.93	0.93	1.01	0.87	1.01	0.14	23
	0.22	0.23	0.47	0.74	0.23	0.74	0.22	0.74	0.23	0.47	0.22	0.47	0.22	0.74	0.52	24
	0.44	0.53	0.76	0.77	0.44	0.76	0.53	0.76	0.44	0.77	0.53	0.77	0.44	0.77	0.33	25
	0.03	0.10	0.38	0.61	0.10	0.61	0.03	0.61	0.40	0.38	0.03	0.38	0.03	0.61	0.58	26
	0.10	0.13	0.35	0.63	0.13	0.63	0.10	0.63	0.13	0.35	0.10	0.35	0.10	0.63	0.53	27
1	0.12	0.14	0.52	0.78	0.14	0.78	0.12	0.78	0.14	0.52	0.12	0.52	0.12	0.78	0.66	28
1	0.10	0.10	0.56	0.64	0.10	0.56	0.10	0.56	0.10	0.64	0.10	0.64	0.10	0.64	0.54	29
1	0.06	0.08	0.57	0.67	0.08	0.67	0.06	0.67	0.08	0.57	0.06	0.57	0.06	0.67	0.61	30
	5.95	19.74	20.25	32.18	16.47	26.71	15.47	27.58	14.99	30.08	15.20	29.74	13.34	33.44	20.10	
1															1	

				TA	UX DE	СНОМА	GE		
DRE		REC	ENSEMENT	S ALLEM	ANDS	RE	CENSEMEN	rs franç	ÇAIS
D'ORDRE		Juir	1895	Décem	bre 1895	Mar	s 1896	Mars	s 1901
	GROUPES PROFESSIONNELS		ative $\left\{\begin{array}{c} 27,0 \end{array}\right\}$		ve (5,		ative 33,0)	\sim	ve \(\)
NUMEROS		mille	relative ne 27,0}	mille	Valeur relative (moyenne 45,5)	mille	relative ne 33,0)	mille	relative ne 32,2)
NUN		Pour	Valeur rela (moyenne 2	Pour 1	eur 1 Jyeni	Pour		Pour 1	
		P	Vale (mo	Pc	Vale (me	P	Valeur (moyer	ğ	Valeur (moyen
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
	Report	683,8	25.27	1235, 6	27.16	591,5	17.91	571,4	17.78
31	Stëarinerie, Savonnerie	25,4	0.94	25,4	0.56	12,2	0.37	15,5	0.48
32	Huiles végétales	29,6	1.09	22,9	0.50	13,5	0.41	6,4	0.20
33	Filature de tous textiles	15,4	0.57	18,7	0.41	18,6	0.56	29,1	0.90
34	11350000 00 1020 104111001	15,7	0.58	19,7	0.43	19,7	0.60	25,8	0.80
35	Tissus de caoutchouc et de crin	13,4	0.50	14,4	0.32	11,5	0.35	5,9	0.18
36	Tricot, Bonneterie	19,2	0.71 1.53	15,9	$0.35 \\ 0.42$	18,5	0.56 1.82	16,1 29,3	0.50
3	Tulle, Dentelles, Broderies Teinturcrie, Dégraissage	41,3 20,3	0.75	19,2	0.69	60,2 37,4	1.13	37,2	1.16
39	Apprêt, Blanchiment de tissus	14,9	0.55	14,6	0.32	21,6	0.65	34,4	1.07
40	Passementerie	37,5	1.39	37,6	0.83	62,5	1.89	86,0	2.67
41	Corderie	25,1	0.93	42,8	0.94	25,8	0.78	23,4	0.73
42	Filet et gros ouvrages en tissu	43,5	1.61	74,6	1.64	64,3	1.95	33,8	1.05
43	Fabrication de papier et de carton	14,4	0.53	18,8	0.41	11,4	0.34	6,8	0.21
44	Reliure et Cartonnage	44,8	1.66	39,5	0.87	49,5	1.50	44,0	1.37
45	Talliotte et Treparation du control	21,6	0.80	37,0	0.81	58,5	1.77	31,4	0.98
46		34,0	1.26	55,7	1.22	53,0	1.61	60,6	1.89
47		24,1	0.89	33,1	0.73 3.09	8,8	0.27 4.57	9,3	0.29 4.56
48	' I' '	69,4	2 57 0.66	140,7 38,4	0.84	150,9 18,3	0.55	146,9 8,5	0.26
50	, -	17,8 31,5	1.17	42,4	0.93	48,3	1.46	51,0	1.59
51	Tonnellerie	30,7	1.14	41,8	0.92	106,8	3.24	78,2	2.43
52		18,0	0.67	30,1	0.66	25,7	0.78	24,9	0.78
53		33,9	1.25	33,7	0.74	39,3	1.19	40,4	1.25
54	Brosserie	22,0	0.81	34,9	0.77	26,2	0.79	16,7	0.52
55		24,6	0.91	35,3	0.78	26,2	0.79	21,1	0.66
53		42,5	1.57	69,8	1.53	82,4	2.50	76,5	2.38
57		13,1	0.48	18,1	0.40	13,7	0.41	9,7	0.30
58 59		26,4	0.98 1.82	46,3	1.02	12,4 68,0	2.06	64,3	2.00
60		49,3 61,0	2.26	66,0 51,6	1.43	74,8		70,3	2.18
61		18,4	0.68	33,3	0.73	6,0	0.18	4,7	0.15
62		19,9	0.74	25,0	0.55	8,5	0.26	6,8	0.21
	A reporter	1602,5	59.27	2464, 2	54.15	1846,0	55.90	1698, 4	52.81
	To the second se								

ī	RA	PPROC	HEMEN	T DEU	X A D	EUX DI	ES SÉI	RIES D	E VAL	EURS I	RELATI	VES		EURS	·0	
	France 1896 - 1901 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et décembre 1895 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et France 1896 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et France 1901 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1896 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1901 Valeur relative		extrêmes pour les quatre recensement considérés simul- lanément		DES VALEURS ves extrêmes	OS D'ORDRE
	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	ÉCART DES	NUMÉROS
- 1	(11)	12))	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)
	15.95	19.74	20.25	32.18	16.47	26.71	15.47	27.58	14.99	30.08	15.20	29.74	13.34	33.44	20.10	
1	0.37	0.48	0.56	0.94	0.37	0.94	0.48	0.94	0 37	0.56	0.48	0.56	0.37	0.94	0.57	31
	0.20	0.41	0.50	1.09	0.41	1.09	0.20	1.09	0.41	0.50	0.20	0.50	0.20	1.09	0.89	32
	0.56	0.90	0.41	0.57	0.56	0.57	0.57	0.90	0.41	0.56	0.41	0.90	0.41	0.90	0.49	33
	0.60	0.80	0.43	0.58	0.58	0.60	0.58	0.80	0.43	0.60	0.43	0.80	0.43	0.80	0.37	34
П	0.18	0.35	0.32	0.50	0.35	0.50	0.18	0.50	0.32	0.35	0.18	0.32	0.18	0.50	0.32	35
ı	0.50	0.56	0.35	0.71	0.56	0.71	0.50	0.71	0.35	0.56	0.35	0.50	0.35	0.71	0.36	36
	0.91	1.82	0.42	1.53	1.53	1.82	0.91	1.53	0.42	1.82	0.42	0.91	0.42	1.82	1.40	37
	1.13	1.16	0.69	0.75	0.75	1.13	0.75	1.16	0.69	1.13	0.69	1.16	0.69	1.16	0.47	38
	0.65	1.07	0.32	0.55	0.55	0.65	0.55	1.07	0.32	0.65	0.32	1.07	0.32	1.07	0.75	39
	1.89	2.67	0.83	1.39	1.39	1.89	1.39	2.67	0.83	1.89	0.83	2.67	0.83	2.67	1.84	40
	0.73	0.78	0.93	0.94	0.78	0.93	0.73	0.93	0.78	0.94	0.73	0.94	0.73	0.94	0.21	41
	1.05	1.95	1.61	1.64	1.61	1.95	1.05	1.61	1.64	1.95	1.05	1.64	1.05	1.95	0.90	42
	0.21	0.34	0.41	0.53	0.34	0.53	0.21	0.53	0.34	0.41	0.21	0.41	0.21	0.53	0.32	43
	1.37	1.50	0.87	1.66	1.50	1.66	1.37	1.66	0.87	1.50	0.87	1.37	0.87	1.66	0.79	44
	0.98	1.77	0.80	0.81	0.80	1.77	0.80	0.98	0.81	1.77	0.81	0.98	0.80	1.77	0.97	45
	1.61	1.89	1.22	1.26	1.26	1.61	1.26	1.89	1.22	1.61	1.22	1.89	1.22	1.89	0.67	46
ı	0.27	0.29	0.73	0.89	0.27	0.89	0.29	0.89	0.27	0.73	0.29	0.73	0.27	0.89	0.62	47
	4.56	4.57	2.57	3.09	2.57	4.57	2.57	4.56	3.09	4.57	3.09	4.56	2.57	4.57	2.00	48
	0.26	0.55	0.66	0.84	0.55	0.66	0.26	0.66	0.55	0.84	0.26	0.84	0.26	0.84	0.58	49
	1.46	1.59	0.93	1.17	1.17	1.46	1.17	1.59	0.93	1.46	0.93	1.59	0.93	1.59	0.66	50
	2.43	3.24	0.92	1.14	1.14	3.24	1.14	2.43	0.92	3.24	0.92	2.43	0.92	3.24	2.32	51
	0.78	0.78	0.66	0.67	0.67	0.78	0.67	0.78	0.66	0.78	0.66	0.78	0.66	0.78	0.12	52
	1.19	1.25	0.74	1.25	1.19	1.25	1.25	1.25	0.74	1.19	0.74	1.25	0.74	1.25	0.51	53
	0.52	0.79	0.77	0.81	0.79	0.81	0.52	0.81	0.77	0.79	0.52	0.77	0.52	0.81	0.29	54
	0.66	0.79	0.78	0.91	0.79	0.91	0.66	0.91	0.78	0.79	0.66	0.78	0.66	0.91	0.25	55
	2.38	2.50	1.53	1.57	1.57	2.50	1.57	2.38	1.53	2.50	1.53	2.38	1.53	2.50	0.97	56
	0.30	0.41	0.40	0.48	0.41	0.48	0.30	0.48	0.40	0.41	0.30	0.40	0.30	0.48	0.18	57
	0.37	0.38	0.98	1.02	0.38	0.98	0.37	0.98	0.38	1.02	0.37	1.02	0.37	1.02	0.65	58
	2.00	2.06	1.45	1.82	1.82	2.06	1.82	2.00	1.45	2.06	1 45	2.00	1.45	2.06	0.61	59
ı	2.18	2.27	1.13	2.26	2.26	2.27	2.18	2.26	1.13	2.27	1.13	2.18	1.13	2.27	1.14	60
	0.15	0.18	0.68	0.73	0.18	0.68	0.15	0.68	0.18	0.73	0.15	0.73	0.15	0.73	0.58	61
	0.21	0.26	0.55	0.74	0.26	0.74	0.21	0.74	0.26	0.55	0.21	0.55	0.21	. 0.74	0.53	62
	48.61	60.10	46,40	67.02	45.83	69.34	42.13	69.95	39.24	70.81	37.61	69.35	35.09	78.52	43.43	

				m.		GHOM	A GIV		_	
ਲੇ					UX DE					
D'ORDRE	`	REC	ENSEMENT	S ALLEN	IANDS	RECENSEMENTS FRANÇAIS				
•		Jui	n 1895	Décen	abre 1895	Mai	s 1896	Mar	s 1901	
NUMÉROS	GROUPES PROFESSIONNELS	e	ative 27.0)	e	ative 45,5)	e	ative 33,0)	9	ative 32,2)	
MÉT		mille	rela ne 2	mille	rela ne 4	mille	rela ne 3	mille		
NU		Pour	Valeur relative (moyenne 27.0)	Pour	Valeur relative (moyenne 45,5)	Pour 1	Valeur relative (moyenne 33,0)	Pour	Valeur rek (moyenne	
		d,	Val (mo	_ 4	Val (mc	Δ,	-	<u></u>		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
	Report	ICO2 E	FO 07	2/0/ 2	E 1. 4E	1946 0	EE 00	1698, 4	52.81	
			59.27	2464, 2		1846,0	55.90			
63	Boucherie, Charcuterie	54,4	2.01	68,6	1.51	58,5	1.77	49,0	1.52	
64 65	Cons. poissons, Beurrerie, Fromagerie Eaux minerales, Glace à rafraîchir	18,8	0.69	25,8 25,7	0.57	6,5 4,3		27,2 3,6	0.85	
66	Malterie, Brasserie	34,2	1.27	47,7	1.05	10,9		10,2	0.32	
67	Eaux-de-vie, Liqueurs		1.06	23,1	0.51	11,8		10,1	0.31	
68	Vins mousseux, Cavistes		1.24	38,1	0.84	38,8		35,9	1.12	
69	Fabrication du vinaigre	10,9	0.40	17,4	0.38	5,9	0.18	1,7	0.05	
70	Travail du tabac	20,4	0.76	24,2	0.53	3,8		n	>>	
71	Tailleurs, Confection, Lingerie	27,0	1.00	43,8	0.96	38,9	1.18	49,1	1.53	
72 73	Chapellerie, Modes		1.35	48,2	1.06	58,0	1.75 0.99	33,6	1.04 0.95	
73	Pelleterie	28,4 53,4	1.05	27,8 51,2	0.61	32,5 38,1	1.15	32,5	1.01	
75	Ganterie	25,7	0.95	31,6		57,2		40,2	1.25	
76	Cordonnerie	20,5	0.76	32,7	0.72	47,2	1.43	46,3	1.44	
77	Coiffeurs, Perruquiers	33,5	1.24	54,5	1.20	60,8	1.84	62,7	1.95	
78	Bains	16,2	0.60	71,5	1.57	16,8	0.51	22,3	0.70	
79	Lavoirs	30,6	1.13	22,9	0.50	31,8	0.96	36,6	1.14	
80	Terrass ^t , Trav. publics, Maçonnerie	27,1	1.00	160,1	3.52	44,9	1.36	43,7	1.36	
81	Charpentiers	25,3 36,4	0.94	121,8	2.68 4.27	55,7 88,3	1.69 2.68	76,1 110,2	2.36	
82 83	Peinture, Vitrerie	37,5	1.35 1.38	194,5 181,5	3.99	98,4	2.98	96,5	3.00	
84	Fumisterie	75,3	2.78	61,4	1.35	84,3	2.55	93,8	2.92	
85	Industries polygraphiques	42,2	1.56	42,0	0.92	43,2	1.31	37,6	1.17	
86	Photographie	55,1	2.04	71,3	1.57	60,1	1.82	60,2	1.87	
87	Industries d'art	36,5	1.35	56,6	1.24	156,1	4.73	186,9	5.81	
88	Commerce, Banque, Assurances	38,3	1.42	45,9	1.01	41,5	1.26	42,2	1.31	
89	Postes et Telégraphes	2,0	0.07	2,8	0.06	0,9	0.03	»	0.02	
90	Chemins de fer	3,7	0.13	4,7	0.10	1,4 63,1	0.04	0,8 59,0	0.03	
91 92	Transport par voitures Navigation intérieure	24,8 33,5	0.92 1.24	46,7 140,3	1.03 3.08	33,5	1.91	37,3	1.16	
92	Pompes funèbres	13,5	0.50	33,2		5,4	0.16	2,1	0.07	
94	Logeurs et Restaurateurs	56,2	2.08	118,8	2.61	61,4	1.86	72,2	2.24	
	4	0000 7	06.20		96.70	3206, 0	97.09	3108, 4	96.66	
	A reporter	2600,7	96.20	4400,6	90.70	3200,0	31.03	3100,4	00.00	
				1		1		l i		

1	RAPPROCHEMENT DEUX A DEUX DES SÉRIES DE VALEURS RELATIVES VALEURS relatives va															
	France 1896 - 1901 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et décembre 1895 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et France 1896 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et France 1901 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1896 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1901 Valeur relative		extrêmes		DES VALEURS tives extrêmes	OS D'ORDRE
	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	ECART DES	NUMÉROS
ı	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)
	48.61 1.52	60.10	46.40	67.02 2.01	45.83 1.77	69.34	42.13 1.52	69.95 2.01	39.24 1.51	70.81	37.61 1.51	69.35 1.52	35.09 1.51	78.52 2.01	43.43	63
ł	0.20	0.85	0.57	0.69	0.20	0.69	0.69	0.85	0.20	0.57	0.57	0.85	0.20	0.85	0.65	64
	0.11	0.13	0.56	0.68	0.13	0.68	0.11	0.68	0.13	0.56	0.11	0.56	0.11	0.68	0.57	65
	0.32	0.33	1.05	1.27	0.33	1.27	0.32	1.27	0.33	1.05	0.32	1.05	0.32	1.27	0.95	66
ł	0.31	0.36	0.51	1.06	0.36	1.06	0.31	1.06	0.36	0.51	0.31	0.51	0.31	1.06	0.75	67
ı	1.12	1.18	0.84	1.24	1.18	1.24	1.12	1.24	0.84	1.18	0.84	1.12	0.84	1.24	0.40	68
ı	0.05	0.18	0.38	0.40	0.18	0.40	0.05	0.40	0.18	0.38	0.05	0.38	0.05	0.40	0.35	69
Į))	0.11	0.53	0.76	0.11	0.76	n	0.76	0:11	0.53	u	0.53))	0.76	0.76	70
i	1.18	1.53	0.96	1.00	1.00	1.18	1.00	1.53	0.96	1.18	0.96	1.53	0.96	1.53	0.57	71
	1.04	1.75	1.06	1.35	1.35	1.75	1.04	1.35	1.06	1.75	1.04	1.06	1.04	1.75	0.71	72
ľ	0.95	0.99	0.61	1.05	0.99	1.05	0.95	1.05	0.61	0.99	0.61	0.95	0.61	1.05	0.44	73
ı	1.01	1.15	1.13	1.98	1.15	1.98	1.01	1.98	1 13	1.15	1.01	1.13	1.01	1.98	0.97	74
ı	1.25	1.73	0.69	0.95	0.95	1.73	0.95	1.25	0.69	1.73	0.69	1.25	0.69	1.73	1.04	75
ı	1.43	1.44	0.72	0.76	0.76	1.43	0.76	1.44	0.72	1.43	0.72	1.44	0.72	1.44	0.72	76
ı	1.84	1.95	1.20	1.24	1.24	1.84	1.24	1.95	1.20	1.84	1.20	1.95	1.20	1.95	0.75	77
ł	0.51	0.70	0.60	1.57	0.51	0.60	0.60	0.70	0.51	1.57	0.70	1.57	0.51	1.57	1.06	78
ı	0.96	1.14	0.50	1.13	0.96	1.13	1.13	1.14	0.50	0.96	0.50	1.14	0.50	1.14	0.64	79
ł	1.36	1.36	1.00	3.52	1.00	1.36	1.00	1.36	1.36	3.52	1.36	3.52	1.00	3.52	2.52	80
i	1.69	2.36	0.94	2.68	0.94	1.69	0.94	2.36	1.69	2.68	2.36	2.68	0.94	2.68	1.74	81
1	2.68	3.43	1.35	4.27	1.35	2.68	1.35	3.43	2.68	4.27	3.43	4.27	1.35	4.27	2.92	82
ı	2.98	3.00	1.38	3.99	1.38	2.98	1.38	3.00	2.98	3.99	3.00	3.99	1.38	3.99	2.61	83
ı	2.55	2.92	1.35	2.78	2.55	2.78	2.73	2.92	1.35	2.55	1.35	2.92	1.35	2.92	1.57	84
	1.17	1.31	0.92	1.56	1.31	1.56	1.17	1.56	0.92	1.31	0.92	1.17	0.92	1.56	0.64	85
ı	1.82	1.87	1.57	2.04	1.82	2.04	1.87	2.04	1.57	1.82	1.57	1.87	1.57	2.04	0.47	86
l	4.73	5.81	1.24	1.35	1.35	4.73	1.35	5.81	1.24	4.73	1.24	5.81	1.24	5.81	4.57	87
ł	1.26	1.31	1.01	1.42	1.26	1.42	1.31	1.42	1.01	1.26	1.01	1.31	1.01	1.42	0.41	88
ľ	»	0.03	0.06	0.07	0.03	0.07	n	0.07	0.03	0.06))	0.06))	0.07	0.07	89
	0.03	0.04	0.10	0.13	0.04	0.13	0.03	0.13	0.04	0.10	0.03	0.10	0 03	0.13	0.10	90
-	1.83	1.91	0.92	1.03	0.92	1.91	0.92	1.83	1.03	1.91	1.03	1.83	0.92	1.91	0.99	91
	1.01	1.16	1.24	3.08	1.01	1.24	1.16	1.24	1.01	3.08	1.16	3.08	1.01	3.08	2.07	92
	0.07	0.16	0.50	0.73	0.16	0.50	0.07	0.50	0.16	0.73	0.07	0.73	0.07	0 73	0.66	93
-	1.86	2.24	2.08	2.61	1.86	2.08	2.08	2.24	1.86	2.61	2.24	2.61	1.86	2.61	0.75	94
The state of the state of	87.45	106.30	75.48	117.42	75.98	117.31	72.34	120.52	69.21	124.58	69.52	123.84	60.32	137.67	77.35	

				TA	AUX DE	СНОМ	AGE			
D'ORDRE		RE	CENSEMEN	TS ALLEN	MANDS	RECENSEMENTS FRANÇAIS				
D'OF		Jui	n 1895	Décen	nbre 1895	Ma	rs 1896	Mars 1901		
NUMÉROS	GROUPES PROFESSIONNELS	Pour mille	Valeur relative (moyenne 27,0)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 45,5)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 33,0)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 32,2)	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
	Report	2600,7	96.20	4400,6	96.70	3206, 0	97.09	3108,4	96.66	
95	Domestiques	39,8	1.47	73,2	1.61	22,1	0.67	20,5	0.64	
96	Adm. publiques et profes. judiciaires.	6,0	0.22	7,6	0.17	2,3	0.07	2,3	0.07	
97	Ecclésiastiques		0.02	0,3		0,2	0.01	0,1	»	
98	Enseignement	1,5	0.05	0,6		2,1		1,4	0.04	
99	Médecins, Infirmiers, Hôpitaux			17,0	0.37	31,4		19,8	0.62	
100	Écrivains, Journalistes		0.27	5,1	0.11	8,9		10,6	0.33	
101	Secrétaires particuliers		2.30	95,2	2.09	75,5		96,6	3.00	
102	Théâtres et Spectacles	27,9	1.03	42,4	0.93	19,5	0.59	20,5	0.64	
	Totaux généraux Moyenne des taux		102.00	4642,0 45,5	102.00	3368, 0 33,0	102.00	3280, 2	102.00	
	Indices de ressemblance		•••••							

	RAPPROC France 1896- 1901 Valeur relative		juin 1895 juin et décembre 1895 Fran Valeur Va			agne 1895 t e 1896 eur tive	Allem juin e Franc	Allemagne		France 1896 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1901 Valeur relative		EURS tives emes our uatre ements dérés oul- ment	DES VALEURS	OS D'ORDRE
	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La ' plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	ÉCART DES	NUMÉROS
ı	(i1)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)
	87.45	106.30	75.48	117.42	75.98	117.31	72.34	120.52	69.21	124.58	69.52	123.84	60.32	137.67	77.35	
	0.64	0.67	1.47	1.61	0.67	1.47	0.64	1.47	0.67	1.61	0.64	1.61	0.64	1.61	0.97	95
	0.07	0.07	0.17	0.22	0.07	0.22	0.07	0.22	0.07	0.17	0.07	0.17	0.07	0.22	0.15	96
	n	0.01	0.01	0.02	0.01	0.02	»	0.02	0.01	0.01	»	0.01	»	0.02	0.02	97
ı	0.04	0.06	0.01	0.05	0.05	0.06	0.04	0.05	0.01	0.06	0.01	0.04	0.01	0.06	0.05	98
	0.62	0.95	0.37	0.44	0.44	0.95	0.44	0.62	0.37	0.95	0.37	0.62	0.37	0.95	0.58	99
	0.27	0.33	0.11	0.27	0 27	0.27	0.27	0.33	0.11	0 27	0.11	0.33	0.11	0.33	0.22	100
	2.29	3.00	2.09	2.30	2.29	2.30	2.30	3.00	2.09	2.29	2.09	3.00	2.09	3 00	0.91	101
	0.59	0.64	0.93	1.03	0.59	1.03	0.64	1.03	0.59	0.93	0.64	0.93	0.59	1.03	0.44	102
	91.97	112.03	80.64	123.36	80.37	123.63	76.74	127.26	73.13	130 87	73.45	130.55	64.20	144.89	80.69	
	91.97	112.03	60.04	123.30	80.37	125.03	10.14	127.20	13.13	130 87	/3.45	130.55	64.20	144.89	00.09	
	0.82		0.82 0.65		0.65		0.60		0.56		0.56		0	.44		

La simple inspection des six premiers indices de ressemblance du tableau ci-dessus nous paraît déjà fort instructive. Ils s'échelonnent de 0,82 à 0,56. Or, nous constatons que la valeur la plus élevée est celle du rapprochement dans lequel on considère à la fois le même pays et la même époque de l'année. D'autre part, le couple de séries pour lequel on a le même pays sans avoir la même saison a un indice de ressemblance sensiblement inférieur. Lorsque, enfin, on rapproche les taux allemands des taux français, on a, dans trois cas sur quatre, des indices encore plus bas, et cela est surtout accentué dans les rapprochements visant la série des taux de décembre.

Il ressort de cette constatation un enseignement général, que nous pouvons formuler comme suit : les facteurs professionnels du chômage restent à peu près constants pour un même pays et une même époque de l'année. Ils varient davantage lorsque l'on compare soit deux pays, soit deux saisons différentes, et davantage encore lorsque ces deux causes de variation coexistent.

Cette notion, intéressante puisqu'elle met en relief les degrés divers de stabilité des facteurs professionnels de chômage, n'est pas la seule dont nous ayons besoin. Nous nous sommes posé le problème général de savoir s'il y a ou non, quelles que soient les circonstances, une certaine fixité dans les valeurs relatives des taux de chômage des diverses industries. Sur cette question, nos six premiers indices, parce qu'ils ne portent que sur des séries d'observations couplées, nous renseignent mal 4.

¹ Appelons X Y Z, etc., les industries considérées; A B C D les observations, ou mieux les séries d'observations faites. Il pourrait y avoir une assez grande ressemblance moyenne, entre les valeurs A et B des industries X, Y, Z, etc. Il pourrait y avoir, de même, une assez grande ressemblance moyenne entre les valeurs A et C, A et D, B et C, B et D, C et D, de ces mêmes industries X, Y, Z, etc., alors qu'en même temps n'existerait, entre les valeurs A B C D de X, de Y, de Z, etc., considérées conjointement, qu'une très faible ressemblance.

Pour apprécier la constance, toutes observations réunies, des taux de chômage des diverses industries, un nouvel indice doit être formé, portant sur les écarts maxima des valeurs observées dans chaque industrie, sans tenir compte des couples de séries auxquelles appartiennent ces écarts. Les éléments de cette nouvelle comparaison, figurant aux colonnes 23 et 24 du tableau V, aboutissent à un rapport représenté par la fraction 0,44. On ne sera pas surpris que cet indice ait une valeur sensiblement inférieure à celle de tous les autres, puisqu'il mesure la stabilité minima des facteurs professionnels de chômage dans les quatre Recensements considérés globalement.

C. — La comparaison graphique et les expressions accessoires de la ressemblance constatée.

S'il est utile d'exprimer par un chiffre la plus ou moins grande stabilité des taux de chômage, il faut reconnaître que ce chiffre ne parle pas beaucoup à l'imagination : à côté de la comparaison numérique, la comparaison graphique garde donc sa raison d'ètre; on la trouvera réalisée hors texte dans le graphique C.

Le graphique C est constitué à peu près comme le graphique B, avec ces seules différences qu'il représente, pour chaque industrie, quatre taux de chômage au lieu de deux, et qu'il mesure ces taux en valeurs relatives et non en valeurs absolues. La première de ces nuances a l'inconvénient de charger le graphique, mais nous croyons qu'avec un peu d'attention on en saisira bien la signification. Par la deuxième modification, nous mettons le graphique en harmonic avec la matière étudiée, ce que nous n'avons pas fait dans le graphique B, parce qu'il s'insérait dans notre démonstration avant qu'il fût question de mesurer la ressemblance des deux séries de taux.

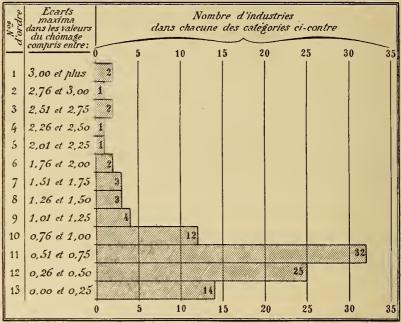
Cette figuration des valeurs relatives des taux, et non de leurs valeurs absolues donne à notre graphique, il faut le reconnaître, une physionomie plutôt déconcertante. Le lecteur non prévenu s'attend, en effet, à voir les signes représentant le chômage prendre une valeur plus haute pour les taux de décembre que pour ceux de mars et surtout de juin. Ce serait le cas, sans doute, si nous représentions les valeurs absolues des taux de chômage, mais cette prénotion n'est pas fondée du moment que nous considérons les valeurs relatives. Toute la différence de niveau à laquelle on s'attend, disparaît dans la moyenne des taux, et, par rapport à cette moyenne, les valeurs des taux des diverses professions sont ou peuvent être égales. C'est même précisément pour effacer cette influence générale des saisons, en même temps que toutes les autres influences non professionnelles, que nous étudions les valeurs relatives des taux et non leurs valeurs absolues. Il suffit donc, pour lire sans difficulté notre graphique C, de garder bien présent à l'esprit le problème étudié 1.

Cette précaution prise, il reste encore à tirer du graphique son enseignement propre, et celui-ci n'apparaîtra peut-être pas très nettement à première vue. La stabilité des valeurs relatives des taux de chômage, au sein de chaque industrie considérée isolément, n'est assurément pas aussi visible dans le cas présent que lorsque nous

¹ La première impression du lecteur est d'autant plus troublante qu'assez souvent la valeur notée pour décembre est la plus basse des quatre valeurs rapprochées. Cela tient à la configuration particulière de la série des taux de décembre. Qu'on considère ces taux dans leurs valeurs absolues, et on s'apercevra qu'à côté de nombreux pourcentages, guère plus hauts que ceux des autres décomptes, il y en a un certain nombre, en particulier ceux des industries du bâtiment, excessivement élevés. Ces quelques taux si hauts font hausser beaucoup la moyenne des taux, si bien que, par rapport à cette moyenne, les autres taux sont relativement faibles. Au point de vue où nous nous plaçons, cette physionomie particulière des valeurs relatives du chômage n'a aucune importance.

considérions les deux statistiques françaises seules. Nous ne trouvons plus maintenant, comme alors, de ces coïncidences presque parfaites entre les divers taux notés pour une industrie donnée; dans un assez grand nombre de cas, l'écart qui sépare les valeurs extremes observées est considérable. Notre thèse s'effondre-t-elle donc, au moment même où nous la formulons? Nous ne le croyons pas. Considérons, pour nous en assurer, non pas tel ou tel groupe professionnel isolé, mais l'ensemble de nos cent deux industries; répartissons, en un certain nombre de groupes, les écarts extrêmes constatés pour chacune d'elles entre les diverses valeurs du chômage, et comptons combien d'industries rentrent dans chacune des catégories ainsi formées. Cette répartition, dont on trouvera les éléments à la colonne 25 du tableau V et la réalisation détaillée à l'annexe IV, peut se représenter par le croquis ci-après:

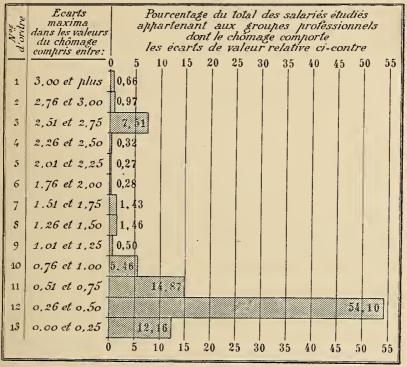
Graphique D._ RÉPARTITION DES 102 GROUPES PROFES-SIONNELS SELON LES ÉCARTS MAXIMA EXISTANT DANS LES VALEURS RELATIVES DES TAUX DE CHÔMAGE OBSERVÉS



Ce graphique montre bien, croyons-nous, la prédominance numérique des industries à taux de chômage relativement stable sur celles dont le taux est plutôt instable.

On peut scruter de plus près encore cette question de la stabilité relative des taux de chômage en tenant compte, non plus seulement des industries considérées abstraitement, mais encore des fractions de la population qui appartiennent à ces industries. Nous établissons que, sauf exception, les industries ont des taux de chômage à valeur relative assez constante. Mais ces exceptions sont-elles importantes ou non? C'est ce qu'on pourrait légitimement nous demander. Les données qui permettent de répondre à cette question se trouvent à l'annexe IV, déjà mentionnée, et sont représentées dans le graphique E.

Graphique E. _ RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES SALA-RIÉS FRANÇAIS ET ALLEMANDS SELON LES ÉCARTS MAXIMA EXISTANT DANS LES VALEURS RELATIVES DU CHÔMAGE DES DIVERS GROUPES PROFESSIONNELS



Ce graphique confirme, on le voit, l'impression donnée par les graphiques C et D: non seulement il y a plus d'industries à chômage stable qu'il n'y en a à chômage instable, mais encore les industries à chômage instable sont des industries numériquement et économiquement peu importantes.

CHAPITRE XIII

Coup d'œil en arrière et horizons nouveaux.

§ I. — Valeur méthodique du résultat acquis.

La conclusion à laquelle aboutit notre étude d'ensemble des Recensements allemands et français paraîtra peut-être, à plus d'un lecteur, d'un bien mince intérêt; sans doute, nous reprochera-t-on également d'avoir, pour l'atteindre, entassé abstractions sur abstractions. En ce qui concerne ce dernier reproche, nous reconnaissons volontiers que nos tableaux ou graphiques sont d'une lecture aride; et si nous avions pu nous diriger vers le but visé par des chemins moins malaisés, notre devoir eût été de le faire. Mais la méthode que nous avons suivie était la seule possible.

Les notions: taux de chômage, influence de la profession sur le taux de chômage, constance ou inconstance de cette influence, prépondérance pour la majorité des industries de telle ou telle tendance, sont des notions suffisamment claires, croyons-nous, pour qu'on soit en droit de raisonner à leur sujet. Mais ce sont des notions abstraites, et lorsqu'on veut leur donner une précision arithmétique, on est obligé de recourir à des expressions quantitatives également abstraites: pourcentages, valeurs relatives des pourcentages par rapport à leur moyenne, rapport individuel ou rapport moyen de ces valeurs relatives entre

elles, mesure des écarts existant entre ces mêmes valeurs relatives.

Cet échafaudage d'abstractions, nécessité par la nature même des faits étudiés, n'est donc pas, croyons-nous, condamnable en soi. Il le deviendrait, il est vrai, si l'étude faite était elle-même sans portée scientifique. Sur ce deuxième point, nos ambitions, nous l'avons déjà dit, sont modestes. Nous ne nous targuons pas d'apporter ici une solution au problème du chômage. Nous avons seulement prétendu parcourir, sur la route qui doit mener à la connaissance scientifique du phénomène, une première étape. Ayant pris pour but de nos recherches les rapports qui existent entre la profession et le chômage, nous devions, tout d'abord, orienter ces recherches d'une façon rationnelle; c'est là le but propre de nos tableaux. Ils nous montrent que les valeurs du chômage, variant d'une industrie à l'autre, tendent à être stables au sein de chaque industrie considérée isolément, et qu'ainsi les facteurs professionnels agissant sur le chômage sont des facteurs assez constants.

Ce premier point acquis nous ouvre des horizons nouveaux, horizons d'autant plus séduisants qu'ils ne paraissent pas inaccessibles. Si, en effet, d'une façon générale, les facteurs professionnels du chômage avaient été instables, la difficulté de les découvrir eût été extrême. Comment discerner, par les méthodes rudimentaires dont nous devons nous contenter, des circonstances fugitives, faisant tantôt hausser, tantôt baisser la valeur relative du chômage? Si, au contraire, dans la plupart des cas, la profession impose au taux de chômage une valeur relative à peu près constante; si nous avons affaire, par conséquent à des caractères professionnels fixes, la découverte de ces derniers paraît possible. Nos calculs sont donc le gage de progrès scientifiques ultérieurs. D'autre part, ils

nous donnent déjà par eux-mêmes une ébauche de résultat, puisqu'ils nous fournissent, sur la nature des influences à découvrir, un premier enseignement. Tout cela justifie, espérons-nous, et leur minutie et leur caractère abstrait.

§ II. — La nouvelle étape a parcourir. Problème connexe de la répartition des forces professionnelles au sein des économies nationales.

Du palier où nous sommes parvenu, il faudrait maintenant partir pour une nouvelle étape. Celle-ci devrait avoir pour caractère essentiel de réintroduire graduellement dans notre analyse la diversité propre aux phénomènes observés. Puisque nous recherchons quels sont les facteurs professionnels du chômage, c'est chaque profession, chaque industrie, qu'il faudrait considérer séparément. Si, dans chacune de ces industries, les quatre observations faites donnaient exactement le même résultat, on pourrait les considérer comme suffisamment probantes, admettre, comme un fait certain, la stabilité des facteurs professionnels du chômage, et chercher immédiatement, dans le rapprochement des valeurs observées, des indications quant à la nature de ces facteurs. Nous avons vu que ce n'était pas le cas, et qu'il n'y avait qu'une tendance à la stabilité, nettement marquée dans la majorité des industries, mais nulle, au contraire, ou remplacée même par la tendance opposée dans d'autres groupements. Dans ces conditions, quatre observations sont insuffisantes pour déterminer le profil des courbes du chômage dans les diverses industries.

On pourrait pourtant, en attendant de nouvelles expériences, s'efforcer de tirer des renseignements recueillis, le plus de lumière possible. Leur étude comporterait logiquement deux parties :

- 1° Comparaison des valeurs notées au sein d'une même industrie ;
- 2° Comparaison des valeurs des diverses industries entre elles.

Dans la première partie, on tâcherait de déterminer les causes d'instabilité des valeurs : c'est ici que la notion acquise, touchant la prédominance de la stabilité, jouerait un rôle utile. On partirait de ce point de vue qu'en principe les valeurs des taux doivent être stables, et l'on s'efforcerait d'abord de voir si, parmi les divergences constatées, il n'y en a pas tenant à des erreurs d'observation ou à des circonstances exceptionnelles. Cette première recherche serait basée sur la critique des chiffres absolus de nos séries statistiques : si un pourcentage diffère considérablement des autres, c'est évidemment qu'il est formé de chiffres de travailleurs et de chômeurs très différents.

Il s'agirait de voir si cette différence est conforme à la réalité, ou n'est pas due, simplement, à des erreurs faites par nous dans le rapprochement des divers documents étudiés. Pour découvrir ces erreurs éventuelles, on peut, crovons-nous, partir de ce postulat, qu'en règle générale, la répartition des deux populations, allemande et française, entre les diverses branches industrielles, doit être à peu près semblable. Les besoins des deux peuples étant les mêmes et devant avoir, sauf exception, la même intensité, les procédés techniques étant, d'autre part, presque identiques, il devrait y avoir, dans les deux pays, à peu près les mêmes proportions de maçons, de cordonniers, de bouchers, etc. Ce raisonnement est surtout plausible, il est vrai, lorsque l'on considère la population active totale, et nos chiffres ne portent que sur les hommes, et, parmi eux, sur les salariés. En outre, les seuls salariés observés en France sont, on le sait, les individus travaillant habituellement à poste fixe chez autrui, et cette sélection n'a pas été faite en Allemagne : dans ces conditions, notre postulat devient, il faut le reconnaître, singulièrement hardi. Il implique, en effet, non seulement que les forces productives nationales se répartissent semblablement entre les diverses branches d'industrie, mais encore que cette répartition semblable se retrouve dans la division des travaux entre les deux sexes, entre les travailleurs indépendants et les salariés et, enfin, entre les deux grandes catégories de salariés. Il y a là, certes, beaucoup de raisons accumulées pour que, si nous transformons nos séries de chiffres absolus en séries de pourcentages de répartition, nous n'aboutissions pas à des pourcentages semblables; l'on verra pourtant, en consultant l'annexe V, qu'il subsiste entre les données recueillies, ce rapport une fois calculé, un assez grand parallélisme.

Constatant ainsi que les groupements industriels similaires sont, le plus souvent, d'importance relative à peu près égale, notre attention est mise en éveil par les exceptions à cette règle. Il s'agit alors de juger si ces exceptions sont dues, ou non, à des erreurs de notre part. Dans cette recherche, nous pouvons mettre, dès l'abord, hors de cause les chiffres allemands que nous avons transcrits sans modifications dans notre tableau. Les chiffres de chômeurs français sont aussi très vraisemblablement corrects, car, comme les chômeurs étaient agglomérés aux rubriques générales ou aux noms d'artisans, leur mise en regard des chiffres allemands ne présentait pas de difficultés. L'erreur possible se limite donc, en somme, aux chiffres de travailleurs français. Pour ceux-ci enfin, une dernière restriction s'impose : si ces chiffres, tout en ayant une valeur relative différente de celle des chiffres correspondants allemands, ont, par rapport à ceux-ci, une situation analogue à celle qu'a, dans la même

industrie, le chiffre des chômeurs français par rapport au chiffre des chômeurs allemands, l'exactitude, admise a priori, du chiffre des chômeurs, implique l'exactitude vraisemblable du chiffre des travailleurs. La présomption d'erreur ne serait donc finalement légitime que dans les cas où les chiffres de travailleurs français présenteraient une physionomie différente de celle des chiffres allemands, et ne seraient pas non plus en rapport avec les chiffres de chômeurs français.

Ce premier examen des chiffres absolus étant fait, et les pourcentages vraisemblablement inexacts éliminés, il en resterait certainement encore d'autres qui, pour une même industrie, présenteraient des écarts notables. Il faudrait alors chercher la cause de ces écarts. Nous avons indiqué antérieurement les causes susceptibles d'agir indistinctement sur tous nos pourcentages : différences de lieu, d'époque, de phénomène observé. Peut-être pourrait-on trouver des cas dans lesquels telle de ces influences agit d'une façon spéciale et très évidente. Ainsi, la hauteur du taux de chômage en hiver, dans les industries du bâtiment, est un phénomène qui ne surprend personne. De même, si l'on constate que, dans le travail du tabac, il y a plus de chômage en Allemagne qu'en France, on est porté à rechercher si cela ne tient pas à l'étatisation de cette industrie en France; mais, à côté de ces explications assez plausibles, sinon probables, des divergences des taux de chômage, il y aurait, sans doute, bien des cas où, à première vue, ces divergences ne s'expliqueraient pas et où des recherches ultérieures s'imposeraient.

Ces recherches faites, il resterait à remplir le deuvième article du programme, c'est-à-dire à étudier pourquoi, d'une industrie à l'autre, l'intensité du chômage varie, quelle est, en un mot, la nature des facteurs profes-

sionnels du chômage. Cette deuxième étape, si la première avait été franchie, serait aisément parcourue.

Ce vaste champ d'investigations qui s'ouvre devant nous, nous n'avons ni la prétention ni la possibilité de le parcourir dans le présent travail. C'est, en réalité, toute une nouvelle et considérable étude qui serait nécessaire, étude historique et critique des industries aux quatre époques et dans les quatre milieux considérés, étude qui se heurterait d'ailleurs, dès qu'on voudrait la serrer de près, à une profonde lacune de la science économique : la connaissance insuffisante du domaine propre à chaque industrie. Nous ne résistons pourtant pas au désir d'indiquer déjà ici les quelques remarques que peut suggérer, en dehors de toute étude nouvelle, le simple rapprochement des taux observés.

CHAPITRE XIV

Remarques sur les différences de valeur du taux de chômage au sein de certains groupes professionnels.

Pour apprécier l'instabilité plus ou moins grande des valeurs du chômage dans les diverses industries, le plus simple est d'examiner celles-ci dans l'ordre ou les classe notre annexe IV, c'est-à-dire en commençant par les industries aux valeurs les plus instables pour terminer par celles dont les taux sont les plus constants. Nous reportant alors au graphique C et accessoirement au graphique B, nous pouvons faire les quelques remarques suivantes :

§ I. — ÉTATS SPÉCIALEMENT INSTABLES.

1º Industries d'art (groupe 87). Ce qui frappe ici, c'est que les taux français sont tous deux beaucoup plus hauts que les taux allemands. Ceci nous induit tout d'abord à penser que les chiffres absolus français sont peut-être mal constitués; mais leur examen ne confirme guère cette hypothèse. En effet, la proportion d'ouvriers d'art, en France et en Allemagne, est à peu près identique (voir annexe V); donc les chiffres français ne doivent pas être inexacts. Tout l'écart des pourcentages tient à la différence des chiffres de chômeurs, et nous avons admis en

principe que ces différences, lorsqu'elles existent, doivent bien répondre à la réalité. Il y a pourtant, en l'espèce, place pour une réserve; nous avons dû faire figurer ici deux rubriques françaises particulièrement vagues : les mouleurs sans autre indication et les sculpteurs sans autre indication. Ces rubriques fournissent un chiffre considérable de chômeurs. Il est possible que, parmi ceux-ci, se trouvent des mouleurs en fer, des sculpteurs sur pierre ou bois, dont les correspondants allemands seraient répertoriés ailleurs.

Mais, réserve faite pour cette marge possible d'inexactitude, l'élévation très grande du chiffre des chômeurs français semble bien indiquer que les industries d'art souffrent plus du chômage en France qu'en Allemagne. Nous en trouvons une preuve complémentaire dans la comparaison des deux Recensements français faite antérieurement (voir graphique B). Nous avions formé un groupe 132, moulage en plâtre, duquel nous avions écarté les mouleurs s. a. i. et les sculpteurs s. a. i., et, néanmoins, nous arrivions aux taux de 87 et de 61 °/00. L'écart entre les taux allemands et français, sans doute exagéré, doit donc répondre dans une certaine mesure à la réalité.

2º Pêche et navigation maritimes (groupe 3). Ici, ce sont les deux taux allemands qui dépassent de beaucoup les français. L'examen préliminaire des chiffres absolus montrant que les nombres de salariés français sont relativement beaucoup plus forts que le nombre allemand correspondant, éveille tout d'abord quelque suspicion; mais cette suspicion tombe si l'on songe au développement considérable de nos côtes. Il faut donc admettre que l'écart des taux est réel. Il s'explique d'ailleurs aisément, tout au moins en ce qui concerne le taux de décembre, par les influences climatériques; quant au taux de juin, son élévation tient peut-être au moindre

développement de la pêche. La population maritime allemande, plus exclusivement affectée que la nôtre à la navigation commerciale, serait par là même, et faute d'une occupation accessoire, plus exposée au risque du chômage.

3º Navigation intérieure (groupe 92). Cette industrie nous fournit une contre-épreuve intéressante du raisonnement concernant la pêche et la navigation maritimes. Nous y trouvons, pour l'hiver, un taux de chômage élevé, dû aux conditions climatériques. Les trois autres taux sont, au contraire, tout voisins en valeur relative, et même à peu près identiques en valeur absolue, et l'on peut penser que cette similitude tient au fait que les occupations de ces travailleurs sont plus semblables, d'un pays à l'autre, que celles de la population maritime.

4° De la navigation intérieure, nous pouvons rapprocher la pêche en eau douce (groupe 4), aux fluctuations analogues, mais moins accentuées. Ici aussi, l'écart des taux extrèmes n'est notable qu'à cause du chômage d'hiver. Des chiffres français relevés au mois de mars 1896 aux chiffres allemands notés pour juin, il y a, au contraire, une similitude presque complète. Le Recensement de 1901 présente, il est vrai, un taux sensiblement supérieur à celui de 1896; mais il s'agit de chiffres absolus si faibles que la moindre variation, même accidentelle, est perturbatrice.

5° D'ans toutes les industries du bâtiment, les taux, présentant des fluctuations accentuées, sont entre eux d'une similitude intéressante. C'est ainsi que les groupes 80 terrassement, travaux publics, maçonnerie, 81 charpentiers, 82 peinture, vitrerie, 83 plomberie, couverture, ont tous leur plus bas taux en juin, leur plus haut en décembre, tandis que les valeurs de mars sont intermédiaires; cela répond exactement à ce que nous attendions de ces industries, au caractère nettement saisonnier.

Chez les *fumistes* (groupe 84), les deux taux de mars et celui de juin sont peu distants. Le taux de décembre leur est notablement inférieur et cette disposition contraste logiquement avec celle des autres industries du bâtiment.

6° Pour trois autres industries encore, 8 briqueterie, tuilerie, 9 poterie, 78 bains, l'écart important constaté tient uniquement au taux de décembre, et semble explicable, sans autre enquête, par les influences climatériques qui amènent le ralentissement du travail en hiver. Les autres valeurs sont, au contraire, très voisines les unes des autres dans la briqueterie et les bains, et assez voisines dans la poterie.

7° Chez les *pâtissiers-confiseurs* (groupe 60), la valeur relative du taux de décembre est encore une fois la seule divergente. Comme pour les fumistes, elle est inférieure à celle des autres taux, et, sans doute, pourrait-on vérifier que cette industrie a bien son plein en hiver, saison de luxe urbain.

8° Le groupe 37 tulle, dentelles, broderies et le groupe 40 passementerie présentent des physionomies plus complexes. A ne considérer que les chiffres français, il semble qu'on aurait ici affaire à deux industries complémentaires, dont les taux de chômage varient en sens inverse selon les oscillations de la mode ¹. Mais nous ne retrouvons pas cette tendance en Allemagne, où les taux des deux industries sont situés, l'un par rapport à l'autre, d'une façon semblable. Il nous faut donc simplement noter, dans ces industries, des fluctuations assez considérables, attribuables peut-être à la mode, mais dont la cause précise nous échappe.

¹ La même impression se dégage des chiffres présentés au chapitre VIII, p. 140, et relatifs aux groupes 62 crêpes, tulles, mousselines, dentelles, 63 broderies, brochage et 64 passementerie; cf. également graphique B.

9° Pour terminer notre revue des écarts dépassant 100°/_o de la moyenne des taux, nous n'avons plus à citer que les groupes : 12 travail des métaux précieux, 48 tapisserie, matelasserie, 51 tonnellerie, 75 ganterie.

Nous retrouverons la ganterie avec les autres industries du cuir.

Dans le travail des métaux précieux, le principal écart est dû à la valeur relativement basse du chômage en décembre, saison d'activité des industries de luxe. La hauteur des taux français par rapport aux taux allemands est due au fait que nous avons, pour un chiffre relativement égal de travailleurs, des nombres plus élevés de chômeurs⁴. On ne peut pourtant pas supposer que des bijoutiers ou orfèvres soient, en France, dissimulés dans des industries autres que celles mêmes des métaux et pierres précieuses. Il y aurait donc là une différence réelle de l'intensité du chômage dont nous ne connaissons pas l'explication.

Dans la tapisserie, les deux taux français sont de nouveau sensiblement supérieurs aux deux taux allemands. Cet écart tient à la différence dans les chiffres de travailleurs qui sont, pour la France, deux fois moins nombreux que pour l'Allemagne⁴. Mais, comme il est peu admissible que les tapissiers français soient dissimulés à d'autres rubriques que celle de la tapisserie, l'écart des taux reste inexplicable à première vue.

Dans la tonnellerie enfin, l'écart considérable des taux est dû encore une fois à l'élévation des taux français. Cette élévation ne peut s'expliquer par un choix défectueux des rubriques françaises introduites dans notre groupe. En effet, les chiffres totaux des travailleurs français paraissent normaux et les chiffres des chômeurs

Cf. Annexe V.

seuls, très supérieurs aux chiffres allemands correspondants, sont responsables de l'élévation des taux français¹. Il faut donc admettre que la tonnellerie a souffert en France d'une crise qui l'a épargnée en Allemagne. Sans avoir à ce sujet de renseignements certains, nous croyons pouvoir rattacher ce taux anormal du chômage des tonneliers à la crise viticole française ².

§ II. — ÉTATS SPÉCIALEMENT STABLES.

Si, des industries spécialement instables, nous passons à celles dont les taux sont les plus constants, nous en trouvons de nouveau un certain nombre pour lesquelles cette constance s'explique d'elle-même. Tel est le cas des groupes 89 postes et télégraphes, 90 chemins de fer, 96 administrations publiques et professions judiciaires, 98 enseignement.

Il nous serait, au contraire, difficile de dire actuellement pourquoi les groupes 18 charronnage, etc., 13 forgerons, etc., 15 taillanderie, 23 éclairage et électricité, 41 corderie, 52 travail du jonc, etc., 55 parasolerie, 57 jouets divers, conservent, dans les quatre observations faites, une physionomie de chômage très constante.

Quant aux taux de chômage dans les groupes 97 ecclésiastiques et 100 écrivains, journalistes, également très semblables, ils n'ont pas une signification assez claire pour que nous devions nous en préoccuper.

§ III. — Régularité des divergences constatées

Sous la complexité des faits encore non éclaircis, on aperçoit d'ailleurs plus d'un indice de régularité, plus

¹ Cf. Annexe V.

² Cf. sur l'état de la viticulture en France dans les deux années étudiées, le Bulletin de l'Office du travail, années 1896 et 1901, passim.

d'une question précise à résoudre, plus d'une remarque intéressante à faire. La régularité des divergences de taux dans les industries similaires est particulièrement curieuse.

1º Dans les industries chimiques, par exemple, en particulier dans les groupes 24 produits chimiques et pharmaceutiques, 26 substances tinctoriales, 27 matières explosives, 28 engrais et huiles animales, 30 usines à gaz, 32 huiles végétales, nous trouvons les valeurs des quatre taux situées les unes par rapport aux autres exactement de la même façon. Les plus basses sont, dans les six groupes, celles qui correspondent au Recensement de 1896; au-dessus d'elles viennent celles de 1901; puis celles que fournit le Recensement allemand de décembre; enfin les plus élevées proviennent du Recensement allemand de juin. Les taux français sont extrêmement proches les uns des autres et tous très bas; les taux allemands sont plus distants entre eux, mais moins éloignés les uns des autres qu'ils ne le sont des taux français; autrement dit, le groupement par couple est très net.

Si nous ne considérons plus que ce groupement par couple, nous pouvons compléter la liste des industries chimiques avec les numéros : 25 pharmaciens, 29 résine, pétrole, corps gras, 31 stéarinerie, savonnerie, où le couple français est situé, comme précèdemment, au-dessous du couple allemand, mais avec une interversion des chiffres dans les couples. Cette régularité des taux de chômage est d'autant plus notable qu'il y a, entre l'Allemagne et la France, des différences sensibles entre les chiffres absolus, tenant, soit à la différence des classifications, soit à une différence réelle dans le développement des diverses industries : c'est ainsi qu'il y a en France plus d'ouvriers classés aux usines à gaz et aux raffineries de pétrole et sensiblement moins aux substances tinctoriales.

2º Dans les industries du cuir : 45 tannerie, 46 sellerie, bourrellerie, 75 ganterie, 76 cordonnerie, les taux allemands sont sensiblement plus bas que les taux français. Le groupe 74 pelleterie fait seul exception à cette règle : le maximum de chômage y est fourni par le Recensement allemand de juin, et l'on conçoit facilement qu'il y ait, pour ces travailleurs, une morte saison d'été dont ne souffrent pas les autres travailleurs du cuir.

3° Nous pouvons de même noter, sans chercher à l'expliquer, l'échelonnement semblable des taux dans la majorité des industries textiles et de leurs annexes : 33 filature, 34 tissage, 38 teinturerie-dégraissage, 39 apprêt-blanchiment, 40 passementerie, 71 tailleurs : pour ces quatre groupes, le taux allemand de décembre a la valeur relative la plus basse ; la valeur immédiatement supérieure est celle du taux de juin ; puis viennent au haut de l'échelle les taux français de 1896 et de 1901.

4° De même encore, pour les groupes 10 faïence, porcelaine et 11 verrerie, les valeurs sont situées semblablement les unes par rapport aux autres : les plus faibles sont celles du Recensement français de 1901, puis viennent celles du Recensement allemand de décembre, ensuite celles du Recensement français de 1896, enfin celles du Recensement allemand de juin.

5° Dans presque toutes les industries de l'alimentation, le couple des taux français est nettement au-dessous du couple allemand; tel est le cas des groupes suivants: 58 meunerie, 61 sucrerie, 62 fabrication d'aliments à base végétale, 65 eaux minérales, glace à rafraîchir, 66 malterie, brasserie, 67 eaux-de-vie, liqueurs, 69 fabrication du vinaigre.

6° Dans les deux grandes industries voisines : 5 mines, 6 hauts fourneaux, forges et laminoirs, le couple français est nettement au-dessous du couple allemand.

7° Dans les deux industries solidaires: 85 industries polygraphiques et 44 reliure et cartonnage, nous trouvons de même un échelonnement semblable des taux: le plus bas est celui d'hiver, le plus haut celui d'été, ce qui répond bien à l'allure connue du travail dans cette industrie, et les deux taux français, placés à un niveau intermédiaire, sont eux-mêmes semblablement situés dans les deux industries. La photographie (groupe 86), industrie assez proche des précédentes, a aussi sa plus grande activité en hiver et son plus grand chômage en été.

8° Dans le groupe 70 travail du tabac et dans le groupe 93 pompes funèbres, deux industries, l'une étatisée, l'autre étroitement réglementée en France, tandis qu'elles relèvent de l'industrie privée en Allemagne, les taux français sont notablement inférieurs aux taux allemands.

CHAPITRE XV

Remarques sur les différences de valeur du taux de chômage d'un groupe professionnel à l'autre. — Formation de vingt-trois familles d'industries.

L'étude des différences existant dans la valeur du chômage, d'une industrie à l'autre, ne pourrait être poussée à fond que si les causes des variations de cette même valeur, au sein de chaque industrie, étaient d'abord connues. Alors, en effet, on saurait quel taux considérer comme particulièrement typique et, sur cette donnée précise, des raisonnements solides pourraient s'édifier.

La recherche esquissée dans le chapitre précédent ne nous renseignant pas suffisamment à ce sujet, nous sommes obligé, si nous voulons néanmoins comparer les industries entre elles, au point de vue du chômage, de considérer pour chacune d'elles la moyenne des taux notés. Le procédé est, assurément, rudimentaire. Nous avons enregistré, pour certaines industries tout au moins, des taux si divergents qu'il semble, à première vue, abusif de les confondre en une moyenne unique. Une remarque peut pourtant nous rassurer : c'est que, d'une façon générale, lorsqu'il y a de fortes divergences dans les valeurs du chômage observé, la valeur minima est élevée. Autrement dit, quand certaines valeurs sont très hautes, il n'y en a pas de très basses et inversement, quand une valeur est très basse, la valeur maxima du groupe n'est pas très haute. Il y a donc un lien entre l'importance des divergences et le niveau minimum du chômage. Des divergences très accentuées peuvent sans doute nous donner des moyennes un peu trop hautes, mais, même en faisant abstraction des taux divergents, la valeur moyenne du chômage, dans les industries où ces taux ont été observés, resterait encore élevée ll est donc, somme toute, légitime de chercher dans la moyenne des quatre observations faites une image globale des valeurs du chômage. Sans doute, cette image est grossière, mais elle n'est pas trop inexacte et peut nous fournir des suggestions intéressantes.

Pour provoquer ces suggestions, nous pouvons, après avoir calculé, pour chaque groupe industriel, la moyenne des quatre valeurs de chômage observées, ranger ces moyennes par ordre décroissant. Nous obtenons le tableau VI qui, à première vue, ne donne qu'une impression confuse1. Sans nous laisser décourager par celle-ci, nous pouvons essayer de dégager de ces données trop détaillées une image plus simple et par cela même plus claire. Les cent deux groupes que nous avons formés peuvent rentrer dans des ensembles plus importants. Nous avons vu qu'en Allemagne comme en France, on a prévu un échelon de classification dit des groupes industriels, par lequel l'ensemble de la population active est subdivisé en trente catégories environ. Nos groupes, ne correspondant pas à la classification officielle, ne peuvent être exactement répartis entre ces catégories administratives; on peut, néanmoins, essayer de former des ensembles analogues à ces dernières, et rechercher alors si les industries semblables par leurs caractères généraux ne le sont pas également au point de vue de la valeur du chômage.

Nous chercherons naturellement à reproduire dans

¹ Voir ce tableau hors texte, même planche que le graphique F.

cette répartition nouvelle les traits heureux de l'une ou de l'autre des classifications officielles; mais nous ne devrons pas hésiter à nous éloigner de celles-ci pour faire ressortir les parentés nouvelles que nous croirions apercevoir. Celles-ci sont figurées sur notre graphique F, auquel nous renvoyons le lecteur pour la représentation tangible de ce qui suit.

- I et II. Reprenant un à un nos groupes dans l'ordre du tableau VI, nous trouvons les valeurs de chômage les plus élevées dans les groupes 48 tapisserie, matelasserie et 87 industries d'art. Il est difficile de rattacher ces groupes à des familles industrielles plus vastes. En ce qui concerne la tapisserie, l'Allemagne la range avec les travaux du cuir, et la France avec ceux de la couture. Quant aux industries d'art, elles jouent leur rôle dans des productions fort variées. Dans ces conditions, et aussi parce que ces groupes diffèrent tellement des autres par leurs cotes de chômage, il nous semble qu'il faut les laisser isolés.
- Ill. A la cote 2,99, nous trouvons le groupe 3 pêche et navigation maritimes, dont les liens avec les mêmes travaux en eau douce sont assez étroits pour que nous formions de ce groupe, du groupe 4 pêche en eau douce et du groupe 92 navigation intérieure, une troisième famille industrielle. Les valeurs du chômage s'y échelonnent de 2,99 à 1,01.
- IV. Le groupe 82 peinture, vitrerie, à la cote 2,94, appartient évidemment à la famille des industries du bâtiment. Celle-ci portant le numéro IV comprendra, outre la peinture et la vitrerie, les groupes 83 plomberie, couverture, 84 fumisterie, 81 charpentiers, 80 terrassement, travaux publics, maçonnerie. La limite inférieure du chômage dans cette famille se trouve ainsi abaissée à la valeur 1,81.

- Le groupe 101 secrétaires particuliers, qui vient ensuite sur le tableau VI, est un groupe pour lequel la comparaison des chiffres allemands et français n'est guère valable. L'Allemagne n'a pas fait, pour ces travailleurs, de distinction entre employeurs et employés, tandis que cette distinction a été faite en France. Les pourcentages établis sont donc fort douteux. Comme d'ailleurs, dans un travail de ce genre, la notion de chômage est particulièrement difficile à fixer, il paraît préférable de négliger le groupe en question.
- V. Les salariés du groupe 94 logeurs et restaurateurs, sont des domestiques (domestiques de cafés ou d'hôtels), de profession à peu près semblable à celle des domestiques attachés à la personne. Nous les rapprocherons donc du groupe 95 domestiques, et ferons entrer dans la même famille le groupe 77 coiffeurs, perruquiers, de recrutement et de fonction assez semblables. Les valeurs du chômage dans cette famille sont comprises entre 2,20 et 1,10.
- VI. Le groupe 56 encadrement, dorure appartient, dans les deux classifications, au travail du bois. Cette catégorie de travaux est très vaste et ses limites varient d'un pays à l'autre. L'Allemagne y inclut la vannerie et la parasolerie, que la France met ailleurs, et la France, par contre, y fait figurer la construction des voitures et des pianos, que l'Allemagne range parmi les industries constructives. Le plus simple nous paraît être de donner à la famille sa plus grande extension, c'est-à-dire d'y inclure tout ce qui y figure soit en France, soit en Allemagne.

Cela nous ferait donc réunir ensemble nos groupes : 18 charronnage, carrosserie, 21 pianos, 22 instruments de

musique divers, 49-56 industries diverses du bois. Cette famille est, certes, très vaste, et on préférerait des subdivisions plus nombreuses, mais nous ne voyons pas d'après quel critère établir celles-ci.

Notre système, fondant les facteurs de pianos et les charrons avec les industries du bois, a l'avantage de les enlever au groupe des industries constructives, et de ne laisser dans celui-ci que des travaux portant sur les métaux. Il a l'inconvénient de nous donner des valeurs extrêmes de chômage très espacées, puisque de la cote 1,99 pour l'encadrement, on arrive à la cote 0,50 pour les instruments de musique. Dans ces limites, on distingue trois groupes de valeurs. Entre 0,50 et 0,79 figurent : les instruments de musique divers, les pianos, la scierie mécanique, le charronnage, la vannerie, la brosserie, la parasolerie. Aux cotes 1,11 et 1,29 figurent les tourneurs et les menuisiers; et, enfin, aux cotes 1,93 et 1,99, les tonneliers et les encadreurs. Il y aurait à rechercher plus tard si cet échelonnement a des causes profondes. Contentons-nous, pour le moment, de le noter et de réunir dans notre sixième famille tout ce qui est travail du bois.

VII. — Le groupe 60 pâtisserie, confiserie appartient aux industries de l'alimentation, ensemble vaste et hétérogène comme celui du bois, mais où, à la différence de celui-ci, nous apercevons au moins une distinction possible : c'est celle qui oppose le travail du pain et de la viande aux autres branches de l'alimentation. La boulangerie et la boucherie touchent, en effet, au commerce de détail de beaucoup plus près que les autres industries alimentaires. En France, les bouchers figurent même au commerce.

Il parait donc légitime de former de nos trois groupes 59 boulangerie, 60 patisserie, confiserie, 63 boucherie, charcuterie, une famille industrielle distincte. L'on remarquera

que les valeurs du chômage dans ces trois groupes sont comprises entre 1,96 et 1,71, et aussi qu'elles sont très éloignées de celles des autres industries alimentaires.

VIII. — Les groupes 86 photographie, 85 industries polygraphiques, 44 reliure et cartonnage, unis entre eux par des liens nombreux, présentent des valeurs de chômage assez proches l'une de l'autre.

Nous en formerons donc notre huitième famille : industries polygraphiques et reliure, aux valeurs échelonnées de 1,83 à 1,24.

- IX. L'industrie de la passementerie, à la cote 1,69, appartient, dans les deux classifications, au groupe des textiles. Des industries de ce groupe, il nous semble qu'on peut faire trois parts : une première famille comprendrait nos groupements 40 passementerie, 37 tulle, dentelles, broderies et 42 filet et gros ouvrages en tissu. Une deuxième famille serait composée des autres industries textiles : filature, tissage, teinture et apprêt. Enfin, on isolerait des industries textiles le tissage du caoutchouc et du crin, et on le rapprocherait du travail du caoutchouc. Nous placerons ici la première de ces familles que nous dénommerons ouvrages en fil et pour laquelle les valeurs du chômage varient de 1,69 à 1,17.
- X. A la cote 1,49, le groupe 46 sellerie, bourrellerie présente la valeur la plus élevée des industries du cuir. La classification allemande divise ces industries d'une façon peu satisfaisante, en affectant la pelleterie, la ganterie et la cordonnerie au groupe du vêtement. Le système français, qui réunit ensemble tout le travail du cuir, nous paraît préférable. Nous formerons donc une dixième famille dite du cuir, qui comprendra les groupes 46 sellerie, bour-

rellerie, 45 tannerie et préparation du cuir, 74 pelleterie, 75 ganterie, 76 cordonnerie, aux valeurs échelonnées entre 1,49 et 1,09.

XI. — Le groupe 91 transport par voitures est rapproché, dans les deux classifications, des transports par voic ferrée et par eau. Ce rapprochement nous paraît critiquable, vu la grande différence technique et économique existant entre ces divers modes de locomotion. Nous avons déjà adjoint les transports par eau à la pêche. Nous retrouverons les transports par voie ferrée aux industries nationalement organisées. Quant aux transports sur route, nous ne savons guère de quelles autres entreprises les rapprocher; une grande partie de leur personnel est constituée par les cochers qu'on trouve un peu partout. Pour éviter de les laisser isolés, nous les rapprocherons du commerce et formerons, avec les groupes 91 et 88, une onzième famille dans laquelle les valeurs du chômage sont 1,25 et 1,42.

XII. — Le groupe 72 chapellerie, etc. fait partie, en France et en Allemagne, d'un ensemble assez hétérogène, dénommé en France travail des étoffes, vêtements, en Allemagne habillement, nettoyage. A ces ensembles appartiennent, dans les deux pays, l'industrie des tailleurs et couturières, la confection, la lingerie, les modes, la chapellerie, les fleurs et plumes et le blanchissage.

L'Allemagne ajoute à cette liste les articles d'habillement en cuir : pelleterie, ganterie, cordonnerie et les sous-groupes B. 124 poupées, B. 133 coiffeurs, B. 134 perruquiers, B. 135 bains, B. 137 dégraisseurs; la France n'accepte pas ces additions, mais introduit aux vêtements la tapisserie et la parasolerie. Nous avons déjà classé ces deux industries et aussi les articles en cuir et les coiffeurs; le dégraissage est, dans nos groupements, confondu avec la teinture et, par

suite, avec les industries textiles; les poupées vont avec les jouets; des bains et du blanchissage, nous croyons qu'on pourrait faire une famille distincte.

Les autres industries réparties dans nos groupes 72 chapellerie, modes, 71 tailleurs, confection, lingerie, 73 fleurs et plumes, formeront notre douzième famille aux valeurs échelonnées de 1,31 à 0,90.

XIII. — Les ouvriers sur métaux précieux forment en France un groupe indépendant. En Allemagne, ils sont réunis aux métallurgistes. Ce deuxième système nous paraît préférable. Mais nous ne pouvons suivre jusqu'au bout le classement allemand. L'Allemagne distingue, en effet, du travail des métaux proprement dit, les industries constructives. Or, nous avons déjà emprunté à ce groupe des industries constructives les charrons et les facteurs de pianos, pour les rapprocher des travailleurs du bois; il ne nous reste donc plus à classer dans nos familles que les constructeurs utilisant principalement le cuivre et les métaux autres que le fer. Il est alors indiqué de grouper ensemble les travaux ayant ces métaux divers comme matière, et l'on peut d'autre part faire une famille indépendante des travaux portant exclusivement sur le fer.

Notre treizième famille sera donc formée des groupes 12 travail des métaux précieux, 16 travail des métaux communs autres que le fer, 17 construction mécanique, chaudronnerie, 20 horlogerie, 23 éclairage et électricité, aux valeurs comprises entre 1,23 et 0,94.

XIV.—Notre groupe 8 briqueterie, tuilerie fait partie de l'ensemble allemand dit industrie des pierres et terres, où l'extraction et toutes les façons données à ces matières sont confondues. Du côté français, on a distingué l'extraction (3.B), la céramique et la verrerie (4.R), la taille

des pierres précieuses (4.N) et enfin celle des pierres ordinaires (4.A). Ayant du négliger dans nos groupements les nuances indiquées dans les statistiques françaises, nous suivrons le système allemand et formerons une quatorzième famille: travail des pierres et terres, comprenant nos groupes 7 à 11 et dont les valeurs varient de 1,18 à 0,44.

XV. — Avec le groupe 68 vins mousseux, cavistes, reparaît, à la cote 1,09, la famille des denrées alimentaires, dont nous avons classé à part le rameau boulangerie-boucherie. Il n'y a pas d'autre sous-distinction qui s'impose; nous réunissons donc en une quinzième famille toutes ces industries formant nos groupes:58 meunerie, 61 sucrerie, 62 fabrication d'aliments à base régétale, 64 conserves de poissons, beurrerie, fromagerie, 65 eaux minérales, glace à rafraîchir, 66 malterie, brasserie, 67 eaux-de-vie, liqueurs, 68 vins mousseux, cavistes, 69 fabrication du vinaigre, dont les valeurs s'échelonnent de 4,09 à 0,25.

XVI. — Les garçons de *lavoirs* et les garçons de *bains*, éloignés par nous des groupes où les classent les statistiques officielles, sont certainement apparentés entre eux; ne voyant pas de quels autres groupes on pourrait les rapprocher, nous les laisserons isolés avec les cotes 0,94 et 0,85.

XVII. — L'industrie de la teinturerie et du dégraissage appartient, pour la majeure partie de ses travailleurs, au groupe des textiles et présente, dans ce groupe (les ouvrages en fil mis de côté), la valeur de chômage la plus élevée (0,92); elle formera donc la tête de notre dix-septième famille: industries textiles et annexes, moins les ouvrages en fil, qui comprendra en outre les groupes : 33 filature de

tous textiles, 34 tissage de tous textiles (moins caoutchouc et crin), 36 tricot, bonneterie, 39 apprêt, blanchiment de tissus, 41 corderie, dont les valeurs s'échelonnent de 0,92 à 0,53.

- XVIII. A la cote 0,84 apparaît, avec le groupe 13 forgerons, ferronnerie, etc., le travail du fer comprenant en outre les groupes : 14 fonderie de fer de 2° fusion, 15 taillanderie, 19 armurerie, dont les valeurs sont comprises entre 0,84 et 0,58.
- Le groupe 102 théâtres et spectacles, avec la cote 0,80, présente les défauts de constitution signalés pour le groupe 101 et que nous retrouverons aux groupes 97 et 100 : recrutement différent des travailleurs et des chômeurs, imprécision de la notion de chômage dans ces industries. Mieux vaut donc laisser de côté ces différents groupes.
- XIX. Le groupe 25 pharmaciens avec la cote 0,62 est tout à fait voisin du groupe 99 médecins, infirmiers, hôpitaux (cote 0,59); on les réunira donc en une dix-neuvième famille: pharmaciens, infirmiers, correspondant à peu près au sous-groupe 7. D de la classification française.
- XX. Le soixante-septième rang, au tableau VI, est occupé par le groupe 3t stéarinerie, savonnerie. Ce groupe appartient, dans les deux classifications, aux ensembles dits des industries chimiques, ensembles assez diversement composés, car on y a inclus en Allemagne le travail des pharmaciens et celui des équarrisseurs; on a formé, d'autre part, avec des industries très voisines, telles que la fabrication du gaz d'éclairage et des huiles, un autre groupe dit des sous-produits forestiers, produits pour l'éclairage, corps gras, huiles et résines. Du côté français, au

contraire, toutes ces industries forment autant de sousgroupes distincts ét, par contre, les pharmaciens figurent au groupe 7 professions libérales.

Le système français nous paraît préférable, et nous croyons même pouvoir rapprocher des industries chimiques largo sensu la plupart de celles qui figurent en France dans le groupe 4.D caoutchouc, papier, carton, etc. Le petit groupe tissus de caoutchouc et de crin, que nous avons éloigné des textiles et qui ressemble aux industries précédentes, à la fois par la matière travaillée et par la valeur du chômage, pourra être adjoint à ces dernières. Nous formerons ainsi une vaste famille industrielle, comprenant les groupes 24, 26 à 32, 35, 43 et 47, famille que nous nommerons : industries chimiques, papier, caoutchouc, et pour laquelle toutes les valeurs du chômage sont comprises entre 0,59 et 0,28.

- XXI. A la cote 0,50, nous trouvons le travail des forêts, et, tout à côté, l'agriculture; ces industries, semblables au point de vue du taux de chômage comme par le genre de travail, formeront notre vingt et unième famille : culture, élevage, forêts.
- Les jouets, que nous trouvons ensuite au tableau VI (cote 0,40), sont encore un groupe à écarter. Mal construit, puisqu'il comprend, du côté allemand, quatre sousgroupes distincts tandis que, pour la France, on n'a qu'une seule rubrique, difficile à rapprocher d'autres groupes, trop peu important pour constituer une famille industrielle à lui seul, nous préférons le négliger.
- Les *pompes funèbres*, qui viennent ensuite (cote 0,36), sont classées par les deux Administrations dans les transports par terre. Ce rapprochement nous paraît hasardeux; nous constatons, d'ailleurs, qu'au point de vue du

chomage, ce transport particulier effectué par les fossoyeurs est infiniment plus favorisé que les autres industries de ce groupe. Devant cet isolement des pompes funèbres et leur peu d'importance numérique, nous croyons aussi ne pas devoir les faire figurer dans notre tableau d'ensemble.

- XXII. L'industrie des mines et minières, rapprochée en France des autres industries extractives, l'est en Allemagne de celle des hauts fourneaux. Cette dernière assimilation est-elle préférable? Nous n'en sommes pas certain, mais, en raison du voisinage des valeurs de chômage, nous adopterons le système allemand et formerons la famille mines et minières, hauts fourneaux, forges et laminoirs, comportant les deux taux 0,36 et 0,28.
- A la cote 0,35 nous trouvons le *travail du tabac*, pour lequel la différence de régime économique entre la France et l'Allemagne rend la moyenne calculée de valeur douteuse. Nous le négligerons donc.

Nous traiterons de même les groupes 100 écrivains, journalistes, et 97 ecclésiastiques pour les causes énumérées plus haut.

XXIII. — Il ne reste donc plus, pour clore notre liste, que les quatre groupes 96 administrations publiques et professions judiciaires, 90 chemins de fer, 98 enseignement, 89 postes et télégraphes.

Ces quatre groupes sont, dans la classification française, répartis entre les services généraux publics, les transports et les professions libérales. Du côté allemand, les sous-groupes ici visés ressortissent à deux groupes seulement : les professions libérales sont en effet confondues avec les services publics ; d'autre part, les postes et télégraphes sont classés aux moyens de communication.

Ces deux systèmes masquent une parenté que nous devons faire ressortir, et qui est basée sur le caractère de services publics de ces diverses industries. Sans doute il y a, dans les groupes 96 et 98, des salariés d'entreprises privées : les clercs de notaire ou les professeurs libres ne remplissent pas de fonctions publiques; mais ces travailleurs ne forment, dans leurs groupes respectifs, qu'une infime minorité. Considère-t-on, au contraire, les travailleurs des chemins de fer, rattachés eux aussi, en France du moins, à l'industrie privée, on est forcé de reconnaître que la nature de leurs fonctions, et l'importance nationale des administrations dont ils dépendent, les rapprochent des employés de l'État beaucoup plus que des salariés d'entreprises privées : il n'existe pas entre eux et les employés des postes la grande différence que semble établir la classification française.

Nous pouvons donc former, des groupes en question, une vingt-troisième et dernière famille que nous nommerons services publics et nationaux, et dans laquelle les valeurs du chômage restent comprises entre 0,13 et 0,04.

CHAPITRE XVI

Essai d'hypothèses explicatives. — Esquisse d'une recherche des influences agissant sur le coefficient professionnel de chômage.

Vue dans ses grandes lignes, la physionomie du chômage industriel cesse d'être aussi incohérente qu'elle le paraissait d'abord. Notre graphique F montre clairement que les industries apparemment voisines par leurs caractères généraux le sont aussi par leur taux de chômage. Sans doute, il y a des exceptions, mais ces exceptions sont peu nombreuses. Il n'y a, sur les vingt et une familles de plus d'un groupe, que huit familles comportant un écart de plus de 0,50 et, parmi elles, il y en a au moins quatre, celles du bois, des denrées alimentaires, de la pêche et navigation maritimes et des pierres et terres, pour lesquelles l'écart des pourcentages semble à première vue explicable, soit par la grande ampleur des familles, soit par des influences climatériques spéciales à tel ou tel groupe des familles en question.

Cette constatation n'est évidemment pas suffisante. Il faudrait savoir, non seulement pourquoi au sein d'une même famille se présentent parfois des écarts considérables, mais encore quelle est la cause qui, d'une famille à l'autre, fait varier le niveau du chômage. Il apparaît, à la réflexion, que cette cause ne peut être *une*. Si les familles

de la culture, des mines et hauts fourneaux, des services publics sont toutes trois au bas de l'échelle, il est peu vraisemblable que ce soit pour une seule et même raison. Plusieurs facteurs doivent agir conjointement pour faire que telle industrie ait plus de chômage que telle autre. Diverses hypothèses étant possibles à ce sujet, il convient en bonne méthode d'examiner les plus simples d'abord.

§ I. — Rapports hypothétiques divers.

Il est possible que l'importance relative du chômage tienne à des causes variant de *nature* d'une industrie à l'autre, mais il est possible aussi que ces causes soient des caractères présents dans toutes les industries et variant seulement d'*intensité* de l'une à l'autre. C'est vers cette hypothèse que devraient s'orienter nos premières recherches.

Le nombre de caractères susceptibles d'être présents dans toutes les industries, tout en variant d'intensité de l'une à l'autre, n'est pas illimité. Les conditions de temps n'interviennent pas, puisqu'elles sont identiques pour toutes les industries. Celles de lieu pourraient, semblet-il, jouer un certain rôle; les industries ne sont pas également répandues sur le territoire national; telle industrie est plus importante en tel lieu, telle autre fleurit surtout à tel autre endroit; on pourrait rechercher si toutes les industries ayant leur centre d'importance dans telle région sont plus ou moins atteintes par le chômage que les industries autrement localisées; mais cette recherche, qui se concevrait si l'on avait exclusivement affaire aux chiffres d'une seule nation, n'a plus de raison d'être du moment que nous considérons les moyennes notées dans deux territoires différents.

En dehors du cadre de temps et de lieu, on peut encore

citer, comme caractère commun à toutes les industries, le nombre proportionnel d'individus qu'elles emploient, et l'on pourrait faire l'hypothèse qu'un rapport existe entre ce nombre et l'intensité du chômage. Mais on voit qu'à côté de la culture, qui occupe un tiers des travailleurs et a un taux bas, une autre industrie parmi les plus importantes, le bâtiment, a un taux élevé. Inversement, deux petites familles industrielles, pharmaciens et industries d'art, ont elles aussi des taux très distants. L'influence, si elle existe, doit donc être peu accentuée.

Un autre caractère, commun à toutes les industries et variant de valeur de l'une à l'autre, est le rang qu'elles occupent dans la série des façons données à la matière première. En général cette matière, d'abord extraite du sol, subit une ou plusieurs transformations, elle est ensuite transportée vers le lieu de la consommation et figure ensin dans une entreprise commerciale, sinon dans plusieurs successivement : on pourrait se demander s'il n'y a pas un lien entre l'intensité du chômage et le degré d'achèvement de la matière travaillée.

Nous constatons, par exemple, que les mines, la métal-lurgie, la culture, les industries chimiques, sont moins frappées par le chômage que les industries du vêtement, les commerces divers, les services domestiques, ce qui donne l'impression que plus l'industrie est éloignée de la consommation finale, plus elle est épargnée par le chômage. Ce rapport hypothétique a un défaut, c'est qu'il est difficile à vérifier. En outre, on le voit souvent contredit : ainsi la faïencerie et la verrerie ont moins de chômage que l'extraction des pierres et terres, le transport par voitures a plus de chômage que le commerce, etc.

Bien d'autres influences peuvent encore se concevoir: on pourrait, par exemple, rechercher s'il y a un lien entre le chômage et l'âge moyen des travailleurs employés, ou la durée moyenne de la journée de travail, ou le taux moyen du salaire journalier, etc.

La grande difficulté de ces recherches éventuelles est l'absence de statistiques satisfaisantes, portant sur ces divers phénomènes et comparables avec le chômage dans un même cadre professionnel. En ce qui concerne, en particulier, les Recensements que nous avons étudiés, ils ne fournissent pas sur ces différents points les données dont nous aurions besoin. Ils en fournissent, par contre, sur une autre matière fort importante au point de vue économique, à savoir la dimension ou l'effectif des établissements industriels; et c'est encore là un phénomène qu'on peut concevoir comme étant en rapport avec le chômage. Bien que nous ne puissions pousser à fond l'étude de ce dernier rapport, il est intéressant de lui consacrer quelques développements.

§ II. — RAPPORT DU TAUX DE CHÔMAGE ET DE L'EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS.

1) Calcul de l'effectif moyen des établissements.

L'effectif des établissements a été directement établi en Allemagne par la statistique industrielle (Gewerbezah-lung). Mais, comme cette statistique n'est pas celle qui nous renseigne sur le chômage, il y a, pour rapprocher les deux catégories de renseignements, de grandes difficultés. En France, d'autre part, l'effectif des établissements ne peut être connu qu'indirectement et en valeur moyenne, par un calcul rapprochant le décompte des individus occupés de celui des établissements; mais les données obtenues ont l'avantage de se présenter dans le même cadre professionnel que celles concernant le chô-

mage. Ce dernier avantage étant décisif, c'est sur les chiffres français seuls que nous baserons notre comparaison.

Le procédé à suivre est, en principe, de relever pour chaque rubrique industrielle le nombre d'établissements qu'elle comporte, de totaliser, séparément pour chaque groupe, les chiffres ainsi obtenus, puis de rapporter le chiffre des salariés au chiffre des établissements du groupe. Nous nous heurtons, dans cette opération, à un certain nombre de difficultés pour lesquelles aucune solution tout à fait satisfaisante n'est possible.

- a) Le principal objectif à viser est d'avoir, sur l'effectif des établissements, des données exactement comparables à celles concernant le chômage. Puisque nous avons limité notre étude aux salariés du sexe masculin, nous devrions exclure de nos calculs les établissements n'occupant que des femmes. Malheureusement, les données fournies par les Recensements français ne nous permettent pas de faire cette sélection. L'effectif moyen que nous pourrons calculer sera par conséquent, dans certains cas, plus faible qu'il ne faudrait. Les industries où la main-d'œuvre féminine est prépondérante pourront même nous présenter un effectif moyen inférieur à l'unité. Cette anomalie ne devra pas nous surprendre.
- b) Il y a certaines rubriques qui figurent dans nos groupes et qui, en regard d'un chiffre plus ou moins important de salariés hommes, ne comportent, dans les statistiques officielles, aucun chiffre d'établissement. Parmi ces rubriques, on peut faire la quadruple distinction suivante:
- 1° Rubriques de spécialités individuelles telles que palefrenier, receveur, garçon de bureau, etc.: ces rubriques concernent des salariés ayant fourni des indications insuffisantes au sujet des établissements qui les emploient;

mais ces établissements sont vraisemblablement répertoriés à des rubriques voisines, et nos groupements ont eu précisément pour but de rapprocher les unes des autres. Dans la mesure où nous y avons réussi, le calcul de l'effectif moyen donne donc, malgré tout, un résultat correct.

2º Rubriques relatives aux services généraux de l'État : l'Administration a jugé préférable de ne pas distinguer d'établissements dans les services publics. Ce système présente, en raison du cadre industriel adopté par nous, certains inconvénients. Nous avons, par exemple, dans le groupe 96 administrations publiques et professions judiciaires et dans le groupe 98 enseignement, à la fois des salariés de l'industrie privée et des salariés des services publics : nous ne pouvons équitablement rapprocher ce total de salariés du seul total des établissements de l'industrie privée. Pour tourner cette difficulté, le mieux est, croyonsnous, de considérer chaque service public ayant fait l'objet d'une rubrique particulière comme un établissement. Nous grossirons donc conventionnellement le chiffre d'établissements des groupes en question, d'autant d'unités que ces groupes comportent de rubriques empruntées au au groupe 9.A services généraux de l'État.

3° Rubrique 5.5 chemins de fer : cette rubrique forme à elle seule un de nos groupes. Or, l'Administration française n'a pas distingué d'établissements au sein des compagnies de chemins de fer. Si nous adoptions le système officiel, nous devrions donc exclure le groupe chemins de fer de la comparaison projetée. Comme ce serait regrettable, nous croyons pouvoir remplacer le chiffre absent d'établissements par le chiffre des compagnies de chemins de fer existant en France. Ce chiffre peut être extrait, non sans difficultés, il est vrai, de la statistique des chemins de fer. Il est, pour l'année 1901, de 84

compagnies. Nous prendrons donc ce chiffre de 84 comme chiffre d'établissements de la rubrique 5.5 ...

4º Rubriques relatives au service domestique: ici, encore, l'Administration a cru devoir laisser vide la colonne des établissements; et, en effet, les familles où travaillent les domestiques ne sont pas des établissements industriels. Elles jouent pourtant bien, au regard des salariés de ce métier particulier, le rôle des établissements dans les autres branches de l'activité économique. Admettant qu'il n'y a, en moyenne, qu'un domestique homme par famille employant des domestiques, nous égalerons conventionnellement le chiffre d'établissements de notre groupe 95 au chiffre même des salariés recensés, ce qui nous donnera pour ce groupe l'effectif moyen 1.

Suivant les diverses règles que nous venons d'énoncer, nous avons porté en marge du tableau IV² les chiffres d'établissements occupant au moins un salarié, tels qu'ils ressortent du Recensement de 1901. Nous nous sommes borné à cette seule série de données, car la comparaison faite par l'Administration française, entre les effectifs de 1901 et ceux de 1896, a prouvé que la différence des uns aux autres était insignifiante. Nous avons laissé, d'autre part, en dehors de ce relevé, les sept groupes qui n'ont pu rentrer dans nos familles industrielles, et n'avons par suite calculé que quatre-vingt-quinze effectifs moyens³.

[!] Pour trouver ee chiffre de 84 compagnies, il faut recourir à la Statistique des Chemins de fer français au 31 décembre 1901, Melun 1907, et en combiner les tableaux suivants : tableau II du tome 1, p. 7 à 96 et tableau II du tome II, p. 8 et suivantes. Il y a tout un travail à faire pour éviter de compter plusieurs fois la même compagnie.

² Cf. chapitre XI, p. 204 et suivantes.

³ On trouvera à l'annexe VI les données administratives permettant de contrôler en bloc les chiffres auxquels aboutit notre dépouillement.

B) Rapprochement des effectifs moyens et des taux de chòmage.

Les quatre-vingt-quinze effectifs moyens, déterminés comme il vient d'être dit, comportant entre eux d'importantes différences, l'idée d'un lien éventuel entre ces différences et celles qui existent, d'autre part, entre les taux de chômage se présente naturellement à l'esprit. Pour vérifier la valeur de cette hypothèse, il est indispensable de comparer entre eux les chiffres concernant les deux phénomènes. Nous pourrions rapprocher les effectifs moyens de 1901 des taux de 1901, mais il paraît plus rationnel de les opposer aux moyennes des quatre taux, telles qu'elles figurent sur notre tableau VI. Il semble en effet certain que le degré de concentration varie beaucoup moins, au sein d'une même industrie, que l'intensité du chômage. Si donc il existe un rapport entre ces deux phénomènes, ce rapport apparaîtra d'autant mieux que l'on aura mieux éliminé, par la formation d'une moyenne, les influences exceptionnelles susceptibles de donner aux taux de chômage une valeur anormale.

Pour que la comparaison projetée donne un résultat correct, il faut, d'autre part, la faire porter sur des chiffres relatifs, et non sur les chiffres absolus qu'on désire comparer. Cette transformation des données recueillies a déjà été effectuée pour les taux de chômage; une opération analogue doit être faite sur les effectifs industriels, mais il serait mauvais de rapporter ceux-ci à leur moyenne arithmétique, car cela donnerait une influence excessive à quelques effectifs très considérables. Pour éviter cet inconvénient, nous prendrons, comme étalon de notre deuxième série, l'effectif moyen médian. Celui-ci se trouve être de 5,3. Nous avons donc pour nos quatre-vingt-quinze effectifs moyens les valeurs suivantes:

TABLEAU VII. - Effectifs masculins moyens des établis-SEMENTS OCCUPANT AU MOINS UN SALARIÉ ET VALEUR RELATIVE DE CES EFFECTIFS RAPPORTÉS A L'EFFECTIF MÉDIAN 5,3.

NUMEROS d'ordre des groupes professionnels	EFFECTIF MOYEN	VALEUR RELATIVE de Teffectif moyen	NUMEROS d'ordre des groupes professionnels	EFFECTIF MOYEN	VALEUR RELATIVE de l'effectif moyen	NUMEROS d'ordre des groupes professionnels	EFFECTIF MOYEN	VALEUR RELATIVE de l'effectif moyen	NUMEROS d'ordre des groupes professionnels	EFFECTIF MOYEN	VALEUR RELATIVE de l'effectif moyen
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26	1,6 4,5 5,6 1,6 310,3 358,2 7,7 6,4 8,7 47,3 65,1 6,3 3,4 46,5 3,8 6,1 15,8 3,4 47,7 10,6 46,6 21,8 1,8 19,7	0,30 0,85 1,06 0,30 58,55 67,58 1,45 1,20 1,64 8,92 12,28 1,19 0,65 8,77 0,72 1,15 2,98 0,65 5,89 0,45 3,34 2,00 3,13 4,11 0,34 3,72	27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 50 51 50 51 50 51 50 51 50 51 50 51 50 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51	44,8 13,3 14,6 18,7 9,8 10,8 4,1 1,6 11,3 20,1 2,0 5,0 5,3 41,8 4,5 13,8 2,3 26,7 7,5 4,0 3,2 2,3	8,45 2,50 2,75 6,09 2,15 1,62 3,53 1,75 2,04 0,77 0,30 2,13 3,79 0,38 0,94 1,00 7,89 0,85 2,60 0,43 5,04 0,51 1,42 0,75 0,60 0,43	53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77	4,8 4,5 3,2 4,8 2,4 1,9 3,2 42,7 13,5 1,9 5,2 4,7 7,1 7,3 18,1 4,8 0,4 1,5 0,9 8,5 2,9 2,8 1,7 1.7	0,91 0,85 0,60 0,91 0,45 0,36 0,60 8,06 2,55 0,36 0,98 0,38 0,38 0,38 0,39 1,34 1,38 3,42 0,91 9 0,08 0,28 0,17 1,60 0,55 0,53 0,53 0,53 0,53 0,53 0,53 0,5	79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102	0,3 8,1 2,5 5,4 3,8 5,0 15,3 3,2 5,3 3,1 629,6 3.019,8 2,9 3 1,0 13,0 3,0 7,6 4,2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	0,06 1,53 0,47 0,10 0,72 0,94 2,89 0,60 1,00 0,58 118,79 569,77 1,47 0,55 " 0,24 0,19 2,45

Formons, avec les valeurs ainsi établies et celles du tableau VI, le graphique G (hors texte) : nous y discernons assez nettement, entre les unes et les autres, l'existence d'un rapport inverse. Les effectifs relativement élevés coïncident plutôt avec les valeurs de chômage relativement basses, et *vice versa*. Sans doute, il y a à cette tendance de nombreuses exceptions, mais l'allure générale de la courbe des effectifs reste clairement inverse de celle des valeurs du chômage. Le fait est surtout frappant, en ce qui concerne les industries à fort chômage : aucune n'a, pour l'effectif moyen des établissements, une valeur relative élevée.

On pourrait donner, en somme, des enseignements de notre graphique G la formule suivante : jamais on ne trouve de forts chômages dans les industries centralisées; le plus souvent, les industries non centralisées ont de forts chômages.

§ III. — Essai d'explication du rapport aperçu.

La constatation du rapport inverse existant entre le taux de chômage et l'importance des effectifs industriels ne peut encore passer pour une explication de la diversité des taux de chômage, car on ne voit pas, entre ces deux phénomènes, de lien logiquement nécessaire. Il faut donc admettre que le rapport existant entre eux est indirect, et qu'un troisième phénomène sert en quelque sorte de trait d'union aux deux premiers. Ce trait d'union nous paraît être l'extension des débouchés commerciaux.

La connexité entre ce dernier phénomène et l'importance du personnel est évidente : il n'y a de gros effectifs que là où le marché à desservir est considérable. Or, qui dit marché important dit marché relativement stable, dans lequel les diminutions de consommation des uns ont chance d'être compensées par l'accroissement de consommation des autres; et cette stabilité, impliquant la stabilité de la production, implique en même temps l'absence, ou, tout au moins, la diminution du chômage.

A ce premier avantage, propre aux grandes entreprises, du fait de leur organisation commerciale, il s'en ajoute d'autres, résultant du mécanisme de la production. Lorsque la direction de l'industrie est concentrée dans un petit nombre de mains, les chefs d'entreprises connaissent le marché qu'ils fournissent mieux que ne font, dans leurs sphères respectives, les petits ou moyens entrepreneurs des autres branches industrielles. Sachant sur quelle consommation ils peuvent compter, ils règlent leur production en conséquence. Enfin, de plus en plus, ils échappent à l'un des grands inconvénients de notre régime économique actuel : l'excès de concurrence; leurs cartels ou comptoirs, s'ils ont les inconvénients du monopole, en ont aussi les bons côtés. Au contraire, dans les branches industrielles à production non concentrée, le nombre des entreprises croît indéfiniment, et ne connaît d'autres limites que celles que lui assigne le nombre également croissant des faillites. Ainsi, au sein des petites entreprises, plusieurs forces tendraient à augmenter l'importance du chômage, et rendraient compte du rapport statistique constaté.

Entre la théorie explicative du chômage que nous venons d'esquisser et certaines des hypothèses que nous avions mentionnées tout d'abord, on peut noter, croyonsnous, de partielles identités. Si, par exemple, le chômage semble croître à mesure que l'on s'élève sur l'échelle des transformations industrielles, on se l'explique par ce fait que les industries placées au haut de cette écnelle, étant plus spécialisées, ont des débouchés plus étroits. Au contraire, les industries donnant les premières façons à la matière brute alimentent une quantité d'autres industries

et jouissent ainsi des avantages que confère l'amplitude des débouchés.

Notre hypothèse demanderait d'ailleurs à être vérifiée, car plus d'une industrie fait apparemment exception à la règle indiquée; on remarque, par exemple, que l'agriculture, l'industrie humaine par excellence, est assez épargnée par le chômage, bien que l'effectif moyen des établissements y soit très réduit. Il semble que l'on puisse attribuer cet état de choses au fait que les débouchés sont plus stables dans l'agriculture que dans l'industrie proprement dite; en outre, le nombre des entreprises agricoles est naturellement limité par l'inextensibilité de la surface cultivée.

Pour chaque industrie, comportant un rapport anormal entre l'effectif moyen des établissements et le taux de chômage, une recherche analogue devrait être effectuée, et l'on apercevrait peut-être qu'il faut distinguer deux catégories d'industries à petits effectifs : d'une part, celles qui desservent des marchés locaux vraiment autonomes, et relèvent encore actuellement de l'économie urbaine; d'autre part, celles qui ont été bouleversées par la révolution économique du xixe siècle et sont entrées dans le champ de l'économie nationale, mais qui ne tirent pas de l'extension des débouchés les avantages qu'elle comporte, parce que leur mécanisme de production ne s'est pas encore adapté aux nouveaux besoins. Ces dernières branches industrielles seules seraient anormalement exposées aux risques de chômage; avec elles devraient être classées, d'ailleurs, les industries en période de transformation, celles où l'apparition du machinisme est une cause additionnelle, mais temporaire, de perturbation.

Cette conception, même vérifiée et acceptée, ouvre d'ailleurs la porte à de nouveaux problèmes, et en particulier à celui-ci : pourquoi y a-t-il toujours, même dans les industries où la production semble le mieux adaptée à la consommation, un certain quantum de chômage? Ici, nos données statistiques ne nous fournissent plus de point d'appui, et les hypothèses que nous pourrions faire seraient, par suite, beaucoup plus arbitraires. C'est ce défaut que nous semble avoir la théorie de J.-A. Hobson, sur l'overcapitalisation des riches et c'est pourquoi nous pensons qu'il serait préférable de ne pas attaquer l'étude de ce problème avant que celui des coefficients professionnels de chômage soit tout à fait éclairei. Nous ne prétendons nullement avoir, dès maintenant, atteint cet objectif, mais nous croyons qu'il serait utile de poursuivre les recherches dans la direction suggérée par notre graphique G.

CHAPITRE XVII

Fruits de l'étude faite. — Conclusions et perspectives d'avenir.

§ I. — Résultat positif de l'étude : importance du coefficient professionnel de chômage.

Si sommaire qu'elle soit, l'étude critique des chiffres de nos quatre séries d'observations leur donne déjà quelque signification. Ventilés, rapprochés, expliqués les uns par les autres, ils commencent à être intelligibles. Sans doute, nous n'avons pu établir définitivement les coefficients professionnels de chômage, mais nous apercevons comment ils s'échelonnent, et quelques-unes des raisons pour lesquelles telle industrie est régulièrement plus atteinte que telle autre par le fléau de l'oisiveté involontaire. Ces premiers résultats acquis jalonnent la route à parcourir : nous ne leur attribuons pourtant pas une valeur certaine et reconnaissons que nos raisonnements, faute d'une base historique et critique suffisante, restent fragiles. Nous avons seulement voulu montrer, en les présentant, combien le seul rapprochement de nos chiffres fournissait d'hypothèses utiles pour la solution du problème étudié.

Sans même tenir compte de cette esquisse d'élaboration, il se dégage, des comparaisons statistiques que nous avons établies entre les taux de chômage, des enseignements qui ne sont pas négligeables. Elles montrent d'abord, de façon irréfutable, que, d'une industrie à l'autre, les taux de chômage diffèrent, qu'il existe, par conséquent, une influence de la profession sur le chômage. Cette notion, il est vrai, n'est pas entièrement nouvelle. Mais nos comparaisons, vérifiant sa justesse dans le détail des diverses professions, lui donnent une certitude qu'elle était loin d'avoir. Elles nous renseignent, en outre, sur un point capital, à savoir sur la nature de cette influence. On avait bien déjà l'impression que celle-ci était constante, et d'autres travaux, antérieurs au nôtre, avaient signalé le fait; mais, parce qu'ils portaient sur des champs d'observation beaucoup plus restreints, ils étaient moins significatifs que nos tableaux. Citons, parmi les documents les plus intéressants à cet égard :

1° L'étude, déjà mentionnée, du secrétaire ouvrier suisse H. Greulich, sur le Chômage et les Bourses du travail :

2° Les rapprochements variés visant le chômage en Allemagne et reproduits ou établis pour la première fois dans la grande enquête officielle de 1906²;

¹ Comparaisons portant sur diverses séries de taux de chômage : à Zurich, à Bâle, dans les caisses d'assurance syndicales de Gand, et enfin dans les usines du Massachusetts.

² Sont particulèrement significatifs, en ce qui concerne la permanence des coefficients industriels de chômage :

a) Les chiffres provenant des enquêtes siscales annuelles de Dresde;

b) Ceux provenant du décompte fait à Munich le 27 novembre 1904 et rapprochés des chiffres du Recensement de 1895;

c) Coux provenant des premiers exercices des caisses syndicales d'assurance-chômage en Allemagne.

Dans l'ensemble, le rapporteur de l'enquête officielle allemande croit pouvoir conclure qu'il y a, à tous égards (et implicitement, par conséquent, dans le coefficient professionnel de chômage), une grande régularité dans les phénomènes observés.

3º Le rapprochement, établi par l'auteur du Recensement professionnel autrichien de 1900, entre les pourcentages de chômage des diverses industries réparties en quatre classes, à Vienne, et les mêmes pourcentages à Berlin, en 1895, rapprochement révélant, dit l'auteur, une ressemblance surprenante;

4° Citons enfin et surtout les rapprochements portant sur les statistiques mêmes que nous avons étudiées, à savoir les deux Recensements allemands et les deux Recensements français⁴.

La simple énumération de ces travaux suffit à montrer par où ils se différencient de notre recherche. La seule comparaison qui soit internationale, celle qui rapproche les chiffres de Berlin et de Vienne, ne comporte qu'une division professionnelle extremement sommaire. Les comparaisons détaillées basées sur les Recensements français et allemands restent isolées. Quant aux autres, elles sont à la fois trop sommaires comme classement professionnel, et trop restreintes comme champ d'observation, pour être considérées comme probantes : on ne peut parler d'une influence de la profession sur le chômage que si l'on peut prouver l'existence, dans le taux de chômage, de nuances aussi diversifiées que celles de l'organisation industrielle elle-même, et l'on ne peut considérer comme probable la constance de cette influence que si l'on a procédé à plusieurs comparaisons. C'est ce double desideratum qui est, croyons-nous, réalisé pour la première fois dans nos tableaux.

¹ En ce qui concerne l'Allemagne, le rapprochement des taux observés fut commenté par M. G. Schanz, dans ses *Neue Beiträge*, etc., p. 477 et suivantes.

Pour la France, c'est le document officiel lui-même qui fait ressortir l'étonnante similitude des taux professionnels dans les deux Recensements. (Voir Recensement de 1901, tonte IV, p. 424).

§ II. — RÉSULTAT NÉGATIF DE L'ÉTUDE : FAIBLE IMPORTANCE DES FACTEURS NON PROFESSIONNELS DU CHÔMAGE.

Les notions acquises quant aux rapports entre la profession et l'oisiveté temporaire des travailleurs éclairent, dans une certaine mesure, le problème entier du chômage; et ainsi notre étude, malgré son apparence strictement monographique, aboutit à des conclusions générales.

A. — Vues courantes quant aux causes du chômage.

L'obscurité qui enveloppe encore actuellement la question des causes du chômage présente ce caractère paradoxal de tenir moins à une pénurie d'hypothèses qu'à une excessive abondance de ces hypothèses mêmes. L'Office du travail français, dressant en 1895 la liste de ces causes, n'en trouvait pas moins d'une quarantaine t. Il va de soi qu'on confond ici, sous le nom de causes, tous les facteurs possibles du chômage même les plus lointains et les plus indirects.

On porte, par exemple, sur la liste certaines circonstances susceptibles de motiver la cessation de travail de tel ou tel ouvrier : querelle avec son patron, faute dans son service, désir d'améliorer sa position, etc.; ces circonstances, qui expliquent peut-être le congé donné ou reçu, ne peuvent aucunement passer pour la cause du chômage qui a suivi le congé, et qui seul nous intéresse.

En dehors de ces faits, sans doute importants au point de vue pratique, mais dont le rôle comme cause du chômage est proprement nul, on en indique d'autres dont nous avons déjà discuté la signification au début de notre étude. Ce sont les divers états affectifs ou physiques des

⁴ Cf. Rapport sur la question du chômage, Paris, 4895, p. 262 et 320.

travailleurs : absence de volonté ou absence de capacité de travailler.

Enfin, l'on énumère d'autres causes dites collectives, ou plus exactement collectives involontaires, telles que les arrêts de machines, les mortes-saisons, les crises partielles ou générales, etc.

Quelles seraient, au juste, les relations de ces phénomènes si divers avec le chòmage, on ne le dit pas clairement, mais il semble bien qu'on attribue à chacun d'eux un certain nombre de cas de chòmage. Correspondant à ces diverses causes, il y aurait donc plusieurs types de chòmage, les uns individuels, les autres sociaux.

B. — Insignifiance des facteurs dits « personnels » du chômage.

Ce morcellement de la notion de chômage qu'a priori nous n'avions pas voulu admettre, notre analyse en démontre a posteriori l'inexactitude. Elle montre, en particulier, que les facteurs dits personnels du chômage, ou bien n'ont qu'une action infime, ou bien n'ont pas le caractère individuel qu'on leur attribue.

I. La grève. — Prenons, par exemple, les grèves, qu'on attribue souvent à l'action individuelle des meneurs. Si ce point de vue était exact, si la grève était le résultat d'une ou de plusieurs volontés individuelles, ce phénomène individuel devrait, en vertu de la loi des grands nombres, déterminer dans tout groupe de travailleurs un taux de chômage à peu près égal. Un décompte du chômage par industries où figureraient, à côté d'autres chômeurs, les grévistes, devrait donc présenter des taux moins divers qu'un décompte ne visant pas les grévistes : la répartition égale des grévistes entre les divers groupes profession-

nels tendrait à stabiliser les taux observés. Or les Recensements français ne tiennent pas compte des grévistes, tandis que les Recensements allemands les notent⁴; et pourtant les taux allemands ne sont nullement plus uniformes d'une industrie à l'autre que les taux français. Ils diffèrent au contraire tout autant et, qui plus est, d'une manière assez semblable. Sans vouloir tirer, de cette constatation encore trop sommaire, des conclusions définitives, il est permis de penser que les grèves ne jouent pas, comme causes premières et individuelles du chômage, le rôle qu'on leur attribue souvent.

11. La maladie. — Plus encore que la grève, la maladie apparaît comme une cause non collective de chômage. Et l'on s'attendrait à trouver dans tout groupement de travailleurs à peu près la même proportion de chômeurs par maladie². La présence de ces malades dans un décompte de chômeurs classés par industrie devrait donc atténuer la diversité des taux de chômage constatés. Or les chômeurs par maladie sont tous comptés dans les Recensements allemands, tandis qu'ils ne figurent dans les chiffres français que lorsque la maladie a amené une rupture du contrat de travail. Les taux allemands devraient donc, si la maladie jouait comme cause première de chômage, être moins divers que les taux français. Puisqu'ils ne le sont pas, il faut admettre que la maladie ou bien

1 Cf. Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer, p. 10.

² On reconnaît bien, il est vrai, qu'il existe des maladies professionnelles, c'est-à-dire que la profession est, dans certains cas, la cause prépondérante de la maladie; mais ce n'est pas là ce que nous voulons dire et notre position pourrait plutôt être définie ainsi: non seulement certains chômages-maladie ont des causes professionnelles, mais encore ces causes sont identiques à celles qui agissent sur les autres genres de chômage. Si paradoxale que paraisse cette proposition, c'est celle que suggère l'étude des statistiques, et, sans affirmer actuellement sa vérité, nous croyons qu'elle vaut tout au moins comme hypothèse à contrôler par de nouvelles recherches.

n'est qu'une cause apparente de chômage, ou bien n'est qu'une cause seconde, subordonnée elle-même aux causes industrielles du chômage.

Cette induction tirée de nos tableaux est confirmée de façon éclatante par d'autres groupements des mêmes chiffres officiels. Nous avons vu que l'Administration allemande a distingué les chômeurs selon la cause du chômage et a ainsi formé deux groupes : chômeurs par maladie, chômeurs pour autres causes. Si l'on combine ce classement avec le classement industriel, on s'aperçoit que d'une façon générale, lorsque le nombre de chômeurs pour causes diverses augmente, celui des chômeurs par maladie augmente aussi et *vice versa*.

Ce remarquable parallélisme est mis en lumière par M. Schanz de la façon suivante ²: il dresse la liste des industries dans lesquelles le chômage pour autres causes que la maladie est, en décembre, particulièrement élevé, puis fait le même travail pour le chômage-maladie. Et ces deux listes sont aux deux tiers semblables, c'est-à-dire que sur trente-deux et trente-quatre rubriques qu'elles contiennent respectivement, vingt et une se retrouvent dans les deux tableaux : ressemblance surprenante, déclare le professeur Schanz; ressemblance, dirons-nous, qui montre clairement l'insignifiance de la maladie comme cause individuelle et première du chômage ³.

¹ Cf. Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer, p. 11 et 12.

² Cf. G. Schanz, Neue Beiträge, etc., p. 175 et 213.

³ Le même fait apparut encore dans le Recensement français de 1896. Celui-ci, qui comportait une question quant aux causes du chômage, répartissait les cas notés en trois catégories: chômage-maladie, chômage-morte-saison, chômage pour autres causes. On constata que, quelle que fût l'industrie considérée, la proportion du chômage-maladie aux autres restait à peu près constante, ce qui prouvait que les cas de chômage-maladie augmentaient quand les autres augmentaient et vice versa. Ce parallélisme n'est mis d'ailleurs en lumière que d'une façon sommaire, en un tableau où l'ensemble des travailleurs est divisé en cinq sections industrielles seulement. C'est pourquoi nous n'insistons pas davantage sur cet exemple. Cf. Recensement de 1896, tome IV, p. 420.

111. La paresse, la demi-validité, le manque de qualification professionnelle. — A côté de la grève et de la maladic, d'autres causes dites personnelles du chômage sont aussi souvent mises en avant comme causes premières du phénomènc. Telles sont, en particulier, la demi-validité ou l'âge, la paresse et le manque de qualification professionnelle. A l'une ou l'autre de ces trois tares, beaucoup d'experts attribuent à peu près tout ce qui reste du chômage, une fois la maladie et la grève déduites. Et l'on sait combien le problème des unemployable ou celui des unskilled font couler d'encre en Angleterre. On sait, de même, quelles mesures de rigueur on prend de plus en plus, en tous pays, contre les vagabonds et autres arbeitsscheue.

L'examen de nos tableaux nous donne, de l'importance de ces causes personnelles de chômage, une impression toute différente de celle qu'en ont les praticiens, et analogue à celle que nous avons indiquée pour la grève et la maladie.

Si la paresse ou la demi-validité, pour commencer par elles, étaient vraiment des causes premières du chômage, elles devraient se manifester également dans toutes les fractions de la population et tendraient à égaliser le niveau du chômage dans les diverses industries : il semble prouvé par nos séries de taux, si différents les uns des autres, que tel n'est pas le cas; la paresse ou la demi-validité n'auraient donc, elles aussi, sur le chômage qu'une action ou bien insignifiante, ou bien secondaire. Le premier qualificatif conviendrait, pensons-nous, à la paresse, le deuxième à la demi-validité. Ce dernier état est moins, en effet, malgré l'apparence, une tare physique qu'une infériorité économique. Le demi-valide est l'individu qui ne peut atteindre un certain niveau de productivité et cette incapacité coïncide, selon la profession du travailleur, avec des états physiques ou des âges très divers. Un employé de bureau qui a une jambe coupée est encore économiquement valide, tandis que la même infirmité chez un manœuvre est de l'invalidité. Il n'y a pas, en d'autres termes, de demi-validité absolue : l'infériorité physique accroît le taux de chômage de telle industrie plus que celui de telle autre; dans certaines industries, la demi-validité ne joue aucun rôle parce que les demivalides sont, dès la diminution de leur capacité spéciale, complètement éliminés et obligés de changer d'occupations. Sans prétendre nier qu'il y ait un problème de la demi-validité, comme du reste un problème du chômagemaladie ou du chômage-grève, nous croyons que ces problèmes ne pourront être résolus qu'après celui que posent les rapports entre la profession et le chômage, et nous prétendons que nos statistiques nous justifient à penser ainsi.

Il en va de même du problème des rapports entre le chômage et l'absence de qualification professionnelle chez le travailleur. La distinction du travail qualifié et du travail non qualifié, sans correspondre à celle des industries, a pourtant certains points communs avec elle. On sait, d'une façon plus ou moins vague, que certaines industries emploient plutôt du travail non qualifié, et d'autres du travail qualifié. Nous pourrions citer parmi les premières, les industries chimiques, les usines à gaz, les fabriques de conserves, le travail du papier, du caoutchouc, etc.; parmi les secondes, la boucherie, la boulangerie, le travail des coiffeurs, celui des encadreurs, doreurs, etc. Or, si l'on se reporte à nos tableaux, on voit que toutes les industries que nous avons citées dans le premier groupe ont un coefficient de chômage relativement bas, et toutes celles qui figurent dans le deuxième un coefficient relativement élevé : cela suffit à prouver qu'il n'y a pas, entre la non-qualification des travailleurs et le chômage, les rapports simples qu'on croit souvent, et peut-être s'apercevraiton même, en poussant plus loin l'étude, que l'unskillness, n'a, comme facteur du chômage, qu'un rôle insignifiant.

C. — Insignifiance de certaines causes naturelles ou sociales du chômage.

Des statistiques présentées par nous, d'autres enseignements se dégagent encore. Semblables au point de vue du groupement professionnel, elles diffèrent à d'autres égards, et, d'abord, au point de vue du lieu et de l'époque de leur confection. On attribue généralement à ces circonstances une influence prépondérante sur le taux du chômage; nos indices de ressemblance prouvent que cette conception est erronée. Si nous considérons, par exemple, les industries du bâtiment avec leur taux élevé de chômage en hiver, nous constatons que, dans les autres saisons, le coefficient de ces mêmes industries reste élevé, et ainsi l'influence saisonnière, supposée si importante, semble plutôt masquer les influences professionnelles fixes.

Dans les phénomènes observés, d'autres nuances apparaissent encore comme secondaires. Telle est, par exemple, celle qui sépare les salariés travaillant à poste fixe chez autrui des autres salariés : les Recensements français ne portent que sur la première catégorie de travailleurs; les Recensements allemands embrassent dans leurs observations tous les salariés; la ressemblance des taux montre qu'au point de vue du chômage, cette nuance est sans importance.

Il en va de même des diverses nuances dans l'absence du travail : les Recensements français ne notent que les chômages accompagnés d'une rupture du contrat de travail; les Recensements allemands portent sur toute espèce de chômage. Les Recensements français notent comme chômeurs ceux-là mêmes qui déclarent exercer une profession accessoire; dans les Recensements allemands, ces chômeurs-là ne sont pas comptés. Toutes ces différences, qui ne nuisent pas à la ressemblance des taux de chômage d'une série d'observations à l'autre, sont démontrées, par là même, insignifiantes.

§ IUI. — VALEUR THÉORIQUE DES RÉSULTATS ACQUIS.

Dans l'ensemble, tant par leur résultat négatif que par leur résultat positif, nos manipulations statistiques fournissent, croyons-nous, pour des recherches ultérieures une orientation utile. Elles nous montrent que le chòmage est, avant tout, fonction de l'organisation professionnelle et, en particulier, de caractères variant soit qualitativement, soit seulement en intensité, d'une industrie à l'autre. Cette notion l'emporte, en précision et en fécondité, sur celle que fournit la simple intuition des phénomènes économiques.

Henry George rattachait le chômage au monopole abusif des propriétaires fonciers. Marx y voyait le résultat d'une loi économique compliquée : développement plus rapide du capital circulant que du capital fixe; accroissement du nombre des ouvriers proportionnel à l'accroissement du capital circulant; d'où finalement insuffisance du capital fixe pour donner du travail aux ouvriers. J.-A. Hobson, serrant le problème de plus près, dénonce comme cause du chômage la surcapitalisation, l'épargne excessive des gens riches. Chacun de ces aperçus contient, nous semble-t-il, quelque vérité; mais ils échappent, par leur généralité même et par leur caractère intuitif, à toute vérification. En même temps, au point de vue des remèdes au chômage, on reste désarmé, puisqu'en dehors de la socialisation des capitaux, ou, ce qui

revient presque au même, d'une confiscation rigoureuse de l'unearned increment, on n'aperçoit pas de salut.

Notre recherche statistique, nous amenant à morceler le problème, a pour premier avantage d'ouvrir la porte aux vérifications méthodiques. Puisque l'on sait comment le chômage varie d'une industrie à l'autre, on peut vérifier si sa cause varie de même. Sur la nature de cette cause, nous n'avons pas voulu exprimer d'opinion catégorique. Nous nous sommes contenté de montrer l'existence probable d'un rapport entre le chômage et l'effectif des établissements industriels. L'étude plus approfondie du problème pourrait suggérer d'autres rapprochements, mais on est en tout cas ici sur un terrain solide, puisque l'on peut utiliser, pour juger de la constance des rapports allégués, le mécanisme des séries statistiques et, par là même, la méthode des variations concomitantes.

Quelle que soit la cause probable du chômage, il est en outre heureux, au point de vue des remèdes à y apporter, que cette cause varie d'intensité d'une industrie à l'autre. On se trouve alors, en effet, dans le domaine de l'activité consciente des hommes, et l'on ne voit pas pourquoi il serait impossible d'introduire, dans telle branche de la production, les procédés ou l'organisation technique qui déterminent dans telle autre l'abaissement du taux de chômage.

§ IV. — ORIENTATION DES RECHERCHES ULTÉRIEURES.

Tant au point de vue scientifique qu'au point de vue pratique, l'objectif à poursuivre actuellement est d'acquérir une connaissance plus exacte des besoins économiques de la société et des moyens mis en œuvre pour les satisfaire.

Nous en savons assez pour affirmer que le chòmage doit être étudié et combattu dans un cadre professionnel, mais les lignes de ce cadre sont encore peu précises. Cela tient à la complexité de la production moderne, mais aussi, et surtout, à l'état encore peu avancé des études économiques. Les recensements professionnels détaillés, point de départ nécessaire de ces recherches, ne datent que d'hier et sont loin d'être encore cultivés comme ils le mériteraient par les administrations publiques. Ceux qui ont eu lieu sont forcément imparfaits. Nous n'en voulons pour preuve que la dissemblance de leurs procédés d'un pays à l'autre.

On devrait arriver à déterminer d'une façon certaine les différences existant entre les industries. Les différences de matière, celles de destination qui nous sont les plus familières sont, sans doute, secondaires. Il doit y avoir entre les industries des parentés plus profondes, dues, soit aux procédés employés, soit surtout à la similitude des débouchés. Ces parentés sont mal connues. A côté des classifications officielles que nous avons étudiées, il est une classification spontanée, et par suite vivante, qui *a priori* doit répondre à des nécessites économiques réelles, c'est la classification syndicale. Cette classification n'a pas encore été étudiée, et, d'ailleurs, son état peu avancé explique qu'elle ait été négligée. Il y aurait lieu de la confronter avec les classifications administratives.

Le jour où l'on connaîtrait, d'une façon certaine et détaillée, l'anatomie du corps économique, ce jour-là, les classifications des divers pays s'unifieraient d'elles-mêmes. Ce jour là aussi, la science économique aurait fait un grand pas. On s'apercevrait en effet que, d'une société à l'autre, la vie économique moderne reste semblable à elle-même. Les liaisons de phénomènes constatées dans un pays seraient reconnues exister dans un autre. La possibilité de formuler des lois économiques positives apparaîtrait.

Est-il besoin de démontrer que, ces lois étant connues, le phénomène pathologique du chômage disparaîtrait de lui-même?

Il y a actuellement désharmonie entre les besoins et la production destinée à satisfaire ces besoins. Cette désharmonie n'existait pas dans les sociétés où régnait l'économie domestique, où chaque groupe, produisant pour lui-même, savait exactement de quoi il avait besoin. Avec l'économie nationale naissante, cette claire conscience économique a été momentanément obscurcie. La dissociation du groupe producteur et du groupe consommateur a amené des erreurs de production. Ces erreurs sont évitables. Le jour où la collectivité saura exactement quels sont ses besoins et comment elle les satisfait, le jour où la production ne sera plus abandonnée au jeu aveugle et brutal des concurrences entre entrepreneurs privés, ce jour-là le fléau irrationnel du chômage involontaire ne sera plus qu'un souvenir.

ANNEXE J

Fac-similé du Bulletin individuel de recensement (France 1901).

DE LA SEINE VILLE DE PARIS

DÉNOMBREMENT DE 1901

* ARRONDISSEMENT

BULLETIN INDIVIDUEL

QUARTIER

Il doit être établi un bulletin separé pour chaque personne de teut âge et de tout sexe qui a passé dans la maison la nuit du 22 au 24 mars 1901. Il en devra être établi un même pour les ENFANTS EN BAS AGE. (Voir au verso les notes explicatives.)						
Adresse.	Quello est votre adresse? Rue					
1 -Nom, sexe.	Nom de famille. Sexe (Maccelle ou ffeinin).					
2 Age et lieu de naissance.	Né en l'année l, le					
3Nationalité.	Étes-vons	ou neteralisé Français?				
4. – Situatien de famille.	Étos-vous : céjibataire ? marié ?					
5 Résidence.	Habitez-vous dans la commane?	eu y étet vous de passage?				
G Instruction.	Savez-vous lire et écrire?					
7. – Profession.	Quelle est votre profession? [Indiquer la profession, l'industrie, le commerce, sous une forme précise et détaillée; si vous exercez plusieurs professions rémunérèces, inscrire on ête la principale, al vous n'exercez aucune profession, répondre méans et no pas répondre aux questions suivantes].					
Si vons étes patron che sion agricole, industria à façon travalliant suivantes. (Voir la note à) Raison sociale, nom, treprise que vous dirig Rue	f d'établissement, dans une projec- ille, commerciale, libérale ou ouvrier chez vous, répondre aux questions au dos) : adresse de l'établissement ou de l'en- server de l'établissement ou de l'en-	Adustrie principale è la date du recensement : Si vous travailles sons la direction on au service d'antrui, comme lagenieur, employé, nuvrier, journalier, garçon, apprents, d'omectique, etc. (Voir la note au dos): (Les ouvriers à fayen à domicille daivent s'interire dans la partie gauche). c) Nom et adresse de patron, de l'entroprise, l'administration qui vous explicie ; Buu				
Arrondissement d b) Commune d Arrondissement d Arrondissement d Arrondissement d (Ne pas comprendre les patrons, ni les ouvriers à domicile, ni les domestiques exclusivement attaches à la personne) c) Si vous êtes ouvrier à taçon travaillant ches vous, combien, parmiles auxiliaires indiquée a l'article b) cont des membres de votre famille? Commune d Arrondissement d b) Nature do la profession, de l'industrio, du commorce de votre patron ou da l'administration qui vous emploie ? c) Si vous êtes ouvrier à taçon travaillant ches vous, combien, parmiles auxiliaires indiquée } c) Si vous êtes stra place ou sans emploi : depuis combien. Je jours étes-vous sans emploi ?						

NOTES EXPLICATIVES

Un bulletin special doit être étable au aout de tout individu, homme, femme ou enfant, sans aucune distinction, qui a passé la uit du 23 au 24 mars dans la maison Le bulletin sera rempli par le recensé lui-même; s'il ne sait ou ne peut écrire, il le fera remplir par une autre personne,

Nationalité - La fempir du le récesse invisionement sur le ranger doit répondre : le le la restain . Étes-vous Français, et indiquer cur la ligna suivante le nom du pays étraiger aquel appartient son mai la question . Étes-vous nataralisé Français. La femme étrangère qui a épuse un français doit répondre : oni à la question . Étes-vous nataralisé Français. Situation de français de l'un des mots . célibataire, marié, veuf, divorcé. Les conjunts étamble. — Oven treau, anaix marié : oui en regard de l'un des mots . célibataire, marié, veuf, divorcé.

Instruction. - Répondra oui ou non suivant le cas.

Profession, position ou occupation

Les questions posées ont pour objet de rattacher les personnes exerçant une profession à l'entreprue qui leur fourait actueltement les moyens d'existence. Les personnes qui exercent plusieurs professions indiqueront en tête leur profession principale, c'est à dire celle qui leur peral la majeure partie de leur temps.

Un agriculteur dire s'il est propriétaire exploitant, termier, métayer, journalier agricoir, douvesfique de ferrue; un industriel qui fabrique dans ses atchiers (on ne dotts et designer comme fabricant que dans ce ces) dure l'abstients del produit) ou rafineur de sucre, entrepreneur de maçonnerie, réparateur de parapiales, etc. Pour designer un commerce, xon dire a régociant en, marchand de ..., joueur de De même pour les professions térales, on répondra instituteur publie, instituteur privé, artiste peture, artiste tyrique, etc. Un employé, un ouverer devra indique exactement quelle est a spécialité, quel est son méter : dessinateur sur écofies, comptable, tourneur en bots current un eutre, tailleur de plerres, etc. Pour les personnes sans profession, les propriétaires ou rentites vivant exclusivement da leurs retreum, les femnes faisant acquisivement laur propre ménage, les enfants ne gagnant pas encore et n'etant pas ea epprentissage chez un patren, répondre : Néant.

Patrons, chefs d'établissement.

On entend für établissement la réunien de plusieurs personnes travuillant concenhie d'une manière premanente, es un lieu dérenmie, sons la direction d'une plusieurs représentants d'une même raison sociale, Le ou les chefs d'établissement, ceux qui dirigent le groupe, devront, sur leur bulletin, indiquee:

le La raison sociale de la maison on de l'entroprise à laquelle its apportiennent;

2º Le nom et l'edresse complète de l'établissement qu'ils dirigent;

2º Lo combre de personnes compiere un recunsistemen quis surgent, quis surgent por la companya de personnes compieres au total comme employés, ouvriers, voyageurs, etc., sous leur direction, et rattachées à l'établissement. Si plusieurs etablissement sistincts appartiennent à une même raison sociale, ce écit point le directeur géréral qui doit répondre à cette question, mais, pour chaque établissement, l'agout local qui durge le personnel (obér de dépit, telé de gare, jogianeur d'une losse, gérant de secureurale, etc.).

considerer comme chefs d'établissement et reproduire leur nomet leur adresse à gande du billeta. Sils emploint des aides, même de leur familie, ils doivent ou indiquer le portection qu'ils sous autres de leur familie de leur familie de leur familie de l'accident de l'

Employes el ouvriers.

Tonte periodos travaillant sous la direction d'autrui deves indiquer le nom se la maisonou de l'entreprise qui l'ecurp. L'adresse compitable Vetablissoment où elle travaille. Les personnes dant la profession exige un deplacement ont sed, voyaguare, rouliers, mariners, etc., indii queront l'adresse extende del t'embrissoment de debatte, du depot, etc. august del terbissoment de debatte, du depot, etc. august l'embrissoment de debatte, du depot, etc. august l'embrissoment de l'

EXEMPLES:

CHEPS DETABLISSEMENT.	EMPLOYÈS ET GUVRIERS.
1º EXEMPLE. — Profession : Propriétaire cultivant a) Dorazing et Pruvot, à Darville, arrondissement de Caudois. b) Personnes occupées : 8.	Profession: Ouvrier agricole. a) Dorsaug et Pravot, à Carville, arrondàssement de Candair b) Cultivateur.
RE EXEMPLE. — Profession: Ingénieur principal de la fosse Borel g) Compagnie des mines de bouille de Dars, fosse Borel, vue Mal- bord, ar 6. à Baracourt, arroadissemens de Lere b) Personnes occupées: 240.	Profession: Piqueur de houdle. 2) Compagnie des mines de Dars, loste Borel, rue: Mallord, se & a Baracourt, arrondussement de Lere. 3) Extraction de la houille.
30 přimele. – Professon : Doreus aur cuir e) Porret, roa de la Quincrie, nº 7, à Poate, proadissement de Reunois. é) Pessonnes occupées : 3, ef 2.	Profession : Apptéteur un chapellorie. a) Néaut. b) Néaut. c) Dépuis la joues.
1* EXEMPLE. — Profession: Loueur de voituse. a) Sorál et C ^a ; rue Batez, nº 10, à Pondigy, arrondissement de Ranger. b) Personnes occupées : 45.	Profession: Cocher. a) Sorbl et Cis, rue Bares, 20°10, & Pondirs, acrondissementida Ranges. b) Loveur da vostures.

ANNEXE II

Contrôle des chiffres présentés aux chapitres VI et VIII au sujet des salariés et chômeurs recensés en France en 1896 et 1901.

Pour l'ensemble des 165 groupes professionnels distingués, nous arrivons aux chiffres suivants :

	1896	1901	
	_	_	
Total des salariés (sexe masculin)	6.527.909	7.153.325	
Total des chomeurs (sexe masculin)	157 - 400	190 - 608	

Les données officielles que nous avons utilisées pour arriver à ces chiffres sont les suivantes 4 :

	RECENSEMENT DE 1896		RECENSEMENT DE 1901	
	Salariés	Chômeurs	Salariés	Chômeurs
1º Total des employés et ouvriers occu- pés (sexe masculin)	6.301.948	. ,,	7.219.565	»
2º Total des chômeurs (sexe masculin)	n	189,777	D	227.557
A déduire :				
3º Rubriques officielles éliminées de nos				

3º Rubriques officielles éliminées de nos tableaux.

DÉNOMINATIONS	Numeros	D'ORDRE				
-	1896	1901				
Profession non spécifiée Industrie mal désignée Surveillant sans autre ind. Réparateur sans autre ind. Travail en prison (s. a. i.) Indust. textiles mal définies. Sculpteur sans autre indic. Mouleur sans autre indicat. Journalier,manœuvre (s. a. i.). Commissionnaire (s. a i.). Distribution d'imprimés Commissionnaire-portefaix.	4.00 4.01 4.04 9 4.40 à 4.407 4.9180 4.9190 5 5.0 5.32	0 4,0 4,01 4,03 4,05 4,Fa 4,9180 4,9190 5,Aa	14,468 1,608 337 2 9 6,479 854 301 412,402 462 3 263	6,658 243 85 2 9 2,619 336 346 21,073 46 10	100,716 303	8.303 960 405 3 3 1.471 517 391 24.352
Enseignement privé	7.6 à 7.76 9 à déduire.	7.2 à 7.291 7.6 à 7.76 9	$ \begin{array}{r} 22.362 \\ 524 \\ 67.322 \\ \hline 226.811 \\ \hline 6.075.137 \end{array} $	32.377 457,400	$ \begin{array}{r} 30.990 \\ 310 \\ 596.684 \\ \hline 741.029 \\ \hline 6.478.536 \end{array} $	36.949 190.608

A reporter...... 6.075.137 157.400 6.478.536 190.608

¹ Cf. Recensement de 1896, t. IV, p. 198 et Recensement de 1901, t. IV, p. 500.

² En 1896, la masse de l'armée figurait dans la population complée à part.

	RECENSEME	NT DE 1896	RECENSEMENT DE 1901	
	Salariés	Chòmeurs	Salariés	Chômeurs
Report	6.075.137	157,400	6.478.536	190.608
A ajouter ;				
4º Emprunts faits au décompte spécial.				
Chauffeurs	32.959	n	45.280	»
Menuisiers	19.387	. »	35.671	»
Charrons	n	>>	5.852	>>
Ajusteurs-serruriers	41.775	39	37.791	»
Chaudronniers	5.473))	10.438	n
Forgerons	24.798	n	27.923	n
Mécaniciens			52.220	n
Tourneurs		33	15.213	»
Electriciens	, v))	4.994))
Maçons	»))	13.924	»
Peintres	6.799	b	13.572	>>
Cochers	42.160	»	87.212	»
Employés de bureau	63.825	»	75,823))
Magasiniers	22,741	»	13.616	n n
Commis voyageurs))	3)	25.963	,, p
Ingénieurs et dessinateurs	13.442	n	18.689	»
5° Total des chômeurs	157.400	n	190.608	»
Total égal	6.527.909	157.400	7.153.325	190.608

ANNEXE III

Contrôle des chiffres présentès au chapitre XI au sujet des salariés et chômeurs recensés en Allemagne (Juin et Décembre 1895) et en France (1896 et 1901).

Pour l'ensemble des 102 groupes professionnels distingués, nous arrivons aux chiffres suivants :

	ΛLLEMAGNE (Juin)	Allemagne (Décembre)	France 1896	France 4901
	_	_	_	
Total des salariés (sexe masculin).	10.410.663	»	6-402-381	6.926.629
Total des chômeurs (sexe masculin)	203.094	503.248	160.405	192.260

Les données officielles que nous avons utilisées pour arriver à ces chiffres sont les suivantes :

I. - DONNÉES ALLEMANDES.

		Salariės —		Chômeurs (Décembre)
	A-D (sexe masculin)en Arbeitnehmer im Deutschen Reich am aber 1895, p. 2°).	10.034.528		
2º Section E, en parti- (Statistique impériale,	e. tome 102, p. 127 à 129) :			
Catégories Numéros d'ordre	Dénominations —			
3° Total des sections (Die beschaftigungslos	Administration publique et professions judiciaires Ecclesiastiques Enseignement. Médecins, infirmiers, hòpitaux. Ecrivains, journalistes. Secrétaires particuliers. Théâtres et spectacles. A-E (sexe masculin). en Arbeitnehmer im Deutschen Reich am niber 1893, p. 40 et 41).	247.810 46.313 459.581 18.616 5.007 45.404 55.496	218.603	553.578
A déduire : 4º Sous-groupes élimir (Statistique impériale, tigungslosen Arbeitn B. 161. — Indus		22.068 149.823	1,107 14,402	7.464 42.866
	Total à déduire	171.891	15.509	50.330
Tot	al égal	10-410-663	203.094	503.248

II. — Données françaises

			RECENSEMEN	T DE 1896	RECENSEMEN	T DE 1901
			Salariės	Chô- meurs	Salariés	Chô- meurs
		loyés et ouvriers occu-	6.301.948	-	T 940 E65	_
(Re (Re	censement de censement de	sculin)	0.301.940	,)	7.219.565	n
2º Total	des chôn	neurs (sexe masculin)	"	189.777))	227.557
4	déduire :					
	ques offic	cielles éliminées de nos				
Correspondant	Numėros					
anx	d'indus-	DÉNOMINATIONS				
sous-groupes allemands	trie	-				
	4.0 4.01	Industrie mal désignée Surveillant, contremaître	1,608	213	531	960
'	4.02	(sans autre indication) Chauffeur (sans autre ind.).	337 2.224	854 1.245	16 452	105 1,529
B. 161	4.03	Mécanicien conducteur de mach. (sans autre indic.).	252	83	27	84
{	4.04	Réparateur, rhabilleur (sans autre indication)	2	2	9	3
· ·	4.05	Travail en prison (sans autre indication)	»	b	37))
D · 2	5	Journalier, manœuvre (sans autre indication)	112.402	21.073	100.682	24,313
(9	Armée de terre et de mer (partie non compt. à part).	67.322	13	596.684	
	9.9474	Arsenaux de la marine	22.002))	29, 175))))
E. 1 <	9.9476	Ateliers de construction des manufactures de l'Etat	161);	126))
	9.94761	Etablissement de la marine.	969))))	1.315))
	9.94784 9.959	Cartoucherie nationale Parc d'aérostation militaire.	342 64))))	488 130))
- 1	9.96	Manutention militaire)>	»	180))
F. 8	0	Profession non spécifiée	14.468	6.658	5.715	8.303
	Α (dėduire	222.153	29.372	735.567	35.297
		Reste	6.079.795	160.405	6.483.998	192.260
	A ajou					
		au décompte spécial :				
		•••••	24.798	»	27.923	n
		°S,	5.473 41.775	» »	10.438 37.791))
Mécanic	ic n s		22.013	ν	52.220	»
			>>	n	15.213))
))))	» »	5.852 4.994	» »
			19.387))	35.671))
Maçons.			n	>>	13.924	n
Peintres.			6.799	n	13.572	»
			2.821)))))) D))))
			2.535 8.448))	T) (1)	>>
			100 100		100.000	
o Total (eurs	460.405))	192.260	
	Total a	i reporter	6.374.249	160.405	6.893.856	192.260

6º Pour les rubriques incluses dans les groupes 100, 101, 102, substitution du chiffre de la population active totale du sexe masculin au total des salariés hommes:

Numéros d'ordre	1	896	1	901				
des	Popula-	Salariés	Popula-	Salariés				
groupes	tion	figuranl	tion	figurant				
_	active	dējā au contrôle	aclive	dējā au contrôle				
	_	_		_				
100	6.706	357	7.770					
101	1.060	189	1.139	310				
102	27.877	6.965	33.492	8.922				
Totaux	35.643	7.511	42.401	9.628				
A déduire	7.511))	9.628	»				
Différence à ajouter		»	32,773	»	28.132	<u>»</u>	32.773	<u>»</u>
	To	tal égal			6-402-381	160 - 405	6.926.629	192.260

ANNEXE IV

Répartition de l'ensemble des salariés français et allemands selon les écarts maxima existant dans les valeurs relatives du chômage des divers groupes professionnels.

L'objet de cette annexe est de rechercher si les industries à taux de chômage relativement stable sont, ou non, les plus nombreuses, et aussi quelle fraction de la population ouvrière totale elles englobent. Nous avons relevé, dans ce but, et inscrit au tableau V, colonne 25, les écarts maxima existant entre les valeurs de chômage notées pour chacun des cent deux groupes professionnels. Nous répartissons ci-après ces écarts maxima en treize catégories, et recherchons combien chacune d'entre elles comprend d'industries. Pour savoir en outre quelle fraction de la population ouvrière étudiée appartient à ces industries, nous formons le total général des salariés allemands et français, nous totalisons de même dans chaque groupe professionnel les chiffres des deux pays, nous rapportons alors ces totaux partiels au total général, et formons ainsi une série de pourcentages de répartition. Dans ce calcul de pourcentages, nous pourrions faire état des deux décomptes français; mais pour ne pas compliquer inutilement les choses, nous additionnons seulement aux chiffres allemands les chiffres français de 1901. Nous obtenons ainsi le tableau suivant:

E NUMÈROS D'ORDRE	É Č A I maxi dans les du chò	ma valeurs	NOMS DES GROUPES PROFESSIONNELS rentrant dans la catégorie indiquée (4)	TOTAUX des salariés allemands et français (5)	© POURCENTAGES de répartition	TOTAUX des fractions groupées	NOMBRES DE GROUPES Garante rentrant dans chaque catégorie
1 2 3	3 à plus 2,76 à 3,00 2,51	4 57 3,79 2,92 2,61	87 Industries d'art 3 Pèche et navigation maritimes 82 Peinture, vitrerie		0,17 0,49 0,97 0,35	0,66	2
4	a 2,75 2,26 a 2,50	2,52	80 Terras ¹ , trav. publics, maçon ¹⁶ 51 Tonnellerie	1.241.578 55.068 1.642.879	7,16 0,32 9,46	0,32	6

Ì		ÉCAI maxi	ma		ZUATOT	œ	S	PES
	NUMÉROS D'ORDRE	dans les		NOMS DES GROUPES PROFESSIONNELS	des	POURCENTAGES de répartition	TOTAUX des fractions groupées	NOMBRES DE GROUPES rentrant dans chaque catégorie
ı	os D	de de	chaque roupe essionne	rentrant	salariés allemands	ENT	TOTAUN des ions grou	ES DE GR rentrant laque ca
ı	mėn	variant	de chaque groupe professionnel		et	URC Je ré	TO	MBRE.
1				dans la catégorie indiquée	français			1
ı	(1)	(2)	(3)	(4) A reporter	(5)	(6)	9,46	(8)
ı	5	2,01 à 2,25	2,07	92 Navigation intérieure	1.642.879 47.029	9,46 0,27	0,27	6
	6	1,76 à 2,00	2,00 1,84	48 Tapisserie, matelasserie	29.179 19.045	0,17 0,11	0,28	2
	7	1,51 à 1,75	1,74 1,57 1,56	81 Charpentiers	215.036 25.946 6.642	1,24 0,15 0,04	1,43	3
	8	1,26 à 1,50	1,46 1,42 1,40	8 Briqueteric, Iuilcric	199.268 32.598 21.540	1,15 0,19 0,12	1,46	3
	9	1,01 à 1,25	1,14 1,13 1,06 1,04	60 Pâtisserie, confiserie	40.812 3.494	0,19 0,24 0,02 0,06	0,51	4
	10	0,76 à 1,00	0,99 0,97 0,97 0,97 0,97 0,95 0,91 0,90 0,89 0,79 0,76	91 Transport par voitures. 45 Tannerie et préparation du cuir. 56 Encadrement, dorurc. 74 Pelleterie. 95 Domestiques. 66 Malterie, brasserie. 101 Secrétaires particuliers. 42 Filet et gros ouvrages en tissu. 32 Huites vegétales. 44 Retiurc et cartonnage. 16 Travail des mét* communs sauf fer 70 Travail du tabac.	78.796 18.980 10.553 246.543 98.312 16.543 3.517 12.235 45.060 159.578	1.08 0,45 0,11 0,06 1,42 0,57 0,09 0,02 0,07 0,26 0,93 0.40	5,46	12
	11	0,51 à 0,75	(0,75 0,75 0,75 0,75 0,75 0,75 0,71 0,66 0,66 0,66 0,65 0,64 0,64 0,62 0,61 0,58 0,58 0,58 0,58 0,58 0,58 0,58 0,57 0,57 0,53 0,53 0,53 0,53	19 Armurerie 39 Apprêt, blanchiment de tissus 67 Eaux-de-vie, liqueurs 77 Coiffeurs, perruquiers. 94 Logeurs et restaurateurs. 76 Cordonnerie 72 Chapellerie, modes. 46 Sellerie, bourrellerie. 28 Engrais, huiles animales 93 Pompes funèbres 50 Menuiserie, ébénisterie, sabotie 58 Meunerie. 64 Conserves de poist, beurie, fromie 79 Lavoirs. 85 Industries polygraphiques 10 Ilorlogerie. 47 Caoutchouc. 30 Usines à gaz. 59 Boulangerie. 26 Substances tinetoriales 49 Scierie mécanique. 61 Sucrerie. 99 Médecins, infirmiers, hópitaux. 31 Stéarinerie, savonnerie. 65 Eaux minéries, glace à rafraichir. 71 Tailleurs, confection, lingerie. 29 Résine, pétrole, eorps gras 27 Matières explosives. 62 Fab. d'aliments à base végétale. 64 Profurneaux, forges et laminoirs 24 Produits chim, et pharmaceut. 53 Tournage en bois et divers.	45. 175 32,540 51,644 194,692 241,841 23,739 66,940 41,770 453,706 123,545 18,615 9,853 150,259 29,538 23,402 34,858 200,324 21,433 74,535 47,295	0,17 0,26 0,19 0,30 1,12 0,14 0,31 0,03 2,62 0,71 0,16 0,87 0,71 0,08 0,22 1,15 0,43 0,21 0,09 0,14 0,09 0,14 0,30 0,33	14,87	32
				Report	5.851.799	33,74	33,74	63

E NUMÉROS D'ORDRE	E C A maxidans les du cho	ma valeurs	NOMS DES GROUPES PROFESSIONNELS rentrant dans la catégorie indiquée (4)	TOTAUX des salariés allemands et français	9 POURCENTAGES de répartition	TOTAUX des fractions groupées	NOMBRES DE GROUPES Fentrant dans chaque catégorie
1							(3)
12	0,26 á 0,50 (7 0.50 0,50 0,49 0,47 0,47 0,44 0,44 0,40 0,40 0,38 0,37 0,36 0,36 0,36 0,33 0,33	Report	5.851.799 280.780 155.490 50.842 142.470 55.138 9.553 4.117 88.688 935.397 5.304.168 11.765 10.887 105.858 435.079 10.400 46.089 1.956 801.538	33,74 1,62 0,90 0,29 0,83 0,06 0,02 0,51 5,40 30,59 0,07 0,06 0,61 3,43 2,51 0,06 0,27 0,06 4,63	33,74	63 25
13	0,00 〈 à 0,25 〈	0.33 0.32 0.32 0.29 0.28 0.27 / 0.25 0.21 0.21 0.14 0.13 0.14 0.13 0.10 0.07 0.05 0.05	25 Pharmaciens 35 Tissus de caoutchouc et de crin. 43 Fabricon de papier et de carton. 54 Brosserie. 11 Verrerie, miroiterie 2 Travailleurs des forèts 55 Parasolcrie 100 Ecrivains, journalistes 13 Forgerons, ferronnerie, etc 41 Corderie 57 Jouets divers 96 Adminons publ. et profons judicres. 23 Eclairage et électricité 15 Taillanderic 52 Travail du jonc et de la paille 90 Chemins de fer 89 Postes et télégraphes 98 Enseignement 18 Charronnage, carrosserie 97 Ecclésiastiques	20, 101 2, 332 70, 886 16, 306 84, 307 138, 822 5, 589 12, 867 290, 278 14, 548 8, 413 460, 102 44, 074 44, 302 44, 074 44, 302 32, 117 508, 448 187, 550 265, 346 128, 583	0,11 0,01 0,41 0,09 0,49 0,80 0,03 0,07 1,67 0,09 0,05 2,66 0,25 0,18 2,93 1,08 1,54 0,74	<i>→</i> 12,16	14
			Totaux	17.337.292	100,00	100,00	102

ANNEXE V. — Tableau de Répartition proportionnelle des Travailleurs et Chômeurs Allemands et Français dans les 102 Groupes professionnels étudiés

	FRANGE (1901)	spsolus Valeur relative	(15) (16)	 35.876 18,66	531 0,27	3.045 1,58	31 0,01	982 0,46	311 0,16	.825 1,99	554 0,28	90'0 811	2/3 0,13	424 0,22	772 0,40	3.760 1,96	772 0,40	207 0,11	2.549 1,33	13.986 7,28	1.705 0,89	178 0,09	377 0,20	70.144 36,48
	G E (5)	Valeur relative	(14)	 16,35 35	0,42	1,55 3	0,01	0,82	0,10	1,95 3	0,29	20'0	0,23	0,32	0,48	1,71 3	0,26	0,13	1,25 2	6,28 13	0,79 1	0,18	0,27	33,46 70
CHOMEURS	FRANGE (1896)	Nombres	(13)	26.222	673	2.485	14	1.323	171	3.121	127	118	366	208	765	2.739	419	210	2.000	10.086	1.268	290	431	53.680
CHO	ALLEMAGNE (Décembre)	Valeur relative	(12)	19,51	0,61	1,11	0,10	1,72	0,47	1,59	2,72	0,39	0,14	0,15	0,13	1,21	0,43	0,15	0,75	3,85	0,37	0,09	0,11	35,60
	ALLEN (Décei	Nombres	(E)	98.191	3.056	5.573	519	8.666	2.3/4	8.000	13.700	1.979	697	761	645	6.107	2.108	746	3.802	19.301	1.864	429	573	179.196
	ALLEMAGNE (Juin)	Valeur	(40)	11,77	0,53	1,05	0,04	2,85	1,13	1,26	0,83	0,32	0,38	0,36	0,37	1,85	0,79	0,27	1,60	7,44	0,51	0,14	0,31	33,80
	ALLEMAG (Juin)	Nombres	(6)	23.895	1.073	2.134	68	5.779	2.296	2.560	1.678	641	767	728	756	3.748	1.619	256	3.258	15.118	1.037	286	624	68.642
	GE (Valeur relative	(8)	30,26	0,54	06'0	0,01	2,74	1,41	1,66	0,52	0,12	0,27	0,58	0,24	1,74	0,49	0,17	0,74	4,93	1,05	0,28	0,18	48,83
	FRANGE (1901)	Nombres	(7)	2.096.153	37.526	62.506	982	189.576	97.780	114.736	35.979	8.7/5	18.912	40.096	16.664	120.588	34.474	11.536	51.589	340.399	72.574	19.240	12.739	3.382.791
1ES	CE	Valeur relative	(9)	34,17	0,63	69'0	10'0	2,41	1,15	1,60	0,53	0,12	0,26	0,53	0,21	1,71	0,43	0,16	0,72	3,79	0,85	0,21	0,19	50,37
SALARIËS	FRANCE (1896)	Nombres	(5)	2.187.622	70.036	44.479	930	154.209	73.665	102.227	34.001	7.629	16.738	33.964	13.446	109.249	27,598	10.138	76.396	242.550	54.311	13.636	12.233	3.225.027
	3NE	Valeur relative	(4)	30,83	26,0	0,22	0,05	3,89	1,39	1,59	1,57	0,23	0,31	0,42	0,23	1,63	89'0	0,31	1,04	4,43	0,54	0,10	0,17	50,60
	ALLEMAGNE (Juin)	Nombres	(3)	3.208.015	101.296	23.007	5.600	405.052	174.393	166.077	163.289	23.853	31.930	44.211	24.148	169.690	71.384	32.766	080.701	461.139	56.012	10.132	16.799	5.266.899
		GROUPES PROFESSIONNELS	(2)	Agrre, hortre, elev. et occ. sim	Travailleurs des forêts	Peche et navigat. marilimes.	Pèche en eau douce	Mines, minres et fabr. de briq.	Hauts fourn., forges et lamin.	Extr. et tr. des pier. et terres.	Briqueterie, tuilerie	Poterie	Faïence, porcelaine	Verrerie, miroiterie	Travail des mètaux précieux.	Forgerons, ferronnerie, etc	Fonderie de fer de 2º fusion.	Taillanderie	Trav. des mét ^x com ^{us} sauf fer.	Constr. mécan., chaudronie.	Charronnage, carrosserie	Armurerie	Horlogerie	A reporter
		N U N É	Ξ	त्त	01	က	4	20	9	7	00	စ	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	

				SALARIËS	ıĖs						CHOM	CHOMEURS			
		ALLEMAGNE (Juin)	SNE	FRANCE (1896)	C E	FRANCE (1901)	B C	ALLEMAGNE (Juin)	GNE	ALLEMAGNE (Décembre)	GNE	FRANCE (1896)	CE	FRANCE (1901)	ICE
g,ord N U M E	GROUPES PROFESSIONNELS	Rombres absolus	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Vombres	Val e ur relative
Ê	(2)	(3)	(4)	(5)	(9)	(£)	(8)	(6)	(01)	(34)	(42)	(13)	(14)		(16)
	Report	5.266.899	20,60	3.225.027	50,37	3.382.791	48,83	68.642	33,80	79.196	35,60	53.680	33,46	70.174	36.48
21	Pianos	5.598	0,05	4.147	90'0	4.802	20'0	117	90'0	109	0,02	17	0,05	8	0,03
22	Instrum. de musique divers	9.278	60'0	2.054	0,03	2.487	0,04	189	0,10	149	0,03	31	0,02	33	0,02
23	Èclairage et électricité	15.342	0,15	12.473	0,20	28.732	0,43	395	0,19	650	0,13	361	0,22	996	0,50
24	Produits chiniques et pharm.	31.687	0,30	15.424	0,24	20.827	0,30	638	0,31	679	0,14	116	20'0	151	80'0
25	Pharmaciens	9.743	60'0	9.171	0,14	10.358	0,15	201	0,10	340	20'0	135	0,08	175	60'0
26	Substances tinctoriales	15.781	0,15	4.064	90'0	5.652	80'0	259	0,13	272	0,05	1/1	0,01	ಬ	00'0
27	Matières explosives	10.997	0,10	3.658	90'0	5.288	80'0	187	60'0	173	0,03	16	0,01	17	0,01
28	Engrais, huiles animales	9.342	60'0	7.066	0,11	9.951	0,14	861	0,10	221	0,04	32	0,02	37	0,02
29	Rèsine, pètrole, corps gras	7.736	20'0	8.129	0,13	10.086	0,14	117	90'0	226	90'0	27	0,02	31	0,02
30	Usines à gaz	13.864	0,13	19.129	0,30	2/1.99/1	98'0	252	0,72	363	20'0	53	0,03	45	0,02
31	Stéarinerie, savonnerie	7.280	20'0	6 228	0,10	7.850	0,11	185	0,10	185	\$0'0	76	0,05	122	90'0
32	Huiles végétales	5.196	0,05	6.092	60'0	7.039	0,10	154	20'0	119	0,02	82	0,05	45	0,02
33	Filature de tous textiles	77.380	0,75	65.534	1,02	65.090	0,95	1.193	09'0.	1.453	0,28	1.221	92'0	1 895	66'0
34	Tissage de tous textiles	270.090	2,60	175.376	2,74	164.989	2,39	4.256	2,09	5.333	1,06	3 455	2,16	4.255	2,22
32	Tissus de caoutch. et de crin.	696	10'0	1.128	0,02	1.363	0,02	. 13	00'0	14	0,00	13	0,01	œ	00'0
36	Tricot,	33.266	0,32	14.161	0,22	12.823	0,18	623	0,31	530	0,11	262	0,16	206	0,11
37	Tulle, dentelles, broderies	8.141	80'0	11.457	0,18	13.399	0,19	330	0,16	157	0,03	069	0,43	392	0,20
38		31.601	0,30	22.704	98'0	23.537	0,34	6/11	0,31	686	0,20	849	0,53	875	9,46
39	Apprêt, blanchiment de tissus	27, 982	0,24	18.085	0,28	20.193	0,29	373	0,18	367	20'0	390	0,24	695	98'0
40	Passementerie	12.072	0,11	7.591	0,12	6.973	0,10	/53	0,22	455	60'0	475	0,30	009	0,31
41	Corderie	7.286	20'0	7.731	0,12	7.262	0,10	183	0,10	312	90'0	200	0,13	170	60'0
42	Filet et gros ouvr. en tissu	1.058	0,01	2.240	0,03	2.459	0,04	97	0,02	79	0,02	144	60'0	88	0,04
	A reporter	5.875.588	56,43	3.648.639	56,98	3.838.945	55,43	79.664	39,22	192.370	38,22	62.396	38,90	81.015	42,13
_		_		-	_		_	1	-		_		_		_

			SALARIÊ	ES						CHOMEUR	EURS			
	ALLEMAGNE (Juin)	NE	FRANCE (1896)	g Cg	FRANCE (1901)	a c	MLLEMAGNE (Juin)	n (n	ALLEMAGN (Décembre)	A G N E	FRANGE (1896)	4 C E	FRANCE (1901)	N C E
GROUPES PROFESSIONNELS	Sonibres absolus	Valeur relative	Yombres sulosds	Valeur relative	Vombres	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	sonbres absolus	Valeur relative	Sombres	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative
(5)	. 6	(4)	(9)	(9)		(8)	(6)	(10)	<u> </u>	(12)	(13)	(12)	(15)	(16)
Report	5.875.588	56,43	3.648.639	56.98	3.838.945	55,43	79.664	39,22	192.370	38,22	62.396	38,90	81.015	42,13
Fahr, de papier et de earton.	47.190	94'0	21.475	0,34	23.687	0,34	683	0,34	880	0,18	245	0,15	160	80'0
Reliure et eartonnage	33.912	0,33	5.298	0.14	11.1/8	0.16	1.518	0,75	1.340	0,27	460	0,29	490	0,26
annerie et prépar du cuir	72.172	0,40	33.756	0,54	36.624	0,54	Ξ.	0,45	1.564	0,31	1.977	1,23	1.151	09'0
Sellerie, bourrellerie	44.279	0,43	23.640	0,35	22.061	0,33	1.505	0,74	2.467	0,49	1.253	0,78	1.372	0,71
Caoulchouc	7.687	20'0	3.301	0,05	5.715	80'0	185	60'0	255	0,05	29	0,02	53	0,03
Tapisserie, matelasserie	20.778	0,20	7.171	0,11	8.431	0,12	1.741	0,71	2.922	0,58	1.082	29'0	1.238	0,64
Scierie mecanique	47.344	0,46	20.287	0,32	27.191	0,39	8/3	0,41	1.820	98'0	372	0,23	230	0,12
Menuiserie, ebėnistie, sabotie.	263.915	2,53	157.283	2,46	189.791	2,74	8.315	4,09	11.196	2,23	7.602	4,74	9.683	5,04
Toppellerie	32.230	0,31	20.265	0,32	95.838	0,33	066	0,49	1.349	0,27	2.159	1,35	1.785	0,93
Fravail du jonc et de la paille.	20.027	0,19	10.714	0,17	12.000	0,18	360	0,18	603	0,12	276	0,17	301	0,16
Tournage en bois et divers	35.338	0,35	18.102	0,28	21.879	0,32	1.197	0,59	1.192	0,24	712	0,44	3.88	0,46
Brosserie	9.761	60'0	4.951	80'0	6.545	60'0	215	0,10	37.1	20'0	130	0,08	109	90'0
Parasolerie	3.752	0,03	2.023	0,03	2.137	0,03	₩ ₩	40'0	12.2	0,02	53	0,03	45	0,02
Encadrement, dorure	15.307	0,15	2.705	0,04	3.673	0.05	[6]	0,32	090.1	0,21	223	0,14	<u>\$</u>	0,14
Jouets divers	7.380	20'0	1.021	0,03	1.033	10'0	57	0,05	134	0,03	14	0,01	01	0,01
Meunerie	71.315	89'0	55.466	0,87	52.230	0,75	1.885	0,93	3.305	99'0	789	0,43	628	0,33
Boulangerie	122.241	1,18	70.864	1,12	78.083	1,13	6.029	2,98	8.071	1,61	4.823	3,02	5.017	2,61
Patisserie, eonfiserie	16.877	0,16	13.359	0,21	15.402	0,22	1.030	0,51	871	0,17	1.001	0,62	1.083	0,56
Sucrerie	27.750	0,26	18.021	0,28	19.836	0,29	506	0,25	916	0,18	100	20'0	36	0,05
Fabr. d'alim. à base végétale.	10.781	0,10	10.485	0,16	13.998	0,20	215	0,10	270	0,05	83	0,05	35	0,05
Boucherie, charculerie	98.380	06'0	52.004	0,81	62.110	06'0	5.079	2,50	6.410	1,27	3.045	1,90	3.043	1,58
Consvespoiss, beurie, fromagie,	10.892	0,10	6.184	0,10	7.723	0,11	205	0,10	282	0,05	05	0,02	210	0,11
.	6.859.284	65,87	4.210.984	65,78	4.483.770	64,74	113.609	55,94	239.750	47,63	88.774	55,34	108.977	56,68

9				SALARIÉ	IES						CHOM	CHOMEURS			
3 R O 9		ALLEMAGNE (Juin)	SNE	FRANCE (1896)	CE	FRANGE (4901)	CE (ALLEMAGNE (Juin)	n)	ALLEMAGN (Décembre)	A G N E	FRANCE (1896)	3) (c	FRANCE (1901)	1G E
IO,p IIV D N	GROUPES PROFESSIONNELS	Nombres	Valeur relative	Kombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Yombres absolus	Valeur relative
Ξ	(5)	(3)	(4)	(2)	(9)	(1)	(8)	(c)	(40)	(11)	(12)	(I3)	(14)	(E)	(16)
	Report	6.859.284	. 65,87	4.210.984	65,78	4.483.770	64,74	113.609	55,94	239,759	47.63	88.774	55.34	108.977	56.68
65	Eaux min., glace à rafraichir.	7.583	0,07	3.273	0,05	7.7.7.	20'0	130	20,0	195	0.04		0.01	7	0.01
99	Malterie, brasserie	78.427	0,75	18.781	0,29	19.885	0.29	2.085	1,32	3.745	0,74	205	0,13	505	0,10
67	Eaux-de-vie, liqueurs	16.219	0,16	15.076	0,23	16.321	0,24	465	0,23	376	20,0	67.1	0,11	164	0,08
89	Vins mousseux, cavistes	4.054	0,05	7.758	20'0	5.033	80'0	166	0,08	<u>%</u>	0,04	185	0,12	213	0,11
69	Fabrication du vinaigre	1.377	0,01	674	0,01	186	0,01	15	0,01	1,7	<u>^</u>	7	<u> </u>	-	°.
20	Travail du tabae	66.437	6,64	3.170	0,05	3.521	0,05	1.354	29'0	1.609	0,32	<u>21</u>	0,01	^	*
71	Tailleurs, confection, lingerie.	170.227	1,64	72.457	0,74	42.727	0,62	4.655	2,30	7.458	1,49	1.8/8	1,15	2.096	1,09
72	Chapelleric, modes	12.387	0,12	11.374	0,18	11.352	0,16	451	0,22	598	0,12	099	0,41	381	0,20
73		1.582	0,01	3.220	0,02	2.535	0,04	75	0,02	4.4	0,01	105	90'0	1:	0,04
74	_	6.988	0,07	3.305	0,05	3.565	0,05	373	0,18	358	0,02	126	80'0	911	90'0
75		5.913	90'0	3.864	90'0	3.935	90'0	15:1	20'0	187	0,04	122	0,14	158	80'0
92		173.486	1,67	77.854	1,22	68.355	66'0	3.556	1,75	5.678	1,13	3.673	2,29	3.164	1,65
77	Coiffeurs, perruquiers	30.373	0,29	17.654	0,28	21.271	0,31	0.020	0,50	1.657	0,33	1.075	0,67	1.334	69'0
78	Bains	2.461	0,03	1.009	0,02	1.033	0,01	01/	0,03	176	0,03	17	0,01	গ্ন	0,01
79	Lavoirs	3.140	0,03	5.403	0,08	6.713	0,10	. 96	0,05	75	0,01	172	0,11	246	0,13
8	Terrast, trav. publ., maçonie.	822.111	7,90	374.988	5,86	419.467	6,05	22.321	10,99	131.641	36,17	16.858	10,51	18.340	9,54
81	Charpentiers	163.852	1,57	58.417	0,91	51.184	0,74	4.147	2,04	19.970	3,97	3.255	2,03	3.897	2,03
82	Peinture, vitreric	106.836	1,03	48.970	92'0	61.888	68'0	3.887	1,92	20.784	4,13	4.327	2,70	6.821	3,55
83	Plomberie, couverture	29.399	0,28	25.866	0,40	32.050	0,46	1.102	0,54	5.337	1,06	2.546	1,59	3.094	1,61
84	Fumisterie	17.816	0,17	7.068	0,11	8.130	0,12	1.3/2	99'0 .	1.094	0,22	596	0,37	763	0,40
85	Industries polygraphiques	85.726	0,82	53.413	0,83	64.533	0,93	3.616	1,78	3.602	0,72	2.308	1,44	2.759	1,26
98	Photographie	6.762	90'0	2.363	0,04	3.091	0,05	356	0,18	<u>1</u> 9.	0,09	142	0.08	981	0,10
	.1 reporter	8.673.070	83,29	4.998.920	78,07	5.336.617	77,05	165.592	81,54	775.017	88,43	127.302	79,36	152.600	79,43
								_	_		_				

					ı				l				ı	I	
				SALARIES	ES.		,				CHOMEUR	EURS			
		ALLEMAGNE (Juin)	NH (FRANCE (1896)	CB	FRANCE (1901)	C E	ALLEMAGNE (Juin)	n)	ALLEMAGNE (Décembre)	A G N E	FRANCE (1896)	C E	FRANCE (1901)	NGE 01)
N U M E	GROUPES PROFESSIONNELS	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative	Nombres	Valeur relative
Ξ	(5)	(3)	(3)	(5)	(9)	(7)	(8)	(6)	(01)	(11)	(13)	(13)	(14)	(15)	(46)
	Report	8.673.070	83,29	4.998.920	78,07	5,336,617	77,05	165.592	81,54	4/15.017	88,43	127.302	79,36	152,699	79,42
87	Industries d'art	47.792	0,17	11.203	0,17	12.665	0,18	650	0,32	1.011	0,20	1.779	1,09	2.367	1,23
88	Commerce, banque, assurces.	498.859	4,79	370.055	5,78	436.575	08'9	19.115	9,40	20.505	4,55	15,358	9,57	18.423	9,59
88	Postes et télégraphes	119.558	1,15	58,353	0,91	67.992	86'0	268	0,13	347	20'0	52	0,03	5	00'0
90	Chemins de fer	254.780	2,46	218.344	3,42	253.668	3,66	934	0,46	1.200	0,24	304	0,19	198	0,10
91	Transport par voitures	83.956	0,81	76.595	1,20	102.916	1,49	2.086	1,03	3.921	0,78	4.535	3,02	6.071	3,16
92	Navigation intérieure	35.513	0,34	9,602	0,15	11.516	0,17	- 88	0,58	4.983	0,99	323	0,20	429	0,21
93	Pompes funèbres	2.378	0,03	2.038	0,03	2.395	0,03	35	10'0	79	0,01	=	10'0	ເລ	00'0
94	Logeurs et restaurateurs	102.636	86'0	80.773	1,26	95.026	1,33	5.767	2,85	12.176	2,42	4.958	3,09	6.649	3,46
95	Domestiques	74.162	0,72	169,424	2,65	172.381	2,49	2.953	1,45	5.434	1,08	3.736	2,33	3.530	1,85
96	Admons pub., profess. judieres.	2/7.819	2,38	206.419	3,23	212.283	3,06	1.477	0,73	1.899	0,38	7,86	0,30	493	0,26
97	Ecclésiastiques	46.313	0,45	56.72%	68'0	59.364	98'0	31	0,02	17	00'0	13	10,0	က	00'0
86	Enseignement	159.581	1,53	95.684	1,49	105.765	1,53	242	0,12	110	0,02	197	0,12	151	80'0
66	Médecins, infirmiers, hôpil	18.616	0,18	12.614	0,20	18.038	0,26	220	0,11	318	90'0	396	0,25	357	0,19
100	Écrivains, journalistes	5.097	0,05	902.9	0,10	7.770	0,11	37	0,02	526	10'0	99	0,04	85	0,04
101	Secrétaires particuliers	15.404	0,15	1.060	0,02	1.130	0,02	196	0,47	1.468	0,29	8	0,05	110	0,05
102	Théâtres et spectacles	55,196	0,53	27.877	0,43	33.495	0,48	1.541	0,76	2.343	0,47	545	0,34	889	0,36
	Totaux	10,410,663 100,00	1	6.402.381	100,00	6.926.629	100,00	203.094	100,001	503.248	100,00	160.405	100,00	192.260	100,00
	The second secon					-									

ANNEXE VI

Contrôle des chiffres présentés au chapitre XI, au sujet des établissements occupant au moins un salarié, recensés en France en 1901.

Pour l'ensemble des 95 groupes professionnels retenus par nous, nous arrivons au total de :

2.424.638 établissements.

Les données officielles desquelles ce chiffre provient sont les suivantes :

Chiffre total des établissements recensés en France le 24 mars 1901 : 3.484.409 (Recensement de 1901, tome IV, page 501).

A déduire:

1º Établissements n'occupant aucun salarié (même source, même page).....

928.393

2º Établissements occupant au moins un salarie, rattaches à des rubriques qui ne figurent pas au chapitre XI:

Numeros d'ordre	RUBRIQUES DES GROUPES	Nombres d'établisse- ments
		-
0	Profession non spécifiée	2
4.0	Industrie mal désignée	87
4.04	Réparateur, rhabilleur (s. a i.)	7
4.05	Travail en prison (s. a i.)	27
9.9474	Arsenal de la marine	5
9.9476	Montage de machines pour la marine	3
9.94761	Etablissements de la marine	1
9.947769	Cartoucherie nationale	2
9.959	Aérostation militaire	1
9.96	Manutention militaire	27
	Total	160

162

3º Établissements occupant au moins un salarié rattachés aux rubriques des groupes pour lesquels la comparaison entre l'effectif moyen et le taux de chômage est impossible:

Numéros d'ordre —	Rubriques des Groupes	Nombres d'établisse- ments		
57 70 93 97 100 101 102	Jouets divers Travail du tabac Pompes funèbres. Ecclésiastiques Ecrivains, journalistes. Secrétaires particuliers Théâtres et spectacles.	185 31 215 » 81 30 3.154		
	Total		932.260	932.260

Report			2.252.149
A ajouter:			
Chiffres conventionnels d'établissements attribu à des rubriques pour lesquelles l'Administra distingué d'établissements :			
	Nombres d'établisse- ments		
 1º Rubriques du groupe 95 Domestiques (un établissement par domestique)	172.381		
dante) 3º Rubriques appartenant au 9. A Services généraux de l'Etat, et réparties entre divers	84		
groupes (un établissement par rubrique)	24		
	172.489	172.489	172.489
Total égal			2.424.638

TABLE DES MATIÈRES

ī	ages.
Avant-propos	1
CHAPITRE I. — Définition du Chomage et objet de la pré- sente étude	3
§ I. — Définition provisoire du chômage	3
§ II. — Nature de la recherche suggérée par la définition pré- cédente	6
§ III. — Portée scientifique de la recherche proposée : elle vise à déterminer des coefficients professionnels de	•
chômage	9
A. — Valeur scientifique de la définition provisoirement adoptée.	9
B. — Portée scientifique de la recherche projetée	10
C. — Nature des rapports étudiés	12
§ IV. — Intérêt pratique de la recherche. Délimitation précise du problème étudié	12
CHAPITRE II. — Les sources. — Inventaire méthodique des statistiques relatives au chomage, classées selon le phénomène observé	17
§ I. — Statistiques visant des phénomènes symptomatiques du chômage	19
§ II. — Statistiques visant les phénomènes directement con- nexes au chômage	22
A. — Statistiques d'assistance	23
B. — Statistiques d'assurance-chômage	25
l. Epargne	25
II. Institutions municipales ou privées d'assurance facul- tative	26
III. Institution municipale d'assurance obligatoire	26
IV. Caisses syndicales d'assurance-chômage	96

§ III. — Statistiques concernant le chômage lui-même	28
A. — Enquêtes portant sur tous les genres d'inaction et sur l'ensemble de la population active	29
B. — Enquêtes portant sur tous les genres d'inaction à l'exception des vacances, ne tenant pas compte en général du chômage partiel, et s'étendant à tous les salariés des classes sociales inférieures	30
l. Allemagne	31
11. Angleterrc	35
III. Autriche	35
IV. Hongrie	35
V. Belgiquc	36
VI. Pays-Bas	36
VII. Italie	37
VIII. Suisse	37
IX. Etats-Unis d'Amérique	38
X. Danemark	38
X1. Australie occidentale	38
C. — Enquêtes analogues, comme concept du chômage, à celles de la catégorie B, mais visant exclusivement les ouvriers syndiqués	39
I. Allemagne	39
11. France	40
llf. États-Unis	41
D. — Enquêtes portant spécialement sur le manque d'ouvrage des salariés valides	41
E. — Enquêtes portant sur les employés et ouvriers des établis- sements industriels momentanément sans place	42
F. — Enquêtes portant exclusivement sur le chomage partiel (ouvriers mineurs)	43
§ IV. — Coup d'œil d'ensemble	43
CHAPITRE III. — Les sources (suite). — Classement des docu-	
MENTS DISPONIBLES SELON LEURS CARACTÈRES SECONDAIRES	46
§ 1. — Classement selon la durée de chaque observation faite.	46
Λ. — Le principe du classement et son intérêt	46
B. — Réalisation du classement	48
§ II. — Classement des documents selon le nombre et la conti- nuité des observations	50

Pages.	
51	§ III. — Classement des documents selon l'exactitude des observations
53	§ IV. — Classement des documents selon l'amplitude du champ d'observation
54	§ V. — Classement des documents selon qu'ils étendent ou non l'observation aux travailleurs occupés
56	§ VI. — Classement des documents selon la classification pro- fessionnelle qu'ils adoptent
59	§ VII. — Conclusion. — Choix des documents à étudier en pre- mière ligne : les Recensements professionnels fran- çais et allemands
61	CHAPITRE IV. — Le Recensement professionnel français de 1901.
61	§ I. — La classification professionnelle du Recensement de 1901
61	A. — Le principe de la classification
65	B. — La réalisation pratique de la classification
6 9	C. — Le décompte spècial de quelques professions individuelles.
72	§ II. — Le décompte des chômeurs dans le Recensement de 1901
72	A Notion adoptée par l'Administration
74	B. — Imperfection des chiffres établis
76	CHAPITRE V. — Utilisation du Recensement de 1901 pour l'étude des rapports entre la profession et le chomage
77	§ I. — Groupement des travailleurs selon leurs caractères non professionnels
78	§ II. — Groupement des travailleurs selon leurs caractères pro- fessionnels.
84	CHAPITRE VI. — Les taux de chomage des divers groupes professionnels d'après le Recensement français de 1901
124	CHAPITRE VII. — Intérêt et insuffisance des enseignements fournis par le Recensement de 1901

ages.	P
132	CHAPITRE VIII. — Le Recensement professionnel français de 1896 et ses taux de chomage. — Comparaison avec le Recensement de 1901
132	§ I. — Rapprochement critique des deux documents officiels et de leurs taux de chômage
152	§ II. — Comparaison des deux séries de taux de chômage. Éta- blissement des coefficients professionnels de chô- mage. Mesure de leur ressemblance
159	CHAPITRE IX. — De la ressemblance des séries statistiques et de la mesure de cette ressemblance
159	§ I. — Généralités sur les divers types de séries statistiques. Rapprochement des courbes statistiques et de la courbe des erreurs accidentelles
159	A. — Classement des sèries selon la matière observée
161	B. — Classifications secondaires des séries statistiques
163	C. — Rapprochement des séries statistiques et de la loi des erreurs accidentelles d'observation
163	I. La loi des erreurs accidentelles d'observation
164	II. Comparaison des courbes statistiques avec la courbe des erreurs ; son intérêt
165	III. Autre qualification des séries soumises ou non à la loi des crreurs accidentelles : séries homogènes ou hétérogènes
165	IV. Fréquence de la ressemblance des courbes statistiques et de la courbe des erreurs accidentelles
166	§ II. — De la mesure de la ressemblance existant entre deux courbes statistiques analogues à la courbe des erreurs.
166	A. — Champ exact de la recherche et son intérêt
170	B. — Traitement du problème de la corrélation par l'école anglaise
172	C. — Argument de bon sens à l'appui de la formule trouvée
175	§ III. — De la ressemblance des courbes statistiques non con- formes à la loi des erreurs et de la mesure de cette ressemblance
175	A. — De la légitimité des mesures portant sur la ressemblance des séries statistiques peu régulières

	Pages.
B. — De l'extension de l'emploi du eoefficient elassique aux séries non eonformes à la loi des erreurs acciden- telles	176
Premier inconvenient du eoefficient elassique : il porte sur les écarts existant entre les valeurs et leurs moyennes respectives	177
définit la ressemblance d'une façon trop partieulière.	180
III. Domaine limité du coefficient classique	183
IV. Autres coefficients possibles, et parfois préférables	183
CHAPITRE X. — LES RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895. — COMPARAISON AVEC LES RECENSEMENTS FRANÇAIS; MÉTHODE A SUIVRE POUR UNIFIER LES CLASSIFICATIONS PROFESSIONNELLES	
DES QUATRE DOCUMENTS	187
§ I. — Les deux Recensements allemands de 1895. Imperfec- tion de celui de décembre au point de vue des taux professionnels de chômage	
§ II. — Comparaison des taux de chômage français et alle- mands. Difficultés apparentes de ce rapprochement	
§ III. — Difficultés réelles provenant de la différence des classi- fications française et allemande et solution de ces difficultés	;
A. — Le système allemand	191
B. — Très grande ressemblance des principes généraux de la classification industrielle en Allemagne et en France	ι
C. — Différences dans les eadres de classification des deux pays. Insuffisance du cadre allemand; méthode à suivre pour former un eadre mixte unique	•
D. – Règles seeondaires à observer dans les comparaisons projetées	
CHAPITRE XI. — Tableau synoptique des données fournies	S
PAR LES DEUX RECENSEMENTS ALLEMANDS ET LES DEUX RECEN-	
SEMENTS FRANÇAIS AU SUJET DU TAUX DE CHOMAGE DES DIVERS GROUPES PROFESSIONNELS	
CHAPITRE XII. — Enseignements statistiques a tirer du rap- prochiement des Recensements français et allemands	
§ I. — Imperfection et médiocre comparabilité des taux de chômage établis.	

. P.	ages.
§ II. — Comparaison numérique et graphique des valeurs relatives des taux de chômage	282
A. — Rappel de la méthode suivie	282
B. — Les comparaisons numériques	283
C. — La comparaison graphique et les expressions accessoires de la ressemblance constatée	293
CHAPITRE XIII COUP D'CEIL EN ARRIÈRE ET HORIZONS NOU-	
VEAUX	298
§ 1. — Valeur méthodique du résultat acquis	298
§ II. — La nouvelle étape à parcourir. Problème connexe de la répartition des forces professionnelles au sein des économies nationales.	300
CHAPITRE XIV. — Remarques sur les différences de valeur du taux de chomage au sein de certains groupes professionnels	305
	205
§ I. — États spécialement instables	305
§ II. — États spécialement stables	310
§ III. — Régularité des divergences constatées	310
OHADIMOR VIII D	
CHAPITRE XV. — REMARQUES SUR LES DIFFÉRENCES DE VALEUR DU TAUX DE CHOMAGE D'UN GROUPE PROFESSIONNEL A L'AUTRE.	
- Formation de vingt-trois familles d'industries	314
— TORMATION DE VINGT-TROIS FAMILLES D'INDUSTRIES	014
CHAPITRE XVI. — Essai d'hypothèses explicatives. — Esquisse d'une recherche des influences agissant sur le coefficient	
PROFESSIONNEL DE CHOMAGE	327
§ I. — Rapports hypothétiques divers	328
§ II. — Rapport du taux de chômage et de l'effectif des établis- sements	330
A. — Calcul de l'effectif moyen des établissements	330
B. — Rapprochement des effectifs moyens et des taux de chô- mage	334
§ III. — Essai d'explication du rapport aperçu	336
	550
CHAPITRE XVII. — Fruits de l'étude faite. — Conclusions et perspectives d'avenir.	340
EI I EROI EGITES D'AVERTRE,,	010

TABLE DES MATIÈRES	377
	Pages.
§ I. — Résultat positif de l'étude : importance du coefficient professionnel de chômage	
§ II. — Résultat négatif de l'étude : faible importance des facteurs non professionnels du chômage	
A. — Vues courantes quant aux causes du chômage	343
B. — Insignifiance des facteurs dits « personnels » du chômage	. 344
I. La grève	344
II. La maladie	. 345
III. La paresse, la demi-validité, le manque de qualification professionnelle	
C. — Insignifiance de certaines causes naturelles ou sociales du chômage	0.40
§ III. — Valeur théorique des résultats acquis	350
§ IV. — Orientation des recherches ultérieures	351
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	
	Pages.
Tableau I. — Taux de chômage par groupes professionnels, France 1901	86-123
TABLEAU II. — Répartition selon leur valeur des taux de chômage des divers groupes professionnels, France 1901	126
Graphique A. — Courbe statistique correspondant au tableau II	127
Tableau III. — Taux de chômage par groupes professionnels, France 1896 et 1901 1	36-151
Graphique B. — Proportion pour mille des salariés hommes momentanément sans emploi en France, les 29 mars 1896 et 24 mars 1901	n du vol.
TABLEAU IV. — Tableau synoptique des taux de chômage dans les Recensements allemands et français	04-279
Tableau V. — Valeur relative des taux de chômage et calcul des indices de ressemblance pour les quatre statistiques étudiées	84-291

	Pages.		
Graphique C. — Valeurs relatives des taux de chômage observés en Allemagne (juin et décembre 1895) et en France (1896 et 1901)	Fin du vol.		
Graphique D. — Répartition des cent deux groupes professionnels selon les écarts maxima existant dans les valeurs relatives des taux de chômage observés.	2 96		
Graphique E. — Répartition de l'ensemble des salariés français et allemands selon les écarts maxima existant dans les valeurs relatives du chômage des divers groupes professionnels.	297		
Tableau VI. — Groupes professionnels classés d'après la valeur moyenne de leurs taux de chômage.	Fin du vol.		
Graphique F. — Répartition méthodique des groupes professionnels en vingt-trois familles d'industries.	Fin du vol.		
Tableau VII. — Effectifs masculins moyens des établissements occupant au moins un salarié et valeur relative de ces effectifs rapportés à l'effectif médian 5,3	335		
Graphique G. — Comparaison, au sein de chaque groupe professionnel, de la valeur relative du chômage avec celle de l'effectif moyen par établissement	Fin du vol.		
ANNEXES			
ANNEXES			
1. — Fac-similé du Bulletin individuel du Recensement franç de 1901	•		
II. — Contrôle des chiffres présentés aux chapitres VI et VIII au sujet des salariés et chômeurs recensés en France en 1896 et 1901			
 111. — Contrôle des chiffres présentés au chapitre XI au sujet des salariés et chômeurs recensés en Allemagne (juin et décembre 1895) et en France (1896 et 1901)			
 1V. — Répartition de l'ensemble des salariés français et allemands selon les écarts maxima existant dans les valeurs rela- tives du chômage des divers groupes professionnels 361 			

P	ages.
V. — Tableau de répartition proportionnelle des travailleurs et chômeurs allemands et français dans les cent deux groupes professionnels étudiés	364
V1. — Contrôle des chiffres présentés au chapitre XI au sujet des établissements occupant au moins un salarié, recensés en France en 1901	369

Paris. - Imp. Motteroz et Martinet, 7, rue St-Benoît. - 10671



Ce volume a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués.

Addenda et Errata

- P. 21, note 1, au lieu de : Naturalverpflegungestationen, lire : Naturalverpflegungsstationen.
- P. 21, note 5, au lieu de: Bruxelles, 1900, 599, lire: Bruxelles, 1900, sqq.
- P. 28, dernière ligne des notes, *ajouter*: Le siège de ce secrétariat doit être incessamment transfèré à Stuttgart, Heusteigstrasse, 54.
- P. 34, après l'alinéa g), ajouter : 6° En raison de la recrudescence de chômage qui marque la période actuelle (hiver 1908-1909) de nouvelles enquêtes ont été récemment entreprises en diverses villes allemandes, mais leurs résultats ne sont pas encore connus au moment où nous mettons sous presse. Voir pourtant, au sujet du décompte fait à Berlin le 17 novembre 1908, un premier compte rendu sommaire, d'après le Vorwārts, dans le Bulletin de l'Office du Travail français de décembre 1908, p. 1220.
- P. 38, avant-dernière ligne des notes, rétablir le numéro de renvoi : 4.
- P. 41, note 2, au lieu de : les Second series, lire : la Second series.
- P. 61, ligne 6, au lieu de : qu'il considère, lire : qui il considère.
- P. 72, deuxième ligne des notes, rétablir le numéro de renvoi : 2.
- P. 75, ligne 10, au lieu de : Profession inconnue, lire : Profession non spécifiée.
- P. 138, groupe 33, supprimer la virgule entre les mots: déchets et animaux.
- P. 180, ligne 1, au lieu de : facilité, lire : facilite.

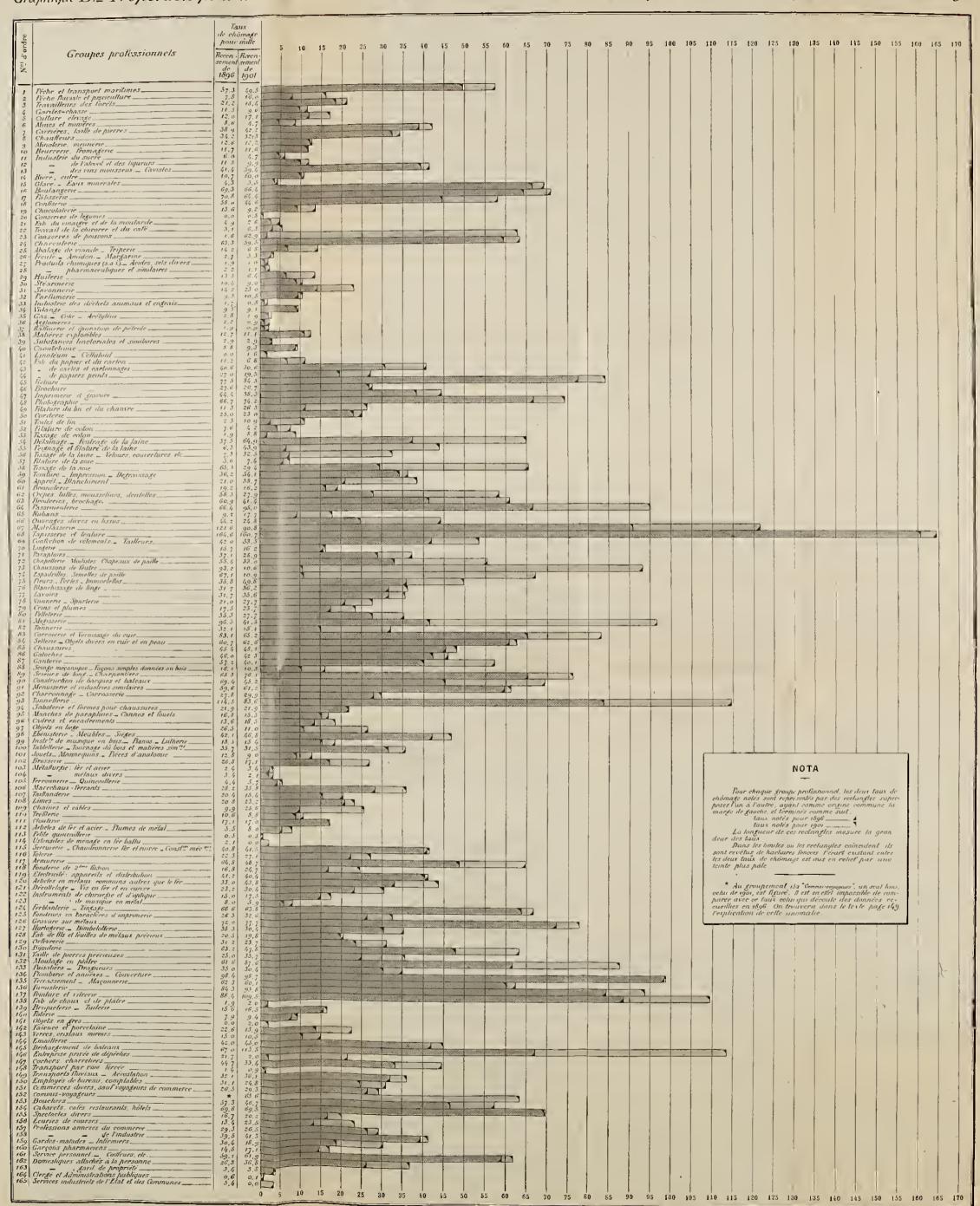
P. 181, note 1, au lieu de :
$$m_b = \frac{\sum x_b}{\sqrt{n}}$$
, lire : $m_b = \frac{\sum x_b}{\sqrt{n}}$.

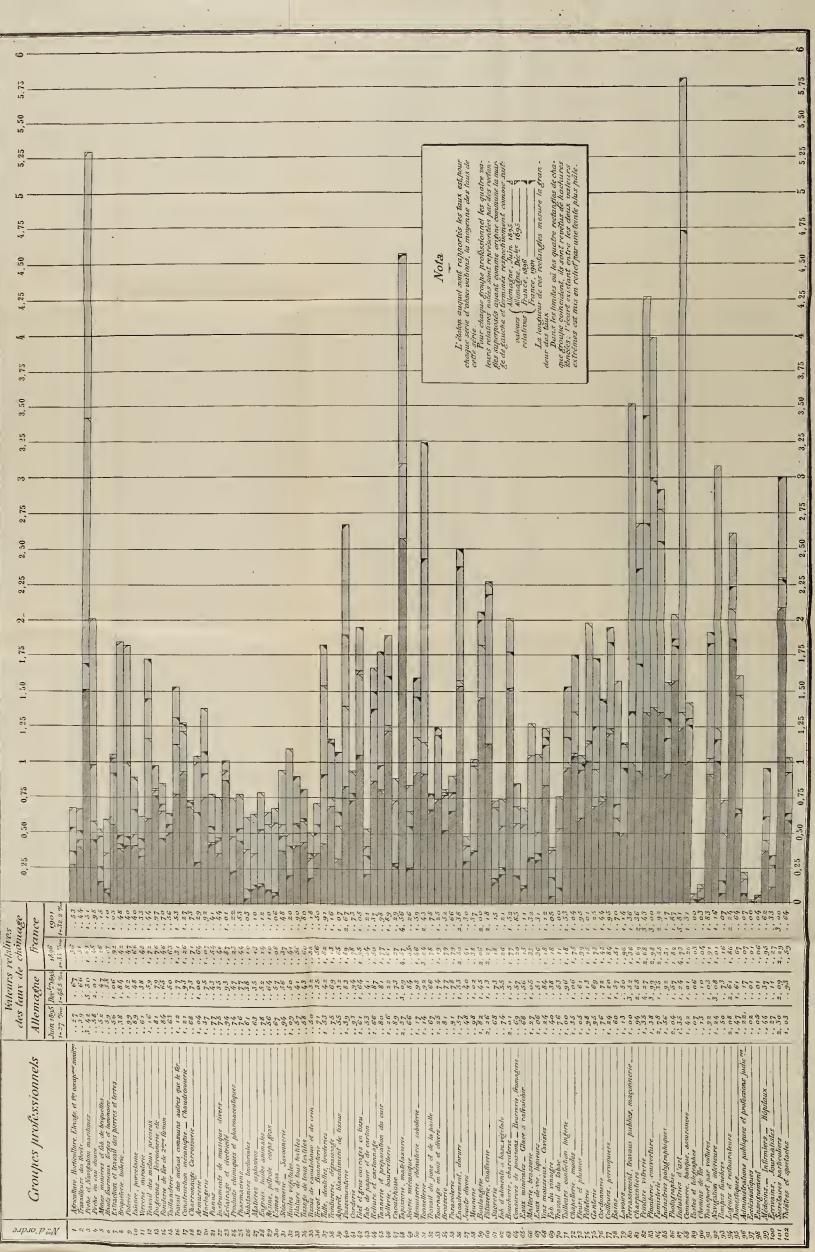
- P. 210, tableau, colonne 6, première ligne, an lieu de : 5,2, lire : 15,2,
- P. 211, tableau, colonne 14, première ligne, au lieu de : 3 5, lire : 30,5.
- P. 211, annotations, au lieu de: Groupement 8, lire: Groupement 9.
- P. 218, tableau, colonnes 4, 5, 7 et 8 en regard du sous-groupe B 29, rétablir comme suit :

(4)	(5)	(7)	(8)
b c	8 386	с. b	4 202

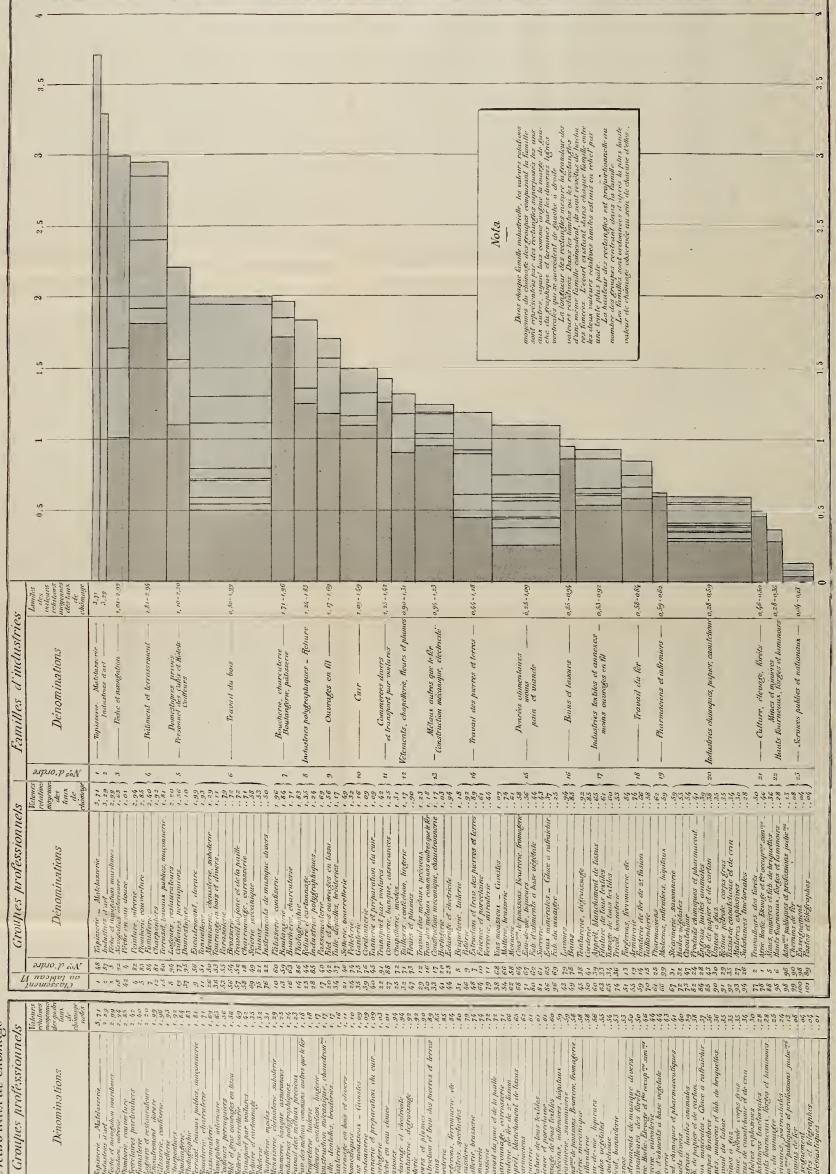
ADDENDA ET ERRATA

- P. 231, tableau, colonne 19, dernière ligne, au lieu de: 59, lire: 593.
- P. 246, annotations, ligne 4, au lieu de : au détail, lire : en détail.
- P. 252, annotations, ligne 2, au lieu de: groupement 34, lire: groupement 33.
- P. 270, annotations, ligne 1, au lieu de : sous les sous-groupes, lire : tous les sous-groupes.
- P. 271, tableau, colonne 20, ligne 3, au lieu de: 3019,9, lire: 3019,8.
- P. 273, note 1, au lieu de : p. 4, lire : p. 4*.
- P. 275, annotations, ligne 1, au lieu de: page 198, note 2, lire: page 199, note 1.
- P. 322, ligne 2, au lieu de : (4.A), lire : (4.Pa).
- P. 323, ligne 21, au lieu de : 7. D, lire : 7 d.
- P. 327, ligne 5, au lieu de : leur taux, lire : leurs taux.
- P. 332, fin du deuxième alinéa, au lieu de : groupe 9. A, lire : groupe administratif 9. A.
- P. 345, note 1, au lieu de : p. 10, lire : p. 10*.
- P. 346, note 1, au lieu de : p. 11 et 12, lire : p. 11* et 12*.





Graphique F.- Répartition méthodique des groupes professionnels en vingt-trois familles d'industries Groupes professionnels classes d'après la valeur moyenne de leurs taux de chômage



rage el electricite

8,77 569,77 118,79 8,45 67,58 58,55 8,92 12,28 8,06 7. 89 Graphique G. - Comparaison, au sein de chaque groupe professionnel, de la valeur relative du chômage avec celle de l'effectif moyen par établissement 5,75 5, 50 5, 25 Contact parting and parting and surgenties with quinze groupes professionals, in V impossibilities of calcular, four less soft autres, l'effecth major, par établissement parting sont les éfectifs étudies sont les éfectifs etudies and les éfectifs madories de la fait autres, l'effectif major les surgent establissement occupant au mainze un salarité et de l'unité serve ... La vaiteur rélative et colonité ext et majorne de l'autre valeur sobernées pour etudient éta majorne des quatre valeurs observées pour etudier feur majorne et les les fours et les majornes de chét valeur majornes du chônage sont four enfert et le l'autre de les l'autres par les traits verticaux de la lighe brisée. Les valeurs des effectifs majorns de la lighe brisée, par les traits verticaux de la lighe brisée, par les traits verticaux de la lighe brisée. 4,75 Nota 4, 50 4,25 3, 75 3, 50 3, 25 2, 75 2,50 2, 25 1,75 1, 50 1, 25 0,75 0,50 0,25 de l'effectif du di ingliellerie modts.
Souwere, ébonásere, saboterie
Adustres, ebonásere, saboterie
Adustres polyticaphogues
Fransal des métuns préveux
reval des métuns préveux
reval des métuns communs autres que le ferallouires conferien ingèrie
allouires conferien ingèrie
allouires conferien ingèrie
allouires conferien ingèrie
allouires conferient vinaigre publiques et professions judices de fer e et porcelaine
e et cous extiles
ins. Infrances. Bépitaux
nere, susonnerie
nere, susonnerie
nere Seurrere, fromaferie
neceanque of plumes des pierres et terres uments de musique divers ailleurs des forets "Hortien Elevage et t'é oxupeus sim duits chimiquas et pharmaceutiques ras, huiles animales de papier et de s, minerales, Glace a rafraichir es, mineras et fab de briquettes unive travaux publics, maçonnerie rie, charviterie ux, forges et laminoirs Groupes professionnels d far corps fras et preparation du cuir rive onnage, carrosserie rie de fer de 2: fission f. blanchiment de tissus fleurs, perruquiers

le el gros ouvragus en tissu —

le per controllerle

inspore par voibres

inse el carbonage rie, miroiterie d'aliments à base vegetale. Dénominations en bois et divers ons ferronnerie, etc Isseux - Cavistes de tous textiles te et électricité : eau donce bonneterie